

U d'/of OTTAWA



39003011769915

50

2

AWIA

29/12/50

ANCIENNES ÉCRITURES DE S. JOSEPH

187

S. ANTOINE

187

187

187

20/12/20

2345  
2415

ANNÉE MISÉRICORDIEUSE DE S. JOSEPH

229

**J. A. LANGLAIS,**

**LIBRAIRE & MARCHAND DE VIN,**

**177, RUE ST. JOSEPH,**

**ST. ROCH, QUÉBEC**

## OUVRAGES DU R. P. HUGUET.

**Pensées consolantes de saint François de Sales**, dans les épreuves et les tentations de la vie intérieure et dans les infirmités de l'âme et du corps, dans la crainte excessive de la mort et des jugements de Dieu, dans la perte des parents et des amis, etc., 12<sup>e</sup> édit. améliorée. In-18, de 432 p. 1,50

Cet ouvrage, parvenu en peu de temps à la 12<sup>e</sup> édition, renferme tout ce que saint François de Sales a écrit de plus doux et de plus consolant. Il est devenu le manuel de tous ceux qui souffrent dans leur âme, dans leur corps et dans leurs affections.

« Ce livre, » dit la *Bibliographie catholique*, « sera d'un grand secours tout à la fois aux simples fidèles et aux directeurs et confesseurs chargés de consoler et de rassurer les âmes troublées et découragées. »

Après le décret conférant le titre de docteur de l'Eglise à saint François de Sales, on peut le conseiller aux âmes pieuses comme le guide le plus sûr, le plus consolant et le plus aimable.

**Vie intime et édifiante de Pie IX**, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. — Un beau volume in-8°, de 600 pages compactes, avec un beau portrait gravé d'après une photographie donnée par le Pape lui-même, en 1866, par le R. P. Huguet : 6 francs, franco.

Monseigneur l'évêque de Poitiers a écrit à l'auteur la lettre suivante :

« Evêché de Poitiers, 2 juillet 1878.

« Mon révérend Père,

« Vous aviez si bien parlé, si bien écrit sur Pie IX durant sa vie, qu'il vous appartenait de prendre la parole et la plume après son trépas. Votre *Vie intime et édifiante de Pie IX* justifie tous les éloges donnés à vos publications précédentes. Je vous félicite et vous remercie de ce beau travail, et je demande à Notre-Seigneur qu'il porte tous ses fruits.

« Croyez, mon révérend Père, à mes plus dévoués sentiments.

« † L., évêque de Poitiers. »

**Année miséricordieuse de Marie**, ou douze mois de Marie en exemples. In-12, de 490 p. 2,50

On sait avec quelle habileté et quel bonheur le R. P. Huguet sait choisir et réunir les traits édifiants. L'*Année miséricordieuse* ne le cède pas aux autres ouvrages du même auteur. (*Messenger du Sacré-Cœur de juillet 1879*).

72  
44  
22

ANNÉE MISÉRICORDIEUSE

DE

<sup>t</sup> SAINT JOSEPH

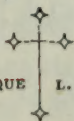
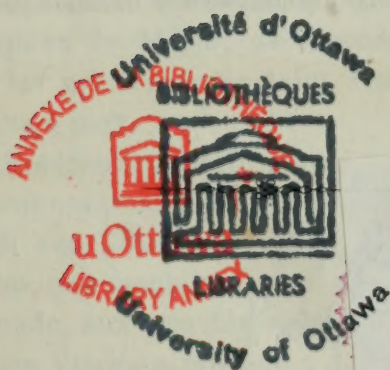
Contenant pour tous les jours de chaque mois  
un trait de la puissance et de la bonté de ce grand patriarche

PAR

LE R. P. HUGUET, S. M.

Saint Joseph va grandir singu-  
lièrement dans l'Eglise de Dieu.

(PIE IX).



PARIS

LIBR. INTERNATIONALE - CATHOLIQUE  
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG

L. - A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE  
Querstrasse, 34

V<sup>VE</sup> H. CASTERMAN

ÉDITEUR PONTIFICAL, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ.  
TOURNAI

Bruxelles, rue des Paroissiens, 14.

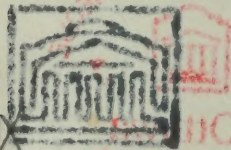
1880

SAINT JOSEPH

LE B. F. HUGUET B. M.

Tous droits réservés.

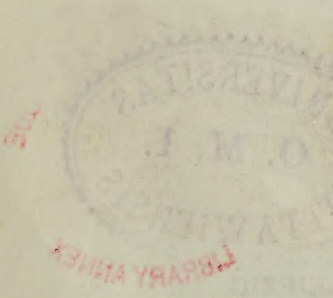
UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
BIBLIOTHÈQUE



BX

2664  
1827

1880



## INTRODUCTION

*Itē ad Joseph (GENÈSE)*

### I

Il appartenait à Pie IX, qui a défini l'Immaculée Conception de Marie, de reconnaître authentiquement les grandeurs de saint Joseph et ses titres à un culte à part.

Le 8 décembre 1870, Marie a dicté à son Pontife le décret qui proclame l'universel patronage de saint Joseph sur l'Eglise de Dieu. Aux clameurs suppliantes qui montaient vers elle de tous les points du monde, aux cris désespérés de la France, l'immaculée Vierge a répondu : *Allez à Joseph*. C'était dire à l'Eglise, à la France : Joseph sera, il va être votre libérateur. — Les siècles passés ont manifesté la puissance libératrice de Marie : il est temps que Celui qui a bien voulu être nommé le fils de Joseph fasse éclater aux yeux de l'univers le pouvoir libérateur du père nourricier qu'il s'était choisi ; et Marie n'est pas moins jalouse de glorifier son époux.

Ce que Pierre décrète, proclame sur la terre, Dieu le décrète, le proclame dans le ciel. Il est donc assuré que, le 8 décembre, le ciel entier acclama Joseph protecteur de l'Eglise universelle; et il n'est pas moins certain que Joseph, l'exécuteur docile des plans de Dieu, a pris en main, dès ce jour, les intérêts de l'Eglise, comme il prit en main, à la voix de l'ange, les intérêts du divin Enfant et de sa Mère. Il s'est levé, *consurgens Joseph*, et il est à l'œuvre.

Jésus-Christ nous donne pour protecteur le glorieux Patriarche Joseph. N'est-ce pas déclarer que Joseph peut, en ce moment, apaiser Jésus-Christ et nous réconcilier avec son Cœur?

Un jour, radieux d'une joie prophétique, Pie IX s'écriait : « Saint Joseph va grandir singulièrement dans l'Eglise de Dieu! » Et, en effet, un mouvement admirable de piété, de confiance, d'amour envers le Père adoptif de notre Sauveur, s'est opéré dans les âmes catholiques. N'en soyons pas étonnés. L'Eglise, dans ses offices, nous rappelle que le fils de Jacob, le patriarche Joseph, fut chargé par Pharaon de gouverner l'Egypte; que le roi lui avait confié le soin de distribuer le blé, l'argent, les faveurs, et il disait à ceux qui venaient le trouver : « Allez à Joseph, *ite ad Joseph*. » L'Eglise veut nous faire comprendre, par ce souvenir, que saint Joseph est, pour tous les chrétiens, dans le ciel, ce que le patriarche Joseph était sur la terre pour les Egyptiens, pour ses frères et pour son vieux père. Comme le roi d'Egypte, qui avait délégué sa puis-

sance à son ministre, Notre-Seigneur Jésus-Christ a délégué une partie de son autorité à saint Joseph ; il partage maintenant son pouvoir avec celui qui autrefois le nourrissait du travail de ses mains ; il fait son premier ministre de celui qui, autrefois, se fatiguait pour lui et vivait d'un obscur et pénible métier. Et comment Jésus, ce modèle des fils, pourrait-il ne pas accorder une puissance exceptionnelle au saint qui fut non-seulement, ainsi que le dit l'Évangile, *un juste* par excellence, mais qui fut son Père adoptif, son Père nourricier ? Il ne lui fait point éprouver de refus : il accorde, par son intercession, bien des faveurs extraordinaires, et surtout la plus précieuse de toutes les grâces, celle d'une bonne mort. Saint Joseph, nous le savons tous, est vénéré par toute l'Église comme le modèle, l'espoir et le protecteur des agonisants.

Dieu vient de donner des accroissements au nom de Joseph ; il a dit à Joseph, comme le roi d'Égypte à l'ancien patriarche : « Je t'institue sauveur du monde, sauveur de la France : *Vertit nomen ejus et vocavit eum salvatorem mundi* ; » mais il ajoute en parlant à la France : « Si tu veux être sauvée, aie recours à Joseph : *Ite ad Joseph*. »

La dévotion à saint Joseph a germé lentement dans l'Église. Le premier, Gerson lui donna un grand éclat ; puis vint sainte Thérèse, qui l'a portée partout avec ses immortels écrits. Chère de tout temps aux âmes intérieures, elle a pris, de nos jours, un immense et rapide développement. La question est mûre désormais et le moment est venu.

Il n'est pas, dans l'Eglise, de patron, de bienheureux dont le culte soit aussi populaire et universel. Comment expliquer, sans intervention surnaturelle, ces hommages éclatants rendus à un simple artisan, mort il y a plus de dix-huit siècles, dont l'histoire ne nous a pas conservé une seule parole et dont les vertus humbles et cachées sont si opposées à la triple concupiscence qui est le caractère principal de notre époque ?

Que les hommes les plus habiles essaient de rétablir dans l'univers parmi les savants et les ignorants, les riches et les pauvres, la mémoire d'un César ou d'un Alexandre devant lequel la terre fit silence !...

Tout ce qui touche de près à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, tout jusqu'aux instruments ignominieux de son supplice, participe à sa gloire et à son immortalité. Encore une fois, que l'on essaie d'expliquer ce phénomène en dehors du surnaturel !

Comme pièce justificative de ces réflexions, nous citons les pages suivantes de la *Cour d'honneur de Marie* :

Ce ne sont point seulement les divers Ordres de l'Eglise qui tous se groupent sous l'étendard protecteur du puissant saint Joseph, patron de l'Eglise universelle ; mais, depuis que l'on s'est aperçu que son haut patronage portait tant de bonheur à ceux qui se réclamaient de son appui, il n'est sorte d'entreprises, de commerces, d'industries, d'enseignes, d'œuvres, de royaumes, de provinces, de castes, de

professions, qui n'arborent aujourd'hui le grand saint Joseph sur leur drapeau!...

N'avons-nous pas à Paris la librairie *Saint-Joseph*, qui vend assurément toute espèce de bons livres, autres que ceux de saint Joseph? Le même phénomène existe à l'étranger, en Angleterre, en Belgique. A Naples, dans la rue *Trinita maggiore*, existe la *librairie Joséphine*, où se trouve non-seulement tout un vaste arsenal d'objets spéciaux à l'usage du culte de saint Joseph, livres, médailles, images, musique, chapelets, mais encore tout l'arsenal des autres dévotions catholiques du Sacré-Cœur, de la très-sainte Vierge et de tous les Saints du Ciel. Et pourquoi blâmerait-on ceux qui ont confiance en saint Joseph, de placer sous son appui tutélaire les entreprises qui ont pour but une pensée honnête et légitime? Par exemple, quelle fut l'intention qui porta le clergé chinois à bâtir la cathédrale de Hong-Kong en l'honneur de saint Joseph? N'était-ce pas afin de concilier à tous les fidèles de cette région lointaine le même appui que nous sollicitons nous-mêmes en France de sa protection souveraine?

L'architecture de cette cathédrale, haute de 50 pieds sous voûte, en style gothique anglais, exerce une impression et un prestige des plus favorables sur toute la population de cette ville, entrepôt d'un commerce immense pour les deux mondes. Tous les efforts du gouverneur chinois et de l'enfer se réunirent pour empêcher cette construction; mais le tranquille saint Joseph, modèle de paix, sut dissiper tous les nuages amoncelés contre l'œuvre, et quand

on fit l'ouverture et la consécration publique et solennelle, tout le clergé de cette vaste cité était présent, les prêtres français des Missions étrangères de Paris, les Pères Dominicains de la province espagnole, les prêtres chinois de la Préfecture apostolique.

Mgr Colombier, évêque-coadjuteur de Cochinchine, qui se trouvait à Hong-Kong, pour motif de santé, pontifiait solennellement. Une multitude immense de catholiques et de protestants attendait au dehors l'ouverture des portes, fermées selon la rubrique. La procession fit le tour de l'église, et quand la foule se précipita dans l'intérieur, ce ne fut qu'un cri immense d'admiration. Après la bénédiction pontificale, l'Evêque prit place sur son siège, et un chœur d'amateurs, de nationalités allemande et anglaise, entonna une hymne en l'honneur de saint Joseph.

Après l'exécution de ces chants, Mgr Colombier prit la parole et fit un très-beau discours sur le respect des temples. Parmi les personnages considérables qui écoutaient religieusement le prélat, on distinguait le Grand Juge de la colonie de Hong-Kong, le Consul général autrichien, le Consul général du Portugal. La solennité se termina par une hymne triomphale en l'honneur de l'Eglise et par la bénédiction pontificale. — Ainsi, il y a maintenant dans cette ville lointaine, entrepôt de tout le commerce de l'extrême Orient, une église, une chapelle et un sanctuaire en l'honneur de saint Joseph. Chaque année, on y célèbre le mois de saint Joseph

et on fait deux grandes neuvaines publiques pour s'assurer sa puissante protection. N'est-ce pas une merveilleuse consolation que d'entendre dire à Mgr Raimondi, préfet apostolique, que saint Joseph fut le premier patron général de tout l'empire chinois, avant de l'être de l'Eglise universelle? — Le culte perpétuel du vénérable Patriarche est exactement observé à Hong-Kong, et c'est l'évêque qui fait lui-même la conférence aux pieux fidèles, toujours avides de l'entendre.

En Italie, la librairie *Joséphine* ou publication d'ouvrages relatifs à saint Joseph suit, comme en France, un mouvement toujours progressif et ascensionnel. Mgr Coppola vient de faire paraître, en cinq volumes in-4°, les *Homélies de saint Joseph*. La cinquième édition du *Manuel* du culte perpétuel de l'immortel Patriarche, vient d'être mise en vente. On remarque avec bonheur que Léon XIII n'est pas moins dévot que Pio IX à saint Joseph.

Le pape actuel est né dans le mois de saint Joseph. Il était évêque de Pérouse où l'on conserve l'anneau nuptial de saint Joseph, et où l'on célèbre chaque année trois fêtes solennelles en l'honneur du chaste Epoux de Marie. Le Conclave où il fut élu Pontife suprême, s'est ouvert le premier jour du mois préparatoire à la fête du virginal Epoux de Marie. Son élection fut acclamée un mercredi, jour consacré à saint Joseph. Son premier acte d'autorité fut d'ordonner une neuvaine solennelle pour préparer les Romains à la fête de l'immortel Protecteur de l'Eglise. Son premier discours au consistoire des cardinaux

eut lieu le 22 mars, et le vénéré Pontife en profita pour leur recommander de prier saint Joseph en vue des besoins généraux du catholicisme et de l'humanité. Tout récemment, il adressa une lettre autographe à la *Revue mensuelle de saint Joseph*, qui se publie à Naples. Il a paru dans cette ville un ouvrage en italien avec discours sur les grandeurs de saint Joseph, par le R. P. de Verhamont. La pieuse revue *Le Promoteur*, qui donne ces nouvelles bibliographiques, fait connaître en même temps les sanctuaires du chef de la Sainte Famille dans les deux mondes.

Les Jésuites français ont construit leur merveilleuse église de Saint-Joseph à Dindigul, au fond de l'Hindoustan, province du Maduré; elle est de style ogival approprié au climat des Indes. Ses immenses fenêtres géminées sont pourvues de vasistas qui laissent à l'air extérieur sa libre circulation. Ses rosaces circulaires sont enrichies de magnifiques verrières de couleur qui reflètent sur le pavé du temple leurs mille nuances. Sa façade est flanquée de deux tours aériennes d'une hauteur de plus de cent pieds. Ses collatéraux sont ornés de tourelles élégantes; et vingt contreforts puissants arc-boutent de concert le monument, et sont tous gracieusement coiffés de campaniles à jour, qui font l'admiration des pauvres Indiens infidèles.

Deux choses attirent les étrangers à Dindigul, la citadelle et l'église Saint-Joseph. Le portail, l'autel, la table de communion sont fabriqués avec le bois le plus précieux des Indes, incorruptible comme le

cèdre, dur comme le chêne et veiné comme le marbre. Ce temple a cent quarante pieds anglais de longueur et quatre-vingts de large au transept. Les innombrables sculptures, œuvre des orphelins indiens, sont d'une beauté ravissante. Les aumônes qui ont permis de mener ce chef-d'œuvre à bonne fin viennent de Chine, d'Amérique, de France, d'Italie et d'Angleterre ; mais après la Chine et les Indes, rappelons encore une fois le prestige de saint Joseph sur les insulaires les plus féroces de la lointaine Polynésie.

## II.

Saint Joseph a été déclaré solennellement protecteur et Patron de l'Eglise universelle ; sa fête a été élevée au rang de double de première classe avec octave et transférée après Pâques, afin qu'on puisse toujours la célébrer. Son culte ne peut sans doute atteindre au culte d'hyperdulie réservé à la Mère de Dieu ; mais il viendra immédiatement après, précédant tous les autres, et sera déclaré suprême dans l'ordre du culte de simple dulie, qui est rendu aux saints. Associé à Marie sur la terre et au ciel, Joseph le sera dans les prières de l'Eglise. On n'invoquera plus Marie sans invoquer Joseph, et on en fera mémoire, il faut l'espérer, dans toutes les fêtes et tous les offices de la sainte Vierge.

C'est pourquoi l'Eglise ne craint pas d'appeler saint Joseph *le soutien du monde*, l'un des appuis sur lequel repose le monde, *columen mundi*. Quelle

parole ! Comme si, en vertu de ses mérites et par déférence à sa prière, Dieu souffrait et conservait le monde, malgré les iniquités qui le souillent de toutes parts.

Le culte béni du père adoptif de Jésus a rayonné au milieu de nous, comme l'étoile du soir à côté de l'étoile du matin. La bienheureuse Vierge et saint Joseph apparaissent unis sur la terre, comme ils le sont dans le ciel ; tous deux brillent sur notre monde agité, et ce n'est pas en vain que l'Eglise attend de leur toute-puissante intercession auprès du Cœur de Jésus sa délivrance et sa victoire.

Le pouvoir de saint Joseph dépasse de beaucoup le pouvoir de tous les anges et de tous les saints ensemble. Car il est tout à la fois puissant sur le cœur de Dieu, puissant sur le cœur de Jésus, puissant sur le cœur de Marie. Qu'est-ce que Dieu pourrait refuser à un saint qu'il a préféré à tous les princes du ciel et de la terre ; qu'il a associé à sa divine paternité ; qu'il a constitué la providence visible de son Fils ; et qui a si dignement rempli cette grande mission ? Qu'est-ce que le Verbe incarné pourrait refuser à celui de qui il a tout reçu sur la terre ; qui lui a fourni, au prix de ses sueurs, toutes les choses nécessaires à la vie ; qui n'a travaillé et n'a vécu que pour lui ; à celui qui l'a tant aimé, si bien servi, entouré de tant de soins et de vigilance ? Que pourrait refuser Jésus à Joseph qu'il a aimé sur la terre, jusqu'à obéir à ses moindres désirs.

Voilà pourquoi l'Eglise, après le témoignage célèbre de sainte Thérèse, déclarant qu'elle n'a jamais

imploré en vain le secours de saint Joseph, a voulu que ce gardien de la Vierge des vierges, que ce père nourricier de l'Enfant Jésus fût aussi son propre gardien et son protecteur, le Patriarche universel du peuple chrétien.

Ainsi donc, à cette invitation de l'Eglise, *Ite ad Joseph*, répondons par une indicible confiance et mettons sans cesse entre les mains de ce vénéré patriarche toutes nos peines, tous nos soucis.

Ayons donc confiance et prions. Pendant le mois de mars spécialement dédié à saint Joseph, sachons en profiter pour l'intéresser efficacement en notre faveur, pour faire descendre sur nous, sur nos familles, sur l'Eglise, sur la France ses paternelles bénédictions. Ce n'est pas sans motif que Dieu a réservé à nos malheureux temps une connaissance plus étendue des grandeurs et du pouvoir de cet incomparable Patriarche, ainsi que la proclamation de son protectorat sur l'Eglise universelle. Il a voulu sans doute proportionner le remède au mal, opposer à d'extrêmes besoins une puissance d'intercession qui ne connaît pas de limites.

### III

Depuis la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie et de la publication du décret de l'auguste Pie IX proclamant saint Joseph Patron de l'Eglise catholique, le culte de ce glorieux Patriarche a fait des progrès merveilleux. Le Seigneur

a récompensé par de nombreux prodiges et des grâces spéciales la confiance des fidèles en ce puissant protecteur. Il nous a semblé bon de recueillir les nombreux témoignages du crédit de saint Joseph auprès de Jésus et de Marie. Voilà pourquoi, encouragé par la bénédiction réitérée de Pie IX, nous avons entrepris sous le titre de *Propagateur de la dévotion à saint Joseph*, une pieuse *Revue* mensuelle, afin de rapporter les diverses faveurs obtenues par la médiation toute-puissante du virginal Epoux de Marie. Dieu a daigné bénir nos intentions. Dès la première année, le *Propagateur de la dévotion à saint Joseph* a compté un grand nombre d'abonnés dans les quatre parties du monde, et jusque dans les îles les plus éloignées de l'Océanie.<sup>1</sup> Tous les jours, depuis dix-neuf ans, le courrier nous apporte de touchantes relations des bienfaits accordés aux Enfants de Marie, fidèles à invoquer le chef de la Sainte-Famille. Dans l'impossibilité de les publier tous dans notre recueil mensuel dont plusieurs années sont déjà épuisées, nous nous sommes décidé à réunir dans cet ouvrage les plus intéressants de cette collection et de ceux que nous avons en réserve.

Dans les familles où l'on a conservé l'usage salutaire de faire la prière du soir en commun, on pour-

(1) Pendant les quatorze premières années, cette publication a porté le titre de *Propagateur de la dévotion à saint Joseph*. A dater de décembre 1876, elle a pour titre : *Annales du culte de saint Joseph et de la sainte Famille*. Revue mensuelle de 54 pages, prix 2,50. — 20 francs pour dix abonnements à la même adresse. Adresser les demandes au Directeur des *Annales*, à Sainte-Foy-Lyon (Rhône).

rait lire en terminant un de ces traits ; ce serait un excellent moyen, en réitérant tous les jours ce récit pendant un an, de graver en caractères ineffaçables dans le cœur des enfants et des serviteurs une confiance sans bornes dans le Saint placé dans le ciel le plus près de Jésus et de Marie. On pourrait faire de même dans les collèges catholiques, après la classe, comme récompense du travail et de l'attention des élèves. Quoi qu'il en soit, il est bon de ne pas lire un grand nombre de traits à la fois.

Quant au merveilleux des faits que nous rapportons, il ne nous appartient pas de les qualifier. « Ceux qui n'ont jamais reçu de faveurs extraordinaires, ont quelquefois de la peine à les croire ; mais ils doivent considérer que, si en cette matière, c'est simplicité de tout croire, ne vouloir rien croire, c'est témérité. » (*Sainte Thérèse.*)

La société actuelle, infectée de naturalisme et de libéralisme, se rapproche tous les jours de l'antique paganisme. Il n'y a donc rien d'étonnant, comme le faisait remarquer, avec de justes raisons, Pie IX de sainte mémoire, si Dieu, pour maintenir la foi des chrétiens, multiplie les prodiges comme dans les premiers siècles de l'Eglise. Les guérisons et les conversions merveilleuses opérées depuis nombre d'années à Notre-Dame de la Salette, à Lourdes et à Pontmain, prouvent bien que le bras de Dieu n'est pas raccourci.

*Lyon, le 18 avril 1880, en la fête du Patronage de S. Joseph.*

## DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

---

Conformément au décret d'Urbain VIII, je déclare que les grâces, les révélations et les faits rapportés dans cet ouvrage ne sont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et par le Saint-Siège, au jugement infallible duquel j'entends soumettre ma personne et mes écrits, et dont je m'honorerai toujours d'être le fils respectueux et dévoué, croyant tout ce qu'il enseigne lui-même, parce que seul, il a le dépôt de la sainte doctrine, de la foi et de l'unité catholiques.

J. M. J.

# ANNÉE MISÉRICORDIEUSE

DE

# SAINT JOSEPH

---

---

## JANVIER.

---

### 1. — La dévotion à saint Joseph agréable à Jésus.

Rien de plus consolant dans cette vallée de larmes que de pouvoir, malgré notre extrême indigence, faire quelque chose d'agréable à Jésus mort sur la croix par amour pour nous. Or le Sauveur a déclaré lui-même qu'il récompenserait ses serviteurs fidèles à honorer son père nourricier tous les jours de leur vie, comme l'on peut le voir dans la vie d'une illustre pénitente dont voici un extrait :

Sainte Marguerite de Cortone a prouvé au monde tout ce que peut saint Joseph pour retirer de l'abîme les pécheurs pour qui il semble qu'il n'y a plus d'espoir. Après son étonnante conversion, elle se sentit touchée des sentiments de la plus vive reconnaissance envers saint Joseph ; Jésus prit soin lui-même d'augmenter ces sentiments dans le cœur de l'illustre pénitente. On sait que notre divin Sauveur vint lui-même plusieurs fois au secours de sa servante, qui luttait contre le démon par

d'es austérités et des pénitences qui faisaient frémir la nature. Dans une de ces apparitions, elle entendit ces paroles de la bouche de son divin Consolateur : Ma fille, si vous voulez m'être très-agréable, ne laissez passer aucun jour sans payer à mon père nourricier, à mon bien-aimé Joseph, un tribut de louanges et de bénédictions.

2. — Les trois diamants de la B. Marguerite, dominicaine.

La bienheureuse Marguerite, de l'ordre de Saint-Dominique, avait continuellement à la bouche les noms sacrés de Jésus, de Marie et de Joseph; il était facile de comprendre en l'entendant parler qu'elle les conservait aussi très-amoureusement dans son cœur; car souvent dans ses ravissements de tendresse, elle s'écriait : Quel trésor, quel grand trésor je porte dans mon cœur ! En effet, après sa mort, on trouva, au milieu de son cœur, trois pierres précieuses d'une eau admirable; sur la première était peinte l'image de Jésus, celle de Marie sur la seconde, celle de saint Joseph sur la troisième. Oh ! combien mon cœur serait heureux de posséder ces trois diamants : Jésus, Marie et Joseph. (*Annales dominicaines.*)

3. — Dévotion à saint Joseph, marque de prédestination.

Le P. Jean d'Allosa, dans le livre intitulé : *Affections et Amour à son Joseph*, rapporte qu'il a connu un religieux qui apparut, quelques mois après sa mort, à un autre religieux de son Ordre, et lui dit qu'il souffrait dans le Purgatoire des tourments horribles pour avoir

mal rempli ses devoirs, et qu'il avait couru de grands dangers de se damner ; mais que le Seigneur l'avait préservé, parce qu'il avait été dans sa vie très-dévôt au glorieux saint Joseph, qui, comme Père adoptif de Jésus, est très-puissant à son divin tribunal, et que, par son intercession, il avait obtenu la grâce de réformer sa vie.

#### 4. — Combien Marie désire qu'on honore saint Joseph.

Un religieux exhortait un jour le pieux Balthazar Alvarez à se recommander à saint Joseph, dont il lui présentait l'image, le Père lui répondit : « Vous avez raison, c'est précisément ce que m'a dit la Mère de Dieu dans une certaine circonstance. » Le religieux, émerveillé de cette réponse, courut chez le frère infirmier, et lui demanda s'il savait quelque chose de la dévotion du malade envers saint Joseph. Cet infirmier était le frère Sancion, qui avait été le compagnon du Père dans son voyage à Rome, et qui, depuis longues années, vivait dans sa familiarité ; ce qui n'avait pas peu contribué à faire de lui un homme de grande oraison et d'une vertu fort remarquable. Voici quelle fut sa réponse : « Je me rappelle qu'au sortir de la maison de Lorette, il me dit qu'il venait de concevoir une grande dévotion pour le glorieux saint Joseph. »

Ne peut-on pas induire de là que la divine Marie apparut au Père dans sa maison de Lorette ; qu'elle l'instruisit, comme sa maîtresse, sur certains points qui intéressaient de près sa perfection et son salut, et lui recommanda notamment d'avoir pour saint Joseph une dévotion spéciale ? Or, je trouve en cela seul un indice certain du bien que lui voulait la Reine des vierges, en

récompense, sans doute, de l'amour qu'il lui portait. De même, en effet, que le Fils de Dieu incline ses amis à la dévotion envers sa Mère, en signe de l'amour qu'ils ont pour lui, de même, la divine Marie insinue à ceux qu'elle aime des sentiments de tendresse pour son Époux, et voit en cela la preuve de leur vénération et de leur amour pour elle. (*Vie du P. Balhasar Alvarez.*)

5. — Le petit enfant guéri par saint Joseph.

On nous écrit de la Ciotat :

« Un enfant, nommé Lucien Chevalier, âgé de cinq ans et demi, se trouvait atteint de la triste maladie du croup. Je le visitais depuis quelques jours et je voyais avec peine les progrès incessants de ce mal terrible. Attaché à ce petit enfant, élève du collège où j'étais employé, je me tenais matin et soir au courant de son état. Le 9 juin, il fut désespérant ; je vis le malade à onze heures ; une famille en larmes l'entourait et je ne me sentais pas la force de donner à ses parents un espoir que je n'avais pas. A trois heures après-midi, on vient me chercher à la hâte pour lui faire quelques prières ; j'obéis et retournai le cœur serré à la vue des souffrances de ce petit ange. Vers les six heures, on revient me chercher en me disant que je n'aurai peut-être pas le temps de le revoir en vie. Je me hâte... mais je retourne sur mes pas ; une idée m'est venue... il faut prendre une médaille de saint Joseph ; il est si puissant ; il connaît ma grande confiance en lui. Je suis cette inspiration ; j'entre dans la chambre de l'enfant ; je donne à sa tante la médaille de saint Joseph en la priant de la suspendre au cou du malade et en lui disant : « Voilà son dernier médecin. » Celle-ci

se précipite à genoux devant la sainte image et reste quelque temps répandant des larmes et des prières. Elle se lève et suspend la médaille au cou de son neveu. Celui-ci s'efforçait de parler; mais on ne pouvait pas l'entendre. Je récite sur lui les saints Evangiles et fait dire à tous un *Pater* et un *Ave* en l'honneur de saint Joseph. Je pars et en sortant je dis à ce grand Saint : Si vous sauvez cet enfant, je m'engage à faire porter par la famille un *ex-voto* à votre autel et à inspirer à votre protégé une grande dévotion envers vous. Je rentre chez moi calme, tranquille.

» On ne l'était pas auprès du malade, le mal empirait; l'enfant étouffait; au milieu de la nuit, on s'aperçoit qu'il remue les lèvres, on s'approche; on l'écoute et avec beaucoup de peine on distingue ces paroles: « Faites-vous ce que M. l'abbé X. a dit? — Et qu'a-t-il dit? » L'enfant remue les lèvres, mais on ne le comprend pas. On ajoute: « A-t-il dit de prier saint Joseph?... Est-ce ce que tu veux dire?... » L'enfant avec une certaine force et un certain empressement incline la tête; il a dit « oui. » On prie comme en effet je l'avais recommandé, et au râle de la mort succède un rapide sommeil. L'enfant respire toujours, on continue de prier. Il se réveille, il est mieux, il parle. Les larmes cessent de couler et l'on remercie saint Joseph. Le médecin vient de très-bon matin; il est étonné de ce qu'il voit. Ma visite suit de près la sienne; je trouve la joie sur tous les visages; mon petite Lucien s'amuse assis sur son lit avec des jouets qu'il avait demandés. Le lendemain l'enfant se lève, vient au-devant de moi et me dit qu'il aime bien saint Joseph. N'avait-il pas raison?

» Depuis, l'enfant revêtu de bleu et portant une grande médaille de son protecteur, est connu dans le pays sous

ce nom : « *Le petit guéri par saint Joseph.* » Il l'aime toujours, et le dimanche à la messe il aime à se placer sous l'*ex-voto* que ses parents ont suspendu à côté de l'autel du nourricier de Jésus enfant.

» Voilà simplement et pour la plus grande gloire de saint Joseph ce que vérité et la reconnaissance m'obligeaient de raconter.

» L'abbé X..., prêtre. »

#### 6. — Culte de saint Joseph propagé par sainte Thérèse.

Voici les paroles mêmes de la Sainte :

Par reconnaissance pour les signalés bienfaits de mon puissant Protecteur, je déployais pour sa fête tout le zèle dont j'étais capable. Je voulais qu'elle se célébrât avec la pompe la plus solennelle et avec la plus élégante richesse. Je voudrais persuader à tout le monde de l'honorer d'un culte particulier. Jusqu'ici, j'ai toujours vu les personnes qui ont eu pour lui une dévotion vraie et soutenue par les œuvres, faire des progrès dans la vertu ; car ce céleste Protecteur favorise, d'une manière frappante, l'avancement spirituel des personnes qui se recommandent à lui. Déjà, depuis plusieurs années, je lui demande, le jour de sa fête, une faveur particulière, et j'ai toujours vu mes désirs accomplis. Si, par quelque imperfection, ma demande s'écartait tant soit peu du but de la gloire de Dieu, il la redressait admirablement dans la vue de m'en faire retirer un plus grand bien (*Vie de la sainte écrite par elle-même*).

Une des gloires de la mission providentielle de sainte Thérèse dans ces derniers siècles, a été de propager le culte de saint Joseph dans toute l'Eglise catholique. Elle

a été, dit Patrignani, une étoile des plus resplendissantes, un des plus beaux diamants de la couronne de saint Joseph. Elle a été choisie de Dieu pour étendre son culte dans le monde entier et pour mettre en quelque sorte, la dernière main à ce grand ouvrage.

C'est elle qui a fait bâtir le premier temple en son honneur : avant elle saint Joseph n'avait que des chapelles. L'église d'Avila, berceau de la réforme du Carmel, paraît donc avoir été la première. Sur dix-sept monastères que sainte Thérèse a fondés après celui d'Avila, il n'y en eut que cinq qui ne furent point dédiés à saint Joseph, mais dans tous elle implantait son culte, les mettait tous sous sa garde et faisait toujours placer au-dessus d'une des portes la statue de ce glorieux Protecteur. De plus elle mit de ses propres mains, à la porte d'entrée de tous ses monastères, l'image de la Sainte Vierge et de saint Joseph fuyant en Egypte.

Dans le livre admirable de ses *Avis*, elle dit à ses religieuses : « Quoique vous honoriez plusieurs Saints comme vos protecteurs, ayez cependant une dévotion toute particulière envers saint Joseph, dont le crédit est si grand auprès de Dieu. »

Sainte Thérèse a légué à tout son ordre les saintes ardeurs de son zèle. A son exemple, le Carmel n'a cessé de travailler à étendre le culte de saint Joseph. Sur la fin du dix-septième siècle, on comptait déjà dans ce seul ordre plus de cent cinquante églises dédiées à saint Joseph.

Dès que sainte Thérèse eut commencé, tous les ordres religieux adoptèrent à l'envi cette dévotion et la propagèrent de toutes leurs forces. Nous n'oserions dire, dans la crainte de paraître exagéré, quoiqu'en restant au-dessous de la vérité, combien d'églises, de chapelles, de

confréries et d'associations proclament saint Joseph dans tout l'univers, et attestent ses nombreux bienfaits.

7. — Le chapelet en l'honneur de saint Joseph.

Le P. Antoine Natali, de la Compagnie de Jésus, célèbre missionnaire, avait un grand attrait pour la vie intérieure et par conséquent une grande dévotion à saint Joseph. C'est pourquoi il ne manquait aucune occasion de le faire honorer. Il publia entre autres un opuscule où il engageait tous les chrétiens à le vénérer spécialement; il se proposait d'en faire un second sur ses vertus et ses prérogatives, mais la mort prévint l'exécution de ce pieux dessein. Il arrosa de ses sueurs apostoliques le tiers de la Sicile, et pour en assurer le fruit, il mettait chacune de ses missions sous la protection de saint Joseph. Entre autres hommages qu'il lui rendait, il récitait chaque jour un chapelet de prières qu'il avait lui-même composées en son honneur. Quoique les grains en fussent d'une matière extrêmement commune, il le regardait comme quelque chose de précieux, parce que, disait-il, c'était le chapelet de saint Joseph. Un jour il le perdit : cet accident lui fut aussi sensible que le serait à un avaro la perte d'un trésor. Il pria le saint de le lui faire retrouver, et ce ne fut pas en vain, car un matin qu'il faisait son action de grâces après la messe, un enfant plein de grâce et de beauté s'approcha de lui d'un air de connaissance et lui remit le chapelet. (*P. Patrignani*).

## 8. — Guérison de la sœur Anne-Thérèse.

Ce fut à la prière de sa dévote servante Claire-Marie de la Passion que saint Joseph guérit la sœur Anne-Thérèse de l'Incarnation d'une maladie déclarée incurable. Cette infortunée religieuse était affligée d'un affeux polype dans le nez, qui, au dire des médecins étendait ses branches jusque dans l'œil et devait nécessairement aboutir à la mort. La vénérable Claire visitant un jour la malade, lui dit : « Ayez bon courage, ma chère sœur, saint Joseph aura soin de vous. » Puis se tournant vers une image du bienheureux patriarche : « Glorieux saint Joseph, lui dit-elle, par la joie que vous aviez de tenir l'Enfant Jésus dans vos bras, et par l'amour pure que vous portiez à la Reine des vierges votre chaste Épouse, je vous prie de m'accorder cette grâce. » Le lendemain, après la sainte communion faite à cette intention, elle retourna auprès de la malade qu'elle trouva plus souffrante avec un mal de tête horrible, le nez enflé et d'une couleur qui semblait annoncer la gangrène. La dévote servante de saint Joseph n'en fut ni déconcertée ni troublée ; d'un air plus assuré et plus gai que jamais elle dit à la sœur Anne : « Ayez confiance, ma chère sœur, vous guérirez, saint Joseph veut vous faire cette grâce ; pour l'obtenir j'ai promis de faire dire trois messes et d'habiller un pauvre en son honneur. » Puis elle lui dit de se moucher. La malade répugnait à le faire à cause de la grande douleur qu'elle éprouvait. « Obéissez, ma chère sœur, reprit la vénérable Claire, obéissez, vous vous en trouverez bien. » Elle obéit, mais elle sentit une douleur si violente qu'il lui sembla que sa tête se fendait.

Aussitôt après elle éternua, et en même temps le cerveau se débarrassa des éléments de cette douloureuse maladie. Le germe du polype une fois dehors, la malade se trouva bientôt guérie, au grand étonnement des médecins et des chirurgiens qui ce jour-là même vinrent la voir et vérifier par eux-mêmes la réalité du prodige, dit le P. Patrignani.

### 9. — Confiance en saint Joseph récompensée.

Les religieuses Augustines d'Anvers avaient, dans l'intérieur de leur monastère, une belle chapelle de saint Joseph célèbre par les grâces extraordinaires qu'on y obtenait. Parmi ces religieuses, il y en avait une nommée Élisabeth, qui, depuis plus de trois ans, souffrait de la pierre ; ses douleurs étaient si vives, qu'elles lui donnaient une fièvre brûlante et la faisaient tomber en défaillance. Les médecins, de leur côté, jugeant la maladie trop grave et trop avancée pour céder aux efforts de leur art, se déclarèrent dans l'impossibilité de la guérir. Cette infortunée religieuse, se voyant abandonnée des hommes, s'adressa avec une grande confiance à saint Joseph, qu'elle avait toujours beaucoup aimé. Elle se ceignit les reins d'une ceinture bénite sous son invocation. Elle ne cessait, jour et nuit, de le prier et de le faire prier ; sa confiance allait en augmentant dans son cœur, au point qu'un jour elle ne craignit pas de dire à la prieure : « Oui, ma mère, je guérirai ; soyez sûre qu'avec l'aide de saint Joseph, je serai bientôt délivrée du mal qui me tourmente. » Elle continuait à solliciter sa guérison, et toujours avec une nouvelle ferveur, lorsque, le 10 juin 1659, pâmée de douleur

entre les bras de ses compagnes qui la soutenaient en pleurant, elle se laissa tomber à genoux devant l'image de saint Joseph, le conjurant avec larmes de la soulager. Tout à coup elle cessa de souffrir. En même temps elle sentit qu'elle était délivrée de l'affreuse maladie qui la tourmentait si cruellement. Un médecin hérétique étant venu visiter la malade, qu'il avait vue dans un si triste état, confessa ingénument qu'une telle guérison ne pouvait être que miraculeuse.

#### 10. — Protection de saint Joseph.

La vénérable sœur Claire-Marie de la Passion s'est distinguée parmi les dignes filles de sainte Thérèse par une confiance sans bornes dans le saint Époux de Marie. Saint Joseph était son refuge dans toutes ses nécessités. En voici un exemple entre mille : Une sœur qui l'avait accompagnée à Rome, pour l'aider à y fonder un monastère, devait la quitter pour retourner dans le sien. La sœur Claire craignit que cette sortie, dont on ignorait au dehors les raisons, ne nuisit à la réputation du nouveau couvent. Dans cette perplexité, elle s'adressa à saint Joseph : « O mon bien-aimé protecteur, lui dit-elle, vous voyez à quel état d'abjection va être réduite cette pauvre petite maison de la Reine du Ciel votre chaste Épouse. » A l'instant, elle entend intérieurement ces paroles : *Tertia die resurget*. « Elle ressuscitera le troisième jour. » L'événement prouva la vérité de cette prédiction. « Elle me remplit de joie, dit Claire, dans l'espérance que, comme la Passion de Jésus-Christ avait commencé par les opprobres et abouti à la gloire de la résurrection, de même cette maison, après quelques

jours d'épreuves, aurait aussi sa résurrection glorieuse; c'est ce qui arriva en effet, et par des moyens que je n'aurais jamais pu imaginer. (*Patrignani*).

#### 11. — Les larmes d'un pieux écolier.

Un pieux jeune homme faisait ses études afin de se préparer au sacerdoce. Il désirait vouer sa vie au service de Dieu et au salut des âmes. Malheureusement, il éprouvait une telle difficulté pour la langue latine, que son généreux instituteur perdit patience et désespéra un instant du succès. Les larmes du pieux écolier, son application et sa piété firent néanmoins prolonger l'épreuve. « Mon cher enfant, dit le vénérable pasteur, je ne vois qu'un moyen de sortir de là, c'est de te mettre sous la protection de saint Joseph, de le prier et supplier ardemment de t'accorder les talents que tu n'as pas; autrement, nous resterons en chemin. Allons, prends courage, j'unirai mes prières aux tiennes, et j'ai la douce confiance que nous serons exaucés, car tout est promis à la prière persévérante. » Le jeune étudiant se jeta entre les bras de saint Joseph, et le pria avec tant de ferveur que le bon Patriarche le prit sous son patronage d'une façon merveilleuse. L'esprit du jeune homme s'ouvrit peu à peu, ses talents se développèrent et il termina ses classes avec succès. Rentré au grand Séminaire, il s'y distingua par ses lumières autant que par ses vertus et reçut le sacerdoce avec honneur. Nommé successivement professeur de dogme, de morale, supérieur et enfin vicaire-général, il a été pendant de longues années la lumière et le conseil de la plupart des prêtres qu'il a dirigés à son tour. Ce qu'on remarquait par-des-

sus tout en cet homme de Dieu, c'était sa confiance et sa reconnaissance envers saint Joseph, son généreux bienfaiteur. Apprenons de là combien est puissante sur le cœur de Dieu la prière humble et persévérante qu'on lui adresse, par l'entremise du saint Epoux de Marie.

## 12. — Les tentations vaincues.

Deux causes, dit le père Barry, rendent difficile le récit des grâces signalées que le chaste Epoux de la glorieuse Vierge Marie a obtenues en faveur de ceux qui ont eu recours à lui dans les tentations et les combats intérieurs. D'abord, ces grâces sont si nombreuses, que leur multiplicité même empêche de les regarder comme extraordinaires. Ensuite la plupart de ceux qui obtiennent ces faveurs désirent les conserver secrètes. L'expérience d'un long et pénible ministère, continue le père Barry, me permet d'affirmer qu'aucun secours n'est plus efficace que celui de saint Joseph pour remporter d'éclatants triomphes sur soi-même. Que les dévots à saint Joseph s'en entretiennent pieusement entre eux, se racontant les faveurs dont chacun d'eux a été favorisé, ils verront que les grâces qu'ils ont obtenues l'ont été par tous. J'ai connu des personnes qui ne pouvaient mettre de frein à leur langue toujours portée à la médisance, ou aux plaisanteries piquantes, ou aux paroles inutiles ; j'en ai vu dont le cœur était tellement ulcéré par la haine qu'elles ne pouvaient ni voir leurs ennemis ni en entendre parler sans se sentir émues ; j'en ai rencontré dont l'imagination était tellement obsédée par des représentations impures, que leurs prières et leurs méditations devenaient pour elles non-seulement un sup-

plice, mais une cause toujours renaissante de lamentables dangers et pour l'âme et pour le corps ; elles ont toutes eu recours à saint Joseph, et leurs tentations ont été surmontées, et les périls ont été éloignés, presque toujours pour ne plus revenir. (*Traduit des Bollandistes.*)

### 13. — Le père consolé par un ange.

Un seigneur fort dévot à saint Joseph avait coutume de célébrer tous les ans sa fête avec toute la ferveur possible. Il avait trois enfants : l'un d'eux mourut le jour même de la solennité ; l'année suivante, à pareil jour, le second mourut. Cette double perte affligea ce bon père, au point de lui faire prendre le parti de renoncer à célébrer une troisième fois la fête du saint dans la crainte où il était d'y perdre son troisième et dernier fils. Puis, soit pour obéir à sa peur, soit pour dissiper ou tromper son chagrin et ses inquiétudes, il entreprit un voyage. Tandis qu'il marchait tout pensif il leva les yeux et aperçut deux jeunes gens pendus à un arbre. En même temps un ange lui apparut et lui dit : « Vois-tu ces deux jeunes gens ? Sache donc que tes deux fils auraient fini comme eux s'ils avaient vécu ; mais parce que tu étais dévot à saint Joseph, il a obtenu de Dieu qu'ils mourussent dans leur enfance, afin d'épargner à ta maison le déshonneur qu'ils lui auraient fait, et surtout de leur assurer à eux-mêmes, par cette mort prématurée, la vie éternelle. Va célébrer la fête du saint, et ne crains rien pour l'enfant qui te reste ; il sera évêque et aura une longue vie. » Les choses arrivèrent comme l'ange les avait prédites. (*P. Patrignani.*)

P.

## 14. — Admirable conformité à la volonté de Dieu.

C'était au milieu d'une épidémie qui dévorait toute une contrée, mais qui sévissait plus particulièrement sur les pauvres. Un prêtre charitable entre dans une écurie basse et humide, où souffrait une victime de la contagion. Que voit-il? Un vieillard moribond étendu sur des haillons dégoûtants. Il était seul; une botte de foin lui servait de lit. Pas un meuble, pas une chaise : il avait tout vendu les premiers jours de sa maladie, pour se procurer quelques gouttes de bouillon. Aux murs noirs et dépouillés, pendaient une hache et deux scies, c'était là toute sa fortune, avec ses bras, quand il pouvait les mouvoir. Mais, alors, il n'avait pas la force de les soulever. — Prenez courage, mon ami, lui dit le confesseur, c'est une grande grâce que le Seigneur vous fait aujourd'hui; vous allez bientôt sortir de ce monde où vous n'avez que des peines. — Que des peines? reprit le moribond d'une voix éteinte, vous vous trompez; j'ai pris saint Joseph pour mon patron et mon modèle, et, comme lui, je ne me suis jamais plaint de mon sort. Je n'ai connu ni la haine, ni l'envie, mon sommeil était tranquille. Je me fatiguais le jour, mais je me reposais la nuit. Les outils que vous voyez me procuraient du pain que je mangeais avec délices. J'étais pauvre, à la vérité, mais saint Joseph l'était autant que moi et je me suis assez bien porté jusqu'à ce jour. Si je reprends la santé, ce que je ne crois pas, j'irai au chantier et je continuerai de bénir la main de Dieu, qui jusqu'à présent a pris soin de moi. — Le prêtre, étonné, ne savait trop que répondre à un tel malade. Il se remit cepen-

dant, et lui dit : « Mon ami, puisque la vie ne vous a pas été fâcheuse, vous ne devez pas moins vous résoudre à la quitter, car il faut se soumettre la volonté de Dieu. — J'ai su vivre, reprit le moribond d'une voix ferme, je saurais mourir. Je rends grâces à Dieu de m'avoir donné la vie et de me faire passer par la mort pour arriver à lui ; je sens le moment, le voici. Adieu, mon père!... »

C'est ainsi que vécut et mourut, plein de calme, ce pieux ouvrier, cet homme juste, qui avait pris saint Joseph pour son patron et son modèle. Soyons aussi, durant ce mois et toujours les imitateurs de ce grand saint.

#### 15. — Vœux exaucés.

Saint Joseph a exaucé les vœux des familles qui lui avaient recommandé leurs jeunes gens appelés en 1870, sous les drapeaux de la défense nationale. Voici comment s'exprime une pieuse mère du département de l'Aude : « Grâce à saint Joseph nous avons eu la consolation de voir l'un de nos plus grands chagrins se changer en une joie ineffable. Le bien-aimé Patron des familles, en qui nous avons mis toute notre confiance, vient de rendre à nos embrassements et à notre amour le plus jeune de nos fils. Nous l'avons reçu comme un ressuscité, car on nous avait dit qu'il avait été tué dans les derniers combats près de Belfort. Il nous est arrivé sain et sauf, après des souffrances inouïes ; et il avoue lui-même qu'il n'aurait pas échappé aux attaques ni aux poursuites des Prussiens sans une protection miraculeuse. Jugez de notre bonheur en le revoyant ; nous l'avions pleuré quinze jours comme mort. Oh ! béni soit

saint Joseph qui a préservé notre enfant de tant de périls et l'a rendu à notre affection ! Pourrons-nous jamais l'en remercier assez ? »

. 16. — Sauvé du naufrage.

Des âmes pieuses, en méditant sur la fuite de la sainte famille en Egypte, ont eu l'heureuse inspiration d'honorer saint Joseph comme patron des voyageurs. Voici un exemple dans lequel cette pensée a été merveilleusement récompensée.

Un jeune homme, engagé dans la marine marchande, quittait sa ville natale, il y a trois ans, pour se rendre du Havre à Marseille. Sa pieuse sœur, en lui disant adieu, avait placé dans la poche son habit, une statuette de saint Joseph, et avait prié ce grand saint de bénir le voyage et de ramener sain et sauf son frère bien-aimé. — Lorsque le vaisseau fut à peu près en face de Cadix, le capitaine commanda au jeune homme d'aller resserer la corde d'un mât qui malheureusement était pourrie. Pendant que celui-ci exécute l'ordre qui lui était donné, la corde se rompt ; il est précipité au fond de l'abîme. Il y demeure une heure entière, essayant toujours, en nageant et en combattant contre les flots, de rejoindre le navire, qui semblait fuir à mesure qu'il s'en approchait. Déjà ses mains se paralysaient et ses forces épuisées se perdaient sans retour, lorsqu'il se ressouvint de la petite statue de saint Joseph et de la prière de sa sœur. A l'instant, son courage se ranime ; il invoque avec foi et confiance son bienheureux Protecteur, et promet de faire dire une messe en son honneur s'il le sauve de cet imminent danger. Aus-

sitôt sa prière est exaucée, il se sent soutenu sur les flots par une main invisible; et il parvient à atteindre le navire au moyen d'une corde que lui jette le capitaine. Sauvé par une protection visible de saint Joseph, notre reconnaissant jeune homme s'est empressé d'accomplir son vœu. Il a assisté à la messe d'action de grâces avec toute sa famille; et il a prié l'Epoux de Marie de le préserver et de le délivrer à l'avenir de tout dange

#### 17. — Secours dans un grand danger.

Un religieux de Mont-Ferrat se représentait avec une dévotion tout à fait singulière saint Joseph conduisant en Egypte l'Enfant Jésus et sa Mère. Ce qui suit prouvera combien ses pratiques de piété pour honorer ce voyage était agréable au guide de la sainte Famille. En effet, un soir qu'il retournait à son monastère, il s'égara dans les montagnes, au milieu des forêts et des chemins sans issue; il se voyait exposé à passer la nuit loin de son monastère, en danger d'être dévoré par les bêtes sauvages. Il se trouvait dans la plus grande perplexité, quand il aperçut un vieillard qui conduisait une dame de la figure la plus noble assise sur un âne et tenant un enfant dans ses bras. Cette rencontre fit le plus grand plaisir au religieux, surtout quand le vieillard lui eut dit qu'il allait lui-même au bourg où se trouvait le monastère. Ils firent la route ensemble, abrégeant la longueur du chemin par une pieuse conversation qui remplissait le cœur du religieux d'une joie qu'il n'avait jamais éprouvée. Mais sa joie fit place à la reconnaissance lorsqu'arrivé à sa destination son conducteur disparut subitement. Il vit dans ce qui venait de lui arri-

ver une preuve que saint Joseph aimait sa manière de l'honorer, et surtout qu'il est toujours prêt à secourir ses serviteurs. (*Tiré des Bollandistes.*)

#### 18. — Dévotion à la sainte Famille.

La bienheureuse Agathe de la Croix était transportée hors d'elle-même quand on parlait devant elle de la sainte Famille. Les heures s'écoulaient trop rapides pour son amour, qui ne pouvait se rassasier d'entendre expliquer les grandeurs et surtout les bontés infinies de Jésus, de Marie, de Joseph. Elle fut elle-même l'objet d'une de ces grâces particulières dont le récit la comblait d'une sainte allégresse. Elle se disposait un jour au sacrement de la Pénitence, elle faisait son examen après s'être mise sous la protection de ses protecteurs chéris. Tout à coup elle vit devant elle notre bonne dame, la glorieuse Vierge Marie, tenant son Fils dans ses bras, ayant à côté d'elle saint Joseph, son très-chaste époux ; un rayon parut s'échapper du cœur de Jésus vrai soleil de justice, il pénétra jusqu'à l'âme de la bienheureuse Agathe et lui fit découvrir un léger manquement à la charité dont elle s'était rendue coupable et dont elle avait perdu le souvenir. Ce rayon de lumière lui inspira en même temps un sincère regret de ses fautes et un ferme propos de s'amender, tout en lui donnant l'heureuse assurance du pardon. Puis les trois saints visiteurs l'entretinrent avec une extrême bonté et la laissèrent avec un grand accroissement d'amour de Dieu et du prochain.

## 19. — Débiteurs fidèles.

Voici un trait arrivé en 1860 et qui prouve une fois de plus avec quelle sollicitude saint Joseph veille sur les congrégations religieuses.

La supérieure d'une grande communauté du diocèse de Viviers se trouvait dans la peine. Elle avait une dette assez importante à payer prochainement, et la caisse de la maison était vide : si bien vide qu'on n'avait pas pu pourvoir aux dépenses ordinaires. A qui s'adressera cette bonne supérieure pour sortir de son embarras? Emprunter de l'argent : elle aurait pu le faire à la rigueur ; toujours il y avait à cela, dans la circonstance, un certain inconvénient. Elle prend un moyen plus simple et aussi plus prompt, elle a recours au chef de la Sainte-Famille. Tandis que, de son côté, elle sollicite avec ferveur son assistance, elle recommande à plusieurs de ses filles de le prier en union avec elle, sans rien leur dire du motif de sa demande. Le bon Père saint Joseph ne se laissa pas prier longtemps. Quelques jours se passèrent, et des débiteurs de la Communauté, sur lesquels on était bien loin de compter, se présentèrent d'eux-mêmes à la porte du couvent, les mains pleines d'argent ; c'était évidemment saint Joseph qui les avait amenés. La pieuse supérieure s'empressa de signaler ce bienfait à la reconnaissance de la Communauté ; tous les cœurs se réunirent dans de ferventes actions de grâces envers leur saint bienfaiteur.

## 20. — Jeûne récompensé.

La vénérable sœur Cécile Portaro, de Milan, du tiers-ordre de saint François, jeûnait en l'honneur de saint Joseph, tous les mercredis, au pain et à l'eau. Il est impossible de dire les grâces abondantes qu'elle obtint par son intercession ; mais la plus signalée fut, sans contredit, la grâce qu'elle reçut dans un long voyage. Elle avait fait un pèlerinage à Notre-Dame de Trapani en Sicile, en compagnie de plusieurs autres religieuses : voilà qu'au retour ellesse voient tout à coup abandonnées sur le bord de la mer par leurs infidèles conducteurs. La nuit était obscure, la solitude affreuse ; aussi rien ne peut exprimer l'excès de terreur dont elles furent saisies, lorsqu'elles entendirent le bruit de plusieurs pas qui se dirigeaient vers elles. Leurs cœurs se glacent de plus en plus à mesure que ce bruit approche : bientôt elles peuvent distinguer, malgré les ténèbres, un vieillard vénérable, en costume complet de pèlerin, et le bourdon à la main. Il les aborde, et il s'offre à leur servir de guide, car elles lui paraissaient égarées.... « Sans doute, ajoutet-il, sans doute, vos bagages vous incommode, vous pouvez les confier à ce jeune homme qui me suit de près, il s'en chargera avec plaisir. » — « Nous acceptons bien volontiers, répondent les religieuses et vos offres obligeantes et votre compagnie qui nous rassure ; mais vous aurez une longue course à faire, car la maison où nous logeons est éloignée et située rue Saint-Joseph. « C'est justement mon quartier, reprend le vieillard : allons, mes sœurs, ne craignez rien. »

Ils se mettent donc en marche et parviennent heureu-

sement à leur destination ; le jeune homme dépose son fardeau sur le seuil, la porte s'ouvre, mais avant de la fermer sur elles, les bonnes religieuses veulent remercier leurs aimables guides... tous deux avaient disparu, laissant après eux une trace de lumière éclatante.

Elles comprirent alors que leur guide ne pouvait être que saint Joseph, protecteur de la sœur Cécile ; et son obligeant compagnon, le divin Enfant Jésus, ou l'un de leurs anges gardiens. (*Légendaires franciscains*).

#### 21. — Guérison de Madame de Montmorency.

Madame de Montmorency, supérieure de la Visitation, à Moulins, avait une très-grande confiance en saint Joseph, dont elle était en partie redevable à une faveur signalée de ce tout-puissant Protecteur. Elle était atteinte d'une violente sciatique qui lui avait raccourci considérablement une jambe. Elle souffrait beaucoup et ne pouvait marcher sans être soutenue. Les médecins essayèrent de la soulager : leurs remèdes furent inutiles : saint Joseph se réservait cette guérison. Il y avait longtemps déjà qu'elle était dans cet état de souffrance lorsque vint à passer une respectable religieuse ursuline, la Mère Jeanne des Anges, supérieure du couvent de Loudun. Un jour causant avec la duchesse de son mal, elle lui dit, qu'ayant eu elle-même dans le temps une violente douleur au côté, elle en avait été guérie par l'intercession de saint Joseph. Quelques jours après madame de Montmorency est inspirée de faire une neuvaine au chaste Epoux de Marie. Elle la commence avec ferveur ; le matin du quatrième jour, elle se fait conduire à l'église pour entendre la messe ; là, pendant le saint sacrifice elle se

sent saisie tout d'un coup d'une impression inexprimable ; il semble qu'un bras mystérieux lui tire avec force la jambe malade : c'était l'heure de la guérison. La messe finie, elle se lève et marche seule ; elle va au jardin, y fait quelques tours sans le secours de personne. Assurée alors de sa guérison, elle s'abandonne aux transports de sa reconnaissance, et termine par des actions de grâce envers saint Joseph la neuvaine qu'elle avait commencée par des supplications. Pour éterniser la mémoire de ce bienfait, elle fit bâtir une très-belle chapelle en l'honneur de son saint Protecteur.

## 22. — Que saint Joseph est bon !

Voici un trait qui nous vient d'une source bien sûre, et qui rappelle la conversion miraculeuse de M. Marie Ratisbonne à Rome, où il recita le *Memorare* sans y attacher aucune importance. La bonté de saint Joseph est si grande qu'il se plaît à exaucer quelquefois ceux-là mêmes qui le prient machinalement et sans avoir l'intention formelle d'obtenir quelque grâce.

Il y a plusieurs années qu'un jeune homme de la ville de Turin, qui n'avait aucun principe religieux, ayant acheté pour un sou de tabac, se mit à lire le papier où il était enfermé ; c'était une prière à saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort. Cette oraison, qu'il comprenait à peine, l'interressa vivement et lui toucha le cœur. Il y revenait sans cesse. Ses camarades, piqués par la curiosité, voulaient lui prendre cette feuille pour voir ce qu'elle contenait, mais il la cacha et se mit à s'amuser de nouveau avec eux. Cependant il lui tardait beaucoup de relire cette prière, car il avait éprouvé à la

première lecture, une douceur ineffable ; aussi, dès qu'il fut seul, il s'empessa d'y revenir et comme il la repassait souvent, il finit par la savoir par cœur et par la répéter sans y prendre garde.

Saint Joseph ne fut pas insensible à cet hommage involontaire : il toucha le cœur de ce pauvre jeune homme, qui alla se présenter lui-même à un bon prêtre qui l'instruisit et acheva de le ramener à Dieu, dans le service duquel il a persévéré jusqu'à la mort.

### 23. — Vertu de l'aumône.

Faire l'aumône à un pauvre, surtout à un veillard, pour honorer la pauvreté du Patriarche saint Joseph, est une excellente pratique qui attire d'abondantes bénédictions. — Un homme indifférent, incrédule, allait mourir ; il allait mourir le blasphème sur les lèvres, le désespoir dans le cœur. Sa femme, ange de piété, priait et pleurait auprès de lui ; un prêtre, ami de la famille, priait et pleurait aussi, et Dieu paraissait ne pas entendre. Cependant la mort arrivait à grands pas. « Allez vite, dit le ministre de la religion à l'épouse éplorée, allez chercher un pauvre et faites-lui l'aumône au nom de saint Joseph, pour la conversion de votre mari. » Elle courut tout éperdue dans les rues, rencontra un vieillard couvert de haillons, lui donna une large aumône en lui disant de prier pour la conversion d'un pauvre pécheur qui était sur le point de mourir... ; et en ce même moment, le malade avait pris la main du prêtre, l'avait baisée avec larmes et avait demandé son pardon. La conversion fut sincère et édifiante. Quelques heures après, cet homme entra dans la gloire de Dieu, sauvé par l'aumône don-

née au nom de saint Joseph, et par la prière du pauvre, et son épouse en pleurant regardait le Ciel où elle avait la confiance de retrouver un jour cette âme chérie.

#### 24. — Une apparition.

Personne ne doute du pouvoir de la sainte Vierge et de l'empressement qu'elle met à secourir tous ceux qui réclament sa protection dans les tentations contre la sainte vertu. Le pouvoir de saint Joseph est grand aussi ; son zèle est le même, et si les effets en sont plus rares, c'est qu'il est moins invoqué. Un religieux Carme, du couvent de Perpignan, se trouva, pendant toute une nuit, violemment assailli par les tentations les plus désolantes, par ces tentations qu'éprouvait saint Paul et qui lui faisaient demander la mort. Les angoisses du saint jeune homme étaient à leur comble, elles se prolongèrent jusqu'au matin. Enfin, Dieu eut pitié de lui et rendit le calme à son âme. Ayant dû sortir, le jour suivant, dans la compagnie du père prieur, il vit venir à sa rencontre un vieillard vénérable et d'un aspect surhumain. Ce vieillard l'arrêta et lui dit ces paroles extraordinaires : Mon père, vous avez soutenu, mais avec beaucoup de peine, un très-glorieux combat pendant la nuit tout entière. Pourquoi ne vous êtes-vous pas souvenu de saint Joseph ? pourquoi n'avez-vous pas recouru à lui dans cette épreuve ? Vous auriez dû, au moins, réciter une prière en son honneur, afin qu'il pût venir combattre le démon avec vous. Le religieux, surpris de voir ainsi découvert les secrets de son cœur, allait répondre, mais le vieillard disparut après avoir donné cette leçon, dont le religieux profita, et qui peut aussi nous être très-utile.

## 25. — Guérison de la sœur Jeanne des Anges.

Sœur Jeanne des Anges, religieuse Ursuline, fut instantanément guérie d'une pleurésie mortelle qui avait résisté à tous les efforts de la science. Sa guérison miraculeuse, constatée par l'autorité, fut ainsi racontée par elle-même : « Déjà, dit-elle, j'éprouvais les spasmes de la mort, j'avais perdu tout sentiment des choses extérieures, quoique je fusse encore entièrement maîtresse de ma raison. Tout à coup, je vis se dresser devant moi une grande et blanche nuée au milieu de laquelle se trouvait d'un côté mon ange gardien sous la forme d'un jeune homme d'environ dix-huit ans. Son visage était encadré d'une admirable chevelure qui se déroulait sur lui en flots dorés ; il tenait à la main un cierge allumé. De l'autre côté, je vis mon glorieux père saint Joseph ; son visage était brillant comme le soleil, sa majesté au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Du reste, il me parut âgé de quarante ou quarante-cinq ans ; sa chevelure blonde était magnifique et abondante ; il regarda d'abord avec une douceur et une tendresse infinie quelqu'un de ceux qui étaient près de mon lit, il se tourna ensuite vers moi ; de sa main droite il toucha mon côté malade et y versa une huile ou liqueur dont je suis restée toute trempée, après l'apparition ; au même moment je fus guérie, et je le dis aussitôt à ceux qui m'entouraient. » — Cette bonne religieuse se leva aussitôt, quoique depuis quatorze jours, il eût été impossible de la changer même de son lit où elle était minée par la fièvre et tourmentée par des élancements continus et insupportables : de plus, neuf saignées avaient achevé d'épuiser toutes ses forces.

Tous les témoins du prodige furent saisis de stupeur, à la vue d'une guérison aussi soudaine ; mais personne ne fut plus surpris qu'un médecin calviniste qui traitait la malade. Etant survenu presque aussitôt après l'événement, il trouva le lit vide, tous les témoins agenouillés pour rendre grâces à Dieu et à saint Joseph. La miraculée vint souriante et tout habillée à la rencontre du médecin, lui disant qu'elle est complètement guérie. Celui-ci hésite, il refuse d'abord d'en croire ses propres yeux ; mais, cédant à l'évidence, il se retire tout confus, en disant que rien n'est impossible à Dieu. — Pour nous, nous ajouterons : Et à saint Joseph, parce que Dieu l'exauce toujours. (*Extrait des Bollandistes.*)

26. — Saint Joseph est un bon Pilote.

Sierra-Leone (Afrique occidentale).

Voyageant sur un petit vapeur nommé l'Africain, pour Sierra-Leone, afin de prendre au port de cette colonie un paquebot qui me conduirait au Gabon, nous arrivons, le dimanche 23 décembre, tout près de ce port, lorsque, sur les indications fausses d'un prétendu pilote noir que le capitaine avait à son bord, au lieu d'entrer dans la rivière de Sierra-Leone, nous entrons dans une autre plus au nord, qui avait bien quelque ressemblance avec la première, mais qui, en réalité, était une autre pleine de récifs et de bancs.

Au bout d'une heure de marche environ, notre vapeur touche sur un banc. On s'en dégage pour aller s'enfoncer plus sérieusement dans un autre. Ce ne fut qu'après bien des efforts que nous fîmes de nouveau à

flot. Le capitaine ne connaissant plus sa situation, dut faire jeter l'ancre. La nuit arrivait, et, au lieu d'être en repos au port de Sierra-Leone, nous étions au milieu d'un vaste estuaire que nous ne connaissions pas, entourés d'écueils inconnus ; et ce qui préoccupait encore le plus péniblement le capitaine, c'est qu'il ne savait comment il sortirait de cette mauvaise position, n'y pouvant avoir quelque pilote sur lequel il pût compter.

C'est alors que je m'adressai de tout cœur à saint Joseph, me mettant sous sa grâce, et lui promettant de mentionner dans son *Messenger* la faveur que je lui demandais, à savoir notre délivrance du danger.

On leva l'ancre, on se mit en marche, et pendant une demi-heure, on n'eut juste que la profondeur requise pour passer, mais enfin nous eûmes le bonheur de sortir et de regagner la pleine mer. Que je remerciai, dans ce moment, celui que l'on n'invoque jamais en vain ! En arrivant à Sierra-Leone, je m'empresse d'accomplir ma promesse.

Veuillez prier toujours de plus en plus le bon Père saint Joseph pour nos pauvres missions africaines.

UN MISSIONNAIRE.

## 27. — La vocation religieuse favorisée.

Madame C\*\*\*, que nous avons connue particulièrement, était d'une santé très-délicate et qui demandait beaucoup de soins et de ménagements. Ayant épousé plus tard le baron de C\*\*\*, son tempérament ne devint pas meilleur. Les médecins la regardaient comme poitrinaire. Devenue veuve après avoir obtenu, par l'intercession de saint Joseph, la conversion de son mari, elle

mena une vie très-retirée. Cependant sa faiblesse augmentait avec l'âge; elle ne pouvait pas faire maigre ou jeûner une seule fois dans l'année sans se rendre malade; le moindre vêtement de laine la fatiguait, et, malgré toutes les précautions qu'elle prenait et les soins qu'on lui prodiguait, elle se traînait péniblement. Dégoutée du monde, aimant beaucoup la vie cachée, elle regrettait infiniment que son état maladif ne lui permit pas d'entrer dans une communauté religieuse. Cependant sa confiance en saint Joseph, par l'intercession duquel elle avait obtenu toute espèce de grâces, allait toujours en augmentant. Elle eut un jour l'inspiration de lui demander un vrai miracle en lui obtenant la santé nécessaire pour devenir une fille de sainte Thérèse, si dévouée à son culte. Elle fit toutes ses prières, toutes ses bonnes œuvres pendant six mois à cette intention, et elle alla après se présenter à un couvent de Carmélites, où elle fut reçue à l'âge de cinquante ans, au grand étonnement de tous ceux qui l'avaient connue dans le monde, débile et languissante. Grâce à la protection toute spéciale de saint Joseph, elle a pu supporter très-bien le régime si austère du Carmel, et, après un noviciat qu'on a fait durer trois ans pour la mieux éprouver, elle a eu le bonheur de faire sa profession religieuse le 6 août de l'année 1855, sous le nom de Sœur Joseph de la Sainte-Famille. Sa santé continue à seconder son zèle, et sa dévotion pour le chaste Époux de Marie ne connaît plus de bornes.

## 28. — Un jeune impie converti.

Dans le département du Lot, un jeune homme revenait de Bordeaux avec des idées impies qu'il avait recueillies en faisant comme on dit, son tour de France. Ce malheureux ouvrier rapportait de ses voyages le germe d'une maladie de poitrine qui devait le conduire au tombeau ; mais son âme était encore plus malade que son corps. Un prêtre zélé ayant voulu l'engager à se confesser, en reçut cette réponse : « Je ne crois pas à la confession ! » Plusieurs personnes lui avaient également parlé de religion, et il les avait repoussées brusquement, leur montrant la porte. On cessa d'aborder la question dans la crainte de le mettre en fureur et d'entendre les blasphèmes. Cependant des personnes pieuses eurent l'heureuse inspiration de s'adresser au bienheureux saint Joseph, Patron des mourants. Une neuvaine est commencée en son honneur ! Quelques temps après, le jeune homme va à l'église ; c'était pendant le Jubilé. Il entre dans la sacristie et demande à se confesser, ajoutant qu'il se sentait poussé à faire cela. M. le curé, attendri jusqu'aux larmes, l'embrasse, écoute sa confession ; mais les forces ne permirent pas au jeune homme de continuer ses visites à l'église, il s'alita, fit appeler son confesseur, reçut les sacrements de la manière la plus édifiante, et mourut comme un prédestiné. Reconnaissance ! Gloire à saint Joseph !

## 29. — Une vocation pour les missions étrangères.

Depuis longtemps, je savais que saint Joseph était l'avocat des causes désespérées; c'est pourquoi, ayant un partage à faire dans lequel se soulevaient les plus grands embarras, après avoir consulté les hommes de loi, qui m'assuraient qu'un procès était presque indispensable, je résolus de m'adresser à saint Joseph et d'implorer son secours. Tout semblait contre moi, car tous les héritiers étaient déterminés à en venir à un procès; seule contre tous, je me jetai aux pieds du Patron de l'Eglise universelle, et je le conjurai d'arrêter ce procès scandaleux, qui devait avoir pour confident les choses les plus secrètes de notre famille, un public mal disposé, et peut-être même amener la ruine de ma chétive fortune et jeter l'ombrage sur l'avenir de ma famille.

Dans cette perplexité, je tournai mes regards vers saint Joseph et commençait en son honneur une neuvaine, pendant laquelle je fis offrir le saint sacrifice de la messe, toujours à la même intention. La neuvaine était à peine finie, que tous les héritiers se trouvèrent tous d'accord, et que, loin de chercher à divulguer les secrets de la famille, ils furent les premiers à demander à ce que tout s'arrangeât en véritables frères.

Voilà un premier témoignage de la tendresse de saint Joseph envers son indigne servante; mais ce ne sera pas le dernier. En effet, Dieu m'avait donné un fils, sur lequel je faisais reposer toutes mes espérances et dont je désirais ardemment le bonheur et la sanctification. Cependant ce pauvre enfant était toujours inquiet au

sujet du genre de vie qu'il devait embrasser. Tantôt il se donnait tout entier au bon Dieu, et tantôt les attrait du monde le faisaient changer de résolution. Dans son indécision, je lui conseillai de s'adresser à saint Joseph, envers lequel il avait toujours eu une très grande dévotion. Sur ces entrefaites, il tomba malade, et la maladie dont il était travaillé devait, d'après le docteur, le ravir à mon affection. Cependant le mal allait toujours en augmentant, et bientôt j'allais perdre toute espérance de le voir revenir à la vie. Là comme toujours je tournai mes regards vers saint Joseph, et je le suppliai d'avoir pitié de mon enfant

Celui-ci, plein de confiance aussi dans son saint Patron, promit à N.-D. de Fourvière et à saint Joseph de se consacrer à la vie religieuse s'il obtenait de leur puissante intercession le rétablissement de sa santé. Quelques jours après cette solennelle promesse, je m'aperçus que le malade prenait le dessus et que le mal allait en diminuant. Enfin, au bout de huit jours il se trouva en parfaite santé. Il ne s'agissait plus maintenant pour lui que d'accomplir sa promesse, et il y fut fidèle. Malgré tous les liens, toutes les affections qui l'attachaient au monde, il eut le courage de tout abandonner, même sa vieille mère, pour aller au delà des grandes mers faire connaître et aimer Marie et Joseph.

MARIE-JEANNE D.

### 30. — L'obéissance religieuse récompensée.

Deux novices de la Compagnie de Jésus allaient, par obéissance, en pèlerinage. Un jour ils se trouvèrent au milieu d'une campagne nue, privés de toute nourriture,

épuisés de l'assitude, ils prirent un peu de repos, pleins de confiance en Dieu, et disposés à tout souffrir pour son amour. Tout à coup ils virent s'avancer vers eux un homme et une femme qui portait dans ses bras un enfant très-gracieux; arrivés auprès d'eux, ils saluèrent avec bonté les deux novices, et leur présentèrent avec affabilité, une nourriture exquise, qui leur rendit des forces dont ils avaient besoin. Qui pourrait exprimer les sentiments de reconnaissance et d'amour des jeunes voyageurs pour ces bienfaiteurs si charitables et si bons? Ils désiraient vivement connaître quels étaient ces trois personnages; mais ils se cachèrent; et, se contentant de dire quelques consolantes paroles, ils témoignèrent qu'ils protégeaient spécialement la Compagnie de Jésus, et ils disparurent. Alors les deux novices reconnurent que leurs bienfaiteurs étaient Jésus, Marie et Joseph. Ains l'obéissance opère des miracles. (*Pedini. Mois de saint Joseph*).

### 31. — Les images miraculeuses de saint Joseph.

C'est sous les auspices de saint Joseph que la foi a pris possession des florissantes réductions du Paraguay. Aussi leur donna-t-il, dans une occasion importante, un signe éclatant et miraculeux de sa vigilance et de son affection. Cette chrétienté naissante était menacée de je ne sais quel fléau du Ciel. Saint Joseph ne voulut pas quelle en fut frappée à l'improviste et exposée ainsi à une entière destruction. Il l'avertit de s'y préparer, en lui faisant voir en divers lieu ses images trempées de sueur et baignées de grosses larmes, comme pour dire à ce peuple qu'il chérissait. « Tu voiston Protecteur pleurer d'avance

les disgrâces que tu vas éprouver ; pleure donc aussi toi-même, tandis qu'il est encore temps, afin que la justice de Dieu, apaisée par la pénitence, aille décharger ailleurs les coups de sa vengeance. » (*Père Patrignani.*)



---

## FÉVRIER.

---

### 1. — Une mort précieuse devant Dieu.

Il y a quelques années, dans une belle campagne près de Paris, un bon chrétien, un fidèle serviteur de Joseph et de Marie allait mourir. Tout était beau pour lui sur la terre, tout devait l'attacher à la vie. Une jeune épouse, comme lui fervente chrétienne, et quatre petits enfants pleins de charmes, l'entouraient de leur affection et de leur dévouement. Néanmoins, il était prêt à tout sacrifier, et il ne songeait qu'à bien mourir. Un prêtre, ami de la famille, vint plusieurs fois préparer son âme pour le grand voyage de l'éternité. Le jour choisi par le malade lui-même pour la réception du saint Viatique étant arrivé, il fait embellir sa chambre, et disposer, sur un petit autel bien orné, un beau Christ en ivoire, et de chaque côté une petite statue de la sainte Vierge et de saint Joseph. Ensuite, appelant ses enfants et les regardant avec amour, il leur dit : « Allez, mes enfants, allez au jardin, et cueillez les plus belles fleurs, c'est la Fête-Dieu chez nous aujourd'hui, le bon Jésus va venir ; jetez partout des fleurs sur son passage, dans l'avenue, sur

l'escalier et dans ma chambre. » — Ces chers enfants obéissent et sèment partout des fleurs. Jésus vient au milieu des lis et des roses : en entrant il bénit le malade, il bénit la mère et les enfants qui priaient et pleuraient agenouillés autour de son lit. Ce bon chrétien communie avec la ferveur d'un Ange, le regard attaché sur l'image de Joseph et de Marie, et quelques jours après il allait au Ciel en bénissant encore ses petits-enfants. Sans doute, ils se rappelleront toute leur vie qu'ils ont eu dans leur maison la Fête-Dieu, que Jésus y est venu au milieu des fleurs et que leur père a rendu le dernier soupir sous les yeux de Marie et de Joseph, et muni du Viatique sacré. Oh ! la belle, la précieuse mort !

2. — La persévérance dans la prière obtient des miracles.

#### Communauté de Saint-Quay.

Il a quelques temps une de nos anciennes Mère (Mère Sainte-Apoline), était atteinte d'une grave infirmité qui nous donnait de sérieuses inquiétudes (c'était une hydro-pisie), les médecins déclaraient que le mal était sans remède. La religieuse le sut, et, pleine de foi et de confiance en saint Joseph, elle se dit : Si les médecins de la terre ne peuvent me guérir, je m'adresserai à ceux du Ciel. Elle demanda un cordon de saint Joseph et s'en ceignit avec confiance. Nous commençâmes toutes une neuvaine, au bout de laquelle la malade n'éprouva aucun soulagement. Elle ne se découragea pas ; on commença une seconde neuvaine à la fin de laquelle elle était radicalement guérie. Grâce en soit rendue au bienheureux saint Joseph.

Maison des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon.

### 3. — Deux faveurs merveilleuses.

« Guayaquil (Equateur), le 25 mai 1877.

» Durant le mois de mars dernier, un de mes confrères et moi avons reçu deux faveurs signalées par l'intercession du bon saint Joseph. Nous vous prions de vouloir bien les publier, pour la gloire de notre saint Protecteur.

» La première faveur, c'est que nous venons de terminer sans accident un voyage très-long et très-périlleux. Pendant huit jours entiers, nous avons marché au milieu des bois et des montagnes de l'Equateur, et bien souvent notre vie a été en danger. Grâce à saint Joseph, nous avons échappé à tous les périls.

» La seconde grâce est une guérison accordée par le saint Patriarche, le jour même de la clôture de son beau mois. Voici le fait :

» Depuis plus d'un an et demi, j'avais une loupe au genou gauche. Trois médecins ont essayé tour à tour, par divers remèdes, de la faire disparaître; ils n'ont jamais pu y réussir. Suppliés plusieurs fois de faire l'opération, jamais ils n'ont voulu, je ne sais pourquoi, s'y déterminer. Enfin, voyant cette loupe grossir chaque jour, je conçus de graves inquiétudes et je m'adressai à saint Joseph, le priant de me délivrer de cette infirmité, qui me gênait beaucoup, surtout pour mes exercices de piété. Je lui dis, au saint Patriarche, que je ne demandais pas à être guéri le jour même de sa fête, mais que je me contenterais bien de l'être le dernier jour de son beau mois. Il entendit ma prière. — Quelques semaines

avant le mois de mars, le médecin me dit : « Vous ne pourrez guérir qu'autant que vous cesserez de vous mettre à genoux, et cela durant trois ans au moins. » Saint Joseph en savait plus que lui.

#### 4. — Dévotion du vénérable curé d'Ars.

Dès son enfance, M. Viannay, curé d'Ars, se fit remarquer par ses dispositions à la vertu et à la sainteté. On peut dire que l'amour de Jésus et de Marie était inné en lui. Sa première communion faite avec les sentiments de la piété la plus tendre, ses parents l'employèrent aux pénibles travaux de l'agriculture. Loin de se plaindre de sa dure conduite, le jeune Viannay regardait les peines de son état comme très-agréables à Dieu, et il cherchait à se sanctifier même dans les actions les plus ordinaires de la vie. Pour prendre patience et s'animer dans son dur labeur, il plaçait, à dix pas devant lui, une petite statue de la sainte Vierge tenant en ses mains l'Enfant-Jésus. Son ardeur dans le travail s'enflammait à la vue de la Reine du Ciel, que Tertullien appelle l'*Ouvrière* de Nazareth, à la vue du divin Enfant, le *Fils de l'Artisan*. De temps en temps, il les fixait avec tendresse, avec une amoureuse confiance, avec un regard de prédestiné, et on l'entendait soupirer en essuyant ses sueurs : « Tout pour Jésus et Marie ! » Quand il était arrivé près de sa petite statue, il se prosternait devant elle, adressait au Sauveur et à la Vierge une prière fervente, et, après un léger repos pris sous leurs yeux, il transportait plus loin sa chère image, reprenait son travail avec une nouvelle ardeur, et le continuait jusqu'à la fin de la journée, toujours sous les auspices, sous les regards et sous

les ordres de Jésus et de Marie. Oh ! comme ce travail devait être agréable à Dieu ! Quelles journées pleines pour le Ciel ! Comme ce pieux agriculteur des Dombes nous rappelle bien saint Joseph travaillant à Nazareth avec Jésus et Marie ! Faut-il s'étonner si M. Viannay est devenu le modèle des prêtres et le Thaumaturge du XIX<sup>e</sup> siècle ?

##### 5. — Saint Joseph sera mon médecin.

Depuis trois ans, je souffrais d'une maladie de la peau, qui allait toujours croissant ; aucun remède ne pouvait en arrêter les progrès ; les médecins ont avoué que le mal était incurable ; il fallait donc me résigner à rester infirme et incapable de rendre aucun service à ma communauté ! Non ! me suis-je dit ; j'ai une autre ressource, saint Joseph sera mon médecin, il me guérira, j'en suis sûre. Pleine de confiance, j'ai abandonné tous les remèdes et j'ai promis à saint Joseph que, s'il m'exauçait, je le publierais ; de plus, je récitais tous les jours ses sept douleurs et allégresses ; chaque soir j'entourais le mal d'un cordon de saint Joseph. Ce remède n'a pas été comme les autres, employés inutilement ; bientôt j'éprouvai que jamais on ne prie en vain ce glorieux Patriarche ; la maladie disparut complètement et, depuis six mois, je jouis d'une santé parfaite.

Gloire, amour, reconnaissance à saint Joseph pour cette insigne faveur.

N..., religieuse de saint Joseph.

## 6. — Un nouveau trait de la protection de saint Joseph.

Ile de la Réunion (Antilles), juillet 1871.

Une mère de famille, depuis longtemps éprouvée par plusieurs malheurs et par une douloureuse situation à laquelle elle ne voyait pas de terme, se sentit pressée de recourir à saint Joseph. Elle avait perdu plusieurs enfants, moins par maladie que par inanition ; car l'infortunée mère n'avait qu'un pauvre lait à leur donner, étant si peu et si mal nourrie elle-même ; ils étaient morts presque tous avant d'arriver à la fin de leur première année. L'avenir apparaissait aussi sombre que le passé. La pauvre femme, de nouveau enceinte, se demandait si elle était destinée à voir d'autres malheurs. Elle prend donc la résolution de s'adresser à Dieu par l'entremise de celui qui avait été choisi pour soigner et protéger l'enfance du Verbe incarné ; elle fait une neuvaine qui devait se terminer le jour du Patronage de cette année, 1871. Pendant la neuvaine, une lettre à saint Joseph est écrite par elle et déposée sous la statue du saint. Nous en détachons quelques fragments qui, dans leur simplicité, toucheront peut-être plus d'une âme et seront un exemple de cette confiance naïve, de cette foi à laquelle Notre-Seigneur a promis des miracles.

« Mon bon saint Joseph, père et protecteur des pauvres, au nom de Jésus et de Marie, je viens avec confiance vous demander les grâces qui me sont très-nécessaires pour mon âme et pour mon corps. Par votre sainte pauvreté, délivrez-moi de la grande pauvreté où je suis réduite. Je désire recevoir votre saint cordon ; faites

qu'en le recevant, je sois délivrée de mes douleurs et infirmités qui me font tant souffrir. Que je puisse bien porter et mettre au monde le fruit qui repose dans mon sein, et qu'il puisse recevoir le baptême; que j'aie un lait sain et abondant, afin qu'il soit longtemps nourri. Obtenez-moi la conversion des miens, la paix et l'amour de Dieu dans notre famille; la grâce d'aimer Jésus et Marie et de leur être fidèle jusqu'à la mort. Je remets tous mes intérêts en vos mains; soyez mon avocat. O mon grand protecteur, ne regardez pas mes péchés et ma fragilité humaine, mais daignez par bonté m'accorder ce que je vous demande. »

Un mois s'écoule à peine, et ses prières sont exaucées au delà de toute espérance, car la générosité de saint Joseph dépasse les demandes. Un jour, c'est une malle qui arrive, contenant une layette complète pour l'enfant qui allait bientôt naître, un trousseau pour la mère, puis un secours pour le père et deux autres enfants, les seuls survivants. Un autre jour, c'est un envoi de riz, qui se renouvelle chaque semaine. Notons une particularité délicieuse : au-dessus des objets envoyés dans la malle si bien fermée, brillait une médaille de saint Joseph.

Les faits étaient si merveilleusement remarquables que la jeune femme émue, reconnaissante, voulut, malgré ses souffrances, se rendre à l'église, afin d'y offrir ses actions de grâces pour ses dons miraculeusement obtenus, eu supplier son cher protecteur de compléter son œuvre de bienfaisance. Elle fut complétée en effet, car le jour de la naissance de l'enfant, une excellente nourrice était offerte, qui se chargea de nourrir et de soigner le nouveau-né comme elle nourrissait et soignait son propre enfant, et gratuitement, bien entendu. Comme on le pense bien, l'enfant a reçu au baptême le nom de Joseph ;

il est frais et rose et semble promettre à ses parents de les consoler de la perte de ses aînés. Couronnons ce récit par le fait dont saint Joseph a voulu couronner ces preuves nombreuses de sa *visible protection* : le père a obtenu une place lucrative qui met désormais son intéressante famille à l'abri de ces besoins douloureux qui l'ont si souvent affligée <sup>1</sup>.

Disons, nous aussi, dans toutes nos nécessités, dans les spirituelles surtout, puisque les bontés divines ont surtout pour but le bien de l'âme : Saint Joseph, priez pour nous.

#### 7. — Opération devenue inutile.

Je tiens à vous faire connaître quelques faveurs particulières accordées par saint Joseph et qui ne peuvent que porter à la dévotion à ce grand saint.

M<sup>me</sup> M. D., de T\*\*\*, souffrait depuis quelque temps de plusieurs maladies graves dont elle était atteinte. Tous les secours de l'art avaient échoué contre son état maladif. Une angine couenneuse avait failli l'étouffer. Le médecin est appelé au milieu de la nuit ; il reconnaît la gravité de la maladie. « Il faut une opération, dit-il, mais impossible de la faire à cette heure-ci. Avec toutes les lampes du monde, je n'en viendrais pas à bout. Attendons le grand jour. » Il s'en va, laissant la malade aux prises avec la mort. Peu d'instant après, la voyant au plus mal, on lui propose de commencer une neuvaine à saint Joseph, ce qu'elle accepte. Immédiatement, toute la famille prie pour elle ; on dit les litanies de saint

1) Ces faits nous sont attestés par une personne honorable qui en a été témoin.

Joseph, puis le chapelet. A la fin de ces prières, elle se trouvait mieux ; la respiration reprenait son cours ordinaire.

Le médecin, revenu vers les six heures du matin, était tout étonné de voir la malade calme, n'ayant aucun besoin d'opération. Malgré cette faveur obtenue, cette pieuse dame a gardé un reste de bronchite qui, de temps en temps, la fait bien souffrir. C'est pour remercier saint Joseph des grâces qu'il lui a obtenues et le supplier d'achever ce qu'il a commencé, qu'elle vous prie d'insérer ce fait dans le *Propagateur*, chose qu'elle avait promise pendant sa maladie.

Frère V\*\*\*.

### 8. — Saint Joseph soutient les intérêts des communautés.

Amérique du Sud, 18 mars 1876.

Monsieur le Directeur,

Comme promesse oblige, je viens m'acquitter d'une dette et proclamer hautement la protection du glorieux saint Joseph en faveur de notre pauvre maison. Oui, M. le Directeur, notre bienheureux Père nous a protégées d'une manière toute particulière. Voici ce qu'il en est : Depuis longtemps, notre maison menaçait ruine, et nous craignions avec raison de nous voir à tout moment englouties sous ses décombres : nos bonnes maitresses gémissaient sur cet état de choses et suppliaient, mais en vain, les administrateurs d'y pourvoir ; mais ceux-ci répondaient que cela était impossible, vu la modicité de leurs ressources ; qu'il n'y avait qu'à

prendre patience, car ils ne prévoyaient pas pouvoir, avant dix ans faire quelque chose pour améliorer notre sort. Après cette décision, voyant que nous n'avions plus rien à espérer des hommes, nous tournâmes nos regards vers Dieu et primes pour notre intercesseur le bienheureux saint Joseph; nous le priâmes de nous aider, de nous assister et de nous donner un asile, vu que nos protecteurs étaient dans l'impossibilité d'y pourvoir. Notre saint Protecteur ne fut point sourd à nos supplications et à nos larmes, car, quinze jours après, le président de la province vint annoncer qu'il donnerait le premier argent pour commencer la bâtisse. Tout se fit après comme par enchantement : les aumônes arrivèrent de tous côtés; enfin, gloire en soit rendue à notre bon Père ! nous sommes aujourd'hui abritées sous le toit hospitalier que nous devons à sa bonté : donc, honneur et gloire à notre saint Protecteur, le Père et l'Ami des malheureux ! Nous avons encore demandé une grâce à notre bon Père : il nous l'a à peu près accordée; cependant je ne puis encore le certifier, car, après avoir reçu une réponse favorable à notre demande, l'opposition, qui était nombreuse, a réclamé une autre fois ses droits, de manière que la question est de nouveau agitée. A qui restera la victoire ? A notre bon Père, sans doute. Lorsque l'affaire sera entièrement décidée en notre faveur, je vous le ferai savoir, car ce sera un nouveau trait de sa bonté, et pour nous un nouveau motif de reconnaissance.

AURÉLIE ANNUNCIADÉ,  
Enfant de Marie.

9 . — Danger de perdre la vue évitée, grâce à l'intercession de saint Joseph.

On écrit de l'Aisne :

Je ne puis résister au désir de vous faire connaître une faveur bien signalée que j'ai reçue de saint Joseph.

Au mois de juin dernier, j'ai été piquée dans le sourcil de l'œil gauche par je ne sais quel insecte. C'était pendant la nuit. Il n'y avait pas d'ampoule, mais un seul petit point noir imperceptible. J'éprouvai un grand mal de tête le lendemain, et quelques jours après, les deux yeux et le front étaient entièrement gonflés ; je ne pouvais plus lever les yeux. Il s'était opéré un si grand désordre dans les rayons visuels, que le même objet se multipliait plusieurs fois, ce qui me faisait hâter de fermer les yeux. J'ai souffert cruellement pendant dix-sept jours ; ma vue paraissait s'éteindre et j'étais plongé dans une profonde tristesse, quand un numéro de la *Gerbe de saint Joseph* me tomba sous la main. Je ne pouvais lire, mais au récit qu'on me fit des grâces nombreuses obtenues par l'intercession de ce grand saint dans le sanctuaire qui lui est dédié à Aizanville, je promis dans l'intimité de mon cœur une messe en l'honneur de ce grand Saint, s'il m'obtenait du soulagement. Deux heures après, la douleur cessait de se faire sentir, je voyais mieux ; le lendemain il n'y avait plus d'enflure et mon œil nageait dans le bain d'humidité naturelle à cet organe. Car je dois ajouter que, pendant ces dix-sept jours, les plus violentes douleurs n'apportaient pas même une larme ; l'œil semblait desséché.

10. — Recours à saint Joseph dans les maladies incurables.

Pensionnat de Jésus-Marie (Canada).

C'est avec bonheur que je me suis chargée de vous écrire de la part de ma sœur pour témoigner à saint Joseph notre reconnaissance d'avoir bien voulu nous faire part des faveurs sans nombre qu'il se plaît à répandre sur ceux qui ont recours à sa puissante intercession.

Depuis plusieurs années, ma sœur souffrait d'un mal d'oreilles qui la tourmentait tellement, que parfois elle ne pouvait s'empêcher de crier et ne trouvait aucune posture où elle pût rester tranquille. Nous avons employé plusieurs remèdes qui la soulageaient quelquefois un peu ; mais le mal reprenait bientôt avec autant de violence qu'auparavant ; lorsque l'hiver dernier, dans un de ses moments de souffrance, il lui vint à la pensée de se recommander à saint Joseph, ce qu'elle fit sur-le-champ, en promettant en même temps de vous écrire si elle obtenait sa guérison.

Depuis plus d'un an qu'elle a fait cette promesse, *elle n'a plus ressenti la moindre douleur*. Nous ne doutons pas, mon révérend Père, que ce ne soit saint Joseph qui l'a guérie.

JULIE GUAY,  
Enfant de Marie.

11. — Un pauvre ouvrier préservé de l'amputation  
de la jambe.

H..., Province de Liège, le 8 novembre 1868.

Dans le courant du mois d'octobre 1867, H. M... eut la jambe cassée par une barre de fer dans l'atelier où il travaillait ; on le ramena chez lui et un médecin remit la jambe. Au bout de quelque temps, alors que l'on croyait tout danger disparu, une enflure considérable accompagnée de douleurs atroces, se produisit plus bas, au-dessous de la fracture.

Après plusieurs mois d'indicibles souffrances, la jambe se déchira depuis le genou jusqu'au talon, les médecins qui le traitaient décidèrent de faire l'amputation quoi- qu'ils n'eussent pas beaucoup d'espoir de le sauver par cette opération. Le malade et ses parents s'y opposèrent et, quelques jours après, les médecins déclarèrent qu'ils n'y avait plus d'espoir de guérison, vu qu'il ne pouvait plus rien prendre pas même une goutte d'eau sans vomir immédiatement.

Comme nous nous intéressions beaucoup à la famille de ce pauvre jeune homme, nous lui suggérâmes de recourir à l'intercession de saint Joseph pour obtenir sa guérison. Mon frère lui porta le cordon béni ; le 4 mars il fit commencer à sa famille une neuvaine à saint Joseph (nous en commençâmes une aussi), avec promesse de faire publier sa guérison. A peine avait-il été ceint du cordon que les vomissements cessèrent ; une amélioration se manifesta tout de suite à la jambe, les forces revinrent, et le jour de saint Joseph il put s'asseoir

sur son lit, à la grande surprise des médecins qui l'avaient tant de fois condamné.

C'est pour accomplir sa promesse que je vous prie de publier cette guérison merveilleuse, qui n'a pas peu servi à propager la dévotion à saint Joseph, dans la commune et les environs.

P. D...

#### 12. — Modèle de zèle.

Une dame d'une grande piété, nommée Anne Kertaj, fut la première qui entreprit d'introduire le culte de saint Joseph à Ternove, sa patrie, où déjà celui de la Très-Sainte Vierge était des plus florissants. Pour réussir dans son pieux dessein, elle ne recula devant aucun sacrifice. Elle fit construire en l'honneur de saint Joseph une très-belle chapelle qui attira un grand concours de fidèles ; mais remarquez le principal motif qui enflamma son zèle en cette occasion. La tendre dévotion des habitants de Ternove pour Marie, était à ses yeux un diamant bien précieux sans doute, mais auquel il manquait d'être enchâssé dans de l'or, qui devait en rehausser l'éclat : c'est ce qu'elle fit en déployant tout son zèle pour inspirer à ses pieux concitoyens une dévotion à saint Joseph, semblable à celle qu'ils avaient pour Marie.

#### 13. — Protection de saint Joseph au moment de la mort.

Un gentilhomme avait la pieuse coutume de visiter chaque jour une pieuse image de saint Joseph, qui était peinte sur le mur. Mais, malgré sa dévotion particulière

envers le saint Patriarche, il était très-négligent dans la grande affaire de son salut ; et quoique aux portes de la mort, il était occupé d'autre chose que de son âme, de Dieu et de l'éternité. Son miséricordieux bienfaiteur, saint Joseph, y pensait et en prenait soin ; il lui apparut donc. A cette apparition, le gentilhomme fut éclairé et pénétré d'une si vive contrition de ses péchés, qu'il en conçut une horreur subite, et en fit aussitôt une confession sincère et pleine de componction. A l'instant où le prêtre finissait de prononcer la sainte absolution, il expira tranquillement, et l'ont peut croire avec confiance que, par le secours de saint Joseph, son âme arriva au port de la bienheureuse éternité. (*Pedini. Mois de saint Joseph.*)

#### 14. — Un grand serviteur de saint Joseph.

Le vénérable P. Louis Lallemand, connu par plusieurs ouvrages d'un grand mérite, désirant faire des progrès dans la vie intérieure, se mit sous la direction de saint Joseph, dont il s'appliquait à méditer continuellement les vertus et les exemples ; il faisait tous les jours quatre exercices de piété en son honneur. Le Seigneur, pour récompenser son zèle à honorer saint Joseph, lui avait accordé une grâce extraordinaire pour inspirer aux autres la plus tendre dévotion au chaste Epoux de Marie, et telle était sa confiance en lui, qu'il n'y avait point de faveur qu'il n'en sût obtenir. Aussi, quand il engageait les fidèles à honorer saint Joseph, il leur conseillait en même temps de lui demander quelque grâce particulière en les assurant qu'infailliblement ils obtiendraient tout de sa bonté. En voici un exemple remarquable. Pendant

qu'il était recteur du collège de Bourges, il distingua deux jeunes régents des classes inférieures qui se faisaient remarquer par leur piété. Quelques jours avant la solennité de saint Joseph, les ayant appelés auprès de lui, il leur promit d'obtenir de ce grand Saint pour chacun d'eux la grâce qu'ils désiraient le plus, pourvu qu'ils exhortassent leurs élèves à la plus tendre dévotion envers lui, et à lui rendre quelques hommages particuliers le jour de sa fête. Les deux régents acceptèrent de grand cœur une proposition si avantageuse ; et leurs pieuses exhortations furent si efficaces que, le jour de saint Joseph, les deux classes entières firent la communion en son honneur. Le même jour, les deux Religieux se rendirent chez le P. Recteur, et chacun d'eux lui déclara en secret la grâce qu'il désirait obtenir par l'intercession de saint Joseph. Le premier, c'était le célèbre P. Nouet, demanda la grâce de savoir écrire et parler dignement de Notre-Seigneur. Tous ceux qui ont lu ses beaux ouvrages sur les excellences de Jésus-Christ, si remplis d'onction et d'amour, peuvent dire s'il a reçu la plénitude de la grâce qu'il avait demandée par l'entremise du Père nourricier du Verbe Incarné. Le second fut aussi exaucé, mais il ne crut pas devoir faire connaître la ferveur qu'il avait obtenue. Ces exemples suffisent pour montrer que le P. Lallemand était un des plus chers favoris de saint Joseph, et qu'il disposait à son gré de tous ses trésors. Pour témoigner sa tendre dévotion à son saint Protecteur, il demanda, dans sa dernière maladie, que l'on mit son image avec lui dans le tombeau, comme s'il eût voulu étendre son amour vers lui après sa mort, ou que cette sainte image dût lui servir comme de passe-port pour la bienheureuse éternité.

## 15. — Guérisons en Terre-Sainte.

Patriarcat latin de Jérusalem, le 7 novembre 1878.

Mon révérend Père,

Je suis toujours heureux quand je puis vous signaler quelque nouvelle grâce bien constatée, obtenue par la bienveillante entremise de saint Joseph. Ce grand et puissant Protecteur de l'Église universelle dont l'action bienfaisante se manifeste de plus en plus dans le monde entier, ce grand Protecteur, dis-je, n'oublie pas sa Patrie ; le lieu où il retrouva Jésus et éprouva la plus grande joie de sa vie n'est pas déshérité de ses faveurs. Les âmes qui l'aiment et l'invoquent avec confiance en éprouvent journellement d'heureux effets. Il est vrai que la plupart de ces grâces reçues restent le secret de ceux qui les reçoivent, mais le Seigneur, qui veut être glorifié dans ses Saints, permet pour sa plus grande gloire et pour ranimer la foi de ses élus, que souvent le merveilleux ou au moins l'extraordinaire de certains faits et événements éclate aux yeux de tout le monde et révèle les trésors de miséricorde et paternelle bonté cachés dans son sein. Tels sont, cher Père, les résultats que je crois apercevoir dans les deux faits rapportés dans la lettre ci-jointe qui m'est adressée par Madame la Supérieure des sœurs de Saint-Joseph résidant à Jérusalem, Sœur Cyprienne Bonnevialle, dont tout le monde ici apprécie la piété et la solidité du jugement. Cette bonne religieuse qui lit assidûment vos annales vous demande par son entremise la publication

de ces deux faits. En vous soumettant cette demande, je vous prie d'agréer l'expression des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon révérend Père, votre très-humble en Notre-Seigneur.

M. CODERE, Secrétaire.

Jérusalem, 3 novembre 1878.

Mon très-honoré Père,

Je crois vous avoir dit, dans le courant de l'année, que notre sœur infirmière avait une grande confiance en notre bon Père saint Joseph. Dernièrement, une de nos orphelines avait la tête couverte de teigne, maladie commune dans ce pays et qui ne se guérit que par une opération très-douloureuse. La chère sœur entreprit de guérir l'enfant sans les secours humains, et s'adressa au grand médecin saint Joseph ; elle fit plusieurs neuvaines avec l'enfant, suspendit tout remède et se contenta de oindre la tête de l'enfant avec un peu d'huile de la lampe allumée devant la statue du saint Patriarche. Sa foi a été exaucée, et, au bout d'un mois, la petite fille a été guérie.

Autre faveur non moins grande que j'ai reçue moi-même, depuis environ dix ans. Je demandais une grâce temporelle à ce bon Père ; j'ai fait neuvaines sur neuvaines sans rien obtenir, sinon une plus grande soumission à la volonté de Dieu ; enfin, cette année, pendant le mois de mars, j'ai fait encore une autre neuvaine en invoquant aussi le Sacré Cœur, et Notre-Dame de Lourdes, et Pie IX. Vous le dirai-je, mon Père ? le jour même de la fête de notre glorieux Patriarche, la grâce que je sollicitais depuis si longtemps m'a été accordée.

Je ne vous dirai pas toute ma reconnaissance, je n'en aurai jamais assez ; mais je vous prierai, mon très-honoré Père, de la faire insérer dans les *Annales*, comme j'en ai fait la promesse.

Votre toute dévouée,

SŒUR CYPRIENNE, Supérieure.

#### 16. — Guérison d'un missionnaire Jésuite.

Mon Révérend Père,

Les Ursulines de Soerabaya (île de Java) prient votre Révérence de vouloir insérer dans les *Annales du Culte de Saint Joseph*, le fait suivant.

Un révérend Père jésuite, missionnaire à Maumerie (île de Florès) dans l'archipel de Sumbava-Timor, dans la Malaisie, fut atteint d'une plaie affreuse à la cheville. N'ayant aucun médecin à Maumerie ni dans les environs, cet excellent religieux supporta son mal avec beaucoup de patience l'espace de 7 mois, au bout desquels ses forces diminuant de plus en plus, ses amis songèrent à le renvoyer dans l'île de Java. Par une providence spéciale, un bâtiment à vapeur vint à passer dans l'île de Florès. On demanda une place sur le navire pour le pauvre infirme. Il l'obtint et débarqua à Soerabaya, où quelques Malais touchés de compassion le portèrent à la cure sur une misérable chaise. Dès que le docteur eut examiné la plaie, il déclara qu'il y avait peu d'espoir de guérison. Ceci se passait neuf jours avant la fête du Patronage de saint Joseph. Pleines de confiance dans notre glorieux Patriarche, nous commençâmes une neuvaine en son honneur avec promesse de faire insérer la grâce obtenue dans les

*Annales du Culte de saint Joseph*, si nous obtenions de notre bon Saint que tout danger disparût avant sa fête. Nous fûmes pleinement exaucées. A l'heure qu'il est, le privilégié de saint Joseph marche, se promène dans le jardin de la cure et compte repartir bientôt pour Mauerie.

Gloire et honneur à saint Joseph !

Agréez...

SŒUR MARIE-CÉLESTINE.

#### 17. — Un ex-voto.

En octobre 1856, dans une ville du midi de la France, gisait sur un lit de douleur un pauvre pécheur, atteint d'une maladie mortelle, qui le menaçait d'une mort prochaine. Ce malheureux ne voulait pas se réconcilier avec Dieu. Des amis chrétiens s'étaient succédé auprès de son lit, pour l'engager à recevoir les derniers sacrements. Leurs exhortations avaient été vaines, et on ne savait plus à qui recourir pour toucher ce pécheur endurci. Une respectable et pieuse dame, sa parente, eut l'heureuse inspiration de recourir au saint Protecteur des mourants, au bienheureux Joseph. Elle écrivit à une religieuse de la Présentation, son amie. Elle la pria de vouloir bien faire faire une Neuvaine à saint Joseph dans son établissement, pour obtenir à cet infortuné une mort chrétienne. La neuvaine est aussitôt commencée. C'était le 24 octobre, elle devait finir le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint. Que s'était-il passé? On va le voir. Le 3 novembre, on remet à la directrice de l'établissement une lettre; c'était la pieuse dame qui écrivait: « Victoire, ma bonne sœur, victoire! » Ainsi s'exprimait sa

joie. « Nos prières au bon Père saint Joseph ont été exaucées; et ce que nous désirons, nous l'avons obtenu, et bien au delà. Je ne demandais qu'une mort chrétienne, et nous en avons obtenu une des plus édifiantes. Il m'est impossible de vous dire combien les dispositions de ce cher parent ont changé tout d'un coup. Le quatrième jour de la neuvaine, il a demandé lui-même un prêtre, et il s'est confessé dans des sentiments de vrai pénitent. Il demandait pardon à Dieu tout haut, et lui faisait, avec une résignation entière, le sacrifice de sa vie; il a eu le bonheur de recevoir l'Extrême-Onction et le saint Viatique pour la fête de la Toussaint, dernier jour de notre neuvaine. Le prêtre qui l'a administré et assisté dans ses derniers moments, a été touché de son repentir et des beaux sentiments avec lesquels il a remis son âme à son Créateur. Oh! que cette conversion me console, que la protection de saint Joseph est puissante auprès de Dieu! »

Quelques jours après, arrivait au couvent une statue de saint Joseph, don de la pieuse dame. Un peu plus tard, un vénérable évêque bénissait cet *ex-voto* de la reconnaissance.

18. — La protection de saint Joseph vaut mieux  
que tous les remèdes.

On lit dans le tome X de l'*Année Sainte de la Visitation* la guérison opérée par saint Joseph en faveur de M<sup>lle</sup> de Sourdeil, décédée au monastère de Moulins, à l'âge de 84 ans, dont 68 de profession.

Avant d'entrer en religion, il lui était survenu un mal très-douloureux à une jambe : sept plaies profondes s'y

étaient formées et l'on avait résolu de la mettre entre les mains des chirurgiens ; mais, comme elle redoutait leur traitement et les opérations qui en seraient la suite, elle demanda instamment que, avant de la livrer aux hommes de l'art, on lui permit de faire une neuvaine à saint Joseph. On y acquiesça volontiers. Chaque jour, on appliquait sur le mal un peu de coton trempé dans la sainte Onction par laquelle ce glorieux Patriarche avait guéri la vénérable Mère Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun. A la fin de la neuvaine, les plaies étaient fermées et la jeune fille parfaitement guérie. Cette grâce augmenta beaucoup sa confiance et sa dévotion envers le chaste Époux de Marie ; elle le choisit pour son spécial protecteur avec son saint Ange gardien, saint Michel, saint Pierre et saint Augustin.

Une fois religieuse, la Sœur Louise-Henriette sentait sa dévotion pour Marie et Joseph prendre tous les jours de nouveaux accroissements. Elle parlait des grandeurs de cette divine Mère avec une suavité et une éloquence qui, partant de son cœur, allait embraser ceux qui l'entendaient. Elle aurait voulu que tous les endroits de la maison fussent ornés de ses images, et lui dédia trois nouveaux oratoires où, sous des titres divers, on pût avoir recours à sa puissante protection : proche de l'infirmerie, c'était Notre-Dame de la Victoire ; au dortoir, Notre-Dame de la Miséricorde ; au fond du jardin, Notre-Dame de Grâce. Tout ce qui concernait le culte divin lui était en singulière révérence ; elle avait pour sa Mère bien-aimée, la très-sainte Vierge, et pour son glorieux Père saint Joseph, la plus vive confiance. Dès le commencement de chacun de ses deux triennaux, elle mit la communauté sous la protection de Jésus, Marie, Joseph, ordonnant neuf processions en leur honneur, et nous

devons dire que sa foi et sa confiance ne furent point vaines ; car jamais elle n'eut recours à cette sainte Famille sans être écoutée. En entrant à La Châtre, elle avait trouvé le noviciat vide ; elle eut d'abord recours à ses puissants protecteurs, afin d'obtenir de bons sujets qui pussent utilement servir la religion et relever le temporel, alors dans un triste état. Sa prière fut promptement exaucée et d'une manière qui parut tenir du prodige, plusieurs des jeunes filles qui vinrent spontanément s'offrir à cette bonne Mère ayant jusque-là médité leur entrée en d'autres instituts.

Il serait trop long de rapporter tout ce que sa ferveur lui faisait entreprendre pour honorer le glorieux saint Joseph, le saint Ange gardien, nos saints Fondateurs et une foule d'autres saints qu'elle avait choisis pour ses protecteurs.

#### 19. — Communautés protégées.

Gloire au bon saint Joseph ! Nous lui devons tant d'actions de grâces que jamais nous n'en pourrions acquitter la dette immense, que des faveurs incessantes augmentent continuellement. De plus, notre bon père saint Joseph nous a depuis peu aidées d'une manière admirable. Un procès ruineux et injuste nous menaçait ; l'ennemi de tout bien voulait non-seulement nous enlever les moyens de subsistance, en nous suscitant, sous des prétextes spécieux, des ennemis puissants, mais en outre, nous entraver dans l'instruction de la portion chérie du Sauveur, les enfants pauvres. Le bon saint Joseph a si bien déjoué ces plans que, non-seulement il n'y a pas eu de procès, mais que le tout s'est aplani en

notre faveur. Nous lui avons promis de faire insérer ceci dans votre Revue, de faire dire des messes d'actions de grâces ; plusieurs neuvaines et messes avaient été offertes en son honneur. Il nous a, de plus, procuré cette même année le recouvrement d'une somme de 1,600 frs. et une autre de 3,000 francs environ sur lesquelles nous ne comptons plus, sinon par son intercession. Enfin, il nous est impossible de détailler toutes les faveurs spirituelles et temporelles que nous obtenons par son intercession depuis le commencement de notre établissement. Que ceux qui doutent de sa bonté et de son pouvoir près du doux Sauveur essaient d'en faire l'expérience, et le bon saint Joseph comptera quelques serviteurs dévoués de plus.

C'est le vœu constant de sa servante indigne.

Mère MARIE, Supérieure.

#### 20. -- Le démon vaincu.

La vénérable servante du Seigneur, Marie-Jeanne Orsolina, était depuis longtemps cruellement tentée et tourmentée par le démon. Elle le vit plusieurs fois paraître furieux devant elle, pour la persécuter de cent manières plus cruelles les unes que les autres. Dans ces assauts, elle n'avait point d'autres ressources que d'appeler et d'invoquer saint Joseph. Elle le faisait avec une foi vive, une entière confiance, qui rendaient toujours impuissants les efforts de son ennemi, la consolait elle-même et la fortifiaient merveilleusement pour de nouveaux combats. Elle écrivit au milieu de sa main le nom de son fidèle défenseur, et ce nom, qu'elle montrait au démon, chaque fois qu'il voulait recommencer ses attaques suffisait pour le faire disparaître et même pour

le faire abandonner la partie. — Ayons comme elle une confiance sans limites dans le pouvoir de saint Joseph, nous trouverons toujours en lui secours et consolation.

21. — Gloire et reconnaissance à saint Joseph.

Nouvelle-Zélande, 19 mars.

Il y a environ sept mois, je fus pris d'une violente attaque de rhumatisme dans les reins et je ne pouvais marcher qu'avec une grande difficulté. La veille du jour où j'éprouvai la bienfaisante assistance de saint Joseph, mes reins étaient comme paralysés; je fus très-longtemps, essayant de toute manière de me dresser sur mon lit; impossible d'en venir à bout : je commençais à être inquiet, d'autant plus que j'avais un voyage de plus de quatre cents lieues à faire sur mer. Que devenir? me frictionner et me refrictionner encore avec de l'eau-de-vie camphrée? je l'avais fait pendant plusieurs jours, mais sans succès. Dans mon affliction, j'eus recours à saint Joseph, je mis autour de mes reins son cordon béni et je lui promis, s'il me guérissait, de faire publier ce bienfait dans votre journal. Après cela, je m'abandonnai à la sainte volonté de Dieu, plein de confiance dans un meilleur lendemain. Je ne fus pas trompé dans mon attente; je m'endormis et me réveillai guéri : la douleur avait entièrement disparu : mes reins étaient redevenus flexibles, je pus me lever très-aisément. Depuis lors, aucune douleur rhumatismale n'est venue m'importuner.

Aussi, mon Révérend Père, est-ce le cœur plein de reconnaissance envers le saint Epoux de Marie, que je

viens accomplir ma promesse, et vous prier d'insérer ces quelques lignes dans votre publication, et aussi de vouloir bien m'inscrire au nombre de vos abonnés.

Votre tout dévoué et respectueux confrère

L., F\*\*\*.,

missionnaire mariste dans la Nouvelle-Zélande.

22. — Persévérance récompensée.

Ans, près de Liège (Belgique), 15 novembre 1878.

Pénétrée de la plus vive reconnaissance, je viens, avec bonheur, m'acquitter de la pieuse promesse de faire publier dans vos *Annales de Saint-Joseph* la faveur suivante : Depuis dix-huit mois, j'étais atteinte d'une gastralgie qui a résisté aux soins dévoués prodigués par le médecin de la maison où je reste. Néanmoins, je n'ai cessé, par des neuvaines successives, d'invoquer et d'espérer le secours des saints Cœurs de Jésus et de Marie et de l'intercession puissante de saint Joseph, pour obtenir ma guérison ou une bonne mort. — N'espérant plus rien des hommes de l'art, le mal s'aggravant de plus en plus jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier, je reçus les derniers sacrements. Je résolus alors de commencer une neuvaine aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et au glorieux saint Joseph, avec l'invocation des prières de Pie IX et le concours de celles de la communauté (de 127 personnes) avec la promesse formelle de faire publier dans les *Annales de Saint-Joseph*, si j'obtenais ma guérison. Le 4 novembre dernier, neuvième jour de la neuvaine, je reçus la sainte communion dans ma cham-

bre ; après mon action de grâces, me sentant mieux, je pris quelque aliment, sans éprouver de gêne ; je me levai ensuite, je me suis habillée, je descendis de ma chambre seule et sans appui et me rendis à la chapelle me prosterner aux pieds de Jésus ! lui offrir, dans toute l'effusion de mon âme, mes vives adorations et mes plus ardents sentiments de reconnaissance pour cette insigne faveur. J'étais guérie ! — Depuis ce jour même, j'ai repris, sans fatigue, mes occupations ordinaires et ma santé s'est maintenue. — Tel est, mon révérend Père, le fait succinct ; je laisse à votre sagesse de juger s'il est utile, pour l'édification de vos lecteurs, de publier cette nouvelle faveur. — Grâces, amour, reconnaissance soient à jamais rendus à Jésus, Marie et Joseph !

Agréez, je vous prie, mon révérend Père, l'assurance de toute ma considération, et je suis, en Jésus-Christ et Marie Immaculée, votre très-humble servante.

ANNA-JOSEPH LACROIX,  
pensionnaire à l'orphelinat  
des Sœurs de Saint-Vincent de Paul,  
à Ans, près de Liège (Belgique).

Témoin oculaire du fait ci-dessus exposé, je certifie la vérité.

SŒUR VICTOIRE DAMBAROY,  
Supérieure de la maison.

## 23. — Guérison radicale obtenue par saint Joseph.

Paris, 16 mai 1879.

Touché depuis longtemps des merveilleux récits dont abonde votre chère et bénie publication des *Annales du culte de saint Joseph* et de la Sainte-Famille, je promis à mon tour de publier, par votre pieux et bienveillant concours, les grâces dont je serais favorisé de nouveau, après tant d'autres déjà obtenues de notre bien-aimé Protecteur.

Or, au mois de novembre dernier, je fus atteint de douleurs dans les entrailles, tellement aiguës, qu'il me fallut garder le lit pendant quinze jours et subir une convalescence de plus d'un mois. J'avais maigri si rapidement, j'étais devenu si faible, que je ne pouvais me soutenir.

J'étais en proie à une fièvre opiniâtre, sans sommeil, sans repos, et je pus constater que le docteur qui me prodiguait ses soins, avait de la peine à découvrir la maladie et à en triompher. Ce qui m'inquiétait le plus, c'est que le docteur déclarait qu'une guérison radicale et sans retour n'était guère possible, que les douleurs reviendraient périodiquement, les attribuant à une phase de l'âge (j'ai 45 ans), à un principe goutteux par transmission, et aux fatigues de ma profession m'obligeant de marcher beaucoup; et je souffrais toujours, malgré le mieux obtenu, il me fallait suivre un traitement, strict, assidu et long.

C'est alors, mon révérend Père, que je pris le parti de me recommander à saint Joseph. Je me mis de tout

cœur à faire une neuvaine de prières. Le bien-aimé Protecteur m'avait fait sentir ses faveurs pour des demandes spirituelles et temporelles. — Cette fois, je lui réclamais ardemment une guérison définitive ; je l'obtins ! Aussitôt ma neuvaine terminée, toute douleur disparut ; le docteur constata la fièvre dissipée, l'appétit revint, les forces me furent rendues, et, depuis, malgré les prévisions des périodes inévitables, et sans même me condamner aux précautions conseillées par le docteur, je me sens parfaitement guéri.

Je viens aussi d'être comblé des secours de Notre-Dame toujours miséricordieuse, sous le titre de : *Notre Mère du Perpétuel-Secours*, dans les affaires difficiles... et je tombe à genoux, tout ému, tout pénétré de reconnaissance, humblement prosterné pour chanter à jamais et publier dans vos pieux récits.....

Agréez...

Pierre-Ladoix CHRÉTIEN.

24. — Grâce obtenue le 19 mars.

Grand-Abbergement, 27 mai 1879.

Je viens, au nom d'une de mes paroissiennes, vous envoyer la relation d'une faveur signalée attribuée à la protection de saint Joseph. Malade depuis un an d'une perte de sang, elle attendit pendant plusieurs mois sa guérison des remèdes du médecin. Puis elle s'adressa à la sainte Vierge. Elle fit une neuvaine, en fit faire une à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Mais cette bonne Mère voulait laisser à son saint Époux l'honneur de cette guérison.

Quand vint le mois de janvier, sans cesser de prier la sainte Vierge, elle s'adressa à saint Joseph. Elle fit l'exercice des sept dimanches. Mais en accomplissant ces exercices, elle continuait les remèdes du docteur, sa confiance en saint Joseph n'était pas complète, Sa maladie persista. Enfin le 19 mars allait nous ramener la fête de saint Joseph, et, lisant dans les *Annales* le récit de tant de faveurs obtenues par la protection de l'auguste Époux de Marie, elle sentit sa foi se ranimer. Elle commença une neuvaine qu'elle termina le jour de sa fête; mais cette fois, elle suspendit les remèdes du médecin et promit de se faire inscrire dans les *Annales* de saint Joseph. Elle put remplir ses devoirs, elle était guérie. Depuis lors, elle ne s'est pas ressentie de son indisposition. Gloire en soit rendue à saint Joseph !

Agréez, très-révérénd Père, les sentiments du profond respect avec lesquels j'ai...

GROS, prêtre.

## 25. — Conversion d'un malade endurci.

Oise.

Saint Joseph vient de remporter un bien éclatant triomphe à Campeaux; vous pouvez le publier à sa gloire dans le *Messenger* :

M. T... était à la mort et avait déjà repoussé énergiquement le ministère de son curé.

Un prêtre voisin vint tenter un nouvel essai et ne fut pas mieux reçu.

« — Il est plus noir que moi, disait le malade; qu'il me laisse donc rendre l'âme en paix, au milieu de ma famille. »

Le prêtre n'eut même pas la permission de dire un *Souvenez-vous* au chevet du mourant. Il se retira le mardi soir la mort dans l'âme.

Le médecin déclara que le moribond ne passerait pas la nuit, et déjà le bruit courait dans la commune que M. T... était mort, et mort en réprouvé, refusant publiquement les sacrements.

Oui, mais là étaient des Sœurs de Saint-Joseph, et elles passèrent la soirée en prières, aux pieds de leur glorieux Père, patron de la bonne mort. Saint Joseph prolonge la vie du malade, et, le lendemain est un mercredi : il lui amène un bon laïc, de Feuquières, qui lui parle de son éternité, pendant que les prières continuent, avec plus de confiance, aux pieds de saint Joseph.

Le prêtre est rappelé et le malade l'invite à prier tout haut auprès de son lit. Toute la famille est là, qui prie aussi. Le cœur du prodigue s'attendrit, et demande à demeurer seul avec le ministre de la réconciliation. Le lendemain saint Joseph fit encore éclater sa bonté, en arrêtant les vomissements, puis en amenant un mieux qui permit au malade de faire la sainte communion. Il voulut que là fussent présents l'instituteur et les religieuses qui ont élevé ses filles. Puis, il reçut l'extrême-onction dans les sentiments du plus vif regret de ses péchés, de la plus grande confiance en Dieu, unie à la résignation la plus entière à sa volonté sainte.

## 26. — Guérison et vocation religieuse.

Il n'y a pas longtemps, une jeune personne, âgée de quinze ans, entré comme pensionnaire dans un couvent de la Visitation. Atteinte au pied d'un mal qui

la faisait grandement souffrir, elle se vit obligée de garder la chambre et le lit. Les remèdes furent inutiles, le temps n'apportait aucune amélioration à son état. La pensée lui vint de faire une neuvaine en l'honneur de saint Joseph, afin d'obtenir sa guérison, ou du moins la patience et la résignation dont elle avait tant besoin. Chaque jour de la neuvaine, sa confiance croissait, mais son mal ne diminuait pas. Le dernier jour, elle fit la sainte communion sans ressentir autant sa douleur. Après l'action de grâces, elle n'éprouva plus aucun mal. Étonnée, ne songeant nullement à une guérison miraculeuse, elle regarde, palpe son pied : elle est guérie ! Ivre de joie, elle se jette à genoux, le visage baigné de larmes, et remercie son bienfaiteur. — Ne pouvant garder pour elle son bonheur, elle parcourt la maison en s'écriant : « Saint Joseph m'a guérie ! saint Joseph m'a guérie ! »

A dater de cette époque, sa reconnaissance a toujours été croissant, et son saint Protecteur s'est plu à l'entourer de sa paternelle affection ; il lui a obtenu la grâce de la vocation religieuse et la conduite dans la Congrégation de Jésus et de Marie. Destinée par ses supérieures aux missions étrangères, elle est partie pour les Indes orientales, à Agra, où elle travaille à gagner des âmes à Dieu et à propager le culte de saint Joseph. Tout dernièrement, elle a eu le bonheur de contribuer à la conversion d'une famille entière.

## 27. — Double faveur.

Anvers, 29 mai 1879.

Il y a deux mois, mon Révérend Père, que, pour m'acquitter d'une promesse faite à saint Joseph, je vous adressai les détails de la conversion d'un membre de ma famille, obtenue par l'intercession de notre grand protecteur. Je sollicitai en même temps de votre charité quelques prières afin que saint Joseph voulût mettre le comble à ses bontés en accordant, à cette âme si chère, une grâce temporelle, cause humainement désespérée. Je promis de nouveau d'en écrire aux *Annales*, pour la plus grande gloire du saint Patriarche. Tous les jours, je le priai, au nom de ses sept douleurs et allégresses, par la divine Enfance de Jésus et l'Immaculée-Conception de sa chaste Epouse; j'avais l'intime confiance qu'il ne se refuserait pas à mes pressantes sollicitations... Mon espérance ne fut pas déçue. Hier, *mercredi*, je recevais la nouvelle que la grâce tant désirée était enfin accordée!

Qu'elle est puissante, mon révérend Père, la médiation du chef de la sainte Famille! Quelles actions de grâces pourront jamais reconnaître les bienfaits qu'il déverse à pleines mains sur moi et sur ceux qui me sont chers! Je le publie donc à la gloire de ce saint Protecteur et, avec sainte Thérèse, je répète qu'on ne l'invoque jamais en vain.

Amour aussi et reconnaissance à saint Joseph! Je le choisis pour le protecteur spécial, pour le pourvoyeur extraordinaire de la petite famille qui lui doit tant et spirituellement et temporellement. Puisse-t-il en régé-

nerer tous les membres et les attirer de plus en plus à Jésus et à Marie!

Votre très-humble servante,

A. HAMAIDE, E. de M.

28. — Saint Joseph guérit deux enfants de la scarlatine.

La supérieure d'un orphelinat catholique de Londres écrit, en date du 1<sup>er</sup> mars 1879, à la supérieure générale de sa congrégation résidant à Liège (Belgique) ce qui suit :

« Je viens vous prier de vouloir m'aider à acquitter une dette que j'ai contractée envers saint Joseph.

» Vous savez que, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de février, nous avons été visitées par la maladie et que la rougeole a fait plusieurs victimes parmi nos enfants. Il y avait amélioration depuis trois à quatre semaines, lorsqu'un jour la Sœur infirmière vint m'annoncer, après la visite du médecin, que deux enfants étaient malades et avaient les symptômes précurseurs de la scarlatine d'une manière très-marquée; mal de gorge, fièvre et déjà l'éruption de la peau à la poitrine. C'était alarmant, car la maison étant si pleine, une maladie aussi contagieuse eût été chose sérieuse.

» Vite je réclamai les prières des Sœurs et des enfants et les engageai à intéresser saint Roch et saint Joseph en notre faveur, surtout en tâchant de gagner beaucoup d'indulgences pour les âmes qui avaient été les plus dévotes au saint Patriarche pendant leur vie, ajoutant que si nous étions préservées du fléau qui nous menaçait, je vous ferais part de ce bienfait, afin qu'il fût inséré, à la gloire de saint Joseph, dans les *Annales de son culte*.

» Notre espérance ne fut pas déçue; le lendemain

matin, je me hâtais de m'informer près de la sœur infirmière comment allaient les enfants : jugez de ma joie lorsque j'appris que la fièvre les avait quittées et qu'il n'était pas nécessaire que le médecin revint les visiter ce jour-là. Le mieux continua et les deux petites purent retourner près de leurs compagnes, dont on avait dû les séparer. Vive saint Joseph ! »

29. — Mémoire conservée par saint Joseph.

La sœur Jeanne-Charlotte Thibault, morte en odeur de sainteté en 1705, à la Visitation de Bourges, après cinquante-sept ans de profession, mérite une place d'honneur parmi les fidèles servantes de l'angélique Époux de Marie.

Son amour pour saint Joseph l'emportait sur toute autre dévotion. Il serait difficile de dire jusqu'où elle le portait. Sa sainte ardeur lui valut le nom de *dévoté de saint Joseph*, titre qui lui fut donné par les personnes pour lesquelles elle voulait bien s'intéresser auprès de ce digne Époux de Marie. Presque tous les jours, elle allait à la chapelle de ce bienheureux Patriarche, quoi- qu'elle fût située au fond du jardin, pour lui parler des nécessités de ceux qui s'étaient recommandés à ses prières. La fête de ce puissant protecteur des âmes intérieures était pour elle une solennité extraordinaire. Ce jour-là, elle ne quittait son oratoire que pour assister aux exercices de communauté. Entre autres faveurs, saint Joseph a gratifié cette humble servante d'une mémoire si heureuse, qu'à l'âge de soixante-dix ans elle put rapporter sa lecture pendant une demi-heure entière, ce qui, jus- que-là, lui avait été impossible.

---

## M A R S.

---

### 1. — Communion générale en l'honneur de saint Joseph.

Le trait suivant nous a été raconté par le bon père Lafay, qui était alors directeur spirituel au collège des Pères Maristes, à la Sayne-sur-Mer.

« Je me trouvais, comme aumônier, dans une maison d'éducation où sont établis les exercices du mois de saint Joseph. Là, j'ai été témoin d'un ravissant spectacle. Le 19 mars fut un jour ouvrable cette année-là. La solennité de la fête, pour une raison (la semaine Sainte, je crois), fut renvoyée à plus tard. Le 19, il devait donc y avoir étude et classe comme à l'ordinaire. Mais la dévotion des pieux serviteurs de saint Joseph n'était pas satisfaite. Sans prévenir aucun des maîtres de la maison, sans même s'entendre les uns avec les autres, ces bons jeunes gens vont tous trouver le directeur de leur conscience, et, le lendemain, à la messe de communauté, on put voir plus de soixante communians à la table eucharistique. Pourquoi tous ces bons jeunes gens voulurent-

ils ne pas ajourner leur communion avec la solennité de la fête de saint Joseph ? Parce qu'ils avaient tous, depuis longtemps, donné rendez-vous à saint Joseph pour le 19 de son mois, et ils ne voulaient pas manquer à leur parole. Chacun avait préparé ses demandes par écrit, toutes les lettres à saint Joseph étaient portées par chacun sur son cœur ; en un mot, c'était le jour où saint Joseph devait montrer sa puissance et sa bonté à ses pieux enfants. Tous avaient donc voulu, pour être plus dignes des complaisances de leur bien-aimé Protecteur, bien purifier leur conscience et faire une fervente communion. Saint Joseph ne fit pas attendre les preuves de sa protection paternelle envers une communauté qui venait de lui donner un témoignage si éclatant de confiance. »

## 2. — Faveurs obtenues le 19 Mars.

Dans le département de l'Aisne, une jeune fille, nommée Blanche, était née le 19 mars 1842, et c'est encore le 19 mars de l'année derrière qu'elle a eu le bonheur de quitter l'exil, ainsi qu'elle l'avait annoncé. Pendant les trente ans qu'elle a vécu, elle a été un modèle d'innocence, de modestie, de piété. — Depuis quinze ans, les médecins avaient déclaré Blanche poitrinaire et ne donnaient aucun espoir de guérison. Au mois de mars, sa faiblesse devenant extrême, elle comprit que sa fin approchait. Alors elle ne songea plus qu'à se préparer à bien mourir. Elle ne cessait de répéter : Le 19, j'irai fêter saint Joseph au ciel ! Le 10, elle demanda à être administrée. La fréquente communion, qui avait fait ses délices toute sa vie, venait encore la fortifier plusieurs fois par semaine. — A mesure que le 19 approchait,

elle manifesta un grand désir de mourir. La veille, elle demanda : « Est-ce la fête de saint Joseph, aujourd'hui ? » Sur la réponse négative, elle s'écria : « Oh ! que c'est long ! » — Le 19 au matin, elle dit : « Voilà le grand jour, tout se décidera. » — A dix heures, elle s'écria : « Vite, vite, voici saint Joseph qui vient me chercher ; il faut que j'aille au-devant de lui ! » — Sa figure devint radieuse comme celle d'une personne favorisée d'une vision céleste. Ensuite, elle ferma doucement les yeux. Un moment après, elle prononça deux fois, bien distinctement : « Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de ma pauvre mère ! » Elle continua à remuer les lèvres, ce qui faisait penser qu'elle priait encore. Enfin, elle poussa un léger soupir : c'était le dernier. Il est resté sur sa physionomie une expression d'ineffable bonheur qui a charmé les nombreuses personnes qui sont venues la visiter pendant les deux jours qu'elle a été exposée. Tout le monde disait : « Elle est au Ciel, près de saint Joseph ! »

### 3. — Saint Joseph bon économiste.

Il y a peu d'années que la Supérieure d'une maison des Sœurs du Bon-Pasteur, dans les Etats du Pape, était dans l'intention de faire réparer tout un côté du couvent qui menaçait de tomber. Elle avait économisé, pour faire cette réparation urgente, trois cents écus. Mais avant de commencer, elle crut devoir en parler à l'évêque du diocèse, son premier supérieur. Le prélat, ne connaissant pas sans doute le danger imminent auquel étaient exposées ces bonnes religieuses, n'approuva pas le projet de la Supérieure, et lui dit qu'il valait mieux se servir de cet argent afin d'acheter du blé pour la com-

munauté : on était alors en proie à une grande disette. La supérieure n'osa pas faire de grandes instances, quoiqu'elle fût dans la plus vive inquiétude. Que faire dans cette pénible circonstance ? Elle eut la bonne pensée de s'adresser à saint Joseph. Après l'avoir prié avec ferveur, elle s'adressa ensuite au grand-vicaire qui, connaissant le péril auquel ces religieuses étaient exposées, se chargea d'obtenir la permission de l'évêque pour faire les réparations. Il lui dit de commencer immédiatement les travaux, en se bornant au strict nécessaire : ce qu'elle fit.

Quant tout fut terminé, en faisant le dernier paiement, elle fut très-étonnée de voir sa caisse si bien garnie, après les grandes dépenses qu'elle avait été obligée de faire. Elle fit part de sa surprise au vicaire général. Celui-ci voulant tirer la chose au clair, la pria de lui donner tous les comptes qu'elle avait acquittés ; et après avoir additionné très-exactement toutes les dépenses, on trouva qu'elle avait soldé la somme de trois cent cinquante écus, quoiqu'elle n'en eût que trois cents en tout dans sa caisse avant de faire commencer ces réparations. Mais combien leur surprise fut plus grande quand, ouvrant la caisse et comptant l'argent, ils virent qu'il y avait encore trois cent cinquante écus ! Saint Joseph a donc pourvu aux réparations, au blé, et il y a ajouté cinquante écus ! Oh ! quelle aimable Saint !

#### 4. — Touchante conversion.

Le trait suivant nous est communiqué par une personne digne de toute notre confiance.

« Au commencement de 1861, je donnai à une per-

sonne pieuse deux exemplaires de la *Dévotion des sept Dimanches consacrés à saint Joseph* ; elle les goûta, et une de ses voisines, femme d'un ouvrier, étant venue lui confier le chagrin que lui causait son mari, éloigné depuis longtemps des sacrements, et les tentatives vaines qu'elle avait faites pour le convertir, cette bonne fille lui conseilla de recourir à saint Joseph et de faire en son honneur la *Dévotion des sept Dimanches*. A cet effet, elle lui prêta un de ces opuscules. La pauvre femme la remercia de tout son cœur, et commença cette salutaire pratique avec une confiance et une ferveur qui s'accrurent à mesure que le terme approchait. Enfin, la dernière semaine étant arrivée, cette femme, comptant sur l'assistance du saint époux de Marie, résolut de livrer l'assaut et d'attaquer un sujet qu'il n'était pas permis de toucher depuis fort longtemps. Afin de se donner du courage, elle s'arma, pour ainsi dire, d'une image de saint Joseph, la présenta à son mari en lui disant : « Oh ! mon ami, si tu voulais recourir à saint Joseph, il t'obtiendrait, j'en suis sûre, la grâce de revenir à Dieu. » A sa grande surprise comme à sa grande joie, il prend l'image, la baise avec affection et avec transport, et dit à sa femme, qu'il était tout décidé à se confesser sans délai. Il s'approcha en effet du sacrement de pénitence avec de saintes dispositions, versant une grande abondance de larmes qui témoignèrent de la sincérité de son retour à Dieu.

» Le carême touchait à sa fin ; on prêchait dans notre ville une retraite pour les hommes ; il en suivit les exercices avec ferveur et il eut le bonheur, le jour de la clôture, de faire la sainte communion. Plein de courage, il fit quelques jours après, publiquement, un pèlerinage d'action de grâces à la chapelle de la Délivrante, à trois

lieues de Caen. Depuis cette époque, il ne s'est pas démenti une seule fois. On doit regarder ses bons sentiments avec d'autant plus de confiance, qu'il a fait de très-grands sacrifices pour être libre de sanctifier les dimanches et les fêtes. Il est si persuadé qu'il doit sa conversion à saint Joseph, qu'il ne céderait pas, pour tous les trésors du monde, la petite image que lui présenta sa femme. Tout ce qui intéresse le culte de ce glorieux patriarche, le remplit de joie.

» Caen, 12 octobre 1861. »

5. — Saint Joseph assiste à la mort un soldat français,  
au Sénégal.

Sur les rives sablonneuses du Sénégal, je chevauchais péniblement à travers un sentier égaré que je n'avais encore jamais parcouru, et que je suivais sans but déterminé. Les serpents fuyant dans les herbes, les caïmans se précipitant avec effroi dans les marais, le soleil dardant sur la nature ses rayons brûlants, avaient été longtemps les seuls témoins de ma course vagabonde. Et pourtant une force dont je ne pouvais me rendre compte, m'obligeait d'avancer toujours, lorsque j'arrivai près d'une case habitée. Ma première pensée fut d'y pénétrer. Lorsque j'en franchissais le seuil, une voix effrayée me crie :

— Qui vient là ?

— Un père missionnaire, répondis-je ; soyez sans crainte, et que la paix du Seigneur descende sur cette maison et sur ceux qui l'habitent !

— Un prêtre ! dit l'inconnu en fort bon français ; soyez le bienvenu, mon Père, et faites vite...

— Quoi donc ! qui êtes-vous ? vous êtes un soldat français ? Comment êtes-vous ici ? Qu'avez-vous ?

— Questions inutiles, mon Père ; j'en suis à mon troisième accès de fièvre, qui ne pardonne pas, vous le savez ; dépêchons-nous de purifier notre conscience, et nous causerons après, si Dieu nous laisse la vie.

En ce moment les glapissements sauvages des chacals attirés par la décomposition qui commençait, m'annonçaient que les appréhensions du malade n'étaient que trop fondées.

— Je suis prêt, mon Père, dit-il, commençons.

Il me fut alors facile de me rendre compte de l'impulsion qui m'avait conduit dans ces parages. Curieux de sonder davantage les voies de la Providence, je demande au moribond :

— Vous avez dû bien prier le bon Dieu de conduire un prêtre près de vous en ce moment ; car évidemment, c'est votre bon ange qui m'y a mené.

— Voulez-vous savoir le fin mot de ceci, mon Père ?

— J'en suis très désireux, assurément.

— J'étais sûr qu'il arriverait ici un prêtre auprès de moi.

— Comment, sûr ? si vous teniez ce langage en France, je le comprendrais : mais figurez-vous donc que vous êtes en Afrique, et dans le Sénégal, l'un des pays les plus désolés de l'Afrique.

— Qu'est-ce que tout cela ? Sachez que je porte sur moi le cordon de saint Joseph, que j'ai aussi sa médaille, et que j'appartiens à sa confrérie de la bonne mort. Eh bien ! ma conscience n'était pas en bon état : donc saint Joseph devait m'amener un prêtre. C'est ce que je lui disais : vous voyez que je n'avais pas tort de placer ma confiance en lui.

— Je comprends tout maintenant : ayez toujours confiance en saint Joseph ; la mort arrive, mais ce sera la mort avec Jésus et Marie, qui conduit à la vie du ciel avec Jésus, Marie et Joseph.

La fièvre n'avait pas pardonné : deux heures après la mort arrivait, et la vie avec Jésus, Marie et Joseph.

#### UN MISSIONNAIRE D'AFRIQUE.

##### 6. — Vertu merveilleuse du silence.

Lorsque Dieu, pour nous éprouver ou pour nous punir, semble se retirer de nous, imitons sainte Thérèse : allons à Marie, et si cette bonne Mère elle-même paraît sourde à nos prières, recourons à Joseph ; il nous obtiendra la paix et nous rendra l'espérance. C'est surtout dans les désolantes tentations contre la belle vertu, que sa puissance est efficace. Après trois ans de combats intérieurs, un jeune homme, effrayé de l'obstination de son ennemi, est de l'abandon dans lequel Dieu semblait le laisser, était sur le point de tomber dans le désespoir. Son directeur lui conseilla de garder le plus complet silence pendant neuf jours, pour honorer saint Joseph contemplant en silence les merveilles dont il était témoin. Le jeune homme obéit, et il se trouva complètement délivré de son odieuse tentation. Par reconnaissance, il contracta l'habitude de réciter tous les jours les litanies de saint Joseph, et il s'aperçut que le démon de l'impureté ne risquait contre lui de nouvelles attaques, que si, par excès de travail ou pour toute autre raison, il essayait de prendre son repos sans avoir payé son tribut à son libérateur.

Une faveur semblable fut accordée à une jeune personne qui, à peine entrée en religion, se vit poursuivie par d'affreuses tentations qui la faisaient douter de sa vocation et même de son salut. Une neuvaine qu'elle fit avec ses compagnes, la délivra complètement et lui obtint, de plus, la grâce de la persévérance. (*Tiré des Bollandistes*).

#### 7. — Un père converti par les prières de son fils.

On écrivait de X\*\*\*, le 29 décembre 1869 :

Permettez-moi de vous raconter brièvement tout ce que saint Joseph a fait pour moi pendant cette année.

La première des faveurs que j'ai obtenues par la toute-puissante intercession de saint Joseph, c'est la conversion de mon excellent père.

Il ne s'était pas confessé depuis plus de quarante ans. Il y avait une douzaine d'années qu'il n'était pas entré dans l'église paroissiale ; et, pour comble de difficultés, il était plein de préjugés contre notre sainte religion qu'il n'avait jamais bien connue. Pour ramener dans les bras de Dieu cette brebis égarée, il fallut un grand coup de lumière et de miséricorde. J'avais essayé de le convaincre par le raisonnement, j'avais prié et fait prier beaucoup pour lui : tout avait été inutile. Il y a quelques semaines, je me sentis pressé d'aller solliciter auprès de saint Joseph cette conquête si difficile.

C'était la première fois que j'implorais du saint Patriarche une faveur particulière. Je fus donc me prosterner devant sa statue, et je lui promis que, s'il m'accordait ce que je lui demandais, j'aurais pendant toute ma vie une dévotion toute spéciale pour lui, et que je m'efforcerais

de répandre son culte autant que je le pourrais. A peine avais-je terminé ma prière, que je me sentis la plus grande confiance ; j'étais presque assuré que saint Joseph m'exaucerait, parce que n'étant, moi, qu'un pécheur vil et ingrat et n'ayant aucun titre à ses faveurs, son intercession auprès de Dieu serait toute de bonté et de miséricorde, et montrerait bien mieux la grandeur de son crédit dans le ciel.

Je commençai donc une petite neuvaine au Père nourricier de Jésus. Mon père souffrait depuis longtemps d'un violent rhumatisme. Je désirais vivement lui faire porter autour du corps un cordon béni de saint Joseph ; mais comme il me semblait impossible de le lui faire accepter comme objet religieux, je lui en fis parvenir un, le priant de le porter comme un petit souvenir de moi. J'ajoutai même qu'il avait de grandes propriétés curatives. Mon père, pour me faire plaisir, fit tout ce que je lui avais conseillé et il ceignit le cordon.

Je continuai cependant ma neuvaine, toujours plein de confiance. Et quand elle fut achevée, je commençai aussitôt une neuvaine d'actions de grâces, étant moralement certain que le bon saint Joseph avait exaucé ma prière. En tous cas, je me disais : Si, par impossible, saint Joseph n'a pas encore obtenu la conversion de mon cher père, il va se hâter de frapper au cœur de Jésus dont-il est l'ami intime ; car l'Évangile dit de saint Joseph qu'il était l'homme juste par excellence ; en conscience, il ne voudra pas recevoir gratis des actions de grâces pour une faveur qu'il n'aurait pas accordée. Donc il l'accordera ; surtout puisqu'il s'agit du salut d'une âme.

Je ne fus pas trompé dans ma ferme espérance. Béni soit à jamais le très-bon, le très-puissant saint Joseph !... La grâce était accordée. Dès le second jour de ma neu-

vaine d'actions de grâces, je reçus de mon père une touchante lettre, où il m'exprimait, en des termes brûlants, la joie et la paix qui inondaient son âme. Dès le commencement de la neuvaine, une lumière nouvelle avait brillé dans son cœur et dans son intelligence. Le respect humain, les objections et les préjugés contre la religion étaient tombés d'eux-mêmes, et une petite occasion ménagée par saint Joseph, s'étant présentée, mon père était allé se confesser, comme poussé par une main invisible. Le lendemain, avec des sentiments ineffables de bonheur et de tendresse, il recevait dans son cœur le Dieu, si plein de miséricorde, qui venait réjouir sa vieillesse, comme il avait autrefois réjoui sa jeunesse. La conversion a été parfaite; saint Joseph ne fait pas les choses à moitié. Depuis ce jour de bénédiction, mon père prend part à tous les exercices de piété de la paroisse. Tous ceux qui le connaissent sont profondément édifiés de cet heureux changement, et ils disent qu'il a fallu une main puissante pour opérer cette merveille. Et cette main puissante, c'est la vôtre, ô grand et très-puissant saint Joseph! Je vous remercierai pendant toute ma vie de cette grâce signalée.

8. — Demandez, demandez avec confiance; Jésus ne refuse rien à saint Joseph.

Manufacture de lingerie (Sarthe), 23 janvier 1879.

Je m'acquitte avec bonheur de la promesse faite au bon saint Joseph, de publier dans vos *Annales* les nombreuses faveurs que j'ai obtenues par son intercession. Jamais je ne l'ai invoqué en vain.

Il y a un certain temps déjà, un de mes enfants était gravement malade ; le médecin qui le soignait n'avait presque plus d'espoir.

Un soir surtout, il me promit de revenir le lendemain matin vers cinq heures, avec un second médecin en consultation. Le soir même, je mis au petit malade le cordon de saint Joseph, en le lui recommandant avec une inébranlable confiance. La nuit fut très-mauvaise, mais le lendemain, lorsque les deux docteurs arrivèrent, quelle ne fut pas leur surprise de trouver l'enfant qu'ils croyaient mourant, jouant assis sur un petit lit, et répondant avec gentillesse à toutes leurs questions ! A peine le pouls trahissait-il une légère agitation ; impossible de trouver aucune trace de maladie. Le docteur étranger ne put s'empêcher de dire : Mais cet enfant n'est pas malade. Celui qui le soignait habituellement, lui dit qu'il restait confondu du changement opéré dans le petit moribond, qui présentait depuis plusieurs jours les symptômes les plus alarmants.

Il restait à peine à l'heureux privilégié de saint Joseph un peu de faiblesse, mais le mieux a continué et, quelques jours après, il était en parfaite santé. Dans beaucoup d'autres circonstances, nous avons fait l'expérience de la puissance et de la bonté de saint Joseph.

Nous remettons nos intérêts entre ses mains et nous n'avons qu'à nous en louer. C'est lui qui est notre baucher, jamais il ne nous fait défaut ; quand nous nous trouvons dans la gêne, il ne manque pas de nous venir en aide en temps opportun.

Nous comptons toujours sur son assistance, et je puis dire qu'elle nous est arrivée souvent d'une façon inespérée et comme miraculeuse. Je désire vivement le voir bénir et aimer ; c'est pourquoi je vous prie de porter

ces lignes à la connaissance de vos abonnés, afin que ma faible voix se trouve unie aux mille voix qui publient sa gloire et sa paternelle bonté.

Agréez

M\*\*\* B.

### 9. — Monastère sous le cable de saint Joseph.

La sœur Marie-Élisabeth Carantène, religieuse de la Visitation de Marseille, supporta avec une patience admirable et que rien ne put lasser, le long délai que son père apporta à la réalisation de sa vocation. Il ne voulut jamais entendre parler de son engagement en religion ; mais l'intérêt plus que la tendresse motivait son opposition. Il se plaisait extrêmement à la cour, où il menait grand train, et, dissipant son bien dans cette vie fastueuse, il avait besoin que sa fille lui laissât les rentes de la fortune de sa mère. Elle se trouvait donc hors d'état de songer à la fondation projetée ; aussi disait-elle quelquefois, en parlant de la grâce de sa profession ajournée indéfiniment : « Il est bien triste de penser que je ne pourrai posséder le plus grand de tous les biens, que par la perte de la personne que j'aime le plus au monde. » Les prières et les vertus de cette sainte âme obtinrent enfin à M. Carantène la grâce de finir chrétiennement ses jours dans un couvent de Carmes déchaussés, où il fut soigneusement assisté. Cet événement, qui toucha beaucoup le cœur de cette chère Sœur, arriva au mois de mars 1651 ; aussitôt elle disposa toutes choses pour accomplir ses pieux desseins. On arrivait au jour marqué pour la fondation, lorsque des difficultés insurmontables firent désespérer du succès. La chère fondatrice recourut alors à saint Joseph, et lui promit, dans

le cas où elle obtiendrait le consentement de l'évêque et des consuls, de le choisir pour patron et titulaire du nouveau monastère. Elle fut exaucée ; le jour même de la fête de saint Joseph 1652, l'affaire fut conclue avec toutes sortes d'offres et de civilités de la part de ceux mêmes qui s'y étaient le plus opposés.

10. — Douceurs de tout genre accordées le 19 Mars.

Extrait d'une lettre du 24 mai 1865, écrite de Cuença (République de l'Equateur), par une sœur des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, ou de Picpus, à sa sœur, religieuse carmélite à Lisieux :

« ... Quand j'étais au Chili, une guerre civile éclata au commencement de 1859 ; les principaux habitants de Copiapo s'étaient révoltés contre le gouvernement, et, dès ce moment, la ville ne pouvait recevoir aucune provision des pays voisins. Les vapeurs et les navires ne touchaient plus au port, les communications par terre étaient aussi fermées. De manière qu'au mois de mars, les provisions de la ville diminuaient à vue d'œil. On commençait à s'alarmer ; déjà la mère Virginie, notre supérieure, nous avait dit que nous n'avions plus de sucre, qu'on ne trouvait pas à en acheter et qu'il était de la prudence de laisser notre petit reste pour les malades. Moi, je lui répondis de continuer à faire comme à l'ordinaire, et que saint Joseph, à sa fête, ne manquerait pas de nous pourvoir de sucre. Je me mets donc à prier avec ferveur, et tous les jours de la neuvaine je disais : *Saint Joseph, je vous demande du sucre ; il me le faut pour le jour de votre fête, et s'il n'arrive pas le 19, je pourrai dire que sainte Thérèse s'est trompée en parlant*

*de vous.* Moi, de mon côté, j'avais grande confiance que le sucre arriverait. Plus la fête approchait, plus je me réjouissais. Voilà enfin le 19 mars arrivé. Dès le grand matin, je regarde du côté de la porte d'entrée, pour voir si saint Joseph m'envoyait le sucre que j'attendais avec impatience; je faisais même bien rire les sœurs avec mon sucre, car je disais toujours : *Vous allez bientôt le voir arriver.* Sur les onze heures du matin, nous allions dîner, je vois deux hommes grands qui roulent un tonneau dans la cour, je vais leur demander si c'est du sucre qu'ils apportent, ils me répondent : *Non, c'est du riz.* Moi, je ne réponds rien, pensant que ce serait pour un peu plus tard. Mais le sucre était déjà arrivé pendant que j'étais à ma classe, et les sœurs ne le disaient pas, pour voir ce que je dirais de saint Joseph. Mais, après le dîner, elles ont trahi leur secret à force de rire; je me suis doutée de la chose, et je vais cherchant dans tous les coins de la maison. Je finis par trouver une grosse caisse contenant vingt grands pains de beau sucre blanc, première qualité. A l'instant même, je fais allumer deux cierges en l'honneur de mon bienfaiteur : je ne me possédais pas de joie. Je ne savais comment témoigner ma reconnaissance à saint Joseph, pour le présent qu'il venait de m'envoyer, se servant, pour ce ministère, d'un homme très-riche de Copiapo. Le soir, nous avons eu salut solennel en l'honneur du saint et en actions de grâces.

### 11. — Grâces de conversion.

Je me reproche d'avoir autant tardé à vous prier d'insérer dans votre édifiante revue, le tribut de reconnaissance que ma famille et moi devons à saint Joseph, pour une grâce bien signalée que nous en avons obtenue.

Nous avons perdu, il y a trois mois, un de mes neveux, jeune militaire de vingt-un ans, d'une fièvre typhoïde qui, dès les premiers jours, a présenté les caractères les plus effrayants. A peine la maladie était-elle constatée, que le cerveau était engagé et toute connaissance perdue. Tout en demandant à Dieu la conservation de ce cher enfant, nous pensions avant tout à son salut, qui nous paraissait dans un si grand danger. La protection de saint Joseph, patron de notre cher malade, qui l'avait toujours honoré d'une manière très-particulière et que nous invoquions avec une entière confiance, ne devait pas nous faire défaut.

La veille même de sa fête, à l'heure des premières vêpres et après une nuit qu'on avait pu croire la dernière, la connaissance reparaisait, contre toute prévision des médecins, et vingt-quatre heures de sursis permettaient à notre cher enfant de recevoir tous les sacrements; puis, à la fin de la journée du 19 mars, une crise violente nous l'enlevait, en nous laissant, au milieu de notre douleur, une profonde reconnaissance pour celui qui s'est montré, plus que jamais, le patron de la bonne mort.

Permettez-moi de vous demander des prières pour cette chère âme, et veuillez recevoir l'expression de mon religieux respect en Notre-Seigneur.

## 12. — Vocation favorisée.

Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure), 31 juin.

Mon révérend Père,

Une jeune postulante, obligée de sortir d'une communauté pour cause de santé, ne savait plus à qui recourir, se voyant congédiée pour longtemps.

Le médecin appelé, déclare qu'elle ne peut recouvrer la santé voulue qu'après cinq ou six mois, et encore paraît-il en douter.

Témoin de la peine et des tristes inquiétudes de cette pauvre enfant, je lui conseille de s'adresser à saint Joseph, de s'associer à son archiconfrérie, de lui promettre de faire publier sa protection si elle est exaucée, c'est-à-dire si elle peut rentrer pour la fin de mai, époque qu'elle fixe à saint Joseph.

La voilà donc priant avec confiance celui que l'on n'invoque pas en vain. Après plusieurs phases de santé et contre les prévisions du médecin, elle se trouve en état de rentrer le 3 mai, et on l'accepte. De plus, aujourd'hui elle se livre à tous les devoirs de l'état qu'elle veut embrasser ; elle va bien, et, pleine de reconnaissance envers saint Joseph, elle me charge de bien vouloir acquitter sa promesse.

SŒUR SAINT-MAXIMILIEN,  
institutrice communale.

13. — Maladie invétérée guérie subitement  
par saint Joseph.

Belgique, 2 juin.

Il y a environ douze ans que je fus atteinte d'hémorragies intestinales qui ne m'effrayaient pas trop, parce que, revenant à des époques plus ou moins éloignées, elles s'arrêtaient d'elles-mêmes ; mais depuis trois ans, elles avaient redoublé d'intensité, lorsque, l'année dernière, à la suite d'un accident qui m'était survenu, on ne pouvait, pour ainsi dire, plus les arrêter, et ma vie était continuellement en grand danger. Il y avait donc près de trois semaines que j'étais au lit, épuisant tous les remèdes anciens et nouveaux, et plus j'en employais, plus les hémorragies revenaient avec violence, jusque cinq et six fois par jour, lorsque je reçus votre journal de février, relatant des guérisons obtenues par l'invocation de saint Joseph de la Délivrance. C'était pour moi une planche de salut, et je m'y suis accrochée de grand cœur en l'invoquant de mon mieux et lui promettant, entre autres choses, s'il daignait me guérir, de faire inscrire cette faveur dans le *Propagateur*. O bonté de saint Joseph ! à partir de ce moment-là, je fus guérie ; *plus une seule trace* ni aucune apparence d'hémorragie pendant deux mois, si ce n'est dans une circonstance que je dois encore vous signaler comme une nouvelle grâce. On me conseillait beaucoup d'aller à Lourdes demander à la sainte Vierge ma guérison. Dans une circonstance aussi critique, ne sachant que faire, j'avais consulté des personnes prudentes et éclairées, mais en

même temps je me suis adressée à saint Joseph, le priant tous les jours de son mois, de bien vouloir m'envoyer un empêchement vers le 1<sup>er</sup> avril, si je ne devais pas y aller ; et voilà encore une fois la protection de notre bon Père qui se fait sentir. Le 30 mars, il me revient pendant une huitaine de jours quelques hémorragies qui ne me font aucun mal et qui ne m'empêchaient pas de travailler. Depuis lors, je jouis d'une santé assez bonne relativement à tout ce que j'ai souffert.

Gloire, amour et reconnaissance à notre bon père saint Joseph, que nous avons pris pour chef et protecteur de notre famille, à qui nous sommes redevables de bien des grâces depuis plusieurs années !

L\*\*\* D\*\*\*.

#### 14. — Faveurs signalées obtenues par saint Joseph.

M..., le 12 décembre 1874.

La petite ville de la haute Alsace que j'habitais était, depuis la mi-septembre 1870 jusqu'au mois de mai suivant, incessamment remplie de troupes allemandes, qui y passaient soit leurs journées de halte, soit la nuit seulement. Vers la mi-novembre, la ville, déjà occupée depuis quelques jours par un régiment badois, fut envahie un dimanche, à dix heures du soir, par un ou deux régiments de la landwehr, qui venaient s'y abriter jusqu'au lendemain. Un détachement de quatre-vingt-dix-huit soldats fait irruption dans la cour de mon propriétaire. Les uns s'emparent des granges et des écuries ; les autres se jettent dans l'intérieur de la maison, se répandant dans les différents corridors pour trouver

des chambres garnies de lits et de fourneaux. La partie de la maison où se trouvait mon logement fut sillonnée par des bandes compactes qui, quoique éclairées par une lampe, ne surent trouver, dans leurs mouvements précipités et désordonnée, la porte d'aucune de mes chambres, exposées à une dévastation complète. Saint Joseph avait exaucé les ferventes supplications que nous lui adressions, ma femme et moi, durant l'invasion et les courses vagabondes de ces garnisaires nocturnes.

Dans les premiers mois de l'année 1871, les fonctionnaires et employés de l'Alsace-Lorraine furent impitoyablement condamnés à prendre le chemin de l'exil, à la suite du refus de continuer leur service sous les autorités allemandes. Je m'attendais à subir le même sort, après avoir signé, le 9 février, la protestation d'un inviolable attachement à la nation française. Pour me soustraire aux rigueurs de l'ostracisme, ma femme fit successivement plusieurs neuvaines en l'honneur de saint Joseph. O bonté ineffable du puissant protecteur de ceux qui l'invoquent avec confiance ! le 17 mars, l'avant-veille de la fête du Consolateur des affligés, je pus m'assurer que je n'étais pas compris dans l'arrêté de proscription qui frappait tous les employés de l'établissement auquel j'étais attaché, quoique j'eusse signé avec eux l'acte de répudiation du service allemand. Grâce à cette exemption privilégiée, due évidemment et uniquement au bienveillant patronage du glorieux Patriarche (je n'avais cherché aide et protection nulle part ailleurs), je pus attendre dans ma province natale ma nomination à un autre poste en France.

Un kyste fort volumineux (espèce de loupe), qui s'était implanté en janvier dernier sur une partie de mon corps et qui présentait des caractères graves, m'inspira

de vives inquiétudes. Voyant que le mal résistait opiniâtrément à l'application des médicaments prescrits par le médecin, je commençai le 1<sup>er</sup> mars à faire les exercices de ce mois en l'honneur de saint Joseph, dans l'intention sinon de prévenir une opération chirurgicale, au moins d'obtenir qu'elle eût un heureux résultat. Le jour de la fête de saint Joseph n'amena ni guérison ni amélioration. Je conclusais à tort de ce prétendu refus de secours surnaturel, qui n'était, en réalité, que différé à la fin du mois, que je devais demander ma guérison à l'art humain. L'opération que je subis le 23 mars suivant, loin de produire un bon résultat, fut suivie de symptômes plus graves et plus alarmants, ce qui, d'après l'avis du médecin, devait nécessiter, au bout de quelque temps, une nouvelle opération. Ce surcroît de souffrances ne diminua pas ma confiance en l'auguste époux de la sainte Vierge ; je continuais avec une nouvelle ferveur à faire sur mon lit de douleur les exercices du mois de saint Joseph. A partir du 1<sup>er</sup> avril, je pus quitter le lit pour prendre l'air au jardin, et cinq jours après, j'assistai sans gêne, dans l'église paroissiale, aux offices religieux du matin et du soir de la fête de Pâques. Bientôt après, ma guérison fut parfaite. Le kyste devenu plus gros, plus dangereux à la suite de l'opération, avait disparu spontanément, sans opération ni traitement ultérieur. Amour, gloire et reconnaissance à saint Joseph, à qui je suis redevable de cette guérison, ainsi que des autres faveurs relatées plus haut!

W. Sébastien C\*\*\*.

## 15 -- La onzième heure d'une sœur de charité.

Nous avons reçu de Laval des détails bien touchants sur la guérison merveilleuse d'une sœur de Saint-Vincent-de-Paul, quoique déjà âgée, toujours Supérieure dans un hospice considérable du centre de la France. Voici un extrait de cette relation :

Laval, 31 mai.

C'est avec honneur que je viens accomplir la promesse que j'ai faite à saint Joseph de publier une guérison obtenue par la toute-puissante médiation du glorieux saint Joseph.

Dans les premiers jours du mois de mars, je reçus une ligne de suprême adieu d'une sœur de Charité qui, par suite de son dévouement sans bornes, se trouvait dans un état des plus alarmants. Une de ses compagnes m'écrivait qu'on allait commencer à son intention une neuvaine de messes en l'honneur de saint Joseph et pour le soulagement des âmes du purgatoire les plus fidèles à l'honorer. Comme j'avais pu apprécier par moi-même les qualités de cette fille de Saint-Vincent-de-Paul et les services qu'elle pouvait encore rendre à sa congrégation et aux pauvres, je me suis unie de très-grand cœur à la neuvaine faite pour demander sa guérison. Or, saint Joseph a daigné récompenser notre confiance. La sœur a été complètement guérie le 14 mars. Ce jour-là même, une personne faisait le pèlerinage de Saint-Joseph-des-Champs, à l'intention de la chère malade. Voici des détails qui me sont communiqués par une

compagne de la pieuse malade : « La veille du jour à jamais mémorable où s'opéra un changement si merveilleux dans l'état de notre bonne supérieure, des crises terribles se succédèrent sans interruption ; rien de plus navrant que de voir cette bonne sœur en proie à de si cruelles souffrances sans pouvoir lui procurer aucun soulagement. La nuit du samedi 14 mars se présentait sous l'aspect le plus désespérant, et cette chère âme l'avait déjà offerte à notre bon Sauveur, unissant ses angoisses à son agonie. O vertu de l'abandon à Dieu ! quelle ne fut pas sa surprise et la nôtre lorsque, vers les dix heures, toutes les crises cessèrent ! les marques des brûlures à la main gauche disparurent, et la nuit fut des meilleures. Les personnes témoins de ses horribles souffrances, qui désespéraient de la revoir, furent ravies d'admiration, le lendemain matin, en la voyant parfaitement guérie. Cette bonne Mère a repris possession de son cabinet et se livre comme avant à tous les travaux que nécessite sa charge. »

La vénérée supérieure écrivait elle-même à la personne dont nous citons plus haut la lettre, ces lignes touchantes : « Ma vieille amie, me revoilà vivante ; demandez au bon Jésus que je sache profiter de ma onzième heure. Ce n'est pas tout de *revivre* ; il faut que la vie rachetée soit un véritable holocauste. Il paraît que j'ai été bien mal, mais les forces reviennent chaque jour. Merci de vos bonnes prières, de votre souvenir, de votre affection !

» G\*\*\*. »

## 16. — Guérison obtenue le 19 Mars.

Une jeune élève d'un pensionnat dirigé par les Ursulines, à Haute-Croix, en Belgique, nous adresse la lettre suivante :

« Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance contractée envers le bon et tout-puissant saint Joseph. Le 8 mars, tout à coup je fus saisie d'une violente fièvre ; mes chères maitresses me conduisirent au lit et firent appeler le docteur, qui reconnut dans mon mal les symptômes d'une très-grave maladie ; je souffrais horriblement de la poitrine ; au bout de trois jours, j'étais réduite à un tel état de faiblesse et d'affaissement, qu'il m'était impossible de remuer un de mes membres ; les bonnes Mères qui me soignaient m'engagèrent à placer ma confiance dans le puissant saint Joseph ; je lui promis, si j'obtenais ma guérison le jour de sa fête, de le publier ; à peine avais-je fait ma promesse, que je sentis un mieux sensible : les forces me revinrent. Le docteur, qui me rendait tous les jours visite, fut très-surpris de me voir guérie ; il ne savait à quoi attribuer cette guérison si subite ; mais moi, dans mon cœur, je me disais : « C'est le grand médecin qui m'a sauvée. » J'attendais avec impatience le beau jour de la fête du bon Père, lorsque, enfin, il arriva, et dès le grand matin, je me rendis à la chapelle du pensionnat, où je reçus, avec les plus grandes marques de reconnaissance, le corps et le sang de Notre-Seigneur. Douleur, faiblesse, maladie, tout avait disparu ; je fus complètement guérie, et je ne sais comment exprimer ma reconnaissance au grand

Saint, dont je m'efforcerais de répandre partout la dévotion. Puisse-t-il me continuer toujours sa protection !

» H. D.,

» Enfant de Marie et de Joseph. »

Mon révérend Père, nous vous envoyons le récit si naïf de cette jeune enfant, tel qu'elle l'a rédigé ; la simplicité du style et des expressions dépeint si bien la confiance de ce petit cœur ! Ce bienfait accordé à une de nos élèves n'est pas le seul dont nous ayons à rendre grâces à saint Joseph ; un volume ne suffirait pas pour rapporter toutes les faveurs obtenues, tant à la communauté qu'au pensionnat, par l'intervention de celui que nous appelons notre bon Père. Bienfaits spirituels, tels que : conversions des personnes qui nous étaient chères ; vocation religieuse pour des jeunes personnes dont l'avenir dans le monde nous faisait trembler ; sainte mort dans des circonstances où tout présageait le contraire ; bienfaits temporels : guérisons inespérées ; heureuse issue des affaires, etc., etc.

#### 17. — Actions de grâces à saint Joseph.

Dans le courant de l'hiver 1873, nous nous sommes trouvées inquiétées dans notre position d'institutrices religieuses. Assaillies soudainement, nous n'avions pu nous garer contre des projets dont nous ne soupçonnions pas la malice, et cela de la part de personnes haut placées et auxquelles nous avions donné notre confiance. On pourrait dire que les complots tramés contre nous avaient été ourdis avec une malice infernale, et que

nous devions tomber infailliblement dans les pièges qu'on nous tendait ; car, pour arriver plus sûrement à leurs fins, ils nous avaient placées dans l'alternative de leur résister ou d'aller contre le gré de l'autorité supérieure et contre l'assentiment de nos supérieurs à nous. Mais, ô bonté de la Providence ! dans le moment même où l'enfer croyait avoir triomphé, le ciel suscitait des anges qui veillaient sur nous. De notre côté, mon révérend Père, lorsque nous nous sommes aperçues du danger, nous avons mis toute notre confiance en notre puissant Protecteur, lui promettant que, s'il déjouait les projets de nos ennemis, nous ferions insérer le fait dans votre journal.

A partir de ce moment, nous avons prié et nous avons fait prier nos enfants, sans rechercher aucun appui humain. Dans cette airconstance, nous aurions pu être soutenues par des personnes haut placées, mais leur protection nous a été accordée sans avoir fait aucune démarche et par la seule médiation de notre bon Saint, et cela dans le moment où nous nous y attendions le moins. Dans ce cas, l'action de la Providence sur nous a été si visible, que des personnes de la localité qui étaient au courant des affaires, l'ont proclamé hautement. Ceux qui nous soutenaient se sont trouvés compromis ; à la vue des injustices criantes exercées contre nous, ils s'étaient portés à des mesures qui dépassaient les bornes d'une juste modération, ce qui pouvait avoir des suites extrêmement fâcheuses. Voyant le danger où ils se trouvaient, nous nous sommes adressées avec confiance à Notre-Dame de Séz et à saint Joseph, en promettant de faire dire trois messes en leur honneur, et une seconde promesse de le publier hautement. Là encore, comme dans les autres circonstances, nous avons été exaucées,

car les choses les plus compromettantes sont passées inaperçues.

Tous ces enchaînements de grâces, mon révérend Père, ne sont que des accessoires de celle que nous lui demandons depuis longtemps, et qui doit être le couronnement de toutes les autres. Cette grâce, assurément, contribuera à la plus grande gloire de Dieu et au salut des jeunes enfants confiés à nos soins. Malgré les délais que saint Joseph met à nous exaucer, notre confiance ne diminue pas ; elle semble s'accroître chaque jour, car nous ne doutons pas de la bonté de Celui qui a déjà tant fait pour nous ; il ne peut pas être insensible à la conservation de l'innocence de tant de jeunes âmes.

Ces marques de la protection de saint Joseph ne sont pas les seules que nous ayons à publier. Au mois de janvier dernier, nous avons eu dans la paroisse une mission qui a produit un grand bien dans les âmes ; un petit nombre seulement ont résisté à la grâce, et parmi ces pauvres pécheurs, il s'en trouvait un plus obstiné encore que les autres, auprès duquel Monsieur le curé avait fait bien des tentatives inutiles pour le ramener. Quelques jours après la mission, il tomba malade d'une fluxion de poitrine ; il était à la dernière extrémité, qu'il blasphémait encore contre la confession et recevait fort mal la visite de Monsieur le curé. M'étant rendue auprès de lui, je l'engageai vivement à penser à son éternité ; il me répondit : « C'est inutile de me confesser ; je ne puis avoir de contrition, car je n'ai qu'un regret : c'est de n'avoir pas fait plus de mal. » Cette réponse me jeta dans la consternation. J'eus recours à saint Joseph, mon refuge ordinaire. Rentrée chez nous, je fis aussitôt agenouiller nos enfants et prier notre saint Protecteur, promettant de faire insérer cette conversion

dans votre journal, s'il voulait bien nous l'obtenir. O prodige de la grâce ! notre prière n'était pas achevée, que le fils de ce malheureux prodigue arrive en toute hâte me dire que son père demandait à se confesser. Il le fit avec des dispositions non équivoques.

MARIE CÉLESTINE, Ursuline.

18. — Nouvelles faveurs.

La même religieuse nous a adressé les traits suivants.

Une jeune personne, au visage de laquelle était survenue une tumeur qui demandait une opération faite par un chirurgien, en avait une peur et une répugnance incroyables ; je lui conseillai encore de recourir à notre grand médecin. Elle le fit et promit une messe et plusieurs communions en son honneur. Une heure après, la tumeur était percée, et dans un endroit où l'on ne pouvait pas supposer qu'elle s'ouvrirait.

Tout ceci a puissamment contribué à établir dans cette paroisse la dévotion à notre bon Père ; on peut dire qu'elle est implantée dans les cœurs. Dans les peines de tous genres, on s'adresse à saint Joseph.

Si je ne connaissais votre amour pour notre glorieux Patriarche, je n'oserais vous envoyer une lettre aussi longue, mais je sais le plaisir que vous éprouvez de voir son culte s'étendre. De mon côté, je ne puis en dire assez à la gloire de notre bon Père ; je voudrais pouvoir parcourir le monde avec une statue de saint Joseph à la main, pour propager sa dévotion.

SŒUR EUPHRASIE.

## 19. — Une mère consolée.

Un missionnaire d'Afrique nous écrit d'Alger.

« *Pax Christi.*

» C'est avec bonheur que je viens accomplir la promesse qu'une pieuse mère a faite à saint Joseph, de publier dans votre cher journal une grande faveur obtenue par la toute-puissance de ce glorieux saint.

» Ses quatre fils sont au service de l'État dans les armées de terre et de mer. Cette pauvre mère, ne recevant pas de nouvelles de celui qui est marin au Japon, vint à Notre-Dame d'Afrique, le 9 mars 1875, pour commencer une neuvaine en l'honneur du grand saint Joseph, afin que celui-ci lui obtienne la grâce d'avoir des nouvelles de son enfant. Le 18 mars, jour de la fête de l'ange Gabriël, au son de l'*Angelus*, elle aperçoit sur la mer Méditerranée un vapeur.

» — Oh ! se dit-elle en elle-même, mon fils est peut-être sur ce navire ! »

» En effet, vers trois heures de l'après-midi, elle eut le bonheur de presser sur son cœur ce fils qui lui coûtait bien des larmes.

» Le lendemain, jour du bon père saint Joseph, elle fit dire une messe d'actions de grâces, et elle promit de publier ce fait.

» J. M. H.,

» Missionnaire d'Afrique. »

## 20. — Saint Joseph dans l'île de Java.

## Monastère des Ursulines de Saventhem (Belgique).

La Supérieure des Ursulines, aux Indes, île de Java, me prie d'informer Votre Révérence d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Joseph. Une des sœurs, ayant un frère militaire à Java, et qui voyait avec peine le grand mal qui en résultait pour son âme, mit sa confiance en saint Joseph : elle le pria et obtint que ce frère pût quitter la milice, revenir en Europe et se placer chez les bons prêtres en qualité de sacristain.

Une seconde faveur fut accordée à une de leurs élèves. Cette jeune fille se vit combattue dans ses sentiments religieux par sa mère, protestante. Elle employa tour à tour la douceur et la cruauté ; rien ne fit impression sur le cœur de cette enfant. Elle résista avec courage, et le dimanche, elle demanda quelques habillements à ses amies, afin de pouvoir se présenter convenablement à l'église pour entendre la sainte messe. On attribue à l'intercession de saint Joseph l'énergie et le courage de cette bonne enfant. Je finis ces quelques lignes en recommandant à vos saintes prières la mission de nos bonnes sœurs, qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour propager l'honneur et le culte du grand saint Joseph.

M. MARIE-CÉLESTINE.

Ursuline.



21. — Lettre adressée par le révérend Père Loriguet au P. Louis, directeur de l'archiconfrérie de saint Joseph, à Angers.

Zao-ang, au Pou-tong, église Saint-Joseph, fête du Patronage.

Comme vous le voyez par l'entête de cette lettre, et le jour et le lieu se réunissent pour me rappeler saint Joseph. Vous m'avez adressé le Manuel de votre archiconfrérie ; je l'ai lu et relu, ce qui prouve l'intérêt qu'il m'inspire. On est heureux de constater les progrès d'une dévotion si juste et si utile, de s'en rappeler les principes et d'en suivre les prodigieux développements.

Cette précieuse dévotion est solidement affirmée chez nos chrétiens. Parmi eux, un grand nombre ont reçu le nom de Joseph au baptême. Beaucoup l'honorent, comme vous, d'un culte spécial, le mercredi. La pratique du mois de mars est générale ici ; un bon nombre d'églises sont dédiées au saint époux de Marie. Je n'en compte pas moins de dix dans ma seule section du Pou-tong.

C'est surtout depuis l'érection de la confrérie de la bonne mort dans notre église de la concession Française, à Chang-Haï, que le culte de saint Joseph s'est accru parmi nos chrétiens. Avec le temps, il grandira encore, surtout si l'on parvient à établir l'Association des Familles. Je la croirais fort utile sous cette forme, en particulier pour l'observation du dimanche, qui, dans ce milieu païen, est fort difficile à obtenir complètement.

Puisse ce peu de mots vous procurer quelques consolations ! C'est la juste récompense des travaux que vous avez entrepris pour la glorification du vénéré Patriarche.

Je recommande à vos prières et saints sacrifices mes vingt mille chrétiens et leur missionnaire.

J. LORQUET, L. J.

22. — Saint Joseph salut des infirmes.

Namur (Belgique).

Je tiens à vous signaler un de ces faits providentiels qui sont de nature à accroître la vénération des cœurs chrétiens pour saint Joseph.

Une jeune personne, N. T. H., de la ville de N... (Belgique), souffrait depuis longtemps d'un affaissement organique qui ne lui permettait de se livrer à aucune espèce de travail. Sa faiblesse était telle qu'elle ne pouvait soulever le moindre objet.

On avait invoqué tous les secours de l'art ; les prescriptions des docteurs les plus expérimentés échouaient devant ce malaise indéterminé qui allait sans cesse en s'aggravant.

Cette jeune personne en était d'autant plus attristée, qu'elle avait conçu l'intention d'embrasser la vie religieuse ; mais cette pénible affection était un obstacle à la réalisation de ses espérances.

Quoique sa dévotion envers saint Joseph eût toujours été très-grande, elle résolut de faire un appel extraordinaire à la protection de ce grand Saint. Elle commença une neuvaine spéciale ; elle sollicita les prières des personnes ferventes, et elle eut fréquemment recours à la sainte Eucharistie.

Ces supplications ne tardèrent pas à être exaucées : la guérison fut immédiate. Cette jeune fille fut admise à l'état religieux ; elle dirige une classe nombreuse d'élèves, et sa santé forte et robuste lui permet de soutenir les fatigues d'un enseignement journalier, ainsi que l'accomplissement des exercices de la communauté.

Puisse cette précieuse faveur accordée par saint Joseph, animer les fidèles d'un nouveau zèle et étendre une dévotion rehaussée chaque jour par les grâces les plus signalées !

J'en exprime un désir d'autant plus vif, que la personne qui est redevable à saint Joseph de cette grande grâce, est une de mes proches parentes.

N. J.

Chanoine titulaire de la Cathédrale de Namur.

### 23. — Un secours providentiel.

N..., 18 janvier.

La lecture que je viens de faire de votre journal, et la situation particulière dans laquelle je me trouve en ce moment, m'inspirent la pensée de vous rendre compte, sans plus tarder, d'un fait que toute notre famille attribue avec reconnaissance à la haute et bonne intervention de saint Joseph.

Depuis bien des années, une de mes sœurs demandait à Dieu la conversion de son mari. Elle le recommandait à ses parents, à ses amis, aux ecclésiastiques, aux confréries, aux communautés, à tous les saints en général et en particulier à saint Joseph, en qui elle avait une con-

fiance toute spéciale. Tant de foi et de persévérance ne devait pas être inutile, nous l'espérons du moins.

Mon pauvre beau-frère, qui depuis son enfance, avait abandonné les pratiques religieuses, donnait en ces dernières années, où il approchait de la soixantaine, certains signes d'un véritable changement de manière de voir, à l'endroit de la religion. Il n'était pas rare, par exemple, de constater son émotion, ou même la présence d'une larme sur son excellente figure, au récit d'une touchante conversion ou de quelque autre fait témoignant de la bonté de Dieu. J'en fus témoin plusieurs fois.

Un des premiers jours du mois de décembre dernier, c'était un mercredi, il se rendait en voiture, de Saint-Branchs (Indre-et-Loire), où il habitait, à Tours, où l'appelaient ses fonctions de membre de la Chambre des notaires. Sa femme et l'une de ses filles l'accompagnaient. A une heure environ de Branchs, M. B..., mon beau-frère, se trouve mal. Ma sœur, qui a aussitôt de tristes pressentiments, s'empresse de lui donner tous les soins que réclamait sa position et, en même temps, lui recommande de penser au bon Dieu. Pendant ces soins et ces eshortations, elle voit deux grosses larmes couler de ses yeux. Et alors elle s'écrie : « Mon Dieu, il me viendra donc pas un prêtre ! »

Il était environ neuf heures du matin, et, sur la route, en cet endroit et à cette heure, il était vraiment d'une grande improbabilité qu'un prêtre viendrait à point nommé à l'appel de ma pauvre sœur. C'est cependant ce qui arriva. Par hasard, ou pour mieux dire par un coup de la divine Providence, M. le vicaire de Saint-Branchs parut aussitôt et put donner, sans doute encore à temps, les derniers secours de la religion à notre cher mourant.

Comment cet abbé se trouvait-il là ? il se rendait à Montbazou, ville située à une lieue plus loin, pour y faire une prédication dans une communauté, chose qui ne lui était *jamais arrivée*.

Pour nous, mon révérend Père, cette présence tout à fait inattendue nous semble vraiment due à saint Joseph. N'est-ce pas en effet, la réponse à tant de bonnes prières à lui depuis longtemps et de tant de côtés adressées ? Et cette conviction ne se fortifie-t-elle pas de cette douce pensée, que ce grand patriarche ne se laisse jamais prier en vain ?

#### 24. — Grâce obtenue par saint Joseph.

Belgique, 3 septembre 1875.

Je viens avec bonheur vous annoncer la guérison du très-cher fils qui était si malade l'hiver, de 1874.

Je vous écrivis alors, vous priant de le recommander aux prières que l'on fait au sanctuaire de saint Joseph. Vous voulûtes bien, mon Père, me répondre une lettre pleine d'une tendre et chrétienne compassion, qui me fut un baume au cœur et encouragea ma foi et ma confiance en Dieu.

Mon cher fils était en plein deuxième degré de phthisie pulmonaire. Nous tournâmes nos regards vers le Ciel. Notre-Dame de Lourdes fut invoquée et devint notre avocate auprès du Sacré-Cœur. Saint Joseph fut prié en même temps que Marie immaculée, et je crois que cette fois la sainte Mère de Jésus voulut faire passer par les mains de son époux la grâce de guérir notre enfant, qu'elle avait obtenue de son divin Fils.

Il est certain que, graduellement, la toux disparue avec tous les symptômes morbides qui l'accompagnaient. Le médecin a déclaré notre fils guéri, en ajoutant que ce n'était pas lui qui l'avait rétabli.

Je désire, par reconnaissance, faire brûler pendant un an une lampe en l'honneur de notre cher et bon Patron.

## 25. -- L'enfant de saint Joseph protégé par son patron.

J'ai eu, dès ma première jeunesse, une grande dévotion au bon saint Joseph, le patron de ma famille, qui m'a obtenu de bien précieuses grâces. Je ne veux pas laisser finir le mois de mars sans lui apporter aussi ma dette de reconnaissance.

Lors de la naissance de mon second fils, je fus très-malade d'une fièvre typhoïde compliquée ; on n'espérait pas pouvoir le baptiser, et on me regardait comme perdue. La sœur de Bon-Secours qui me soignait eut l'inspiration de proposer à ma mère de consacrer l'enfant à saint Joseph, auquel elle était très-dévote, en promettant qu'il porterait son nom. La promesse fut faite, et en même temps on fit dire une neuvaine de messes à Notre-Dame de Fourvières ; mon fils naquit heureusement ; je me rétablis, à la surprise de tous les médecins. Nous regardâmes toujours mon fils comme l'enfant de saint Joseph ; je tâchais de lui inspirer une vive reconnaissance et une confiance sans bornes pour ce grand saint, et ce ne fut pas vainement. A son entrée au service militaire, je le recommandai d'une manière encore plus spéciale à saint Joseph, faisant mettre sa statue à cette intention dans l'église du village. Saint Joseph a bien protégé mon enfant ; toutes les difficultés de sa rude carrière ont été

aplanies. Mon fils, en 1871, alors maréchal des logis au 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs, était en Afrique au moment de la tentative de révolte des Arabes. Il a été sauvé miraculeusement par son bon Patron dans une affaire très-meurtrière. Nous reçûmes alors ces quelques mots de mon cher enfant, écrits au crayon, au bivac :

« Mon cher Père,

» Nous venons d'avoir un combat sanglant avec les Arabes du Maroc; nous avons eu à l'escadron notre capitaine et douze cavaliers tués et huit blessés. J'ai été sauvé miraculeusement, grâce au vœu que j'ai fait. Nous avons été chargés d'une manière horrible par notre propre goum, qui a tiré sur nous. Dans la déroute, mon cheval a été tué; je suis resté dessous pendant cinq minutes, les deux jambes prises. Deux Arabes se sont jetés sur moi; j'avais encore mon fusil chargé: j'ai fait feu et je me suis dégagé. J'étais à deux kilomètres du camp, et j'ai fait ma retraite à pied, en tirillant. Heureusement saint Joseph m'a protégé. Je vous prie de faire dire cinquante messes à Fourvières pour cela sur ma pension. Ludovic est sain et sauf. Je vous écrirai plus longuement bientôt. Tendresses à maman et à mes frères. Adieu, cher père, je vous embrasse de tout cœur. »

26. — Saint Joseph nous vient en aide dans nos difficultés temporelles.

Il y a quelques mois, je me trouvais dans un embarras très-critique en matière d'affaires. Il me fallait verser une somme très-considérable dans un délai assez court,

et ce après en avoir été averti et menacé. Le créancier ne voulant plus attendre, une saisie de ce que je possédais encore allait infailliblement avoir lieu. Dans cette situation, aussi pénible que difficile à décrire, je me décide à en faire la confidence à certaines personnes intimes. Celles-ci, comprenant facilement toute la portée de mes tourments, m'engagent à recourir à la prière. Ce fut alors que nous commençâmes ensemble deux neuvaines, l'une à la sainte Vierge et l'autre à saint Joseph, les suppliant de me tirer d'embarras le plus avantageusement possible, si toutefois c'était la volonté de Dieu, et faisant en même temps la promesse de faire connaître au *Propagateur de la dévotion à saint Joseph* la grâce obtenue, si nous parvenions à quelque réussite. Les neuvaines terminées, en voyant arriver la fin du délai indiqué, aucune amélioration ne se faisait à ma triste position. Un peu déconcertés, nous ne continuâmes pas moins à prier. Dans l'intervalle, je tentai encore quelques démarches auprès de personnes amies, pour solliciter du secours par prêt, mais je ne pus rien obtenir. Enfin, au dernier moment, grande fut ma surprise et surtout ma joie, d'être reçu inopinément chez des personnes avec lesquelles je n'étais nullement lié et que je croyais même m'être hostiles, m'offrant avantageusement par prêt tout l'argent qui m'était nécessaire pour satisfaire immédiatement mon créancier.

Puisse ce trait, dans lequel la protection de saint Joseph est bien visible augmenter la dévotion et ranimer la confiance envers ce grand Protecteur !

## 27. — Vertu de la médaille de saint Joseph.

Chalindrey, Haute-Marne, 18 juin 1867.

Un grand incendie désola ma paroisse le 11 juin dernier ; quatorze maisons sont devenues la proie des flammes. Alors que le feu menaçait d'envahir le pays tout entier, que la flèche dû clocher commençait à brûler, un homme de foi, un lecteur assidu de votre *Propagateur*, lança une médaille de saint Joseph au milieu du foyer. Immédiatement le vent changea et l'incendie s'arrêta devant une maison couverte de *chaume*.

Les hommes sans religion ne savent comment s'expliquer ce prodige ; mais nous autres chrétiens, nous voyons clairement en cela la protection du grand Saint dont vous propagez la dévotion avec tant de succès.

Chalindrey possède déjà la confrérie de la bonne mort, sous le patronage de saint Joseph ; mais j'espère que le fait que je viens de citer rendra son culte encore plus efficace parmi nous

CAUBERT, curé de Chalindrey.

## 28. — Saint Joseph veille sur les siens

Desvres, le 4 novembre 1866.

Sociétaire de saint Joseph à Desvres (Pas-de-Calais), je ne puis résister à la pensée de vous communiquer un trait bien providentiel arrivé dans la chapelle des Frères

de notre localité. Ce trait, mon révérend Père, prouve une fois de plus que saint Joseph, notre glorieux patron et protecteur, s'occupe des siens et que sa puissance est très-grande au ciel et sur la terre.

Le dimanche 28 octobre 1865, nous venions de prendre nos joyeux ébats jusqu'à 9 heures, puis pieusement agenouillés au pied de l'autel de saint Joseph, dans la chapelle de l'établissement, nous adressions nos supplications au maître des événements d'ici-bas. Bon nombre de bougies brûlaient sur l'autel principal et aux deux chapelles latérales, dédiées, l'une à saint Vincent de Paul, l'autre au B. B. Labre. Par un oubli bien involontaire, les deux bougies placées sur l'autel de saint Vincent brûlèrent toute la nuit et consumèrent les bobèches en carton enjolivé de fleurs, puis les tresses en laine et coton qui pendant vers la base, descendaient jusqu'à huit centimètres de la nappe d'autel et de la garniture.

Une seule petite flammèche suffisait pour embraser l'autel en sapin ; mais non, saint Joseph, plus puissant que l'ange de la fournaise de Babylone, écartait le feu. Tout autour des chandeliers se trouvait la cendre, mais rien d'endommagé, absolument rien. Quant aux chandeliers, noircis et brûlés, ils seront là, comme témoins de la protection de saint Joseph. Ne serais-je pas ingrat, mon R. Père, si je me taisais sur un fait si extraordinaire, pourquoi ne pas dire miraculeux ? Oui, saint Joseph nous a protégés d'une manière toute spéciale. Aussi tous nos cœurs en sont reconnaissants et conserveront le souvenir de cette protection si céleste.

## 29 — Protection de saint Joseph.

X..., le 27 juillet 1866.

Un incendie venait d'éclater vers minuit dans mon voisinage et menaçait de prendre des proportions formidables. Un vent violent poussait par-dessus ma maison et à plus de cent mètres, les étincelles, les flammèches et les brandons que vomissait le foyer de cet immense brasier. Une pluie de feu menaçait à chaque instant de communiquer l'incendie à ma demeure. Eplorée à la vue du danger, ma femme se jette à genoux et implore avec instance la protection de saint Joseph. Le vent ne tarde pas à changer de direction, s'apaise peu après, et bientôt on devient maître du feu qui allait atteindre, d'un côté, les hangars d'une brasserie, de l'autre, une grange remplie de foin. Ma demeure était sauvée. Gloire à saint Joseph !

## 30 — Lettre du Brésil.

Séminaire épiscopal de San-Paulo (Brésil), 16 avril 1867.

Je viens vous demander d'insérer dans le *Propagateur* les deux faits suivants, qui n'ont rien en soi de bien extraordinaire, mais qui seront propres à augmenter la dévotion à saint Joseph dans ce pauvre diocèse de Saint-Paul, qui, comme je vous le disais déjà dans ma dernière lettre, a eu un si grand besoin de la protection de ce saint si puissant, et qui feront que ceux qui les liront penseront un peu au Brésil dans leurs prières.

Voici le premier fait. Je traduis du portugais la lettre que m'a écrite la personne qui s'était adressée à saint Joseph :

« Mon mari souffrait d'une très-forte fluxion de poitrine, accompagnée d'une toux si violente, qu'elle ne lui laissait aucun instant de repos. Tous les remèdes qu'il prenait ne produisaient aucun effet. J'eus alors l'inspiration de recourir à saint Joseph, en lui promettant que, si mon mari guérissait, je ferais publier cette faveur dans le *Propagateur*. A l'instant même la toux cessa, et il put dormir tranquille le reste de la nuit. Le jour suivant, il eut encore un petit accès, puis se trouva parfaitement rétabli. Glorifié soit à jamais saint Joseph ! »

Le deuxième est arrivé ainsi. « Une personne pieuse avait un fils attaqué du tétanos. Depuis cinq jours déjà il ne faisait presque plus de mouvements ; les médecins le croyaient perdu. Tout à coup la pauvre mère désolée, informée de la grâce qu'avait obtenue celle dont j'ai parlé plus haut, par l'intercession de saint Joseph, s'adresse en toute confiance à ce puissant protecteur, et lui fait la même promesse. Le lendemain, son fils était presque guéri, et quelque temps après, partait pour la guerre du Sud. Que saint Joseph se souvienne toujours de notre mission !

» P. Charles-Marie TERRIER, Miss. Ap. »

## 31 — Le sou de saint Joseph.

« Reims, le 30 mars.

» Permettez-moi de m'acquitter d'une dette envers saint Joseph ; elle consiste à vous transmettre le récit de quelques faveurs obtenues par l'intercession de ce puissant protecteur.

» Mgr J\*\*\*, élevé sur le siège épiscopal de N\*\*\* peu après la grande révolution, fut affligé de n'avoir aucune maison religieuse dans cette ville, pour l'éducation des jeunes personnes de bonne famille. Dans les trois départements, dont se composait alors son vaste diocèse, il apprit que la communauté des Dames de X\*\*\* n'avait point été dispersée. Ces Dames, après avoir erré ensemble dans différentes contrées, sans jamais se séparer, étaient revenues à Ch..., d'où elles avaient été chassées. Le prélat écrivit à la supérieure pour lui demander une colonie de ses religieuses, et on lui en envoya quelques-unes.

» A leur arrivée, il leur dit : Je suis pauvre moi-même, je ne puis rien vous donner ; prenez des pensionnaires et vous vivrez de leur pension avec elles. Pour se faire connaître dans une cité où elles n'étaient guère connues que de Dieu, elles commencèrent par prendre des pensionnaires pauvres, qu'elles conduisaient en promenade les jours de congé. C'était un moyen humain...

» Sur ces entrefaites, comme la maison n'était point salubre, les maîtresses et les pensionnaires tombèrent malades en très-grand nombre. Alors la sœur infirmière vint trouver la supérieure (qui était en même temps

économique), pour demander un peu d'argent, afin d'acheter quelque douceur pour les pauvres malades. Ah! ma chère sœur, répondit la R. Mère L..., je suis bien pauvre. — Ma Mère, donnez-moi ce que vous pouvez. — Mais combien vous faut-il? — Ma Mère, puisque vous êtes si pauvre, donnez-moi deux sous. — Oh! deux sous! deux sous! mais je n'ai que deux sous en tout, et je ne veux pas laisser la communauté sans argent! — Alors, ma Mère, donnez-moi un sou, et je verrai si avec cela je peux acheter un peu de réglisse ou quelque autre chose pour nos pauvres malades.

» Après le départ de l'infirmière, la supérieure regarda tristement le dernier sou qu'elle tenait dans sa main, en se disant : Te voilà bien plantée avec ce pauvre sou à la tête de cette nombreuse maison! — Il lui vint une pensée, qu'elle regarda comme une inspiration divine; elle se lève, prompte comme l'éclair, elle se dirige vers la chapelle, où il y avait une statue de saint Joseph de trois pieds de haut à peu près. Elle se met à genoux devant cette image.

» Mon bon saint, dit-elle, vous avez été l'économique de la Sainte-Famille, et, quoique pauvre, vous ne l'avez laissée manquer de rien. Je viens donc vous choisir aujourd'hui pour économique de cette autre famille, et, pour vous témoigner toute ma confiance, je vous remets la bourse. Alors elle déposa le sou dans la main du nouveau procureur, et se retira pleine de confiance.

» Quelques instants après, on vint frapper à sa porte : — Mère, lui dit la portière, il y a un homme au parloir qui veut vous parler. Elle y alla avec la Mère assistante. — Mesdames, dit le visiteur, vous savez que j'ai travaillé pour vous. — Oui, je m'en souviens, et nous sommes contentes de votre ouvrage. — Alors, se grattant con-

tinuellement l'oreille : Mesdames, c'est que... c'est que... — Eh bien ! qu'y a-t-il donc ? — C'est que... vous m'avez payé deux fois ; ma conscience n'est pas tranquille, et je suis obligé de vous restituer cette somme. C'était 40 fr. Somme énorme, quand on n'a plus rien !

» Cependant le nouveau procureur ne s'en tint pas là ; bientôt il amène une dame riche qui présente sa fille comme pensionnaire, et paie la pension d'avance, puis une deuxième, puis une troisième, etc.

» Enfin, disait au même prêtre, en 1834, la Mère L..., voyez cette vaste maison que nous avons fait construire et qui nous revient à plus de 300,000 francs, elle est entièrement payée, et le sou est encore dans la main de saint Joseph. Quand il nous arrive une novice, elle va ordinairement balayer, épousseter, etc., et elle trouve ce sou, et aussitôt elle me l'apporte par esprit de pauvreté. Ma Mère, voilà un sou que j'ai trouvé. — Et où l'avez-vous trouvé, mon enfant ? — Dans la main de saint Joseph. — Eh bien ! c'est sa place, reportez-l'y. Voilà l'histoire d'un sou de saint Joseph.

» L'abbé B\*\*\*, prêtre. »



---

## A V R I L .

---

### 1. — Aimé et loué soit saint Joseph.

Saint-Trond, le 26 novembre 1874.

Une dame des environs de Saint-Trond (Belgique) était depuis longtemps sujette à une infirmité qui ne lui permettait pas de vaquer aux soins de son ménage. Se trouvant à la tête d'une nombreuse famille et d'une grande exploitation, elle sentait ses forces dépérir et son courage faiblir. Animée d'une grande confiance en saint Joseph, elle s'adresse à lui et le prend pour son protecteur. Elle commença donc, avec toute la ferveur et la dévotion possibles, une neuvaine en l'honneur du grand saint qu'on n'invoque jamais en vain et dont la dévotion commence à reprendre partout dans les cœurs la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Le troisième jour de la neuvaine, un mieux sensible se déclarait dans son état, et la neuvaine n'était pas finie, que sa guérison était complète. Pour remercier saint Joseph de la grâce obtenue, elle fit dire neuf messes en son honneur, et, afin

d'engager les affligés à mettre leur confiance dans ce puissant protecteur, elle a voulu faire insérer cette nouvelle preuve de protection dans le *Propagateur de sa dévotion*.

## 2. — Amour et reconnaissance éternelle à saint Joseph.

Notre communauté se trouvait depuis longtemps dans des embarras pécuniaires dont il paraissait impossible de sortir, d'après le calcul humain ; mais il restait au fond de l'âme de chacune de nos sœurs l'espoir que saint Joseph nous viendrait tôt ou tard en aide. Les neuvaines se multipliaient, la confiance augmentait même, et le secours n'arrivait pas. Il se fit attendre plusieurs années. Saint Joseph prouva une fois de plus que ce n'est pas en vain qu'on s'adresse à lui avec confiance et persévérance. Il suscita un bienfaiteur qui nous vint libéralement en aide au moment où la communauté s'y attendait le moins et en avait un extrême besoin. Amour donc et reconnaissance à saint Joseph !

## 3. — Une messe solennelle d'actions de grâces.

Limbourg, le 28 avril 1875.

Depuis plus de quinze mois, j'étais retenue au lit par une maladie des plus graves ; plus d'une fois, elle m'avait mise aux portes du tombeau. Les médecins m'avaient abandonnée ; mais j'espérais contre toute espérance. Je m'étais recommandée à la protection de la Vierge immaculée et de saint Joseph et les avais conjurés d'inter-

céder pour moi auprès du Sacré-Cœur, leur promettant de faire publier ma guérison dans votre journal.

Ma confiance ne fut point vaine.

Le 30 juin 1874, vers minuit, à la dernière heure du mois du Sacré-Cœur, célébré par mes parents dans ma chambre, j'eus une nouvelle crise, qui fut la dernière. Oh ! mille grâces en soient rendues au bon Jésus !

Cependant je restais extrêmement faible, et tout le mois de juillet se passa sans amélioration. Un troisième docteur fut appelé à me donner ses soins. C'était un homme très-renommé ; il déclara que ses soins étaient impuissants à me guérir. « Dieu seul, disait-il, peut apporter remède à ce mal. » Cependant, un jour, il constata un mieux sensible et n'hésita pas à le déclarer merveilleux. J'étais sauvée. Une opération douloureuse restait à faire ; on la redoutait, vu mon extrême faiblesse. Mais, ô bonté infinie de la Sainte-Famille ! vous avez voulu montrer qu'on ne vous invoque jamais en vain ; l'opération réussit aussi bien qu'on pouvait l'espérer.

Le 8 décembre 1874, une messe solennelle d'actions de grâces fut chantée ; la paroisse entière voulut s'associer à ma reconnaissance. Depuis, j'ai repris mes fonctions d'institutrice, et je me porte mieux que jamais.

Puisse Dieu me donner la grâce de coopérer longtemps encore à publier ses bontés et la puissance de l'intercession de la Vierge immaculée et de saint Joseph !

Marie CASSALETTA.

## 4. — Vertu du saint sacrifice.

M. le curé de Crespin, diocèse de Cambrai, nous adressa la lettre suivante, en date du 11 mai 1877 :

« Je crois vous être agréable en vous adressant le récit d'une guérison obtenue dans ma paroisse par l'intercession de saint Joseph, laissant à votre sagesse de juger si elle mérite d'être racontée aux pieux lecteurs du *Propagateur*.

» Une jeune fille de dix-neuf ans, nommée Augustine Trescat, d'une modeste famille de cultivateurs foncièrement chrétienne, était malade depuis cinq ans. Elle souffrait d'abord d'une gastralgie qui, depuis plusieurs années, lui faisait rejeter tous les aliments qu'elle venait de prendre. Elle en était réduite à un état de faiblesse extrême. De grands désordres existaient aussi dans la région du cœur. Le sang, ne circulant plus qu'imparfaitement, lui occasionnait des syncopes qui avaient fini par être si longues et si fréquentes, qu'à peine avait-elle, à de longs intervalles, une minute ou deux de lucidité. Son père m'a souvent répété que ces courts instants de lucidité, additionnés ensemble, faisaient à peine une heure sur vingt-quatre. Elle était dans cet état depuis le mois d'octobre dernier. Sa faiblesse était devenue telle, qu'elle ne pouvait plus faire entendre un son de voix, ni articuler un mot, ni porter la main à la bouche. Depuis longtemps déjà, le médecin l'avait condamnée et avait même presque entièrement cessé ses visites, après avoir prévenu ses parents qu'il n'y avait plus de guérison et qu'ils devaient s'attendre, de jour en jour, à la trouver morte à la suite d'une syncope.

» Augustine, sachant qu'elle était perdue, avait d'elle-même demandé les derniers sacrements, qu'elle reçut avec les sentiments les plus édifiants de foi et de résignation à la sainte volonté de Dieu. C'est alors qu'elle fit à ses parents, à ses compagnes, à moi-même, ses dernières recommandations, toutes dictées par les plus beaux sentiments de foi, et sans jamais laisser échapper le moindre mot de plainte ou de regret.

» C'est aussi avec cette belle et édifiante résignation chrétienne, que son père et sa mère faisaient à Dieu le sacrifice de leur fille. Par surcroît d'épreuve, le père tomba lui-même gravement malade en décembre 1875, et reçut les derniers sacrements. Dans ses douloureuses circonstances, à ceux qui déploraient ses malheurs, il faisait toujours cette réponse : « Je ne me plains pas ; Dieu le veut ! »

» Toujours guidés par des pensées de foi et de résignation, ces bons et pieux parents firent des neuvaines à Notre-Dame de Lourdes et me prièrent plusieurs fois d'offrir le saint sacrifice à cette intention, non pas tant pour demander la guérison de leur fille, qu'ils n'espéraient plus, que pour la recommander à Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge.

» Vint le mois de saint Joseph, pendant lequel nous faisons à l'église de pieux exercices en son honneur, au milieu d'un concours nombreux de fidèles des deux sexes. Les parents d'Augustine ne manquèrent pas d'y venir prier régulièrement pour leur jeune malade. Chaque soir je voyais arriver le père avec ses deux autres enfants, et rien ne peint mieux leur confiance et la naïveté de leur foi que cette parole de la plus jeune fille à sa mère : « Mère, si tu savais comme je prie saint Joseph de bon cœur ! comme il y a beaucoup de monde

à l'église, je me lève sur la pointe des pieds, afin que saint Joseph me voie bien.

» Le 19 mars, Augustine souffrit plus que de coutume. Elle ressentit par tout le corps, et surtout au cœur, des douleurs inconnues pour elle jusque-là et si aiguës, qu'elles lui arrachaient des gémissements qui firent croire qu'elle allait expirer. Elle souffrit ainsi toute la journée ; mais le soir, à peu près à l'heure où se faisait l'exercice du mois de saint Joseph, elle s'endormit d'un sommeil paisible et ne s'éveilla pas de toute la nuit.

» Le lendemain matin, tandis que ses parents arrangeaient sa chambre, une voix haute et ferme, comme celle d'une personne bien portante, se fait entendre et dit : « Je suis guérie... prions... » Ils regardent... O surprise ! Augustine était agenouillée sur son lit, les mains jointes, et priant.

» Tous se mettent à bénir Dieu avec elle, et, leur prière terminée, la malade répète de nouveau : « Je suis guérie... donnez-moi à manger. »

« La guérison, en effet, avait été aussi complète qu'instantanée, car depuis lors elle parla et mangea ; elle n'eut plus ni extinctions de voix, ni vomissements, ni syncopes, ni palpitations. Elle reçut ce jour-là plus de cent visites, causant avec tous à haute voix sans éprouver la moindre fatigue. Dès lors elle prit toutes sortes d'aliments qu'elle digéra sans la moindre gêne et ne tarda pas à vaquer aux affaires de son ménage et à venir à l'église.

» Je me suis abstenu de juger le fait, mais il n'y eut qu'une voix dans toute ma paroisse : *C'est un miracle de saint Joseph !*

» Tel est le fait dont nous avons été témoins ; je l'ai

raconté dans toute sa simplicité et avec la plus scrupuleuse exactitude.

» J.-B<sup>te</sup> MARGERIN,  
» Curé de Crespin, diocèse de Cambrai. »

##### 5. — Une douleur bien chrétienne.

La religion ne défend pas les larmes versées sur la mort d'un être bien-aimé. Le divin Sauveur a pleuré sur le tombeau de Lazare, son ami. Toutefois, il ne faut pas pleurer, dit l'Apôtre, comme ceux qui n'ont pas d'espérance, surtout quand on est absolument certain que la personne dont on déplore la perte jouit dans le ciel d'un bonheur parfait dont elle ne verra jamais la fin. Peut-on imaginer une consolation plus grande pour une mère chrétienne privée de son premier-né, que de pouvoir se dire : « J'ai donné à Dieu un ange de plus ; il y a autour de son trône une partie de moi-même ? » Comment ce cher enfant qui n'a connu que les soins, les sourires et les larmes de sa mère, pourrait-il l'oublier dans le séjour de la charité par excellence ? La touchante lettre qui suit prouve la vérité de ces consolantes pensées.

Je dois à la gloire de saint Joseph de publier le fait suivant :

« L'année dernière, au moment d'être mère, j'éprouvai un accident assez grave, de nature à me faire craindre de voir mes espérances trompées. Néanmoins, avec des soins et du repos, je me remis, et, de l'avis du médecin, je repris ma vie habituelle. La veille de Saint-Joseph, en me rendant à l'église pour me confesser, j'éprouvai le même accident, et cette fois on craignit

que tout ne fût fini. Il me vint à la pensée de consacrer à saint Joseph l'enfant que je portais et de lui promettre que, s'il arrivait viable, je lui donnerais, si c'était un garçon, le nom de Joseph, et que je publierais dans le *Propagateur* ce trait de protection. En effet, depuis ce moment je ne ressentis aucune atteinte, et je vis mes vœux réalisés.

« Hélas ! trois mois après, le bon Dieu faisait de mon petit Joseph un de ses anges. J'ai été longtemps à me faire à l'idée de remercier saint Joseph, qui semblait ne m'avoir exaucée que pour me séparer de ce cher enfant. Mais le calme s'est fait, et je remercie saint Joseph, qui a donné le ciel à cet ange et trois mois de bonheur à sa mère.

« Je peux dire que, depuis la perte de cet enfant, ma dévotion à saint Joseph s'est accrue très-sensiblement, et que j'ai obtenu, par son intercession, des grâces de paix et de résignation qu'il me semblait tout d'abord impossible d'acquérir.

« Aujourd'hui, jour de sa fête, j'ai pu écrire cette lettre, qui m'a tant coûté...

« Agréez, etc.

» G., Enfant de Marie. »

#### 6. — Saint Joseph à l'hôpital d'Alger.

Hôpital Sainte-Marie, Marengo (Algérie), 8 mars 1879.

En 1867, une terrible épidémie éclata tout à coup. Notre établissement fut bientôt encombré de cholériques, ce qui me donna des craintes sérieuses pour notre nombreux personnel et un ouvroir interne attendant à la

maison. Dans mon inquiétude, j'eus aussitôt recours à saint Joseph ; je lui demandai de bien vouloir être le gardien de l'établissement ; je lui promis d'ériger sa statue au milieu de la grande cour d'entrée, si personne n'était atteint du fléau impitoyable qui faisait tant de victimes autour de nous. Je fus exaucée complètement.

Un an après, dans une épidémie du typhus, le même trait de protection se renouvela, au grand étonnement de tout le monde. Depuis ce moment, la magnifique statue de saint Joseph est là, avec une inscription pour redire à ceux qui nous succéderont la vertu de sa protection.

Plus tard, le démon, jaloux du bien qui commençait à se faire dans ce pays où il règne depuis longtemps, nous suscita plusieurs graves obstacles pour en arrêter le cours. Je croyais tout perdu ; mais cette fois encore, je mis ma confiance en saint Joseph ; je fis célébrer le mois de mars dans la maison, et je promis d'écrire au *Propagateur* s'il voulait se déclarer de nouveau mon protecteur dans ce danger pressant. Après beaucoup de prières et de supplications, j'ai été exaucée. Ce bon Père m'a même obtenu plus que je n'avais d'abord espéré.

Notre ouvroir interne, établi dans la maison depuis dix-huit ans, et n'ayant d'autres ressources que la Providence, dont il porte le nom, ne doit aussi sa conservation qu'à la protection de ce grand Saint.

SŒUR JOSÉPHINE-VINCENT.

## 7. — Guérison merveilleuse.

Belgique, 14 février 1876.

Je viens remercier saint Joseph de deux faveurs signalées accordées à notre communauté de F... Une de nos religieuses, depuis nombre d'années, avait suivi inutilement les avis et employé les remèdes donnés par différents médecins. La dartre maligne dont tout son visage était couvert et qui lui rongeaient les chairs, s'étendait de plus en plus et l'avait déjà entièrement défigurée. Nous mîmes, ainsi que cette bonne sœur, tout notre espoir en saint Joseph, et, gloire lui en soit rendue ! il exauça nos demandes ; cette chère sœur est parfaitement guérie, *contre tout espoir humain*.

La seconde faveur, c'est d'avoir obtenu, malgré des obstacles nombreux et très-sérieux, de bâtir des classes pour des enfants indigentes, et cela par des secours bien providentiels que nous ne pouvons attribuer qu'à l'intercession de saint Joseph. Si vous n'aviez, mon révérend Père, un grand nombre de faits semblables à enregistrer dans vos annales, je me ferais un devoir de vous les détailler ; mais je le crois inutile. Je vous prie donc seulement d'inviter vos nombreux associés à joindre leurs actions de grâces aux nôtres, tout en réclamant pour cette maison, bien éprouvée d'ailleurs, un nouveau secours du grand saint.

Veillez, mon révérend Père, agréer l'expression de mon hommage respectueux et reconnaissant.

SŒUR M. BERNARD,  
Sœur de Notre-Dame.

## 8. — La persévérance récompensée.

On nous écrit de Mâcon :

« Je vous adresse le trait suivant pour remplir ma promesse de le publier, si la faveur que je sollicitais du saint Patriarche m'était accordée.

» J'avais un enfant atteint d'épilepsie depuis environ deux ans. Les retours se produisaient avant la fin des deux mois avec un second accident au bout de la huitaine. Je m'adressai d'abord à la science humaine, avant de recourir à Dieu.

» Pendant deux années, plusieurs pèlerinages ont été faits : des membres de ma famille ont communiqué à cette intention.

» Une bonne religieuse, supérieure d'une communauté de saint Joseph, qui prenait un vif intérêt à ma famille, me communiqua quelques numéros de votre journal. Dès lors je résolus, si mon enfant guérissait, de m'abonner tous les ans à cette précieuse publication et de faire célébrer annuellement une messe pour les âmes du Purgatoire dévotes au saint Patriarche.

» Au mois de novembre, je fis dire neuf messes à ces intentions. Nous commençâmes en famille des neuvaines qui se prolongèrent jusqu'au 19 mars ; enfin, nous fîmes les Sept-Dimanches.

» Depuis cette époque, il y a huit mois, aucun retour ne s'est produit. Mille et mille actes de louange, d'amour et de reconnaissance soient rendus à Jésus, Marie, Joseph !

» A \*\*\*. »

9. — Un homme sauvé par la médiation de Marie  
et de Joseph.

Morzine (Haute-Savoie), le 5 juillet 1874.

Voici un trait qu'il faut ajouter, dans vos publications, aux nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de saint Joseph et dû aussi à l'effet de l'eau de Notre-Dame de Lourdes.

« Le 1<sup>er</sup> juillet 1874, sur une montagne de la commune de Morzine (Haute-Savoie), T. F. se trouva par mégarde juste à la distance voulue pour recevoir dans toute sa force, en plein ventre, un coup de pied de son cheval, qui l'étendit presque sans vie. Porté sur son lit, il se tordait sous le poids d'une douleur atroce.

» Application de sangsues, cataplasmes, compresses imbibées d'eau froide, etc., toutes les ressources de l'art médical étaient épuisées. Il y avait obstruction complète du pylore.

» Les derniers sacrements sont administrés au malade, et en quarante-huit heures la violence de la douleur était telle qu'elle avait détruit la plus robuste constitution.

» La mort atteignait les extrémités : le pouls était presque nul, et quelques faibles mouvements de tête faisaient attendre le dernier soupir.

» On alluma alors deux cierges sur l'autel de saint Joseph ; on fit avaler au malade quelques gouttes de l'eau de Notre-Dame de Lourdes, et presque aussitôt les symptômes de la vie se manifestèrent ; dès ce moment, le malade est en pleine voie de guérison ; il est sauvé.

» Telle est, mon révérend Père, la faveur dont je suis le narrateur après en avoir été le témoin bien ému.

» Sans crier au miracle, il serait difficile à des âmes chrétiennes de ne pas voir en cette guérison si prompte l'effet de la puissante protection de saint Joseph, comme aussi du pouvoir illimité de Celle qui est la consolatrice de notre pauvre France.

• TAVERNIER Pierre-Siméon. •

#### 10. — Une reconnaissance posthume.

Le trait suivant nous a été envoyé par un révérend Père jésuite :

Une religieuse d'une congrégation des Sacrés-Cœurs avait une confiance illimitée envers saint Joseph; aussi ce ne fut pas en vain qu'elle eut recours à lui, comme on va le voir.

Elle était à la veille de subir l'opération d'une énorme loupe au genou; sa répugnance était grande. Le soir qui précéda le moment si redouté, elle dit à saint Joseph : « Mon bon Saint, vous êtes tout-puissant auprès de Dieu ! » Il faut que vous m'obteniez une prompte et entière guérison; vous en savez le motif, cela vous suffit. » A l'instant même, elle met son chapelet de saint Joseph sur l'énorme tumeur et s'endort. A son réveil, elle se sent guérie, et, pleine de confiance, elle se hâte d'ôter l'appareil; tout avait disparu, son genou avait repris son état naturel. Le docteur voulut constater le fait et déclara qu'il tenait du prodige.

Cinq à six ans plus tard, elle alla rejoindre au ciel son céleste médecin; sa maladie ne fut que de quelques jours; cependant elle déclara qu'elle mourait avec regret

de n'avoir pas fait insérer cette faveur dans le journal de saint Joseph.

11. — La foi obtient des prodiges.

Maison des Sœurs de la Charité, province de Québec (Canada), 7 octobre 1872.

Désirant témoigner à saint Joseph notre reconnaissance pour les faveurs signalées qu'il nous accorde chaque jour, je vous prie de publier le fait suivant :

Appelées à former un établissement de notre ordre dans la petite ville de R..., pour le soulagement des pauvres et des malades, nous habitons depuis un an à peine une petite maison qui nous sert provisoirement de couvent. N'ayant pour toute ressource que notre industrie et les secours que la divine Providence nous met entre les mains, nous avons compris tout d'abord que nous avions besoin d'un puissant protecteur ; nous avons donc eu recours à saint Joseph, et nous l'avons établi économe de notre maison. Depuis cette époque, notre saint Patriarche s'est très-bien acquitté de la charge qui lui a été confiée. Le père nourricier de la Sainte-Famille s'est aussi fait le père nourricier de notre petite famille religieuse. Nos affaires prospèrent, et en maintes circonstances il s'est montré visiblement notre protecteur ; grand nombre de malades ont été guéris après avoir pris le cordon de saint Joseph. Mais voici un fait qui montre d'une manière sensible comment ce bon Saint se plaît à venir au secours de ceux qui l'invoquent avec confiance. Un jour que nous avons eu la bénédiction du Saint-Sacrement dans notre chapelle, j'avais

emprunté l'ostensoir de la paroisse ; après la cérémonie, je le déposai sur une planche placée sous l'autel, qui nous servait comme d'armoire ; malheureusement la planche se détacha, et l'ostensoir se brisa en tombant. Ses rayons dorés étaient tellement pliés qu'il était impossible de les redresser sans les casser. Désolée à la vue d'un pareil accident, j'eus recours à mon grand Consolateur : je pris une statuette de saint Joseph, et je l'attachai sur les rayons brisés ; puis je remis l'ostensoir dans une armoire, avec une pleine confiance d'être exaucée. Le lendemain matin, mon premier soin fut d'aller examiner l'ostensoir. O surprise ! les rayons étaient parfaitement redressés, il ne restait aucune trace de l'accident arrivé la veille. Amour, honneur, reconnaissance à saint Joseph !

M..., sœur de la Charité.

## 12. — Guérison frappante.

Une religieuse du diocèse de Coutances nous a adressé les traits suivants :

Un homme était tombé sous sa voiture ; l'une des roues lui avait passé sur la jambe et l'autre sur la poitrine. Le médecin et le pharmacien qui furent appelés dirent qu'il avait la jambe cassée ainsi que quatre côtes. Outre cela, il avait trois hémorragies. Sa femme arriva avec une voiture pour le ramener ; mais les médecins et plus de vingt personnes présentes jugèrent que c'était impossible, qu'il allait mourir avant d'arriver. Une forte oppression l'empêchait de respirer, etc. Il perdit connaissance : ses traits s'altérèrent ; il avait le hoquet, et son visage se contractait comme celui d'une personne

qui agonise. Il rendit du sang par le nez ; alors les médecins perdirent tout espoir, jugeant qu'il avait un vaisseau brisé.

Plusieurs personnes pieuses recommandèrent avec ferveur le salut de cette âme au bon saint Joseph et lui demandèrent seulement pour elle le temps de se confesser. Elles firent prier aussi, à cette même intention, de jeunes enfants, qui, très-touchés du malheur du pauvre blessé, gardèrent fidèlement le silence pendant leur travail, qu'elles offrirent également pour son salut.

Le bon saint Joseph ne fit pas attendre longtemps la grâce sollicitée. Le malade se trouva mieux, la connaissance lui revint.

Encouragé par ce premier succès, on demanda à saint Joseph de lui obtenir une complète guérison, lui promettant de la publier. Le soir, le blessé fut encore oppressé et assez malade ; les prières et les supplications continuèrent, et le lendemain matin le médecin, qui la veille donnait d'abord à son malade à peine un quart d'heure de vie, déclarait, en présence de plusieurs personnes, qu'il était très-bien, qu'il s'était opéré à son sujet un vrai miracle, et qu'il permettait même de lui faire prendre quelque chose. Le mieux continua ; le malade est guéri. Grâces en soient rendues au bon saint Joseph !

### 13. — Mort précieuse des serviteurs de Joseph.

La mort des enfants de Marie, fidèles à honorer saint Joseph, est souverainement calme et suave ; la douceur de mourir surpasse tout ce qu'ils ont jamais senti de plus doux dans le cours de leur vie spirituelle. Sainte Thérèse rapporte elle-même les circonstances touchantes

qui accompagnaient les derniers instants de ses premières filles, si dévotement à saint Joseph : « J'ai remarqué en elles, au moment de rendre le dernier soupir, une paix et une tranquillité ineffables ; on eût dit qu'elles entraient dans un ravissement ou dans le doux repos de l'oraison. Rien n'indiquait au dehors qu'aucune tentation troublât la paix intime dont elles jouissaient. Ces divines lumières ont banni de mon cœur la crainte que j'avais de la mort. Mourir me semble maintenant la chose la plus facile pour une âme fidèle. » — Le docte et pieux Suarez, qui a écrit de si belles pages sur saint Joseph, répétait, à sa dernière heure, avec un sourire ineffable, cette parole étonnante : « *Je n'aurais jamais cru qu'il fût si doux de mourir.* » — « J'ai beaucoup redouté la mort, disait sur son lit de douleur monseigneur Douare, évêque missionnaire dans l'Océanie ; aujourd'hui, je ne la crains plus ; il y a dix mois que je la considère dans ma méditation, et vingt-cinq ans que je récite journallement une prière à saint Joseph pour m'obtenir la grâce de bien mourir. »

#### 14. — Bienveillante protection de saint Joseph.

On nous adresse, d'une communauté religieuse, le trait suivant :

« Il y a peu de jours, une marque visible de la protection de saint Joseph nous a été accordée.

» Au moment où nos sœurs étaient occupées à faire sortir les enfants qui fréquentent l'asile, un de ceux qui restent pour attendre leurs parents se trouva sur une porte, tenant le cadre avec sa petite main. Le vent du midi soufflait avec violence ; la porte, que rien n'arrêtait en ce moment, vint frapper avec force sur cette petite

main et se ferma. La sœur qui voulait empêcher le coup n'arriva pas à temps. Elle recommanda l'enfant à saint Joseph. Craignant que les doigts ne fussent écrasés, elle n'osait ouvrir la porte. Quelle ne fut pas sa surprise en ne découvrant aucune trace du coup sur une main qui, d'après les apparences, devait être brisée, puisque la porte, qui est à ressort, était entièrement fermée et que la sœur avait de la peine à l'ouvrir, tant la pression était forte !...

« Ces traits de la bienveillante protection de saint Joseph pour ses filles et les enfants qui nous sont confiés, ont grandi notre confiance en lui. »

#### 15. — Une jeune fille sauvée d'un grand danger.

Les parents ont le droit et même le devoir de diriger leurs enfants dans l'affaire si importante du choix d'un état. Toutefois, il faut, dans une question aussi grave, d'où dépend souvent le bonheur et le malheur éternels, s'inspirer des pensées de la foi, en se rappelant que Dieu est le maître de disposer comme il l'entend, toujours pour sa plus grande gloire, de toutes les créatures. Qui pourrait dire les malheurs irréparables qui résultent d'une vocation forcée, pour laquelle on n'avait aucun attrait ni aucune disposition, et où l'on est entré par force ou pour plaire uniquement à des parents égoïstes, qui sont les premiers à en subir les tristes conséquences ?

On nous écrit à ce sujet :

« Une jeune personne se trouvait dans une position très-délicate, se voyant comme forcée de se marier, sans attrait pour cet état et sans avoir réfléchi si Dieu

l'y appelait. Ses parents étaient acharnés, et l'affaire allait se terminer. Le désespoir semblait s'emparer du cœur de cette pauvre enfant. Je lui suggérai la pensée de réciter les Sept Allégresses de saint Joseph, en lui promettant de propager son culte et de publier la faveur que nous sollicitons si ce projet de mariage échouait.

» Nous commençâmes la neuvaine à saint Joseph; mais, ô bonté de notre Père ! à peine les Sept Allégresses achevées, les parents, qui étaient le plus acharnés, ont eux-mêmes dit à la jeune personne qu'ils voulaient prendre quatre mois de réflexion, tandis que huit jours avant, ils exigeaient que cette affaire si grave fût conclue dans une quinzaine. Amour, gloire à saint Joseph ! Qu'il soit connu, aimé en tous lieux !

» N..., sœur de Sainte-Marthe. »

#### 16. — Les joies de la conversion.

Il y a plus de joie dans le ciel pour le visage en larmes d'un pécheur repentant, que pour la robe blanche de quatre-vingt-dix-neuf justes. Cette joie est partagée par la famille du pauvre prodigue dont le retour dans la maison paternelle met un terme aux soucis cuisants de ses parents bien-aimés, qui étaient dévorés par la crainte d'en être séparés à jamais dans la vie éternelle.

On nous écrit d'Ardes-sur-Gouze, le 8 avril.

« Dans le courant du mois de mars 1876, je commençai une neuvaine à saint Joseph, lui promettant, si j'étais exaucée, de faire publier le récit de la grâce obtenue.

» Une personne de ma famille avait négligé depuis

fort longtemps ses devoirs religieux, et le mauvais état de sa conscience m'inspirait de vives inquiétudes. J'intéressai à ma cause quelques personnes pieuses, et de ferventes prières furent adressées à saint Joseph, dans le but d'obtenir la grâce tant désirée. J'essayai, en même temps, d'inspirer au pauvre pécheur des pensées sérieuses qui parurent faire impression sur son esprit. Cependant la grâce agissait fortement dans ce cœur si longtemps rebelle, et M. N... témoigna bientôt le désir de voir un prêtre. Quelles ne furent pas alors et ma surprise et ma reconnaissance envers saint Joseph, qui avait écouté si favorablement nos prières ! Avant la fin du mois de mars, j'avais le bonheur d'accompagner à la sainte table le nouveau converti. Je n'oublierai jamais la joie ineffable que je ressentis en cet heureux moment.

» J'ajouterai, en terminant ce récit, publié dans le but d'inspirer une entière confiance envers l'auguste époux de Marie, que M. N... persévère dans ses bonnes dispositions.

» UNE ENFANT DE MARIE. »

#### 17. — Protection de saint Joseph.

Saint-G..., le 15 mai.

Je viens vous faire le récit d'un accident, je dirai plus, d'une catastrophe qui a été conjurée par l'intercession de saint Joseph.

Un propriétaire faisait creuser des caves sous sa maison. Les maçons avaient affirmé que le sol était assez solide pour supporter le mur mitoyen existant, et ils avaient négligé, pour l'étayer, les précautions les plus

élémentaires. Le samedi soir, 3 avril dernier, au moment où ils allaient partir, le sous-sol a commencé à s'écrouler dans la tranchée, puis il s'est éboulé, entraînant avec un épouvantable fracas l'écroulement du mur mitoyen et du galetas, qui se sont ensevelis dans les caves creusées. Le bâtiment est demeuré suspendu en l'air ; la maison, surchargée d'un poids d'environ 30,000 kilogrammes, commença à se lézarder. C'était la nuit ; une foule énorme, attirée par le bruit de l'écroulement, environnait la maison et attendait avec anxiété les suites terribles qui allaient survenir.

Il n'y avait qu'un seul moyen de salut : c'était de recourir à la miséricorde divine pour obtenir un miracle ! Il a été demandé instamment à saint Joseph, à la sainte Vierge et à saint Benoit ; une personne a jeté sa médaille dans le gouffre béant. Les propriétaires ont promis que, si la maison ne s'écroulait pas, ils l'attribueraient à la protection évidente du Saint, dont ils portent le nom, et que le fait vous serait communiqué.

En effet, les mouvements et les craquements du toit indiquaient, d'une façon notoire et sinistre, que l'effondrement allait avoir lieu quand cinq hommes courageux, qu'on a trouvés à point, sont arrivés à l'instant même. Ils ont, au péril de leur vie, pénétré dans les profondeurs de la cave et procédé à l'étaillage, à l'aide de lanternes, et en plaçant les étais sur des décombres formés de pierres, de poutres cassées, planches et meubles entassés là pêle-mêle.

Le bon Dieu leur a donné le courage, peu concevable, de demeurer dans cette position critique, sous un danger certain, inévitable, qui devait invinciblement et soudainement les atteindre. Mais la maison, grâce aux saints protecteurs invoqués, a pu être soutenue à temps ;

elle est restée debout, et, après six semaines de déblayages et de travaux, de nouveaux murs ont remplacé les étais, et aujourd'hui tout est assuré; nul accident n'est arrivé à personne, et tous nous en remercions profondément le bon Dieu et nos grands saints.

Tous les témoins de cette catastrophe ont unanimement attribué à un miracle ce *délai*, qui a permis aux hommes de courage de se faire les auxiliaires manifestes de la puissance de Dieu.

X.

18. — Une religieuse guérie d'hydropisie.

On nous écrit d'un couvent anglais :

« 17 juin 1875.

» Nous venons avec bonheur accomplir une promesse faite à notre bon Père saint Joseph.

» Au mois de janvier dernier, une de nos religieuses, menacée d'hydropisie, fut empêchée de vaquer aux travaux de l'enseignement; le médecin jugea son mal *incurable* et lui prescrivit tous les ménagements que nécessitait sa position.

» Notre chère sœur, pleine du désir de travailler encore à la gloire de Dieu, eut l'inspiration de recourir à saint Joseph, qui, huit ans auparavant, l'avait rendue à la santé; elle promit, s'il l'exauçait une seconde fois, de faire insérer sa guérison dans le *Propagateur*. Elle commença une neuvaine, à laquelle toute la communauté s'unit, et, le quatrième jour, *toute enflure avait disparu*. Depuis lors, notre chère sœur a pu reprendre

toutes ses fonctions, et *aucun symptôme d'hydropisie n'a reparu.*

» Nous profitons volontiers de cette circonstance, mon révérend Père, pour proclamer hautement la bonté et la protection de saint Joseph envers ceux qui l'invoquent avec confiance. Il nous serait impossible d'énumérer toutes les grâces générales et particulières, spirituelles et temporelles, obtenues par la puissante intercession de saint Joseph, depuis près de douze ans que notre maison est placée sous son patronage. De tout cœur nous lui attribuons toutes les bénédictions que le Seigneur a daigné répandre sur notre petite mission.

» SŒUR EULALIE. »

#### 19. — Guérison des plus merveilleuses <sup>1</sup>.

Depuis cinq mortelles années, une maladie des plus étranges affligeait Marie Borchie, jeune Florentine, dont la famille désolée avait employé vainement toutes les ressources de la science médicale, sans aucun succès.

Une paralysie intestinale rendait impossibles les fonctions naturelles qui ne s'effectuaient qu'à trois ou quatre longs mois d'intervalle, et toujours au prix d'atroces et inexprimables douleurs. Les crises aggravaient chaque fois le mal, et arrivèrent enfin à un tel degré, qu'elles ne s'opéraient plus que par la bouche, d'où la patiente se voyait réduite à vomir ses excréments mêlés de sang.

(1) Le trait suivant, un des plus admirables que nous ayons reçus, nous a été communiqué en italien par le R. P. Marquigny, S. J., l'éminent rédacteur des *Etudes religieuses*; nous en donnons la traduction très-fidèle.

Des journées entières s'écoulaient sans qu'il lui fût possible de prendre aucune espèce d'alimentation : elle ne pouvait rien avaler... Dans les derniers temps, la maladie progressant toujours, la paralysie devenait générale.

Vers les derniers jours du mois d'août 1876, l'infortunée malade perdit l'usage de la parole, un peu plus tard celui de l'ouïe..., puis ses mains se contractèrent, ses membres glacés devinrent insensibles : elle demeurerait, étendue comme un cadavre, privée de mouvements, sur son lit de douleur, qui semblait n'être plus qu'un triste tombeau.

Mais l'excès de souffrance, qui avait éteint ses forces physiques, n'avait pu affaiblir sa foi ; c'était le solide et unique soutien de cette âme si cruellement éprouvée. Muette, sourde, privée de tout entretien avec sa famille, privée de toute distraction à ses indicibles souffrances, l'intéressante malade se nourrissait intérieurement du souvenir de Dieu, et ses regards languissants et pieux se fixaient, avec une constante douceur, sur une touchante peinture placée dans sa petite chambre et représentant la Sainte-Famille. Le glorieux Patriarche, devenu sa chère espérance, recevait les prières et les vœux de l'intéressante malade ; lui seul entendait son muet langage, et la secrète expression de ses humbles désirs ; son cœur plein de confiance avait la certitude d'être exaucé. Et de qui eût-elle pu d'ailleurs ici-bas attendre soulagement et secours, puisqu'aucune sorte de remède n'avait eu de résultat ?

Les docteurs, découragés de leur persistant insuccès, n'osaient plus tenter aucun moyen ; ses parents en larmes n'attendaient plus que l'heure suprême du sacrifice ; ils se tenaient près de cette croix vivante, pour ne plus recueillir que son dernier soupir.

Tel était l'état désespéré de la jeune malade, le soir du 14 mars 1877, quand, une heure après minuit, tout le monde s'étant retiré pour prendre un moment de repos, la pieuse mourante croit entendre distinctement une voix qui lui dit : « *Maintenant, lève-toi ; tu as assez souffert.* » La pauvre enfant craint l'illusion, elle croit d'abord à un songe, ou bien que quelque membre de sa famille lui dit ces mots pour relever et fortifier son courage ; elle demeure inerte d'abord, sans mouvement, puis, elle perd complètement connaissance de son état et de tout ce qui l'entoure... Une heure environ s'écoule, quand s'éveillant tout à coup, comme si elle fût sortie d'un songe, elle se voit étendue, non plus dans son lit, mais sur un canapé voisin, appuyée sur son visage. Et... Oh ! prodige admirable !... elle s'aperçoit qu'elle a recouvré l'ouïe et la parole, elle se sent forte, dégagée, agile dans tous ses membres et pleine de vie. La paralysie avait complètement disparu, l'état normal ne laissait rien à désirer, la vie venait de succéder à la mort, la guérison était complète. L'intéressante miraculée se jette spontanément à genoux devant l'image de saint Joseph qu'avaient fixée toujours ses regards mourants, et demeure en action de grâces attendant l'heureux instant du lever de la famille, pour se montrer ressuscitée et pleine de vie à son heureuse mère et à ses autres parents.

Qui pourrait exprimer le saisissement, les cris d'allégresse, les tendres embrassements, et les abondantes larmes de la famille ravie. C'était la joie inexprimable que cause une résurrection inattendue, un prodige admirable, une grâce insigne ; chacun à l'envi redisait la puissance, la bonté, l'excellence du glorieux époux de l'auguste Marie : sa louange était sur toutes les lèvres, son amour dans tous les cœurs. C'était lui, c'était sa

protection puissante qui venait de se manifester d'une manière admirable. La mort avait fui devant son souverain pouvoir, et le mal, qu'aucune science humaine n'avait pu guérir, venait de céder devant la puissante protection du glorieux époux de Marie.

L'état parfait de la jeune malade ne laisse rien à désirer aujourd'hui ; elle a pu elle-même se rendre dans la maison de Dieu, pour y offrir ses actions de grâces.

Nous ne disons ici que la vérité, et moins que la vérité ; et quoique nos faibles paroles ne rendent que très-imparfaitement ce prodige insigne, nous n'en sommes pas moins convaincus de la puissance admirable du glorieux Patriarche dont nous aimons à publier les merveilleux bienfaits.

C\*\*\*, beau-frère de la miraculée.

## 20. — Dévotion du B. Jean Berchmans à saint Joseph.

Le bienheureux Berchmans avait comme belge, comme enfant de Marie et religieux de la Compagnie de Jésus, la plus touchante dévotion à saint Joseph. Voici quelques passages que nous avons extraits, avec l'autorisation de l'auteur, de la Vie si intéressante de ce grand serviteur de Dieu.<sup>1</sup>

De Marie, Berchmans ne séparait point dans son

(1) Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour recommander à nos fidèles Associés, surtout à ceux qui sont en Belgique, la Vie si édifiante du B. Berchmans, par le R. P. Vanderspeeten, théologal de la Compagnie de Jésus, à Louvain, typographie de C.-J. Fonteyn; grand in-8° de 470 pages, 5 frs. ; — 24 fr. les six exemplaires ; — 48 fr. les treize.

amour l'incomparable époux de cette chaste Vierge. La dévotion à saint Joseph n'était pas répandue alors comme elle l'est aujourd'hui ; mais le cœur du bienheureux lui disait assez haut que l'homme ne doit point séparer ce que Dieu a uni. « Un jour que nous nous promenions ensemble, dit le P. Van Schurk, il m'entretient des prérogatives du Père nourricier de Jésus. A sa demande, je convins avec lui de chercher, autant que possible, à enflammer les autres pour le culte de ce grand Saint. Nous nous engageâmes, en particulier, à parler de ses grandeurs chaque fois que l'occasion s'en présenterait, et à ne jamais terminer, s'il était possible, les litanies de la sainte Vierge, sans y ajouter l'oraison de saint Joseph. » Ces deux bons novices ne se doutaient pas alors qu'un jour, la Compagnie entière adopterait leur pieuse pratique, et qu'à deux siècles de distance, des milliers de Jésuites, disséminés par le monde entier, répéteraient chaque soir, après les litanies de la Vierge et des Saints, l'oraison consacrée par l'Eglise au glorieux Epoux de l'Immaculée Mère de Dieu.

Il avait noté dans ses écrits les bienfaits que le chaste Epoux de Marie avait accordés à ses clients, les miracles qu'il avait obtenus en leur faveur, et il protestait, à la suite de la séraphique Thérèse, qu'il ne lui avait jamais demandé aucune grâce, sans l'avoir obtenue.

Il ne sera pas hors de propos de dire un mot de son examen en philosophie qu'il eut à subir le 13 mars 1621, c'est-à-dire moins de cinq mois avant sa mort. On y verra un modèle de cette parfaite régularité qu'il apportait à toutes ses actions. La tâche d'ailleurs est des plus faciles, puisqu'il n'y a qu'à traduire une page de ses écrits où, selon son habitude, il avait consigné d'avance jusqu'aux détails les plus minutieux.

« Le patron de cet examen sera saint Joseph ; la très-sainte Vierge en sera la médiatrice. D'abord, à cette intention, je me donnerai la discipline, je m'imposerai une pénitence ou une mortification au réfectoire, je réciterai un chapelet et je demanderai la bénédiction du R. P. Recteur. Si je réussis comme il faut, je dirai trois chapelets en l'honneur de saint Joseph. Le matin, je parcourrai mes notes sur telle et telle manière, et si, grâce au secours de la sainte Vierge et de saint Joseph, je parviens à les revoir toutes, je ferai quelque dévotion en leur honneur. A l'examen même, je me montrerai bien alerte et je répondrai avec vivacité et toujours en forme : *Nego, concedo, distingo, explico*. Je mêlerai à mes réponses de courtes instances, sous cette forme : *Nego et do instantiam*. Dans mes explications, je serai bref et lucide. Je ne répondrai à des arguments longuement développés qu'après les avoir réduits à leurs termes nécessaires, à moins que le professeur ne se charge de ce travail. » Voilà comment le saint jeune homme savait tout prévoir et tout diriger efficacement vers la fin de sa vocation.

Le jour même de l'examen, il pria le P. Jean Gaudt, son compatriote, de dire la messe à son intention, et, après avoir reçu la bénédiction de son supérieur, il alla se présenter avec confiance aux Pères réunis pour l'examiner. Au jugement de tous, le bienheureux subit cette épreuve de manière à mériter les plus grands éloges, suivis bientôt d'une distinction des plus flatteuses pour lui, celle de défendre en public un grand nombre de thèses embrassant toute la philosophie.

Ce n'était pas ce que le bienheureux avait cherché : aussi consulta-t-il son confesseur pour savoir ce qu'il avait à faire, s'il fallait décliner cet honneur ou le subir

sans nulle excuse. Mais, quand l'homme de Dieu se fut prononcé, et que, d'après ses avis, le saint scolastique eut paru devant une nombreuse et respectable assemblée, on ne sut ce qu'il fallait le plus admirer en lui, ou l'étendue de sa doctrine ou la noble aisance de sa modestie.

21. — Saint Joseph ne se lasse jamais de secourir  
ses serviteurs.

Permettez-moi de venir, avec un cœur plein de reconnaissance, acquitter une promesse faite à notre bon père saint Joseph.

Voici le fait : Une de mes petites filles, âgée de huit ans, avait pris mal aux yeux l'année dernière ; quelque remède lui ont apporté du soulagement ; mais, cette année, le mal a empiré de manière à nous donner des craintes très-sérieuses. Pendant deux mois, l'enfant à eu ses deux yeux fermés, sans qu'on pût les ouvrir en aucune façon. Elle avait presque entièrement perdu l'appétit, elle était devenue d'une maigreur extrême. Dans cet intervalle, deux médecins ont été consultés. Le premier a dit : « Essayons quelques remèdes ; » mais il n'a donné qu'une très-légère espérance, et encore à la longue. Le second médecin n'a pas été plus rassurant. Alors, nous avons promis, ma femme et moi, de faire insérer le fait dans le *Propagateur*, si saint Joseph daignait venir à notre secours. Une neuvaine a été commencée, et, vers le huitième jour, comme l'on plaisantait l'enfant, elle a quitté son bandeau et a ouvert ses deux yeux bleus, qui aujourd'hui sont aussi limpides que si elle n'avait jamais eu de mal. Et lorsqu'on lui demande le

nom du médecin qui l'a guérie, elle répond toujours : *C'est saint Joseph ! c'est saint Joseph !* Amour et reconnaissance lui soient donc à jamais rendus pour sa bonne et tendre protection !

C...

## 22. — La persévérance dans la prière.

Un jeune écolier sollicitait du bon Dieu une grâce à laquelle se rattachait le succès de ses études ; mais il avait beau prier, il ne l'obtenait pas. Un des opuscules du Père Huguet sur les joies et les douleurs de saint Joseph lui étant tombé entre les mains, il se promit, afin d'intéresser ce Saint à sa cause, de réciter pendant un mois les prières qu'il contenait. Le mois écoulé, les choses en étaient au même point : « Continuons, » dit-il. Mais non-seulement un deuxième mois, mais plusieurs mois encore s'écoulèrent, sans que saint Joseph parût se laisser toucher, ni l'enfant se décourager par les obstacles presque invincibles qui s'opposaient à la réalisation de ses désirs. Il semblait, en le voyant continuer si courageusement ses pieux exercices, qu'il eût jeté au Saint le défi de savoir lequel des deux se rendrait le premier. Seulement, se défiant de sa manière de prier, il invoquait aussi Marie, afin qu'elle transmitt elle-même ses vœux à son chaste Epoux ; et voilà qu'un jour toutes les difficultés s'évanouirent, toutes les barrières furent rompues, tous les nuages se dissipèrent, et le cher enfant, au comble du bonheur, put dire à ceux qui l'entouraient, comme autrefois le peuple de Sichar à la Samaritaine :

« Ce n'est plus sur ce que vous me disiez que je crois maintenant à l'efficacité du recours à saint Joseph, mais

bien sur ce que j'ai vu, sur ce que j'ai entendu, sur ce que j'ai moi-même ressenti ! » (*La Voix de Notre-Dame de Chartres*, mars 1861.)

### 23. — Guérison suivie de vocation religieuse.

Une de mes plus proches parentes, âgée de 17 ans, pour qui j'avais une sollicitude particulière, maternelle même, me donnait des inquiétudes sur son avenir, motivées par son caractère léger et indécis. Je n'avais qu'un désir : celui qu'elle se donnât au bon Dieu. Cette intention était l'objet constant de mes vœux et de mes prières. Mais elle était loin de répondre à ces sentiments ; je voyais avec anxiété la stérilité de mes efforts. C'est dans ces angoisses que, sans lui rien communiquer, j'offris l'avenir de cette chère enfant à saint Joseph, avec la promesse de faire publier dans vos *Annales* sa conversion, si ses intentions changeaient avant la dix-huitième année de son âge. Mais la Providence a ses desseins sur chacun de nous. Cette enfant fut atteinte d'un mal d'yeux qui la gênait beaucoup, l'attristait et compromettait sérieusement son avenir. Ces réflexions firent naître en elle le pieux désir de recourir à l'intercession de la sainte Vierge : lui promettant de faire un pèlerinage en son honneur pour obtenir la guérison de cette infirmité avant d'avoir atteint l'âge de dix-huit ans ; et que, si elle obtenait cette guérison, ce serait pour elle le signe certain de sa vocation à la vie religieuse. En effet, le jour même où elle atteignait sa dix-huitième année, sa guérison était complète. Depuis ce moment sa résolution de se consacrer à Dieu fut clairement décidée. Nonobstant

plusieurs obstacles de la part de la famille, saint Joseph, en la puissante intercession duquel j'avais confié l'avenir de cette jeune personne, a aplani toutes les difficultés, pendant ce mois de mars 1877. — Aujourd'hui elle poursuit, heureuse, son postulat chez les Sœurs de Saint-Vincent, enflammée du saint désir d'entrer bientôt au noviciat.

Gloire à jamais en soit rendue à saint Joseph ! — Pleine de confiance en sa puissante médiation, je ne cesserai de le remercier et de lui demander la grâce de la persévérance pour celle qui a été pour moi un sujet de tant de craintes et de maternelles sollicitudes.

M., sœur de Charité.

Cette jeune personne est aujourd'hui en Belgique, où elle fait son postulat. Je certifie sincère et véritable le contenu ci-dessus.

Le 31 mars 1877.

P. COLSON, ancien curé.

#### 24. — Protégés dans un éboulement.

A Laval, le 10 mai, mercredi de l'octave du Patronage de saint Joseph, au moment où l'on allait servir le dîner dont les fumées réjouissaient par avance les commensaux, voilà que tout à coup un craquement se fait entendre, une poutre vermoulue se rompt, et le plancher de la salle à manger s'effondre sous les pieds de vingt vieillards, dont un pareil accident semblait devoir éteindre le dernier souffle de vie ; deux *Petites-Sœurs*, entraînés dans leur chute, sont précipitées avec eux dans

la cave ; et enfin, une lourde armoire, servant de buffet, vient encore augmenter le péril et la confusion en tombant sur ce groupe, déjà si compromis.

Mais le cher Patron de cette humble maison ne permit pas qu'en ce jour qui lui était consacré à un double titre, il pût arriver aucun mal à ses chers clients : tous se sont relevés sains et saufs, sans avoir même reçu *la moindre égratignure*, en un mot sans autre dommage que d'être couverts de poussière en d'en avoir plein la bouche, au lieu du potage qu'ils se disposaient à savourer. Ils en ont été quittes pour quelques ablutions, et rien ne les a ensuite empêchés de faire honneur au repas préparé ; non sans avoir auparavant rendu de vives actions de grâces à Dieu et à saint Joseph, qui les avait merveilleusement préservés, en ce jour qu'on peut appeler sien, des suites d'un accident qui aurait pu leur être si funeste !

#### 25. — Faveurs obtenues le mercredi.

La Congrégation des religieuses du Bon-Pasteur, fondée à Angers il y a cinquante ans, est répandue dans toutes les parties du monde. Elle a pour but la conversion des femmes de mauvaises vie, la préservation de celles qui courent des dangers au milieu du monde et la persévérance des converties. Son patron spécial est saint Joseph, qu'elle honore de mille manières et invoque dans toutes les nécessités avec une grande confiance. Grandes et innombrables aussi sont les grâces obtenues de Dieu par son intercession.

On écrivait du monastère de Waterford : « Depuis le moment où nous sommes arrivés ici, saint Joseph s'est montré notre puissant Protecteur. Pour le remercier des

nombreuses faveurs qu'il nous accorde, nous faisons brûler chaque mercredi une lampe devant son autel.

» Il y a peu de temps, était arrivée l'échéance d'un paiement considérable, et il n'y avait pas un sou dans notre caisse pour payer le créancier. La Supérieure était bien tourmentée. La cloche du diner sonnait. Alors avant de se rendre au réfectoire, elle alla à l'église, mit un cierge devant la statue du saint Patriarche, et lui dit : « Mon cher Saint, envoyez-nous, je vous en supplie, la somme dont nous avons besoin. »

» Vers la fin du repas, se présenta au parloir une dame qui n'était jamais venue dans notre couvent, et qui dit à la portière qu'elle désirait visiter le local, mais voulait auparavant parler à la Mère-Supérieure. La Supérieure alla au parloir ; la dame, avant de lui faire les salutations d'usage, lui remit dans les mains la somme dont elle avait besoin, ni plus ni moins. Notre joie et notre reconnaissance peuvent se concevoir plutôt que s'exprimer. Il ne se passe, pour ainsi dire, pas de mercredi où nous n'ayons à remercier saint Joseph pour quelques faveurs obtenues. »

Dans la maison de Saumur se trouve un tableau représentant la Sainte-Famille. Trois fois il fut mis en loterie au profit du Bon-Pasteur, trois fois le sort le laissa à la maison même. C'est pourquoi ce tableau est très-cher aux Sœurs, et devant lui, toutes les religieuses prient avec une grande ferveur.

26. – Retour à Dieu, grâce à une éducation chrétienne.

Tout a été dit sur les avantages d'une éducation chrétienne et les suites funestes des écoles sans Dieu. Il est bon cependant de ne rien exagérer. Il arrive quelquefois que des jeunes gens sortant des établissements congréganistes s'égarèrent en entrant dans le monde, où la mort, dit saint Augustin, entre dans l'âme par tous les pores. C'est toujours bien regrettable, mais enfin il reste une ressource. Ces pauvres prodigues ont reçu une instruction religieuse solide, ils ont eu devant les yeux de très-bons exemples de leurs maîtres et de leurs condisciples. Ils ont conservé une pratique en l'honneur de Marie, ils continuent à porter le scapulaire; le souvenir des fêtes religieuses auxquelles ils ont pris part reste gravé au fond de leur cœur, et tôt ou tard ils finissent par rentrer en eux-mêmes, et comparant le triste sort auquel ils sont réduits avec les joies si pures qu'ils goûtaient autrefois, ils éprouvent le besoin de revenir au Dieu qui réjouit la jeunesse.

La lettre suivante confirme nos paroles d'une manière bien touchante.

G., 29 mars 1879.

Mon révérend Père,

Je croirais manquer à mon devoir en ne communiquant pas au *Journal de saint Joseph* une grâce insigne que j'attribue en partie à ce grand Saint.

A l'issue de mes études, j'eus le malheur de céder à

de pernicieuses influences qui détruiraient peu à peu celles d'une éducation foncièrement chrétienne, et me rendirent partisan, au moins de fait, de la morale indépendante. Que serais-je devenu si la divine Providence n'avait conservé dans un repli de mon pauvre cœur une confiance inébranlable en Marie qui justifie chaque jour, dans l'exercice de sa *Toute-Puissance suppliante*, les titres magnifiques par lesquels la sainte Eglise honore ses éminentes prérogatives dans la sainteté et dans la gloire.

Après chacune de mes infidélités, je jetais un regard vers le *Refuge des pécheurs* et j'implorais, avec mon pardon, cette force surnaturelle promise aux chrétiens qui la demandent, pour repousser les assauts du tentateur.

Ma prière fut enfin exaucée, la *Mère de miséricorde* eut pitié de moi, malgré mon indignité; et, comme gage assuré de sa protection, elle m'inspira un désir irrésistible de compléter l'armure du saint scapulaire par le cordon de saint Joseph.

Il y a dix ans que j'ai suivi cette pieuse inspiration et, depuis lors, plus de chutes, mais seulement quelque faux pas.

Daignerez-vous, mon révérend Père, être l'interprète de ma vive reconnaissance, d'abord comme prêtre au pied des saints autels, et ensuite comme héraut infatigable et autorisé des faveurs obtenues par l'intercession du glorieux Patron de l'Eglise catholique?

Agréez....

N\*\*\*.

## 27. — Le Te Deum d'actions de grâces.

« Maison du Bon-Pasteur de Cholet, 28 juin 1870.

» La reconnaissance nous fait un devoir de vous raconter les deux faveurs suivantes dues à saint Joseph, patron de notre chapelle. Quant à leur insertion dans le *Propagateur* dont la lecture fait nos délices, nous l'abandonnons à votre discernement.

» Notre Maison du Bon-Pasteur de Cholet (Maine-et-Loire) se compose de 250 personnes, partagées en cinq catégories. Or, en janvier, une postulante de la classe des Madeleines, à la suite de cinq fièvres, resta tellement muette qu'elle ne pouvait articuler aucun son, pas même un léger cri occasionné par une surprise. Tous les remèdes naturels étant inutiles, on recourut alors à saint Joseph, qui d'abord sembla sourd à nos supplications. On commence une neuvaine préparatoire à la fête de notre Protecteur, et le dernier jour, les compagnes de la malade lui dirent : *Eh bien ! saint Joseph devait vous guérir aujourd'hui*. Pour toute réponse, les larmes aux yeux, elle s'efforce de leur faire comprendre par des signes que la journée n'est pas finie, et qu'elle espère encore. Quoique toujours dans le même état, la jeune Marguerite, au lieu de se décourager, commence une autre neuvaine. Dès le quatrième jour qui était un *mercredi*, à l'élévation de la messe, elle promet à saint Joseph que, s'il lui rend la parole, elle jeûnera tous les mercredis pendant une année, et récitera ses litanies durant deux mois. Le soir même, sa maîtresse lui reprocha son peu de foi comme la seule cause de son

insuccès. Ces paroles la contristèrent tellement, qu'elle fondit en larmes, et adressa intérieurement à saint Joseph cette prière si candide et si touchante : « O grand Saint ! voyez combien je suis malheureuse ! Ma supérieure me gronde, elle m'ordonne de parler ; et quand je me confesse, il m'est impossible de me faire comprendre autant que je le voudrais, puisque je ne sais pas écrire. Vous pourriez si facilement mettre fin à toutes mes peines ! » Cette prière est suivie d'un doux sommeil. Quelle ne fut pas sa joie le lendemain matin, en voyant qu'elle pouvait répondre aisément à toutes les prières usitées. Oh ! comme le *Te Deum* fut joyeusement récité après la messe, et par elle, et par toutes ses compagnes !

» La neuvaine fut continuée, mais en action de grâces, et depuis trois mois Marguerite parle très-bien, et de plus elle ne s'est pas ressentie une seule fois des violentes migraines qui l'affligeaient auparavant. »

L'AUMONIER.

28. — Guérison subite et conversion d'une jeune anglaise protestante.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la lettre suivante d'un religieux Prémontré :

St.-Norbert's Residence Crowle, Isle of Axholsne  
Lincolnshire, England, 14 octobre 1875.

« Révérend Père,

» Voudriez-vous avoir la bonté d'insérer dans votre

journal de saint Joseph le fait suivant, vraiment admirable si non miraculeux ?

Le 16 du mois de juillet à midi, les enfants de notre école<sup>1</sup> étaient en récréation dans leur cour, et voilà qu'une fille protestante âgée de onze ans tomba à la renverse la tête sur les pierres. Elle ne se relevait pas, restait immobile et comme sans vie. On m'envoie chercher, j'y cours en toute hâte, et je la fais coucher immédiatement. Le médecin est appelé aussitôt ; mais avant qu'il arrive la pauvre enfant était dans des convulsions si terribles qu'on avait toute la peine du monde à la tenir et à l'empêcher de se déchirer les bras et les mains avec ses dents. Le médecin arrive et constate que le cas était très-dangereux. Il revient une seconde et une troisième fois le même jour ; tous les remèdes restent sans effet, les convulsions continuent pendant la nuit, et toute la journée du samedi. Alors tout espoir semblait perdu ; une dame de la mission préparait déjà l'habit qu'on lui mettrait quand elle serait morte ; en un mot, humainement parlant, il n'y avait plus de remède. D'un autre côté le docteur déclarait qu'il serait plus avantageux pour cette pauvre enfant de mourir que de survivre à cette crise ; car, si elle recouvrait la santé du corps, elle resterait folle. A minuit tout préoccupé de ce triste accident, je me rends à l'église et aussitôt j'eus la bonne pensée de recourir à saint Joseph, et je lui promis que, s'il daignait nous exaucer je dirais la sainte messe en son honneur, et je vous communiquerais cette guérison. Plein de confiance, je remets un cordon à

(1) On sait qu'en Angleterre bon nombre de cures sont desservies par des religieux. C'est dans une des écoles de la paroisse confiée aux Prémontrés qu'à eu lieu le fait dont il est question dans cette relation. *Note de la rédaction*.

une dame catholique qui devait veiller l'enfant, et je lui recommandai de ceindre les reins de la jeune malade à l'insu de sa mère. Les convulsions continuant toujours, la dame ne put lui mettre le cordon qu'à cinq heures du matin. Mais aussitôt que le cordon béni eut touché le corps de l'enfant, elle s'endormit, doucement. Une heure après, elle se réveilla, demanda à boire et à manger, et voulut même se lever. A sept heures du matin, on la laissa faire : tout mal et toute faiblesse avaient disparu.

» La mère criait au miracle et disait qu'elle ne s'opposerait pas plus longtemps à ce que sa fille se fit catholique. La jeune personne le demande avec instance, et j'espère que dans quinze jours elle sera reçue dans l'église.

» Depuis cette guérison merveilleuse, j'ai senti ma confiance en saint Joseph s'accroître de jour en jour, et je m'en trouve parfaitement bien, car les faveurs que j'ai obtenues par son intercession, sont vraiment grandes.

» Agréez, etc.

» F<sup>re</sup> BASILE DOCKX, religieux prémontré. »

## 29. — Maladie incurable guérie par saint Joseph.

On écrit de Rome, le 10 mars 1876 :

« Le journal le *Divin-Sauveur* rapporte la relation d'un miracle opéré dans le monastère de C... par l'intercession de saint Joseph. « Une de mes religieuses, écrit l'abbesse même du couvent, ressentit les pénibles symptômes d'une grave maladie. Quelquefois elle perdait complètement la raison et voulait se jeter par

la fenêtre ou dans un puits; d'autres fois elle cherchait à s'enfuir de notre couvent. Le médecin nous disait que son mal était incurable, et malheureusement il augmentait chaque jour. Néanmoins, nous priions beaucoup pour sa guérison, et, au mois de mars, nous commençons une neuvaine à saint Joseph. Profitant d'un moment plus calme de la malade, nous l'engageâmes à porter sur elle une relique de ce saint. Elle y consentit et répéta souvent ces paroles : Saint Joseph, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Le lendemain, après la messe, elle fut tranquille, et le jour suivant elle me dit : « Ma Mère, j'ai beaucoup souffert, mais saint Joseph m'a guérie. »

En effet, à la fin de la neuvaine, elle se trouva entièrement rétablie, et voici presque un an qu'elle se porte à merveille. Nous commençâmes aussitôt une neuvaine de remerciements à saint Joseph, et si nous publions ces détails, c'est afin que les âmes pieuses recourent à ce grand patron dans toutes les angoisses de la vie. »

### 30. — Protection de saint Joseph dans un grave danger.

Monastère de Notre-Dame de la Trappe, à la Cour Pétral, 3 avril 1877.

Permettez-moi d'acquitter une dette de reconnaissance envers le glorieux saint Joseph. Voici le fait dans toute sa simplicité.

Un honnête père de famille que nous occupons toute l'année, nettoyait notre chapelle le mercredi-saint, 28 mars; il était monté sur le dernier degré d'une

échelle qui atteignait à la voûte, élevée de quarante à quarante-cinq pieds au moins, il frottait d'une main, ne pouvant s'appuyer de l'autre que sur le mur, le pauvre homme s'avisa de poser la main sur la vergette d'un rideau quand tout à coup cette vergette manque, le malheureux tombe sur le tabernacle de marbre renverse le dessus et les gradins, fait tomber trois pierre de l'autel et enfin est renversé par terre. Nous finissions l'office de Tierce, nous fûmes toutes témoins de l'accident, ce fut un cri général nous le crûmes tué. Nos révérends Pères arrivèrent aussitôt pour le relever, nous récitons les litanies de la très-sainte Vierge pour ce pauvre homme. Une bonne ancienne religieuse, très-dévote à saint Joseph, promet à ce saint Patriarche que, s'il conservait la vie sauve à ce bon père de famille, elle ferait insérer ce fait dans vos *Annales*, non-seulement saint Joseph lui a conservé la vie, mais il n'a aucun membre fracturé. Le médecin fut appelé immédiatement et après avoir examiné le blessé et visité le lieu d'où il était tombé, le bon docteur dit : Cet homme devait se tuer, c'est un vrai miracle. Le lendemain il put se lever et il est très-bien aujourd'hui. Gloire à saint Joseph.

Il n'est peut-être pas inutile, mon révérend Père, de vous dire que ce brave homme n'était pas indigne de la protection de saint Joseph. Lorsqu'il fut sur son lit après sa chute, il se prit à pleurer comme un enfant, parce que disait-il, il ne pourrait faire ses Pâques, le lendemain avec sa femme. Nos révérends Pères le consolèrent en lui disant que Monsieur le curé allait venir le confesser et qu'on lui porterait le bon Dieu dans son lit. En effet notre révérend Père aumônier lui porta la sainte Communion, accompagné des deux fils de ce pauvre homme, enfants de huit à neuf ans ; ils portaient les cierges.

Ma tâche est remplie, nous devons accomplir la promesse faite à saint Joseph que nous considérons depuis de longues années comme l'économe de notre monastère.

Daignez agréer, etc.

SŒUR MARIE-MADELEINE, Prieure

---

## M A I.

---

### 1. — Combien la dévotion à saint Joseph est agréable à Marie.

On ne peut penser, dit la séraphique Thérèse de Jésus, à la Reine des Anges et à tout ce qu'elle essuya de tribulations durant le bas âge du divin Enfant Jésus, sans remercier saint Joseph du dévouement si parfait avec lequel il vint au secours de l'un et de l'autre.

Marie a témoigné souvent, dans ses communications avec ses plus fidèles serviteurs, combien elle était heureuse et reconnaissante de tout ce qu'ils voulaient bien faire pour contribuer à répandre partout le culte de son angélique Époux.

• L'auguste Mère de Dieu, dit le pieux Ollier, me donna le grand saint Joseph pour patron, m'assurant qu'il l'était des âmes cachées, et ajoutant ces paroles : *Je n'ai rien de plus cher au ciel et sur la terre, après mon Fils, que mon Époux.* •

Dans un passage de sa Vie, sainte Thérèse rapporte que Marie lui apparut un jour accompagnée de saint Joseph, et qu'elle lui donna une robe blanche pour lui

faire connaître qu'elle était purifiée de ses péchés. »  
 « Quand je fus revêtue de cette robe, ajoute cette grande sainte, il me sembla que l'auguste Vierge me prit par la main et me dit qu'elle était très-satisfaite de la dévotion que j'avais pour saint Joseph. »

Le bienheureux Herman, de l'ordre des Prémontrés, fut un des dévots les plus zélés de notre saint Patriarche. Aussi Marie ne cessa de le combler, pendant sa vie, de faveurs extraordinaires et de grâces et de prédilection. Elle lui changea jusqu'à son nom et lui donna celui de Joseph, en récompense de sa vive affection pour son chaste Époux.

## 2. — Une espérance réalisée.

Une jeune fille, nommée Philomène, âgée de 19 ans, gardait le lit depuis le 5 septembre 1867. Une maladie de nerfs, avec toutes ses suites ordinaires, minait ses forces au point que tout mouvement devenait insupportable et que l'estomac ne souffrait plus même une cuillerée de bouillon. Il ne restait d'autre ressource que Dieu, et tous ceux qui approchaient de la jeune patiente, le priaient d'avoir pitié de tant de misère, de récompenser tant de résignation, de mettre un terme à son martyre, et d'appeler cette jeune âme aux joies ineffables du Ciel. — Tel était son triste état, quand, le 28 février, Philomène reçut d'une religieuse, son ancienne Supérieure, une lettre dans laquelle celle-ci l'engageait à ne pas se décourager et à commencer, le 10 du mois suivant, une neuvaine à saint Joseph, neuvaine qui devait finir le jour même de la fête de ce grand Patriarche. La confiance de la Supérieure était si grande, que la

lettre se terminait par ses mots : « J'ai un si ferme espoir, que je vous dis : *Au revoir* au 19; j'espère qu'après Dieu, j'aurai votre visite; notre maison est sous le patronage de saint Joseph. » Cette confiance était partagée par la malade, qui annonçait à qui voulait l'entendre, sa guérison pour le 19. — Pendant la neuvaine, le mal ne fit que s'accroître; le 17, la jeune fille était sous le coup de terribles douleurs. Mais le 18 elle s'était sentie soulagée. Le 19, elle eut le bonheur de faire la sainte communion, et, quelques minutes après, elle se levait subitement, et se jetait à genoux devant une image de saint Joseph qui se trouvait à quelques pas de là sur une table. La guérison était aussi complète qu'instantanée. Tous les symptômes morbides avaient disparu, tous, sans en excepter un seul, et l'estomac si débilité garda et digéra parfaitement la nourriture qu'on lui servit. — Depuis ce moment, Philomène continue à se bien porter et dit, à qui veut l'entendre, qu'on obtient tout de saint Joseph, le jour de sa fête.

### 3. — Une affreuse maladie guérie par saint Joseph.

« Arrens, le 20 mars.

» Il y avait deux ans que je souffrais d'une horrible irritation à la tête, sans que les remèdes pussent en adoucir la violence et en arrêter les progrès. Depuis lors, je souffrais, non-seulement de la tête, mais encore des yeux et d'une démangeaison telle que mon corps s'enflait après s'être couvert de gros boutons miliaires du milieu desquels sortait une goutte de sang. Cet état de prurigo, joint à des douleurs très-vives dans l'intérieur des oreilles, me

causait de sérieuses inquiétudes pour le présent est j'en craignais beaucoup les suites pour l'avenir, lorsqu'enfin j'eus la pensée de m'adresser à notre bon père saint Joseph.

» En effet je plaçai toute ma confiance en lui. Je lui promis que s'il m'obtenait ma guérison je le publierais.

» Je priai ma Supérieure de commencer une neuvaine à cette intention, que nous continuâmes pendant neuf jours en faisant brûler un cierge au pied de sa statue.

» A la fin de la neuvaine, je ne souffrais plus, mais je n'étais pas guéri. Nous en commençâmes une seconde, puis une troisième, et à la fin de cette dernière mes vœux étaient exaucés : j'étais parfaitement rétablie.

» Ah ! désormais, le nom de saint Joseph ne quittera pas mes lèvres et sa pensée ne s'éloignera plus de mon cœur.

» Puisse-t-il encore, ce digne protecteur de tous les temps, recevoir avec mes sentiments de reconnaissance et de dévouement, le désir sincère que j'éprouve de l'aimer toujours et de voir son culte répandu dans tous les cœurs !... »

#### 4. Grâce de vocation obtenue par la protection de saint Joseph.

« Domartin-lès-Tours, 1<sup>er</sup> juillet.

» Une de nos jeunes filles, depuis cinq ans, se sentait appelée à l'état religieux ; mais n'ayant pas le courage de quitter le monde, dans lequel elle s'était, pour ainsi dire, jetée corps et âme (car elle était la première dans les bals), ni la force de vaincre la résistance de ses parents qui lui refusaient leur consentement, elle souffrait terri-

blement. D'un côté, la voix de Dieu lui répétait sans cesse qu'il la voulait à lui, et, de l'autre, la voix du monde lui redisait sur tous les tons que, grâce à ses talents et à sa beauté, elle réussirait à être heureuse.

• Enfin, de guerre lasse et la voyant si tourmentée, nous lui conseillâmes de célébrer avec piété le mois de saint Joseph, et lui promîmes de faire avec elle une neuvaine en l'honneur de ses sept douleurs et de ses sept allégresses ; elle devait se terminer le jour de la fête de ce glorieux Patriarche. Nous commençâmes donc nos exercices en l'honneur de ce grand saint, et, pendant la neuvaine, la jeune fille semblait entendre une voix qui disait : « C'est dans le couvent de la Doctrine chrétienne que tu dois te consacrer à Dieu, et choisir pour ton départ le jour de la fête de mon Patronage. »

• Elle, si faible et si peu généreuse auparavant, s'est sentie le courage de tout vaincre ; et, le jour même de cette solennité, elle quittait parents et amis et faisait dix lieues à pied pour aller frapper à la porte du couvent où elle est maintenant au comble de la joie.

• Sœur OLYMPE. •

##### 5. — Une heureuse fête de saint Joseph

Tous les ans, pour la fête de saint Joseph, ses fidèles serviteurs obtiennent des faveurs extraordinaires. Le Seigneur se plaît à glorifier, en cette solennité, son Père adoptif. Les prières ferventes qui montent vers son trône, de toutes les parties du monde, en font descendre des grâces signalées.

Voici une guérison miraculeuse racontée par M. l'abbé

Fournier, curé de Saint-Nicolas, à Nantes, et ensuite évêque du diocèse. Elle s'est accomplie à La Roche-Bernard, le 19 mars, sur la personne de M<sup>lle</sup> Cornudet, fille d'un médecin distingué et proche parente de M. Cornudet, conseiller d'état. Cette personne était depuis deux ans privée de l'usage de ses jambes et ne pouvait même se tenir debout, par suite d'un rhumatisme dont elle fut prise en janvier 1865. Soumise à divers traitements toujours infructueux, M<sup>lle</sup> Cornudet, depuis cette époque, était constamment dans un fauteuil, et on la transportait, comme un enfant, d'un endroit à un autre. La santé, du reste, ne paraissait pas essentiellement attequée; ses membres inférieurs conservaient leur flexibilité, leur mobilité, mais ils n'avaient aucune force : la station, comme la marche, était absolument impossible.

M<sup>lle</sup> Marie avait une grande dévotion à saint Joseph et, depuis quelque temps, se sentait pressée de lui demander sa guérison. Elle fit, à cette intention, une neuvaine avant la fête du Saint. Une pieuse tante, qui s'associait à ses prières, demanda également des neuvaines dans des communautés et à des personnes religieuses. Le 19, la jeune fille fut transportée dans la chapelle domestique que la famille Cornudet possède dans son habitation. Elle fit ses dévotions; mais elle ne ressentit pas à ce moment l'effet de ses prières. Rapportée dans le salon, elle se trouvait seule, un peu triste et découragée, lorsque tout à coup elle se sent animée d'une nouvelle ferveur et adresse à saint Joseph une dernière prière.

A peine a-t-elle achevé, que la main de Dieu s'est posée sur elle : elle se lève immédiatement, appelle une femme de chambre pour prévenir sa mère avec précaution; dans le corridor, elle rencontre son jeune frère qui se jette dans ses bras; l'un et l'autre versaient des

larmes de joie ; puis la mère, le père, toute la famille, la petite ville tout entière accoururent étonnés, heureux, rendant grâces à Dieu et gloire à saint Joseph, dont l'intercession puissante se manifeste souvent par des bienfaits extraordinaires.

Depuis ce moment, la guérison se soutient ; elle est complète ; plus de trace de l'infirmité qui, pendant plus de deux ans, avait résisté à tout et désolé la famille. Tout s'est évanoui ; il ne reste que la santé parfaite, la joie et la reconnaissance.

6. — Une veuve chrétienne protégée par saint Joseph

2 août 1879.

Je viens vous prier de vouloir bien faire insérer dans vos *Annales* les grâces que saint Joseph m'a obtenues.

Je lui suis premièrement redevable de la conservation de ma fille. A l'âge de dix-huit mois, les médecins ne me donnaient plus d'espoir, ils me préparaient à la séparation. Folle de douleur, j'eus la pensée de faire une neuvaine à saint Joseph : le dernier jour, la maladie de ma fille cessait et depuis elle n'a pas eu la moindre indisposition. Saint Joseph continue toujours à être son médecin. Elle a maintenant neuf ans.

Il y a dix-huit mois, je me trouvais très-gênée pour payer la pension de mes enfants. Je confie mon embarras à saint Joseph et je commence une neuvaine : elle était à peine terminée que je reçois une somme suffisante pour m'aider. Encore une fois saint Joseph avait écouté ma prière.

Ayant un voyage nécessaire à faire avec des ressources

pécuniaires très-restreintes, j'eus recours encore à mon bien-aimé intendant et je le priai en ces termes : Bon saint Joseph, vous savez que ce n'est pas pour ma propre satisfaction que j'entreprends ce voyage, mais dans l'intérêt de mon fils ; vous connaissez ma pauvreté, bon saint Joseph ; eh bien ! si c'est la volonté du bon Dieu que je le fasse, donnez m'en les moyens ; puis j'ajoutai un *Pater*, un *Ave*, et trois invocations à saint Joseph.

Ce bon Père, cet aimable protecteur des veuves et des orphelins m'a encore envoyé de l'argent aujourd'hui. Amour et confiance soient rendues à ce bon saint.

Je lui ai promis que, s'il venait à mon aide, je ferais publier les principales grâces obtenues par son intercession.

Je vous prie, mon révérend Père, de vouloir bien m'aider par votre publication à propager de plus en plus le culte de saint Joseph.

LÉONIE B...

7. — La puissance de saint Joseph est inépuisable.

Gloire à notre bon père saint Joseph ! Il multiplie ses faveurs paternelles envers tous ceux qui l'invoquent.

Une personne aveugle tomba, il y a peu de temps, dans un puits dont la margelle usée n'offrait aucun rempart ; c'était vers les dix heures du soir ; tout le monde aux environs était couché ; inutile d'appeler du secours, la voix n'aurait point été entendue. Comme cette personne portait d'habitude une statuette de saint Joseph sur elle : « Saint Joseph, s'écria-t-elle, sauvez-moi ! Dès ce moment, elle n'eut plus de frayeur, elle se trouva posée transversalement à une certaine hauteur

du puits (dont la profondeur est d'environ sept mètres), les pieds appuyés d'un côté sur la paroi, de l'autre pareillement retenue par la pose de ses épaules sur la paroi opposée; elle essaie de se cramponner avec ses mains pour se hisser; la première pierre sur laquelle elle s'appuie, se détache et tombe; sans frayeur, sans découragement, elle continue et se trouve bientôt debout hors du puits, sans pouvoir se rendre compte des moyens qu'elle a employés. Aucune contusion ne lui a rappelé sa chute, ses habillements seuls portaient les traces de l'accident

N\*\*\*.

8. — Saint Joseph, consolateur des âmes livrées à la peine et au désespoir.

Belgique.

Je viens acquitter une dette de reconnaissance que j'ai contractée envers l'aimable saint Joseph. Voici à quelle occasion : Je me trouvais dans un grand embarras financier; vous dire à quelle anxiété, à quelle torture j'étais livré jour et nuit, n'est pas chose facile; en vain je combinais, j'étudiais, je réfléchissais; l'impossibilité de sortir de l'affreux dédale où j'étais égaré se présentait continuellement à mon esprit comme une barrière infranchissable; dans ma détresse, je suppliai le Seigneur de me suggérer *un moyen* d'aplanir toutes mes difficultés : il me vint une idée que je reçus comme une inspiration du ciel. Je me sentis porté à recourir à saint Joseph. Je m'engageai à faire insérer dans votre journal la grâce obtenue si j'étais exaucé. A peine cette promesse fut-elle faite, que je me vis tiré d'embarras

comme par enchantement ; il serait trop long de relater ici le concours des circonstances merveilleuses qui me tirèrent de ma peine. Je vous avoue qu'il est impossible de ne pas y voir l'effet de cette promesse que je fis de vous prier de vouloir publier la faveur obtenue.

Ceux qui ont été témoins du fait ne savent comment honorer saint Joseph ; on aime à venir se grouper aux pieds de la statue de ce grand Saint, que je fis placer dans mon église paroissiale. Je n'ai aucun doute que les nombreux lecteurs qui liront ce trait ne se sentent animés d'un nouveau zèle pour glorifier saint Joseph.

M\*\*\*.

#### 9. — Miracle ! miracle !

C'était le 26 janvier 1857 ; on apportait à l'hospice des dames Saint-Charles, de Virieux-Pelussin, une jeune fille, native de Rodez et qui était alors en service à Pelussin. Cette fille avait fait une chute et se trouvait dans un état voisin de la mort ; elle n'avait l'usage d'aucun de ses membres, et toutes ses facultés physiques et morales étaient paralysées ; cependant elle a parlé deux fois, mais dans le délire seulement.

Tous les soins lui furent prodigués, et, après huit jours de cruelles souffrances, un léger mieux se fit apercevoir et continua toujours progressivement. Bientôt elle fut en état de se lever et d'agir, mais la malheureuse était encore sourde et muette, et, malgré, tous les efforts de la science, le mutisme et la surdité continuaient toujours. Cependant le mois de saint Joseph arriva ; la jeune fille le fit avec les autres malades ; en suivant des yeux et du cœur les saints exercices, elle adressait à

Dieu, par l'entremise de saint Joseph, les plus ferventes prières ; car, si tout le monde désespérait de sa guérison, elle seule espérait toujours. Le 27 du même mois, elle retomba dans un état pire que le premier ; le médecin la pinçait fortement et elle ne répondait par aucun mouvement ; une épingle était profondément enfoncée et le sang ne coulait pas, et pas un signe ne venait prouver que la vie animait encore ce corps que le froid de la mort n'avait cependant pas saisi. Pendant ce temps, les religieuses faisaient toujours avec les malades le mois de saint Joseph et le priaient pour celle qui paraissait agonisante. Le dernier jour, après la lecture habituelle et au milieu du plus profond silence, on se disposait à commencer les litanies de saint Joseph, lorsqu'on entendit murmurer une voix que depuis deux mois on n'avait pas entendue ; aussitôt on s'approche, on voit et on entend la jeune malade remercier et invoquer saint Joseph en regrettant de l'avoir connu trop tard.

Tout à coup elle ouvre les yeux et dit : O mon Dieu, je vois ! Et un instant après, elle s'écrie : J'entends ! Elle recouvrait successivement l'usage de ses sens.

Toute la maison accourut aux cris de joie poussés par les personnes présentes, et tout le monde de répéter : Miracle ! Miracle ! Deux jours après, la malade s'est levée parfaitement rétablie, malgré un peu de faiblesse ; elle est restée un mois à l'hôpital pour se fortifier, et elle est retournée dans son pays, l'air des montagnes lui étant contraire.

Cette jeune fille, quoique honnête, n'était pas d'une grande piété ; sa foi l'a guérie ; sans doute sa persévérance la sauvera. Elle est partie emportant dans son cœur une confiance sans bornes en saint Joseph. (*Nous tenons ce fait de témoins oculaires.*)

## 10. -- Il faut être fidèle aux bonnes résolutions.

Quand on a reçu des bienfaits du *Père des lumières*, par la médiation de Marie ou de Joseph, il faut se montrer reconnaissant; c'est là un des moyens les plus efficaces pour obtenir de nouvelles faveurs. L'ingratitude, au contraire, est comme un vent brûlant qui dessèche la source des grâces et livre le pauvre pécheur à sa faiblesse naturelle. Heureux si, rentrant en lui-même, il reconnaît ses torts envers son céleste Bienfaiteur. La lettre suivante confirme ces réflexions d'une manière bien saisissante :

Besançon, 19 mars 1875.

Gloire à Jésus, honneur à Marie et éternelle reconnaissance au très-glorieux, très-puissant, très-bon saint Joseph! Tels sont, mon Père, les premiers sentiments de reconnaissance qui partent d'un cœur débordant de joie et d'amour. Il y a plusieurs années que, grâce à la protection toute spéciale de saint Joseph, j'ai reçu des grades universitaires; j'avais fait à ce saint Patriarche toute espèce de promesses, une surtout que j'avais bien résolu de pratiquer tout le reste de la vie. Une fois en possession de mes grades, je fus fidèle pendant quelque temps; mais peu à peu j'oubliai mes résolutions et même celui de qui je tenais le bienfait. Emporté par un esprit d'orgueil, de vanité et de suffisance de moi-même, je marchai vite dans les voies du monde, et plus je m'élevais dans l'estime des hommes, plus je m'éloignais de Dieu. Mais la miséricorde divine, pour me sauver, m'a frappé comme Saul sur le chemin de Damas! une

été renversé à terre et réduit à la plus déplorable situation. Me voyant ainsi abandonné, le malheur m'a ouvert les yeux : j'ai reconnu mes fautes, j'ai jeté un regard vers Dieu, que j'avais tant offensé, et je lui ai demandé pardon. Mais il fallait faire pénitence : je priai Marie, le refuge des pécheurs ; je l'invoquai sous le nom de mère, et, quoique j'en fusse très-indigne, je sentis des consolations. Enfin je me ressouvins de la protection que saint Joseph m'avait autrefois accordée ; je me jetai dans ses bras comme l'Enfant prodigue, et je me remis à pratiquer ma résolution, hélas ! depuis si longtemps abandonnée ; puis je plaçai sous sa statue un billet où je lui demandai une grâce, la plus importante de ma vie après celle du salut éternel. Je n'ai pas été trompé dans mes espérances, j'ai tout obtenu, et c'est pour remercier autant qu'il est en moi ce grand Saint que je vous écris ces lignes.

#### 11. — Le vénérable Perboire.

Le vénérable Perboire, missionnaire lazarisite, martyrisé en Chine le 11 septembre 1840, avait une grande confiance en saint Joseph, qu'il honorait d'un culte tout particulier. Ce qu'il admirait le plus en lui, c'était son abandon entre les mains de Dieu, son amour pour le silence, pour la retraite et la vie cachée ; et c'étaient les vertus qu'il s'efforçait le plus d'imiter, afin de se rendre semblable à un si beau modèle. Il recommandait fréquemment cette dévotion ; et s'il donnait un souvenir à quelqu'un, c'était pour l'ordinaire un petit traité sur les vertus de ce glorieux Patriarche, ou bien le *Mois de saint Joseph*. Il avait fortement à cœur la gloire de ce grand

Saint. Voici ce que rapporte à ce sujet un missionnaire, qui fit son noviciat sous sa direction : « Quoiqu'il fût d'une douceur inaltérable, je le trouvais presque sévère dans le ton qu'il prit avec moi au sujet de saint Joseph. J'avais lu dans le *Manuel des Ordinaires* de belles litanies composées en l'honneur de ce Saint, avec des paroles de l'Écriture ; et, comme il me semblait qu'on lui attribuait des qualités qui ne pouvaient convenir qu'à Notre-Seigneur, je lui en fis l'observation. Pensant que je voulais ôter quelque chose de sa gloire à ce grand Saint, il se mit à défendre tous les titres glorieux qu'on lui donnait dans les litanies, à exalter les vertus qu'il avait pratiquées, et les privilèges singuliers dont le Seigneur l'avait favorisé. Il parlait avec feu et une animation que je ne lui avais jamais vus, et qui me faisait comprendre combien il aimait et admirait saint Joseph. Il nous exhortait à l'invoquer avec confiance. *Ite ad Joseph*, Allez à Joseph, nous disait-il ; et il partageait le sentiment de sainte Thérèse sur le crédit de ce grand Saint auprès de Dieu. Non content de l'invoquer, il s'appliquait à l'imiter, surtout comme le modèle de la vie intérieure et retirée. » (*Vie du Vénérable Perboire.*)

12. — Guérison miraculeuse obtenue par l'intercession  
de saint Joseph.

M<sup>lle</sup> Marie C<sup>\*\*\*</sup>, âgée de dix-sept ans, était privée de l'usage des jambes depuis le 14 janvier 1865. Le jour de la fête de saint Joseph, neuf communautés terminaient des neuvaines pour demander la guérison de cette jeune fille ; elle-même priait le glorieux patriarche avec une pleine confiance. Le 19 mars, elle fut portée à une

petite chapelle pour entendre la sainte messe et faire ses dévotions ; après cela, elle fut reportée sous le toit paternel dans le même état de santé. Vers neuf heures et demie, la malade se sentit saisie d'un extrême désir de guérir tout de suite ; à cet effet, elle dit la prière des sept douleurs et des sept allégresses de saint Joseph. La prière terminée, elle était guérie. Alors, s'appuyant sur ses jambes, elle se sentit la force de marcher seule, pour aller prévenir ses heureux parents de sa guérison. Dès ce moment, les jambes ont retrouvé toute la force et la souplesse primitives. Un grand nombre des habitants de la R. B. ont pu juger de cette merveilleuse guérison ; tous ont reconnu et publié une grâce divine, obtenue par l'intercession de saint Joseph.

### 3. — Conversion obtenue par saint Joseph.

Un homme qui avait abandonné depuis longtemps tous ses devoirs religieux, tomba dangereusement malade. Les instances de sa pieuse femme pour le décider à recevoir les sacrements furent inutiles ; elle n'osait plus lui en parler ; mais, fervente fille de saint Joseph, sa piété la rendit industrieuse. Elle vint me trouver, me fit bénir un cordon et le donna adroitement au malade, sans qu'il s'en aperçût, c'est-à-dire que, comme on lui mettait des cataplasmes de farine de lin sur la poitrine, elle se servit de ce cordon pour les fixer. Il se sentit mieux d'abord, et devint ensuite plus souffrant qu'auparavant, mais plus patient, plus résigné, et finit par demander lui-même un confesseur. Il reçut M. le curé avec la plus grande ferveur, versant d'abondantes larmes de joie, demandant pardon à sa femme et à ses enfants

de les avoir scandalisés par son indifférence en matière de religion, les engageant à imiter les sentiments dont il était animé à l'heure de sa mort, et non ceux qui l'avaient guidé pendant sa vie. Il fit les mêmes recommandations à tous ses amis et à toutes les personnes qui venaient le visiter. Il ne pouvait comprendre d'où lui venait son bonheur. Alors sa femme lui découvrit sa pieuse ruse, et lui dit que c'était saint Joseph qui lui avait obtenu ces grâces : nouvelles larmes de joie et de reconnaissance. L'heureux converti voulut alors se faire inscrire parmi les membres de l'Archiconfrérie. A chaque instant il récitait ses prières, tenant en main le cordon béni, le baisant à chaque invocation. Enfin il est mort entre les bras de saint Joseph, serrant dans ses mains défaillantes l'image du saint Patriarche. Sa dernière parole fut : « Saint Joseph, conduisez-moi à Jésus votre Fils adoptif et mon Sauveur. »

#### 14. — La pieuse quêteuse protégée par saint Joseph.

Les Congrégations de la très-sainte Vierge furent toujours le parterre où Jésus cueillit, comme de belles fleurs, ses épouses les plus ferventes. Encore aujourd'hui sa main s'étend souvent pour en arracher quelque fleur, qu'elle transplante sur le sol béni de la vie religieuse. Les enfants de Marie qui n'ont pas elles-mêmes ce bonheur, se plaisent à aider les pauvres que Dieu veut à son service, soit en fournissant le trousseau, soit en complétant la somme qui tient lieu de dot, ou qui remplace pour les parents le produit du travail.

Une jeune fille, membre de la Congrégation établie à l'ouvroir du Sacré-Cœur, avait, depuis l'âge de douze ans,

le vif désir de se consacrer à Dieu. Ses parents, pauvres cultivateurs que des malheurs successifs avaient forcés d'abandonner leur petite terre, vivaient à Laval dans l'indigence. Pendant que la mère tissait, Marie, en sa qualité d'aînée, veillait sur les cinq petits enfants qui la suivaient. Active et laborieuse, elle contribuait encore par son travail à la subsistance de la famille. Avant de faire une petite retraite, elle abrégéa son sommeil pendant quelques semaines, pour gagner ce qu'auraient rapporté à ses parents les trois journées qu'elle voulait donner à la prière. Aussi sa mère ne pouvait-elle entendre parler pour elle de vie religieuse. Cependant, la Supérieure de la communauté lui disait nettement : « Je ne vous recevrai qu'après que vous aurez obtenu le consentement de votre mère, et qu'elle sera décidée à vous amener elle-même. » Cette condition semblait irréalisable à la pauvre enfant, lorsque sa mère, après mille refus, lui jeta comme un défi : « Donne-moi quatre cents francs, et je te laisse partir ! » Quatre cents francs ! c'est une fortune à faire pour Marie, qui ne possède pas un centime, et qui ne peut rien prendre sur son travail accoutumé, qu'elle prolonge déjà trop avant dans la nuit. Mais la fervente Congréganiste ne se décourage pas : Je tendrai la main ! s'écrie-t-elle.

On était au mois de mars : la jeune fille reçoit au Sacré-Cœur une statuette de saint Joseph, renfermant sa première aumône. Le lendemain, elle va communier à Saint-Joseph-des-Champs, pèlerinage célèbre aux environs de Laval, et la voilà qui commence sa quête. Avec des rebuts et des affronts, elle recueille bientôt 60 francs, 100 francs, 200 francs. Une enfant de Marie éleva d'un seul coup son petit trésor à 300 francs. Le mois de mai approche, et c'est sous les auspices de Marie que la pieuse

Congréganiste voudrait faire son entrée en religion. Toujours accompagnée de son puissant Protecteur, elle frappe encore ; mais sa délicatesse ne lui permet pas de se présenter dans les maisons qui l'ont bien accueillie une première fois, et partout ailleurs elle ne reçoit que des humiliations. Regardant alors sa petite statue : « Mon bon Saint, lui dit-elle, c'est bien pour moi, mais cela ne remplit pas ma bourse ! » Enfin, elle rencontre une de ses premières bienfaitrices, qui lui demande combien il lui faut encore. — « Hélas ! mademoiselle, 70 francs ! — Eh bien les voici : portez ce billet au Sacré-Cœur. » Marie ne se possède plus de joie, déjà elle est aux pieds de la Supérieure, et bientôt Jésus-Christ la compte au nombre de ses Epouses. (*Laval, 1862.*)

15. — Une guérison miraculeuse dans un monastère  
des Clarisses.

Notre jeune sœur Marie-Louise s'alita le samedi 3 mars. Le mal se fit d'abord sentir à la tête et au gosier, mais avec des douleurs tellement aiguës, qu'il lui était impossible de rien prendre. Ce n'était qu'au prix de souffrances intolérables, qu'elle parvenait à avaler quelques gouttes de tisanes ; on les lui présentait une à une, à de courts intervalles. M. Urbe, notre médecin, ordonna une application de sangsues au cou ; ce remède n'apporta aucun soulagement à notre malade, qui continua ainsi à souffrir jusqu'au mardi 12 mars. Pendant la nuit, son gosier parut se débarrasser un peu, et elle put prendre avec moins de douleur ce qu'on lui présentait. Mais, hélas ! cette légère amélioration et la joie qu'elle fit naître dans nos cœurs, ne furent pas de longue durée. Une fièvre

ardente se déclara tout à coup ; de fréquentes suffocations, jointes à une oppression continuelle, vinrent bientôt nous inspirer des craintes sérieuses pour les jours de notre malade. Dans la nuit du 14 au 15, les crises furent si fortes et si multipliées, que nous craignions de la voir s'éteindre avant le jour. Cinq ou six de nos Sœurs qui entouraient son lit demandèrent avec instance au bon Dieu de nous la conserver au moins jusqu'à ce qu'elle eût pu recevoir les derniers sacrements de l'Eglise. Ce sacrifice eût tant coûté à notre chère malade ! Le bon Jésus exauça nos prières. Dès que le jour parut, nous nous hâtâmes de faire appeler Monsieur notre Supérieur, qui administra lui-même le saint Viatique et l'Extrême-Onction à notre Sœur dont les forces allaient toujours diminuant.

La fièvre cependant redoublait d'intensité, sans qu'aucune boisson fût capable de calmer le feu intérieur qui consumait notre pauvre compagne. Elle resta dans ce triste état jusqu'au 18, veille de la fête du glorieux saint Joseph. Cette nuit même, sa faiblesse était telle, que les deux religieuses chargées du soin de la veiller, ne pouvaient la soulever qu'avec beaucoup de peine, lorsque l'espoir de trouver quelque petit soulagement à ses douleurs lui faisait désirer de changer de position. Inutile de dire qu'elle était incapable de faire par elle-même aucune espèce de mouvement.

La prudence ne permettait pas de l'abandonner un seul instant. Cependant toutes nos Sœurs désiraient faire le lendemain la sainte Communion à l'unique messe qui se célébrait dans notre chapelle. La malade devina aisément leur pieux désir : « Allez toutes à la messe, leur dit-elle, ne craignez rien, saint Joseph me gardera. Unissez vos prières aux miennes, je vais lui demander de me guérir, et j'éprouve comme une intime conviction que je

serai exaucée. » Il y avait dans l'accent de notre malade quelque chose qui ne permettait pas de réplique. Nos sœurs la quittent et descendent à la chapelle, pour y entendre la messe et faire la sainte Communion. A peine étaient-elles sorties de l'infirmierie, que la malade s'adresse à son puissant Protecteur. Une prière toute de confiance et d'amour s'échappe de ses lèvres : elle ne doute pas que saint Joseph ne l'ait entendue. Elle veut aussitôt faire l'essai de ses forces, mais Dieu veut encore éprouver sa foi ; elle fait de vains efforts, et son corps reste immobile sur sa couche. C'était le moment marqué par la miséricorde ; le cœur de notre malade ne se décourage pas, elle s'adresse avec plus de confiance à son bien-aimé protecteur : « Saint Joseph, aidez-moi je vous en conjure ! » et en même temps elle se lève sur son lit ; la douleur des reins a disparu, elle sent une nouvelle vie circuler dans ses membres : saint Joseph l'a bien exaucée ; elle est guérie !...

Ma sœur, miracle ! saint Joseph m'a guérie ! dit-elle à la sœur infirmière que la sollicitude avait ramenée auprès de sa malade assistôt après la messe. Permettez-moi, de me lever afin que je puisse aller le remercier avec toutes nos Sœurs. L'infirmière ne crut pas devoir condescendre à son pieux désir. Mais la malade, impatiente de publier la merveilleuse faveur dont elle venait d'être l'objet, m'appela auprès d'elle, et sollicita avec plus d'insistance la faveur qui lui avait été refusée. Je lui accordai sa demande, et le soir notre sœur Louise, prosternée au milieu du chœur devant l'image du glorieux saint Joseph, unissait sa voix à celles de ses compagnes qui chantaient à Dieu le cantique d'actions de grâces. Des larmes de joie inondaient son visage, d'où le bonheur avait presque entièrement effacé les traces de sa douloureuse maladie. Après

la bénédiction, notre chère sœur remonta à l'infirmierie, refusant encore le bras que lui offrait une de ses compagnes.

Depuis ce jour elle s'est conformée en tout au régime de la communauté, sans que sa santé ait eu à souffrir le plus léger dérangement.

Le docteur qui la visitait chaque jour pendant sa maladie, étant venu la voir le lendemain de sa guérison, fut fort surpris de la trouver levée et parfaitement guérie. Je lui demandai s'il ne reconnaissait pas là un miracle. Il me répondit qu'il s'était affectivement passé chez la malade quelque chose d'extraordinaire, et qu'il ne lui était point possible d'expliquer humainement cette guérison soudaine.

SŒUR M. DELPHINE,  
abbesse des Pauvres Clarisses.

16. — Guérison instantanée et attestée par les prêtres  
de la paroisse.

Cortel-Wodon, le 5 août 1873.

Le 20 janvier 1870, Désirée Kinet, de Cortel-Wodon, province de Namur, canton de Leuze, était atteinte d'une maladie qui l'obligea de garder le lit. Elle souffrait de cruelles douleurs dans le ventre, et un feu brûlant dans l'estomac. Pendant dix-sept jours, elle ne prit que du thé. Le médecin vint alors et lui ordonna de boire un peu de bouillon et de vin. Elle fit les plus grands efforts pour lui obéir; mais elle vomit, chaque fois, tout ce qu'elle prenait. Ces quinze jours écoulés, elle dit au médecin qu'il lui était absolument impossible d'avalier

autre chose qu'un peu d'eau froide ; ordinairement c'était un petit morceau de glace qu'on lui mettait dans la bouche, et encore lui semblait-elle chaude, tellement était ardent le feu qui la consumait. Entre temps, elle faisait continuellement des efforts pour vomir ; il lui était impossible de goûter le sommeil, ni la nuit, ni le jour. Si parfois, vaincue par la fatigue, elle s'assoupissait un instant, elle était presque aussitôt réveillée en éprouvant des étouffements douloureux. Son estomac lui semblait comme une fournaise, sa bouche était couverte de plaies. La douleur n'était pas moins intense dans les entrailles ; elle pensait, ainsi que ceux qui l'entouraient, que cette partie du corps était le siège du mal inconnu qui la torturait. Désirée n'avait plus aucun espoir dans les remèdes humains.

Dans le commencement de mars de la même année, j'eus l'occasion d'aller la visiter en l'absence de M. le curé. Je l'engageai à mettre sa confiance dans le grand saint Joseph et à lui demander sa guérison, si elle était utile au salut de son âme et à ses petits enfants, l'assurant que, dans ce cas, elle serait certainement exaucée, si elle avait la foi. Je lui dis aussi de faire quelques petites promesses à ce glorieux Patriarche s'il lui rendait la santé.

En conséquence, je lui proposai de s'unir à une neuvaine que l'on commencerait avec les Sœurs, leurs enfants et quelques autres personnes de l'endroit ; elle accepta la proposition et reçut avec plaisir la médaille et le cordon béni de saint Joseph.

Comme on s'intéressait beaucoup à cette femme, la neuvaine fut faite par un grand nombre d'âmes pieuses de l'endroit, mais, hélas ! sans obtenir aucun résultat apparent. J'allai la voir et lui conseillai de demander

à saint Joseph la grâce de communier le jour de sa fête.

Les personnes qui avaient fait la neuvaine pour elle, loin de se décourager, la prolongèrent jusqu'à la fête de notre bon Saint. La veille, la malade était toujours dans le même état ; la nuit avait été pour le moins aussi mauvaise que les précédentes. Elle fit dire à M. le curé qu'il lui était impossible de faire la sainte communion. Malgré cela, ce vénérable prêtre, poussé par un secret pressentiment sans doute, lui porta la sainte eucharistie. Avant de la communier, M. le curé pria tout haut Notre-Seigneur de glorifier son père nourricier en rendant la santé à sa fidèle servante, si elle était utile à son âme et à ses petits enfants. Désirée reçut ensuite une petite parcelle de la sainte hostie ; elle ne put l'avalier sans prendre un morceau de glace sur la langue ; mais, ô prodige, à peine son Dieu est-il descendu dans sa poitrine, qu'elle est guérie et n'éprouve plus aucune douleur. A cet instant, me dit-elle, mon mal fut enlevé subitement, comme si on avait ôté un lourd manteau de mon corps.

Depuis ce moment heureux, Désirée n'a plus eu aucun ressentiment de cette cruelle maladie ; elle s'est mise aussitôt à prendre divers aliments sans éprouver le plus léger embarras de l'estomac : la seule chose qui la gênait pendant les premières semaines, c'est que, par prudence, on ne lui donnait pas assez de nourriture.

Pendant il est resté à cette heureuse femme, à la suite de la guérison parfaite de la maladie, un engourdissement et un léger gonflement dans les pieds et dans la partie inférieure des jambes, qui pendant quelque temps, l'empêchaient de marcher sans le secours d'un appui ; mais cela ne la faisait pas souffrir et ne l'empêchait pas de se livrer aux petits travaux de son ménage.

J'allai la voir vingt-cinq jours après sa guérison. C'est de sa bouche que je tiens ces détails. Je lui demandai qui l'avait guérie. « C'est le bon Dieu et saint Joseph, me répondit-elle avec aplomb. Les remèdes ne pouvaient plus me soulager ; je ne comprends pas comment j'ai pu vivre aussi longtemps dans cet état, car on ne saurait croire ce que j'ai souffert. » Cinq mois après cette guérison, Désirée était encore mère d'un bel enfant.

Voilà, mon révérend Père, pour ne pas être trop long, le récit dans toute sa simplicité.

Aux hommes de l'art de prononcer s'il y a miracle ; ceux qui l'ont vue n'en doutent pas.

Gloire donc au grand saint Joseph ! qu'il vive à jamais dans nos cœurs et nous obtienne aussi le bonheur de recevoir, avant notre dernier soupir, Jésus, la vie et le salut de nos âmes !

L. J. S.,

Vicaire de Cortel-Wodon.

Vu et approuvé :

François STEVENART,

Curé de Cortel-Wodon, canton de Leuze (Belgique).

#### 17. — Un ouvrier de la onzième heure.

Le secrétaire de Mgr l'évêque de N... nous a adressé, le 25 novembre 1873, la lettre suivante :

Mon révérend Père,

La Mère supérieure d'une de nos meilleures communautés me charge de vous prier d'insérer dans le *Propa-*

teur une faveur obtenue, il y a peu de temps, par la puissante protection de saint Joseph.

Un père de famille, occupant un des postes les plus honorables de notre ville, se trouvait très-dangereusement malade. Depuis longues années il s'était éloigné des sacrements, et il fallut bien des précautions pour lui parler de confession. Il fit à cette proposition un accueil presque décourageant pour les personnes qui s'intéressaient vivement au salut de cette âme. La maladie empirait, tout espoir de guérison avait disparu, et le malade ne consentait point encore à recevoir un prêtre. La Supérieure au nom de qui je vous écris, parente du malade, craignant un dénouement fâcheux, fait immédiatement commencer une neuvaine de messes à saint Joseph, avec promesse d'en écrire au *Propagateur*, si son parent se tourne enfin vers Dieu et reçoit les sacrements. La neuvaine est à peine commencée, que le malade accueille avec bienveillance, je dirais presque avec bonheur, l'offre réitérée d'un confesseur, qu'il choisit parmi les trois prêtres dont on vient de lui décliner les noms. Il a voulu voir son confesseur à plusieurs reprises avant qu'on lui portât les derniers sacrements, qu'il a reçus avec un calme parfait et un recueillement admirable. Jusqu'à sa mort, il a souvent demandé qu'on priât tout haut près de son lit, serrant affectueusement la main de son confesseur chaque fois qu'il revenait le voir.

Gloire à saint Joseph ! il est bien toujours le patron de la bonne mort.

T\*\*\*.

## 18. — Saint Joseph glorifié.

Voici ce que nous avons lu dans *le Pèlerin*, revue hebdomadaire rédigée à Paris par des hommes de foi et de talent; nous le donnons toutefois avec les réserves qu'exige une pareille matière :

Le 6 août 1872, une enfant de l'orphelinat des sœurs de Saint Vincent de Paul, dans la paroisse de P..... (diocèse de Versailles), fut guérie miraculeusement par l'intercession de saint Joseph.

Cette année, le 6 août, jour anniversaire de sa guérison, cette enfant a communié pour remercier Dieu de ce grand bienfait. Pendant qu'elle faisait son action de grâces, la sainte Vierge lui est apparue au milieu de la chapelle, en disant très-distinctement ces mots : *Le gardien de son Seigneur sera glorifié (Custos Domini sui glorificabitur)*.

Un instant après, la pieuse enfant a aperçu saint Joseph à genoux au pied d'une croix, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Foi pure, amour sincère, observation du dimanche*.

Le 5 novembre, cette même enfant ayant encore fait la communion, la sainte Vierge lui est apparue pour la seconde fois, au moment où l'on faisait les prières publiques pour les besoins de la France, et elle lui a dit : « Ma fille, ces prières publiques me sont agréables; elles touchent le cœur de mon Fils; mais invoquez aussi le Gardien de mon Fils, et faites-le invoquer plus souvent. » Cette fois encore, saint Joseph s'est montré à genoux au pied d'une croix où il y avait aussi les inscriptions dont nous venons de parler. La Vierge imma-

culée a ajouté : *Joseph a tout pouvoir sur le cœur de mon Fils.*

### 19. — Dévotion du Père Cotton.

Saint Joseph n'abandonne jamais ses fidèles serviteurs ; il leur obtient les grâces nécessaires aux divers emplois où la Providence les appelle. Le P. Cotton fut toute sa vie un dévot très-assidu de saint Joseph. C'est à lui qu'il se croyait redevable de sa vocation à l'état religieux ; aussi ne prêchait-il jamais avec plus d'entrain, que quand il célébrait son bien-aimé Patron. « Il était, suivant le témoignage du président Gramond, l'orateur le plus éloquent de son siècle, le religieux le plus désintéressé et le plus modeste ; il conserva toute sa vertu au milieu de la contagion de la cour ; c'était un lis entre les épines. Le premier en France, il fit élever une église magnifique sous le vocable de saint Joseph. Il en fut généreusement récompensé par une mort précieuse, le jour de la fête de son Protecteur, comme il l'avait demandé. Pendant sa dernière maladie, la sainte Vierge lui apparut, envoyée, lui dit-elle, par son chaste époux pour l'assister à ses derniers moments, et le récompenser de son ardente et fidèle dévotion. »

### 20. -- Conversion admirable.

On nous transmet de Liège, en Belgique, la relation suivante, dont la vérité nous est attestée par un digne prêtre. Nous laissons d'abord parler l'heureuse convertie.

Liège, le 16 février.

Mon révérend Père,

Je me sens pressée de vous donner connaissance des grandes grâces obtenues par la protection de saint Joseph. Veuillez avoir la bonté de les insérer dans votre *Propagateur*, comme témoignage de ma reconnaissance et pour exciter de plus en plus dans les pécheurs la confiance envers ce puissant protecteur. Quoique élevée par une mère chrétienne, j'avais contracté depuis mon enfance une mauvaise habitude qui me faisait souvent et gravement offenser le Seigneur. Il y avait vingt-cinq ans que je vivais dans ce triste état ; de plus, je demeurais dans une maison qui était pour moi une occasion prochaine du péché. J'étais passionnée pour les mauvaises lectures ; j'étais bien malheureuse ! Et cependant je n'avais pas le courage de rompre toutes ces chaînes de mes péchés. Une pieuse amie me conseilla de porter le cordon de saint Joseph. Dès que je me ceignis de cette bienheureuse livrée, je fus si facilement et si promptement délivrée de toutes ces occasions et de toutes ces tentations et mauvaises habitudes du péché, que j'en étais tout étonnée. Il est évident que saint Joseph me protégeait. Abandonnée à mes seules forces, je n'aurais pu tenir une bonne résolution pendant deux jours, et voilà quatre ans que je persévère dans ma conversion, toute heureuse et comblée des grâces du Seigneur dans son saint service.

Non-seulement, mon révérend Père, saint Joseph a pris soin du salut de mon âme, mais il veille encore sur moi d'une manière toute providentielle dans mes besoins temporels. Lorsque je me trouve dans une grande diffi-

culté, je prie mon puissant et bien-aimé Protecteur, et toujours, oui, toujours il exauce ma prière; il vient à mon aide d'une manière imprévue, ce qui augmente de jour en jour ma confiance en ce bon saint.

M\*\*\*.

Mon révérend Père,

Je joins quelques lignes à la lettre de M<sup>lle</sup> M\*\*\*, ma pénitente, pour vous garantir l'exactitude des faits qu'elle contient. Depuis sa conversion, qui est évidemment l'œuvre de saint Joseph, cette personne fait de grands progrès dans la piété et même dans la perfection chrétienne.

V., prêtre.

#### 21. — Peines intérieures dissipées.

24 mars.

Par suite de la mort d'une sœur bien-aimée, je me suis vue chargée de l'éducation d'une de ses petites filles, et, n'ayant aucune ressource personnelle, de plus, faisant partie d'une congrégation religieuse, je me suis trouvée dans une perplexité difficile à décrire, lorsque j'eus la bonne pensée de prier saint Joseph, pour qu'il me suscitât quelques personnes charitables qui m'aidassent à lui procurer une éducation chrétienne. Et voici trois ans que les ressources ne me font pas défaut.

Mais la grâce entre toutes les grâces, c'est d'avoir été délivrée de peines intérieures très-grandes et très-sensibles, qui ne me laissaient aucun repos, altéraient ma santé et faisaient craindre même pour ma raison. J'éprou-

vais une répugnance invincible à m'en ouvrir à qui aurait pu y porter remède, ce qui augmentait affreusement mes peines, quand enfin, ayant pu surmonter les obstacles, j'ai éprouvé un bonheur que je ne goûtais plus depuis longtemps. Je faisais les exercices du mois de saint Joseph pour la seconde fois, et j'avais la confiance intime d'être exaucée avant la fin de ce mois, quand le bon Dieu m'envoya encore une violente épreuve, mais qui devait me forcer à avouer mon mal et me guérir par ce moyen. C'était l'avant-veille de sa fête, date que je n'oublierai pas et qui sera pour moi l'objet d'une éternelle reconnaissance.

Je lui dois encore la grâce d'avoir pu surmonter une véritable tentation contre la charité, et obtenu l'assurance d'une parfaite réconciliation, puis enfin la guérison d'une maladie réputée incurable pour une personne qui m'est bien chère.

Sœur P\*\*\*,

Religieuse de la Charité de Besançon (Doubs).

## 22. — Traits d'une protection signalée.

Je n'entreprendrai pas, mon révérend Père, de vous raconter tous les traits de protection que nous avons eus à enregistrer pendant les tristes événements qui ont désolé la France. Non, car il me faudrait des cahiers pour vous les écrire. Je vous dirai seulement que les Religieuses de notre monastère comptaient vingt-quatre frères exposés aux plus grands dangers pendant la guerre. Dès le début, ils avaient été recommandés à saint Joseph de la Délivrande, et tous ont été conservés sains et saufs, excepté deux blessés peu grièvement.

L'un de ces jeunes gens (cuirassier) a reçu huit balles sans en ressentir aucun mal, grâce à sa cuirasse ; une neuvième lui a percé la jambe au-dessus de la cheville. Cet accident n'a pas empêché notre brave de rester encore deux heures à cheval ; mais, à la fin, épuisé par le sang qui coulait de sa blessure et prêt à se trouver mal, on le déposa au pied d'un arbre. A peine y était-il, qu'un houlet coupa l'arbre à quelques lignes au-dessus de la tête de notre recommandé à saint Joseph, et tandis que les autres moribonds, gisant auprès de lui, succombaient, seul il a survécu. Là, il a été fait prisonnier et conduit en Bavière, où un médecin bavarois voulait lui couper la jambe ; mais il n'a pu y consentir, et, quoique mal soigné pendant sa captivité, il est aujourd'hui en voie de guérison complète.

Un enfant de douze ans, désespéré des médecins, est revenu à la vie après la promesse de faire dire pour lui une neuvaine de messes à saint Joseph de la Délivrante ; et c'est le jour où l'on a déposé la photographie de cet enfant dans une petite chapelle qui porte ce nom, qu'il a été hors de danger.

Une petite fille de cinq ans, très-délicate, qui venait de quitter les couleurs de Marie, qu'elle portait depuis sa naissance, avait le croup et une angine ; sa tante accourt à notre monastère pour demander une messe à saint Joseph de la Délivrante (Chambérat, Allier). Elle prie dans notre petite chapelle de ce nom, et, à son retour près de la chère malade, elle trouve le médecin, qui lui dit : « Il vient de s'opérer une crise. Votre nièce est hors de danger. » Quinze jours après, Berthe, accompagnée de sa mère et de sa tante, était ici à remercier saint Joseph.

Un ménage désuni est recommandé aux prières des

serviteurs de saint Joseph ; on y fait célébrer une messe à cette intention, et, peu après, l'union et la paix régnaient entre les époux.

Il y a dix-huit mois, une honnête famille de commerçants faisait peu d'affaires : on la recommande à saint Joseph de la Délivrande. Bientôt après, elle éprouvait l'efficacité de la protection du saint Patriarche, car elle pouvait payer son loyer sans avoir reçu des sommes dues, sur lesquelles elle comptait pour ce paiement. Aujourd'hui, leur commerce va très-bien... Gloire, amour, reconnaissance à saint Joseph!...

### 23. — Un capitaine sauvé par saint Joseph.

Bastia (Corse), 27 avril 1872.

Le cœur rempli de la plus vive reconnaissance, j'ose vous prier, Révérend Père, d'insérer dans votre édifiante publication le trait suivant de la puissance et de la bonté de saint Joseph :

Lors de la dernière guerre franco-prussienne, mon frère, capitaine au 31<sup>e</sup> de ligne, fut engagé plusieurs fois avec son régiment dans des actions très-périlleuses. Un jour entre autres, il voit tomber autour de lui presque tous les soldats de son bataillon ; le danger devenait imminent... mais mon frère portait une statuette de saint Joseph que je lui avais fait parvenir, et sa photographie avait été déposée aux pieds du bon saint. Tout à coup, un éclat d'obus emporte son képi et le blesse à la tête : le sang coule abondamment, il tombe sans connaissance sur ce champ de bataille couvert de blessés et de morts, comme si déjà il eût perdu la vie!... Vous étiez

auprès de lui, bon saint Joseph, et vous prouviez, une fois de plus, la puissance de votre crédit auprès de Dieu ! De longues heures s'écoulèrent, et l'on se battait toujours ; tout à coup, mon frère bien-aimé revient de son évanouissement, il serre un mouchoir autour de sa blessure et se sent encore assez de force pour soutenir un rude combat pendant plusieurs heures. Après quoi, épuisé, haletant, il se traîne jusqu'à l'ambulance, où il devient l'objet des plus chaleureuses sympathies. Quelques-uns des siens échappés à la mort, se jettent à son cou et s'écrient, étonnés : « Capitaine, c'est vous ?... Nous vous croyions mort ?... » Et lui de remercier son céleste bienfaiteur, qui l'avait préservé d'une mort certaine. Après des soins assidus, sa blessure se cicatrisa durant sa captivité en Prusse ; et, à la fin de l'année dernière, son saint protecteur l'a ramené en Corse, au sein de sa famille, qui conservera une éternelle mémoire de ce bienfait signalé.

Sœur MARIE-ANGELINE, religieuse de Saint-Joseph.

#### 24. — Souvenir du siège de Strasbourg.

Je viens acquitter la promesse faite au bon saint Joseph dans ces heures malheureuses et sanglantes du siège de Strasbourg. Pendant toute sa durée, nous avons été constamment sous le feu des projectiles meurtriers, car nous demeurions à l'endroit le plus exposé de la ville, et nous sommes tous, Dieu merci, sains et saufs. La blessure de mon père aurait dû être mortelle ; grâce à saint Joseph, il n'a été que légèrement atteint et plusieurs fois miraculeusement protégé. Ah ! c'est qu'il veillait sur nous,

notre cher Protecteur, et il voulait récompenser la prière humble et confiante de l'homme loyal et bon qui lui avait confié sa famille ! Il l'a aidé encore à recouvrer sa position, et, comme gage de reconnaissance, nous avons laissé son image bénite dans l'église témoin de nos vœux et où, le croiriez-vous, mon père, il n'y avait pas même le plus petit tableau de saint Joseph. Heureux de contribuer un peu à la propagation de son culte, nous disons avec tant de ses protégés : « Amour et reconnaissance au bon saint Joseph ! »

M. OLIVIER.

25. — Une jeune fille empêchée d'aller à Paris.

Communauté des Sœurs de la Charité, 16 décembre.

Nous recommandons la lettre suivante aux personnes qui seraient à même de donner un conseil dans un cas semblable.

Rien de plus dangereux pour les jeunes filles que le séjour des grandes villes, foyer de scandales et de corruption.

« La lecture de votre journal m'a inspiré une grande confiance en saint Joseph, et l'expérience me prouve combien, en effet, ce bon Père est puissant et attentif à nos besoins. Aussi ai-je mis sous sa protection spéciale un ouvroir, composé de nombre de jeunes filles pauvres que je suis chargée de diriger. Bien des fois déjà ce grand saint nous a donné des marques de bienveillance ; et c'est pour lui en témoigner ma reconnaissance et accomplir ma promesse, que je vous écris ces lignes.

» Une de nos élèves, âgée seulement de quinze ans,

se disposait à aller à Paris, où elle devait sans doute, comme tant d'autres, courir bien des dangers. En apprenant cela, j'engageai ma compagne, sa maîtresse, à prier saint Joseph d'empêcher ce voyage, si le salut de cette âme y était intéressé. « C'est inutile, me dit-elle, le départ est fixé. » J'insiste et lui conseille de faire faire à toutes nos élèves une neuvaine aux âmes du purgatoire les plus dévouées à saint Joseph. De mon côté, je promets à notre puissant Protecteur de vous écrire, s'il nous conserve cette pauvre enfant.

» La neuvaine n'était pas achevée, que le grand-père de la jeune fille met obstacle à ses projets : et, de plus, l'argent qu'on lui envoyait pour son voyage, est perdu. Comment ? On ne peut encore se l'expliquer.

» Quelques jours plus tard, cette enfant a fait une retraite avec ses compagnes, et est aujourd'hui en de très-bonnes dispositions.

» Gloire et reconnaissance soient donc rendues à saint Joseph, notre insigne bienfaiteur !

» Sœur P\*\*\*. »

## 26. — La foi récompensée.

N...., Janvier.

Une pieuse mère de famille me charge de satisfaire pour elle à une dette de reconnaissance qu'elle a contractée envers saint Joseph. Une de ses petites filles, en s'amusant, se jette dans une chaudière de lait bouillant; la mère (qui connaît la puissance de saint Joseph) s'adresse à ce bon saint et lui promet, s'il sauve son enfant, de publier cette grâce. Au même instant les cris de l'enfant, qu'elle n'avait cessé de jeter depuis trois

heures, s'apaisent, et elle s'endort paisiblement : les traces des brûlures ne tardent pas à s'en aller.

Une autre de ses enfants parlait très-bien ; voilà que tout d'un coup, et sans aucune cause apparente, la petite fille cesse de parler, ne pouvant plus que bégayer quelques mots sans suite ; comme elle est restée assez longtemps dans cet état, sa pauvre mère, voyant que la science des médecins est impuissante pour rendre la parole à son enfant, s'adresse de nouveau à saint Joseph et lui promet encore, si elle lui est accordée, de faire insérer cette nouvelle grâce dans le cher *Propagateur*. A peine sa prière est-elle faite, qu'elle est exaucée : la parole est rendue à son enfant, et depuis la petite fille parle *toujours* avec une grande facilité.

De mon côté, j'ai aussi une dette de reconnaissance à payer à saint Joseph. Il y a six ou sept ans, je m'aperçus que j'avais une dartre ; je n'y avais fait d'abord aucune attention. Mais avec le temps, la dartre avait pris un grand accroissement, et, au mois de juin 1873, je souffrais beaucoup en marchant, surtout quand il faisait chaud. Je prends le parti de recourir à saint Joseph : je mis, un mardi soir, un cordon béni sur l'endroit malade, et je promis, si j'obtenais ma guérison, de faire publier cette grâce dans le *Propagateur*. Le lendemain, mercredi, jour consacré à saint Joseph, tout avait disparu. Gloire et reconnaissance à saint Joseph !

#### 27. — Grâces obtenues par l'intercession de saint Joseph.

C'est encore toute pénétrée des sentiments de la plus vive gratitude envers saint Joseph, que je viens enfin, par

vous, mon Révérend Père, payer mon doux et bien juste tribut de reconnaissance envers ce grand saint.

J'ai à le remercier, ce grand saint, de la réconciliation de deux personnes mariées, séparées de corps et de biens *depuis vingt ans*, et, ce qui augmente encore ma sincère gratitude envers saint Joseph, c'est que les avances ont été faites par le parti le plus opposé.

Nous avons, de notre côté, reçu plusieurs grâces spirituelles et temporelles, dont une des plus notables nous a été accordée après quinze ans de supplications à la très-sainte Vierge et à son saint Époux.

Mort très-édifiante d'une personne qui m'était excessivement chère.

Délivrance d'une peine intérieure, etc., etc.

N\*\*\*, Ursuline.

## 28. — Saint Joseph protège les pécheurs convertis.

Un pauvre jeune homme, longtemps victime du vice impur, traçait dernièrement ces lignes : « J'ai eu le malheur de vivre dans l'habitude du péché mortel. Accablé de honte et de remords, je pris la résolution de sortir de ce triste état. Mais, hélas ! je n'en avais pas la force. Une pensée me vint, c'était de réciter tous les jours un *Pater*, un *Ave Maria* et un *Ave Joseph*, pour demander la force d'accuser tous mes péchés. Je récitai ces prières pendant trois mois environ. Au bout de ce temps, j'eus le bonheur de faire une retraite. Le premier jour, rien d'extraordinaire ne se passa en moi : je redoublai mes prières vers le soir. Le lendemain je m'éveillai tout changé ; ma conversion était opérée. Saint Joseph, que

j'invoquais de tout cœur, agissait puissamment. Toute la journée, je préparai ma confession, et le soir j'étais aux pieds de mon confesseur. Afin de n'avoir rien à craindre du démon, je m'armai d'une statuette de saint Joseph, et je n'éprouvai aucune crainte de déclarer mes fautes. Après cette première entrevue, je me retirai dans ma chambre, le cœur soulagé d'un rude fardeau. Les jours suivants, je continuai ma confession, et, après avoir accusé toutes mes iniquités, le prêtre me réconcilia avec Dieu en me donnant l'absolution. Quelle joie ! quelle délicieuse paix inondaient mon cœur ! Voilà ce que m'a valu la protection du saint Epoux de Marie ! Depuis ma conversion, de nombreuses tentations, contraires à la sainte vertu, sont venues m'assaillir ; je n'ai pas été vaincu une seule fois. Au moment du combat, j'invoque avec confiance mon puissant Protecteur, et je sors victorieux de la lutte. Béni soit à jamais saint Joseph qui m'a aidé à purifier mon cœur et me préserve de toute rechute ! »

29. — Une famille consacrée à Jésus, à Marie  
et à Joseph.

Au milieu de cette société en décomposition, il y a encore, grâce à Dieu, de vrais chrétiens qui protestent par leurs bons exemples contre les scandales si communs de notre temps. Comme saint Joseph en Egypte, environnés d'idoles devant lesquelles se prosternent les hommes du jour qui veulent arriver aux honneurs et à la fortune, ces vrais disciples de Jésus-Christ réservent leur amour et leurs hommages aux trois augustes personnages de la Sainte Famille, dont les images occupent

la place d'honneur à leur foyer. La lettre suivante, qui nous est adressée en date du 30 juillet 1879, en est une preuve :

« Il y a longtemps que j'ai le désir de vous écrire pour vous dire, mon révérend Père, toutes les faveurs dont j'ai été l'objet de la part de saint Joseph, ainsi que ma famille. Ces faveurs m'ont donné en sa protection une si grande confiance, que je recommande à tous mes amis, à toutes mes connaissances, de recourir à lui quand je les vois dans un embarras *quelconque*. Tous ceux que j'ai engagés à s'adresser à ce grand saint, ont ressenti les effets de sa puissance.

» Depuis de longues années j'ai eu recours à lui, il m'a toujours ou presque toujours exaucé. Pour lui témoigner ma confiance en même temps que ma reconnaissance, il m'est venu à la pensée en 1875 de lui faire l'abandon de ma personne et de tout ce que je possède. Le 19 mars de cette année, je lui en fis la donation par la petite formule suivante écrite et signée de ma main :

« J. M. J. Glorieux patriarche, père nourricier du Sauveur du monde, saint Joseph, protecteur des familles, je vous établis aujourd'hui, jour de votre fête, le propriétaire de ma maison et de tout ce que je possède : soyez-en l'intendant, le gardien ; je vous établis le directeur de mon office.

» Regardez ma maison comme la vôtre, faites qu'il ne s'y passe jamais rien qui puisse contrister le cœur de Jésus votre divin Fils adoptif, celui de Marie, votre épouse immaculée, et le vôtre.

» Obtenez-nous, grand saint Joseph, la grâce, après avoir vécu tous en paix et saintement sur la terre, de nous retrouver tous dans le ciel, pour louer Dieu avec vous pour l'éternité. Ainsi soit-il.

» 19 mars 1875, jour de la fête de saint Joseph. »

« Cet acte de donation sous enveloppe à l'adresse de saint Joseph, a été placé et est encore sous les pieds de sa petite statuette, qui se trouve dans notre salle à manger. C'est devant elle que nous faisons brûler une lampe quand nous faisons en famille une neuvaine pour obtenir une faveur signalée. Je dois dire que presque toujours ces neuvaines ont été suivies de résultats heureux, à moins que quelque faute dans notre conduite ne nous ait pas rendus dignes de le mériter.

» Une pratique de dévotion envers saint Joseph que je cherche à répandre, parce que j'ai éprouvé moi-même combien c'était un bouclier précieux, est son cordon bénit. Toutes les personnes auxquelles je l'ai fait connaître et distribuer n'ont eu qu'à se féliciter de s'être enrôlées dans cette sainte milice.

» Hier même, j'ai été l'objet d'une protection toute spéciale, et comme j'ai promis, si j'obtenais ce que je désirais, de vous écrire pour que vous l'insériez, j'accomplis avec bonheur ma promesse.

» Je voudrais pouvoir inspirer à tous les catholiques une confiance sans bornes, un abandon complet d'eux-mêmes, de leurs affaires, à saint Joseph. Ils trouveraient, comme nous, que tous leurs intérêts, même temporels, placés dans ces mains qui ont tenu celles de l'Enfant-Dieu, sont plus en sûreté que dans les leurs.

» Recourons tous à saint Joseph, si nous voulons être préservés pendant notre vie, protégés à nos derniers moments, et mourir avec l'espoir d'être placés auprès de lui dans le ciel.

» Agréez, etc.

» C. E. »

## 30. — Une belle mort.

Une pieuse dame, morte à l'âge de trente-deux ans, avait une tendre dévotion aux noms sacrés de la Sainte-Famille de Nazareth. Elle prenait un plaisir indicible à les invoquer et à les faire bégayer à son petit enfant, assis sur ses genoux. Dans ses joies et dans ses peines, elle ne se lassait pas de redire ces saintes aspirations : « Jésus, Marie, Joseph ! » Plus d'une fois on vit ses yeux verser des larmes d'attendrissement pendant que sa bouche soupirait et savourait ces noms bénis. Elle était alors dans une sorte de ravissement ; et son cœur s'enflammait pour la Sainte-Famille, qu'elle voulait, disait-elle, aimer au nom de tous les cœurs. Quelque temps après, elle perdit la santé. Durant sa maladie, qui fut longue et douloureuse, elle s'écriait souvent : « Jésus, Marie, Joseph, quand j'aurai assez souffert, appelez-moi à vous ! » A la fin, ne pouvant presque plus parler, elle ne murmurait plus qu'un seul nom : « Jésus ! Ô Jésus ! » C'était sa suprême consolation, son dernier cri d'adieu. Enfin, après un long martyre, elle expira doucement, la main sur la tête de son enfant pour le bénir, les yeux levés vers le ciel, et le nom de Jésus sur ses lèvres. Oh ! belle et précieuse mort ! O nom à jamais béni de Jésus !

## 31. — Guérison instantanée.

« Dinard, 1<sup>er</sup> septembre.

« Je viens vous rendre compte d'une guérison miraculeuse opérée par l'intercession de saint Joseph, à Saint-

» Servan, il y a environ un mois, et dont je puis garantir l'authenticité.

» Une famille anglaise et protestante, demeurant à Saint-Servan, a une petite fille d'environ cinq ans qui, depuis déjà longtemps, était souffrante; le médecin avait déclaré que l'enfant était poitrinaire et qu'elle était perdue.

» La bonne de cette enfant, qui est catholique, étant très-attachée à cette petite, avait prié et fait prier pour la jeune malade, qui avait éprouvé à la suite des prières une amélioration dans son état, mais qui ne dura pas. Le mal ayant redoublé et le médecin ayant déclaré qu'elle était perdue, la famille était désolée; la bonne tout en larmes passe au bras de la pauvre petite le cordon de saint Joseph et se met à demander avec confiance à ce grand Saint de sauver cette enfant. A l'instant même les vomissements de sang de l'enfant cessent, la petite s'endort et, le lendemain, le médecin déclare que l'enfant, à sa grande surprise, est complètement guérie.

» J'ai trouvé ce fait digne de vous être communiqué, mon révérend Père; espérons que la guérison miraculeuse de cette enfant ouvrira les yeux de ses parents, et qu'ils se convertiront à la foi catholique, d'autant plus qu'ils reconnaissent eux-mêmes que, sans le cordon de saint Joseph et sans les prières de leur bonne si dévouée, leur fille serait morte.

» M. AYMONIN,

» A Dinard, près Saint-Malô.

---

## J U I N.

---

### 1 -- Le bienheureux Joseph Herman de Steinfeld.

Après la divine Mère du Sauveur, saint Joseph a été le premier et le plus fidèle adorateur du cœur de Jésus. Ses serviteurs les plus pieux ont imité ses exemples. Nous allons en rapporter quelques traits, à l'occasion du mois de juin consacré au cœur de Jésus. Soyons fidèles pendant ce mois à redire souvent cette touchante invocation enrichie par Pie IX, de sainte mémoire, de 100 jours d'indulgences : *Saint Joseph, ami du Sacré-Cœur, priez pour nous.*

Né à Cologne sous le nom d'Herman, cet aimable saint manifesta, dès l'âge le plus tendre, une dévotion des plus ingénues envers la sainte Vierge, qui le récompensa par les plus inépuisables faveurs. Un jour, entre autres, Marie lui apparut avec son divin Fils et saint Jean l'Évangéliste, l'apôtre de son *Cœur*, et le fit assister à un céleste entretien. Ses compagnons, qui avaient connaissance des attentions que Marie avait pour lui, le surnommèrent *Joseph*. Son humilité ne put supporter

un pareil éloge ; il s'en plaignit hautement et entra quelquefois dans de saintes colères, se disant mille fois indigne de porter un si beau nom. Mais Marie, son secours ordinaire, le consola de sa peine en l'appelant elle-même du nom de Joseph et en lui promettant qu'à l'avenir, elle le regarderait ici-bas comme la plus fidèle image de ce grand Saint. Dès lors, la Vierge en usa à son égard comme elle en usait avec saint Joseph, lui apparaissant souvent et lui remettant l'Enfant Jésus entre les bras. Ce bienheureux mourut dans l'ordre de Prémontrés, le 7 avril 1230, et sa mémoire est en vénération sous le nom de saint Joseph. (Voir sa vie.)

## 2. — Le père Joseph Picot de Clorivière.

Ce saint prêtre, qui était membre de la Compagnie des Pères du Sacré-Cœur pendant la Révolution, semble avoir reçu pour grâce particulière de saint Joseph, dont il porta si pieusement le nom, un constant amour pour l'adorable mystère de nos autels. Devenu prêtre contre toute espérance, et malgré un bégaiement qui aurait dû lui interdire tout apostolat, il fut merveilleusement guéri, prêcha dans beaucoup d'églises, et ne cessa de demander pour récompense à Dieu, par l'entremise de son glorieux Patron, *le bonheur de mourir en adoration au pied des autels, sans avoir été à charge à personne*. Saint Joseph, qui obtient du Cœur de Jésus tant de faveurs, s'intéressa à cette demande. Le dimanche 10 janvier 1820, le père JOSEPH de Clorivière se rendit un moment dans la chapelle de la communauté pour y faire, selon son habitude, *sa première visite* à Jésus avant l'oraison. Agenouillé et les coudes appuyés sur la balustrade du sanctuaire, à cause de la faiblesse de son corps, il se mit

à prier ; mais son âme suivit le chemin de sa prière et monta avec sa fervente adoration jusqu'au trône de Dieu, après avoir reçu une dernière absolution d'un prêtre de la même Compagnie, qui fut témoin de cette sainte mort. Il s'était confessé la veille, et il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, plein de mérites, de bonnes œuvres et d'amour pour le Cœur de Jésus dans le Saint-Sacrement. (*Histoire du Père Varin et des PP. du S.-C.*, par le P. Guidée.)

### 3. — Le bienheureux Joseph Oriol, prêtre.

Né à Barcelone en 1650, ce serviteur de Dieu, du nom de *Joseph*, imita son saint Patron dans les épreuves qu'il était prêt à subir pour l'amour de Jésus. Devenu prêtre et désireux de recevoir la couronne du martyr, il quitta sa demeure et s'enfuit vers Jérusalem, pour travailler à la conversion des infidèles. Son absence ne fut pas de longue durée : comme Joseph, il fut rappelé dans sa patrie par un ordre exprès du Seigneur ; mais, au lieu d'un ange, ce fut Marie elle-même qui lui apparut et lui dit de retourner dans son pays et de consacrer le reste de ses jours à opérer des prodiges, pour faire connaître la puissance de Dieu. C'est ainsi que le Cœur de Jésus récompense jusqu'au simple désir de souffrir pour son amour. Joseph Oriol fut docile à cet ordre céleste, et le reste de sa vie se passa à faire bénir Dieu par de nombreux miracles. Il mourut au mois de mars 1702, après s'être fait chanter sur la harpe le *Stabat Mater*, où se trouvent ces belles paroles : *Tant que je vivrai, faites, ô Marie, qu'avec vous je partage les larmes et les souffrances de Jésus crucifié.* (*Voir les Vies des Saints, par Ribadeneira.*)

## 4. — Le P. Joseph Varin.

Le R. P. Joseph Varin, né à Besançon, en 1769, eut la gloire de compter sa mère parmi les martyrs de la foi à l'époque de la Révolution. Son amour particulier pour son saint Patron lui valut la grâce de *se retirer du monde*, où il avait de quoi briller. Il quitta la carrière des armes pour celle des Pères de la Société du Sacré-Cœur, dont il fut bientôt élu supérieur général. Son amour pour son céleste Protecteur allait toujours croissant. *Le saint Cœur de Joseph peut-il être séparé des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie?* écrivait-il à un de ses religieux. Pour lui, il faisait de ces trois noms et de ces trois Cœurs son invocation la plus chère et son modèle de tous les instants. Les vertus et les grâces qu'il en reçut furent nombreuses pendant tout le cours de sa vie, mais elles lui préparèrent surtout une sainte mort. A l'âge de quatre-vingt-deux ans, il eut le bonheur de mourir comme meurent les saints privilégiés du Cœur de Jésus. *C'est aujourd'hui que je mourrai*, disait-il formellement, et il ajoutait : *Puisque c'est aujourd'hui vendredi, je serai bientôt au ciel.* Vers les trois heures de l'après-midi de ce même jour, il dit au frère qui le soignait : « Mon cher ami, je m'en vais *au ciel.* » Il témoigna une dernière fois sa dévotion au Cœur de Jésus, et il expira.

## 5. — Le P. Joseph Barelle, de la Société de Jésus.

Ce grand serviteur de Dieu, dont le souvenir est encore vivant dans une multitude de communautés religieuses, qu'il formait à la perfection chrétienne et au saint amour du Cœur de Jésus, eut pour Joseph, qui lui apparut deux fois et qui lui accorda de très-grandes grâces, la plus filiale dévotion. Son amour pour le Sacré-Cœur de Jésus s'augmentait avec sa dévotion à ce grand saint. Les dernières années de sa vie furent une longue suite d'épreuves, supportées avec gaité de cœur et avec reconnaissance. Il ne comprenait pas la dévotion au Sacré-Cœur sans la *croix*, qui en est le symbole, et il acceptait toutes les souffrances comme les dons les plus précieux du Cœur de Jésus. Deux mois avant sa mort, il disait à un des novices de la communauté de Clermont : *Mourir dans l'action de grâces ! ah ! mon cher frère, quel bonheur !* Cet amant du Cœur de Jésus, obtint par l'entremise de saint Joseph, ce qu'il avait désiré : il mourut le *vendredi*, à minuit, le 17 octobre 1863, au jour anniversaire de la mort de la bienheureuse Marguerite-Marie, l'apôtre du divin Cœur. *Ce prêtre à qui la divine Eucharistie avait été toute chose, écrit son historien, expira devant le saint Tabernacle, en recevant le pain du ciel, dans un transport d'amour, emportant dans sa poitrine, substantiellement présent au sanctuaire de son cœur, Celui qui est la résurrection et la vie. « Il y a pour moi, disait-il, des jours de distinction dans les semaines ; ces jours-là, Notre-Seigneur et bon Père les cachète de son sceau ; c'est d'ordinaire le mercredi et le vendredi. »* L'histoire de sa vie, écrite en deux volumes, par le P. de Chazournes, est un

des meilleurs livres que puissent lire les âmes désireuses d'aimer le Cœur de Jésus et celui de saint Joseph.

#### 6. — Saint Joseph de Léonisse.

Ce grand saint, né à Léonisse, dans le royaume de Naples, portait d'abord le nom d'Eufraïne, qu'il échangea pour celui de *Joseph*, en prenant, à dix-sept ans, l'habit de Saint-François d'Assise. Envoyé en mission à Constantinople, il tâcha, par sa vie active autant que par ses prières, de convertir les Turcs ; il aurait voulu soumettre tout l'empire ottoman aux lois de Jésus-Christ. Son zèle apostolique ne reculait devant aucune difficulté ; il osa à plusieurs reprises, et malgré les mauvais traitements reçus, essayer de gagner le Sultan lui-même. Condamné à mort après s'être consacré pendant longtemps au service des esclaves chrétiens sur les galères, il fut merveilleusement délivré, revint en Italie, remplit le pays du bruit de ses miracles, et mourut comme tous les amis privilégiés de saint Joseph, dans les sentiments de l'union la plus intime avec le Cœur de Jésus. Il expira en prononçant ces dernières paroles de l'office de Prime : *La mort des justes est précieuse devant le Seigneur ; que la Sainte Vierge et tous les saints intercèdent pour nous.* C'était en 1612. (Voir sa vie.)

#### 7. — Saint Joseph de la croix.

Ce grand saint qui était né dans le royaume de Naples, le jour de l'Assomption, en 1654, eut, dès sa tendre enfance, une très-grande dévotion envers Marie ; il y

ajouta bientôt une dévotion des plus touchantes pour saint Joseph, et, devenu novice de l'ordre de Saint-François d'Assise, à l'âge de seize ans, il prit le nom de *Jean-Joseph de la Croix*. Marie, Joseph et le Sacré Cœur de Jésus, dont saint Jean est l'apôtre par excellence, lui donnèrent une sainte passion pour tout ce qui est sacrifice. Abnégation de sa volonté, humiliation et amour des souffrances, furent les vertus dont il demeura insatiable. Il ressemblait trop, pendant sa vie, à l'Agneau immolé sur le Calvaire, pour ne pas avoir un dernier trait de ressemblance avec lui au moment de la mort. Une semaine avant de porter devant Dieu la somme de ses nombreux mérites, il s'entretint avec un frère et lui dit : *Jusqu'ici je ne vous ai rien demandé, faites-moi la charité de prier pour moi, vendredi prochain, vous entendez ? Vendredi prochain, souvenez-vous-en, n'oubliez pas*. Ce vendredi annoncé d'avance fut en effet le jour de sa sainte mort ; il expira les yeux fixés sur une image de Marie ; c'était le seul héritage qu'il laissait ; il avait dit à un frère convers qui le soignait pendant sa maladie. *Je vous recommande cette image de la Vierge*. De si heureuses morts sont le partage de ceux qui vivent dans l'amour du Cœur de Jésus, de Marie et de Joseph. (*Vie des Saints*.)

8. — Sœur Marie de Saint-Joseph, compagne  
de sainte Thérèse.

Cette humble Carmélite, qui accompagna sainte Thérèse dans la plupart de ses voyages, se montra digne d'avoir été choisie pour être une des premières colonnes du nouveau Carmel. Dévouée à saint Joseph, comme toutes

les religieuses que forma sainte Thérèse, elle le prit pour son saint patron le jour de ses vœux, et la Providence l'appela dans le premier monastère fondé à Avila, sous le nom de *Joseph*. Les quatre derniers jours de sa vie portèrent le sceau de l'épreuve divine et ressemblèrent aux jours d'inquiétude de saint Joseph. Le divin Maître, voulant que sa chaste épouse fût reçue en triomphe dans le ciel aussitôt qu'elle rendrait le dernier soupir, acheva de la purifier par la souffrance. Elle perdit la parole, l'usage de ses sens, et fut en proie à une douloureuse agonie. Le Cœur de Jésus, cependant, était invisiblement avec elle. Sans en pouvoir donner aucun signe extérieur, elle fit intérieurement des actes d'abandon à la volonté divine et expira dans un de ces actes. Le jour même de sa mort, Notre-Seigneur la présenta, toute couronnée de gloire, à une fervente Carmélite du même monastère, en disant : *Elle est du nombre de celles qui suivent l'Agneau*. Marie de *Saint-Joseph* ajouta que les actes d'abandon et de résignation à cette rude épreuve des derniers jours de sa vie, l'avaient délivrée des flammes du purgatoire. (Voir l'histoire de sainte Thérèse. Bouix, t. I, 509.)

9. — Sœur Marie-Joseph, compagne de la bienheureuse  
Marguerite-Marie.

Dès l'âge de sept ans, cette petite fille, qui appartenait à la noble famille de Chamron, fut confiée aux sœurs de la Visitation de Paray. Sur un naturel aussi heureux que le sien, le travail de la grâce ne pouvait manquer d'être couronné de succès ; bientôt il fallut accorder à ses instances l'habit des petites sœurs, comme gage de la vie religieuse vers laquelle se dirigeait son plus doux

attrait. En 1688, tous ses vœux furent comblés : elle fit sa profession. Compagne de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, l'apôtre du Sacré-Cœur, elle put recevoir les prémices de cette sublime dévotion, qui veut unir tous les cœurs au Cœur adorable de Jésus. Comme Joseph, son patron, elle ne devait pas glorifier Dieu par de grandes œuvres extérieures. Le cœur de Jésus crucifié la marqua, pour ainsi dire, de son sceau, et, pendant les dix-sept années de sa vie religieuse, ses souffrances furent sans relâche. Toutes les parties de son être eurent successivement leur petit martyre, sans jamais lasser sa patience. Avec Jésus, les souffrances se changent en délices. Quand elle eut achevé de gravir le mont du Calvaire, elle expira, disent ses contemporaines, avec la douceur d'un enfant, à l'âge de vingt-huit ans. (Voir la *Vie de la B. Marguerite*, public. de Paray, t. II, 483.)

#### 10. — Un vœu à saint Joseph.

On lira avec édification l'extrait suivant d'une lettre d'une religieuse carmélite, adressée à une personne pieuse.

« J'ai à vous demander des prières d'actions de grâces, écrivait une religieuse du Carmel de B\* à une personne fort dévouée à saint Joseph, pour une guérison miraculeuse opérée, la semaine dernière, sur une de nos jeunes novices, par l'intercession de notre grand Protecteur. Cette chère enfant était, depuis plus de quatre mois, atteinte d'une grande irritation d'estomac qui lui faisait rejeter immédiatement le peu d'aliments qu'elle prenait. Mercredi soir, elle avait une forte fièvre. Le médecin, que nous avions envoyé chercher dans la journée, n'étant pas venu,

nous le fîmes demander de nouveau à huit heures du soir; on ne le trouva point encore. La fièvre étant toujours aussi intense, à onze heures, nous renvoyâmes un troisième messenger au docteur; mais saint Joseph, qui voulait faire cette cure merveilleuse, rendit sans doute introuvable l'homme de l'art. Bref, pendant ces heures d'anxiété, nous eûmes recours au Médecin céleste; notre Révérende Mère fit un vœu à saint Joseph, et aussitôt notre chère enfant devint plus calme. Je restai seule alors avec la malade, et toute la nuit fut paisible; elle prit deux bouillons d'herbes qu'elle garda fort bien, et le lendemain, se sentant tout à fait remise, elle demanda qu'on lui laissât suivre tous les exercices de la communauté, dont elle était privée depuis longtemps. Au réfectoire, elle dina comme nous avec une sardine et une portion de légumes secs, qui étaient ce jour-là à moitié crus, pour que sans doute le prodige fût plus avéré. Son estomac digéra très-bien ces aliments indigestes, et, depuis ce jour, notre chère novice n'a plus manqué un seul acte de communauté; elle est aussi fervente au chœur qu'au réfectoire. Vous pensez si nous avons célébré avec bonheur la fête du Patronage, et si saint Joseph est honoré dans notre petite famille religieuse! (29 avril 1860.) »

#### 11. — Guérison subite.

« Selon l'invitation que vous faites à vos lecteurs dans votre *Dévotion à saint Joseph en exemples*, je viens vous faire part d'un miracle obtenu par l'intercession de saint Joseph.

» Le fait est arrivé le 27 avril, dimanche de Quasi-

modo, de cette année. Il a eu lieu dans un couvent de religieuses du diocèse de Rodez, en la paroisse de Saint-Laurent de Rive-d'Olt. Il m'a été communiqué par M. Lunet, curé de l'endroit et en même temps aumônier de ces Dames.

» La sœur Saint-Paul était malade depuis deux mois et demi : elle avait eu successivement plusieurs fièvres. En dernier lieu, elle crachait le sang, et elle était si faible, que la moindre quantité de tisane la fatiguait, et qu'on ne pouvait la remuer tant soit peu, sans qu'elle s'évanouit. Je l'avais administrée, m'écrivit M. le curé, et depuis quelques jours on s'attendait à lui voir rendre le dernier soupir. Le dimanche de Quasimodo, comme elle se sentait à toute extrémité, elle pria la Mère Supérieure, qui allait à vêpres, de vouloir bien, avec toute la communauté, réciter trois *Pater*, en l'honneur de saint Joseph, pour que ce grand Saint daignât lui obtenir une sainte mort ou une prompte guérison. Les trois *Pater* furent dits. Après Vêpres, la Mère Supérieure se rend auprès de la malade pour la préparer à la mort, et, à sa grande surprise, elle la trouve toute joyeuse et complètement guérie. L'heureuse protégée de saint Joseph s'habille et se lève à l'instant même, embrasse toute la communauté, prend aussitôt une bonne assiettée de potage, se met, le lendemain lundi, à suivre tous les exercices de la communauté, et elle a continué depuis à jouir d'une parfaite santé. »

## 12. -- Succès d'une neuvaine à saint Joseph.

Nous tenons le trait suivant d'une supérieure des Sœurs de la charité de Saint-Vincent de Paul, liée depuis de

longues années avec la respectable famille dont saint Joseph à bien voulu récompenser la confiance.

« Au mois de mars 1859, une jeune personne de 15 à 16 ans <sup>1</sup>, appartenant à une famille très-chrétienne et dont la mère était fort malade depuis plusieurs mois, fit une chute si grave, qu'elle se brisa le dernier os de la colonne vertébrale. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua et les remèdes qu'on lui fit, elle souffrait horriblement, et, depuis cinq longues semaines, elle était obligée de rester couchée du côté gauche, sans pouvoir faire le plus petit mouvement. Sa famille désolée, voyant que les moyens humains étaient impuissants, fit, à l'intention de la malade, une neuvaine à saint Joseph. Or, un jour de la neuvaine, pendant que la sœur et le père de la malade entendaient la sainte messe pour demander à Dieu par saint Joseph un miracle en sa faveur, elle essaya de se remuer, parvint à s'asseoir sur son lit, et, quelques instants après, elle se leva, se jeta dans les bras de sa mère attendrie jusqu'aux larmes. Elle alla au-devant de son père ; et, pour montrer que sa guérison était parfaite, elle déjeûna avec toute sa famille et alla, après, entendre la sainte messe en actions de grâces à Saint-Sulpice, sa paroisse.

### 13. -- Saint Joseph pourvoyeur des communautés.

Canada, monastère des Ursulines des Trois-Rivières, fête de la Purification, 1876.

Bien des fois nous avons lu avec un vif intérêt les

1) Cette jeune personne est la petite-fille du vénérable M. Gos-  
sain, fondateur et président de la Société de Saint François Régis

pages du *Propagateur de la dévotion à saint Joseph* ; nous avons admiré les faveurs signalées que ce grand Saint se plaît à répandre dans notre ancienne mère-patrie. Ce glorieux Père, dont la puissance égale la bonté, ne manque jamais de se trouver sur les lieux où l'on invoque avec confiance son intercession. Sur nos plages lointaines, dans notre paisible Canada, saint Joseph s'attire de plus en plus l'amour et la confiance des cœurs, et, dans leur gratitude, ils voudraient publier partout ses bienfaits ! Ayant nous-mêmes ressenti plusieurs fois les effets de sa tendre sollicitude pour les communautés religieuses, je viens m'acquitter d'une promesse faite à ce bon Père, en vous priant de publier dans le *Propagateur* le fait suivant. L'année est extrêmement dure en Amérique, la crise pécuniaire est générale, les affaires souffrent, le commerce languit, les ouvriers sont sans ouvrage, la gêne et la misère se font cruellement sentir, et c'est précisément dans une telle année que nous avons à faire, en sus des dépenses courantes, un paiement de plus de quinze mille francs. Malgré tous nos efforts pour arriver à réaliser cette somme, énorme pour nos moyens, nous nous trouvions réduites à recourir à des emprunts toujours difficiles et souvent ruineux. La sœur économe, bien déconcertée, mais aussi pleine de foi, promet à saint Joseph que, s'il nous accordait la faveur de pouvoir effectuer ce paiement sans être dans la pénible obligation de faire des emprunts à intérêt, elle ferait publier cette grâce par le *Propagateur*.

Le jour où il devenait nécessaire de former la somme à payer, voilà que saint Joseph nous amène l'argent de nos modiques revenus avec la jolie somme de 8,800 frs. Quelques heures après arrivent encore 2000 francs qui

se faisaient attendre depuis bien des années ; enfin le même jour, la rentrée de plusieurs petites créances, avec les quelques épargnes que nous avons auprès de nous, a complété le montant à payer qui depuis si longtemps nous donnait tant d'inquiétude. *Gloire en soit rendue à saint Joseph.*

Je croirais manquer de reconnaissance envers saint Joseph, si je ne profitais de l'occasion pour signaler (entre bien d'autres) une preuve visible de la protection de saint Joseph. Dans un temps où la disette se faisait aussi sentir, nous nous trouvions parfois dans une gêne telle, que nous avions à peine les quelques piastres nécessaires pour le pot-au-feu du lendemain. Un de ces jours, une sœur de la cuisine se rend au dépôt avec sa liste des provisions du lendemain ; la dépositaire, qui n'avait pas maille dans sa bourse, lui dit : « Ma sœur, ce ne sera certes pas moi qui pourrai remplir votre liste ; je n'ai pas une demi-piastre dans mon tiroir ; allons ! prions saint Joseph de venir en aide à la communauté et de lui envoyer ce qui est nécessaire. » Eh bien, une demi-heure à peine était écoulée, qu'une dame se présente apportant seize piastres, environ 80 francs, qui certainement n'étaient point attendus ce jour-là. C'était sans doute l'envoyée de saint Joseph ! Combien de faits de ce genre pourrions-nous encore signaler à la louange et à la gloire du puissant père et protecteur saint Joseph ! Mais déjà je crains d'avoir pris trop d'espace dans vos pages si intéressantes.

Sœur M.-A. de SAINTE-JEANNE de CHANTAL, Supérieure.

## 14. Epileptique guéri.

Il est peu de maladies aussi terribles, aussi dangereuses que l'épilepsie. Les malheureux atteints de ce terrible mal, vivent dans une anxiété continuelle, craignant toujours de nouvelles attaques. On comprend dès lors que saint Joseph, si plein de miséricorde pour tous ceux qui souffrent, doit avoir une compassion spéciale pour les infortunés réduits à ce triste état. On nous écrit du Canada :

Canada.

Il y a bientôt deux ans, ma sœur, âgée de neuf ans, fut atteinte de convulsions épileptiques. Les remèdes et le repos lui donnèrent quelque soulagement, mais le mal revenait quelquefois. Voyant son triste état et me rappelant avoir été guérie moi-même de cette maladie cruelle, je suggère à l'enfant (en mars 1870) de faire un vœu à saint Joseph et à la bonne sainte Anne, et en même temps j'écrivais sur un papier : « Si Marie-Louise ne tombe pas d'épilepsie depuis le 19 mars 1870 au 19 mars 1871, je publierai sa *guérison* sur le *Propagateur de saint Joseph* en France. » — Le vœu fut prononcé le 19 mars 1870, et depuis cette époque, l'enfant n'a pas eu d'attaque de cette horrible maladie. Gloire, amour, reconnaissance à saint Joseph.

S\*\*\*.

## 15. -- Le grenadier fidèle à saint Joseph.

« Un grenadier du 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée du prince d'Italie avait mené une conduite peu régulière, surtout depuis qu'il était enrôlé sous les drapeaux de l'armée française. Il avait entièrement oublié ses devoirs de chrétien ; il n'avait retenu des prières qu'il avait apprises dans son enfance, que *l'Ave Maria* et cette prière en l'honneur de saint Joseph : *Saint Joseph, qui avez été le père et le protecteur de la plus sainte Famille qui fût jamais, soyez, s'il vous plaît, le père et le protecteur de la nôtre, et obtenez-nous la grâce de faire une sainte mort.* C'étaient les seuls actes de religion qu'il pratiquait ; mais il ne manquait jamais de réciter tous les jours ces deux prières ; il avait même conservé une telle confiance en saint Joseph, qu'il avait toujours son nom à la bouche et qu'il l'invoquait dans ses peines et ses afflictions. Ses camarades, qui lui avaient entendu répéter si souvent le nom de ce Saint, l'avaient surnommé, à cause de sa taille, *le grand saint Joseph*. Au passage de Lawbach, en 1809, il reçut à la jambe un coup de boulet qui le mit hors de combat. Son premier cri fut aussitôt : « O saint Joseph ! saint Joseph ! » Au milieu de ses souffrances, on ne lui entendit pas proférer d'autres paroles. Il fut recueilli par l'ambulance et transporté dans une maison, en attendant qu'on pût lui donner une place à l'hôpital avec les autres soldats blessés. A côté de la chambre où on l'avait déposé, était logé un prêtre, émigré français, qui entendit de chez lui ses soupirs accompagnés de ces paroles : « O saint Joseph ! saint Joseph ! » Il pensa que ce soldat avait de la religion et que, sans doute, il serait

bien aise de recevoir les secours de son ministère. Il s'empressa aussitôt de se rendre auprès de lui; il le trouve animé de sentiments chrétiens et tout disposé à se confesser. Il l'entend, le réconcilie avec son Dieu, et le laisse dans la paix, le calme et le repos. Il fut transporté peu après à l'hôpital, où il fit la mort la plus édifiante, en invoquant saint Joseph. « (*Saint Joseph ou Méditations pour tous les jours du mois de saint Joseph.*)

Sans doute, mes chers enfants, l'état militaire est une belle et noble carrière; mais il faut avouer que l'on y est bien exposé, et qu'un grand nombre de jeunes gens, oubliant les bons principes qu'ils ont reçus au sein de leurs familles, y tombent dans les plus déplorables désordres. Cependant, si on veut prendre des moyens efficaces, recourir aux sacrements, invoquer souvent Marie et Joseph, on peut parfaitement s'y conserver chaste et pur, fidèle à Dieu et à l'honneur.

Heureux les jeunes gens qui, après avoir un peu négligé leur salut, ont du moins conservé la sainte pratique de ne jamais laisser passer un seul jour sans invoquer Marie et Joseph. Tout espoir de conversion n'est pas perdu, et ils finiront par revenir au Dieu qui a réjoui leur première enfance.

#### 16. -- Protection pendant la peste.

Dans les premières années du dix-septième siècle, la peste faisait de grands ravages dans la ville d'Avignon; le clergé et la magistrature recoururent à saint Joseph et s'engagèrent par vœu à célébrer, tous les ans, solennellement sa fête, s'il les délivrait de cette cruelle épidémie. A partir de ce moment, il n'y eut plus de

nouvelles victimes, et le fléau disparut entièrement; mais ce fut pour aller exercer ses ravages à Lyon. L'invasion fut terrible et l'on crut un moment que la ville allait être entièrement dépeuplée. Eclairés par l'exemple des Avignonnais, les habitants de cette ville eurent recours à saint Joseph, et bientôt leurs prières furent exaucées, et la peste cessa de sévir. C'est de cette époque que date la dévotion des Lyonnais pour ce glorieux Patriarche.

Le P. de Barry, contemporain, rapporte dans son livre un bon nombre de miracles obtenus par ce grand Saint dans cette circonstance. « Cette année passée, dit-il, lorsque la contagion faisait à Lyon le plus de ravage, je sais que plusieurs des habitants portaient des bagues où était gravé le nom de saint Joseph, afin d'être préservés de la peste; et Dieu, bénissant leur foi et leur confiance en cet aimable nom, ne permit pas qu'aucun d'eux en fût atteint. »

Une religieuse du monastère de Sainte-Elisabeth à Lyon, nommée Marguerite Rigaud, tomba d'un lieu élevé et fit une chute terrible; elle resta longtemps sans connaissance, rendant une grande quantité de sang par la bouche, le nez et les oreilles. Néanmoins, à force de soins et de remèdes, elle échappa à la mort; mais il lui demeura une telle faiblesse dans les organes de la tête, que durant plusieurs mois elle fut dans l'impossibilité de l'appuyer sur un oreiller: de plus, ses facultés intellectuelles en avaient souffert au point qu'elle était devenue incapable de toute application. Les hommes de l'art, consultés, s'accordèrent à dire qu'il n'y avait pas d'autre moyen de la sauver que l'opération du trépan.

A cette nouvelle, la malade frémit, et, par pitié pour elle, on crut devoir attendre quelques jours. Cependant, la Supérieure engagea toutes les sœurs à faire une neuvaine de communions en l'honneur de saint Joseph. La neuvaine commença, mais les douleurs continuèrent à se faire sentir toujours avec la même violence, de sorte que, le jour de la dernière Communion approchant, quelques Sœurs, qui désespéraient du secours de saint Joseph, crurent devoir lui substituer saint Anselme, à la protection duquel on a coutume de recourir dans ces sortes d'accidents. Mais une Sœur, pleine de confiance en saint Joseph, ne put souffrir qu'on le délaissât pour s'adresser à quelque autre saint. Elle se mit à le prier, avec toute la ferveur dont elle était capable, de vouloir bien opérer lui-même cette guérison ; elle lui représenta, avec une touchante simplicité, que son honneur était intéressé à ne pas laisser à un autre la gloire du miracle qu'on lui demandait ; enfin, elle lui promit que la malade elle-même, s'il lui rendait la santé, ne manquerait pas de reconnaître cette grâce par une seconde neuvaine de prières et de mortifications.

Pendant que la Sœur redoublait ses supplications et ses pieuses instances, tout à coup et au moment où l'on s'y attendait le moins, voilà la malade qui se sent guérie. Elle était seule : dans l'excès de sa joie, elle saute de son lit, s'habille à la hâte, et se met à courir par la maison, hors d'elle-même, en criant à pleine voix : « Miracle ! miracle ! saint Joseph m'a guérie ! » Dès ce jour elle assista au chœur, et récita l'office avec les autres religieuses, elle dont la tête était auparavant si faible, qu'elle ne pouvait pas supporter la moindre psalmodie. Elle reprit en même temps tous ses emplois, toutes ses occupations, avec une vigueur

qui n'aurait pas permis de soupçonner qu'elle eut jamais été malade. Enfin, pour comble de faveur, saint Joseph, non content de lui avoir rendu une santé parfaite, lui obtint des grâces plus précieuses encore, qui contribuèrent beaucoup à son avancement spirituel.

#### 17. — Saint Joseph protecteur des Carmélites.

Quoi qu'en disent les sectaires, les communautés religieuses ne regorgent pas des biens de ce monde. Comptant sur la Providence, elles bénissent Dieu quand elles ont le nécessaire, et, si parfois il est à la veille de leur manquer, elles redoublent de confiance en la bonté du saint Patriarche, le pourvoyeur et l'économe de la Sainte-Famille. Voici un trait qui confirme nos paroles. Un Père Mariste a été chargé d'envoyer mille francs à un monastère de Carmélites dans la gène. La Mère Prieure l'en a remercié par la lettre suivante :

« Carmel de A..., 13 septembre 1876.

» Mon révérend Père,

» Je ne veux pas attendre à demain pour exprimer par vous à l'aimable Providence, cachée sous l'humble voile de l'anonyme, la vive et profonde gratitude dont surabondent nos cœurs et nos âmes.

» Jamais peut-être bonne œuvre n'a mieux atteint son but et n'a davantage glorifié le bon Dieu.

» Notre pauvre petite Communauté, fort éprouvée, sous plus d'un rapport, depuis déjà plusieurs années, vient encore de faire tout récemment, {une perte relative-

ment considérable qui la mettait dans bien des impossibilités.

» Dans l'extrémité où nous nous voyions réduites de toutes manières, nous avons fait à notre glorieux Père saint Joseph un modeste vœu qui semble lui avoir été agréable, puisque c'est justement un *mercredi*, jour qui lui est consacré, que nous arrive ce secours inespéré. Je me permets de vous donner ces détails, mon révérend Père, pour vous faire mieux comprendre les sentiments d'actions de grâces envers Dieu, de reconnaissance envers notre bienfaiteur, avec lesquels votre envoi a été reçu ce matin. Je voudrais, mon révérend Père, que cette généreuse personne, outre le bonheur que l'on éprouve toujours à faire le bien, goûtât encore la *jouissance du nôtre*, si je puis m'exprimer ainsi, par la connaissance de l'opportunité de sa bonne œuvre.

» Je ne doute pas que notre bon Maître n'exauce notre humble prière et ne récompense au centuple, dès cette vie, cette personne charitable, en déversant sur elle et sur les siens le bien qu'elle fait à chacune de nos âmes par la paix qu'elle leur procure. Désormais elle peut compter sur le secours quotidien et bien fervent de notre humble prière.

» SŒUR THÉRÈSE DE JÉSUS. »

### 18. — Une religieuse acclimatée.

L'année dernière, j'étais postulante chez les religieuses chanoinesses de Saint-Augustin, avec le désir bien entendu de parvenir à ce titre ; mais j'eus beaucoup de mal à m'habituer à cet air vif de la mer, qui n'était pas

du tout celui de mon pays ; un mal de côté très-aigu m'empêchait d'éternuer, de bâiller, de marcher vite, enfin m'oppressait beaucoup ; ne sachant que faire pour m'en délivrer, j'eus recours à saint Joseph, lui promettant, s'il me guérissait, de demander son nom à ma prise d'habit. Nous n'avons fait aucun remède ; la souffrance a complètement disparu, et cette année je me porte très-bien et me nomme sœur Marie-Joseph !

Oh ! oui, je puis affirmer, avec sainte Thérèse, que saint Joseph ne refuse jamais rien à la prière confiante ; aussi ma reconnaissance envers lui vivra-t-elle autant que moi.

Qu'il soit connu, et par conséquent prié, aimé, remercié ! Voilà un de mes principaux désirs !

SŒUR MARIE-JOSEPH.

#### 19. — Conversion d'un protestant.

Dans une lettre datée du 20 septembre 1871, écrite par M. Bouveret, curé de Byans, nous trouvons le trait suivant, qui prouve combien est efficace le saint Sacrifice de la Messe. — « Depuis dix-sept ans, j'avais en résidence dans ma paroisse un protestant obstiné. Les ouvertures qu'on lui avait faites de temps à autre pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise, avaient toujours été repoussées. Au mois d'août dernier, il tomba dangereusement malade. Appelé près de lui, je lui fis de nouveau la proposition d'abjurer le protestantisme ; il me répondit par un non bien accentué. « Eh bien ! lui dis-je, je vais célébrer la sainte Messe, je prierai pour vous de tout mon cœur ; priez vous-même pour que Dieu vous

inspire la meilleure résolution. » Puis, après avoir recommandé à sa famille, qui est toute catholique, de prier pour lui, je me rends à l'église. Avant de commencer la Messe, je mets mon malade sous la protection de saint Joseph ; je place un cierge ardent devant son autel, et je lui promets, s'il convertit mon protestant, de publier cette faveur. Le saint Epoux de Marie exauça ma prière. Etant retourné vers le malade après la sainte Messe, je trouvai ses dispositions toutes changées. Il accepta avec empressement ma proposition, fit franchement son abjuration et reçut, avec une parfaite bonne volonté, tous les sacrements de l'Eglise. Il était temps. Douze heures après, il mourait, mais il mourait en bon et fervent catholique. Oh ! qu'il est bien vrai que la Messe est la plus efficace de toutes les prières !

» Gloire soit rendue à saint Joseph ! Il a comblé de joie le pasteur, sa famille et toute la paroisse. »

## 20. — Piété de saint Louis de Gonzague.

Saint Louis de Gonzague avait une dévotion toute filiale à saint Joseph. Il s'appliquait à imiter surtout sa chasteté virginale, et il avait si bien copié son modèle, que la belle vertu semblait sortir de tous ses pores, et répandait autour de lui le plus doux parfum. C'était un ange du Ciel qui s'ennuyait sur la terre ; aussi bientôt finit son exil ; il mourut à vingt-deux ans, comblé de mérites. Mais à peine eut-il rendu le dernier soupir, que tous les pères, toutes les mères et tous les jeunes gens de la ville de Rome qui l'avaient connu, accoururent auprès de son lit funèbre, pour contempler et vénérer cette séraphique relique. Son corps, sa chambre, ses

habits, tout ce qui avait été à son usage, devenait un objet de vénération. On voyait sur ce corps précieux les vertus éclatantes qu'il avait pratiquées; on y remarquait surtout les glorieux stigmates de la chasteté. Le lis de saint Joseph avait touché son front, et y avait laissé l'empreinte et l'éclat de la belle vertu. L'expression de sa figure avait je ne sais quoi de céleste qui ravissait tout le monde; c'était un reflet de la gloire qui entoure le cœur des Vierges dans le Ciel. Aussi chacun disait : « Ce n'est pas un corps terrestre, c'est un corps spiritualisé et glorieux. » Et la cour de Rome appela Louis : l'*Angélique* jeune homme. — Si telle a été la beauté corporelle de Louis de Gonzague sur son lit de mort, que sera-t-elle au grand jour de la résurrection, quand elle réfléchira tout l'éclat de la virginité qu'il pratiqua à un si haut degré? Orions donc ici-bas nos âmes de vertus, et nos corps ressusciteront glorieux et étincelants comme les anges de Dieu : *Erunt sicut angeli Dei.*

#### 21. — Le Père nourricier des pauvres.

Nous avons reçu la lettre suivante le 14 février 1867. Elle nous est adressée par une sœur de Saint-Charles :

« L'année passée, un miracle opéré par saint Joseph, en faveur de notre pauvre ouvrier, le dernier jour du mois qui lui est consacré, a été cause de notre abonnement au *Propagateur*.

» Voici, en quelques mots, le récit de ce miracle. Le Vendredi-Saint, veille du dernier jour de mars, notre sœur chargée de la dépense s'aperçoit qu'il n'y a plus de vin; elle appelle un ouvrier qui se trouve à la maison, pour s'assurer qu'elle ne se trompe pas et pour tâcher

de tirer assez de vin pour passer la journée ; mais cet homme lui dit : *Votre tonneau est vide ; il ne peut plus rien vous donner.*

» Le lendemain seulement j'en suis avertie, et trop tard pour en acheter et le rentrer le même jour, puisque c'était le Samedi-Saint.

» Je m'en suis procuré un peu pour passer les fêtes de Pâques, et le lendemain j'en ai acheté pour remplir les deux seuls tonneaux qui se trouvaient dans la cave.

« Mais avant de porter le vin, me dit mon marchand, il faut que je m'assure si vos futailles sont en bon état. » Il vient donc les visiter, ainsi que deux autres personnes de sa maison ; mais voilà que quand il a voulu soulever le tonneau pour le sortir, il éprouve de la résistance. Je m'aperçois de cela ; je vais pour l'aider ; c'est qu'en effet le tonneau était presque plein. Jugez, mon révérend père, de ma surprise.

« Je fais visiter le second tonneau, en disant : « Dans celui-ci, vous ne trouverez qu'un fond de vinaigre, car le tonneau est gâté. » On l'ouvre ; *le vin coule très-fort*, contre mon attente ; *il est excellent et n'a pas le moindre mauvais goût* ; il a été clair jusqu'à la dernière goutte. « Oh ! pour cette fois, me dit mon marchand, vous irez au paradis, car vous faites des miracles. »

» Moi, toute confuse de n'avoir pas visité la cave avant d'acheter du vin, je ne savais que répondre ! je ne pensais ni au miracle, ni à saint Joseph !

» Mais à peine ai-je été remise de ma confusion, que j'ouvre les yeux, ainsi que toutes nos sœurs ; nous nous sommes dit : « Nos enfants, presque toutes pauvres orphelines, ont si bien prié saint Joseph, surtout pendant les derniers neuf jours de son mois, que ce bon Père ne peut être sourd à tant de supplications. »

» Elles avaient ajouté aux prières des bonnes œuvres, et tous les jours elles les marquaient sur une feuille déposée pour cet effet aux pieds de saint Joseph. Nous nous sommes donc écriées : « C'est saint Joseph qui nous protège. » Nous l'avions invoqué pour qu'il nous vint en aide dans notre pauvreté ; car notre ouvroir n'était pas fondé ; nous n'avons, pour suffire à tout, que notre travail journalier.

» D'après le calcul du contenu des tonneaux, en face de la consommation journalière, ils *devaient être réellement vides. Ceci a été attesté par des ecclésiastiques et d'autres personnes dignes de foi.* »

## 22. — Nouvelles faveurs.

Aux bienfaits dont il est question dans le trait précédent, saint Joseph a ajouté les suivants :

« Le 1<sup>er</sup> février 1867, nous terminions une neuvaine à saint Joseph, par laquelle nous lui demandions un signe bien certain de sa protection paternelle sur nous. Les prières de la neuvaine étaient à peine achevées, que je reçois dans une lettre un billet de 200 francs.

» La personne qui nous l'envoie ne nous connaît pas, et nous ne la connaissons pas. Il paraît qu'elle a entendu parler de notre établissement. Sa lettre est très-courte, mais aussi très-modeste. Elle me dit que, vu la cherté de toutes choses, 200 francs ne me seront pas de trop !

» Que saint Joseph, qui nous a été si dévoué dans cette circonstance (et dans mille autres, sans exagération), veuille bien recevoir l'amour et la reconnaissance de ses enfants de l'ouvroir Sainte-Marie.

» La supérieure, S<sup>r</sup> M. A. »

« P. S. Dans le dernier récit, j'ai omis de vous dire que le même jour que j'ai reçu le billet de 200 francs, une autre personne à qui je devais 200 francs m'a remis cette somme. Je l'avais vue la veille; elle ne paraissait guère disposée à faire cette bonne œuvre. Aussi elle m'a avoué que je ne devais pas lui témoigner ma reconnaissance; car elle s'est sentie comme pressée de me remettre cette dette. »

### 23. — Allez à Joseph.

Louange, amour à saint Joseph! Qu'il règne sur tous les cœurs! Que son nom soit exalté dans tout l'univers! — Ce qui m'attriste, c'est que, dans les faveurs insignes que sa puissance miséricordieuse obtient à ses enfants, il est des circonstances que la charité ordonne de taire, des détails que la prudence commande de voiler. Le sentiment n'a pas alors son entière expansion; les effusions du cœur se trouvent comprimées. C'est un sacrifice qui a son mérite: puisse cette peine être tenue en compte par notre saint Patriarche!

La grâce que j'ai reçue est de la plus grande importance. Pour vous en rendre juge, cher lecteur, permettez-moi de vous mettre à ma place. Voici l'état des choses. Par devoir, par situation, vous avez la mission de sauvegarder la morale, de veiller à l'honneur de la religion, de réprimer le vice, de prévenir le désordre. Un projet se forme: l'irréflexion, la cupidité, les passions ont résolu de demander à la haute administration l'autorisation d'un établissement qui va graduellement, mais infailliblement, ruiner jusque dans leur base, tous les intérêts sacrés recommandés à votre vigilance. Par

sa nature, l'établissement peut être légitime : voilà le péril ; l'autorité ne distinguant pas le fait du principe, court le risque de tomber dans une erreur fatale. Le pas est glissant. Or, l'établissement qui réclame ici le droit de se former est loin d'offrir les garanties désirées pour la sauvegarde de la religion et de la morale. S'il est autorisé, il devient une école d'irrégion, un foyer d'immoralité. Tous les efforts de votre zèle vont rester désormais impuissants. Cependant, tout complot, tout intrigue pour arriver à l'autorisation. Tous les moyens sont employés : faussetés, démarches, recommandations puissantes ; rien n'a été négligé. Vous allez succomber !... Non ! rassurez-vous. Vous avez tout confié à un Médiateur plus puissant que tous les médiateurs terrestres. Après avoir recouru aux moyens humains, vous avez dit au fidèle Intendant des intérêts de Dieu : « O Père du Sauveur, je remets ma cause entre vos mains ; elle est la vôtre et celle du droit. Je ne ferai pas jouer davantage les ressorts de la médiation des hommes. Je ne veux pas diminuer la gloire de votre triomphe. » Puis la paix est descendue dans votre cœur. Une voix intérieure vous a dit : « Espère ! » Le calme et la paix sont rentrés dans votre âme désolée. Vous avez attendu dans l'espérance, et voici que, par deux décisions successives, la prudence éclairée et ferme de la haute Administration, rejetant une pétition mal inspirée, vient vous révéler que votre Protecteur du ciel n'est point resté sourd à votre prière. — Oh ! alors votre bonheur serait à son comble, votre reconnaissance sans égale.

Cette hypothèse, pourtant, malgré toute ma souveraine indignité, c'est mon histoire. Qui donc aimera assez le bon et puissant saint Joseph ? Qui aura jamais en lui une confiance grande comme son crédit, immense

comme sa miséricorde? Depuis dix-huit années déjà, j'éprouve les doux effets de son pouvoir et de son amour. Pressé par la gratitude, j'ai besoin de redire à toute âme qui souffre : « Allez à Joseph! C'est près de lui, comme près de la Vierge clémente, que Dieu se plait à nous faire trouver consolation et secours. »

#### 24. — La dévotion à saint Joseph en Océanie.

Les prières et les aumônes des associés de la Propagation de la foi, concourent efficacement à étendre jusque dans les îles les plus éloignées le culte de la Sainte-Famille de Nazareth.

Les missionnaires profitent de toutes les circonstances favorables pour implanter dans les nouvelles chrétientés la dévotion à saint Joseph.

Un missionnaire Mariste, le P. Trouillet, écrivait de Rotuma (Océanie centrale), le 8 mai 1875, une lettre dans laquelle nous prenons les passages suivants :

« ... J'ai le bonheur de vous annoncer que nous sommes au milieu des joies de la Pâque qui couronne si bien la Semaine-Sainte, et qui a produit chez nos néophytes des fruits de sanctification. Tous les catholiques de toutes les tribus avaient tenu à honneur de venir, ce jour-là, assister à l'anniversaire de la première messe. Les différents pays se sont partagé l'adoration du jour, et ils ont été remplacés la nuit par les catéchistes et les enfants. Le lendemain Vendredi-Saint, même affluence, le matin à l'adoration de la croix, et l'après-midi au Chemin de la croix.

» Nous avons aussi des actions de grâces à rendre à la Sainte-Famille. Le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur

immaculé de Marie se sont réunis pour glorifier saint Joseph, en signalant le mois qui lui est consacré, par plusieurs grâces spéciales.

« Ici, c'est une famille hérétique qui s'est convertie tout entière; là, c'est un espoir sérieux que la religion catholique pourra s'introduire dans un pays qui jusqu'ici nous était fermé. Le soir même de la fête de saint Joseph, un Wesleyeu venait avec un des chefs catholiques pour visiter notre maison vers huit heures du soir (il craignait la lumière). La curiosité l'avait seule amené chez nous; mais, avant de se retirer, il se sentit pressé de donner à la mission catholique un peu de terrain dont nous avons besoin. Cette faveur, nous l'espérons, lui obtiendra d'autres grâces pour le salut de son âme. Puisse saint Joseph nous l'amener avec toute sa famille! Pourquoi pas? Qui pourrait mettre des bornes à la puissance du Patron de l'Eglise universelle? Celui qui peut tout n'a-t-il pas répété au monde par son représentant sur la terre, l'immortel Pie IX : *Ite ad Joseph!* La veille du dernier jour du mois de saint Joseph, un apostat nous faisait dire qu'il avait eu tort d'abandonner la foi catholique, la seule vraie; qu'il n'était pas fâché contre nous et qu'il ne voulait pas que nous le fussions contre lui : un peu de respect humain le retient seul dans l'hérésie. »

#### 25. — Carmélites secourues.

On nous écrit du Carmel de N..., le 21 octobre 1877 :

« Mon révérend Père,

« Que notre bon Père saint Joseph vous comble de ses faveurs !

» Depuis plusieurs mois, j'avais promis à notre glorieux protecteur, de vous écrire la faveur signalée que nous en avons obtenue. Chaque fois que je passe devant sa statue, notre bon Père semble me reprocher de ne l'avoir pas encore fait.

» L'hiver dernier, nous nous trouvions dans le plus grand embarras : nous avions une forte somme à payer et point d'argent. Notre créancier nous menaçait de nous faire exproprier, ne voulant pas même nous accorder quelques jours de retard. Dans cette extrémité, nous eûmes recours à notre bon Père saint Joseph et, le surlendemain, notre puissant Protecteur nous envoyait la somme demandée ! Vous pouvez, mon révérend Père, inscrire dans vos *Annales* cette grâce obtenue par nous.

» Ce n'est pas la première faveur que saint Joseph nous accorde ; nous l'avons nommé notre Procureur, et il s'en acquitte à merveille. Ce sont tous les jours de nouveaux miracles de la Providence, et nous aimons à redire avec notre sainte mère Thérèse : O vous qu'on n'a jamais invoqué en vain !

» Aujourd'hui je viens vous prier, mon révérend Père, de demander avec nous une nouvelle grâce à notre glorieux Père ; vous travaillez depuis si longtemps à sa gloire, qu'il ne doit rien vous refuser. Nous aurions bien besoin de bonnes vocations. Nous avons eu le bonheur d'acheter notre ancien monastère avec son enclos ; les vocations sont rares dans ces pays-ci. Veuillez prier avec nous notre bon Père saint Joseph, afin qu'il nous en envoie.

» N..., prieure. »

26. — Protection de saint Joseph dans un grave danger.

« Monastère de Notre-Dame de la Trappe, à la Cour Pétral, 3 avril 1877.

» Permettez-moi d'acquitter une dette de reconnaissance envers le glorieux saint Joseph. Voici le fait dans toute sa simplicité :

» Un honnête père de famille, que nous occupons toute l'année, nettoyait notre chapelle le mercredi saint, 28 mars ; il était monté sur le dernier degré d'une échelle qui atteignait à la voûte élevée de quarante à quarante-cinq pieds au moins ; il frottait d'une main, ne pouvant s'appuyer de l'autre que sur le mur. Le pauvre homme s'avise de poser la main sur la tringle d'un rideau, quand tout à coup cette tringle manque ; le malheureux tombe sur le tabernacle de marbre, renverse le dessus et les gradins, fait tomber trois pierres de l'autel et enfin est renversé par terre. Nous finissions l'office de Tierce, nous fûmes toutes témoins de l'accident ; ce fut un cri général, nous le crûmes tué. Nos révérends Pères arrivèrent aussitôt pour le relever, nous récitons les litanies de la très-sainte Vierge pour ce pauvre homme. Une bonne ancienne religieuse, très-dévoté à saint Joseph, promit à ce saint Patriarche que, s'il conservait la vie sauve à ce bon père de famille, elle ferait insérer ce fait dans vos Annales. Non-seulement saint Joseph lui a conservé la vie, mais il n'a aucun membre fracturé. Le médecin fut appelé immédiatement et, après avoir examiné le blessé et visité le lieu d'où il était tombé, le bon docteur dit :

« Cet homme devait se tuer, c'est un « vrai miracle. » Le lendemain il put se lever, et il est très-bien aujourd'hui. Gloire à saint Joseph !

» Il n'est peut-être pas inutile, mon révérend Père, de vous dire que ce brave homme n'était pas indigne de la protection de saint Joseph. Lorsqu'il fut sur son lit, après sa chute, il se prit à pleurer comme un enfant, parce que, disait-il, il ne pourrait faire ses Pâques le lendemain avec sa femme. Nos révérends Pères le consolèrent, en lui disant que Monsieur le Curé allait venir le confesser et qu'on lui porterait le bon Dieu dans son lit. En effet, notre révérend Père aumônier lui porta la sainte Communion, accompagné des deux fils de ce pauvre homme, enfants de huit à neuf ans; ils portaient les cierges.

» Ma tâche est remplie; nous devons accomplir la promesse faite à saint Joseph que nous considérons depuis longues années comme l'économe de notre Monastère.

» SŒUR MARIE-MADELEINE, Prieure. »

27. — Faveur obtenue le jour du Patronage  
de saint Joseph.

Nous avons reçu de Frohsdorf (Autriche), où nos Annales comptent de nobles et fidèles lecteurs, le trait suivant, attesté par un digne ecclésiastique :

« Frohsdorf, le 8 mai 1877.

» Je viens acquitter une dette de reconnaissance contractée envers notre grand et puissant Père saint Joseph.

• Prise par une fièvre catarrhale, qui, d'après la déclaration expresse du médecin, devait m'interdire pendant plusieurs mois toute fatigue d'esprit, je me vis dans l'impossibilité de suivre le cours ordinaire de mes études. L'état languissant où je me trouvais réduite, ayant un dégoût extrême pour toute nourriture et m'affaiblissant de jour en jour davantage, m'était d'autant plus pénible qu'il me surprenait au milieu de l'année classique et qu'il me faisait présager la triste nécessité de quitter le cher institut de Frohsdorf où, depuis trois ans, je me trouve si heureuse sous la direction de mes chères maitresses.

• Mais le puissant saint Joseph, qui m'a conduite dans sa chère petite famille, n'avait pas jugé l'heure propice pour m'en retirer. Mes compagnes, pleines de charité, attendaient avec impatience la fête du Patronage de ce glorieux Patriarche. « Nous ferons, disaient-elles, avec une naïveté charmante, une pétition ce jour-là à notre bon Père, pour qu'il guérisse notre compagne ; nous le remercierons par avance de la grâce qu'il nous obtiendra et bien sûr, qu'il ne nous laissera pas répéter notre demande une seconde fois. » Sous l'empire d'une confiance inébranlable en la puissance du grand saint Joseph, nous signâmes toutes, la veille de son Patronage, une lettre écrite par une des plus grandes élèves et nous la portâmes en procession, avec prières et chants, derrière sa sainte image, qui domine l'autel de notre chapelle.

• Nous fîmes la promesse d'honorer ses sept douleurs et ses sept allégresses par sept communions, et, s'il me guérissait, de réciter durant un mois entier, son saint office, de faire dire une messe en actions de grâces et de le faire publier en son honneur.

• Mon état ne changeait pas ; mais notre confiance

augmentait au fur et à mesure que le grand jour du Patronage de saint Joseph approchait. O bonheur inexprimable ! malgré mon indignité et mon peu de ferveur, après la sainte communion, je me sentis subitement guérie. Depuis ce jour, je me porte très-bien, mes forces reviennent et, grâce à Dieu et à saint Joseph, je puis de nouveau m'acquitter de mes devoirs.

» Nous sommes pleines de reconnaissance envers notre bon et glorieux Protecteur ; notre confiance et notre amour envers lui s'accroissent de jour en jour et nous voudrions le faire aimer de tous les cœurs.

» ROSA FOITIK. »

28. — **Heureux accident obtenu par l'intercession de saint Joseph.**

Voici un nouveau trait de la protection de saint Joseph, arrivé depuis peu de temps, et que nous tenons d'une source très-sûre. Nous pourrions nommer les lieux et les personnes ; on comprendra facilement que nous ne le fassions pas.

Dans la petite ville de N..., une personne pieuse s'occupait, dans une pharmacie particulière, à faire des remèdes pour les pauvres malades qui manquaient de ressources pour pouvoir s'en procurer ailleurs. Or, un jour, un jeune garçon se présente à elle, la priant de vouloir bien lui donner un remède pour sa mère dangereusement malade. Après avoir lu rapidement l'ordonnance du médecin, cette personne charitable, pleine de dévouement pour les malheureux, s'empresse de composer le médicament qui lui est demandé, et de le remettre à l'enfant, afin qu'il l'apporte sans retard à

la malade. Mais, hélas ! quelque temps après que le jeune commissionnaire fut parti, elle s'aperçut qu'elle s'était trompée de remède et que la potion qu'elle avait préparée donnerait peut-être la mort à l'infortunée qui la prendrait. Aussitôt un tremblement nerveux agite tout son corps, une sueur froide couvre son front. Que faire ? Courir après l'enfant ? Mais elle ignore de quel côté il est allé. Ne sachant plus quel moyen prendre afin d'empêcher ce malheur, elle se jette aux pieds d'une statue de saint Joseph, placée dans une petite niche au milieu de la pharmacie, et, animée de la plus vive confiance : « Grand Saint, lui dit-elle, avec une voix pleine de larmes, venez à mon secours, faites, je vous en conjure, que la fiole se casse et qu'il n'en reste pas une seule goutte. » Quelques minutes après avoir adressé sa fervente supplication au chaste Époux de Marie, au Consolateur des affligés, elle entend frapper à la porte, elle ouvre en frémissant ; il lui semble qu'on vient lui annoncer la fatale nouvelle qu'elle redoute tant. Mais, ô bonheur ! elle voit le jeune garçon tout confus, qui lui dit en pleurant : « J'ai eu le malheur de casser ma fiole qui contenait le remède que vous m'aviez donné, il n'en est pas resté une goutte. »

Il est plus facile de comprendre que d'exprimer quelle joie remplit le cœur de cette personne charitable en voyant avec quel amour et quelle promptitude saint Joseph avait exaucé sa prière.

#### 29. — Sainte mort du cardinal de Bérulle.

Le docte et pieux cardinal de Bérulle, premier supérieur des Carmélites en France et fondateur de l'Oratoire

de Jésus, eut toute sa vie la plus tendre dévotion à saint Joseph. Appelé par Urbain VII, l'apôtre du Verbe Incarné, à cause de ses ravissants écrits sur les grandeurs de Jésus, il eut toujours le plus grand respect pour le divin Sauveur et envia souvent le bonheur du saint patriarche qui avait pu converser avec lui. Etant allé visiter la sainte Maison de Lorette, il demanda à la très-sainte Vierge qu'à l'exemple de son auguste époux, il fût retiré du monde et expirât en Jésus son Fils et en elle. La pensée de cette grâce s'imprima si profondément dans son esprit, qu'il la demanda continuellement depuis à Marie et à Notre-Seigneur. Quelque temps avant sa mort, il avoua à une sainte religieuse que Dieu lui avait fait connaître que cette faveur lui serait accordée et qu'il avait l'assurance d'avoir quelque conformité à la belle et précieuse mort du grand saint Joseph. On sait comment mourut ce pieux cardinal. Le dernier jour de sa vie, il monta à l'autel dans une espèce d'agonie, et commença la messe de l'Incarnation. Après avoir mis plus d'une demi-heure à dire l'Évangile, il tomba abattu entre les bras de ses disciples. On l'assit vis-à-vis de l'autel ; mais là, ayant repris ses sentiments, il continua les saints Mystères, objet de son amour. Cet effort ne dura pas longtemps. Prêt à prendre l'Hostie et prononçant ces paroles : *Hanc igitur oblationem*, il fut la victime immolée à la place de celle qu'il allait offrir. On dressa promptement un lit dans la chapelle même ; on eut encore le bonheur de lui administrer les derniers sacrements, de recevoir sa bénédiction avec quelques paroles édifiantes, et enfin de le voir mourir en répétant les doux noms de ceux qu'il appelait la trinité de la terre, Jésus, Marie, Joseph.

## 30. — Un jeune homme préservé de la cécité.

On écrit de Soise :

« Je viens aujourd'hui accomplir une promesse faite pour remercier Dieu, d'une grâce obtenue par l'intercession du puissant saint Joseph. — Mon frère qui était chantre et instituteur depuis deux ans, ne pouvait plus remplir cet emploi à cause d'une maladie d'estomac très-grave. Nous commençâmes les *sept dimanches*, le 13 janvier, en l'honneur de saint Joseph. Le jour même du premier dimanche, par une circonstance inattendue, mon frère fut obligé de chanter. Depuis cette époque il a toujours continué de le faire et sa maladie, bien loin de s'aggraver, a plutôt diminué.

» Autre grâce d'une haute importance. Un de mes neveux, jeune séminariste, était, depuis trois semaines, atteint d'une maladie d'yeux. Il y avait huit jours déjà qu'il ne voyait presque plus. Le médecin appelé avoua que la maladie était très-grave, et il désespérait même de la guérison ; effrayée, j'eus recours à saint Joseph ; c'était les derniers jours du mois de février : je lui promis de faire brûler une lampe en son honneur durant tout le mois de mars. Depuis cette époque la maladie diminua d'intensité. Le 18, veille de la fête de saint Joseph, on fit au malade une opération très-douloureuse ; il en ressentit beaucoup de bien, et à la fin du mois de mars, le jeune malade était hors de danger ; dès lors il n'a plus senti aucune douleur. »

---

## JUILLET.

---

### 1. — Les prières d'une mère.

Un jeune homme était attaqué par une maladie de poitrine qui le retenait au lit depuis près d'un an. Pendant tout ce temps, sa vertueuse mère, comme une autre sainte Monique, faisait des instances auprès de lui et priait pour sa conversion. Il avait vingt-sept ans et n'avait pas encore fait sa première communion, tant il s'était habitué à mépriser notre sainte religion. Sa mère et ses sœurs souffraient encore plus de son impiété que de sa maladie. Enfin le 1<sup>er</sup> mars, à l'ouverture du mois de notre saint Patriarche, sa famille vient le recommander comme pécheur endurci : tous les soirs à nos réunions nous priions pour lui. J'eus l'idée, dès le premier jour, d'écrire son nom et de le déposer sous la statue de notre bon Père saint Joseph. Jusqu'au 19 du même mois il ne manifesta aucun changement dans ses sentiments irrégieux, mais, ce jour-là, le son des cloches, annonçant la grand'messe, le fit comme sortir de son assoupissement. Sa mère et ses sœurs se rendirent à l'église ; après la sainte Messe elles revinrent

auprès du malade, le trouvèrent tout en larmes, demandant un prêtre : saint Joseph attendait sa fête pour triompher de ce cœur impie. Depuis ce moment, le pauvre pécheur ne montra pas seulement une piété ordinaire, mais une ferveur toute séraphique. Il eut le bonheur de se confesser plusieurs fois, de faire sa première communion le jour de la clôture du mois de notre bon Père, et depuis il communia plusieurs fois jusqu'à sa mort, qui fut des plus édifiantes.

## 2. — Prenez garde aux serpents.

Une jeune fille de la persévérance, ayant été piquée d'un serpent en revenant de son travail, en devint malade à toute extrémité ; ses parents se hâtèrent de me faire dire le dimanche, (lendemain de l'accident), de la recommander aux prières des associés de l'Archiconfrérie. Nous priâmes pour elle avec toute la ferveur possible, et avec d'autant plus d'ardeur que la semaine précédente nous avions eu la douleur d'en voir mourir une qui faisait l'édification de toutes les jeunes filles de la paroisse. Huit jours se passèrent et notre malade restait entre la vie et la mort. Pendant ce temps je faisais prier nos enfants, matin et soir, à son intention ; enfin, on vint m'annoncer un petit mieux, que tout le monde crut être celui de la mort, tant le médecin avait affirmé qu'elle n'en reviendrait pas ! Mais rien n'est impossible à Dieu, ni à Celui à qui le divin Jésus a été soumis pendant sa vie mortelle. La jeune fille non-seulement ne mourut pas, mais alla toujours de mieux en mieux. Sa santé s'est complètement rétablie, elle a repris ses travaux ordinaires et conserve au Seigneur ainsi qu'à

saint Joseph une reconnaissance qui ne finira pas avec sa vie. Tous les témoins regardent ce fait comme un vrai miracle.

### 3. -- L'innocence reconnue.

Un fils unique, soutien de sa vieille mère, eut une dispute un dimanche avec un voisin; par malheur, le feu prit à l'habitation de celui-ci, la nuit même qui suivit la querelle. Il s'empessa d'accuser ce jeune homme de l'y avoir mis. Celui-ci fut, quoique innocent, arrêté et mis en prison; il n'avait pour tout témoin à sa décharge, que sa vieille mère, chez laquelle il avait passé la nuit. Dès qu'il fut en prison, il pria son gardien de venir me dire de prier saint Joseph pour lui; que rien au monde ne le sauverait, que le bon Dieu et ce grand Saint. Aussitôt, je fis prier tous les enfants de la classe, il resta trois jours en prison dans une anxiété difficile à décrire. A tous les interrogatoires que le procureur impérial lui fit subir, il montra néanmoins tant de calme, de résignation et de piété, que ses juges convinrent, au grand étonnement de tous, que ses sentiments étaient trop religieux pour qu'il fût incendiaire, et il fut immédiatement acquitté. En sortant de la prison, ce jeune homme vint directement à notre maison pour nous remercier; il entra dans l'oratoire, et là, se jetant aux pieds de saint Joseph, il rendit grâces à son libérateur. Ce sont là des faits les plus marquants, mais je ne vous dis rien du nombre de familles qui se sont réconciliées, des grâces de tout genre obtenues, et spécialement des ménages devenus heureux de désunis qu'ils étaient, avant que cette pieuse

confiance en notre bon Père saint Joseph fût solidement établie.

UNE RELIGIEUSE DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.

4. — Un curé poitrinaire abandonné par les médecins et guéri par saint Joseph.

M. le curé de Saint-André, à Parme, était atteint depuis plusieurs années d'une maladie de langueur qui le minait sourdement et donnait les plus vives inquiétudes pour sa poitrine. Toujours plus souffrant, il ne remplissait les devoirs de son ministère qu'à force de dévouement et de charité. Mais le premier mars dernier, malgré lui, ses forces l'abandonnèrent, et il dut garder le lit. Les médecins déclarèrent que tous les remèdes efficaces avaient été épuisés, et qu'il était désormais inutile de le fatiguer en vain.

M. le curé se sentait mourir; il pensait que le Seigneur, ayant compté le nombre de ses jours, voulait l'appeler à lui et que saint Joseph, auquel il était très-dévoth, allait lui faire célébrer sa fête en paradis. Mais il ne devait pas en être ainsi, et il aurait pu dire comme saint Martin : Seigneur, s'il vous plaît de m'appeler à vous, soyez-en béni; mais je ne refuse pas le travail, et, si vous jugez bon de me laisser encore sur la terre, que votre adorable volonté soit faite!

Les douleurs du pauvre malade devenaient tellement aiguës, qu'il ne pouvait plus bouger et restait couché d'un côté, sans oser faire le moindre mouvement; le mal empirait, les jours et les nuits s'écoulaient dans la souffrance, et pourtant la fête de saint Joseph approchait. On avait espéré obtenir sa guérison, et tout allait de mal en pis.

Tout à coup, pendant la nuit du 18 au 19 mars, les douleurs diminuent, se calment, disparaissent. Y croyant à peine, le bon curé essaye de faire un petit mouvement ; il ne souffre pas. Il se retourne de l'autre côté et s'endort paisiblement. A son réveil, il n'éprouve aucune douleur et se lève pour aller remercier saint Joseph qui l'avait guéri. Notre bon Père s'était bien un peu fait prier ; mais s'il n'avait pas répondu pendant longtemps, laissant le mal s'aggraver, ce n'était que pour mieux faire éclater sa puissance et nous dire encore une fois de plus que la prière persévérante obtient des miracles.

5. — Un petit agneau offert pour l'entretien  
de la lampe de saint Joseph.

Nous avons eu occasion plusieurs fois de faire remarquer à nos lecteurs quels sentiments délicats et généreux l'éducation religieuse inspire aux enfants des pays infidèles, qui, sans la grâce du baptême, seraient de véritables sauvages et souvent même des anthropophages. Le trait suivant démontre une fois de plus cette consolante vérité, méconnue après dix-huit siècles de christianisme par les libres-penseurs qui expulsent, au mépris de toutes les lois divines et humaines, les Frères et les Sœurs des écoles communales.

Dans une lettre au rédacteur des *Annales de la Sainte-Enfance*, Mgr Bardou, évêque-missionnaire au Coïmbatour (Indes-Anglaises), raconte ce beau trait : « Pour engager les orphelins à se bien conduire, le missionnaire directeur d'un orphelinat que je viens de visiter, donne un petit agneau à ceux qui n'ont pas eu de punitions à subir. L'un d'eux, appelé Michel, avait eu cette

récompense et son agneau prospérait de jour en jour. Au bout d'un an, une personne étrangère à la maison proposa de l'acheter. Michel alla demander la permission de le vendre. Elle lui fut accordée. Ainsi l'enfant, quoique avec une vive peine, céda son agneau au prix de 3 francs 50 centimes. Ce bon petit Michel courut aussitôt à la chapelle et jeta cet argent dans le tronc de la lampe.

« Je le vois faire et je l'appelle : « Pourquoi, lui dis-je, donnes-tu tout cet argent ? Donnes-en un peu, et avec le reste achète-toi un autre petit agneau. — Je ne puis faire cela, répondit-il ; il y a six mois, j'avais à la jambe une plaie rebelle à tous les remèdes ; j'étais chagrin, j'avais peur. Je demandai ma guérison à saint Joseph, lui promettant de donner à l'église le prix de mon mouton, s'il daignait m'exaucer. Il m'a guéri ; il faut donc que je tienne ma promesse. »

#### 6. — Un enfant de chœur de quatre-vingt-sept ans.

Tous les établissements des Petites-Sœurs des pauvres sont placés sous le patronage de saint Joseph, leur protecteur et leur charitable économe ; mais on peut dire que l'asile des vieillards de Nevers a des droits particuliers à la protection de ce bienheureux Patriarche. Car, c'est lui-même qui non-seulement a choisi le local, mais s'en est emparé. Voici comment. On avait offert d'abord aux Petites-Sœurs une maison peu commode pour abriter un grand nombre de pauvres ; or, un jour, deux d'entre elles, en passant devant la campagne du grand Séminaire, se dirent : Voilà une maison qui nous conviendrait bien ; mais ce n'est pas possible !... Pourquoi

pas ? Rien n'est impossible au virginal Epoux de Marie !... Et, ce disant, elles y jettent plusieurs médailles de saint Joseph en le priant de s'en emparer pour les pauvres. O puissance de la foi ! peu de temps après, on trouva que la campagne du grand Séminaire était trop rapprochée de la ville, et saint Joseph inspira à l'évêque du diocèse d'en faire un asile pour les vieillards.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Nevers :

« La maison des Petites-Sœurs des Pauvres, a clôturé, le vendredi, 16 mars, la retraite préparatoire à la communion pascale. C'était le Père Auguste, des Rédemptoristes, qui la prêchait. Il y a peu de paroisses où le ministère soit aussi consolant. Personne n'a manqué à la sainte Table ; pourtant la liberté la plus grande règne sur le point de la communion. Ce n'est pas que les vieillards, lorsqu'ils entrent, soient précisément des saints. Non. Il y a même quelquefois parmi eux des esprits forts. Mais que voulez-vous ? l'incrédulité la plus invétérée ne résiste pas longtemps à la charité des Petites-Sœurs. Circonstance à noter : l'enfant de cœur qui servait si pieusement la messe, a quatre-vingt-sept ans.

» Monseigneur a voulu présider la fête. Le bataillon des vieillards et des bonnes vieilles, bataillon d'invalides d'un genre nouveau, a reçu Sa Grandeur avec l'enthousiasme de la jeunesse. Après la fête de l'âme, il y a eu la fête du corps, c'est-à-dire un excellent dîner. Nul prince n'est servi comme l'ont été les bons vieillards. Les servants, c'étaient Monseigneur lui-même, des messieurs, de nobles dames qui, non contentes de s'être faites. l'autre jour vendeuses, se faisaient aujourd'hui servantes des Petites-Sœurs des Pauvres.

» Saint Joseph est vraiment le maître de la maison.

Il a sa statue à la place d'honneur du jardin. C'est saint Joseph qui fait fleurir les violettes, et c'est lui aussi qui a rempli l'autre jour, par la main des dames vendeuses, la bourse des Petites-Sœurs de pièces d'or. Autrefois on lui avait remis dans les mains, comme au plus solvable des saints, les dettes de la maison : un paquet de billets fort incommodes. Saint Joseph ne s'est pas pressé ; en vivant dans la compagnie du bon Dieu, il a pris quelque chose de sa patience ; mais, finalement, il paie, et chaque année emporte quelques-uns de ces fâcheux billets.

» Beaucoup de personnes pensent que la maison des Petites-Sœurs est une des maisons de Nevers où il y a le plus de bonheur ; elles ne se trompent point. »

#### 7. — Secours bien à propos.

Permettez-moi de vous envoyer la copie textuelle des sentiments de reconnaissance d'un jeune homme qui a éprouvé visiblement, et en plusieurs circonstances, la protection du grand saint Joseph.

Je ne suis que le secrétaire de ce fervent serviteur, qui est pauvre et très-malade de la poitrine :

« Samedi 25 janvier, ma femme et moi nous voyons que nous sommes à court de bois de chauffage ; nous nous disons :

» Comment faire pour en avoir?.. En outre, nous n'avons ni argent, ni grain pour avoir du pain. Moi, je commence à dire à ma femme que saint Joseph n'abandonne jamais les siens, car je n'ai jamais imploré en vain ce grand Saint.

» Dès le soir même, nous commençons une neuvaine

tous les trois, ma petite fille avec nous, et nous promettons, si nous sommes secourus, de vous l'écrire.

» Dès le mercredi suivant, nous recevons du bois et, le même jour, une demi-mesure de grain. — Jugez maintenant comme je dois être reconnaissant envers notre protecteur saint Joseph.

» Pour être fidèle à ma promesse je dois encore faire connaître ici que le 15 août dernier, n'ayant pas un sou pour payer mes 15 francs de loyer, je fis par écrit une promesse à saint Joseph, et je commençai encore une neuvaine pour obtenir de lui aide et secours : quelques jours après ma neuvaine, nous avions nos 15 francs.

» Vive à jamais saint Joseph !

» Jean-Marie DANION.

» Péaule, par la Roche-Bernard. »

#### 8. — Protection dans un incendie.

Châteauneuf-de-Galaure (Drôme).

Au mois d'octobre, je me trouvais en visite avec deux personnes de ma famille, dont un prêtre, dans un château du département du Rhône. C'était vers les huit heures du soir, une température déjà assez froide engagea à allumer du feu dans une pièce du rez-de-chaussée ; mais à peine a-t-on pris place autour du foyer, qu'un sinistre grondement se fait entendre. et que la flamme s'élance rapide dans la cheminée, qu'elle embrase en un instant, alimentée par des matières qu'on y avait, par mégarde oubliées, en la nettoyant. Au premier cri d'alarme, les

gens de la maison arrivent, restent atterrés à la vue d'un danger qui croît à chaque moment, et s'écrient : « Nous sommes perdus, nous sommes perdus, nous n'avons point d'eau ! » La situation est, en effet, des plus critiques. Les maîtres de la maison sont absents jusqu'au lendemain, et quel spectacle se prépare pour leur retour ! La maison n'est pas assurée. La nuit, les tourelles élevées, les toits à pente rapide, les habitations peu rapprochées, les pompiers dispersés au loin, et, par-dessus tout, le manque d'eau, ajoutent à l'effroi général. Et les flammes cependant dépassent le sommet des toits et menacent de s'étendre. En présence d'un tel danger on recourt au ciel. Des médailles, des croix, des scapulaires sont jetés dans le foyer dévorant ; et, de mon côté, je me rends à la chapelle pour invoquer Notre-Dame du Sacré-Cœur et son glorieux époux, promettant de faire publier cette nouvelle marque de leur puissante intercession, si j'obtiens du secours. Cependant l'on s'empresse avec confiance de puiser au seul puits contenant encore un peu d'eau ; mais si peu, si peu, qu'elle suffit à grand peine aux besoins les plus impérieux du ménage. La longue sécheresse qui désole les campagnes a tout tari ; les bassins sont à sec, et l'on a souvent recours à la rivière qui coule fort loin. Mais, ô bonheur ! saint Joseph a exaucé la prière, et, au grand étonnement de tous ceux qui se sont hâtés d'accourir, l'eau arrive abondante pour alimenter la pompe qu'on vient enfin d'amener, au moment où, toits et planchers brûlants, menaçaient de s'embraser, pour ne laisser que des ruines. Dirigée avec habileté, la pompe jette une telle quantité d'eau sur les cimes du bâtiment, que le feu ne tarde pas à diminuer, puis à s'éteindre, à la grande joie des assistants. Malgré la nuit, le danger couru par quelques hommes dévoués

pour manœuvrer sur des pentes rapides, aucun accident n'a eu lieu. Tout s'est borné à quelques dégâts peu considérables, alors qu'on redoutait une ruine en apparence trop certaine.

J.-L. G.

### 9. — Sainte pratique.

C'est une salutaire pratique que d'avoir une image de saint Joseph, ou dans son oratoire, ou dans sa chambre, ou dans son livre d'Heures, ou dans quelque lieu décent de son habitation. — Sainte Thérèse n'y manquait point. Elle mettait, raconte l'histoire de sa vie, sur toutes les portes des monastères qu'elle fondait, Notre-Dame et le glorieux saint Joseph ; et quand elle allait de çà et de là, pour ses diverses fondations, elle portait toujours avec elle une image de ce grand Saint — qu'on conserve encore à Avila, — le nommant le fondateur de l'Ordre. Or, ajoute l'historien de sa vie, sainte Thérèse avait reçu de Notre-Seigneur lui-même cette pratique de dévotion. Car un jour qu'elle réfléchissait à l'établissement de ce même monastère d'Avila, triste et affligée des embarras qu'elle éprouvait, le divin Sauveur lui apparut pour la reconforter et lui ordonna de s'occuper de cette œuvre avec activité, sans crainte ni découragement, l'assurant du succès et lui indiquant de placer saint Joseph à l'une des portes, et sa très-sainte Mère à l'autre, pour en éloigner toute embûche du démon ; ce que sainte Thérèse se hâta d'exécuter. Me direz-vous qu'en ce qui vous regarde, il ne s'agit ni de fondation à faire, ni de maison à bâtir ? Vous vous tromperiez grandement, car ni l'un ni l'autre ne vous manquent : devant

vous fonder en vertus et bâtir, dès ce moment qui passe et chaque jour, une demeure dans l'éternité.

Est-ce, après tout, si difficile de tenir une image de ce Saint sur vous, ou dans votre cabinet? Cette vue vous fournira aussi l'occasion de l'invoquer souvent, de devenir plus intimement *sien* par de pieuses invocations, et il ne suffit que d'y réfléchir quelque peu, pour vous décider vite à ne vous point priver du grand bien qui en revient (*P. de Bary*).

#### 10. — Diverses faveurs.

Avranches, 11 mai 1880.

Au mois de juillet 1878, je me vis dans la nécessité d'abandonner mes études, faute de ressources pécuniaires. Dans ce pressant besoin, je m'adressai avec une grande confiance au bienheureux saint Joseph, remettant entre ses mains mes intérêts les plus chers, et promettant si j'étais exaucée de faire publier cette faveur par les *Annales du culte de saint Joseph*. Je ne tardai pas à éprouver les effets de la bonté de mon saint Protecteur, car au mois de septembre suivant, je pus, grâce à la générosité de quelques personnes charitables, reprendre mes travaux scolaires.

Au mois de juillet 1879, j'obtins mon brevet par l'intercession de mon saint Protecteur, et maintenant j'ai le bonheur d'appartenir à une Communauté dévouée spécialement à l'instruction de la jeunesse.

Sœur M. L. P.

## 11. — Examens bien passés.

Etant sur le point de passer mes examens, et désirant réussir dans mon entreprise, je les ai mis sous la protection de saint Joseph, pour lequel j'ai toujours eu une grande dévotion, en lui promettant, s'il m'obtenait le succès, d'écrire au *Propagateur*, afin de faire connaître la puissance de Celui qu'on n'invoque jamais en vain. Les difficultés ont disparu sous la plume, les réponses sont venues à point, et j'ai obtenu une des premières places. Reconnaissance à mon puissant Protecteur.

Louise MIRAULT.

## 12. — Une épouse reconnaissante.

Mon mari a été atteint de trois maladies différentes, toutes aussi graves les unes que les autres, et dont les remèdes se nuisaient réciproquement. Je confiai mes angoisses à saint Joseph, et la neuvaine à peine commencée, un mieux sensible se produisit dans l'état de mon cher malade. Quelques jours après, il marchait et pouvait sortir. Gloire à saint Joseph !...

Depuis longtemps, je priais mon bon Père saint Joseph de m'éclairer et de m'aider au sujet de ma position. Je lui fis faire, il y a quelques mois, une neuvaine à cette intention, et aujourd'hui je suis dans une position toute différente de celle que j'occupais. J'espère tout de ce bon Père. Gloire à saint Joseph !...

## 13. — Provisions envoyées par saint Joseph.

La maison des jeunes artisans de Gênes, fondée par un prêtre très-zélé, François Montelerimo, doit son accroissement au glorieux saint Joseph. Elle est placée sous la protection de Marie Immaculée et de son très-pur Epoux. Avec de tels patrons, cette œuvre charitable ne pouvait périr, bien qu'elle n'ait d'autre ressource que les offrandes volontaires de quelques ouvriers et commerçants pour faire face à de nombreuses dépenses : malgré cela, elle ne manqua jamais du nécessaire. Il y eut des jours où l'établissement se trouva sans un centime, et alors le patronage de saint Joseph fut chose bien précieuse. Dans un de ces jours, on entendit frapper à la porte un commissionnaire qui, portant une bonne charge de riz, demanda :

— Est-ce bien ici la maison des jeunes artisans ?

— Oui.

— Eh bien ! voici du riz que je suis chargé de remettre.

— De qui vient cette offrande, et n'y a-t-il pas d'erreur ?

— Aucune, celui qui l'envoie ne veut pas être nommé ; cela suffit.

Et le commissionnaire partit.

Dans des nécessités semblables survinrent des secours inattendus, dans lesquels on vit la main de Dieu protégeant une œuvre en faveur de laquelle intercédèrent Joseph et Marie.

En 1864, le jour de la fête de saint Joseph, se fit l'inauguration de la maison agrandie et renouvelée en

grande partie. Le vénérable prélat officia dans cette cérémonie, espérant que saint Joseph continuerait à bénir l'œuvre qui lui était dédiée, et que les riches secourraient le pauvre Institut et lui donneraient les moyens de correspondre encore mieux aux besoins si grands de cette nombreuse population.

#### 14. — Une église restaurée et un enfant au ciel.

Deux de mes excellents paroissiens, dit un bon curé, avaient un fils unique, âgé de treize ans, d'un naturel doux, de cœur aimant, dans lequel la piété plantait heureusement et sans obstacle ses racines avec une tendre dévotion à Marie et à Joseph. Cet enfant devint languissant, pâle et progressivement très-maigre, Dieu sait le chagrin du père et de la mère qui ne négligèrent rien pour ramener à la santé leur cher malade ; tout leur espoir reposait sur leur confiance en saint Joseph : messes, neuvâmes, prières de toutes sortes devant son image. Un instant, ils se crurent exaucés : Auguste devint mieux. Il put, à la surprise de ses parents, parcourir à pied trois kilomètres pour venir à l'église faire sa confession et sa communion pascales, au mois d'avril dernier, et retourner à la maison. Saint Joseph daigna leur montrer sa puissance et sa bonté en leur faisant entrevoir une guérison désespérée par les médecins. Leur joie était sans bornes... Elle ne dura que quelques jours. Saint Joseph voulait évidemment au ciel celui qui l'avait aimé et invoqué dès ses premiers ans. L'enfant mourut ; mais c'était un ange qui quittait joyeusement la terre pour aller habiter les cieux. Le père et la mère se disaient : Dieu l'a voulu, — saint Joseph nous a exaucés de la meilleure

manière pour le bonheur de notre enfant : — travaillons aussi, nous, afin d'aller le rejoindre au paradis. Je n'avais point à consoler ces bons chrétiens : leurs sentiments de foi, de résignation, d'espérance, leur suffisaient largement.

Le mois dernier, ils vinrent me trouver avec un neveu, leur héritier, et voici ce qu'ils me dirent : « Nous aimons autant saint Joseph que s'il nous eût conservé notre fils ; il a voulu lui donner le paradis, c'est mieux que la terre et la santé. Nous voulons lui payer un bel autel et décorer toute sa chapelle. Que le tout soit le mieux possible, et fini au plus tard le 1<sup>er</sup> mars prochain, pour les exercices du mois de saint Joseph. Nous paierons aussitôt que tout sera exécuté.

» En plus, M. le Curé, voici notre héritier ; il a nos volontés : à notre mort, il vous comptera la moitié de notre avoir (entre 7 et 8,000 francs) pour l'église ; l'autre moitié sera pour lui.

» Nous vous demandons seulement de nous recommander — sans nous nommer — aux exercices du mois de saint Joseph, afin d'obtenir une grâce que nous désirons bien. »

Le pieux désir de mes chers enfants va s'accomplir : tout est commandé et en voie d'exécution.

Qui ne verra ici un double bienfait de notre bon Protecteur ? le paradis à l'enfant ; aux parents le bonheur, par les œuvres inspirées, de le gagner plus beau.

C. A....

## 15. — Un procès gagné.

On lit dans le *Messenger de l'Archiconfrérie de Beauvais* :

Une famille honorable, terriblement éprouvée, s'est vue exposée tout à coup à perdre en même temps biens, fortune, considération, et même l'honneur, par suite d'une accusation calomnieuse très-grave pour faux en écriture commerciale. De là devaient disparaître pour elle, et sans retour, toute confiance, tout crédit, toute clientèle, pour faire place à une ruine totale et à un éternel déshonneur. Mais dans cette famille, saint Joseph était depuis longtemps honoré et journellement prié par une de ces âmes qui sont vraiment les anges tutélaires des familles chrétiennes. Dans une situation si critique, on redouble de prières et de supplications, on verse aux pieds de saint Joseph des soupirs et des larmes, et on lui demande, non-seulement la justification de l'innocence, mais encore le triomphe éclatant de la justice. On promet au saint Patriarche de faire célébrer la sainte messe tous les mercredis d'une année entière, et de publier cette insigne faveur dans son pieux et fidèle MESSAGER, s'il daigne exaucer ces vœux si ardents et si légitimes.

Tout cela se passait dans la première quinzaine du mois de mars de cette année. O prodige de la bonté et de la protection de saint Joseph ! le jour même de sa fête, le 19 du mois qui lui est consacré, par un concours plus qu'étonnant de circonstances ménagées par sa paternelle bienveillance, le tribunal repousse l'accusation et rend un jugement de non-lieu ; ce même jour, de puissantes maisons de banque d'une grande ville

ouvrent à cette famille des crédits illimités; ce même jour arrive à travers les mers un pli qui met à sa disposition une somme considérable, et en même temps arrivent de tous côtés, et les offres d'avances généreuses des hauts patrons du commerce, et les demandes importantes d'une clientèle qui affirme de plus en plus sa confiance....

O saint Joseph ! nous vous rendons grâces de vous être montré si prompt à secourir ceux qui, dans les angoisses, vous ont ardemment prié et se sont pleinement confiés à votre paternelle bonté et à votre toute-puissante protection ! Gloire à vous ! De tels bienfaits font tressaillir les cœurs et verser de bien douces larmes. Nous pouvons bien le dire et le redire encore, et l'affirmer toujours : Nul, ô bon saint Joseph, ne vous invoquera en vain!...

Un dévoué Serviteur de saint Joseph et de la Sainte-Famille.

#### 16. — Conversion d'un grand pécheur mourant.

Nous avons obtenu la conversion aussi subite qu'inespérée d'un pauvre mourant qui ne savait que blasphémer contre Dieu, se moquer de la religion, ridiculiser les prêtres et les choses saintes. Il avait poussé la démence jusqu'au point de faire promettre à sa femme qu'il serait enterré civilement, ne voulant pas même, après sa mort, avoir de rapport avec l'Église ni avec les prêtres. Malade depuis deux ans d'un cancer à l'estomac, il ne reçut ma première visite qu'à la condition que je ne lui parlerais pas de confession, étant trop instruit, me disait-il, pour recourir, comme les ignorants, à ces

momeries inutiles. Connaissant très-bien cet homme, ou plutôt son entêtement dans ses décisions, j'évitai dans mes entretiens de lui parler de ce qu'il méprisait tant, me contentant de prier et de faire prier pour ce pauvre énergumène. Un dimanche, à notre réunion, je le recommandai aux prières des Associés de saint Joseph. Le lendemain, j'allai le voir comme je faisais depuis quelque temps ; je voyais le pauvre malade baisser de plus en plus et très-vite, et pourtant j'hésitais à lui parler des sacrements. Quels ne furent pas ma surprise et mon bonheur, quand je l'entendis me dire : « Monsieur le Curé, il m'est venu cette nuit de bonnes pensées. J'ai résolu de me confesser, et si vous voulez, je vais me confesser de suite et tout seul, car je n'ai pas besoin que vous m'aidiez. » Au même instant il se découvre, fait le signe de la croix, et aborde courageusement la confession la plus circonstanciée et la plus édifiante que j'aie peut-être entendue de ma vie. Cela fait, il demanda la sainte communion, que je crus pouvoir différer au lendemain, dans son intérêt spirituel. Il reçut la sainte communion et l'extrême-onction avec un calme et une sérénité de figure qu'on ne lui avait jamais connus. Puis il témoigna à ceux qui l'entouraient, que jamais de sa vie il n'avait été aussi heureux et aussi content que dans ce moment. Tout haut, il fit la promesse qu'il serait, si Dieu lui rendait la santé, le chrétien le plus fervent et le plus régulier de la paroisse, aux offices et à la fréquentation des sacrements. Il désavoua aussi tout ce qu'il avait fait et dit contre la religion, assurant que s'il avait été impie en paroles et en actions, il ne l'avait jamais été de cœur ; enfin, il protesta que de tout ce qu'il avait débité contre Dieu et contre les vérités de la religion, il n'en avait jamais cru un seul mot. Il vécut

encore quinze jours dans ces bons sentiments, devenant de jour en jour plus doux, plus patient, plus résigné, demandant tous les jours à voir M. le Curé ; enfin, après avoir prononcé une dernière fois les saints noms de Jésus, Marie et Joseph, qu'il répétait souvent dans sa cruelle agonie, il s'éteignit doucement, laissant ses parents et tous les paroissiens consolés, édifiés et heureux d'une mort si sainte, et qu'on ne devait pas espérer, s'il était permis d'avoir encore quelque défiance quand on a invoqué saint Joseph.

17. — Nouvelle preuve de la puissance de saint Joseph.

Diocèse de Lyon.

Permettez, mon révérend Père, à une pauvre ouvrière, de venir témoigner toute ma reconnaissance envers notre bon Père saint Joseph.

Je suis dans la vingt-huitième année, et depuis l'âge de quatorze ans j'étais sujette à une infirmité bien douloureuse : chaque année, du mois de février jusqu'en juin, mes jambes enflaient depuis les doigts des pieds jusqu'aux genoux, et se couvraient de tumeurs. Impossible de vous dire les souffrances qui résultaient pour moi de cette infirmité. Et cependant mes bons parents n'ont rien négligé pour me procurer des soulagements. Ils ont même fait venir un savant médecin dont j'ai suivi à la lettre le traitement, sans ressentir aucune amélioration dans mon état : le mal a continué son cours.

Trois ans après, ma triste situation s'est encore aggravée ; trois ulcères sont venus s'ajouter à toutes mes misères, ce qui m'a obligée d'abandonner mon métier,

J'ai consulté de nouveau le docteur, et j'ai suivi exactement toutes ses prescriptions. Je me suis trouvée un peu mieux pendant quelques mois, mais bientôt le mal a repris son empire. Quelle triste position pour une petite ouvrière, de tant souffrir et d'être dans l'impossibilité de gagner sa vie !...

Il y a environ sept ans, je consultai un habile pharmacien, qui, jugeant mon mal très-grave, n'a pas osé me prescrire des remèdes ; il m'a demandé si j'avais vu le médecin dont il est question plus haut, si j'avais fait les remèdes indiqués ; d'après ma réponse affirmative, il a ajouté que mon infirmité devait être bien grave, puisqu'elle avait résisté aux soins d'un si célèbre docteur. « Je vous conseille, a-t-il dit, d'aller à l'hôpital, où vous recevrez des soins intelligents. » Je dois vous avouer, mon révérend Père, qu'il m'en coûtait beaucoup de suivre ce conseil ; je ne pouvais m'y résigner. Avant de m'y décider, je me remis entièrement entre les mains de saint Joseph. Pour l'intéresser en ma faveur, je faisais chaque année de mon mieux les exercices du mois qui lui est consacré, au pied d'un petit autel que je lui ai élevé dans ma chambre ; de plus, je communiais tous les mercredis en son honneur. Pendant deux années, mes douleurs diminuèrent ; j'espérais être bientôt guérie. Cependant saint Joseph voulait éprouver ma foi, pour faire mieux éclater sa puissance et sa bonté. Mes souffrances étaient plus vives que jamais ; les tumeurs avaient reparu, mes jambes étaient tellement raides, que je ne pouvais plus faire aucun mouvement. L'avant-dernier jour du mois de mars, une de mes compagnes, me voyant réduite à cette extrémité, me dit : « Saint Joseph t'éprouve bien. » Je lui répondis : « Le mois qui lui est consacré n'est pas encore fini, je ne perds pas

confiance. » Je sentais, en effet, que mon espérance ne serait pas déçue. Ce n'était pas une illusion, car le lendemain 31 mars, pendant que j'étais à l'église pour la prière du soir, je me sentis tout à coup complètement guérie ; plus de souffrances, plus de malaises, en un mot un bien-être indéfinissable. Dans les transports de ma joie et de ma reconnaissance, je me levai de ma place pour faire part de mon bonheur à une de mes compagnes.

18. -- Saint Joseph avocat des causes désespérées.

Tout le monde peut se tromper ; toutefois, quand il s'agit de la vie de quelqu'un, on doit redoubler de vigilance et d'attention, afin d'éviter un malheur irréparable. Hélas ! l'esprit humain est sujet à tant de distractions, que l'on est exposé, avec la meilleure volonté, à commettre des erreurs dont les suites sont très-fâcheuses, sans que l'on puisse y porter remède. Dans ces cas-là, il faut recourir à la prière, notre grand moyen de salut, dit saint Alphonse de Liguori. Le trait suivant en est une preuve.

B..., le 9 mars 1874.

La reconnaissance autant que ma promesse me fait un devoir de vous faire part d'une grâce obtenue par saint Joseph à notre famille. Ayant dans la maison une petite pharmacie, nous avons reçu ces jours-ci une ordonnance dans laquelle entrait un narcotique très-dangereux ; par une erreur de chiffre, la personne chargée de la remplir a mis *cent fois la dose indiquée, en sorte qu'une seule cuillerée de ait produire un empoisonnement complet*. Nous ne nous sommes aperçues de la

méprise que deux heures après, et la malade était à une distance d'une heure et demie ; nous nous sommes rendues immédiatement chez elle, recommandant notre affaire au Sacré-Cœur de Jésus par l'intermédiaire de la sainte Vierge et de saint Joseph, et promettant d'écrire au *Propagateur*, s'ils empêchaient les funestes effets de cette erreur. Malgré l'angoisse qui déchirait nos cœurs, la prière soutenait l'espérance dans nos âmes, et jamais je n'ai mieux compris, mon révérend Père, combien sont malheureux ceux qui souffrent et ne savent pas prier.

A notre arrivée, nous trouvons la malade avec tous les symptômes de l'empoisonnement : embarras de la langue, dilatation des pupilles, affaissement complet. Après quelques efforts inutiles, et voyant les progrès que le mal avait fait pendant le peu de temps que nous avons passé auprès d'elle, nous nous sommes retirées, persuadées qu'un miracle seul pouvait la sauver. Arrivées chez nous, nous avons allumé la lampe de saint Joseph, et nous nous sommes couchées, attendant le jour avec anxiété. Nous avons recommandé aux parents de la malade, qui ne se doutaient pas de la cause du mal, de nous donner de ses nouvelles de bon matin ; quelle ne fut pas notre joie et notre reconnaissance, quand on vint nous dire que la malade allait bien ; à minuit, tous les symptômes avaient disparu. Je n'essaierai pas de vous dire, mon révérend Père, quels furent nos sentiments ; il est des choses que l'on sent, mais qui ne peuvent s'exprimer suffisamment. Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'on n'a jamais invoqué en vain l'Immaculée Marie, notre Mère bien-aimée, ainsi que son virginal époux, notre bon Père saint Joseph.

Agrérez, etc.

S...

19. — Dévotion de saint Vincent de Paul  
à saint Joseph.

Saint Vincent de Paul peut être cité comme un parfait serviteur de saint Joseph. Il aimait à le proposer à ses prêtres comme un modèle très-accompli de leur sacerdoce. Il donna pour patron à ses séminaires ce glorieux Patriarche, qui, après avoir eu le bonheur d'élever lui-même le Fils de Dieu, en a obtenu une grâce particulière pour protéger ceux qui se préparent, dans la retraite, au saint ministère. Saint Vincent félicita le Supérieur de sa communauté de Gênes, de ce qu'il avait eu recours à la médiation du chaste Epoux de la Mère de Dieu, pour se procurer des ouvriers remplis d'un saint zèle et capables de cultiver et de féconder la vigne du Seigneur, qui était alors couverte de ronces et d'épines. Il lui conseilla de dire ou de faire célébrer, pendant six mois, la messe en l'honneur de saint Joseph, dans une chapelle qui lui était dédiée. Il recommandait à ses missionnaires de se mettre, dans leurs courses apostoliques, sous la protection de saint Joseph, et d'employer tout leur savoir et leur industrie pour inspirer aux peuples qu'ils évangélisaient, la plus grande confiance en ce gardien fidèle de la Mère immaculée de Jésus ; bien persuadé qu'on ne saurait rien faire de plus agréable à Marie, que d'étendre le culte de celui que Dieu lui avait uni par des liens si étroits et si purs.

## 20. — Une maladie envoyée par saint Joseph

Un membre de ma famille avait résolu, malgré nos avis, d'aller dans un lieu où son âme aurait couru de graves dangers. Conseils, prières, ordres même, tout avait été inutile : mon mari et moi n'avions rien obtenu. Je commence une neuvaine à saint Joseph le *mercredi*, et c'était le lendemain que ce voyage devait se faire. Le soir, mon malheureux enfant vient dans ma chambre, pour me faire une scène terrible, me disant : Qu'il allait nous quitter, qu'il ne reviendrait jamais plus, etc. Enfin, je dus le chasser de ma chambre.... Ma dernière prière à saint Joseph, fut celle-ci : *Mon bon Père, vous le voyez, tout est inutile ; une seule chose pourrait l'empêcher d'aller là où son âme court tant de dangers. Faites qu'il tombe malade et qu'il souffre beaucoup.* Et puis, me mettant à sourire : *Mais c'est demander presque un miracle, car il se porte à merveille.* Et cependant, après avoir donné tous les ordres pour son départ du lendemain, qui devait avoir lieu à cinq heures du matin, N... est pris, à trois heures de ce même matin, par d'affreuses douleurs et obligé de se remettre au lit (car il s'était levé) ; et enfin ce voyage, tant redouté par son père et moi, ne s'est pas fait ; il fut remplacé par un abcès qui le fit pendant plus de huit jours bien cruellement souffrir ; et malgré ma peine de lui voir unedouleur pareille, je bénissais Dieu et saint Joseph.... Je vous demande donc, mon révérend Père, de vouloir bien publier ce nouveau bienfait de saint Joseph. A ma confusion, je dois vous avouer que je n'avais pas une grande confiance en saint Joseph ; mais à présent, je le

prie et l'aime avec une confiance sans limites et sans bornes.

E. V....

21. -- **Saint Joseph plus puissant que les hommes.**

Le bon saint Joseph m'a obtenu quelques grâces que j'avais promis de faire publier par le *Messenger*.

Il s'agit d'abord du recouvrement d'une somme assez importante que l'on ne voulait pas payer. L'affaire ayant été recommandée à saint Joseph, elle a eu une heureuse solution, malgré de fortes et sérieuses oppositions.

Il s'agit ensuite de la réparation d'une injustice assez criante. Pour se débarrasser de ses créanciers, A... vend frauduleusement tous ses biens à sa femme ; mais en se débarrassant des hommes, ces deux malheureux tombent dans les lacets de Satan. Leur curé ne veut plus les admettre à la participation des sacrements, et il ne leur reste en partage que la damnation éternelle. Comme je tenais beaucoup au salut de ces deux personnes et que j'avais quelque influence sur elles, je les exhorte à la restitution et je n'en reçois que des promesses illusoire. Je m'adresse ensuite à l'un de leurs voisins, homme probe et religieux, afin qu'il intervienne auprès de ces personnes, et il me répond par ces froides paroles : « *Oh ! lorsque le pas est fait !* »

Enfin je m'adresse à saint Joseph ; je le supplie ardemment de s'intéresser au sort de ces deux malheureux, de frapper pour eux à la porte des cœurs de Jésus et de Marie... Eh bien ! de leur propre mouvement, sans nouvelle exhortation de ma part, A... et les siens viennent me trouver, me déclarant *qu'après tout il*

*faut mourir*, et qu'ils veulent réparer leurs injustices. Le fait est qu'après un certain temps, tous les créanciers furent convoqués, et il y eut un arrangement à l'amiable.

22. — Un pieux lieutenant.

« Toulon, le 4 septembre.

» Monsieur le Directeur de l'Archiconfrérie, à Paris.

» Il y a quelques jours, pendant que j'étais encore avec l'escadre d'évolutions sur les côtes d'Algérie, je reçus la nouvelle que ma petite Marie, à peine âgée de dix-neuf mois, avait été subitement prise d'une indisposition dont la gravité s'accrut avec une rapidité effrayante. Sa mère, dévorée d'inquiétude, s'adressa de tout suite à Celle qu'on n'invoque jamais en vain. Elle lui demanda de rendre à l'enfant la belle santé dont elle avait toujours joui, lui promettant de faire dire, le plus tôt possible, une messe en son honneur, dans un de ses sanctuaires les plus vénérés. Le grand saint Joseph fut aussi imploré et on lui promit de faire prendre son cordon à notre chère petite fille.

» A partir de ce moment, le mal disparut, et le lendemain matin il n'en restait plus que le souvenir : l'enfant avait repris ses belles couleurs et recouvré sa bonne gaieté.

» Inutile de vous dire, Monsieur le Directeur, que nous attribuons à Marie et à Joseph cette heureuse et rapide guérison, que beaucoup de médecins de notre époque trouveraient toute naturelle : « Chez les enfants, dit-on, la santé s'en va, revient, sans qu'on s'en aperçoive,

en quelque sorte. » Grâce à Dieu, nous ne nous payons pas de mots, et j'estime que rien ne se fait sans la permission de notre Père céleste. Vous voudrez donc bien, Monsieur le Directeur, avoir la bonté de faire dire une messe d'actions de grâces à l'autel de Notre-Dame des Victoires, qui a fait tant de merveilles.

» Daignez agréer, etc.

» E. MATTHIEU,

» Lieutenant de vaisseau,

» escadre d'évolutions, *Héroïne*. »

23. — Une pauvre servante secourue par saint Joseph.

M..., le 17 octobre

Je vous écris, moi, pauvre fille, qui gagne ma vie, depuis l'âge de quinze ans, au service des autres ; me voilà arrivée à quarante ans ; je vous assure que j'en ai vu de toutes les sortes ; mais dans ce moment, je suis éprouvée plus que jamais : j'étais depuis vingt-huit mois au service d'une demoiselle ; je l'avais prévenue que je m'en retournerais chez mes parents, qui désiraient beaucoup que j'allasse avec eux, étant fort anciens et mal portants ; toutefois, je donnais à ma maîtresse tout le temps voulu pour trouver une bonne fille ; elle en prend une, et elle me dit que je m'en irai quand je voudrai, qu'elle ne me renverra pas, et aujourd'hui elle me renvoie au commencement de l'hiver, et mes parents ne me demandent plus. Me voilà donc sur le pavé ; je ne savais plus de quel côté me tourner ; je me suis recommandée à saint Joseph ; j'ai fait une neuvaine de jeûnes et une de communions ; je l'ai prié de tout mon cœur ; je ne

lui ai pas demandé autre chose que de me trouver une place où je pourrais servir le bon Dieu et l'aimer jusqu'à mon dernier soupir ; je priais et repriais, et je n'obtenais rien ; enfin, un jour, je m'aperçus que j'étais plus tranquille ; je n'étais plus si tourmentée : c'était assurément beaucoup ; je me résignai à la volonté du bon Dieu ; mais il ne se présentait pas de place, et ma maîtresse m'en faisait souffrir tant qu'elle pouvait, répétant que j'étais libre de partir quand je voudrais, qu'elle serait contente quand je m'en irais, et elle le disait à tout le monde. Mon pauvre cœur était si malade, qu'il n'en pouvait plus ; enfin, un *mercredi* soir, je vais devant l'autel de saint Joseph ; voici ce que je lui dis : « Bon saint Joseph, je ne mérite pas que vous m'écoutez, car je ne prie pas assez bien ; si cependant vous voulez m'exaucer, je porterai une offrande à votre autel, et mercredi j'y ferai brûler deux bougies, et je jeûnerai en votre honneur. » Après toutes ces belles promesses, je sors tranquille, en me disant : « Je ne m'occuperai plus de rien ; saint Joseph a mon affaire entre les mains ; pour me trouver une place, qu'il fasse ce qu'il voudra. » Le jeudi, pendant que je dinais, j'entends sonner à la porte, je regarde, je vois une personne habillée de noir ; c'était une de mes amies, je lui dis : « Tiens, vous voilà ici ! — Oui, me dit-elle, je viens vous chercher ; il faut une cuisinière à M. le principal ; et il est là sur la route qui se promène en nous attendant. » Je ne lui fais pas d'autre réponse que celle-ci : « C'est saint Joseph qui m'a trouvé cette place. » Je vous assure, mon révérend Père, que je serai fidèle à toutes mes promesses. Veuillez avoir la bonté d'insérer cette grâce dans le *Propagateur*, car j'avais fait aussi à saint Joseph cette promesse.

MARIE L....

## 24. — Un prédicateur aguerri.

On écrivait au directeur de la Confrérie de Saint-Joseph, à Valence, la lettre suivante :

« N..., mai 1877.

» Je vous écris ces quelques lignes à la louange de saint Joseph, pour m'acquitter envers lui d'une promesse. Soyez assez bon pour leur donner la publicité, si vous le jugez convenable.

» Il faut vous dire, mon révérend Père, que depuis longtemps saint Joseph m'a honoré de ses faveurs. J'ai expérimenté dans certaines circonstances que son cœur s'attendrissait facilement à la prière d'une âme en peine, et qu'il se souvenait encore de ces moments douloureux que la pauvreté a pu parfois lui faire endurer. Bref, j'ai été aidé par lui dans des besoins temporels. Mais ce qui, aujourd'hui, excite ma reconnaissance, c'est la bonté avec laquelle saint Joseph m'a assisté dans une maladie qui m'avait rendu très-difficile l'exercice du saint ministère. J'en étais venu au point de redouter la chaire surtout, comme le condamné redoute l'échafaud. Depuis cinq ans, j'attendais la fin d'une épreuve si douloureuse. Par un concours de circonstances assez étranges, j'ai été appelé à parler en public le jour de la fête du patronage de saint Joseph. Je fus content de mon discours et de mon assurance. Je remerciai vivement saint Joseph de sa protection et, me confiant en lui, je sollicitai de mon évêque mon changement du Petit-Séminaire, où j'étais professeur depuis ma fatigue nerveuse, pour une cure.

Monseigneur m'exauça. Voilà huit mois que j'exerce le ministère paroissial; je monte en chaire tous les dimanches, je ressens les effets de la protection de mon saint très-aimé. J'ai prêché les Pâques dernières dans trois localités; saint Joseph était avec moi; je crois avoir réussi partout. Je dis ceci pour la plus grande gloire d'un saint, qui mérite de régner dans le cœur de tous les chrétiens.

» X...., curé. »

25. — Saint Joseph aime qu'on amuse les jeunes gens.

Joseph de Maistre a dit une parole pleine de bon sens pratique : *Il faut amuser les jeunes gens pour qu'ils ne s'amuse pas eux-mêmes.* Il est certain qu'on ne peut pas exiger des adolescents une vie trop austère; en se montrant trop sévère, on les éloignerait de la vertu au lieu de la leur faire aimer. La piété catholique n'a pas l'orgueilleuse austérité des sectes puritaines; elle entend mieux l'homme et n'exige pas de lui un farouche renoncement au monde, à ses usages, à ses devoirs; elle s'accorde même, dans une certaine mesure, avec ses délassements et ses plaisirs. A la vérité, c'est une chose délicate et difficile que cet accord dans la pratique de la vie chrétienne; mais c'est en cela précisément qu'éclate la supériorité de l'Eglise catholique, qui sait faire la part des convenances sociales, sans détriment aucun pour les principes chrétiens.

Une mère pieuse écrivait à ses enfants ces paroles touchantes : « Vous pouvez jouir des plaisirs innocents de la vie; mais s'ils absorbaient tout votre temps, s'ils vous éloignaient des pensées et des pratiques de la reli-

gion, ils deviendraient des péchés... Accomplissez exactement et de cœur vos devoirs envers Dieu ; le ciel vous sera assuré, et vos plaisirs sur la terre seront innocents. »

Eclairés par les événements, des prêtres zélés, de concert avec des chrétiens distingués, s'occupent beaucoup aujourd'hui des classes ouvrières et de la jeunesse des écoles. On avait, hélas ! il faut en convenir, trop négligé l'apostolat des hommes. Grâce à Dieu, on a créé dans la plupart des grandes villes des Cercles catholiques pour les ouvriers, les militaires et les étudiants.

On comprend facilement que tout cela ne se fait pas sans de grands frais ; d'un autre côté, les jeunes gens ne sont pas trop surchargés de monnaie. Comment pourvoir alors à toutes les dépenses ? Rien de plus simple ; on a recours à saint Joseph dans les nécessités extraordinaires, et ce bon Patriarche, ami de la jeunesse, à la protection duquel les mères n'ont pas manqué de recommander leurs enfants au moment d'une séparation qui ne les laissait pas sans inquiétude, condescend toujours aux désirs de ses jeunes serviteurs.

Voici un trait de la protection de saint Joseph dans lequel la Providence se montre d'une manière bien touchante. Un de nos confrères, de la résidence de Paris, nous l'a raconté lui-même dernièrement. Nous le laisserons parler, sans rapporter toutefois ses propres expressions, car nous n'avions pris que des notes :

« Je venais de faire donner une brillante soirée à mes jeunes gens ; plusieurs artistes célèbres avaient été invités ; j'avais fait le programme sans consulter ma caisse, comptant bien, il faut le dire, sur le secours du bon saint Joseph, qui ne m'a jamais fait défaut. Quand le moment de régler les dépenses fut venu, je ne laissai pas que d'être un peu embarrassé, en voyant que l'état

de mes finances se réduisait à peu près à zéro. Je pris mon bréviaire et j'allai réciter mon office dans l'allée de notre jardin, où se trouve une vieille statue de notre auguste Patriarche, entre les bras duquel repose en paix le divin Enfant Jésus. De temps en temps, mes yeux se reportaient sur le Père adoptif du Sauveur, et j'aimais à me rappeler ces paroles, que l'Eglise met dans la bouche du Verbe incarné : « Adressez-vous à Joseph. »

» Dans la soirée, une dame d'un certain âge, que je ne connaissais pas, me fit appeler au parloir. « Mon Père, me dit-elle, j'ai appris que vous aviez donné une belle fête aux jeunes gens du Cercle catholique. C'est une œuvre qui doit être bien chère au cœur de Jésus. Ce matin, en ouvrant un des tiroirs de mon secrétaire, j'ai pris, sans compter, tout l'argent qu'il renfermait, afin de contribuer pour ma part à ce que j'appellerais volontiers un apostolat intelligent. Mais voilà que, au moment où j'entrais dans ma voiture, la cuisinière me présente une facture ; pour ne pas remonter dans ma chambre, je pris sur l'argent qui vous était destiné, me promettant d'ailleurs de vous le rendre. Comptez, mon Père, ajouta-t-elle, et voyez ce qu'il vous manque. » Quel ne fut pas mon étonnement, dit le Père Dulong, en voyant que la facture était venue bien à propos, afin de retrancher de la somme ce qu'il y avait de trop pour solder mes dépenses. En effet, après avoir compté cet argent, offert si généreusement, je trouvai juste, à un centime près, ce qu'il me fallait pour payer mes dettes. Inutile de vous dire combien je fus touché, en voyant cette attention de la Providence ; et la noble chrétienne qui avait été son instrument, partagea mon émotion. »

## 26. — Saint Joseph pourvoyeur des pauvres Clarisses.

« Monastère des Clarisses de V. ., 16 mars 1870.

» Je viens m'acquitter d'une promesse et remplir en même temps un devoir bien doux à mon cœur, en vous priant de vouloir bien publier nos sentiments de reconnaissance envers saint Joseph.

» L'ayant choisi pour patron de notre communauté naissante, nous avons ressenti, plus d'une fois, les effets de sa bonté et de sa puissante protection.

» Je pourrais vous en dire plusieurs traits, mais je me bornerai à vous en citer un seul, si vous le permettez, bien que ce ne soit pas le but principal que je me propose en vous écrivant cette lettre.

» C'était au début de notre fondation. Nous étions à peine connus dans la ville; nous habitions une toute petite maison provisoire où nous avions souvent le bonheur d'éprouver les conséquences inévitables de la pauvreté. Un jour, l'huile pour notre petite lampe du sanctuaire vint à manquer. Sans argent pour en acheter, nous nous disposons à envoyer notre Sœur tourière en quête, lorsqu'un vieillard respectable se présente à la porte du couvent et lui remet cent francs, en lui disant : « Je sais que vous n'avez plus rien à brûler devant le Saint-Sacrement; voilà de quoi y subvenir. » Grand surprise de la chère Sœur (car nous n'avions encore eu occasion d'en parler à personne). Elle prie ce bienveillant inconnu de lui laisser son nom. « Non, reprend celui-ci : Dieu seul le sait, cela suffit ! » Et il disparaît. Notre bonne Sœur avança la tête pour apercevoir encore

une fois ce vénérable vieillard, dont l'aspect plein de dignité et de bonté l'avait frappée, mais elle ne vit plus personne dans la rue, et nous nous crûmes autorisées à croire que c'était notre glorieux Père saint Joseph.

» Mais ce que nous tenons à proclamer bien haut, c'est le secours vraiment merveilleux dont ce puissant Protecteur nous a aidées pour la construction d'un monastère plus vaste et d'une chapelle.

» Nous n'avions d'autres ressources que celles de la Providence. De graves difficultés s'élevaient de divers côtés ; ce fut dans le mois de mars qu'elles furent aplanies, et, par une coïncidence remarquable, *le même jour*, bien qu'à deux années différentes, que nous eûmes l'espérance de pouvoir commencer et achever l'entreprise.

» A l'heure présente, nos espérances sont réalisées, nos dettes acquittées, et notre digne prélat lui-même ne peut s'empêcher de reconnaître en cela une intervention miraculeuse.

» Sœur M. F...,

» abbesse des pauvres Clarisses. »

#### 27. — Efficacité du cordon de saint Joseph.

La vénérable supérieure d'une des communautés de Chartres nous fait part d'une lettre qui lui a été adressée de Namur (Belgique), au mois d'avril de l'année dernière. On nous prie de l'insérer pour l'édification de nos abonnés ; nous le faisons d'autant plus volontiers, que la guérison dont elle contient le récit, sanctionne admirablement ce que nous avons dit touchant l'efficacité du cordon de saint Joseph.

« Vive saint Joseph ! Vous savez que, depuis quatre mois, je suis retenue à l'infirmierie par une maladie de l'épine dorsale. La peine que j'avais à marcher dès le début de cette maladie, n'avait fait que croître ; depuis une huitaine de jours, j'étais complètement privée de l'usage de mes jambes, au point de ne pouvoir faire un pas sans tomber, ni me tenir debout sans un appui. Dimanche soir, plusieurs de nos Mères viennent à moi et l'une d'elles me présente d'un air tout ému un cordon de saint Joseph qu'une Sœur lui avait remis dans l'espoir qu'il me guérirait. On m'excite à la confiance, et on me dit que toute la communauté va commencer avec moi une neuvaine au bon Saint. La Sœur infirmière me met le cordon, et je passe une nuit excellente. Le matin, après le pansement de mes cautères, je veux me lever et marcher ; au premier pas je tombe. « Ce n'est rien, dis-je, je ne suis qu'au premier jour de la neuvaine ; mais bien sûr que saint Joseph va me guérir. » Une fois vêtue, je me lève encore, et voilà que je me sens ferme sur les jambes. Puis je marche, je vais et viens dans la chambre. Vous dire ma joie est chose impossible ; aussitôt je récite en actions de grâces les litanies de saint Joseph. La Sœur infirmière stupéfaite m'accompagne chez nos Mères, qui ne le sont pas moins, et à la chapelle où nous remercions Dieu et le bon Saint. Tout le monde était on ne peut plus surpris : le médecin, qui m'avait condamnée, il y a quelques jours, ne revenait pas de son étonnement, il a assuré que c'était une chose vraiment merveilleuse, un fait inexplicable pour la science médicale. Après la récréation de midi, toutes les Sœurs se sont réunies à l'église où on a chanté un cantique et récité une prière pour exprimer la reconnaissance commune : je ne saurais vous dire l'impression que tout cela m'a causée, à

moi si indigne d'un pareil bienfait. Aimons toujours saint Joseph de tout notre cœur. Oh ! unissez-vous toutes à nous, pour le remercier.

» Sœur E. M. »

### 28. — Un coup de la Providence.

Je vous serais bon gré de vouloir bien signaler la reconnaissance d'une jeune personne de ma paroisse qui vient d'offrir à l'église de \*\*\* une belle statue de saint Joseph, témoignage de la protection spéciale dont elle a été l'objet, relativement au choix de sa vocation.

Elevée à Paris chez une de ses tantes, religieuse de la communauté des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, elle avait toujours eu une grande dévotion au glorieux patron de cette maison, vouée à l'éducation chrétienne, illustrée par les fondations nombreuses et charitables qui la recommandent à l'attention de l'Eglise et de la société.

Retirée dans sa famille depuis plusieurs années, ne sachant quel parti prendre, hésitant entre la vie religieuse et la vie séculière, elle éprouvait les plus cruelles inquiétudes sur son avenir. Des partis nombreux la recherchaient en mariage. Plusieurs fois, elle avait été sur le point de céder aux amorces perfides de l'intérêt et de la séduction. Une volonté supérieure enchaînait la sienne et faisait avorter tous les projets d'union qui se présentaient en grand nombre.

Enfin, lassée de tant de sollicitations, et ne voulant devoir sa détermination qu'au glorieux saint Joseph, en qui elle avait toute confiance, elle se décide à une dernière épreuve, à une neuvaine solennelle à ce saint Protecteur des causes désespérées. Le résultat ne s'est pas

fait attendre, et dépasse tout ce qu'on pouvait espérer au point de vue matériel et religieux. Un officier supérieur, commandant d'artillerie, professeur à l'école navale de T\*\*\*, parent éloigné et presque inconnu à cette jeune fille, est venu, par un concours de circonstances toutes providentielles, mettre un terme aux angoisses et aux inquiétudes qui l'accablaient, en lui offrait sa main et ses glorieux états de service. Agé de trente-six ans, portant le même nom que sa jeune épouse, avec les meilleurs antécédents, ce jeune officier ne veut pas borner là sa carrière militaire. Il y a lieu de tout espérer d'une union conclue sous de si bons auspices ; qu'il serait à souhaiter qu'à l'exemple de ces jeunes époux, si heureux de la protection dont ils sont l'objet, on eût plus souvent recours à l'intervention du grand saint Joseph ! La famille chrétienne n'aurait qu'à gagner à ce pieux échange de confiance et de touchant abandon à la volonté de Dieu.

### 31. — Confiance récompensée.

Depuis plusieurs années, nous avons établi à N... un pensionnat et un external ; nous végétions, les élèves n'arrivaient pas : sept ou huit pensionnaires, quelques rares externes, en constituaient tout le personnel. Désolées et non découragées de cet état de choses, nous recourûmes à saint Joseph par des neuvaines, et les élèves nous arrivèrent ! Nous comptons aujourd'hui vingt-cinq pensionnaires et quatre-vingts externes ; ce qui nous mit dans la nécessité de construire deux pièces. Nouvelle requête à notre bon saint Joseph. Il nous a envoyé des élèves, c'était pour lui presque un devoir de nous procurer le moyen de les loger ; ce qu'il fit en nous

envoyant de charitables messieurs qui s'offrirent à couvrir les dépenses de la bâtisse.

Notre puissant protecteur n'a pas borné ses bienfaits aux deux faveurs que je viens de relater. Notre orphelinat ne vit que par son travail ; ce qui le met souvent dans une gêne extrême. Une fois entre autres, la sœur économe vint dire à la supérieure qu'il n'y avait plus de lard pour faire le potage du lendemain. Le cas était d'autant plus embarrassant, qu'on devait passablement au charcutier, et on n'osait augmenter la dette. Sur l'invitation de la supérieure, on s'adressa à saint Joseph ; la journée allait finir, lorsqu'une dame eut la généreuse pensée d'envoyer deux cents francs.

Un peu plus tard, il s'agissait d'un remboursement de quatre mille francs, et nous ne possédions pas le premier centime ; saint Joseph invoqué, nous envoya un bon monsieur pour nous donner trois mille francs, en nous faisant espérer que ce n'était pas son dernier mot.

Dans notre ville, une pauvre malade avait un chancre à la figure ; elle obtint sa complète guérison en recourant à saint Joseph.

### 30 -- Vocations recommandées à saint Joseph.

Nous recevons la lettre suivante d'un monastère de religieuses de la Visitation :

Une religieuse de la Visitation eut recours à saint Joseph pour obtenir l'entrée au couvent d'une de ses sœurs qui, malgré sa vocation certaine, rencontrait d'impérieuses difficultés qui ne pouvaient être surmontées que par une spéciale protection du Ciel. Il arriva que cette religieuse fit alors la *semaine* en l'hon-

neur de saint Joseph ; car, d'après un pieux usage en vigueur dans un grand nombre de monastères de la Visitation, chaque religieuse doit à son tour consacrer une semaine à honorer particulièrement le saint Patriarche ; cette semaine se fait au nom de la communauté, et s'appelle la *Semaine de la servante de saint Joseph*.

» Cette religieuse commença à honorer notre saint en lui disant avec une confiance toute naïve : « Je vous servirai avec toute la ponctualité et la plus grande fidélité possibles ; mais je veux en être payée : je veux l'entrée en communauté de ma sœur. Cette grâce doit me venir de vous, à la fin de la semaine ; je veux l'obtenir. » Or, le dernier jour de la semaine, il lui arrive une lettre de sa sœur ; elle voit avec surprise et douleur que ses projets sont anéantis, et que la route qu'elle croyait ouverte et facile est fermée.

» Elle courut donc aux pieds du Saint, et d'une plainte amoureuse et discrète : « Regardez, lui dit-elle, la belle grâce que vous m'avez obtenue, la belle récompense que vous m'avez accordée pour les honneurs que je vous ai rendus ! Oh ! non, je ne vous prierai plus. »

» Puis elle se tint silencieuse, pensant à ce qu'elle devait faire relativement à sa sœur ; ensuite elle reprit la lettre, et, après quelques jours d'une affectueuse *bouderie* pour le saint, elle se décida à le prier de nouveau et à faire une neuvaine, conjointement avec les jeunes personnes dont elle était la maîtresse.

» A la fin de cette neuvaine, elle écrivit à sa sœur un nouveau projet qu'elle avait conçu.

» Or, avant que la lettre arrivât, ce projet se trouvait exécuté, et sa sœur était déjà sur le chemin d'un monastère de la Visitation, où elle est professe depuis quelques années.

« Ici, disait la personne que l'on employa dans cette affaire, on ne voit pas seulement un prodige, mais un amas de prodiges. En face de grandes difficultés, *projeter, combiner, exécuter* fut une seule chose, *un tout*. Oh ! que saint Joseph est puissant ! comme il est bon de mettre sa confiance en ce grand saint et de recourir spécialement à lui ! »

» Or la protection de notre Saint sur cette famille ne s'arrêta pas là. Restait une nièce très-désireuse de se faire religieuse ; elle avait même été acceptée dans l'institut auquel elle se sentait appelée ; mais le temps de son entrée n'avait pas encore été fixé. Le départ de sa tante la laissait sans appui, à l'heure des dernières résolutions, devant sa famille éplorée qui la suppliait de demeurer. Elle recourut à saint Joseph et commença une neuvaine. Tout s'aplanit au dernier jour ; saint Joseph était vainqueur, et sa nouvelle fille en communauté.

» Que le pieux lecteur, ajoute le narrateur italien auquel nous empruntons ces lignes, ne croie pas que saint Joseph ne fasse des prodiges que pour l'entrée en communauté ; car il nous aide dans tous nos besoins, dans toutes les vocations. La même religieuse l'expérimenta aussi. Comme elle avait inspiré une ferme confiance dans saint Joseph à plusieurs jeunes personnes qui lui découvriraient le besoin qu'elles avaient de trouver une bonne position dans le monde, elle eut la consolation de les voir bientôt exaucées, et d'une telle manière, qu'elle dut reconnaître que la grâce venait du saint. Allez à Joseph dans tous vos besoins, et vous verrez qu'il peut subvenir à tout. » (*Annales de Saint Joseph.*)

## 31. — La voix recouvrée.

Les communications suivantes ont été faites par la révérende mère supérieure de l'hôpital de Guingamp (Côtes-du-Nord) :

« La mère T. de J., religieuse hospitalière, avait, depuis deux ans, une extinction de voix dont elle souffrait beaucoup et qui l'empêchait de prendre part à la récitation de l'office divin, aux chants sacrés, et même aux récitations que la règle permet chaque jour.

» Quelques jours avant la fête de saint Joseph, elle se sentit fortement inspirée de demander sa guérison par l'intercession de ce grand Saint, et, la veille de la fête, voulant avoir la bénédiction de l'obéissance, elle se présenta dans la cellule de la supérieure, et lui fit part de la pensée qui la poursuivait depuis quelques jours. La supérieure approuva fort sa confiance et lui permit d'adresser sa supplique à saint Joseph ; puis, absorbée par différentes affaires, elle oublia complètement ce qui s'était passé la veille. Grandes furent sa surprise et sa joie quand elle vit arriver à la récréation la mère T. de J., qui vint lui souhaiter le bon jour et lui apporter la nouvelle de sa guérison. Elle était à la chapelle de saint Joseph quand l'*Angelus* sonna ; et voulant le dire, elle s'aperçut que sa voix lui était entièrement revenue.

» Trois ans plus tard, la même religieuse fut encore atteinte de la même maladie, qui durait déjà depuis plusieurs mois quand arriva la fête de saint Joseph. Elle recouvra encore cette fois la voix, et de la même manière que la première. La communauté tout entière a été témoin de ces deux guérisons instantanées ; et non

seulement les religieuses, mais encore les pensionnaires, les orphelins, les pauvres, et beaucoup de personnes avec lesquelles la mère T. de J., a été en rapport pendant sa maladie et après sa guérison. »

On voit par les traits déjà cités, quel est le crédit dans le ciel de l'auguste chef de la Sainte-Famille.

La puissance de saint Joseph s'est manifestée souvent de la manière la plus éclatante et la plus variée dans le cours des siècles. Notre-Seigneur, en effet, pourrait-il au ciel refuser quelque chose à celui qui se sacrifia tout entier pour lui sur la terre? Sainte Thérèse va jusqu'à dire qu'il nous est impossible de rien demander au père nourricier de Jésus sans voir aussitôt notre prière favorablement accueillie; et rien n'est plus charmant que les naïfs et gracieux apologues inventés par la reconnaissance et la piété populaire pour témoigner du pouvoir illimité du grand patriarche. Il est des grâces pourtant dont saint Joseph est le spécial dispensateur : l'esprit de piété et d'amour de Dieu, une bonne et sainte mort, une mort précieuse aux yeux du Seigneur, voilà surtout les faveurs que nous devons solliciter de sa bonté. Qui plus que lui saura nous faire goûter les choses de Dieu, alors qu'il n'eût ici-bas d'autre bonheur que d'aimer Jésus et Marie de toute l'ardeur de son âme? Qui plus que lui saura nous procurer la grâce inestimable d'une mort de prédestiné, alors qu'il eût la consolation d'exhaler son dernier soupir dans un acte d'amour, entouré, soutenu et béni par Jésus et Marie?

---

## A O U T.

---

### 1. — Lettre d'une religieuse.

La religieuse s'adresse à une de ses sœurs, novice dans la même Congrégation.

« Laisse-moi encore, chère et bien-aimée sœur, te faire part d'une chose qui m'est arrivée, et que je regarde comme un miracle qu'a bien voulu opérer en ma faveur notre bon père saint Joseph. Oui, je m'avoue mille et mille fois indigne d'une telle faveur. Oh ! que ces paroles me sont bien applicables : Mon Dieu, mon divin Époux a regardé la bassesse de son indigne épouse, pour lui donner une nouvelle preuve de son amour, et lui prouver par là avec quel soin paternel il veille sur elle.

» Je commence d'abord par te dire que nous avons une chapelle qui est, à part sa grandeur, tout à fait conforme à celle de nos chères Sœurs de B. ; le soin de cette humble demeure de notre Bien-aimé, m'est confié. La veille de la fête de ce bon Père, je m'empressai d'approprier et d'ornez cette sainte maison de mon mieux. Voulant nettoyer un grand tableau du Sacré-Cœur qui

se trouve placé au-dessus du maître-autel, je pris une échelle, et la disposai de manière à pouvoir y monter convenablement. Mais avant de grimper à cette échelle, je me prosterne un instant aux pieds de Jésus, Marie et Joseph, ainsi que nous ont appris à le faire nos bien chers parents, avant chacune de nos actions. Je leur adresse une petite prière avec toute la ferveur possible, et me jette avec confiance sous leur protection, en leur disant de me soutenir si je venais à tomber. Cela fait, je monte en toute sûreté. Arrivée au haut sans aucun appui, je sens l'échelle glisser sous mes pieds; elle tombe, renverse avec fracas la table de communion, et court en grande hâte, jusqu'au bas de la chapelle. Et moi qu'étais-je donc devenue?... où étais-je?... où me trouvé-je enfin?... A genoux.... Oui, chère sœur, à genoux.... sur l'autel et près du saint tabernacle.... Qui m'avait donc transportée là? ... Ah! c'est sans aucun doute notre bon et tendre Père saint Joseph.... Voyant, chère sœur, la tendresse et le pouvoir de ce grand Saint, je me sentis aussitôt pénétrée de la plus vive et sincère reconnaissance. Tu comprends, bonne amie, que ma première action et mon premier devoir, fut de rendre de profondes actions de grâces à ce Bien-Aimé, après lesquelles je remontai de nouveau achever ce que j'avais à peine commencé. Oh! que j'aime ce bon Père, et que je suis donc contente d'être du nombre de ses filles! »

## 2. — Les élèves sans talent protégés par saint Joseph.

« C'était au mois d'avril; nous venions de terminer les exercices du mois de saint Joseph, que nous célé-

brions pour la première fois dans le collège. Un élève de troisième disait à son frère cadet, qui était dans la même classe que lui : « Depuis que j'ai appris à connaître et à prier saint Joseph, mes leçons et mes devoirs ne me coûtent rien. Quand tu seras embarrassé toi-même de quelque chose, prie saint Joseph, et tu verras que tout ira bien ensuite. » A deux jours de là, on donne une grande composition qui devait en valoir trois, composition trimestrielle qui était, par conséquent, bien importante et décisive et pour le bulletin et pour les prix. En troisième, ce fut une version latine très-difficile. L'aîné comprend le devoir et fait une excellente copie ; il fut le premier. Le cadet cherche à comprendre, feuillette le dictionnaire, se met la tête entre les mains ; inutilement il travaille, il ne voit rien, il ne comprend pas, c'est trop difficile. La moitié du temps est déjà passée, et rien n'est encore fait. « Je vais être le dernier, disait le bon petit jeune homme, ce qui va me mettre avant-dernier en excellence sur mon bulletin. » Et en disant cela, il était bien triste. Mais un rayon a brillé à son cœur, c'est celui de l'espérance. Il se rappelle saint Joseph, et récite en son honneur un *Pater* et un *Ave*. « Ah ! disait-il ensuite en récréation à son frère, saint Joseph m'a bien fait trouver ce que je ne trouvais pas ; je suis sûr d'être le second. » Il ne se trompait pas : sa copie fut presque aussi bonne que celle de son frère aîné. Et il racontait ce fait avec reconnaissance. Bon jeune homme ! il mourut l'année suivante d'une mort précieuse devant Dieu. »

### 3. — Vocation favorisée.

Une jeune personne avait depuis longtemps le désir de quitter le monde pour se faire religieuse ; mais bien des obstacles s'opposaient à la réalisation de ses pieux désirs, entre autres une grave infirmité, dont elle était atteinte. Déjà elle avait employé sans succès bien des remèdes inutiles ; depuis longtemps elle priaït, et aucun changement ne s'opérait dans son état de santé. Enfin, arrive la fête du Patronage de saint Joseph ; la jeune fille fait une neuvaine préparatoire et promet, si ses désirs sont accomplis, de faire connaître autant qu'il lui sera possible la bonté inépuisable de notre bon Père. Pendant la neuvaine, les accidents accoutumés ne se renouvelèrent pas, et, cependant, ce ne fut qu'avec crainte qu'elle vint, le jour de la fête, me faire part de ses prières et de l'espoir qu'elle avait en saint Joseph. La bonté de saint Joseph ne devait pas s'arrêter là ; car, depuis cette époque, la santé de cette bonne enfant s'est tellement améliorée, qu'elle a pu, il y a un mois, entrer dans une communauté cloîtrée, dont elle suit tous les exercices avec la plus grande facilité.

### 4. — Saint Joseph rend la santé à un jeune négociant de Pesaro.

Dans la matinée du 14 mars 1858, un jeune négociant de Pesaro arriva à Fano un peu indisposé. A peine descendu dans un hôtel de cette ville, sentant son malaise augmenter, il fit appeler un médecin qui ne fit

pas grande attention à cette légère indisposition ; cependant le lendemain, le maître d'hôtel, ne le voyant pas sortir de sa chambre, alla s'informer des nouvelles de sa santé ; mais l'ayant vu raide, immobile et froid comme une statue de marbre, il s'empressa d'aller chercher au plus vite un prêtre et un médecin. Le curé, ignorant s'il avait rendu le dernier soupir, lui donna l'absolution et l'extrême-onction sous condition. Le médecin, ne voyant dans ces symptômes qu'une attaque de paralysie, recourut aux remèdes les plus énergiques. Plusieurs saignées, trois vésicatoires, des synapismes : tout fut inutile. Le malade avait les lèvres si fortement serrées, qu'il était impossible de les lui ouvrir ; elles paraissaient être de marbre ainsi que ses paupières, qui étaient insensibles à l'action du feu et des instruments les plus aigus.

Pendant cinq jours d'une mort prolongée, si l'on peut parler ainsi, ce pauvre jeune homme eut toujours un prêtre près de lui ; le curé qui lui avait administré les derniers sacrements, touché du déplorable état dans lequel il se trouvait, fit prier saint Joseph à son intention, surtout par les confrères de l'Association du culte perpétuel de ce grand Saint. Ce bon prêtre récitait lui-même tous les jours près du lit du malade les prières des sept douleurs et des sept allégresses en son honneur. Cependant le moribond était toujours dans une affreuse situation ; la fête de saint Joseph arrive, le zélé pasteur redouble ses prières. Dans la soirée, on porte dans une procession solennelle la statue du glorieux époux de Marie, et voilà qu'au moment même où l'image vénérée passe sous les fenêtres du moribond, il étend un bras, puis l'autre ; ensuite il bâille comme une personne qui s'éveille après avoir longtemps dormi ; il bégaye quelques

mots que l'on ne comprend pas ; il entend ce qu'on lui dit, mais il n'ouvre pas encore les yeux ; enfin une demi-heure n'est pas entièrement écoulée, et il se trouve parfaitement guéri, au grand étonnement des assistants, et surtout du médecin, qui ne pouvait trop admirer ce prodige.

M. le curé lui ayant demandé ce qu'il avait éprouvé, il répondit que lorsque la procession passait sous ses fenêtres, et qu'il faisait un premier mouvement, saint Joseph lui est apparu, qu'il ne l'a pas vu des yeux du corps, mais qu'il l'a entendu lui dire : « Je suis venu te rendre la santé. » Le lendemain, M. le curé étant venu le voir de nouveau, celui-ci lui dit confidentiellement que saint Joseph lui avait expressément recommandé de se retirer dans un couvent de Capucins pour faire pénitence, après avoir communiqué cet ordre à son confesseur.

Dès que ce jeune homme eut recouvré toutes ses forces, il revint dans son pays pour mettre ordre à ses affaires, et il se présenta, peu de temps, après chez les Pères Capucins, laissant à Fano, à l'autel de saint Joseph, dans l'église de Saint-Augustin, un tableau peint à l'huile où on le voit encore. Les Capucins de Fermo le reçurent comme tertiaire. Il se fit d'abord admirer par une fidélité parfaite à tous ses devoirs, et par une obéissance sans bornes. Il eut à souffrir beaucoup d'épreuves, Dieu permit au démon de le tourmenter ; enfin, après dix mois passés dans les pratiques de la pénitence la plus austère, il mourut dans le baiser du Seigneur, le saint jour de Pâques, à la même heure qu'il était entré au couvent.

## 5. — Une belle mort.

Dans le département de l'Aisne, une jeune fille, nommée Blanche, était née le 19 mars 1842, et c'est encore le 19 mars de l'année 1872 qu'elle a eu le bonheur de quitter l'exil, ainsi qu'elle l'avait annoncé. Pendant les trente ans qu'elle a vécu, elle a été un modèle d'innocence, de modestie, de piété. — Depuis quinze ans, les médecins avaient déclaré Blanche poitrinaire et ne donnaient aucun espoir de guérison. Au mois de mars, sa faiblesse devenant extrême, elle comprit que sa fin approchait. Alors elle ne songea plus qu'à se préparer à bien mourir. Elle ne cessait de répéter : « Le 19, j'irai fêter saint Joseph au ciel ! » Le 10, elle demanda à être administrée. La fréquente communion, qui avait fait ses délices toute sa vie, venait encore la fortifier plusieurs fois par semaine. — A mesure que le 19 approchait, elle manifesta un grand désir de mourir. La veille elle demanda : « Est-ce la fête de saint Joseph aujourd'hui ? » Sur la réponse négative, elle s'écria : « Oh ! que c'est long ! » — Le 19 au matin, elle dit : « Voilà le grand jour, tout ce décidera. » — A dix heures, elle s'écria : « Vite, vite, voici saint Joseph qui vient me chercher ; il faut que j'aïlle au-devant de lui ! » — Sa figure devient radieuse comme celle d'une personne favorisée d'une vision céleste. Ensuite, elle ferma doucement les yeux. Un moment après, elle prononça deux fois, bien distinctement : « Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de ma pauvre mère ! » Elle continua à remuer les lèvres, ce qui faisait penser qu'elle priait encore. Enfin, elle poussa un léger soupir : c'était le dernier. Il est

resté sur sa physionomie une expression d'ineffable bonheur, qui a charmé les nombreuses personnes qui sont venues la visiter pendant les deux jours qu'elle a été exposée. Tout le monde disait : « Elle est au ciel, près de saint Joseph ! »

#### 6. — Saint Joseph, notre Providence.

Saint Joseph a été vraiment une providence pour un établissement cher à l'Eglise et au diocèse dont il est la plus sûre espérance. Quand, il y a près de dix-huit ans, nous fûmes chargé d'une partie de l'administration de ce bien-aimé Petit-Séminaire où nous avons déjà passé plus de quinze ans de notre vie, notre premier acte fut de tout offrir, tout confier à saint Joseph, en le conjurant de prendre tout en main et de tout diriger comme le premier économiste de la maison. Et mille fois nous avons reconnu que ce bon Père nous avait prêté aide et secours. Et sous ses auspices ont été entrepris et menés à bonne fin, malgré des obstacles jugés insurmontables, des travaux extraordinaires et des constructions importantes, qui font de ce pieux séjour un établissement modèle.

Saint Joseph a été visiblement, et d'une manière constante, une vraie Providence pour les deux maisons religieuses confiées à mon ministère, et qui l'honorent tout particulièrement : l'une comme son patron et le constant objet de son culte, groupant sans cesse à ses pieds ses orphelins et ses vieillards pour prendre part aux exercices et aux prières de sa glorieuse Archiconfrérie ; l'autre comme Chef de la Sainte-Famille, aux soins de laquelle sont confiés ses infirmes et ses

malades. Souvent des secours inespérés arrivent à ces hospices, secours ménagés par une main invisible que nous nous plaisons tous à reconnaître pour celle de notre bien-aimé Père.

Saint Joseph a été constamment une visible providence pour une nombreuse famille que depuis longtemps je n'ai point cessé de recommander à sa paternelle bienveillance, et pour un prêtre qui se fait un devoir de lui confier toutes les œuvres de son ministère. Et jamais, non, jamais sa confiance n'a été déçue ! Je le dirai, puisque Dieu m'a permis de connaître ces merveilleux détails ; dans ces circonstances si bien préparées, ces événements si inopinément amenés, je le dirai, le cœur plein d'une vive émotion, saint Joseph semble s'être mis au service de ceux qui lui ont été si ardemment confiés, tant ses faveurs ont été multipliées ! tant son concours a été opportun ! tant sa main, mille fois bénie, a été prompte à écarter les obstacles et à répandre ses bienfaits !

O saint Joseph, notre bonne et douce Providence ! Je le dirai, je le redirai sans cesse : nul ne vous invoqua jamais en vain ! Recevez le faible tribut de notre impuissante reconnaissance ; soyez béni ! soyez loué, soyez aimé ! vous ne le serez jamais assez !

#### 7. — Souvenir de Patay.

Peu de jours après la sanglante défaite de Patay, une pauvre mère, dont le fils était soldat, entra tout éplorée dans une église ; son mari venait de lui apprendre une triste nouvelle. L'armée prussienne avait refusé le passage à une dame de leur connaissance qui voulait se rendre sur le champ de bataille pour recueillir le

corps de son époux. « Hélas! avait ajouté le pauvre père, si notre enfant vient à mourir, nous n'aurons pas même la consolation de rendre à son corps les derniers devoirs! » Dans sa douleur, la mère éplorée était venue se jeter aux pieds de Marie Immaculée. Après quelques minutes de prière, elle se lève, va s'agenouiller devant l'autel de saint Joseph, et ses larmes coulent de nouveau avec abondance. Tout à coup, dans un de ces élans de confiance héroïque, comme l'amour maternel sait en inspirer, elle se lève brusquement, tire de sa poche la photographie de son fils, et, la glissant derrière la statue du saint Patriarche : « Saint Joseph, s'écrie-elle, vous me le rendrez!... » Saint Joseph entendit le cri de la pieuse mère, et, le 19 mars 1871, le jeune homme revenait en pleine santé au sein de son heureuse famille. Pour acquitter une promesse sacrée, la mère du jeune protégé de saint Joseph a fait placer dans la chapelle où elle était venue prier et pleurer, un *ex-voto* de marbre blanc avec ces mots : *Gloire au bon saint Joseph, qui a conservé un fils chéri à sa famille pendant la guerre de 1870, et le lui a rendu sain et sauf le 19 mars 1871!*

#### 8. — Saint Joseph favorise les vocations religieuses.

Nous empruntons à la notice sur le monastère des Ursulines d'Argental, le fait suivant :

« En 1850, le Seigneur appela à lui deux de nos Sœurs; en douze ans, nous n'avions donné le saint voile de la religion qu'à trois. La maison se trouvait dans un pressant besoin de sujets et sans espérance d'en recevoir de longtemps. Pour mériter la protection de saint Joseph, nous dressâmes, en 1851, un autel dans l'in-

térieur de la maison, où tous les soirs, avant de prendre notre repos, nous allions lui offrir nos hommages. La première neuvaine que nous fîmes à cet autel, eut pour objet de demander trois sujets. Le 19 mars de la même année, jour de la fête de ce grand Saint, il nous arriva, malgré la détermination déjà prise d'aller ailleurs, une jeune personne de la ville, à laquelle nous avons donné, par reconnaissance pour notre céleste Protecteur, le nom de saint Joseph. Quelques mois après, un pieux ecclésiastique vint nous dire : Ne parlez plus à telle jeune personne de la vie religieuse ; ses parents n'y consentiront jamais. Il faut remarquer qu'il y avait sept ans qu'elle sollicitait son entrée dans notre couvent. La supérieure lui conseilla de faire offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de saint Joseph, pour l'intéresser à sa cause. O pouvoir du glorieux Époux de Marie ! Trois semaines après, ses parents consentaient à sa retraite. Les trois sujets demandés dans la neuvaine eurent le bonheur d'être admises à la profession. » (*Annales de l'Ordre des Ursulines.*)

#### 9. — Dévotion d'un saint homme de Tours à la sainte Famille.

Le vénéré M. Dupont, si bien nommé l'apôtre de la sainte Face, avait une dévotion spéciale aux trois augustes personnes de la sainte Famille de Nazareth. Nous remplirions un volume, si nous voulions en rapporter ici tous les témoignages. Nous nous contenterons aujourd'hui d'en citer quelques traits, d'après son historien M. l'abbé Janvier, doyen du chapitre de la cathédrale de Tours.

Au sacré Cœur de Jésus et au Cœur immaculé de Marie, il unissait volontiers le Cœur de saint Joseph. Il aimait à recommander et à propager certaines prières latines et françaises en l'honneur de ce glorieux patriarche. « De plus, dit-il, répandons la petite pratique de joindre ensemble dans nos hommages les trois Cœurs de la Trinité de la terre! Eh quoi! la dévotion au Sacré-Cœur étant à coup sûr comme une extension donnée au mystère de l'Incarnation, ne devons-nous pas, dans toutes les langues connues, dire en suppliant : *Sacratissimum Cor Jesu, miserere nobis; Mariæ cor immaculatum, ora pro nobis; cor purissimum Joseph, ora pro nobis!* »

Et nous trouvons dans une de ses lettres (2 novembre 1846) cette belle et pieuse invocation à saint Joseph, envoyée à une personne qui partageait ses sentiments pour ce grand saint : « Saint Joseph, chef de la sainte Famille, faites, par votre puissante intercession, qu'un jour dans le ciel, le saint nom de Jésus soit écrit sur nos fronts. Mais en attendant, Père tendre et miséricordieux, daignez nous conduire et nous diriger dans les embarras de ce monde comme vous avez conduit Jésus et Marie en Egypte, et comme vous leur avez donné des soins à Nazareth. Nous vous en prions par Marie et pour la gloire de Jésus, qui vit et règne dans l'unité du Saint-Esprit avec Dieu le Père, dans tous les siècles. Ainsi soit-il. »

Une des grâces qu'il demandait fréquemment à saint Joseph pour lui-même et pour d'autres, était celle d'une sainte mort. « Il est heureux d'apprendre, écrit-il (26 mars 1856) à son ami d'Avrainville, que trois bonnes personnes agonisantes pour lesquelles on priait, sont mortes justement le jour de la fête de saint Joseph. » (*Vie de M. Dupont, par le chanoine Janvier.*)

10. — Un sanglier envoyé aux Petites Sœurs  
des pauvres.

La confiance de M. Dupont en saint Joseph fut un jour récompensée d'une charmante façon. Voici le trait dans sa naïveté : « M. Dupont avait l'habitude, à certaines fêtes, au carnaval, par exemple, et au premier de l'an, de donner un petit souper solennel à ces bons vieux des Petites Sœurs des pauvres. Une de ces circonstances, toujours impatiemment attendue des vieillards, approchait. Cette fois, M. Dupont fut obligé de leur dire que les ressources lui manquaient absolument pour acheter les provisions extraordinaires qu'il leur offrait en pareil cas. Il les engagea à s'adresser à saint Joseph et à faire au bon saint protecteur des Petites Sœurs des pauvres, une neuvaine afin d'obtenir poules et dindons qui pussent servir au festin d'usage : « Demandons plutôt un sanglier, » s'écrièrent tout à coup plusieurs voix. — Pourquoi un sanglier ? Cette demande parut étrange à M. Dupont. Comme les bons vieux y tenaient, il y consentit. Et chaque jour on fit à cette intention la neuvaine convenue. M. Dupont, en la faisant, priait avec sa ferveur et sa confiance habituelles ; mais il ne pouvait s'empêcher de rire et de plaisanter sur l'étrange idée qu'avaient les vieillards de demander un sanglier à saint Joseph. Or, l'avant-dernier jour de la neuvaine, la veille de la fête, un commissionnaire du chemin de fer entre brusquement chez M. Dupont et l'avertit de faire ouvrir les grandes portes de sa maison, parce qu'une voiture était là qui lui apportait un sanglier ; et il lui remet en même temps une lettre. C'était un de

ses amis de la campagne qui lui écrivait : « Moi qui ne suis qu'un médiocre chasseur, je ne sais pas par quelle bonne fortune j'ai tué un sanglier dans mes bois. Comme je suis seul à la campagne, ne pouvant manger tout seul ce sanglier, j'ai pensé qu'il pouvait vous être utile pour vos pauvres; je vous l'adresse. » Bon accueil lui fut fait, on le pense bien. Et les vieillards des Petites Sœurs de se féliciter de leur pensée et de bénir mille et mille fois le bon saint Joseph, qui avait écouté leurs prières et satisfait leurs désirs. »

Ce trait si touchant est bien propre à nous donner une idée des plus consolantes de la condescendance de notre Père qui est dans les cieux. On comprend que le Seigneur intervienne pour manifester sa toute-puissance dans la résurrection d'un mort, et sa miséricorde infinie dans la conversion mille fois plus merveilleuse encore d'un pécheur endurci. Mais que le Très-Haut se prête en quelque sorte au caprice des pauvres vieux qui ne veulent pas se contenter pour célébrer la fête de saint Joseph de poules et de dindons, mais qui déclarent préférer un sanglier!... comme si on pouvait en trouver dans la première basse-cour venue! voilà, nous l'avouons, qui dépasse toutes nos pensées.

#### 11. — Le culte de saint Joseph en Syrie.

« La reconnaissance étant un devoir sacré, une douce obligation, je suis heureux de me servir des colonnes de votre *Propagateur* pour accomplir envers notre Père saint Joseph la dette de ma gratitude.

» Il y a un an, les Dames de Nazareth en Palestine construisaient une église à Chef-Ama, Galilée, pour la

dédier à saint Joseph. Le 22 juillet, les travaux poussés avec activité se terminaient et la voûte s'achevait à la satisfaction de tous. Saint Joseph, qui avait aidé ces dames dans les nombreuses difficultés rencontrées pour cette œuvre, voulait éprouver une dernière fois la confiance de ses filles, et leur montrer que véritablement il les protégeait.

» Le jour venu de défaire l'échafaudage qui soutenait la voûte, à peine eut-on commencé d'enlever les premières pièces de bois de la charpente, qu'un cri d'alarme fut poussé et suivi de la fuite des ouvriers ; une fissure se montrait aux quatre arêtes de la voûte, grandissant à vue d'œil, au point que l'entrepreneur me disait en pleurant : « Encore une demi-heure et l'église sera ruinée, notre travail perdu. »

» Averti de ce malheur à l'instant où j'allais célébrer la sainte messe, je rassure de mon mieux cet homme effrayé, et pars aussitôt emportant avec moi une médaille sur laquelle était frappée l'effigie de notre bien-aimé Père ; ma confiance était entière. Pas un doute ne s'éleva dans mon esprit sur la possibilité d'un accident. J'avais la conviction intime que saint Joseph ne laisserait pas nos ennemis se réjouir d'un malheur qui tournerait au mépris de notre sainte religion, car les musulmans prétendaient que ce lieu ayant servi de mosquée, aucun monument catholique ne pourrait être bâti à sa place ; j'étais sûr que saint Joseph nous donnerait gain de cause et ne laisserait pas l'erreur se rire de nos efforts. Une fois le danger constaté, je bénis la médaille et la confiai à un ouvrier courageux, qui la suspendit à un des anneaux de la voûte. L'ouvrier redescendu, en présence d'une foule nombreuse, je dis ces paroles : « Saint Joseph, gardez votre maison. » Puis j'allai offrir le saint sacrifice.

» Mon action de grâces achevée, je repris le chemin de l'église, assuré que notre saint avait sauvé le sanctuaire que nous voulions lui consacrer. Arrivé sous la voûte, je tressaillis d'allégresse : la fissure s'était arrêtée et le danger n'avait pas augmenté. Les ouvriers, sur mon ordre, défirent toute la charpente et la voûte ne courut plus aucun péril. Toute la population, frappée et stupéfaite de ce qui venait de se passer et du danger conjuré, commença à invoquer avec foi le Saint qu'elle ne connaissait pas. Depuis lors, notre population offre des *ex-voto* au chaste époux de la Reine des vierges. Les mères lui consacrent leurs enfants, les affligés sollicitent son secours et tous lui adressent des prières. Les musulmans eux-mêmes viennent quelquefois lui offrir de l'encens.

» Peut-être quelques hommes nous taxeront-ils de crédulité, mais pour nous, qui avons vu le danger, et qui avons entendu le craquement des murs, signe précurseur de la ruine, nous ne pouvons faire autrement que d'attribuer la consolidation de la voûte à la puissance de saint Joseph. Notre but, en vous rapportant ce fait, a été de payer un tribut de reconnaissance au Père nourricier de Jésus et de contribuer à augmenter la dévotion toujours croissante des fidèles envers lui.

» Père MARIE-FÉLIX de Jésus crucifié,  
» Carme déchaussé, Missionnaire en Syrie. »

12. — Confiance de Bernadette, sœur Marie-Bernard,  
en saint Joseph.

Voici une touchante lettre adressée à sa sœur par la pieuse messagère de Marie immaculée, qui prouve sa

confiance en saint Joseph, à la protection duquel elle recommande sa famille bien-aimée :

« Nevers, le 25 juin 1876.

» Ma bonne et chère Marie,

» M. l'abbé veut bien se charger de mes commissions pour toi et mon petit frère. Je suis heureuse de pouvoir profiter d'une si bonne occasion pour te donner des nouvelles de ma santé qui n'est pas très-bonne. J'espère cependant que les chaleurs me remettront encore cette fois. Je vais à la messe le dimanche ; les forces reviennent un peu tous les jours. Ne te tourmente pas, je ne mourrai pas encore cette fois.

» Je t'envoie deux médailles bénites par notre Saint-Père, qui ont touché la petite écuelle du saint Enfant Jésus à Notre-Dame de Lorette : l'une est pour toi, l'autre pour ma petite nièce. Le saint Joseph (petite statuette) est pour mon beau-frère. Je le prie de vouloir bien le garder dans sa poche, et je désirerais bien qu'il lui fit tous les jours cette petite prière : « Grand saint Joseph, priez pour moi, ma famille, et protégez-nous. » J'espère que vous ne me refuserez pas ce petit service.

» Donnez-moi de vos nouvelles sitôt que vous pourrez. Je suis inquiète aussi de Pierre ; je crains qu'il ne soit souffrant ; il n'a pas répondu à ma lettre datée du 29 février. Si toutefois Pierre n'était pas à la maison, vous lui ferez parvenir ma lettre quand vous lui écrirez.

» J'oublie de te dire que c'est ma bonne et digne maîtresse qui t'envoie ces médailles.

» Adieu, je vous quitte en vous embrassant tous bien

affectueusement, et surtout ma petite nièce. Adieu.

» Ta toute dévouée sœur dans les C. S. de Jésus et de Marie.

» SŒUR MARIE-BERNARD SOUBIROUS. »

13. — Trait de la protection de saint Joseph,  
à Paris même.

Paris, le 14 avril 1879.

Depuis très-longtemps, j'ai une confiance et une dévotion bien grandes envers mon bon saint Joseph, que depuis longtemps j'ai choisi pour patron. J'ai reçu de sa part les meilleures consolations; mais cette année surtout, j'ai été tout spécialement l'objet de ses prédilections; le mois de mars a été pour moi un mois béni entre tous. Arrivée à Paris depuis fort peu de temps, (trois mois) dans une situation des plus précaires et surtout des plus incertaines, j'hésitais, je tremblais d'effroi à la pensée de me sentir si seule dans cette vaste capitale. Dans ma peine, j'eus recours à la sainte Vierge d'abord, ma Mère bien-aimée; mais je n'oubliais pas non plus mon saint Protecteur et je lui demandais, avec instance, toute sa protection. Je réussis, mon père. Saint Joseph accueillit mes prières, et le mois de mars a été signalé par des grâces spirituelles toutes spéciales; mais dans les temporelles, il s'est surpassé. Au bout de trois mois d'installation, installation difficile, ardue et presque irréalisable avec mes plus que modestes ressources je gagnais, dans le mois de mars, cinq cent cinquante francs, et de plus une pensionnaire assurée pour le 15 avril, à quatre-vingts francs par mois, plus un autre

idem, à cent cinquante francs par mois, et travaillant pour ma maison. Et en général, mon père, dans ma position, il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de se créer une clientèle ou au moins des gains aussi grands en si peu de temps. Mais je n'ai pas épargné les cierges, les prières et les neuvaines pour mon bien-aimé patron qui a bien voulu se montrer le père et le protecteur de la veuve qui avait mis toute sa confiance en lui. Depuis ces grâces signalées, des bouquets et une lampe brillent jour et nuit devant sa statue, faisant un des plus beaux ornements de mon petit appartement.

Agréez, etc.

VEUVE DUVAL.

Il nous paraît utile de faire suivre cette lettre de quelques réflexions. Le pouvoir de saint Joseph éclate d'une manière d'autant plus merveilleuse à l'endroit de de sa fidèle servante, qu'il n'en est pas de même pour la plupart de ceux qui quittent la province pour venir faire fortune à Paris. Hélas ! la plupart commencent par y perdre la pureté de l'âme et la joie du cœur qui sont bientôt suivies d'une ruine totale et d'une misère extrême. Si on était tenté de nous accuser d'exagération, qu'on lise les paroles suivantes du vénéré curé de Saint-Sulpice, dont les aumônes étaient la ressource de tant de pauvres dévoyés.

Plusieurs des habitants de la province sont persuadés que le séjour de Paris est plus agréable et plus lucratif. C'est une grande erreur. Voici ce qu'écrivait, même en plein Empire, le vénérable M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, dans un des bons quartiers de la capitale :

« Je suis au milieu de toutes les misères humaines... Vendredi dernier, il m'a fallu payer huit cents francs pour des lits fournis à des gens qui couchaient par terre.

» Tous les jours ce sont des scènes nouvelles : des gens sans asile et sans pain, de petits enfants délaissés, de jeunes filles dans la rue ; et ce qui est plus commun, des femmes chassées par leurs maris ou des maris abandonnés de leurs femmes. La semaine dernière, j'ai reçu deux dames de haut parage réduites à cette extrémité ; elles avaient pourtant en main leurs titres de noblesse.

» Il ne se passe pas de jour que je ne voie couler des larmes en abondance. Hélas ! que de misères dans ce Paris, où l'on dépense tant d'argent inutilement ! »

#### 14. — La confiance récompensée.

Nos lecteurs connaissent la confiance des Filles de la Charité en saint Joseph ; nous leur en avons cité un grand nombre de preuves. Quand elles ont besoin de ressources pour leurs bonnes œuvres, le virginal Epoux de Marie est immédiatement prié de venir au secours des pauvres, les meilleurs amis de Jésus. Saint Joseph et Notre-Dame s'empressent d'exaucer leurs vœux.

Nous lisons dans la *Semaine* du Mans :

« Une bonne Sœur de saint Vincent de Paul nous raconte le fait suivant, dont elle a été témoin. La *bonne Mère*, chargée d'un orphelinat et d'une maison de retraite de vieillards, avait à payer une lourde échéance : *trois mille francs*, et la caisse était vide ! — Les Filles de saint Vincent de Paul sont coutumières du fait. — Elle appelle Sœur Montalembert : « Allez, lui dit-elle, prier à Notre-Dame des Victoires. » La Sœur partit avec une de ses compagnes. Elle n'avait pas quitté l'autel, qu'un inconnu lui remet un pli, avec ces mots : « Pour votre supérieure. » En rentrant à la communauté, on ouvrit

la mystérieuse enveloppe. Elle contenait *trois billets de mille francs.* »

15. — Une grave infirmité guérie par saint Joseph.

Le récit suivant nous est confirmé par un digne chanoine de la Belgique.

Un établissement de charité, maison de préservation dirigée par des religieuses, comptant plus de quatre-vingts jeunes personnes, reçut la veille de la Saint-Joseph de cette année, en l'honneur de ce grand Saint, de cet insigne Protecteur, deux jeunes filles d'environ quinze ans, dont l'une s'appelait Joséphine.

Cette dernière fut reconnue, après son admission, atteinte d'une teigne chronique. Les parents avaient laissé ignorer cette maladie qui datait de sept ans, et pour la guérison de laquelle ils avaient en vain employé les remèdes prescrits par les médecins. Deux l'examinèrent de nouveau. Le résultat de leur examen fut la constatation d'une teigne contagieuse et par conséquent présentant des dangers pour les autres enfants. Ils prescrivirent l'emploi d'une pommade qui ne produisit aucun effet.

La Supérieure ne pouvait se décider à renvoyer cette pauvre fille qu'elle considérait comme lui ayant été envoyée par saint Joseph. Elle dit à ce puissant Patron, en la protection duquel elle a une confiance illimitée : « C'est vous, saint Joseph, qui nous avez adressé Joséphine ; or, vous voyez que nous ne pouvons la garder, si vous ne la guérissez pas, puisque les médecins ne peuvent la délivrer de son infirmité. Nous allons donc commencer une neuvaine en votre honneur ; elle nou

obtiendra sa guérison, je n'en ai aucun doute. »

Cette neuvaine fut commencée. Cependant les dames patronesses de cet établissement, connaissant l'infirmité dangereuse de cette pauvre enfant, faisaient des démarches pour l'éloigner et la faire admettre à l'hôpital public des malades. Elles avaient déjà le certificat du commissaire de police du quartier et avaient sollicité celui du médecin. Ce dernier vit de nouveau la malade, examina attentivement la teigne et refusa le certificat demandé par ces dames, en leur écrivant : « Je considère la nommée Joséphine comme convalescente ; elle peut rester à l'établissement ; elle ne serait plus reçue à l'hôpital, vu la grande amélioration de son état. Je ne crois plus à la contagion. »

En effet, depuis lors, c'est-à-dire depuis la neuvaine à saint Joseph, la teigne a disparu et la Supérieure bénit le Ciel d'avoir eu recours à ce puissant médecin ; à son bien-aimé saint Joseph ; elle lui avait promis de signaler cette guérison dans les *Annales de son culte*.

#### 16. — Inquiétudes dissipées.

« Belgique, 4 juillet.

» Depuis plusieurs années je souffrais toutes sortes de peines intérieures dans la réception du sacrement de pénitence ; à la seule idée de la confession, mon cœur se serrait, mon esprit se troublait ; il me semblait que chaque confession diminuait mes forces physiques et morales.

» Que de fois je résolus de l'abandonner, et, cependant, malgré moi, et comme poussé par une main invi-

sible, j'y retournais au jour fixé, pour y éprouver les mêmes tortures. En vain, j'appelai la foi à mon secours, en me disant que c'était à Jésus lui-même que je m'adressais, et que, connaissant mes souffrances, il ne me repousserait pas; peine inutile! Entrée dans le confessionnal, toutes ces belles idées s'évanouissaient et j'éprouvais une espèce de purgatoire, si je puis m'exprimer ainsi. Pourriez-vous croire, révérend Père, que je n'étais pas au bout encore? Il en fut cependant ainsi, car, depuis ce temps assez considérable, j'étais de plus en plus en butte aux calomnies. Mon confesseur, quoique prudent, sage et éclairé, n'examina point les choses, y ajouta foi, et augmenta considérablement mes peines. Dieu le permit ainsi, je n'en doute point, afin de m'éprouver davantage, et faire éclater d'autant mieux sa gloire. Car tout ce que j'avais souffert jusqu'alors me parut un jeu. Les choses en vinrent à un tel point que, repoussée par mon Père spirituel et n'osant ni ne voulant parler de mes peines à qui que ce fût, je résolus d'abandonner la confession. Cette résolution je la pris malgré moi, car Dieu m'est témoin que jamais je n'eusse conçu cette idée, si j'avais pu croire que ces souffrances, loin de rendre mes confessions criminelles, comme je me l'imaginai, les rendaient au contraire méritoires. Dans cette extrémité, je redoublai mes prières, je m'adressai au cœur de Jésus, qui connaissait la droiture de mon cœur, et je le priai avec confiance de ne pas m'abandonner, maintenant que j'étais sans soutien sur la terre. Je pris pour protecteurs Marie, mère des douleurs, et mon bon saint Joseph à qui je promis de propager son culte. Plusieurs fois je renouvelai ce même vœu, et lorsque ma cause parut le plus désespéré, de la manière la plus inattendue tout changea

de face. Mon confesseur fut éclairé et comprit qu'il fallait agir autrement envers moi; ma confiance, qui était brisée, anéantie, revint plus profonde que jamais, et quoique j'éprouve encore quelques combats en allant à confesse, tout cela s'évanouit promptement, car je me crois aux pieds de Jésus (tant la bonté que mon père a pour moi est grande), et cette pensée de foi me console et me fortifie. Oh! grâces en soient rendues à jamais au cœur adorable de Jésus! Gloire à Marie, mère des douleurs, et gloire surtout au bon et compatissant saint Joseph, qui a si bien plaidé ma cause! Veuillez, révérend Père, faire dire une messe d'actions de grâces, en l'honneur de chacune de ces adorables personnes, et insérer les faveurs reçues dans votre prochain numéro. »

#### 17. — Une fervente Zélatrice.

Une jeune Anglaise, aussi distinguée par ses talents que par sa piété, résolut de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse.

Le 8 décembre 1854, jour à jamais mémorable par la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, Mary... se consacrait à Dieu dans un couvent d'Ursulines. Désormais inconnue au monde, dont les écueils l'avaient effrayée, elle fait reflourir dans le cloître les vertus de saint Louis de Gonzague dont elle a pris le nom. Tendrement unie au divin Sauveur, qu'elle honore d'une manière spéciale au très-saint Sacrement de l'autel, elle professe pour la Reine du ciel un abandon sans bornes. A saint Joseph elle voue un filial attachement et, par tous les moyens possibles, s'efforce de propager son culte. Associée à l'Archiconfrérie de Saint-

Joseph d'Angers, dont elle devient zélatrice, bientôt elle a établi des rapports avec l'Angleterre, l'Irlande et plusieurs autres contrées. Par son entremise, les communautés, les pensionnats s'associent à l'œuvre ; de nombreuses réunions se fondent. En 1866, époque de sa mort, elle avait fait enregistrer plus de cinquante mille personnes et attaché à l'Association quinze prélats qui en avaient adopté le but et les règles. Le ciel enviait à la terre cette âme d'élite. Au mois d'août 1866, elle sentit un grand épuisement. Malgré son énergie, elle dut bientôt cesser de suivre les exercices de la communauté et garder l'infirmerie. Pendant plusieurs mois, elle édifia tout le monde par sa ferveur, sa patience et son admirable délicatesse. Elle s'attendait à mourir dans le mois consacré à saint Joseph. Le jour même de la fête du saint Patriarche, elle sentit ses forces diminuer sensiblement. Le 21 au matin, elle pria sa supérieure de lui lire la liste des indulgences qu'elle pouvait gagner au dernier moment ; puis, profondément recueillie, tenant en main son chapelet et son crucifix, elle renouvela ses vœux. Ayant demandé qu'on plaçât sur sa poitrine la dépêche qui lui annonçait la bénédiction du Saint-Père, elle expira, en prononçant les noms de Jésus, de Marie et de Joseph. La mort de cette admirable personne laissa parmi les zélatrices du culte de saint Joseph un vide immense ; nous ne pouvons nous en consoler que par la pensée qu'elle aide par ses prières, au ciel, ceux qu'elle a si grandement édifiés et si puissamment secourus pendant qu'elle était sur la terre.

## 18. — Prière d'une mère digne d'être exaucée.

Tulette, le 15 juin 1878.

Lectrice assidue de vos édifiantes *Annales*, je cède à un sentiment de reconnaissance envers Dieu et envers vous, en vous priant de faire connaître à vos pieux abonnés la faveur insigne dont ma famille et moi avons été l'objet par la guérison extraordinaire de mon jeune fils.

Cet enfant, d'une santé débile, paraissait condamné à ne pas vivre longtemps. Depuis quelques mois cependant, il s'était bien fortifié, quand soudain il est pris, un matin, d'une crise aiguë, alarmante d'abord ; mais d'une courte durée.

Le médecin, appelé en toute hâte, nous rassure. Au moment où le mal paraissait conjuré, la fièvre reprend avec plus d'intensité ; le cerveau s'appesantit, et l'enfant, sous l'empire de sa léthargie, connaît à peine ceux qui l'entourent. En présence d'un mal si rapide et si effrayant, le médecin a les plus tristes pressentiments. Ses craintes sont partagées par nos amis, accourus pour nous secourir et nous consoler.

Pour moi, mon révérend Père, plus abattue et plus triste que tous les autres, je ne me faisais pas illusion sur le sort dont mon enfant était menacé. Sous le poids de l'affliction la plus profonde, je demandais à Dieu la force de faire un aussi grand sacrifice.

Je ne pensais pas alors à me jeter entre les bras de saint Joseph, dont je connaissais pourtant toute la puissance et la bonté : une pensée de foi me retenait. Mon fils, préparé depuis longtemps déjà à sa première com-

munion, s'était confessé dans la semaine ; il avait assisté à une retraite préparatoire à ce grand acte. Sous l'empire de la douleur, j'entrevois, dans le coup qui me frappait, la bonté miséricordieuse de Dieu, venant chercher mon fils dans le moment le plus favorable à son salut. Je n'osais contrarier ses desseins au milieu des angoisses de mon âme. Le salut de mon fils me paraissait un bien si précieux, que je n'hésitai pas, pour le lui assurer, de condamner mon existence à la douleur.

Accoutumée cependant à faire toujours la volonté de mes supérieurs spirituels, je me décidai à recourir à saint Joseph, sur l'invitation pressante d'un respectable ecclésiastique.

Nous faisons brûler des cierges devant la statue de ce saint Patriarche ; nous intéressons quelques personnes de foi à nos pieux desseins et nous le prions tous avec ferveur, pour la guérison de ce tendre enfant.

O merveilleuse puissance de ce saint Protecteur ! A peine avons-nous accompli nos premières résolutions, que l'enfant, sortant comme d'un profond sommeil, cause sans peine et avec à propos avec nous. Un mieux sensible s'était déclaré au moment où nous n'avions plus rien à attendre de la vertu des remèdes. Ce mieux persévère et nous apporte bientôt la certitude d'une guérison complète et extraordinaire.

La prudence nous fit cependant un devoir de retenir quelques jours encore, prisonnier dans sa chambre, le protégé de saint Joseph, et de le rationner, malgré son appétit dévorant.

A quelque temps de là, mon fils s'approchait, pour la première fois, de la table sainte, et recevait, le même jour, le sacrement de confirmation avec une piété touchante. Saint Joseph n'avait pas seulement guéri le

corps ; il avait aussi contribué à la sanctification de son âme. Le moment était venu pour nous d'accomplir envers notre bienfaiteur la dette de la reconnaissance. Un mercredi, une messe d'actions de grâces est célébrée à cette intention. La famille et quelques amis, heureux de partager notre bonheur, assistent au saint sacrifice et font avec nous la sainte communion.

Puissent ces quelques lignes contribuer à étendre la dévotion envers saint Joseph et porter les personnes à recourir avec confiance à sa protection !

Agréez, etc.

M. P.

#### 19. — Promesse récompensée.

« Velluire (Vendée).

« Le 27 février, j'avais écrit à un bon confrère, pour lui demander s'il ne pourrait point me venir en aide ou me trouver des personnes charitables qui pourraient me seconder dans *la formation d'une école de filles*, que j'ai entreprise dans ma paroisse. Après m'avoir exprimé ses regrets et son affliction de ne pouvoir m'aider, ce digne confrère me parla ainsi :

« ... Il ne faut pas cependant vous décourager. Nous sommes dans le mois de saint Joseph ; voilà ce que mon prédécesseur à la cure de Cugand m'a dit bien des fois. Se trouvant au fond des déserts de l'Amérique, à la tête d'une cinquantaine de religieux, il avait tout à faire, une maison pour se loger, une église pour prier Dieu. Ainsi, un jour qu'il se trouvait sans le sou, ne sachant que devenir s'il ne recevait pas de secours (il était à son

ouvrage, au milieu d'une forêt, à abattre un chêne), la pensée de saint Joseph lui vint à la mémoire ; il dépose sa cognée, il se met à genoux au pied de son chêne, devant une petite image de saint Joseph qu'il trouve dans son bréviaire. Saint Joseph, lui dit-il avec cette foi qui opère les miracles, vous voyez mon dénûment, si vous voulez que notre œuvre réussisse, venez à mon aide. Je vous promets de vous honorer et de vous faire honorer autant qu'il sera en moi, et je m'engage même, si vous venez à mon secours, de réciter tous les jours de ma vie une prière en votre honneur. — Il n'avait pas plus tôt fait sa prière, qu'il se relève avec plus de courage, et abat son chêne avec une nouvelle ardeur. De retour dans son couvent, il reçoit une lettre avec 10,000 dollars, qui lui est adressée par quelqu'un qu'il n'a jamais vu et d'un pays fort éloigné. Quelques jours après, une autre somme assez ronde lui est pareillement adressée. Il ne doute pas de voir là l'intervention du bienheureux saint Joseph ; aussi s'empressa-t-il de lui en témoigner sa reconnaissance, ce qu'il continue à faire... »

» Je vous certifie l'authenticité de cette lettre, que je garde en ma possession.

» JOSEPH SUIRE, curé de Velluire. »

## 20. — Relation édifiante.

« Tarn-et-Garonne.

» J'avais douze ans, quand j'ai été atteinte de la terrible maladie qui m'a retenue dix ans et demi dans

mon lit. Plusieurs médecins avaient été appelés sans résultat. Depuis cette époque, je ne me suis jamais levée. Dès que je posais les pieds à terre, je perdais connaissance. Depuis ces dix ans et demi, je ne prenais pour nourriture que du bouillon, et, en dernier lieu, je ne vivais qu'avec un peu de café, souvent même qu'avec de l'eau sucrée. J'étais d'une faiblesse si grande, qu'il fallait bien prêter l'oreille pour entendre ce que je disais. On m'a toujours veillée, et la fièvre ne m'a jamais quittée. Dans l'espace de ma maladie, on m'a administrée deux fois et on a sonné une fois mon agonie.

» Vers la fête de saint Joseph de cette année 1874, on me dit que les Sœurs du couvent de la Compassion faisaient pour moi une neuvaine à mon saint et bien-aimé protecteur, pour la terminer le jour de sa fête. Mon père, ma mère, les personnes qui me soignaient et moi-même, nous nous joignîmes aux bonnes Dames de la Compassion. La veille de saint Joseph, je fus bien plus malade. J'appelai ma mère et lui dis que je me sentais beaucoup plus mal. Ma mère, désespérée, répondit : « Mon Dieu, saint Joseph ne nous écouterait donc pas ? cependant, ayons confiance jusqu'à la fin, et prions. » Toute la nuit se continua dans un état désespéré.

» Le jour de saint Joseph, vers dix heures du matin, je dis à ma mère : « Ma mère, il va se passer quelque chose. — Ma fille, ne m'effraie pas pour rien, je suis déjà si peignée de te voir plus souffrante. — Ne vous troublez pas, maman, lui répondis-je, je sens quelque chose en moi qui n'est pas naturel : allez à la messe et priez beaucoup saint Joseph. » Un moment après, j'ajoutai : « Que diriez-vous, maman, si vous me trouviez levée à votre retour ? » Ma mère me répondit :

« Oh ! que je serais contente ! » et elle partit en même temps pour entendre la messe. Au retour, elle ne me trouva pas levée, mais je lui demandai mes habits pour m'habiller. Comme depuis dix ans je ne m'en servais plus, ma mère me donna les siens, croyant être le jouet d'un rêve. Je me sentis un grand courage, je m'habillai presque seule, et je sautai au bas de mon lit sans secours, cependant je ne pouvais marcher. Une Sœur converse du couvent s'était fait annoncer dans la matinée ; elle arriva au moment où je venais de me lever.

Après m'avoir dit adieu, la Sœur appela ma mère à part, et lui dit qu'il fallait me faire porter au couvent. Maman résista beaucoup, craignant que ce voyage me fit mal. A force d'instances, la Sœur l'emporta. On va chercher une voiture, on m'y monta sans trop de peine, et je supportai très-bien le voyage. Arrivée au couvent, deux religieuses vinrent à ma rencontre, me prirent sous chaque bras et me conduisirent ainsi au bas-chœur. C'est là que j'ai commencé à marcher, mais toujours soutenue. C'était l'heure des vêpres ; j'y assistai assise sur un fauteuil, et au moment de la bénédiction, je me mis à genoux toute seule et me relevai de même. L'office terminé, je me mis de nouveau à genoux, sans secours, pour remercier mon bien-aimé et saint bienfaiteur de l'insigne faveur qu'il venait de m'accorder. — Depuis cette époque, je vais toujours de mieux en mieux, c'est-à-dire que je suis parfaitement guérie. Béni soit celui qui m'a redonné la vie !

## 21. — Une date bénie.

Depuis dix-huit mois, j'étais en proie à d'horribles souffrances. J'éprouvais constamment de si violentes coliques, que je n'avais presque de repos ni jour, ni nuit. J'étais incapable de faire le plus léger travail. Mes parents crurent au prime-abord que j'étais atteinte du choléra ; mais la ténacité de mes douleurs les convainquirent bien vite du contraire. J'étais obligée de me tenir courbée, et, dans le fort de mes tourments, je ne trouvai de soulagement qu'en me roulant sur le plancher de ma chambre. On épuisa tous les remèdes, et le médecin était à bout de tous ses médicaments, qui tous me furent inutiles. On était obligé de me tenir debout à force de bras pour me faire prendre quelque légère nourriture durant les interstices de la maladie. Je mangeais sans goût et sans appétit. J'étais dans un état désespérant et réduite à une telle extrémité, qu'on comptait sur une fin prochaine. J'étais résolue à endurer toutes les souffrances à la fois, si Dieu l'eût voulu, pour la délivrance du Saint-Père et le triomphe de l'Eglise. Néanmoins, lorsque mes maux étaient excessifs, leur pointe aiguë m'arrachait le désir d'en être délivrée. J'avais alors recours à saint Joseph, en le priant d'agir auprès de son Fils adoptif conformément à sa divine volonté, et non selon la mienne. On lui avait adressé de nombreuses neuvaines, auxquelles je ne participais que par l'offrande de mes tourments et par une entière soumission aux ordres du Ciel. Celle qui se commença avec le mois qui lui est consacré détruisit, avec l'espoir de guérison, toute espérance de soulagement, même inter-

mittent. A peine fut-elle achevée, qu'on se mit à en faire une dernière pour la terminer le jour de la fête du patron de l'Eglise universelle.

» Pendant les neuf jours, je ressentis un tel surcroît de douleurs, que j'entendais dire à mes côtés que toutes les maladies s'étaient donné rendez-vous dans ma personne; que le 19 mars serait la date de ma guérison, ou celle de la fin de mon exil et de mon supplice. En effet, ce glorieux jour changea les phases d'une amère tristesse en larmes d'une vive allégresse, d'autant plus douces qu'elles étaient inespérées. Ce jour qui, selon toutes les prévisions humaines, devait être celui d'un cortège funèbre, fut celui d'une fête inattendue.

» Vers minuit, comme on me croyait à l'agonie, on faisait l'heure sainte auprès de moi en recommandation de l'âme. Je fus tout à coup réveillée du sommeil de la mort, et fus guérie sans savoir comment. Je me levai en un instant. On crut à une illusion, et on se regardait tout consterné; on s'attendait à la dernière convulsion; on me soutenait comme à l'ordinaire, et ce ne fut que sur mes instances qu'on me relâcha. Je passai le restant de la nuit en actions de grâces, et dès l'aurore, je me transportai à l'église pour remercier mon céleste médecin, et me préparer à recevoir la sainte communion, dont j'étais privée depuis huit mois. Gloire, amour et reconnaissance à saint Joseph! Depuis ce moment, je n'ai plus senti aucune indisposition quelconque. Je me suis remise au travail, comme si je n'avais jamais été malade. Puisse ce récit inspirer de la confiance au pouvoir de saint Joseph, avocat des causes désespérées et des malades abandonnés!

## 22. — Une bonne inspiration.

Voici un trait emprunté à un journal de Turin, *La Bonne Semaine*, 2 mars 1863 :

Une femme du peuple avait une fille qui n'édifiait pas ses sœurs par sa conduite ; cette pauvre mère s'en affligeait beaucoup, et, chaque fois qu'elle entrait à l'église de Turin, elle se jetait à genoux devant le tableau de saint Joseph et le priait avec larmes de lui obtenir la conversion de sa fille. Une fois, elle eut une bonne inspiration : « Si je lui donnais une image, une belle image de saint Joseph ? Elle ne la voudrait pas... ou bien elle la déchirerait... C'est égal, essayons. » En disant cela, elle se lève, et, pleine d'une grande confiance, elle va chez un marchand d'images religieuses, choisit celle qui lui paraît la plus belle, et la porte à la maison. La jeune fille était absente, et sur sa table à ouvrage on voyait un livre qui n'était pas, certes, un livre de dévotion. — « Dois-je mettre dedans une image religieuse ? O saint Joseph, pardonnez-moi, mais je ne puis faire autrement ! » — Sa fille revient à la maison, et reprend son livre. « Chose curieuse ! s'écrie-t-elle, qui peut m'avoir mis une image de saint Joseph dans mon livre ? Je ne sais qu'en faire ! » Elle dit qu'elle ne sait qu'en faire, mais en attendant, elle la regarde attentivement, elle la trouve belle, elle ne se lasse pas de la contempler ; puis elle la retourne, et lit une prière qui était au *verso*, et elle regarde encore l'image, puis..., puis elle pleure, elle jette son mauvais livre à terre et se trouve vivement touchée de la grâce et complètement convertie.

## 23. — L'avocat des causes désespérées.

Voici un trait que je vous prie de consigner dans votre Journal, à la gloire de saint Joseph :

Un missionnaire que je connais personnellement, se trouvait dans la plus extrême détresse, obligé de faire face à des engagements de la dernière importance. Pour le tirer d'un si grave embarras, il ne suffisait pas d'un secours quelconque, il ne lui fallait rien moins qu'une somme de 20,000 francs. Dans son angoisse, et après s'être épuisé vainement en démarches, il entre un matin dans l'église d'une communauté. Le premier objet qui frappe ses regards, à droite de l'autel, est un beau tableau de saint Joseph ; à cette vue, sa confiance se ranime : *Saint Joseph ! s'écrie-t-il en lui-même, mais c'est aussi l'espérance de ceux qui n'en ont plus : Spes desperatorum !* — Aussitôt il demande à dire la sainte messe, qu'il offre en l'honneur du glorieux Patriarche. Un mouvement tout particulier le pousse à revenir au même lieu plusieurs jours de suite et à renouveler le même hommage au Père nourricier du Sauveur.

A quelques semaines de là, un matin, une personne venait frapper à la porte de sa chambre et lui remettait une lettre renfermant 20 billets de 1,000 francs.

Gloire et reconnaissance à saint Joseph ! — Et pour vous, mon révérend Père, veuillez agréer l'expression de mon dévouement.

LOUIS JOUEN, S. J.,  
Préfet apostolique de Madagascar.

## 24. — Vin multiplié par saint Joseph.

Ce n'est pas seulement de nos jours que saint Joseph obtient par ses prières des faveurs miraculeuses de son divin Fils adoptif. Dans une époque plus reculée, il n'existait pas, comme de nos jours, de nombreuses feuilles religieuses, fidèles à rapporter les faits surnaturels obtenus par la toute-puissante médiation des trois augustes personnes de la Sainte Famille. Les traits restaient ensevelis dans les chroniques des monastères. Ces chroniques nous les avons lues la plume à la main, et nous serons heureux de communiquer à nos lecteurs les trésors que nous y avons découverts.

Nous trouvons le miracle suivant dans la *Vie* de la vénérable sœur Marie-Isabelle Ville, religieuse de la Visitation de Verceil<sup>1</sup> :

« Cette bonne sœur, après sa profession religieuse, se considéra comme obligée à vivre de cette vie de mort qui permet de dire avec l'Apôtre : *Je vis, mais non plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*. Les emplois de réfectoire, d'infirmière et de robrière, les seuls que la religion lui ait confiés, secondèrent parfaitement son attrait intérieur pour la vie cachée, et lui firent trouver un aliment à son esprit de mortification ; se réservant toujours le plus pénible, elle portait presque seule le fardeau de sa charge. Son assiduité au travail ne lui laissait jamais de repos, et l'ouvrage qu'elle n'avait pu faire le jour, elle le faisait la nuit, afin que les sœurs fussent servies à point nommé.

(1, Extrait de l'Année-Sainte de la Visitation, approuvée par plusieurs Evêques, t. IV. — 1868.

« Cette application nuisit souvent à sa santé et lui attira sur les yeux une fluxion dont elle a beaucoup souffert, et qui enfin la priva entièrement de la vue. Quoique robrière, elle était aussi chargée du soin de la cave, et ce fut souvent un exercice à son inaltérable patience et à son généreux courage. On l'a vue quand il y avait des manœuvres dans la maison, descendre et monter les escaliers trente et quarante fois par jour, sans laisser échapper un mot de plainte. La sœur économe trouvait son compte à remettre les celliers en des saintes mains, car on y a vu le vin se multiplier comme l'huile de la veuve de Sarepta. Une fois, entre bien d'autres, dans un temps où la Communauté manquait des choses les plus nécessaires, notre chère sœur s'aperçut qu'il n'y avait plus que fort peu de vin dans le tonneau. Elle en avertit l'économe qui, ne sachant comment y pourvoir, recourut à la Supérieure. Celle-ci en parla à son confesseur, qui lui dit d'ordonner à notre sœur Marie-Isabelle de bénir sa petite provision, de la recommander à la divine Providence, et d'être sans inquiétude. Notre chère sœur, animée d'une vive foi, fit ce qui lui était commandé, et son obéissance eut tant de succès, que le vin se multiplia journellement. En donnant à chacune la mesure habituelle, on en eut pendant trois mois entiers pour une nombreuse Maison. Peut-être même aurait-il duré longtemps encore, si la sœur économe n'avait eu la curiosité de le mesurer. Comme on sondait la pièce, elle devint sèche, à la grande surprise de la communauté. Une autre fois, notre vertueuse sœur perdit un robinet, et, se trouvant toute seule, elle ne put empêcher le vin de couler ; infailliblement il allait être répandu, lorsque son recours au grand saint Joseph lui attira de l'aide ; le liquide s'arrêta jusqu'à ce qu'elle eût trouvé le moyen de fermer

l'ouverture du tonneau. On pourrait citer bien d'autres faveurs extraordinaires dont le Seigneur la gratifia ; il suffit de dire que tous les besoins de la Maison lui étaient recommandés avec assurance par ses supérieures. »

## 25. — Conversion d'un Prodiges.

J. P., de ma paroisse, avait eu dans sa jeunesse à lutter contre des passions vives, entraînantes ; sa foi l'en fit ordinairement triompher.

Dans l'âge mûr, il eut quelque répit ; mais plus tard, ces passions assoupies se réveillèrent plus tyranniques qu'autrefois. Fidèle à recourir aux Sacrements, dévot ardent à la très-sainte Vierge et à saint Joseph, il eut enfin le dessus.

La vie avançait, les forces diminuaient, la maladie le saisit, et sur le lit de douleurs il resta plusieurs mois.

Difficile de dire le soin qu'il donna à se préparer à la mort, mais impossible de rendre l'effroi dont il était pénétré à la pensée du jugement. Nuit et jour, il était tourmenté, et sans cesse il me faisait appeler pour le rassurer. « N'ayez pas peur, lui dis-je, le bon Dieu est si miséricordieux ! Il vous a pardonné. Ecoutez : Vous aimez tant la sainte Vierge et saint Joseph, priez-les de se trouver à votre jugement, et de vous couvrir de leur bonne protection. » Mon cher malade le fit, et je me retirai le laissant tranquille.

Quelques jours après je le revis si calme, si joyeux malgré ses souffrances, que j'en fus étonné. « Eh ! me dit-il, que je suis heureux ! Depuis que j'ai prié la sainte Vierge et saint Joseph de se trouver l'un à ma droite, l'au-

*tre à ma gauche, au tribunal du bon Dieu, je n'ai plus peur de ses jugements ; je mourrai content. »*

Il continua de souffrir quelques semaines encore, et mourut plein des consolations les plus douces, comptant bien trouver Marie et Joseph au rendez-vous si désiré.

LE CURE C. A.

## 26. — Conversion d'une mondaine.

On verra par la lettre suivante, quel bien on peut faire à une âme mondaine, en lui donnant à lire les *Annales de saint Joseph* ou quelque autre pieuse publication.

28 septembre 1878.

Je dois beaucoup à saint Joseph, et à vous aussi, mon bon Père : je puis bien vous le dire, c'est à votre chère publication que je dois tout, et d'abord ma conversion. Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes les faveurs obtenues par saint Joseph ; chaque jour de ma vie est marqué par quelque grâce.

Abonnée une des premières à votre publication, j'étais à cette époque de ma vie, lancée bride abattue dans toutes les vanités du monde : je ne songeais qu'au plaisir, quoique j'eusse des devoirs bien plus sérieux à remplir comme mère de famille ; mais je n'y pensais pas. C'est alors qu'une personne pieuse, mais peu fortunée, me proposa de m'abonner avec elle au *Propagateur*, ce que je fis par complaisance, et en riant comme je riais de tout. J'en demande pardon à saint Joseph. Cependant je lisais votre journal et peu à peu j'ouvris les yeux sur

mon état ; depuis longtemps je ne m'étais pas approchée des sacrements, lorsqu'une nuit je fis un rêve affreux ; c'était une grâce de saint Joseph. Depuis lors je fus tourmentée, pressée d'aller trouver mon confesseur, et enfin un jour, après avoir longtemps prié aux pieds de Marie, m'être mise sous la protection de saint Joseph, de mon ange gardien, armée de courage, je m'approchai du confessionnal où je fis une bonne et sincère confession. Vous dire, mon Père, quel calme, quelle paix j'ai recouvrée, est impossible : ceux-là seuls le savent, qui, comme moi, sont revenus à Dieu de tout leur cœur. Depuis, grâces en soient rendues à Dieu, j'ai persévéré, je suis devenue sérieuse et j'ai peu à peu quitté les vanités du monde, et je suis heureuse en remplissant bien mes devoirs, quelque pénibles qu'ils soient parfois.

#### 27. — Vertu des Litanies de saint Joseph.

Pour vous persuader cette dévotion aux Litanies de ce grand Saint, je pourrais rapporter ici de nombreuses grâces accordées à ceux qui les ont dites, ou tous les jours, ou durant quelque temps.

Le trait que voici en vaut cent, et partant il y en aura assez pour vous décider à les dire quelquefois. Les religieuses Ursulines eurent dessein de fonder une de leurs maisons à Lambesc, en Provence, sur quelques espérances que certaines personnes de ce lieu leur avaient données. Elles y allèrent donc, mais eurent si peu de satisfaction à leur arrivée, à raison des oppositions et difficultés qui s'y présentèrent, qu'elles ne trouvèrent personne qui leur voulût louer une maison, ce qui les obligeait de penser à leur retour à Aix, d'où elles

étaient venues. Elles résolurent, néanmoins, avant que d'en venir là, de recourir à saint Joseph, qu'elles avaient pris pour protecteur de leur dessein, et de dire à cette intention, durant neuf jours, ses Litanies après la Messe. Chose admirable! avant la fin de leur neuvaine, un fort honnête prêtre, qui avait fait bâtir une église à l'honneur de sainte Thérèse, tout proche de la ville, vint trouver la Supérieure et lui offrit cette église et la maison qui la touche, avec les possessions qui en dépendent. Offre qui fut acceptée, vous le pensez bien; et aussitôt après les religieuses y furent conduites et logées par la faveur spéciale de saint Joseph, qui non-seulement en voulut prendre un soin tout particulier, mais aussi les mettre sous la protection de sa grande, dévote et chère fille sainte Thérèse, dans une maison et église, où elle était merveilleusement honorée.

28.— Dévotion d'une pieuse Carmélite  
à la Sainte-Enfance.

Entre les pieuses filles de sainte Thérèse qui se firent remarquer par leur tendre dévotion à la Sainte-Enfance, nous aimons à rappeler le souvenir d'Anne de Heano, que sa sœur Antoinette du Saint-Esprit avait si chrétiennement élevée; elle entra comme elle dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, et fut reçue par sainte Thérèse au monastère de Valladolid, l'année même où il fut fondé; elle s'appela en religion Anne de Saint-Joseph. Comme sa sœur aînée, elle fut un miroir de candeur, de pureté, d'innocence. Son humilité, son obéissance, sa douceur, la rendirent extrêmement chère à sainte Thérèse. Ce qui distingua Anne de Saint-Joseph

ut son amour pour l'oraison, et son attrait à honorer la divine Enfance de Notre-Seigneur. Sainte Thérèse, pour seconder cet attrait, permit à Anne de Saint-Joseph d'avoir dans sa cellule une petite statue de l'Enfant Jésus. Dans la vivacité de sa foi, Anne de Saint-Joseph voyait son Dieu aussi présent que si elle l'eût contemplé à Bethléem dans les bras de la très-sainte Vierge. Son cœur, embrasé d'amour, se répandait en tendres colloques; et Notre-Seigneur, qui trouve ses délices dans les âmes simples et candides, ne cessait de combler sa fidèle épouse des plus précieuses faveurs. On peut juger, par les paroles du divin Maître que nous allons rapporter, de quelle manière il traitait cette âme angélique. Un jour, Anne de Saint-Joseph travaillait dans sa cellule, ayant près d'elle son cher Enfant Jésus : il lui arriva de détourner un moment sa pensée de lui, et de la fixer sur le travail qui l'occupait. Le divin Enfant lui dit alors : *Fais attention, tu me laisses seul*. Elle lui en demanda aussitôt pardon avec un amoureux repentir. Ce trait illumine toute cette vie cachée en Dieu, et nous fait connaître le commerce intime de cette âme avec son adorable Epoux. La flamme du zèle apostolique consumait le cœur de cette vierge. Voir régner son Jésus jusqu'aux extrémités de la terre, et toutes les âmes embrasées de son amour, était comme le soupir perpétuel de sa prière.

#### 29. — La mort prévue.

« Il y a environ cinq ans, dit le Père Jacquinot, j'assistai à la mort d'un pieux et fervent serviteur de saint Joseph, M. de la Bène, procureur du roi à Saintes.

Les derniers moments de cet homme de bien furent accompagnés des plus heureuses et des plus édifiantes circonstances ; je ne dirai rien dont je n'aie été le témoin oculaire.

» Ce sage et vertueux vieillard, dévoué à saint Joseph qu'il nommait son bon père, après avoir été retenu deux ans sur son lit par une cruelle maladie, sentant que ses forces diminuaient sensiblement et que sa fin approchait, fit appeler son confesseur. Celui-ci lui faisant remarquer que la fête de son bien-aimé Père n'était pas éloignée, lui disait d'espérer que, grâce à la puissante intercession de saint Joseph, Notre-Seigneur le conserverait encore à sa famille.

» Ah ! mon Père ! répondit le malade, je ne désire pas autre chose que la volonté de Dieu ! Il y a déjà longtemps que je pense à cette belle fête et que je demande de mourir ou de guérir en ce jour. Voyant que je dois mourir, je vous supplie de me donner la communion pour la dernière fois à l'occasion du patronage de mon bon Père saint Joseph.

» Humainement parlant, il n'y avait guère, pour le pauvre malade, d'espérance d'être exaucé : le mal était si grave, et neuf jours encore devaient s'écouler jusqu'à la fête ! Malgré tout, sa confiance était si vive, qu'elle fut récompensée et qu'à la grande surprise des médecins, il vécut encore ces neuf jours, pendant lesquels il se prépara à bien mourir. Le jour de la fête de saint Joseph, à deux heures du matin, il eut le bonheur de communier, et sur les neuf heures, il entra dans une douce et courte agonie : puis il se reposa enfin dans le Seigneur, laissant édifiés et pénétrés de la plus vive foi, tous ceux qui avaient assisté à sa mort. A peine eut-il expiré, que plusieurs prêtres célébrèrent le saint sacrifice selon

ses intentions : de sorte que tous les désirs de ce fidèle serviteur de saint Joseph furent exaucés. »

30. — Belles paroles d'une sœur de Saint-Joseph  
sur son lit de mort.

Les sœurs de Saint-Joseph de la Congrégation de Lyon rendaient, il y a déjà quelque temps, leurs derniers devoirs à la mère Sainte-Emilienne de Jésus, maîtresse des novices, dont la vie édifiante a été couronnée par une sainte mort.

Cette sœur, originaire de Saint-Maurice sur Dargoire (Rhône) et née en 1815, était dans sa soixantième année, dont trente-neuf de profession religieuse. Après avoir été maîtresse-directrice au noviciat, elle fut successivement supérieure des maisons de Mèze et de Bedarieu dans l'Hérault et de la maison d'Ainay de Lyon. A la mort de la vénérée mère Sainte-Aglaé, elle fut appelée pour lui succéder dans l'importante charge de maîtresse des novices. Elle s'acquitta de ces fonctions à la satisfaction générale et elle a laissé de profonds regrets dans sa communauté. Sa foi était vive, son humeur enjouée et sa tournure d'esprit originale. Sa mort a été des plus édifiantes. Elle était heureuse de mourir. Comme les sœurs qui l'entouraient lui disaient qu'elles allaient faire une neuvaine à saint Joseph pour lui demander sa guérison : « Non, non, dit-elle, n'importunez pas saint Joseph, laissez-le tranquille, j'aime bien mieux mourir. »

Cette joie dans la mort, on l'a souvent remarqué, est un des privilèges des pieuses filles de saint Joseph ; c'est une compensation que Dieu accorde à leurs sacrifices.

Une autre parole de cette bonne mère nous paraît aussi digne d'être rapportée. « Je n'ai jamais mieux compris que maintenant, disait-elle, ce texte des saints livres : *Personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*. Si nous nous savions dignes d'amour, nous ne pourrions pas rester sur la terre, tant nous aurions hâte de voir le bon Dieu, et d'autre part, si nous nous savions dignes de haine, la vie serait plus triste encore. Ne vaut-il pas mieux ne rien savoir et se confier tranquillement en la miséricorde divine? » Voilà comme Dieu donne aux saintes âmes l'intelligence de sa parole et leur en fait savourer la vérité et la beauté.

31. — Extrait d'une lettre du R. P. N. Louis, directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph, à Angers, au R. P. Huguet.

« Une jeune personne d'une famille distinguée avait perdu sa mère et gouvernait sa maison avec une rare sagesse ; mais, pressée par le désir de se donner à Dieu, elle demandait ardemment au Ciel la grâce de pouvoir mettre son projet à exécution. Avant de s'ouvrir à son père, elle met cette affaire sous la protection de saint Joseph. Au premier mot qu'il entend, son père répond : « Je suis trop chrétien, mon enfant, pour m'opposer aux desseins de Dieu sur toi ; mais, le parti que tu veux prendre est assez grave pour que tu réfléchisses : tu attendras tes vingt et un ans pour l'exécution. » La jeune fille obtient cependant de passer quelque temps dans la maison qu'elle a choisie. Le séjour qu'elle y fait l'affermi dans sa résolution, et, quand son père vient la chercher, elle se jette à ses pieds et le conjure de lui permettre de

rester. « Mon enfant, lui répond l'excellent homme, je ne veux point m'opposer à ton bonheur ; reste, si tu te crois appelée à la vie religieuse. » La supérieure est mandée ; elle apprend ce qui s'est passé. Mais, au lieu de donner son assentiment : « Monsieur, dit-elle au père, vous aviez résolu de garder votre fille jusqu'à ce qu'elle eût atteint ses vingt et un ans ; je désire que ce plan soit exécuté. » Ces paroles sont un coup de foudre pour la jeune personne. Son père, voyant combien elle en est attristée, change de rôle ; il prie, il conjure la supérieure de donner son assentiment.

» — Non, Monsieur, le public a connu votre première détermination, il faut qu'il sache que c'est librement, sans aucune pression de notre part, que vous avez donné votre consentement.

» — Eh bien ! Madame, j'emmène ma fille, puisque vous l'exigez, mais attendez-vous à nous revoir bientôt. »

» Le lendemain, il ramène la jeune personne et ne la quitte qu'après lui avoir donné, avec sa bénédiction, les témoignages de la plus vive tendresse.

» Admise au noviciat, cette jeune fille, accoutumée à toutes les aises de la vie, se montrait heureuse au milieu des pratiques les plus humbles ; mais, hélas ! que courte fut sa joie ! Le monde n'avait rien négligé pour se l'attacher, il mit tout en œuvre pour ébranler sa résolution. De faux amis l'ont juré, ils sauront la soustraire à un genre de vie qui n'est en rapport ni avec sa naissance ni avec sa position. Pendant plusieurs semaines, les assauts les plus violents lui sont livrés. Ils ne servent qu'à faire briller son courage et la solidité de sa vocation. Un dernier effort est tenté ; cette fois, ni les reproches, ni les outrages ne lui sont épargnés ; mais, cette enfant timide se dressant tout à coup : « C'est entre Dieu, mon père et

ma conscience, répond-elle, que l'affaire de ma vocation a été traitée ; j'ai fait mon devoir, je demande que ma détermination soit respectée et qu'à l'avenir vous me dispensiez de semblables visites. » Cela dit, elle se retire. Sa foi a triomphé, mais son corps faiblit. Elle tombe malade, ses jours sont en danger. Elle recourt à saint Joseph et, bientôt rétablie, elle reprend la vie ordinaire et se prodigue aux pauvres et à sa communauté avec tout le dévouement de son cœur généreux. »

---

---

## SEPTEMBRE.

---

### 1. — Secours dans une chute.

« Connaisant votre zèle pour tout ce qui regarde le culte et la gloire de saint Joseph, je viens vous communiquer un fait dans lequel la protection de ce grand Saint apparaît d'une manière évidente.

» Mardi 24, j'eus l'imprudence de monter sur ma fenêtre pour saisir quelque chose; la main m'ayant manqué, je suis tombée à la renverse, sur le pavé, d'une hauteur de près de cinq mètres.

» Je devais être brisée dans ma chute, et j'en ai été quitte pour quelques contusions; je n'ai pas même perdu connaissance. Je me suis relevée aussitôt, et soutenue par un bras charitable, j'ai pu remonter l'escalier qui conduit à ma chambre.

» Les personnes témoins de ma chute ont été consternées, me croyant perdue. Le médecin, après m'avoir examinée, a constaté que j'avais échappé à un danger évident de mort; il a même proclamé l'intervention d'En Haut. Pour moi, je suis convaincue que c'est à saint Joseph que je dois la vie.

» Deux prêtres vénérables, qui m'ont honorée d'une visite, ont admiré avec nous que je sois échappée à ce péril; l'un d'eux dira la messe dans votre chapelle de saint Joseph à mon intention, et pour remercier mon saint Protecteur.

» Je vous prie, pour sa gloire, de faire connaître ce trait à vos associés, et de m'aider à remercier ce grand Saint, car je sens que mon cœur ne peut suffire à la reconnaissance que je lui dois. »

## 2. — La prière d'un petit enfant malade à saint Joseph.

On écrit de... (Morbihan) :

Permettez-moi de vous raconter une petite histoire naïve et touchante comme la foi et l'innocence du petit enfant qui en est le sujet. Cet enfant, à peine âgé de dix-huit mois, était, depuis sa naissance, atteint d'une maladie d'intestins fort grave. Le docteur qui l'avait traité n'avait caché à sa famille, ni la gravité du mal, ni les suites fâcheuses qu'il prévoyait devoir en résulter. Il l'avait donc condamné. Sa mère et ses tantes projetèrent, devant lui, de le mener en pèlerinage à un sanctuaire voisin dédié à saint Joseph.

L'enfant était si jeune, qu'on ne crut pas devoir lui expliquer le but de ce petit voyage; mais il avait compris. A peine arrivé au sanctuaire, il quitte la main qui le dirigeait, gravit tant bien que mal les degrés de l'autel, et s'adressant à saint Joseph, dont une belle statue s'appuie sur le tabernacle, il s'écrie : « *Joseph, guéris Guguste.* » Son nom est Auguste. Puis se retournant vers sa mère : « *Plus bobo, maman, plus bobo, Joseph a guéri.* » Et il appuyait son assertion de petits coups

qu'il se donnait sur la partie malade. Il était charmant ainsi, parlant à haute voix, en épanouissant ses traits d'un frais sourire pour persuader et consoler sa mère. Sont-ce les prières de sa famille et la foi de ce petit baby, qui depuis ce jour ont amené une amélioration constante? On peut le croire. Quant à moi, qui ai vu plusieurs fois et d'une manière évidente, combien notre saint Protecteur aime à exaucer les cœurs qui l'invoquent avec confiance, je n'en doute nullement.

L'enfant continue à se fortifier de jour en jour, malgré les sinistres pronostics énoncés maintes fois à son sujet.

## X.

### 3. — Guérison due à saint Joseph.

Une sœur de Saint-Joseph de l'Apparition envoie de Tunis (Afrique) le récit suivant de la guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph.

Gloire et amour à notre père saint Joseph, dont je viens de ressentir la toute-puissante protection!

Au mois de février, je fus prise d'un rhumatisme aigu. Le mal se porta d'abord à la jambe gauche, puis il gagna une partie de mes membres; à la fin, il s'étendit à tout mon corps depuis les pieds jusqu'à la tête. Je souffrais des douleurs atroces : aucun remède ne me soulageait; je pensai qu'il fallait m'adresser au ciel si je voulais guérir. C'est ce que je fis : je n'ai eu qu'à m'en féliciter.

Mes compagnes s'unissent à moi pour demander ma guérison, ou du moins mon soulagement. Nous adressâmes nos prières à la sainte Famille; je n'en ressentis

pas d'effet sensible. Ah ! ce n'était pas la sainte Famille qui devait me rendre la santé, mais son auguste chef tout seul, le bien-aimé saint Joseph.

Le 15 mars, je commençai une neuvaine en son honneur. Le dernier jour, toute douleur vive cessa. Je n'étais pas cependant parfaitement guérie. Une nouvelle neuvaine fut inaugurée avec plus de foi et de confiance. O bonté de mon saint Protecteur ! à la fin je marchai librement, sans appui, sans bâton. Ma santé n'a plus souffert d'atteinte depuis lors : je remplis mon emploi, je suis les exercices de la communauté, on dirait que je n'ai jamais été malade. Je suis redevable de la santé à saint Joseph ; aidez-moi à le remercier.

Honneur et reconnaissance au séraphique époux de la Vierge immaculée, protecteur de notre congrégation !

SORELLA ROSA.

4. — Saint Joseph protège les zélateurs de l'Œuvre  
de la Sainte-Enfance au Brésil.

On écrit de l'orphelinat de *Rio de Janeiro*, la lettre suivante :

« Nos chères orphelines consacrent avec joie leurs heures de récréation pour confectionner de jolis petits ouvrages et préparer à l'avance leurs loteries. Le lundi de Pâques eut lieu le tirage d'une loterie qui produisit 104 fr. 75 c. Cette belle somme valait bien la peine de s'être donné tant d'ouvrage ! Nous excitons l'émulation des enfants en leur disant que, chaque année, elles doivent augmenter leur recette d'au moins 25 francs. « Quelle honte pour l'orphelinat, ajoutons-nous, si

les collectes de cette année étaient moindres que celles de l'année précédente ! » Plusieurs élèves de deux externats voisins de notre établissement se font associer à la Sainte-Enfance, et leur cotisation contribue beaucoup à augmenter notre collecte. Le 3 décembre, jour où, dans notre chapelle, on célèbre la messe pour les associés, un zélé missionnaire voulut bien faire une touchante instruction en faveur des petits Chinois, et la quête s'éleva à 100 fr. ! Nos pieuses dames du voisinage, agrégées à la Sainte-Enfance, ne sont jamais les dernières quand il s'agit de faire l'aumône pour les petits infidèles. Il suffit de leur présenter la liste de la loterie annuelle pour qu'elles remplissent une colonne de 20 ou 25 numéros à 2 fr. le billet. C'est tout à fait édifiant de voir l'esprit de foi et de charité de ces excellentes personnes ! Une chose qui contribue beaucoup à entretenir la piété des dames qui entourent notre orphelinat, c'est leur dévotion envers saint Joseph et la protection visible dont ce grand saint se plaît à les environner. Il se passe peu de semaines sans que quelque associé de la Sainte-Enfance ne reçoive un secours particulier du bon saint Joseph. Aussi, à l'approche de quelque danger ou affliction, les voit-on accourir à la chapelle pour réclamer l'assistance de leur grand protecteur. Je pourrais signaler nombre de faits ; mais je me borne à un seul. Il y a quatre mois, madame L... eut la douleur de voir son fils aîné, âgé de six ans, tomber sérieusement malade ; bientôt il fut réduit à la dernière extrémité ; le médecin ne donnait plus d'espoir. La pauvre mère accourt à la chapelle et, tout en larmes, elle supplie saint Joseph de lui obtenir la guérison de son fils ; elle prie, elle promet ; que ne peut la confiance ! L'enfant guérit. Quelques jours après, la mère, fidèle à sa promesse, faisait la

sainte communion en action de grâces, et le petit miraculé, pour tribut de reconnaissance, apportait 125 fr. à l'Œuvre de la Sainte-Enfance. »

5. — Singulier privilège d'une mort instantanée  
accordé par saint Joseph.

Une communauté religieuse d'un diocèse du centre de la France conserve, depuis de longues années, la louable habitude de célébrer, tous les ans, le 19 mars, la fête de saint Joseph avec toute la pompe et la majesté du culte catholique. Elle a soin, dans le but de rehausser l'éclat de la cérémonie, d'inviter un prêtre à proclamer, du haut de la chaire de vérité, les vertus et les gloires du glorieux patriarche en présence de la nombreuse assistance qu'attire cette pieuse solennité.

Or, il y a environ dix-sept ans, un aumônier d'une autre communauté de la même ville, vrai modèle des vertus sacerdotales, qui conservait dans la maturité de l'âge la primitive ferveur du séminaire, fut engagé par les religieuses à prêcher le panégyrique de saint Joseph. Il accepta l'invitation sans qu'on eût besoin d'insister : son cœur épris d'une tendre dévotion envers cet héroïque Saint, lui inspirait cette tâche comme une suave obligation d'amour et comme un témoignage de reconnaissance. Dans le cours de sa vie il avait déjà reçu tant de marques visibles de sa protection, il l'aimait d'une affection si vive, et, à son tour, il se sentait si aimé, que son discours ne pouvait être qu'une abondante effusion, un doux épanchement de sentiment, de tendresse, de gratitude et d'abandon filial. Il en fut ainsi : sa parole ardente, enflammée, déborda pendant trois quarts d'heure

de son âme émue, comme un trop plein qui lui échappait spontanément. L'auditoire, auquel il avait communiqué ses convictions comme une étincelle électrique, en fut touché jusqu'aux larmes. Chacun se promettait, dans l'intime de son cœur, d'aimer davantage saint Joseph, de l'invoquer plus souvent, de travailler à étendre son culte.

Une impression plus émouvante que l'éloquence de l'orateur, l'attendait à la fin du discours. Celui-ci, après avoir mis en relief, avec tout l'entrain de sa piété, les louanges du glorieux Saint, s'écria en forme de péroraison : « O aimable patron de la bonne mort, ne nous délaissez pas à cette heure suprême ! Venez recevoir notre âme au sortir de notre corps ; présentez-la, de vos mains, à votre divin Fils, notre Sauveur et notre juge ; recommandez-nous à son indulgente pitié ! Heureux les mortels qui meurent ainsi sous le regard de Joseph ! Heureux moi-même s'il daignait m'assister à mon dernier soupir ! Oh ! heureux, mille fois heureux, ô Père bien-aimé, si j'expirais en publiant vos prérogatives, et que le dernier mouvement de ma langue fût un élan d'amour vers vous !.... »

Au même instant, l'orateur s'affaissa sur la chaire. Lorsqu'on arriva pour lui porter secours, il n'était plus de ce monde ; saint Joseph, exauçant sa prière, avait transporté son âme au sein de la gloire immortelle.

L'émotion des assistants, comme il est aisé de le comprendre, dépassa toute limite. Mais on ne plaignait pas le protégé privilégié du chaste époux de Marie, on enviait son sort. Quel plus grand bonheur peut nous échoir ici-bas, que d'entrer dans l'éternité avec les signes de la prédestination, sous les auspices du père nourricier de Jésus ? Ce fut le partage de son fervent panégyriste. Quelle mort précieuse ! N'est-ce pas là le

trépas du juste béni, sanctifié par l'assistance de saint Joseph? Pussions-nous rendre notre esprit à Dieu dans de semblables conditions!

L'abbé B. DE CROZIER,  
curé de Villeneuve-les-Neiges.

6. — Famille délivrée d'une attaque de voleurs.

Raynaude, par le Mas-d'Azil (Ariège).

Dans le courant du mois de janvier, le plus gros créancier de saint Joseph, qui a prêté trois cents francs pour son Œuvre de Raynaude, vient d'être largement payé. Pendant qu'il dormait profondément dans sa maison de campagne, ainsi que sa famille et ses domestiques, une voix vibrante et très-forte retentit à ses oreilles et l'éveille en sursaut, par ces mots qu'il a très-bien entendus : « Prends garde à toi ! » Il fit part à sa famille de ses impressions et des craintes qu'il avait, lorsque dans la nuit du second jour, après cela, les chiens aboient d'une manière extraordinaire, les oies l'ont retentir la maison de leurs cris stridents, les bœufs mugissent et les moutons bêlent et sont tous effarés dans l'étable; on se met sur pied dans l'habitation, et on découvre une bande de voleurs qui rôdent autour de la maison et cherchent à s'introduire dedans en secouant les portes. La voix qui avait dit au maître de prendre garde, n'était pas un rêve. On se met en mesure de faire une bonne résistance. Et ces bandits ne lâchent prise et ne se mettent en fuite que lorsqu'ils s'aperçoivent qu'on veille, et qu'ils entendent partir un coup de feu. La première pensée qui est venue à cette pieuse famille, c'est

que saint Joseph, en qui ils ont une confiance aveugle, les a délivrés du danger et leur a payé les trois cents francs par un service signalé. Peut-il en être autrement ? Sainte Thérèse nous dit que ce grand Saint nous secourt dans tous nos besoins ; jugez, lorsqu'il y a un engagement pris entre nous et lui, si nous lui prêtons une pièce de monnaie pour son église, à condition qu'il nous accordera une grâce précieuse, n'importe dans quel ordre !

ANT. ROUSSE, curé.

7. — Le beau rêve d'un jeune serviteur de saint Joseph.

Mon révérend Père,

Je viens acquitter la promesse faite à saint Joseph, et en même temps le remercier d'une faveur qu'il m'a accordée.

Voici de quoi il est question : m'amusant au détour d'une rue, je fus pressé contre un mur par une charrette et c'est déjà une espèce de miracle que j'aie survécu seulement une minute. Tout mon corps ne fût bientôt qu'une masse informe, tant j'étais enflé. Le médecin ne donna aucune espérance. Alors mes chers parents, bien désolés, s'empressèrent d'appeler un prêtre qui me donna l'Extrême-Onction ; je restai deux jours sans connaissance. Enfin une religieuse de Saint-Charles, toute dévouée au culte du bon saint Joseph, m'envoya un cordon béni de ce grand Saint en me recommandant d'avoir confiance en sa puissance auprès de Dieu. Je reçus ce cordon avec bonheur et je me mis sous la protection du glorieux Père de Jésus ; dès lors, je me sentis un peu soulagé.

Un jour que ma mère se désolait au pied de mon lit, car le mieux allait doucement, je m'endormis et, pendant mon sommeil, je vis en songe saint Joseph qui m'assura de ma guérison, et de plus m'annonça que plus tard je serais prêtre. Je me réveillai plein de joie, et je m'efforçai de rassurer ma bonne mère en lui racontant mon beau rêve : il s'est réalisé jusqu'à présent, puisque je suis parfaitement guéri et que le désir d'être prêtre ne me quitte plus. Je suis entré au séminaire de Montpellier quatre mois après ma première communion, et j'espère que saint Joseph continuera son œuvre.

J'oubliais de vous dire que, pendant ma convalescence, j'avais élevé une petite chapelle dans ma chambre, où j'avais placé l'image de mon vénéré Protecteur que j'aimais tant à prier; chaque jour je récite en son honneur sept *Pater* et sept *Ave*. J'aime beaucoup à lire le journal où sont racontées les faveurs que ce grand Saint accorde à ses serviteurs; je vous prie avec instance de vouloir bien insérer la lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire.

OSMOND CAUCAT,

Elève du petit séminaire de Montpellier.

#### 8. — Guérison suivie de conversion.

Dans le mois de janvier, un jeune homme de ma connaissance tombait sérieusement malade. Le pauvre enfant, hélas! n'avait pas toujours fait la joie de sa famille ni la consolation de son pasteur. Sa foi, qui n'était plus nourrie par la prière, avait singulièrement baissé. Les vérités les plus terribles avaient perdu tout empire sur son cœur; et, comme tous ceux qui préfèrent le chemin

du cabaret à celui de l'église, il en était venu à négliger complètement l'assistance à la messe et aux divins offices. Le pasteur le savait, et plus d'une fois il avait gémi devant Dieu sur le nouveau prodigue ; plus d'une fois, à l'exemple du divin Maître, il était allé à la recherche de la brebis égarée. Aussi, à peine connut-il l'état de souffrance de ce pauvre jeune homme, qu'il prit aussitôt le sentier de sa demeure. Le mal était sérieux. Il s'agissait pour le curé de disposer le malade à recevoir les sacrements. Celui-ci, soit parce qu'il ne connût pas son état, soit par antipathie, faisait la sourde oreille et ne se déridait pas. Après quelques visites inutiles, le pasteur crut ne pas pouvoir mieux faire que de recourir à saint Joseph dont il venait d'ériger dans son église la pieuse confrérie. C'était un samedi. Il chanta le soir, et le lendemain encore, le salut en l'honneur de ce grand saint, le conjurant de préparer lui-même le cœur du malade à la grâce de la réconciliation. Il sollicita aussi les prières et la communion des religieuses et des âmes pieuses de la paroisse. Après cela, il revoit son malade, et, ô bonté vraiment admirable de saint Joseph ! il trouve son jeune homme tout changé, entend sa confession, et le lendemain, il était heureux de pouvoir lui porter le Dieu de toute consolation et lui donner le sacrement de l'extrême-onction. Le pauvre enfant était heureux ! La paix était rentrée dans son âme. Le curé lui raconte en peu de mots ce qu'il avait fait pour lui, lui vante la toute-puissance et la bonté sans bornes de saint Joseph, et finit en lui disant : « Mon ami, je vous donnerai volontiers un conseil. Vous êtes jeune, et vous pourriez, si vous vouliez devenir sage, être très-utile à vos parents qui deviennent vieux et n'ont aucune ressource. Vous êtes fort malade, il est vrai ; mais enfin,

vous pouvez encore guérir. Prenez la ferme résolution de mener à l'avenir une conduite vraiment chrétienne, et puis, demandez la guérison à saint Joseph, il vous la donnera ; faites une neuvaine en son honneur. Je sais bien que l'état de faiblesse et de souffrance où vous êtes ne vous permettra pas de prier beaucoup. Votre mère viendra prier près de vous, vous joindrez votre intention à la sienne, et saint Joseph vous guérira. »

La neuvaine commença. Les douleurs se maintinrent très-vives deux jours encore, puis diminuèrent. Mais l'état de faiblesse subsistait toujours. Le curé revit plusieurs fois son malade, l'engageant à une entière confiance. Enfin le huitième jour, il se rendit de nouveau près de lui. Sur son chemin, il rencontra le médecin et lui dit : « Avez-vous vu X... aujourd'hui ? — J'en viens, dit le médecin, il est guéri ! » Guéri ! se dit en lui-même le pasteur. C'est saint Joseph certainement qui l'a guéri. Il continua sa route, il arrive, se figurant le malade encore au lit, quoique éprouvant un mieux considérable. Il entre ; mais, ô surprise ! ô merveille ! il le trouve assis tranquillement près du feu ; il était levé depuis huit heures du matin (il était trois heures du soir), il ne pouvait en croire ses yeux ! Ce jeune homme, la veille encore, pouvait à peine se remuer dans son lit. Depuis quatre semaines, il n'avait pu prendre que de l'eau ; et voilà qu'il s'était mis à table à midi, avait mangé avec grand appétit, et il n'éprouvait plus le moindre mal ! « Ah ! monsieur le curé, lui dit-il, je suis guéri. Je le comprends maintenant, il est bon de prier ! » Puis, parlant de son passé, il le déplorait, faisait de lui-même, pour l'avenir, les meilleures promesses, remerciait saint Joseph et se faisait enrôler dans sa confrérie. Depuis lors, le mieux a continué, et peu de temps après il reprenait son travail.

## 9. — Un père reconnaissant.

Monsieur Augery, avocat au parlement du Dauphiné, se trouvait à Lyon pendant la peste qui affligea cette ville, dans l'année 1638. Il vit un de ses enfants, Théodore Augery, âgé de sept ans, atteint du fléau, avec tous les signes qui présageaient une mort prochaine et inévitable. Dans sa douleur extrême, ce père affligé s'adressa à saint Joseph avec la plus vive confiance, et lui promit, s'il sauvait son fils, d'aller pendant neuf jours entendre la sainte messe en son honneur, dans l'église qui lui était consacrée, d'y faire brûler des cierges devant son image, et enfin, d'y placer un *ex-voto*, dont l'inscription rappellerait le bienfait dû à son intercession. Cependant, les médecins visitèrent le jeune pestiféré; ils le trouvèrent dans un état si déplorable, qu'ils le firent porter sur-le-champ au lazaret, ne lui donnant plus que deux heures de vie. L'ordre fut exécuté; mais à peine arrivé au lazaret, l'enfant se trouve subitement guéri; et le père, plein de reconnaissance pour son glorieux bienfaiteur, accomplit son vœu, avec de grands sentiments de piété. C'est lui-même, dit le P. de Barry, qui m'a donné un procès-verbal écrit de sa main, et dans lequel sont constatées toutes les circonstances de cette guérison miraculeuse.

DE BARRY.

## 10. — Une lettre édifiante.

La lettre suivante nous a été adressée, il y a déjà plusieurs années, par un de nos chers confrères, le bon Père Lafay, directeur spirituel au collège Sainte-Marie, à la Seyne-sur-Mer. Ses anciens élèves conservent encore le souvenir de ses bons exemples et de ses instructions si pleines d'onction sur Marie et son virginal Époux.

« Mon bien cher ami et frère en Jésus, Marie et Joseph !

» Votre dernière lettre m'a comblé de joie. J'admire votre patience pour vouloir mener à bonne fin votre *OEuvre de Saint Joseph*, et je vous envie presque le cadeau que saint Joseph vous réserve en récompense de tout ce que vous faites pour lui. Vous ne prendrez pas tout, j'espère, vous destinerez une bonne part au meilleur de vos amis : saint Joseph ne s'y refuse pas. Ce sera la récompense de la bien douce peine que je vais prendre à satisfaire votre pieuse curiosité. Vous voulez donc que je vous raconte en toute simplicité de cœur l'histoire de ma dévotion envers le bon saint Joseph ? Que votre demande me fait plaisir ! car tout l'honneur de ce que je vais vous dire revient évidemment à mon glorieux bienfaiteur.

» Je ne saurais me souvenir des premières impressions que durent faire sur mon cœur d'enfant les trois noms de *Jésus, Marie, Joseph*, déposés sur mes lèvres par ma vertueuse mère ; mais une chose dont je me souviens parfaitement, c'est que, tout jeune encore, je trouvais dans mon livre d'heures une prière à saint

Joseph qui me semblait avoir été faite pour moi. J'y avais tellement pris goût que je la disais toutes les fois que j'allais à la messe, et cela pendant sept ou huit ans de suite. Je me souviens très-bien aussi que j'aimais à voir dans les églises la statue de saint Joseph ; j'avais un respect tout spécial pour les religieuses de Saint-Joseph ; je voyais avec un plaisir particulier les personnes qui portaient le nom de Joseph ; j'aurais voulu moi-même m'appeler Joseph ; j'étais bien content lorsqu'au sermon le prédicateur parlait de saint Joseph. Le nom de saint Joseph avait donc pour mon jeune cœur un attrait mystérieux, un charme indicible. Enfin, il me semblait que je n'aurais pas aimé Jésus et Marie, si je n'avais pas aimé avec eux saint Joseph.

» J'arrive à l'âge où le jeune homme commence à rêver un heureux avenir. Mille sentiers bordés de fleurs s'ouvrent à ses yeux. Son cœur lui est disputé par mille attraits divers. Auquel donner la préférence ? C'est de cette question, bien ou mal résolue, que dépend le bonheur ou le malheur de la vie. J'avais ouï dire que Saint-Joseph se faisait le directeur fidèle des jeunes gens qui lui recommandaient leur vocation : je fus heureux de pouvoir me confier à un guide qui avait déjà toute ma confiance. Une faveur insigne que je reçus de mon glorieux patron (saint Joseph), le jour même de sa fête, produisit dans mon cœur un nouvel élan d'amour. La reconnaissance m'inspira alors une neuvaine de prières à saint Joseph à l'effet de connaître ma vocation. Cette première neuvaine était à peine achevée, que j'étais déjà sûr et bien sûr d'être appelé à la vie religieuse. Il me restait encore à savoir dans quel ordre Dieu m'appelait, quelle société m'ouvrirait son sein. A la fin d'une seconde neuvaine, je me vis clairement appelé et je me sentis

irrésistiblement entraîné vers la Société à jamais bénie où, grâce au bon saint Joseph, j'ai déjà coulé de si beaux jours. Bien loin de jeter un regard de regret sur le monde que j'ai quitté, je baise, au contraire, amoureusement tous les jours la douce chaîne qui me lie, et c'est à saint Joseph que je dois ce bonheur; aussi je l'aime, et tout mon désir est de le faire connaître et aimer. Oui, je l'ai promis, je m'efforcerai d'établir le mois de Joseph, à l'égal du mois de Marie, partout où l'obéissance m'appellera. La reconnaissance m'en fait un devoir; car si Dieu a béni mon ministère sacerdotal, je le dois à l'intercession de saint Joseph. Il faut que je le publie hautement, je ne me souviens pas d'avoir demandé quelque faveur avec confiance à ce bon saint Joseph sans l'obtenir, et à peine avais-je fait quelque chose à la gloire de ce bien-aimé Père, que j'en ai aussitôt reçu la récompense... »

#### 11. — Vertu de la prière.

Depuis le mois de décembre, une vertueuse fille souffrait de vives douleurs à une jambe, à un tel point qu'elle ne pouvait s'en servir, et que, dans l'espace de quatre mois, elle n'est sortie qu'une seule fois de chez elle, pour aller visiter et recevoir Notre-Seigneur à l'époque des quarante heures; le trajet à parcourir, quoique court, lui fut cependant bien pénible, aussi n'y est-elle plus revenue. Son médecin l'avait, pour ainsi dire, abandonnée, parce qu'il voyait cette jambe devenir de plus en plus malade, malgré l'emploi de toute sorte de remèdes.

N'ayant donc plus d'autre ressource que la prière,

notre malade s'est adressée à saint Joseph ; chaque jour de son mois, elle a imploré sa puissante intercession. Le 31 mars allait finir, et il ne paraissait encore aucun mieux ; au contraire, le mal avait continué sa marche progressive et douloureuse ; alors elle dit à saint Joseph : « Grand saint, puisque vous ne voulez pas me guérir, obtenez-moi la patience et la résignation à la volonté de Dieu. » Elle s'endormit dans ces pieux sentiments ; au milieu de la nuit, elle se réveilla, ne sentant plus de douleurs aiguës, mais une humidité qui lui fit penser qu'il pleuvait, et que peut-être une malencontreuse gouttière arrosait sa pauvre couche. Elle appela donc ; on vint, et il fut facile de la rassurer sur le temps ; alors, soulevant ses couvertures, quel ne fut pas son étonnement de voir que l'énorme tumeur avait disparu : son lit était inondé, il est vrai, mais la jambe malade était devenue semblable à l'autre. Depuis cet heureux événement, la protégée de saint Joseph marche aisément.

#### 12. — Cure merveilleuse.

Saint-Salvador, communauté de la Sainte-Famille.

Le cœur vivement touché de reconnaissance, je viens m'acquitter d'une dette contractée envers le chef de la Sainte-Famille.

Un de mes neveux, âgé de 5 ans, se plaignit le 1<sup>er</sup> mai d'une violente douleur à un genou. Des cataplasmes et autres adoucissements furent appliqués sur la partie malade, sans amélioration ; notre petit patient souffrait des douleurs intolérables ; le genou s'était considérablement enflé ; le médecin ordonna une applica-

tion de sangsues, qui ne produisit aucun effet ; le mal empirait tous les jours et, au bout de la huitaine, l'enfant ne pouvait plus faire un seul pas. Trois médecins des plus célèbres du pays ayant été appelés successivement, l'avis unanime de tous fut qu'il avait une tumeur et que sa guérison se ferait longtemps attendre. Peu satisfaits de cette décision, le père et la mère de l'enfant ont eu recours au Ciel, et ce n'a été qu'à la suite de plusieurs neuvaines faites en l'honneur de Marie, que notre petit Jules a pu faire quelques pas avec beaucoup de difficultés, et à l'aide de béquilles, (il y avait un mois qu'il n'avait posé pied à terre). Il semblait que la Sainte Vierge voulait réserver à son virginal Epoux toute la gloire du miracle. Il était dans ce triste état depuis deux mois et demi environ, lorsque j'en appris la nouvelle. Ayant lu dans votre journal beaucoup de guérisons obtenues par son intercession, je m'adressai à lui pour obtenir celle de mon neveu ; je commençai, de concert avec notre Communauté et les élèves de notre établissement, une neuvaine en son honneur lui promettant de vous communiquer la guérison si elle avait lieu. Les 9 jours à peine écoulés, je reçois la nouvelle de la cure merveilleuse du cher petit malade ; dès les premiers jours, il avait quitté ses béquilles, et, à la fin de la neuvaine, la tumeur avait disparu.

Gloire en soit rendue à notre bon Père saint Joseph.

Agréez, etc...

SCŒUR MARIE.

### 13. — Guérison attribuée à saint Joseph du Chêne.

Il y a cinq ans, je fus atteinte d'une maladie très-grave et péu commune dans nos pays. Au bout de deux

ans, je me vis forcée de chercher, dans une maison de santé, un régime et des soins en rapport avec mon état.

Bien loin d'y trouver la guérison, la gravité de mon mal, sa tenacité donnèrent même pendant quelques jours de sérieuses craintes pour ma vie. On redoutait une maladie de langueur. Les médecins disaient que la guérison se ferait longtemps attendre et aucun ne voulait en assurer la durée. Une circonstance impérieuse me rappelait, au moment même, dans ma famille; les médecins considéraient mon départ comme une grave imprudence. Une personne pieuse, voyant mon profond découragement, mon cruel embarras, me conseilla de m'adresser à saint Joseph; elle me parla du pèlerinage de la chapelle du Chêne, près Beaupréau. Malgré les difficultés que me présentait le voyage, je me résolus à le faire. A partir de cet instant, je me sentis une confiance sans limite dans la protection de saint Joseph, ce bon saint, que j'avais tant négligé jusque-là. J'en vins à me tenir comme assurée de ma guérison. Arrivée à la chapelle du Chêne, je priai avec une ferveur inconnue jusqu'alors.

Le surlendemain de ce jour, le médecin qui me visitait habituellement et auquel mon pèlerinage était resté inconnu, s'écria, après un instant d'examen: C'est incroyable! je n'y comprends rien! vous êtes en pleine voie de guérison; si le mieux continue, avant peu vous pourrez partir sans danger.

Quelques jours après, j'annonçais à ma famille ma guérison et mon retour.

J'ai actuellement 26 ans, près de 4 ans se sont écoulés depuis ma guérison. Je vis de la vie commune, ce que je n'avais pas fait pendant six ans. Je jouis d'une excellence santé; aucun accident, rappelant le passé, ne s'est repro-

duit. Ma reconnaissance envers saint Joseph n'a point de bornes.

J'ai expérimenté plus d'une fois que jamais on ne l'invoque en vain. Son cœur ne sait point résister à des instances réitérées.

#### 14. — Bourse retrouvée.

Une religieuse anglaise nous a adressé le trait suivant :

« Une sœur de charité, venue d'Angleterre en Belgique pour conduire à l'hospice une pauvre femme aliénée, s'aperçut, en entrant à l'hôtel, qu'elle avait perdu sa bourse. Son inquiétude fut bien grande quand elle se vit privée de l'argent qui lui était nécessaire non-seulement pour elle-même, mais encore pour payer la pension de sa protégée. Après avoir recueilli ses souvenirs, elle pensa que son pécule était resté à bord du bateau à vapeur. Ses craintes ne firent qu'augmenter. Comment, en effet, espérer de retrouver son argent au milieu de gens dont la figure sinistre ne lui inspirait aucune confiance? En proie à de poignants soucis et accablée de fatigue, elle chargea un pauvre d'aller à sa place s'informer de l'objet qu'elle avait perdu, et en même temps elle adressa à saint Joseph, son patron de prédilection, une prière pleine de confiance. Combien sa joie et sa reconnaissance furent grandes, lorsque le commissionnaire lui rapporta sa bourse intacte ! »

#### 15. — Résignation admirable.

On lira avec édification la lettre suivante de M. le curé de la Guéronnière :

Un orage affreux vint, le 18 juillet dernier, jeter l'effroi dans nos campagnes. Un nuage immense d'un noir d'ivoire couvrait la partie sud de notre paroisse. Bientôt la grêle tomba en abondance et les grêlons étaient de grosseur effrayante. Sur ce point, la moisson fut littéralement pilée. Il ne resta plus d'épis debout, et les grains, mêlés aux grêlons, couvraient le sol.

Grande fut la désolation des cultivateurs. La perte des uns est complète, celle des autres est aux trois quarts ou à moitié.

Dans ces jours, je fus appelé près de l'une de ces métayères malade ; la pauvre femme était surtout accablée sous l'impression pénible de la perte qu'elle venait d'éprouver. Comment nourrir, une longue année, de nombreux enfants ?

Je dus la consoler. Son mari était là. « Soyez calmes et confiants en le bon Dieu, leur dis-je ; il saura bien vous dédommager.... Souvent saint Joseph subit l'angoisse d'une détresse plus douloureuse pour lui, par cela qu'il devait nourrir le trésor divin, Jésus, dont il était chargé. »

« Je ne demande, répondit le mari, fervent chrétien, membre de l'Association de saint Joseph, je ne demande à Dieu de dédommagement qu'en paradis ; quand cette épreuve reviendrait bien des années encore, ça finira, et nous ne mourrons pas de faim ; mais la récompense en paradis ne finira point.... » Il ajouta : « J'aurais grand chagrin, si je m'étais plaint du bon Dieu ou mécontenté contre lui. N'est-il pas le maître de nous et de nos biens ? »

## 16. — Du soin spirituel pour les serviteurs.

« *Celui qui néglige ses domestiques*, dit l'Apôtre saint Paul, *est pire qu'un infidèle.* » C'est pour éviter un reproche si grave, que notre correspondant n'a rien négligé pour amener un de ses serviteurs à remplir ses devoirs de chrétien. Voici sa lettre.

Depuis 1867, époque de son mariage, notre jardinier ne s'était pas approché des sacrements de l'Eglise. Aller à la messe le dimanche, quelques prières peut-être, voilà à quoi se bornaient ses exercices religieux. Nous avons obtenu, il y a quelques années, qu'il ne travaillât plus le saint jour du dimanche ; c'était tout. N'habitant la campagne que l'été, ma mère ne pouvait lui parler à temps du devoir pascal. L'année dernière cependant, elle lui en parla, mais vainement. Quand on abordait la question des pâques, il répondait formellement qu'il ne les ferait pas.

Cette année, ma pieuse mère me dit de bien prier pour lui pendant le mois de saint Joseph. Connaissant la grande puissance de ce Saint, je lui assurai que si elle s'adressait à lui avec confiance, elle réussirait à persuader notre jardinier qui, par une heureuse providence, porte le nom de Joseph. Quant à moi, je promis au chaste époux de Marie de faire connaître cette grâce, si je l'obtenais.

Le temps pascal commence ; ma bonne mère se met à l'œuvre, mais en vain ; à chaque demande, un refus.

Enfin, les vacances de Pâques arrivèrent, et je retournai au sein de ma famille, certain d'obtenir la guérison spirituelle de cette pauvre âme, qui refusait de recourir

au Médecin des âmes et de se nourrir du Pain de vie.

Le lundi de *Quasimodo* était, dans notre petit village de B..., double fête : la clôture des exercices publics d'une mission, et le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, jour d'un pèlerinage très-renommé dans la contrée, à cause des guérisons obtenues en faveur d'enfants en bas âge. C'était une occasion bien trouvée : en vain ma mère s'efforça-t-elle de décider notre jardinier. « J'ai encore le temps ; le temps pascal n'est pas fini, » répéta-t-il, car telle était sa réponse depuis trois semaines. Tout semblait perdu. Le triomphe de saint Joseph n'en devait être que plus éclatant.

Je renouvelai alors ma promesse à saint Joseph. Vers le soir, enfin, — c'était le mercredi de *Quasimodo*, — je m'approchai de lui en tremblant, car c'était la première fois de ma vie que j'allais parler pour la gloire de Dieu. Je me recommandai du fond du cœur au Patron de ma jeunesse. En entamant la conversation, je n'obtins qu'une légère espérance ; c'en était assez. Je parvins à lui faire accepter une médaille des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (car je n'en avais pas de saint Joseph). Le surlendemain je le revis ; saint Joseph m'avait exaucé ; après quelques paroles, il me promit de faire ses pâques. Le deuxième dimanche après Pâques, notre jardinier se confessa et communia dévotement.

Voilà ce que peut saint Joseph, quand il est invoqué avec confiance.

## 17. — Dévotion du bienheureux Benoit-Joseph Labre

Benoit-Joseph Labre, dont les vertus viennent de recevoir un si éclatant témoignage dans toute l'Eglise, se reconnaissait grandement redevable à saint Joseph, dont il visitait les sanctuaires avec une piété singulière. Il renfermait, dit l'auteur de sa vie, dans ses prédilections, tous les Saints qui eurent avec Marie quelque rapport ou une dévotion marquée pour elle. Le premier rang était incontestablement dû à l'Epoux de Marie, dont il portait le nom et que l'Eglise lui avait donné pour avocat : comment honorer l'Epouse sans honorer le gardien de sa virginité, qui lui était si étroitement uni ? D'ailleurs Jésus n'a-t-il pas appelé saint Joseph son père ? et en nous adoptant pour frères, ne nous a-t-il pas introduits dans la filiation de ce Patriarches ? Je compris, dit Gabrini, sa dévotion pour saint Joseph, à la manière dont il me répondait qu'il avait communié le jour de la fête de ce saint. — Le nom de Joseph n'était que le deuxième de ses noms, suivant la pieuse coutume des pays véritablement religieux, où les enfants ont toujours parmi leurs noms de baptême ceux de Joseph ou de Marie. Il voulut le joindre au premier, pour se rappeler au souvenir de celui qu'il regardait comme son plus ferme appui auprès de Dieu.

## 18. — Sainte Chantal.

Quand on sait toute la dévotion de Saint François de Sales pour saint Joseph, on n'est pas étonné de trouver

les mêmes sentiments de piété pour le digne époux de Marie dans tout l'Ordre de la Visitation, et surtout dans sa sainte fondatrice. Son historien, la mère Chaugy, qui avait vécu dans son intimité, qui avait été le témoin journalier de ses pratiques religieuses, nous assure, au chap. XI de sa Vie, que lorsque sa bienheureuse mère parlait de saint Joseph à l'évêque de Genève, elle employait toujours cette expression : « Ce cher Saint que notre cœur aime. » Elle entra dans l'Association de saint Joseph, et y fit entrer toutes ses religieuses. Tous les seconds dimanches du mois, elle avait soin que l'on fit la sainte communion et la procession en l'honneur de saint Joseph. La montrant un jour à ses filles, elle leur disait : « Quand je commence notre lecture, je baise les pieds à Jésus, Marie, Joseph. » Jamais elle ne manquait de prier chaque jour devant le tableau de saint Joseph, placé au-dessus de l'autel du Chapitre de la communauté. Dans un voyage qu'elle fit en Piémont dans l'année 1638, la veille de son départ, une sœur alla lui demander quelles prières elle faisait tous les jours devant ce tableau, afin de les continuer, pendant son absence, à sa place. Notre Sainte, émue jusqu'aux larmes, lui dicta avec bienveillance la prière qu'elle adressait à Dieu. Elle exprimait le désir que toutes les supérieures de ses maisons donnassent à leurs filles une image de Jésus, Marie, Joseph, et de leur bienheureux Père, disant : « Cela fait tant de bien, d'avoir ses bons amis avec soi ! »

## 19. — Vertu d'une promesse faite à saint Joseph.

Bruges, 21 novembre.

Il y avait environ quinze mois que je désirais me défaire d'une propriété; mais, quoi que je fisse pour parvenir à mon but, mes démarches restèrent toutes sans succès. J'étais presque découragée, lorsqu'un zélé serviteur de saint Joseph me remit le cordon béni et m'engagea à promettre à ce grand Saint de vous écrire, si, au bout d'un mois, il m'obtenait la faveur tant désirée. Pleine de confiance en notre bon Protecteur, je me ceignis du cordon et je fis la promesse indiquée.

La première quinzaine se passe, et je n'avais pas encore trouvé d'acheteur; cependant, je n'en restais pas moins fermement assurée que mes vœux allaient être exaucés. En effet, à une semaine de là, se présente une personne, qui, après avoir examiné ma maison, se décide sur-le-champ à l'acheter. Saint Joseph avait écouté mes prières; qu'il en soit à jamais béni et loué!

Vous serez heureux d'apprendre, mon révérend Père, que la dévotion au chaste Epoux de Marie fait des progrès étonnants dans notre ville de Bruges, et en général par toute la Flandre. Il suffira de vous dire que nous possédons les PP. Carmes déchaussés, pour vous convaincre que ce grand Saint est bien vénéré parmi nous. Fidèles aux leçons de la séraphique sainte Thérèse, leur illustre Mère, ils ne négligent rien pour rehausser et propager son culte: aussi leur église en est-elle, ici, comme partout ailleurs en Belgique, le centre principal. Le mois de mars y a été célébré, cette année, avec une

solemnité et un concours vraiment extraordinaire, et les fruits qu'il a portés ont été des plus consolants. Le saint cordon, déjà connu ici antérieurement, s'est tellement propagé depuis cette époque, qu'en quelques mois, dit-on, on en a distribué non par centaines, mais par milliers. Grâce à ces bons Pères, cette salutaire dévotion a franchi nos frontières pour pénétrer en Hollande, et là elle opère, je n'en doute pas, les mêmes merveilles que chez nous.

JOSÉPHINE S..., Enfant de Marie.

20. — Une religieuse agonisante guérie subitement  
le 19 mars.

Tous les ans, pour la fête de saint Joseph, on constate un grand nombre de grâces spirituelles et temporelles obtenues par sa toute-puissante médiation. Le trait suivant n'est pas un des moins frappants :

Millau (Aveyron)

Le 11 mars dernier, atteinte de la petite vérole noire, qui faisait de nombreuses victimes dans la ville, je ne me fis pas illusion sur mon état, et je demandai aussitôt à recevoir les derniers sacrements.

La maladie faisant de rapides progrès, on ne tarda pas à satisfaire mon désir. J'eus le bonheur de recevoir le saint viatique ; le médecin était sans espoir. Mes Sœurs alarmées s'attendaient à me voir succomber ; ma digne Sœur directrice eut recours à saint Joseph, me revêtit de son cordon, fit commencer une neuvaine à la communauté ; Sœurs et élèves la firent avec ferveur ; aussi notre bon Saint ne put demeurer sourd à tant de prières aux-

quelles on joignait la promesse de faire les Sept Dimanches en l'honneur des Sept Douleurs et Allégresses ; mes parents firent dire deux messes pour obtenir ma guérison. Le 18 mars, j'étais à la dernière extrémité. A onze heures du soir, le délire cessa ; je m'endormis à minuit d'un sommeil paisible jusqu'à six heures du matin. Dès lors, plus de fièvre, j'étais très-bien. M. le docteur, surpris de ce changement subit, sachant que nous le devons à notre saint Protecteur, dit : « Ah ! quand saint Joseph s'en mêle, on est vite guéri. » Il se plaisait à dire : « Voilà Lazare ressuscité. » Aujourd'hui je suis plus forte qu'avant cette maladie. Ce trait de protection de la part de notre Saint, n'a pas peu contribué à augmenter en nous une grande confiance.

SŒUR Marie SAINT-FABIUS, religieuse.

21. — Une âme arrachée à l'enfer.

Montesson.

Je suis heureuse, mon révérend Père, de vous communiquer la conversion miraculeuse, je ne crains pas de me servir de ce mot, obtenue par la vertu admirable du cordon béni en l'honneur de saint Joseph. Voici le fait dans toute sa simplicité. Une dame âgée de 80 ans, étendue sur son lit de mort, et au moment d'aller rendre au souverain Juge le compte redoutable de sa longue vie, refusait obstinément de se confesser, malgré les plus vives instances et les exhortations touchantes de M. le curé. Témoin de ses résistances qui me navraient le cœur, et encouragée par le souvenir des conversions merveilleuses rapportées dans votre *Propagateur de saint*

*Joseph*, j'eus recours à la médiation de ce grand Saint, afin d'arracher cette pauvre âme aux démons qui redoublaient de fureur de crainte que cette proie ne leur échappât au dernier moment. Je la ceignis du cordon béni en l'honneur du virginal Époux de Marie, et je promis en même temps, si j'étais assez heureuse pour triompher de ses résistances, de vous prier de publier cette grâce signalée. Il fallait un vrai miracle, car, la veille encore, cette malheureuse me navrait le cœur en me disant : « Vos efforts sont inutiles, vous ne réussirez pas. » Mais l'auguste Patron de la bonne mort a été plus fort que tous les esprits de ténèbres. Cette pauvre pécheresse, qui avait perdu la foi, qu'on n'avait jamais vue à l'église, touchée par la grâce, a fait appeler le confesseur et, après avoir reçu les sacrements dans de saintes dispositions, elle est entrée en agonie. Amour et reconnaissance à saint Joseph!

GONNET.

22. — La persévérance dans la prière obtient des miracles.

#### Communauté de Saint-Quay.

Il y a quelque temps, une de nos anciennes Mères (Mère Ste-Apolline) était atteinte d'une grave infirmité qui nous donnait de sérieuses inquiétudes (c'était une hydropisie); les médecins déclaraient que le mal était sans remède. La religieuse le sut, et, pleine de foi et de confiance en saint Joseph, elle se dit : « Si les médecins de la terre ne peuvent me guérir, je m'adresserai à ceux du Ciel. » Elle demanda un cordon de saint Joseph et

s'en ceignit avec confiance ; nous commençâmes toutes une neuvaine, au bout de laquelle la malade n'éprouva aucun soulagement. Elle ne se découragea pas ; on commença une seconde neuvaine, à la fin de laquelle elle était radicalement guérie. Grâces en soient rendues au bienheureux saint Joseph. (*Maison des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon.*)

Depuis trois ans, je souffrais d'une maladie de la peau, qui allait toujours croissant : aucun remède ne pouvait en arrêter les progrès ; les médecins ont avoué que le mal était incurable ; il fallait donc me résigner à rester infirme et incapable de rendre aucun service à ma communauté ! Non ! me suis-je dit. J'ai une autre ressource : saint Joseph sera mon médecin, il me guérira, j'en suis sûre ; pleine de confiance, j'ai abandonné tous les remèdes et j'ai promis à saint Joseph que, s'il m'exauçait, je le publierais ; de plus, je récitais tous les jours ses Sept Douleurs et Allégresses ; les soirs, j'entourais le mal d'un cordon de saint Joseph. Ce remède n'a pas été, comme les autres, employé inutilement ; bientôt j'éprouvais que jamais on ne prie en vain ce glorieux Patriarche ; la maladie disparut complètement et, depuis six mois, je jouis d'une santé parfaite.

Gloire, amour, reconnaissance à saint Joseph pour cette insigne faveur.

N..., religieuse de Saint-Joseph.

### 23. — La foi obtient des miracles.

Savoie.

Une pieuse veuve de nos environs, mère de quatre enfants, était retenue depuis neuf mois sur son lit de

douleur. Le médecin l'avait abandonnée, et elle ne possédait plus qu'un souffle de vie qui semblait s'éteindre à chaque instant. Les enfants étaient assis, dans la consternation, auprès de celle qui les avait tant aimés, et qui souffrait de les laisser doublement orphelins. Une de nos infatigables zélatrices accourait, le 10 mars, aux cris déchirants de cette famille. Elle consola d'abord les enfants, et leur recommanda de prier saint Joseph, pour la conservation de leur mère. Elle leur enseigna ensuite la manière de faire une neuvaine, qu'elle voulait terminer le jour précis du 19 mars, fête du puissant Patriarche. Elle le fit avec eux avec d'autant plus d'ardeur, que, le jour même de la clôture, la malade avait uné jeune fille qui devait faire sa première communion. Cette petite fille, craignant de se revêtir d'habits de deuil au lieu de vêtements de joie, fut plus chaleureuse à entreprendre la neuvaine ; elle dit à ses frères et sœurs, avec un langage naïf : « Je veux que saint Joseph guérisse ma mère afin qu'elle me conduise à la Sainte-Table. » La mère, se ceignit du cordon et s'associa à la neuvaine. Elle fit brûler un cierge à l'autel du Père adoptif de l'Enfant-Jésus, et célébrer une messe à laquelle la zélatrice fit la communion à la place et au nom de la malade.

L'avant-veille de la fête, la malade éprouva un mieux très-sensible. Malgré sa faiblesse, elle se traîna à l'église et eut le bonheur d'accompagner sa fille à la Table-Sainte, et rentra chez elle dans la joie, sans s'apercevoir qu'elle sortait de maladie. Depuis, elle a recouvré toutes ses forces et repris la direction de son ménage. Cette pieuse femme jouit maintenant d'une parfaite santé.

## 24. — Charité récompensée.

Le lundi de cette semaine, 27 septembre, me rendant à la gare du chemin de fer d'Avignon, après une journée passée à la campagne, je m'aperçus tout à coup que j'avais perdu mon portefeuille. Saisi d'une subite terreur, je me fouillai de toutes les manières et à plusieurs reprises, pour m'assurer que réellement avait disparu de ma poche la plus profonde, la plus intérieure, ce portefeuille accidentellement rempli de valeurs considérables (3,288 francs) et de papiers très-importants. Après un instant de réflexion, dont Dieu seul a pu mesurer la suprême angoisse, je m'adresse à saint Joseph et à la Sainte-Famille. Je leur dis en toute simplicité : « Faites-moi retrouver mon portefeuille. » Je me recueillis en priant saint Joseph de me venir en aide. Troublé, mais non désespéré, je restai là immobile. La nuit était close. Impossible de reprendre pour ce soir le chemin que je venais de parcourir... Au même instant, je vis venir à moi, à travers les nombreux visiteurs qui s'agitaient dans la salle d'attente, une personne bien connue, une figure amie, le jeune homme qui m'avait conduit à la ville. Mon cœur ému comprit que saint Joseph m'avait exaucé et que la Sainte-Famille avait eu pitié de moi. Avec un sourire d'ange, ce jeune homme me montra le portefeuille égaré qu'il avait, par bonheur et par une protection divine, retrouvé sous ses pieds, dans le véhicule champêtre qui nous avait portés, et d'où il aurait pu, la nuit venue, tomber facilement sur le chemin public. La parole me manquait pour le remercier ; mon regard et mes profondes émotions lui en disaient assez. Ses yeux

se remplirent de larmes, et c'est ainsi que l'oncle et le neveu rendirent grâces à Dieu d'une faveur dont mon cœur reconnaissant ne perdra jamais le souvenir.

Pour l'amour et la gloire de la Sainte-Famille, et pour propager une pieuse pratique en son honneur, je vous dirai, mon très-révérend Père, à quoi je crois devoir attribuer une aussi prompte et aussi bienveillante assistance.

Dans tous mes voyages, j'éprouve le besoin de donner une aumône au premier pauvre que je rencontre, pour obtenir de Dieu une particulière bénédiction, et je ressens une profonde satisfaction à la faire au nom de la Sainte-Famille. Quand ce pauvre est un enfant, je lui donne au nom de l'Enfant-Jésus ; si c'est une femme, je lui donne au nom de la sainte Vierge ; c'est au nom de saint Joseph, quand c'est un homme, surtout un vieillard. Mais le comble de ma joie, c'est quand, dans le cours de mon voyage, principalement au début, j'ai pu séparément faire l'aumône au nom et en l'honneur des trois personnes qui composent la Sainte-Famille.

Or, le 24 septembre, j'avais eu le bonheur, dès mon arrivée à une ville voisine, de déposer une modeste aumône dans les mains amaigries de trois vieilles femmes, dans l'intention formelle d'honorer la Sainte-Famille, Jésus, Marie, Joseph. Oh ! que bien généreusement la Sainte-Famille me l'a rendu, le soir de cette même journée, en me faisant si promptement et si providentiellement retrouver ce que j'avais perdu. Je n'en doute nullement, c'est à elle que je dois, comme récompense d'une triple aumône faite en son nom, le bienfait que je me fais un devoir de signaler à la piété et à la reconnaissance de toute âme dévouée à saint Joseph et à la Sainte-Famille.

B..., prêtre.

## 25. — Une messe d'actions de grâces.

Une grâce, demandée depuis bien des années, vient enfin d'être accordée à une jeune personne qui conjure tous les associés d'unir leurs actions de grâces aux siennes.

Cette jeune personne, vouée à l'éducation, ne se croyait pas dans la vocation où Dieu la voulait; tout semblait le lui prouver : elle ne trouvait qu'ennui et dégoût au contact des enfants, et entrevoyait dans sa pensée un avenir plus heureux, tantôt dans le monde, tantôt dans le cloître. Enfant confiante de saint Joseph, elle vit arriver le mois de mars avec bonheur et commença une neuvaine pendant laquelle tout semblait lui dire de se faire religieuse. Pendant une seconde neuvaine qui s'est terminée le 19, elle sentit ses indécisions s'accroître, songeant un jour au couvent, le lendemain au monde. Sur le conseil de son directeur, elle commença une troisième neuvaine, pendant laquelle elle s'engagea à attendre l'heure de la Providence, sans plus se préoccuper de son avenir. Le mois de mars terminé, elle se croyait oubliée de saint Joseph; elle alla trouver son confesseur et lui remit son offrande pour une messe du Saint-Esprit. « Mon enfant, lui dit le sage directeur, nous dirons une messe d'actions de grâces, car j'ai bien prié pour vous, et vous n'avez plus à en douter, votre vie doit être consacrée à l'instruction et à l'éducation des enfants. » La jeune fille repartit consolée et heureuse. Depuis ce temps, elle se plaît dans sa sainte mission, et remercie le bon saint Joseph de la grâce immense qu'il lui a accordée.

## 26. — Origine du cordon de saint Joseph.

La dévotion du cordon de Saint-Joseph a pris naissance dans la ville d'Anvers (Belgique), en 1659, à la suite d'une guérison miraculeuse opérée par le port de cette précieuse livrée. A cette époque, vivait à Anvers une religieuse augustine, d'une grande piété, nommée sœur Elisabeth, qui souffrait depuis trois ans de douleurs atroces, causées par la maladie connue sous le nom de la *pierre*. Elle en était venue au point où les hommes de l'art, ne voyant plus de ressource possible, déclaraient sa mort inévitable et prochaine. Ayant perdu tout espoir dans les secours humains, la Sœur s'adressa au Ciel, et, parce qu'elle avait une dévotion toute particulière à saint Joseph, elle le pria d'intercéder auprès de Notre-Seigneur pour lui obtenir sa guérison. En même temps, elle fit bénir un Cordon en l'honneur du saint Patriarche et le mit autour d'elle. Peu de jours après, lorsqu'elle priait devant une image du Saint, elle se trouva tout à coup délivrée de toute douleur. Tous ceux qui connaissaient la maladie et la nature de son mal, déclarèrent sa guérison miraculeuse. Un acte authentique fut rédigé par-devant notaire, et un médecin hérétique ne put lui-même s'empêcher d'en proclamer la vérité.

Ce fait, rapporté par les Bollandistes, a été recueilli par l'auteur d'un *Mois de saint Joseph* publié à Rome en 1810. La lecture de ce livre, faite à Vérone en 1842, dans l'église de Saint-Nicolas, où l'on commença à pratiquer la dévotion du mois de mars, porta à la connaissance d'un grand nombre de personnes le fait que nous

venons de rapporter. Aussitôt, à l'imitation de la religieuse d'Anvers, plusieurs malades, animés d'une tendre piété envers saint Joseph, se procurèrent un cordon béni dans l'église Saint-Nicolas, où se trouve une chapelle vénérée et consacrée au Saint, désormais devenue un sanctuaire célèbre. Des grâces nombreuses et toutes spéciales furent obtenues, et cette dévotion prit bientôt une extension rapide. Des centaines de mille de cordons ont été répandues en France, en Belgique, en Allemagne, dans toutes les parties de l'Italie, même en Amérique et dans l'Asie.<sup>1</sup>

Le cordon de saint Joseph ne fut pas seulement demandé comme un remède contre les maladies du corps, mais aussi comme un préservatif contre l'esprit d'impureté. Et bientôt Mgr de Vérone reconnut la nécessité d'adresser une supplique à la Congrégation des Rites; ce qu'il fit par une lettre datée du 14 janvier 1859. Après un mûr examen, la Sacrée Congrégation, conformément à la demande adressée, approuvait, par rescrit du 19 septembre 1859, la formule nouvelle de bénédiction et en permettait l'usage solennel et privé. Enfin, Mgr l'Evêque de Vérone obtenait que l'Association du Cordon de saint Joseph fût déclarée *primaria*, en même temps que Sa Sainteté Pie IX l'enrichissait de précieuses indulgences.

#### 27. — Vertu merveilleuse du cordon.

Depuis que l'auguste Pie IX a proclamé le virginal Epoux de Marie immaculée patron de l'Eglise univer-

(1) M. H. Briquet en a expédié près d'un million. Il est évident que si ce cordon n'avait aucune vertu, il ne serait pas demandé de tous côtés.

selle, la dévotion des fidèles à ce glorieux Patriarche a pris des développements inconnus jusqu'à ce jour. Partout on lui élève des statues et des autels ; le mois de mars qui lui est consacré, est célébré dans un grand nombre de paroisses. Parmi les pratiques approuvées par l'Eglise, le cordon de saint Joseph est, pour ses fidèles serviteurs, une source abondante de grâces spirituelles et temporelles. Parmi les nombreuses relations que nous avons reçues à ce sujet, nous allons rapporter les suivantes, laissant à l'autorité ecclésiastique le soin de les qualifier :

Buironfesse, 13 juillet 1871.

Depuis plusieurs jours je souffrais beaucoup d'une entorse au poignet droit, à la suite d'un travail forcé ; elle me mettait dans l'impossibilité de travailler sans éprouver de grandes douleurs ; après avoir essayé en vain un bandage pour comprimer la grosseur, il me vint la pensée de mettre un cordon béni de saint Joseph autour du poignet, de réciter le *Souvenez-vous* en son honneur pendant neuf jours et de le publier dans le *Propagateur*, s'il me guérissait. J'avais à peine le cordon depuis trois jours, que l'effort disparut complètement.

G. J.

Couvent des Ursulines d'Avranches, 14 juin 1869.

M<sup>me</sup> B..., âgée de 72 ans, fut affligée en mars dernier d'un anthrax des plus dangereux ; à deux reprises on lui fit une incision de cinq centimètres de profondeur sur dix de largeur ; la pauvre malade fut bientôt à l'extrémité, on l'administra, et on n'attendait que sa mort ;

mais le bon Dieu voulait la rendre à ses pauvres, en inspirant à une dame de ses amies de placer sur sa plaie le cordon de saint Joseph, promettant, si elle guérissait, de l'écrire au *Propagateur*. C'est pour acquitter cette promesse qu'aujourd'hui, mon révérend Père, je suis chargée par cette dame de vous transmettre ce fait, car la malade est parfaitement rétablie; le mieux se fit sentir dès que le saint cordon lui fut mis.

SŒUR SAINTE-MARIE, Ursuline.

28. — Saint Joseph protecteur des malheureux.

Je suis employée dans une maison de commerce et, l'année dernière, par suite de circonstances pénibles, je me vis contrainte de quitter ma place : je me figurai d'abord en trouver bien vite une autre, mais je découvris que ce n'était point chose facile, car la maison d'où je sortais, agissant par prévention, prétendait que je ne me replacerais pas dans la ville et donnait de mauvais renseignements sur mon compte. J'eus ainsi le chagrin de me voir refusée, faute de bonnes références. Ce que je gagnais et ma présence étant nécessaires à ma famille, j'étais désolée et pourtant j'étais pleine de confiance en celui qui gagna le pain pour Jésus. Ce fut donc à saint Joseph, patron des travailleurs, que je m'adressai et, me mettant dans son archiconfrérie, portant son cordon béni, j'attendis ainsi cinq grands mois....

Mon révérend Père, mon espérance n'a pas été déçue : la personne auprès de laquelle j'avais été le plus calomniée m'a offert, dans sa propre maison, un emploi si agréable sous tous les rapports, que je n'aurais su mieux le

désirer et j'en jouis bien joyeusement, car je reconnais que c'est à saint Joseph seul que je le dois et que, s'il m'a fait attendre, c'était pour mieux me servir.

Aussi, ai-je osé vous écrire et, si toutefois vous jugiez à propos de réserver à ma lettre une petite place dans vos *Annales*, je vous en serais infiniment reconnaissante, car j'ai le plus grand désir de faire connaître aux jeunes filles de ma position, quel bon protecteur elles ont en saint Joseph !

V....

#### 29. — Guérison d'une petite fille.

La veille du Patronage de saint Joseph, un vénérable curé du département de l'Yonne, écrivait une lettre pleine d'intérêt dont nous extrayons ce qui suit :

« La petite fille d'un gendarme de ma paroisse était tellement malade, d'une péritonite aiguë, que le médecin en désespérait. A cette nouvelle, je vais voir les parents qui étaient dans la désolation, pour les consoler un peu, ou du moins prendre part à leur peine. Je ne fus pas plus tôt entré, que la pensée me vint de leur suggérer quelques motifs de confiance en saint Joseph, protecteur des familles affligées, etc. C'était quelques jours avant le 19 mars. Les parents désolés sont touchés de mes paroles et paraissent heureux de prier le bon Saint pour la guérison de leur enfant. De retour chez moi, je leur envoie une médaille de saint Joseph pour qu'on la mette au cou de l'enfant, et une image du saint Patriarche que je recommande d'attacher à la muraille, au-dessus de la petite couche de la malade. Dès le premier soir, nous prions tous avec ferveur et confiance... L'enfant s'endort.

paisiblement, ce qui ne lui était pas arrivé depuis quinze jours; puis, voilà qu'au milieu de la nuit, il se réveille et se dresse sur son lit; les parents qui veillaient auprès du berceau furent saisis d'effroi, croyant à un nouvel accès de fièvre; mais ils furent bientôt rassurés, en la voyant dresser ses petites mains vers l'image, comme pour essayer de la caresser; puis elle dit : *Maman, vois-tu le petit Jésus?* (l'image représentait saint Joseph tenant l'Enfant Jésus par la main.) Après cela, l'enfant se rendormit paisiblement, et le lendemain matin, les parents constatèrent avec bonheur que l'enfant était guérie, ou du moins que le danger avait cessé; il y eut encore quelques jours de convalescence, et maintenant la mère dit à qui veut l'entendre que saint Joseph a guéri son enfant. — Quant à moi, j'en ai la certitude. »

### 30. — Saint Joseph justifié.

Le trait suivant est tiré d'une lettre écrite d'une ville du midi par un vénérable religieux plein de zèle pour le culte de saint Joseph.

« Pendant la neuvaine préparatoire à la fête du bon saint Joseph, il y avait chaque jour, à son autel, dans notre église, devant sa relique exposée, une pieuse exhortation suivie de prières. On a montré de l'empressement pour assister à ces exercices; le concours était plus nombreux que par le passé : la dévotion était certainement grande et confiante.

» Dans l'auditoire se trouvait une veuve mère de famille, fort embarrassée d'un de ses fils, âgé de vingt-quatre ans, sans carrière, et livré à l'oisiveté. Saisie, dès le commencement de la neuvaine, d'une confiance entière,

elle avait résolu de demander à saint Joseph qu'il trouvât lui-même une position pour son fils. Afin de l'obtenir, elle promit de faire la neuvaine avec toute la ferveur possible, surtout de secouer sa tiédeur dans le service de Dieu, d'aller se confesser et de se préparer à communier le jour de la fête.

» Trois jours après la fête du Saint, elle vient me trouver, désolée, presque désespérée :

» — Mon Père, allez prêcher que saint Joseph *ne refuse rien soit pour le spirituel, soit pour le temporel!* Tant qu'il vous plaira! Moi, je répéterai à qui voudra l'entendre que cela n'est pas vrai! J'ai prié votre saint Joseph, et Dieu sait avec quelle confiance et par quels sacrifices! Il ne m'a rien obtenu!

» — Et qu'en savez-vous!

» — La chose est évidente. J'ai sollicité pendant la neuvaine une place pour mon fils : cette place s'est présentée juste le jour de la fête ; mon fils a été refusé ! Et ne dites pas qu'il manquait quelque chose à mes dispositions intérieures : jamais je n'eus tant de ferveur, de désir et de confiance.... C'en est fait ! Je ne prierai plus *votre* saint Joseph. Et déjà je me suis vengée contre lui : j'ai tout abandonné depuis sa fête, je me suis laissé aller à toutes les tentations !....

» — Malheureuse ! vous êtes une ingratitude !... Vous avez été exaucée ; c'est certain, votre fils est placé, ... mais vous ne le méritez plus. Quoi ! parce que cette place n'a pas été trouvée le jour même de la fête, s'ensuit-il qu'elle ne se trouvera pas plus tard ? Vous êtes une malheureuse ! Hâtez-vous d'implorer votre pardon auprès de saint Joseph, de le supplier qu'il ne vous garde pas rancune, puis *confiez-vous* et espérez...

» Je ne sais qui mettait en moi l'assurance que cette

pauvre veuve avait été en effet exaucée et que son fils serait bientôt placé. La dame comprit, s'humilia et attendit avec confiance.

« Quatre ou cinq jours après, elle m'arrive toute joyeuse en disant : Mon Père, mon fils est placé là même où je souhaitais, et où il avait été refusé ! Nous n'avons rien fait pour cela, on est venu le chercher : saint Joseph a tout fait ! Aidez-moi à le remercier !... Ah ! comme je vais réparer son honneur, et dire aux personnes auprès de qui j'ai fait l'office de Satan, que me suis trompée, que j'ai été exaucée !... »

« Depuis, cette femme demeure pieuse et fervente ; elle n'était autrefois que bonne chrétienne. Elle m'a permis de raconter ce trait. »

---

---

## OCTOBRE.

---

### 1. — Guérison et vocation religieuse.

Il n'y a pas longtemps, une jeune personne âgée de quinze ans, entrainée comme pensionnaire dans un couvent de la Visitation. Atteinte au pied d'un mal qui la faisait grandement souffrir, elle se vit obligée de garder la chambre et le lit. Les remèdes furent inutiles, le temps n'apportait aucune amélioration à son état. La pensée lui vint de faire une neuvaine en l'honneur de saint Joseph, afin d'obtenir sa guérison ou du moins la patience et la résignation dont elle avait tant besoin. Chaque jour de la neuvaine, sa confiance croissait, mais son mal ne diminuait pas. Le dernier jour, elle fit la sainte communion sans ressentir autant sa douleur. Après l'action de grâces, elle n'éprouva plus aucun mal. Etonnée, ne songeant nullement à une guérison miraculeuse, elle regarde, palpe son pied : elle est guérie ! Ivre de joie, elle se jette à genoux, le visage baigné de larmes, et remercie son Bienfaiteur. — Ne pouvant garder pour elle son bonheur, elle parcourt la maison en s'écriant : « Saint Joseph m'a guérie ! saint Joseph m'a guérie ! »

A dater de cette époque, sa reconnaissance a toujours été croissante, et son saint Protecteur s'est plu à l'entourer de sa paternelle affection ; il lui a obtenu la grâce de la vocation religieuse et l'a conduite dans la Congrégation de *Jésus et Marie*. Destinée par ses supérieures aux missions étrangères, elle est partie pour les Indes orientales, à Agra, où elle travaille à gagner les âmes à Dieu et à propager le culte de saint Joseph. Tout dernièrement, elle a eu le bonheur de contribuer à la conversion d'une famille entière.

## 2. — Piété de saint Liguori.

Saint Liguori touchait à sa dernière heure. Pendant qu'on disait plusieurs messes dans sa chambre, on l'entendait s'écrier. « Que d'ennemis étrangers ! » On lui rappela la mort du Sauveur, on lui suggéra de lui faire l'offrande de la sienne. Le saint, rappelant ses esprits, éleva les mains, les joignit et remua quelque temps les lèvres ; ensuite il tourna les yeux vers l'image de la très-sainte Vierge, et d'une voix claire, il récita l'*Ave Maria*. Ses disciples, connaissant sa tendre confiance dans le chaste époux de Marie, lui donnèrent à baiser une image de saint Joseph ; il la prit entre les mains, la considéra quelque temps, et se retournant vers le frère qui le servait : « C'est saint Joseph ? » dit-il ; on lui répondit : Oui, et qu'il devait se recommander à lui ; alors on le vit murmurer quelques mots en tenant les yeux attachés avec complaisance sur l'image du digne époux de Marie. Peu de temps après, il s'endormit tranquillement dans les bras du Seigneur et de la très-sainte Vierge, au moment où l'on sonnait l'*Angelus*. (*Mémoires sur la Vie de saint Liguori.*)

## 3. — Etablissement dû à saint Joseph.

Saint Joseph se montre si visiblement notre Protecteur, que ce serait manquer à la reconnaissance, que de ne pas publier dans vos intéressantes *Annales* le prodige qu'il vient d'opérer en notre faveur : cependant la prudence m'oblige à ne pas m'étendre sur ce qui s'est passé et à vous prier, mon Père, de ne citer ni la ville, ni le département, non plus que la congrégation. Pour que vous ne doutiez pas du miracle, je vais vous rapporter succinctement ce qui a eu lieu.

A côté de notre petite chapelle dédiée à saint Joseph, de qui nous la tenons, se trouvait un square que nous désirions pour nous agrandir ; une de nos jeunes Sœurs y jeta la médaille de saint Joseph qu'elle portait ; cette chère Sœur est allée paraître devant Dieu le 23 janvier suivant. Un an s'était à peine écoulé, quand un de ces hommes au cœur généreux, dont la main droite ignore ce que fait la gauche, offrit à la ville de faire construire une crèche, une salle d'asile et une maison d'habitation pour les Sœurs, si elle voulait lui faire l'abandon du terrain : cette proposition fut acceptée en septembre 1874 et le 1<sup>er</sup> mars 1875, à notre grande satisfaction, les ouvriers commençaient les travaux : des difficultés de tous genres vinrent traverser cette entreprise ; une petite statue de notre saint Protecteur fut alors placée à l'ancien bâtiment en face des constructions ; chaque jour, les plus jeunes de nos enfants venaient lui adresser une prière ; mais il fallait les douleurs : notre bienfaiteur mourut au moment où les bâtiments s'achevaient, et d'après le contrat passé entre lui et la ville, cette dernière entrait en

possession du tout : la maison fut néanmoins meublée pour les Sœurs : l'inauguration de l'établissement se fit et nous nous croyions en sécurité, quand nous apprîmes qu'un orage s'était soulevé contre nous dans le conseil municipal qui contestait la direction des Sœurs demandée par le donateur. Plusieurs mois s'écoulèrent dans cette alternative; la question fut longuement agitée; mais saint Joseph veillait sur sa propriété, et, dans la séance du 1<sup>er</sup> mars dernier, nous fûmes reconnues et notre insigne Protecteur acquit de nouveaux droits à notre reconnaissance. Gloire lui soit à jamais rendue!

C'est ainsi que, par la puissante médiation de saint Joseph, deux prodiges se sont opérés en faveur d'une congrégation et qu'un magnifique monument atteste l'authenticité des faits dont beaucoup de personnes graves ont été témoins : ces deux dates seront gravées en lettres d'or aux pieds de la statue de notre bon et puissant Protecteur, que nous voulons glorifier, en la lui faisant ériger dans l'effusion de notre reconnaissance.

Sœur J.

#### 4. — Guérison obtenue par l'intercession de S. Joseph.

« Depuis huit ans je souffrais beaucoup de deux maladies très-graves que plusieurs médecins consultés ont déclarées être une maladie de foie très-avancée et une néphrite passée à l'état chronique. Les remèdes qu'ils prescrivaient ne produisaient aucun effet. Tous les quinze jours ou trois semaines, j'avais des vomissements bilieux qui duraient plusieurs jours, pendant lesquels je ne pouvais prendre aucune nourriture sans m'exposer à

augmenter par là mes douleurs, qui étaient souvent excessives. Mes souffrances corporelles étaient grandes ; mais elles entraînaient à leur suite des souffrances morales qui les surpassaient encore.

» Pendant ces huit années de maladie, après les coliques hépatiques et néphrétiques, j'étais en proie à des pensées tristes ; tout m'était pénible, en sorte que, dans certains moments, j'aurais préféré les douleurs du corps à celles de l'âme. Dieu seul sait ce que j'ai souffert, et ce que j'ai dû faire souffrir !... — Voilà quel était mon état depuis 1858. La maladie allait toujours en augmentant ; mais pendant l'année 1866, elle avait fait des progrès rapides, et qui présageaient une fin peu éloignée. Une tumeur volumineuse s'était formée au côté droit ; elle était si sensible au toucher, que le simple contact des vêtements me faisait beaucoup souffrir. Le médecin avait ordonné un cautère en cet endroit ; mais je n'ai pu le supporter. Cependant de nouveaux symptômes s'étaient déclarés, des palpitations de cœur presque continuelles, un engourdissement des mains et des doigts, qui devenaient d'un blanc jaune effrayant ; j'étais d'une faiblesse extrême, sans cependant être alitée. Les médecins ont été de nouveau consultés, et, après diverses prescriptions, voici ce que dit celui qui nous inspire le plus de confiance : « La position très-grave où se trouve N..., me fait douter de l'efficacité des remèdes que je prescris ; ils pourront prolonger la vie et adoucir les souffrances ; mais il faut lui laisser l'espérance. » Il jugeait une opération et les eaux de Vichy indispensables ; mais j'aurais préféré mourir plutôt que d'acheter à ce prix quelques jours d'existence. Par suite de circonstances particulières, aucun des remèdes prescrits n'a pu être employé depuis cette dernière consultation. Depuis trois mois,

tous les mercredis j'avais des crises, ou morales ou physiques, si pénibles que, le mardi, je tremblais dans l'attente de ce qui devait m'arriver le lendemain. Enfin, le 14 mai 1866, me trouvant dans un de ces moments si redoutés, où la souffrance était extrême, je m'adressai à saint Joseph. Je ne me rappelle pas avoir jamais prié avec autant de confiance et d'ardeur. Ce n'était pas ma guérison que je lui demandais, mais seulement un peu de soulagement, tout en m'abandonnant à la volonté de Dieu. Depuis ce moment, je me suis trouvée bien soulagée ; l'engourdissement des mains et de tout le côté droit a cessé, ainsi que les palpitations du cœur. Le mercredi 30 mai 1866, je m'aperçus, pendant la sainte messe, que depuis longtemps j'étais à genoux sans me trouver fatiguée, ce que je ne pouvais faire auparavant. Je portai la main au côté : la tumeur avait entièrement disparu ; j'éprouvais seulement une petite sensation lorsque j'appuyais fortement en cet endroit. Les vomissements ont aussi cessé, et je puis suivre le régime ordinaire des personnes en parfaite santé. Comme tout est changé pour moi ! je dors toute la nuit d'un profond sommeil ; je suis heureuse et ne ressens plus ces vives douleurs que je n'espérais voir finir qu'avec ma vie. Que notre bon père saint Joseph en soit mille et mille fois béni !... » (*Correspondance de l'archiconfrérie de Beauvais.*)

##### 5. — Piété du B. Albert le Grand.

L'ordre si célèbre de Saint-Dominique fut toujours très-zélé pour honorer saint Joseph. L'un de ses membres les plus illustres, Albert le Grand, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, avait composé un office de saint Joseph, à la prière de

plusieurs âmes pieuses qui avaient une vive confiance en ce saint Patriarche. Plus tard, le général de l'Ordre chargea un de ses religieux d'en composer un autre, qui fut trouvé si pieux, que seul il aurait assuré au docte Isidore de l'Isle la reconnaissance de tous les cœurs dévoués à saint Joseph. Ce fervent Religieux fut un des premiers qui aient travaillé à répandre le culte de notre Saint. Entrevoiant la gloire dont il devait briller, il invita les écrivains qui viendraient après lui à méditer attentivement la vie cachée de saint Joseph et à mettre au grand jour les trésors inestimables de mérites qu'elle renferme les assurant qu'ils y découvriraient des richesses plus précieuses que chez les Patriarches de l'ancienne Loi.

#### 6. — Protection accordée aux Chartreux.

Dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, l'Ordre des Chartreux fut soumis à une rude épreuve. Il ne se présentait plus de sujets pour y entrer, les noviciats étaient vides, il allait se dépeupler peu à peu, comme une armée qui, faute de recevoir de temps en temps des recrues, diminue tous les jours, et finit par se réduire à rien. Cependant le Chapitre général de l'Ordre se tint à la Grande-Chartreuse. Les principaux Pères, pour conjurer le danger qui les menaçait, proposèrent de recourir à la protection de saint Joseph : d'après leur avis, on décréta que l'Ordre entier honorerait le saint Epoux de Marie comme son Patron, et que désormais sa fête serait élevée au rang des plus solennelles. Le décret fut exécuté, et on ne tarda pas à en recueillir les heureux effets. Dès ce moment, des sujets nombreux et animés des meilleures dispositions se présentèrent, et les noviciats se peuplèrent

de manière à ne plus laisser de crainte ou d'inquiétude pour la conservation de cet Ordre vénérable.

Nous avons été nous-même l'heureux témoin de l'affection toute spéciale et de la touchante confiance de ces saints Religieux pour leur auguste Patron dont ils s'appliquent avec tant de zèle à retracer toutes les vertus, son amour du silence et de la vie cachée, son esprit d'oraison et de pénitence.

#### 7. — Les Sœurs de la Miséricorde de Séz.

En 1860, les Sœurs de la Miséricorde de Séz fondèrent, à Londres, un modeste établissement, dont la charité de quelques catholiques fit les frais. L'œuvre, bénie et encouragée par S. Em. le cardinal Wiseman, prospéra. Elle fut appréciée des protestants eux-mêmes. Ils admiraient le dévouement de ces humbles filles, qui, sans autre mobile que l'amour de Dieu et des membres souffrants de Jésus-Christ, consacraient leur vie à soulager les malades et à assister les mourants. Beaucoup parmi eux voulurent avoir leurs soins, et reçurent de leur charité plus qu'ils n'attendaient.

Par les prières et l'édification de celles à qui ils ne demandaient que l'allègement de leurs maux physiques, plusieurs sont arrivés à la connaissance de la vraie foi.

Cependant le nombre des religieuses s'étant accru, une maison plus spacieuse devint nécessaire. La communauté pria : saint Joseph fut mis en demeure de procurer les ressources nécessaires à un établissement complet. A cette intention, on fit des neuvaines, qui se continuèrent sans interruption pendant plusieurs années. Les libres penseurs semblent rire quelquefois de ces pieuses

industries de la foi : leur rire, qui est une grimace de dépit, ne peut empêcher l'efficacité de la prière. Que de belles maisons les Petites Sœurs des Pauvres ont ainsi obtenues de saint Joseph pour leurs vieillards ! Pareillement les religieuses de la Miséricorde de Londres furent exaucées. Aujourd'hui elles ont un couvent qui leur appartient, et, auprès du couvent, une chapelle d'un beau style.

Cette chapelle a été bénite, le mardi 1<sup>er</sup> juin, par Mgr Manning, archevêque de Westminster, qu'assistait un nombreux clergé. En prospérant sous la haute protection de cet éminent prélat, cette intéressante famille religieuse, députée par la France à l'Angleterre, n'oubliera pas qu'elle a un devoir spécial à remplir envers sa nouvelle patrie.

Aux plus mauvais jours de la révolution française, dit la *Semaine religieuse* de Séz, M. l'abbé Bazin, futur fondateur de la Congrégation de la Miséricorde de Séz, trouva en Angleterre une hospitalité généreuse. Ses filles, en accomplissant la noble tâche de leur institut, sauront acquitter sa dette de reconnaissance.

#### 8. — Dévotion de sainte Thérèse au virginal Epoux de Marie.

Pour disposer les âmes fidèles à célébrer avec piété la fête de sainte Thérèse, nous allons rapporter les traits de la protection de saint Joseph sur cette bienheureuse, dont les exemples et les écrits ont tant contribué à propager son culte.

C'est par sa fidélité à invoquer et à imiter saint Joseph que sainte Thérèse est parvenue à des états si sublimes

d'oraison, après avoir gémi longtemps dans les aridités et les sécheresses les plus désolantes. C'est aussi le secours de ce grand Maître de la vie intérieure qu'elle proposait aux âmes pieuses qui désiraient faire des progrès dans l'oraison : « Quiconque, disait-elle, manque de directeur propre à le conduire dans les voies de l'oraison, n'a qu'à prendre saint Joseph pour guide, bientôt il saura le véritable chemin, et arrivera au but. »

L'expérience de tous les jours prouve combien ce conseil est fondé sur la vérité, en voici un exemple entre mille. « Je connais, dit le P. de Barry, deux personnes qui redoutaient beaucoup l'oraison à cause des difficultés qu'elles y rencontraient. Toutes deux, dans l'espoir de les surmonter, prirent saint Joseph pour leur guide; et elles ne tardèrent pas à ressentir les heureux effets de sa protection. Bientôt les difficultés disparurent tellement, que cette salutaire pratique devint le plus doux et le plus agréable de tous leurs exercices de piété.

« Une autre religieuse, ainsi qu'elle me l'a dit elle-même, ajoute le même Père, désirait beaucoup d'être délivrée des fréquentes distractions qui la troublaient dans la prière. Pour obtenir cette grâce, elle se sentit pressée de recourir à saint Joseph; fidèle à cette inspiration céleste, elle le fit avec beaucoup de ferveur et le fruit de sa demande fut non-seulement le don d'une très-haute oraison, mais encore l'exemption, durant son sommeil, de tout songe, de toute image qui n'eût pas été parfaitement pure et sainte. »

### 9. — Communication surnaturelle.

Sainte Thérèse, dont on connaît le zèle pour répandre la dévotion à saint Joseph, faisait placer, dit l'historien de sa vie, une image de la très-sainte Vierge et de son chaste Epoux sur toutes les portes des Monastères qu'elle fondait. Quand elle allait en voyage pour ses diverses Fondations, elle portait toujours sur son cœur un portrait de saint Joseph, le nommant le Père et le Fondateur de l'Ordre. Voici quelle fut l'occasion de cette pieuse pratique : pendant qu'elle éprouvait toute espèce de traverses et de difficultés pour le Monastère de Saint-Joseph qu'elle désirait établir à Avila, un jour, après la sainte Communion, se plaignant à Jésus de tous les obstacles qu'on opposait à ses pieux desseins, le divin Sauveur l'engagea vivement à ne pas se décourager, l'assurant qu'elle triompherait de toutes les oppositions, que le Couvent s'établirait et que sa divine Majesté y serait très-honorée et fidèlement servie ; il lui commanda en même temps de le mettre sous l'invocation de saint Joseph, ayant le soin de placer au-dessus de la porte de la Maison son image et celle de sa chaste Epouse. Sainte Thérèse fut fidèle à la recommandation du Fils de Dieu, et le monastère placé sous un si auguste Patronage, fut l'asile de toutes les vertus.

### 10. — Un grand maître de la vie spirituelle.

La séraphique Thérèse assure que saint Joseph est un grand maître de la vie intérieure, et qu'il apprend des

choses merveilleuses aux âmes dont il est le protecteur. En voici un exemple, rapporté par le pieux père Surin : « En partant de Rouen, écrivait-il, j'étais en voiture auprès d'un jeune homme d'environ dix-huit ans ; son extérieur était des plus simples et son langage celui d'un homme sans instruction. Domestique depuis plusieurs années, il n'avait rien appris et ne savait ni lire, ni écrire. Quel fut donc mon étonnement, en conversant avec lui, de voir que ses lumières étaient admirables ! Il me parla, en effet, de la vie intérieure avec tant de clarté, d'abondance et de solidité, que j'en étais dans le ravissement, n'ayant jamais rien lu ni entendu d'aussi satisfaisant, ni d'aussi élevé sur cette matière. Il faisait une oraison perpétuelle. Je reconnus que les fondements de sa vie spirituelle étaient une grande simplicité, une profonde humilité et une pureté angélique. Je lui demandai s'il était dévot à saint Joseph. Depuis six ans, me dit-il, je me suis mis sous sa protection spéciale, d'après le conseil de Jésus-Christ lui-même. Et là-dessus, il se mit à faire le plus bel éloge des prérogatives de ce grand Saint, en m'assurant qu'il tenait tout cela du Sauveur lui-même. Ce maître des âmes, comme il l'appelait, avait été le sien dans la science suréminente qu'il possédait à un degré si étonnant. » Afin de la lui communiquer, Jésus lui avait donné pour patron et pour modèle saint Joseph, qui, à Bethléem et à Nazareth, avait si bien appris la vie intérieure, dans ses rapports intimes avec le Sauveur et avec sa divine Mère. Prions aussi ce grand Saint d'être notre maître et notre guide dans les voies de la perfection.

## 11. — Sainte Thérèse sauvée d'un grand danger.

Dans un voyage que faisait sainte Thérèse avec plusieurs de ses filles, pour aller fonder un monastère qui devait porter le nom de saint Joseph, le saint les sauva toutes d'une mort inévitable. Le conducteur s'étant égaré dans des lieux difficiles, les chevaux emportèrent la voiture vers des précipices. Thérèse, sur le bord de l'abîme qui allait tout engloutir, voyant ses compagnes saisies d'effroi, leur dit : « Mes chères filles, mes chères sœurs, le seul moyen d'échapper à la mort, c'est de recourir à notre bon père saint Joseph, et d'implorer son assistance. » Elles le firent, et tout à coup on entendit sortir du fond de l'abîme où elles allaient être précipitées une voix qui leur dit : « Arrêtez ! arrêtez ! si vous faites un pas de plus, vous périssez toutes. » A cet ordre, les chevaux s'arrêtèrent, et les religieuses demandèrent de quel côté il fallait tourner. La voix leur indiqua un endroit qui ne paraissait pas moins dangereux que celui où elles étaient. Elles obéirent néanmoins, et à l'instant elles se virent hors de péril. Alors le voiturier se mit en devoir de chercher jusque dans le précipice celui qui leur avait parlé, afin de lui rendre grâces ; mais il n'y trouva ni homme ni aucun vestige humain. De son côté, sainte Thérèse, qui avait reconnu la voix à laquelle on devait un avis si charitable et si important, ne put en garder le secret : « Mes chères filles, leur dit-elle avec émotion, c'est bien en vain que notre guide cherche celui qui nous a sauvées de la mort ; notre libérateur, c'est notre bon père saint Joseph. » (*Vie de sainte Thérèse*).

## 12. — Qu'il fait bon mourir au Carmel !

Citons quelques exemples empruntés aux circulaires qui annoncent la mort bienheureuse des filles de sainte Thérèse.

« Ce fut vers midi que la belle âme de la sœur Antoinette de Saint-Augustin alla s'unir à Dieu : ses traits, si altérés par les souffrances, reprirent bientôt leur état naturel et son sourire semblait nous dire qu'elle était heureuse. »

« Voici les dernières lignes de la relation de la fin si suave de la vénérable sœur Isabelle des Anges. Après cette mort si douloureuse et en même temps si consolante pour nous, par les bénédictions que son divin Epoux a versées dans son âme si pure en ses derniers moments, le corps de notre honorée Mère demeura souple et flexible ; son visage vénérable avait un air de béatitude qui nous portait plutôt à l'invoquer qu'à prier pour elle, et ce n'est pas sur la Communauté seulement que ses restes précieux ont produit cette impression de respect : toutes les personnes qui l'ont vue à la grille, et qui étaient en grand nombre, ont été frappées et attendries en voyant le calme, la sérénité des enfants de Dieu répandus sur les traits inanimés de cette fidèle épouse du Sauveur. Un ouvrier, qui cependant n'est pas pieux, en a été pénétré, et il s'est écrié : « Quelle différence entre un mort ordinaire et une religieuse ! Je n'ai jamais vu rien de semblable. »

Après une vie des plus régulières et des plus édifiantes, la vénérable sœur Isabelle du Saint-Esprit, ayant cinquante ans de religion, rendit son âme à Dieu avec une

paix ineffable : « Sa figure conserva l'empreinte du bonheur dont elle a dû jouir dans ce moment, et le commissaire de police qui vint constater sa mort, ne put s'empêcher de dire : « Cette carmélite a l'air d'être bien heureuse. »

La mère prieure du Carmel de Marseille termine l'édifiant récit de la sainte mort de la vénérable Marie de Saint-Jean de la Croix par ces lignes :

« L'air riant et céleste que notre chère sœur a conservé après sa mort, ne nous permettait presque pas de la quitter et nous portait à l'invoquer. On ressentait auprès d'elle un sentiment de paix et de consolation tout surnaturel ; elle a conservé la flexibilité de ses membres comme si elle était en vie. »

### 13. — Les épreuves de sainte Thérèse.

A peine si, dans les Actes des Martyrs, on peut rencontrer le tableau de souffrances semblables à celles qu'endura sainte Thérèse dans sa vingt-et-unième année. Après quatre jours d'effroyables crises, dit-elle, il me resta des tourments qui ne peuvent être connus que de Dieu. Ma langue était en lambeaux à force d'avoir été mordue. Je sentais tout mon corps disloqué, et ma tête dans un désordre étrange. Mes nerfs s'étaient tellement contractés, que je me voyais en quelque sorte ramassée en peloton. Je ne pouvais, sans un secours étranger, remuer ni bras, ni pieds, ni mains, ni tête ; j'étais aussi immobile que si la mort eût glacé mes membres. Tout mon corps était lamentablement meurtri, je ne pouvais supporter le contact d'aucune main. Cet état se prolongea plus de huit mois ; mais pendant plus de trois ans, je

demeurai frappée de paralysie. Cependant un mieux insensible s'opérait, et lorsqu'à l'aide de mes mains je commençai à me trainer un peu contre terre, j'en rendis au Seigneur de vives actions de grâces. J'étais pleinement résignée à la volonté de Dieu. Si je désirais de guérir, c'était pour me livrer à l'oraison dans la solitude. Me trouvant paralysée, si jeune encore, et voyant le triste état où m'avaient réduite les médecins de la terre, je résolus de recourir à ceux du Ciel pour obtenir ma guérison.

Pour rendre le Seigneur propice à mes vœux, je fis offrir le Saint-Sacrifice, et je pris pour avocat et pour protecteur le glorieux saint Joseph. Son secours éclata de la manière la plus visible. Ce tendre Père de mon âme, ce bien-aimé Protecteur se hâta de me tirer de l'état où languissait mon corps, comme il m'a arrachée à des périls plus grands d'un autre genre, qui menaçaient mon honneur et mon salut éternel. Pour comble de bonheur, il m'a toujours exaucée au delà de mes prières et de mes espérances. Je ne me souviens pas lui avoir jamais rien demandé jusqu'à ce jour, qu'il ne me l'ait accordé. Quel tableau je mettrais sous les yeux, s'il m'était donné de retracer les grâces insignes dont Dieu m'a comblée, et les dangers, tant de l'âme que du corps, dont il m'a délivrée par la médiation de ce grand Saint ! (*Vie de la Sainte écrite par elle-même*).

14. — Une mère consolée par la guérison de sa fille.

Animée de la plus vive reconnaissance envers notre auguste patron saint Joseph, je viens m'acquitter d'une dette sacrée.

Le village de H..., en Belgique, étant depuis quelque temps atteint de la variole, la jeune Augustine H. P. âgée de 9 ans, en souffrait cruellement ; depuis sept semaines elle était alitée, tout son corps était en plaies, et n'avait plus de vie dans les jambes ; l'affaiblissement était si grand, qu'elle ne pouvait plus remuer aucun membre ; le délire s'était emparé d'elle et elle ne faisait plus que gémir ! Le médecin, ainsi que les personnes de son voisinage, ne conservaient plus d'espoir ! La mère d'Augustine, brave et honnête villageoise, me témoigna sa douleur amère de se voir menacée de perdre sa dernière fille, disant qu'elle voulait mourir avec elle ! Je consolai la pauvre mère en lui proposant la dévotion à saint Joseph, par laquelle on obtient tant de faveurs inespérées.

Le 18 janvier, la femme H. P., avec trois de ses parents, commença une neuvaine au bienheureux Patriarche ; de mon côté j'en fis autant, en m'adjoignant les prières de deux pieuses filles ; je fis porter le cordon de saint Joseph à la petite malade et je demandai une messe à son intention. Il y eut un léger mieux... Je fis recommencer une seconde neuvaine et, le deuxième jour, l'enfant demanda à manger, parla lucidement ; elle put se tenir assise sur son lit, et peu de jours après elle se leva, retrouva facilement l'usage de ses jambes, de manière que, 15 jours après, elle put aller à l'église remercier Dieu et saint Joseph de la grâce immense qu'elle avait obtenue ; l'enfant promit aussi de fêter, chaque année, ce bon Patron par une messe et une communion en son honneur ! Gloire à saint Joseph à jamais ! puisse la confiance dans ce grand saint augmenter dans tous les cœurs éprouvés !

D. N. de B.

15. — Pieuses pratiques de la vénérable sœur  
Marguerite-Marie.

Parmi les plus fidèles servantes de saint Joseph, on distingue la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement. C'était une âme tellement chère à Jésus enfant, que cet aimable Sauveur daigna lui donner le titre d'épouse de sa divine enfance. Jésus, Marie et Joseph faisaient l'objet continuel de sa contemplation et de son amour : et Joseph étant le chef de la sainte Famille, elle avait à cœur de l'honorer et de l'imiter, comme le plus parfait modèle après Jésus et Marie ; enfin, selon la nature des mystères qu'elle vénérât dans l'Enfant-Jésus, elle unissait son cœur au cœur de Joseph. Telles furent les habitudes de sa première jeunesse, âge de candeur et de simplicité, auquel Dieu aime à se communiquer. Sa maîtresse, soupçonnant sans doute qu'il se passait en elle quelque chose d'extraordinaire, lui adressa diverses questions sur saint Joseph. La jeune Marguerite y fit des réponses d'une profondeur extraordinaire, et d'autant plus admirables, qu'elles se trouvèrent parfaitement conformes à ce qu'en ont écrit les plus habiles théologiens. Une des plus belles pratiques de Marguerite, au milieu des occupations qui partageaient la journée dans son monastère, était celle qu'elle trace dans une lettre à une religieuse à qui elle avait donné sa confiance. « Je me réjouis, lui écrit-elle, de vous voir dans l'office qu'on vous a confié. Je vous conjure de vous unir à notre cher et aimable Enfant-Jésus, qui, dans l'atelier de saint Joseph, n'était pas son chef, mais seulement son aide. Unissez vos fonctions à celles du divin Enfant ; attachez-

vous à considérer la sœur à laquelle vous avez été donnée pour aide, du même œil qu'il considérait le glorieux saint Joseph. Je sers aussi d'aide à une de nos sœurs, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me rendre fidèle au saint exercice que je vous recommande. »

16. — Grâce obtenue le mercredi.

Savoie.

Deux jeunes époux goûtaient, depuis un an, les premières joies de la famille. Mais le Seigneur voulut les mettre à l'épreuve. L'enfant, objet de leur sainte joie, jusqu'alors bien portant, devint tout à coup malade, et en quelques jours, il fut réduit à l'extrémité, sans laisser aucune espérance de guérison. Les parents étaient inconsolables. Une zélatrice dévouée à saint Joseph, avertie de leur désolation, s'empressa de leur faire une visite pour les consoler, et leur conseilla de recourir à la puissante protection de notre glorieux Patriarche, et de placer en lui toute leur confiance. « Saint Joseph, leur dit-elle, veut être supplié. Commencez une neuvaine de prières, faites brûler un cierge devant l'image qui se trouve dans la chambre de l'enfant ; demandez la célébration d'une messe en l'honneur de notre saint Patriarche, le mercredi de la neuvaine, et promettez-lui de vous approcher, tous les deux ensemble, de la sainte Table, le jour de sa fête, si votre fils recouvre la santé et peut se passer de vos soins. »

Les conditions furent acceptées sans hésiter. « Mademoiselle a raison, s'écria la mère. Saint Joseph sait, par expérience, les soucis et les angoisses qu'il faut endurer

pour arracher un enfant aux périls qu'il court à un âge aussi délicat. Faisons notre neuvaine en souvenir des dangers que l'Enfant-Jésus a courus pour sa vie, et des douloureuses anxiétés de saint Joseph, alors qu'il fuyait pour conserver les jours de son divin Fils. Nous priions autour du berceau, mon mari d'un côté et moi de l'autre. »

Saint Joseph ne fut point sourd à ces prières pleines de confiance. L'enfant revint à la vie, redemanda le lait nourricier avec un sourire qui annonçait que ses souffrances avaient disparu. Le 19 mars, il était complètement guéri. Les parents s'acquittèrent de leurs promesses en allant s'asseoir à côté l'un de l'autre au banquet eucharistique, d'où ils se retirèrent, pleins de joie et de reconnaissance, pour retourner auprès de leur fils, qu'ils appellent depuis le petit favori de saint Joseph.

#### 17. — Première communion favorisée par saint Joseph.

##### Loire-Inférieure.

Gloire soit rendue à notre bon Père saint Joseph ! A toutes les bénédictions qu'il accorde depuis si longtemps à notre maison, il vient d'ajouter une faveur signalée où éclatent sa puissance et sa bonté merveilleuse.

Dans le courant du mois de mai dernier, un de nos jeunes élèves, âgé de 10 ans, Georges A..., tomba gravement malade d'un rhumatisme articulaire qui le cloua sur son lit de douleur. L'enfant et la mère étaient désolés du contre-temps que cette maladie apportait à la première communion, qui devait avoir lieu le 30 du beau mois de Marie. Le mercredi 21, le médecin assurait à

la mère qu'il n'y avait pas d'illusion possible, et que le mal nécessitait un séjour au lit de cinq à six semaines, en supposant qu'il n'y eût pas d'aggravation ; que, par conséquent, il était inutile de songer aux préparatifs de la première communion. Le lendemain, jeudi 23, en effet, l'enfant avait les jambes et les pieds œdémateux, au point de ne pouvoir faire aucun mouvement, et il souffrait de vives douleurs aux articulations des bras et des reins. La pieuse mère eut alors la pensée de remettre la guérison de son fils entre les mains de saint Joseph, le priant de ne pas permettre qu'il fût privé d'assister et de participer à la belle fête du 30. A cet effet, dans la soirée elle envoya la nourrice de l'enfant, qui lui est très-affectionnée, porter deux cierges devant l'autel de l'Archiconfrérie, dans notre chapelle, et y faire quelques prières à son intention.

Le vendredi 24, lorsque M<sup>me</sup> A... porta le matin à son enfant une tisane prescrite, l'enfant qui s'éveillait lui dit : Maman, je ne souffre plus ; vois, je remue très-bien, je veux me lever. Et aussitôt, en présence de sa mère stupéfaite, il descend de son lit et marche sans difficulté ; toute enflure avait disparu. A l'instant même, l'enfant demanda avec instance à essayer ses habits et même sa chaussure de communiant, et l'épreuve réussit à merveille.

A l'arrivée du médecin, le petit malade alla lui ouvrir la porte de sa chambre. L'excellent docteur n'en pouvait croire ses yeux et fut obligé de convenir qu'une cure si imprévue et si subite ne pouvait être le résultat de sa médication. Le pauvre enfant put sortir le jour même et le dimanche 26 mai, il venait au Pensionnat commencer, avec ses condisciples, la retraite préparatoire à la première communion, qu'il a complètement suivie

sans la moindre fatigue, jusqu'au jour bienheureux où il reçut dans son cœur le divin Hôte de nos tabernacles.

Depuis cette époque, le cher enfant continue à jouir de la plus parfaite santé.

Je renonce à dépeindre la joie et la reconnaissance de l'excellente mère de Georges, et de tous les serviteurs de saint Joseph qui ont été les témoins de cette grâce singulière.

18. — Saint Joseph secourt les religieuses  
dans les besoins temporels.

Les Saints ont coutume de nous aider dans les nécessités relatives à l'office et au ministère qu'ils ont exercés eux-mêmes. Comme le glorieux saint Joseph fut ouvrier, qu'il traita avec Jésus-Christ et sa Mère de la fondation de l'Eglise catholique, il est encore maître et ouvrier des fondations de tous les monastères, et dans l'édifice spirituel et en la plupart des constructions matérielles. On l'y a vu quelquefois s'intéresser miraculeusement. Je rapporterai, dit le Père Gratien, au sujet du monastère d'Avila, ces paroles de la Mère Thérèse de Jésus : « Me trouvant un jour dans l'impuissance de rien donner à certains ouvriers, je ne savais plus que devenir. Saint Joseph, mon véritable père et bien-aimé protecteur, m'apparut et me dit de ne point craindre, de faire marché avec eux, et que j'aurais de quoi les payer. Je le fis sans avoir un denier dans ma bourse, et Notre-Seigneur y pourvut d'une manière qui étonna ceux qui le surent. »

« Je pourrais redire encore bien des prodiges dans la

construction de beaucoup d'autres maisons religieuses ; il me paraît impossible qu'on eût pu les conduire à leur terme, si ce glorieux Saint n'y avait mis les mains. Deux livres sont déjà écrits sur ce sujet : celui des fondations de maisons de femmes, par la Mère Thérèse ; l'autre que j'ai préparé sur les fondations des couvents d'hommes ; j'espère qu'il verra bientôt le jour. Le peu qui est rapporté ici suffira pour ranimer la dévotion à ce Saint dans le cœur de tous ceux qui ont à élever quelque édifice. » (*Excellences de saint Joseph*, par le Père Gratien.)

#### 19. — Protection signalée à la mort.

Un vicaire de Munster (Westphalie), était allé prendre son repos de la nuit, lorsqu'on vint sonner à sa porte : c'était un inconnu, qui l'invita à se rendre dans une maison pour porter les derniers sacrements à une vieille dame. Le prêtre se lève aussitôt et se dirige, avec le Saint-Sacrement, vers la maison indiquée. Arrivé là, il ne sut que penser quand il entendit le fils de la dame en question, qui était un de ses amis, lui dire : — « Que signifie, monsieur le vicaire, cette visite extraordinaire à une heure si avancée ; car nous n'avons pas de malades ? — « Eh quoi, répondit le prêtre, ne m'avez-vous pas fait appeler pour administrer madame votre mère ? » — « Non. Il y a peu d'instant que'elle vient de monter dans ses appartements, et elle se portait parfaitement bien. Je ne sais vraiment pas ce que cela signifie. » Le vicaire se croyait victime d'une mystification. Cependant son ami se ravisa et lui dit : « — Qui sait si ce n'est pas le bon Dieu qui vous envoie, et si ma mère n'est pas devenue malade tout à coup. » Ce disant, il se rend à

la chambre de sa mère et la trouve gravement indisposée. « Ah ! mon fils, lui dit-elle, que je suis heureuse de te voir ! je n'avais pas la force d'appeler au secours. Fais venir aussitôt le prêtre, afin que je puisse me confesser. » Le vicaire monta et administra la malade. Après lui avoir donné le Saint-Viatique, il lui demanda si elle avait eu une dévotion particulière à quelque saint, dont elle réclamait le secours, pour obtenir de Dieu la grâce de ne pas mourir sans sacrements. « J'ai toujours prié saint Joseph, lui répondit-elle, qu'il m'obtint cette faveur. » Le vicaire comprit alors que c'était ce saint patriarche qui lui avait inspiré de faire cette démarche.

#### 20. — Faveur obtenue par saint Joseph.

Un jeune homme dont la conduite avait été longtemps bonne et chrétienne, se laissa malheureusement entraîner dans une voie qui devait le conduire à un abîme de malheurs. Plusieurs personnes qui s'intéressaient et travaillaient à son bonheur spirituel et temporel, lui conseillaient, comme meilleur moyen de salut, le mariage avec une jeune personne pieuse et de son rang. Le jeune homme goûta ces salutaires conseils et désira de les mettre le plus tôt possible à exécution. Ce fut, sans doute, déjà ici une première grâce obtenue par saint Joseph, car m'intéressant vivement au salut de cette âme, qui m'était bien chère, j'avais recommandé son avenir au bon saint Joseph, en faisant offrir le Saint Sacrifice de la messe en son honneur. Le jeune homme fit tout ce qu'il put pour suivre sa vocation ; mais des difficultés qui semblaient insurmontables se dressaient devant lui, et l'exécution de son projet semblait ne

pouvoir se réaliser que dans plusieurs années, ce qui lui causait beaucoup de chagrin. Déjà j'avais prié avec instances le bon saint Joseph, plusieurs autres personnes avaient uni leurs prières aux miennes ; je l'avais invoqué comme l'avocat des causes désespérées, et je remis celle-ci entièrement entre ses mains. Le suppliant d'obtenir à cette affaire le résultat le plus agréable au Sacré-Cœur de Jésus, je résolus et promis, s'il m'exauçait, de faire chanter une messe solennelle en son honneur, et d'offrir à son image, dans notre église paroissiale, un *ex-voto* en argent. Je ne voulus pas attendre jusqu'au jour où ma prière serait exaucée, pour accomplir ma promesse ; mais le 19 mars, la messe fut célébrée. Bientôt des mois se passèrent et je n'étais pas exaucé ; je ne perdus pas confiance et j'adressai à saint Joseph un billet ainsi conçu : « Bon Père saint Joseph, souvenez-vous de tout ce que j'ai fait en votre honneur ; j'ai accompli mon vœu ; mais m'avez-vous exaucé?... Souvenez-vous-en, ô bon Père, et ne cessez de supplier le Sacré-Cœur de Jésus pour obtenir ce que je désire par votre intercession, pour la plus grande gloire de Dieu ; ô bon Père, permettez-moi de vous faire ressouvenir que vous êtes mon débiteur ; j'espère entière satisfaction. » Je déposai ce billet près de son image, que je conserve dans ma chambre ; et le bon saint Joseph n'a pas permis qu'une année entière s'écoulât avant de m'exaucer, et aujourd'hui, j'ai la consolation de voir ce jeune homme marié à une personne pieuse, qu'on pourrait proposer comme un modèle de piété. Plusieurs fois déjà, les heureux époux ont été vus ensemble au céleste banquet des Anges.

J'espère que le bon saint Joseph sera toujours le protecteur d'une union dont il a, pour ainsi dire, formé

lui-même les liens. Gloire donc, reconnaissance à ce grand et puissant Saint !

Une sœur de Charité.

21. — Saint Joseph, patron des vocations religieuses.

Amour et reconnaissance à mon bon Père saint Joseph qui m'a conduite dans le beau jardin du Carmel, et m'y a fait persévérer. Oui, mon révérend Père, et j'ai aujourd'hui la douce joie de remplir la promesse que j'ai faite à mon saint Protecteur l'année dernière au mois d'avril. Je me voyais, après bien des épreuves, des difficultés passées, à la veille de quitter le monde ; cette heure après laquelle j'avais tant soupirée, allait sonner ; quand je me vis tout à coup attaquée d'une si violente tentation contre ma vocation, que mon confesseur lui-même, qui m'avait toujours dit qu'il me croyait certainement appelée du bon Dieu, n'ayant là-dessus aucun doute, en était lui-même ébranlé ; il fut sur le point de me faire écrire au cher monastère où l'on me recevait avec tant de bonté, que je différerais mon entrée. Cependant, mon révérend Père, au milieu de ce terrible orage, au milieu de cette obscurité, car je ne voyais plus clair dans l'avenir, un doux souvenir se présente à ma pensée : c'était celui du bon saint Joseph ; je ne repoussai pas cette pensée, et je promis alors de tout mon cœur à notre bon Père de faire une fervente neuvaine en son honneur et que si, cette tentation étant passée, je pouvais entrer au Carmel et y faire ma sainte profession, pour sa plus grande gloire et en reconnaissance, je vous écrirais cette faveur. Saint Joseph m'a exaucée, mon révérend Père, et au delà de

mes espérances; mon année s'est parfaitement passée; ma santé, qui était bien faible dans le monde, s'est fortifiée et je n'ai pas été une seule journée malade depuis 15 mois, c'est-à-dire depuis mon entrée, et j'ai senti pendant ce temps, en maintes occasions, la protection visible de mon bon saint Joseph, ce qui me faisait dire que je devais avouer que j'étais son enfant gâtée. Enfin, révérend Père, j'ai pu prononcer mes saints vœux et je trace maintenant ces lignes avec la plume qui les a écrit. Me voilà donc, grâce et reconnaissance à saint Joseph, carmélite, je l'espère, pour toute ma vie.

## 22. — Dévotion à Jésus enfant.

Les Saints ont tous aimé, d'une particulière tendresse, les mystères de Jésus-Enfant. On sait comment le séraphique François d'Assise, inondé de joie et pris d'un saint enthousiasme quand venait la douce fête de l'Épiphanie, s'en allait disant à tous avec larmes : « Aimons l'Enfant de Bethléem ! Aimons l'Enfant de Bethléem ! » D'autre part, la méditation de la divine Enfance captive l'âme et séduit le cœur. — Un religieux, bien connu par sa tendre dévotion à la sainte Vierge et à saint Joseph, donna un jour à une jeune personne du monde, qui était venue le consulter, une image représentant l'Enfant-Jésus couché sur la paille, tenant à la main une petite croix qu'il regardait avec amour. « Eh ! mon père, répondit la jeune fille étonnée, que voulez-vous que je fasse de cette image ? Vous savez bien que je ne suis pas superstitieuse. » « Je sais que vous aimez la musique, ma chère enfant; placez cette image sur votre piano, elle vous parlera. » La jeune fille obéit; mais voilà

qu'au bout de quelques jours la vue constante du divin Enfant, si plein de charmes, lui inspira de sérieuses réflexions sur sa conduite peu chrétienne. — « Pourquoi votre image porte-t-elle le trouble dans mon âme ? dit-elle au religieux. » — « Ah ! c'est que Jésus veut votre conversion ; il frappe avec sa petite croix à la porte de votre cœur, et il ne vous laissera point de repos que vous ne le lui ayez donné entièrement. Adressez-vous à saint Joseph, le Père nourricier de Jésus, il facilitera votre retour. » Elle pria ce grand Saint avec ferveur, ouvrit son cœur à la grâce et au repentir, quitta le monde et se retira dans une communauté religieuse, où elle mena la vie la plus édifiante et mourut en odeur de sainteté.

### 23. — Soldats protégés.

Le curé d'une religieuse paroisse de la Vendée écrivait dernièrement ces lignes : « Notre bien-aimé Père saint Joseph continue toujours à être invoqué et aimé dans ma paroisse, surtout depuis qu'il a été proclamé *Patron de l'Eglise universelle*. Les tristes événements qui viennent de se dérouler sur notre pauvre France n'ont fait qu'augmenter cette dévotion. Avec quelle confiance les parents n'avaient-ils pas placé sous la protection de ce grand Saint le sort de leurs chers enfants partis à l'armée ! Que de messes dites à son autel à cette intention ! Que de prières chaque jour et surtout le mercredi ! Aussi cette confiance n'a pas été vaine, et tous nos jeunes gens partis pour Paris sont revenus sains et saufs, tandis qu'autour de nous toutes les paroisses ont eu à déplorer bien des pertes. A leur retour, ces jeunes gens ont tenu à remercier leur puissant Protecteur, en assistant à une

messe d'actions de grâces dite à son autel. Dans toute la paroisse, on attribue cet heureux retour des jeunes gens à la protection de saint Joseph ; tellement qu'un homme qui n'est guère religieux, et devant lequel on parlait de ce fait, disait : Ce n'est pas étonnant s'ils sont tous revenus, on les avait tant recommandés à saint Joseph ! — Gloire donc au saint Patriarche, amour et reconnaissance à ce puissant et aimable Protecteur !

#### 24. — Préservation de la fièvre

##### Saint-Denis (Ile de la Réunion).

Gloire à notre tout-puissant et miséricordieux saint Joseph ! — Une de nos maisons s'est trouvée, il y a quelques mois, dans une série d'embarras qui faisaient craindre une catastrophe. Tous les moyens étaient épuisés ; nul sentiment d'espérance ne semblait pouvoir raisonnablement se faire jour, et la cause paraissait perdue ; mais celui que quelques âmes pieuses ont, dans une sainte inspiration, nommé l'Avocat des causes impossibles, saint Joseph, a daigné entendre les instantes prières qui lui étaient adressées, et, dès lors, toutes les difficultés ont disparu. Les choses marchent depuis aussi bien que possible. Notre reconnaissance est immense pour cet important bienfait.

Une de nos jeunes sœurs, récemment arrivée de France, était placée dans un quartier envahi par de mauvaises fièvres, qui y faisaient de grands ravages. Cette sœur en fut atteinte ; bientôt le mal fit de si rapides progrès, que la mort devint à peu près certaine. Les médecins n'espéraient presque plus, et la maladie

empirait toujours. Alors, nos Mères et nos Sœurs invoquèrent, à l'envi, la très-sainte Vierge, dont c'était le mois béni, et son chaste Epoux, saint Joseph, et la révérende Mère supérieure principale promit de faire brûler, pendant un an, une lampe devant la statue de notre bon Père, dans l'église du quartier habité par la Sœur, et de faire insérer l'expression de sa reconnaissance dans le *Messenger*, si notre malade guérissait. Immédiatement un mieux se fit sentir, et, peu après, notre chère compagne fut hors de danger et en pleine convalescence; il ne lui reste qu'un peu de faiblesse.

Que cette touchante protection de notre saint Patron fait de bien à nos cœurs! Que nous serions heureuses si, en lisant ces lignes, quelques personnes, dans l'affliction, recouraient à celui qui semble prendre à tâche de manifester sa bonté autant que sa puissance, en faveur de tous ceux qui l'invoquent... Je n'en finirais pas, si je voulais vous raconter toutes les grâces que saint Joseph obtient ici chaque jour, et à moi en particulier. Aussi est-ce de tout cœur que nous nous écrivons, avec sainte Thérèse : « Que ceux qui doutent de la puissance ou de la bonté du saint Epoux de Marie essaient, » et ils répéteront bientôt avec nous : « Nul n'invoque jamais en vain Joseph, le fidèle serviteur et le Père nourricier de Jésus! »

25. — Saint-Joseph-des-Champs.

Avril 1878.

Je vous écris pour accomplir la promesse que j'avais faite à saint Joseph de faire insérer dans ses *Annales* la guérison de ma nièce Juliette Veau, s'il daignait la lui

accorder. Et c'est ce qu'il vient de faire à notre entière satisfaction et au grand étonnement des médecins.

Ma nièce était, depuis trois mois, atteinte de fièvres intermittentes accompagnées de vomissements occasionnés par une toux opiniâtre et incessante. Et comme le mal faisait chaque jour des progrès, on manda de nouveau le médecin qui déclara que la malade était dans le plus grand danger et manifesta le désir de s'associer un second médecin. Les deux docteurs, en voyant son état, désespérèrent de la sauver et dirent même à son mari que ce ne serait pas long. Cette parole poignante le terrassa et le fit éclater en sanglots. Mais, ô puissance de saint Joseph auprès de Dieu ! J'eus recours à ce bon Père qu'on n'invoque jamais en vain et je faisais dire une neuvaine de messes en son honneur, lorsque le dernier jour la malade se leva soudain et se promena dans sa chambre, tout étonnée elle-même d'un mieux si inattendu. Oh ! quelle ne fut pas la joie de la famille entière qui, en reconnaissance de cet insigne bienfait, fit célébrer une seconde neuvaine de messes qui fut couronnée d'une entière guérison ! Aussi porta-t-elle, le 19 mars 1878, un gros cierge au sanctuaire si vénéré et si fécond en prodiges de Saint-Joseph-des-Champs près Laval, où avaient été dites deux messes pour obtenir la guérison, en attendant qu'un *ex-voto* promis soit appendu à ses murailles. A cette nouvelle les médecins, tout interdits d'un pareil changement, reconnurent l'impuissance de leur art. L'un d'eux dit à la malade : Vous ferez bien de remercier le ciel. Aussi fit-elle, dans l'octave de la fête de saint Joseph, un pèlerinage à son sanctuaire béni du ciel, où s'opèrent tant de miracles, comme l'attestent plus de quatre-vingts *ex-voto*.

Aujourd'hui la miraculée se porte à merveille comme si elle n'avait jamais été malade, et mange même de la salade et autres mets assaisonnés de vinaigre. Gloire soit rendue à saint Joseph!...

J. F.

26. — Le fils unique rendu à ses Parents.

Basses-Pyrénées.

« Je dois, à la gloire de notre puissant Protecteur, vous faire part d'un fait miraculeux que nous attribuons au cordon béni de saint Joseph.

» Une personne de notre ville était atteinte d'une fièvre pernicieuse; les médecins l'avaient abandonnée. Les parents dont cette enfant était l'idole et la fille unique, l'avaient quittée, lui ayant fait leur dernier adieu. Son confesseur et les garde-malades attendaient son dernier soupir, lorsqu'une associée de l'Archiconfrérie qui avait pris le cordon de saint Joseph depuis trois ou quatre jours, arrive dans la chambre et dit au prêtre : « Il faut lui mettre le cordon de saint Joseph. » A tout hasard, et lui mettant le cordon au cou, le prêtre lui dit : « Je vous mets le cordon de saint Joseph. » Pourquoi? balbutia la mourante; première parole qu'elle prononçait depuis trois jours. La nuit fut terrible; mais depuis ce moment le mieux est venu, et la malade est en convalescence. Toute la famille et les amis de la malade sont convaincus du miracle.

» Veuillez remercier saint Joseph de sa nouvelle bonté, comme de cette marque de sa glorieuse protection. »

## 27. — Un ouvrier de la dernière heure.

Une fidèle servante de saint Joseph a raconté ce fait extraordinaire. Un de ses parents, âgé de 80 ans, était resté sourd à toutes les invitations et à tous les conseils qu'on lui donnait dans le but de le faire revenir à la pratique de ses devoirs religieux, qu'il avait complètement abandonnés depuis son enfance. Enfin, à bout d'expédients, elle prit un parti extrême, celui de remettre sa conversion entre les mains de saint Joseph. Dans ce but, elle fit inscrire ce malheureux vieillard sur le registre de notre Confrérie, et lui procura une médaille, en lui faisant promettre de la porter sur lui. Dès le lendemain, le malade demanda à voir le missionnaire qui prêchait, en ce moment, le jubilé dans la paroisse.

Le dimanche suivant, il fit la sainte Communion, ne se doutant pas qu'elle devait être la dernière de sa vie; car il se portait très-bien; mais, comme si saint Joseph eût voulu rendre cette conversion plus éclatante encore, et justifier son titre de Patron de la bonne mort, dès le soir de ce beau jour, ce bon vieillard, revenu sincèrement à Dieu, éprouva un malaise général qui l'obligea de s'aliter. Le lundi soir, il rendait le dernier soupir, entre les bras de celle qui, après Dieu et saint Joseph, était la cause de son salut. Ce fait n'a pas peu contribué à répandre, de plus en plus, l'amour et la dévotion pour notre glorieux Patriarche.

## 28. — Saint Joseph protecteur des exilées.

Orphelinat catholique de Genève, Mornex<sup>1</sup> (Haute-Savoie).

Une des jeunes filles qui fréquentent notre ouvroir comme externe était atteinte, au doigt *médius* gauche, d'un mal scrofuleux qui gagnait la main. L'os de la première phalange était malade, et le *métacarpe* correspondant était aussi attaqué.

Il y avait des années que l'enfant souffrait. Plusieurs médecins lui avaient inutilement donné des soins. Lorsque les plaies se séchaient un peu, la santé générale se détériorait et la poitrine était menacée.

Joséphine S... entreprit d'obtenir sa guérison. Elle fit une neuvaine, puis une autre, pria avec une foi vive et beaucoup de larmes le bon saint Joseph de lui rendre l'usage de sa main. Hélas! sa prière restait sans succès et le miracle demandé avec tant de confiance et de ferveur, ne se faisait pas.

Mais Celui qui a donné aux plantes la vertu de guérir, et qui veut qu'on honore le Médecin, ne nous soulage pas toujours par des prodiges. Notre petite Joséphine, en persévérant dans la prière, s'adressa à un nouveau chirurgien, dont le traitement a parfaitement réussi. La main est guérie et la santé florissante. Le médecin a déclaré lui-même qu'une *main invisible* avait travaillé avec la sienne.

1) Les sœurs de la Charité ont été bannies de Genève par la persécution en septembre 1875.

Elle aussi a promis d'écrire sa guérison au rédacteur des *Annales du culte de saint Joseph*.

Voici la copie littérale de son simple récit :

« Ayant eu mal à un doigt l'an 1868, et ayant visité plusieurs médecins qui tous disaient de le couper, cela m'était bien pénible. Comme j'allais à l'école chez les révérendes Sœurs de Mornex, il y en avait une qui était malade depuis quelque temps. Elle avait fait une neuvaine à saint Joseph, après laquelle elle fut parfaitement guérie. Moi aussi, j'ai voulu faire une neuvaine à saint Joseph ; à la fin de la neuvaine, c'était la même chose. Je n'ai pas perdu courage, j'en ai fait une autre qui a fini le jour de la fête de saint Joseph après laquelle j'ai été mieux. Alors j'ai fait les Sept dimanches de saint Joseph, qui ont fini le 13 mai 1877, et j'ai été parfaitement guérie.

» Je dois ma guérison à saint Joseph et aux Sœurs de Mornex qui ont bien prié pour moi, ainsi que leurs orphelines.

» Joséphine SAVIO,  
» Enfant de Marie, âgée de treize ans. »

29. — Saint Joseph n'abandonne jamais ses enfants.

Une enfant de Marie, attirée dès l'âge le plus tendre vers la vie de communauté, dans un ordre hospitalier, étant entrée à dix-sept ans pour commencer son postulat et son noviciat, avec une ferveur remarquable, fournit une carrière de douze années de vocation dans lesquelles elle remplit avec beaucoup de zèle et de succès toutes les œuvres qui lui furent confiées ; trompée, au bout de ce temps, comme elle l'avoue elle-même, par

*une illusion de l'ange des ténèbres transformé en ange de lumière*, elle s'imagina que Dieu demandait d'elle le sacrifice de sa vocation pour entrer dans un ordre cloîtré, quitta d'elle-même la voie où Dieu l'avait fait entrer, pour suivre celle dans laquelle elle se croyait appelée. Le pas une fois franchi, en vain elle essaya de persévérer dans sa nouvelle vocation et de braver les remords qui la poursuivaient, ayant agi en ceci contre l'avis de ses supérieurs; elle perdit toutes ses forces physiques et morales, et fut obligée de rentrer dans sa famille qui lui prodigua toutes sortes d'affections, afin de la fixer dans le monde; mais son cœur ne pouvait goûter aucune consolation et la portait sans cesse vers cette première vocation qu'elle avait quittée.

Cinq mois se passèrent sans qu'aucune des sollicitations qu'elle fit près de ses anciens supérieurs, pût obtenir sa réintégration, la faute étant considérée comme grave. Prières, neuvaines, jeûnes, mortifications, elle employa tout pour essayer de fléchir le bon Dieu, qui semblait rester inflexible. Toute rentrée dans le premier état paraissait impossible; déjà on lui avait facilité son admission ailleurs, mais son âme ne pouvait goûter de repos au souvenir du passé. « Ma vocation, disait-elle, sera toujours devant moi comme un bourreau pour me reprocher mon infidélité. » Une amie, confidente de son désespoir, lui conseilla de recourir à saint Joseph, ce qu'elle fit de tout son cœur; elle l'invoqua, lui représenta les droits qu'elle avait à sa protection puisqu'elle portait son nom et qu'elle était l'enfant de la Vierge immaculée, lui remit l'affaire de sa vocation entre les mains, et, dans l'élan d'une confiance tout enfantine, lui fixa le mois de mars comme devant être le terme de ses tourments. Pendant plus de six semaines, elle pria

ainsi saint Joseph et, le 17 mars, par un trait de Providence manifeste, elle se trouva en présence de son supérieur qui, touché de son repentir, lui accorda et le pardon du passé, et sa rentrée, à la condition de recommencer son noviciat.

Le 19 mars, fête de saint Joseph, elle reprenait le saint habit.

### 30. — Saint Joseph protecteur des maisons religieuses.

Le 6 janvier, nous avons reçu, dit le directeur de la *Famille chrétienne*, la lettre suivante qui encouragera dans leurs épreuves les communautés religieuses.

« Ce sont des cœurs simples, mais remplis d'amour pour saint Joseph, qui viennent vous prier de déposer aux pieds de ce grand saint, dans votre sanctuaire de Valence, l'hommage de leur gratitude.

» Une maison religieuse, vouée au soin de la jeunesse, était sous le poids d'épreuves douloureuses; elle luttait contre des embarras de toute nature, et chaque jour lui apportait quelque nouveau chagrin. Déjà le découragement s'était emparé du personnel de la maison; la Mère supérieure et ses filles ne savaient plus où trouver une espérance, lorsque la pensée du bon saint Joseph leur est venue.

» Elles ont mis à ses pieds toutes leurs peines, et elles étaient nombreuses; car la misère, le dénûment, l'abandon, la maladie, tout semblait s'être réuni pour désoler leur patience. Mais saint Joseph vient d'être invoqué, le courage renaît dans les cœurs. Des secours inattendus sont envoyés; des réparations sont entreprises et exécutées par ordre même de ceux qui les disaient

impossibles ; le travail, devenu plus facile par le concours d'heureuses circonstances, apporte le strict nécessaire à la petite famille religieuse, qui est heureuse de vivre, comme son saint protecteur, des labeurs de la journée.

» Après tant de grâces reçues, serions-nous indiscreètes de former encore un dernier vœu qui semble n'avoir été exaucé qu'à demi ? Pourrions-nous demander à saint Joseph, avec le secours des prières de vos chers associés, plus de santé pour l'une d'entre nous ? Dans le but d'obtenir cette grâce, nous saurons nous imposer quelques privations, afin d'envoyer à son sanctuaire de Valence une offrande qui, comme le denier de la veuve de l'Évangile, lui dira notre pauvreté et notre amour. »

### 31. — Le démon vaincu.

« Il y a quelques mois, je me sentais accablé sous le poids de violentes peines intérieures qui ne me laissaient aucun repos.

» J'étais sans vie, sans forces, plutôt porté à me laisser aller au découragement, qu'à me relever de ce funeste état.

» Vint un moment où la tentation, devenue plus forte, semblait vouloir me faire rendre les armes, quand tout à coup je me rappelle la puissance de saint Joseph, pour lequel j'ai toujours eu beaucoup de dévotion, à cause de certaine grâce toute particulière qu'il m'a accordée. Dans une courte et fervente prière, je le prie de me délivrer avant telle heure, de ce qui me causait une si profonde douleur, lui promettant de vous faire connaître ce trait de sa bonté.

• Je n'eus pas la peine d'attendre jusqu'à l'heure fixée ; à l'instant même le démon sembla redoubler de violence, mais il était vaincu, saint Joseph m'avait exaucé, j'étais heureux, j'étais tranquille.

» Depuis cette époque, j'ai maintes et maintes fois éprouvé qu'on ne l'invoque jamais en vain.

» UN SÉMINARISTE. »



---

## NOVEMBRE.

---

### 1. — Saint Joseph nommé économiste d'un couvent.

Lors de son dernier rétablissement, la communauté des Ursulines de Beaulieu se trouvait dans la pénurie la plus extrême. Sœur Saint-Vincent, avec des religieuses venues de Clermont, servante toute dévouée de saint Joseph, eut recours à lui dans cette grande détresse. Elle fit placer sa statue, jusqu'à ce jour un peu délaissée, dans un lieu de la maison le plus propre à lui faire rendre de nombreux hommages; puis, avec cette foi naïve qui obtient des miracles, elle lui mit une bourse à la main, et lui dit : « Bon saint Joseph, vous êtes dès aujourd'hui constitué notre pourvoyeur; nous vous remettons le soin de tous nos intérêts; vous ne tromperez pas nos espérances. » Saint Joseph montra bientôt qu'il avait agréé sa charge, il la remplit généreusement; la bourse se trouva pleine en peu de temps. En quelques mois la maison de Beaulieu reçut, à titre de dons ou de remboursement de dettes, sur l'acquiescement desquelles on ne comptait plus, une somme considérable. A chaque nouveau secours, sœur Saint-Vincent déposait aux pieds

de saint Joseph, comme témoignage de sa reconnaissance, une obligation dans toutes les formes. (*Annales de l'Ordre des Ursulines*).

## 2. — En faveur des âmes du Purgatoire.

Nous lisons dans la Vie d'une des premières sœurs de l'ordre de la Visitation, que, tandis qu'elle veillait devant le Saint-Sacrement pendant la nuit du Jeudi-Saint de l'année 1644, elle eut une vision de l'agonie de Notre-Seigneur; elle fut en même temps favorisée d'une lumière surnaturelle qui lui fit prendre la résolution de prier pour les personnes à l'agonie. « Hélas! s'écria-t-elle, les heures pendant lesquelles les hommes sont à l'agonie sont terribles! » et, au fait, ce dernier instant de la vie qui décide de notre éternité, est la seule affaire importante que nous devons avoir en vue. Depuis le moment où cette religieuse reçut cette grâce extraordinaire, elle crut entendre souvent les derniers soupirs de personnes mourantes; et cela produisait un si grand effet sur elle, qu'à partir de ce jour, elle récita soir et matin les prières de l'Eglise pour les agonisants. Elle méditait souvent sur les paroles que Notre-Seigneur dit de lui-même avant sa mort : « Le prince de ce monde est venu et il n'a rien trouvé en moi; » comme si toute notre vie devait être employée à nous mettre à même de nous approprier ces paroles au moment de notre mort. Nous lisons encore de la même religieuse que, lorsque l'évêque de Genève alla consacrer l'église de l'ordre à Annecy, le jour de la fête de saint Jérôme, la supérieure désira que l'une des six chapelles fût consacrée à saint Joseph mourant dans les bras de Jésus et de Marie : « Ah! ma bonne Mère,

s'écria-t-elle, Dieu m'a fait connaître que cette dévotion à saint Joseph mourant sera la source de grâces extraordinaires pour les agonisants et pour les âmes du purgatoire ; saint Joseph n'étant pas entré dans le ciel immédiatement après sa mort, mais étant descendu aux limbes avec les patriarches, l'offre à Dieu de la résignation et de la patience de ce grand saint, mourant et se séparant ainsi de Jésus et de Marie dans une tranquille attente du jour de la résurrection, est une dévotion des plus efficaces. »

### 3. — Secours dans une occasion décisive.

J'étais arrivée à cette époque de la vie où il s'agit de fixer irrévocablement sa destinée ; deux voies également bonnes se montraient à moi, je me sentais tour à tour entraînée et vers l'une et vers l'autre ; laquelle choisir ? Comprenant l'importance de cette action d'où dépend notre bonheur temporel et éternel, je ne savais quel parti prendre, j'hésitais et cependant il fallait se décider. Des peines intérieures que je ressentais alors ajoutaient à l'amertume de ma position, en jettant dans mon âme le trouble et l'inquiétude. J'eus la bonne pensée de recourir à saint Joseph et de lui présenter, par l'entremise de sa virginale épouse, l'offrande de mes faibles prières, lui demandant de m'indiquer lui-même la route que je devais suivre pour répondre aux desseins de Dieu sur moi. Bientôt le calme se fit dans mon âme, les difficultés s'aplanirent, les obstacles se dissipèrent et, quelques mois après, j'entrais dans l'enseignement.

Au mois de juillet 1874, une jeune personne de ma connaissance devait se présenter pour subir ses examens.

Ayant déjà éprouvé un échec, elle tremblait à la pensée d'un second qui rendrait nul le fruit de tant de veilles et de travail. Je lui conseillai de s'adresser au Père nourricier de Jésus, en faisant la promesse de vous le faire connaître si le succès couronnait ses efforts.

Sa confiance ne fut point trompée, elle fut reçue, mais d'une manière où il est impossible de méconnaître l'intervention d'En-Haut.

#### 4. — Le zèle récompensé.

Une personne, au salut de laquelle je m'intéresse beaucoup, avait déjà fait bien des pas dans la voie de la perdition. Je voulus l'arrêter sur le penchant de l'abîme, mais je ne tardai pas à m'apercevoir que mes efforts étaient infructueux. Le danger devenait de jour en jour plus grand, les fautes se multipliaient ; encore quelques jours dans cette route, et de grands malheurs s'ensuivaient ! Alors je résolus de recommander cette affaire à saint Joseph ; j'allai me prosterner devant sa statue, et là je promis que, si cette personne renonçait à ses relations coupables et faisait la démarche qui lui était demandée, et à laquelle elle refusait formellement de se soumettre, je vous écrirais cette faveur. J'allai ensuite écrire une lettre pour cette pauvre personne égarée, mais avant de la mettre à la poste, je recourus de nouveau à saint Joseph et je lui dis que c'était son affaire ; je le priai de vouloir bien s'en occuper promptement, car la chose pressait. Oh ! que la miséricorde du bon Dieu est grande ! que saint Joseph est puissant !

A peine ma lettre est-elle reçue, que la démarche tant refusée est résolue ! Elle est maintenant accomplie ! Et

gloire en soit rendue à saint Joseph ! cette personne est maintenant retiré de la mauvaise voie où elle était engagée.

### 5. -- Une grâce obtenue.

Un honorable ecclésiastique de notre ville nous remet le récit suivant :

« Dans une communauté de Toulouse, une fervente religieuse, — elle n'est pas, certes, une exception dans cette famille, — s'agenouillait, chaque jour, depuis le commencement de la guerre, devant la statue de saint Joseph et lui adressait, avec une confiance sereine, une confiance qui se sentait sûre d'elle-même, les meilleures prières de son âme en faveur d'un militaire qui était aux avant-postes de l'armée et qui allait inévitablement présenter un des premiers sa poitrine au feu de l'ennemi.

» Les premiers combats qui furent, on le sait, de glorieuses défaites pour la France, jetèrent en effet l'officier *recommandé* au milieu de ce déluge de projectiles meurtriers que l'ennemi, très-supérieur par le nombre, vomissait sur nos intrépides bataillons. Qu'advint-il de lui dans cet immense péril ?

» Les parents étaient dans des transes mortelles.

» On attendait. On attendait encore, avec une anxiété croissante, que son sort fût connu ; mais un silence profond et lugubre, qui semblait couvrir une catastrophe, succéda tout à coup aux fréquentes lettres que son tendre souvenir avait jusque-là régulièrement dépêchées à sa famille.

» La bonne religieuse partageait l'inquiétude générale ; toutefois, elle ne se sentait pas ébranlée dans son espoir obstiné.

» On dévora encore quelques jours d'angoisses, lorsqu'enfin une parole brève et sinistre comme un arrêt, s'échappa des bureaux officiels : il n'y avait plus rien à attendre, le combattant avait été tué.

» Qui fut, à cette nouvelle, amèrement affligé ? la religieuse, sans doute. Elle pleura avec tout le monde et puis elle revint à son Protecteur, qui semblait s'être montré infidèle cette fois.

» O vous, disait-elle, qui aviez connu et partagé les alarmes d'une mère ayant durant trois jours perdu son fils, il ne me semble pas possible que votre oreille reste sourde aux sanglots d'une autre mère que la douleur va peut-être conduire au tombeau. Que m'importe que la cause paraisse maintenant désespérée et perdue ! je sais que ce sont celles-là précisément que vous affectionnez le plus et dont vous vous faites souvent l'avocat victorieux. J'espère donc toujours en vous, même contre tout défi d'espérance !

» Le deuil était dans tous les cœurs, il s'étalait déjà sur les vêtements, lorsque le messager de la poste se présenta le lendemain au matin, déposant une lettre que personne n'attendait plus, — la religieuse exceptée. — O délire de bonheur ! l'officier n'était pas mort ; c'était lui, c'était bien sa main qui avait tracé ces lignes qu'on effaçait à force de baisers et de larmes.

» Que s'était-il donc passé ? Le voici, et nous qui ne sommes qu'historien fidèle, nous laissons à chacun le soin d'apprécier la fécondité inépuisable des ressources divines, qui obtiennent toujours leur fin d'une manière aussi sûre que merveilleuse.

» Après avoir eu ses deux chevaux tués, le cher combattant était resté lui-même étendu sur le champ de bataille percé de deux balles, et dans la retraite précé-

pitée des troupes françaises, il y avait été laissé pour mort. Le lendemain, sans doute, car le combat n'avait cessé qu'au déclin du jour, un curé du voisinage, — oh ! que celui qui écrit ces lignes voudrait connaître cet envoyé de la Providence ! — se rendit, en bon pasteur, sur le champ du carnage, dans l'espérance de sauver peut-être encore quelqu'un de la mort parmi ces morts. Il aperçoit l'officier tout ensanglanté, mais respirant encore. Il ne passa pas outre, comme le prêtre de la synagogue dont il est parlé dans l'Évangile ; mais en vaillant ministre de la religion, il prend le noble blessé dans ses robustes bras et le porte dans sa demeure, où il ne cesse de verser sur ses plaies l'huile et le baume de son dévouement. Voilà ce que l'on venait d'apprendre, et l'on recevait de plus l'assurance que les blessures, quoique graves, étaient de leur nature facilement guérissables.

» A cette nouvelle, la religieuse, moins surprise qu'abîmée dans l'adoration, retourna avec empressement aux pieds de son Saint préféré, y versa encore d'abondantes larmes, mais des larmes que l'admiration et la reconnaissance faisaient couler. » (*Semaine religieuse de Toulouse.*)

#### 6. — Comment on bâtit une église.

Depuis longtemps, les habitants d'un hameau d'une commune flamande se plaignaient d'avoir à faire tous les dimanches un trajet de trois à quatre kilomètres, et cela par de très-mauvais chemins, pour venir à leur église paroissiale. Ils s'affligeaient en outre de ne jamais avoir de messe pendant la semaine. Afin de remédier à

cette triste situation, ils se concertent pour bâtir une église avec un presbytère. Ils se munissent d'un plan simple, mais convenable, demandent l'autorisation de leur évêque et se mettent bravement à l'œuvre. Leur église doit mesurer vingt-cinq mètres de longueur sur dix-sept de largeur, non compris le chœur. Pour ne pas éprouver de retard, ni de la part du gouvernement, ni de la part de la province, ni de la commune, ni non plus de la part du diable qui n'aime pas les nouvelles églises, ces braves gens ont voulu, comme on dit, battre le fer tandis qu'il était chaud, et ils ont résolument commencé en ne comptant que sur eux-mêmes.

Mais les ressources d'un pauvre hameau, pour bâtir une église, sont bien peu de chose, me direz-vous. Cela est vrai ; heureusement nos bons paysans trouvèrent un généreux pourvoyeur.

Quand les premiers travaux furent en train, surgit tout à coup la question de donner un patron à la nouvelle église. Qui choisir ? Les uns auraient voulu ceci, les autres cela. Pour se mettre d'accord, on résolut d'aller prendre l'avis du vénérable doyen du canton. On se rendit chez lui, et, tout en causant du patron, on parla aussi de l'entreprise, et des ressources pour la mener à bonne fin. Les braves gens n'étaient pas tout à fait rassurés.

— Comment ! dit le doyen, mais il y a un moyen, et d'avoir un patron, et de vous tirer d'embaras du même coup. Vous n'avez qu'à choisir saint Joseph, et vous verrez que rien ne vous manquera. Il en a bien fait d'autres ! Seulement, il faut savoir s'y prendre. Ayez en lui une confiance sans bornes ; dites-lui qu'il est obligé de vous aider, que son honneur est en jeu, et que sans cela il n'aura pas d'église.

La foi simple et forte de ces excellents campagnards comprit cela tout de suite. Ils s'en retournèrent chez eux, et, à leur arrivée au hameau, saint Joseph fut admis par acclamation.

L'église s'acheva, et, il y a quelques semaines, Monsieur le doyen fut chargé d'aller la bénir.

Il ne songeait plus à saint Joseph, mais voilà qu'arrivé au milieu de ce bon peuple, il n'y avait qu'une voix pour lui crier de toutes parts : « Ah ! *Myn heer*, vous l'avez bien dit ! Ah ! que vous aviez raison !

— Eh quoi donc, mes enfants ?

— Quand nous n'avions plus d'argent, nous allions dire à saint Joseph : « Il nous faut de l'argent ! » Quand nous n'avions plus de bois, nous allions dire : « Il nous faudrait du bois ! » Quand nous n'avions plus de briques, nous allions demander des briques ; et argent, et briques, et bois, tout cela nous arrivait comme par enchantement ! Oh ! *Myn heer*, vous l'aviez bien dit ! »

Et de fait, l'église était là, s'élevant glorieusement sur la colline, et chacun se demande encore : « Où donc ces pauvres gens ont-ils été trouver des ressources pour une si belle construction ? »

7. - Saint Joseph n'abandonne pas ceux qui l'invoquent.

Un prêtre, missionnaire au Sénégal (Afrique occidentale,) faisait naguère le touchant récit qu'on va lire :

Je chevauchais péniblement dans un quartier que je n'avais jamais parcouru, lorsque tout à coup j'arrivai près d'une case habitée. Comme j'en franchissais le seuil, une voix effrayée me cria :

— Qui vient là ?

— Un Père missionnaire, répondis-je ; soyez sans crainte. Que la paix du Seigneur descende sur cette maison et sur ceux qui l'habitent !

— Un prêtre ! dit l'inconnu en fort bon français, soyez le bienvenu, mon Père, et faites vite...

— Quoi donc?... Qui êtes-vous?.... Vous êtes un soldat français ! Comment êtes-vous venu ici?..... Qu'avez-vous ?

— Questions inutiles, mon Père ; j'en suis à mon troisième accès de fièvre qui ne pardonne pas, vous le savez. Dépêchons-nous de purifier la conscience ; nous causerons après, si Dieu nous laisse la vie. Je suis prêt, commençons.

Les affaires de la conscience, réglées, je dis au moribond : Vous avez sans doute beaucoup prié le bon Dieu ; évidemment, c'est votre bon ange gardien qui m'a amené auprès de vous.

— Voulez-vous, mon Père, savoir le fin mot de tout ceci ? J'étais sûr qu'il arriverait ici un prêtre auprès de moi. Je porte sur moi le cordon de saint Joseph, j'ai aussi sa médaille et j'appartiens à la confrérie de la Bonne-Mort. Eh bien ! ma conscience n'était pas en bon état. Donc, saint Joseph devait m'amener un prêtre. C'est ce que je lui disais ; vous voyez que je n'avais pas tort de placer ma confiance en lui.

Deux heures après, saint Joseph recevait l'âme de son dévot serviteur.

#### 8. — Secours dans un procès.

Nous venons d'obtenir, par l'intercession de saint Joseph, une faveur des plus signalées. Depuis plus de trois

ans, nous étions en instance pour un arrangement de famille concernant l'héritage paternel de ma fille. Les affaires très-embrouillées de la succession et l'entêtement de l'un de mes beaux-frères avaient nécessité que l'on soumit la chose au tribunal. A la veille de plaider, et lorsque tout semblait s'envenimer, une nièce intéressée dans cette affaire et qui s'était jointe à moi pour arranger amiablement le différend, sans avoir pu réussir, eut l'idée, en mettant ordre à quelques objets ayant appartenu à sa grand'mère, d'ouvrir un de ses livres ; elle tombe sur une page où étaient ces mots : Prière à saint Joseph lorsqu'on est en procès ; aussitôt, pénétrée d'une confiance subite très-grande, elle commence une neuvaine à saint Joseph, pour qu'il arrange le procès à l'amiable ; elle fait célébrer une messe le jour de la clôture, et voici que les personnes qui ne voulaient pas céder demandent tout à coup à traiter, et nous regardons maintenant l'affaire comme réglée, puisque nous devons, un de ces jours, signer les arrangements. Ainsi donc, gloire à saint Joseph qui arrange les affaires de famille contre toute attente et au moment où l'on y pensait le moins ! Sans cette intervention puissante, et on peut dire miraculeuse, nous serions peut-être restés en procès plusieurs années encore, les intérêts de ma fille et ceux d'une autre personne étant gravement compromis. Je dis cela à la louange de saint Joseph, et afin que tous le remercient avec moi.

#### 9. — Deux enfants de Marie sauvés par miracle.

Un grave accident est arrivé à Chantelle (Allier) le jour de la fête de saint Joseph 1876. La voûte de l'église

paroissiale s'est écroulée, mais dans des circonstances telles. qu'on n'a pu s'empêcher d'y voir un gage évident de la protection de ce saint Patriarche.

C'était le dimanche. Si la voûte était tombée pendant l'office du matin ou du soir, quel désastre et que de victimes ! Saint Joseph ne l'a pas permis. Et c'est là déjà un grand motif de lui témoigner une vive reconnaissance.

Après les vêpres, la foule quitta l'église<sup>1</sup> ; deux pieuses enfants de Marie restèrent seules pour prier saint Joseph.

Elles étaient agenouillées sur deux chaises devant la statue du Saint, placée au milieu du chœur à cause de la fête.

Un bruit inaccoutumé se fait entendre. « On dirait qu'il tombe de la grêle, » dit tout bas à sa compagne une des deux jeunes filles, qui ne détourne même pas la tête. Ce bruit était produit par de petites pierres qui se détachaient de la voûte ; l'effondrement commençait. Ce fut alors un fracas épouvantable, et en un clin d'œil toute la voûte couvrit le sol de ses débris.

Les deux jeunes filles, sans qu'elles puissent se rendre compte de la manière dont la chose a eu lieu, se *trouvèrent transportées à cinq mètres* de distance, dans une chapelle latérale. Elles étaient renversées toutes les deux et se tenaient mutuellement embrassées.

Elles se relèvent tremblantes, et d'abord ne distinguent absolument rien autour d'elles. Un épais nuage de poussière leur cache tous les objets. Enfin peu à peu le nuage se dissipe ; elles commencent à avoir conscience du grave danger qu'elles ont couru, et elles voient un monceau de décombres à l'endroit même où, quelques secondes auparavant, elles priaient avec tant de ferveur

(1) La paroisse compte 2040 habitants.

saint Joseph qui vient de les sauver d'une mort certaine.

Elles se hâtent d'aller au presbytère raconter l'accident dont elles ont été les témoins, et dont elles ont failli devenir les victimes.

La foule se rassemble aussitôt, et après leur narration émue, elle se met à crier : *C'est un miracle !*

Sans être aussi prompt que la foule à juger ce fait, il est permis du moins de le considérer comme un gage évident de la protection de saint Joseph, et c'est assez pour inspirer la reconnaissance et augmenter la confiance en ce saint Protecteur.

La statue de saint Joseph a été brisée en mille pièces. Les ouvriers employés à enlever les ruines de la voûte, recherchaient avec un pieux empressement les débris de la statue, les recueillaient comme des reliques, et les emportaient chez eux avec une grande religion. Il en est même qui, ne voulant pas s'en séparer, les portent sous leurs vêtements.

Saint Joseph n'a pas borné à ce fait extraordinaire la manifestation de sa puissance.

Depuis longtemps, M. le curé de Chantelle songeait à faire reconstruire l'église. Il rencontrait des difficultés de toute sorte et qui semblaient insurmontables. Malgré tous ces obstacles, il priait et faisait prier saint Joseph. *Le 19 mars se terminait une neuvaine, commencée pour obtenir la reconstruction de l'église, et ce jour-là même la voûte s'écroule. Voilà le moyen que saint Joseph a employé pour répondre à toutes les objections et triompher de toutes les résistances !*

Et l'église se reconstruira ! Gloire, amour et reconnaissance à saint Joseph !

PÈRE MANGERET, S. M.

## 10. — Les Pâques d'un nouveau converti.

C'est surtout le jour de sa fête que saint Joseph se plaît à accorder les grâces qu'on lui demande.

Une pieuse épouse écrivait dernièrement :

« Depuis longtemps j'adressais à Dieu une courte mais fervente prière, pour obtenir la conversion de mon mari qui, excellent du reste sous tous les rapports, avait négligé de s'approcher des sacrements... Je me sentis pressée de le recommander aux prières des Associés de la Confrérie de saint Joseph, au commencement du mois de mars de cette année. De temps en temps, je lui disais un mot d'encouragement pour le déterminer à faire le premier pas ; mais, hélas ! sans me refuser d'une manière positive, il le remettait toujours à une époque plus ou moins éloignée. Vous savez qu'au commencement de la neuvaine, je vins encore vous importuner, Monsieur, vous disant qu'il *fallait* que saint Joseph m'obtint la grâce de voir mon mari faire ses pâques.

» Le Samedi-Saint, 26 mars, dans la matinée, me trouvant avec mon mari et mes enfants : *Eh bien, mon ami, lui dis-je, les trois enfants et moi, nous ferons nos pâques demain, et toi seul tu y manqueras : notre joie ne sera pas complète...* Il ne répondit rien et sortit quelques instants après. Le soir, nous trouvant réunis comme le matin dans le salon : *Eh bien ! me dit mon mari avec simplicité et bonheur, voici un nouveau converti qui fera ses pâques avec vous demain, et nous tâcherons de ne point nous séparer.* Nous nous mîmes tous à pleurer en embrassant ce bon père, qui lui-même était profondément ému. Le lendemain, beau jour de Pâques, 27 mars, nous

eûmes en effet le bonheur de communier tous les cinq à côté les uns des autres.

» Ce que j'ai su depuis et ce qui m'a paru le plus admirable, c'est que la première démarche que mon mari fit auprès de son confesseur, eut lieu le *19 mars jour de la fête de saint Joseph*. Il avait eu la pensée de me surprendre en venant s'asseoir à côté de moi à la sainte Table; mais son confesseur, craignant une émotion trop grande, lui avait conseillé de nous en parler la veille.

» C'est un bien faible hommage que je rends à l'éminente protection de saint Joseph; mais je désire proclamer publiquement son puissant crédit auprès de Dieu, puisque cette faveur a été accordée le jour même de sa fête, après vingt années d'attente. »

#### 11. — Migraine de dix-huit ans guérie par saint Joseph.

Boneffe, près Namur, 28 décembre 1872.

J'ai l'honneur de vous communiquer le fait suivant dans lequel l'intervention de saint Joseph me paraît manifeste.

Mademoiselle C. L. de Boneffe, était, depuis environ 18 ans, sujette à une migraine des plus intenses accompagnée de dérangements d'estomac et de vomissements. Il était rare qu'elle passât plus de quinze jours sans éprouver cette indisposition qui chaque fois lui rendait impossible toute occupation pendant 2 ou 3 jours, et l'obligeait même à garder le lit. Après avoir employé tous les remèdes indiqués par la science sans en ressentir de soulagement, elle résolut de demander sa guérison à saint Joseph. Dans ce but, elle s'associa à la confrérie du

saint Patriarche, prit le cordon béni, et promit, si elle obtenait la faveur demandée, de la faire publier. Sa confiance ne fut pas vaine. A la fin du mois de mars dernier, qu'elle avait célébré en l'honneur du glorieux saint, les maux de tête et les autres indispositions, qui s'y joignaient d'ordinaire, cessèrent complètement, et depuis lors ils n'ont plus reparu.

Agréez, etc.

C. MENGAL, Curé.

12. — Une guérison au Canada.

Montréal, Canada, 28 décembre 1869.

Permettez-moi, mon révérend Père, de vous communiquer cette petite lettre, qui prouvera la puissance de saint Joseph, une fois de plus.

Très-cher Frère,

Comme vous avez une grande dévotion à saint Joseph, je me réjouis de pouvoir vous communiquer un nouveau fait, que je trouve extraordinaire et par conséquent bien propre à glorifier ce grand Saint, et à propager son culte.

Vous connaissez le grave caractère des deux hernies dont j'étais affligé depuis huit à dix ans, et qui me faisaient tant souffrir la dernière année que je passai avec vous.

En arrivant à ma nouvelle résidence, soit à cause des fatigues du voyage, ou pour quelque autre raison, je n'en pouvais plus, et je fus contraint de garder le lit deux semaines et d'appeler les médecins.

Je souffrais horriblement, et je désespérais même de recouvrer la santé, quand l'idée me vint de promettre à saint Joseph que, s'il me guérissait, je porterais son cordon en témoignage de ma reconnaissance. Je puis attester que depuis ce moment, je suis complètement guéri.

Je gardai cependant mon bandage, mais, chaque fois que je me levais, il tombait de lui-même; je compris qu'il était maintenant inutile; je le quittai donc.

Depuis, en travaillant, j'ai fait des efforts que je n'aurais pu faire depuis huit ans au moins.

La guérison est complète, et je l'attribue à saint Joseph; je m'empresse de vous le faire savoir à l'honneur de ce saint Patriarche que vous vénerez tant, et pour votre consolation.

Je suis, en union de vos prières à saint Joseph, votre frère en Jésus-Christ.

M. J. B.

### 13 — Que saint Joseph est bon.

Depuis le mois de janvier dernier, sœur Sainte-Odile, âgée de 30 ans, religieuse d'une congrégation du diocèse de Valence, était atteinte d'une maladie qui l'avait privée peu à peu de l'usage de ses bras et de ses jambes; déjà les symptômes d'une paralysie complète semblaient se manifester en elle, et son état s'aggravant de jour en jour, elle fut enfin réduite à s'aliter. Pour surcroît de douleurs, vers la fin du mois de mai, une névralgie se saisit de sa tête, mais avec une telle violence, qu'elle ne pouvait plus ni desserrer les dents, ni parler, ni prendre la moindre nourriture.

Telle était la triste situation de la jeune infirme,

lorsque sa supérieure, voyant qu'il n'y avait plus à compter sur les moyens humains, résolut de s'adresser à saint Joseph pour en obtenir une guérison que Dieu seul pouvait opérer. A l'instant, elle ordonna à toutes ses religieuses de commencer une neuvaine qui devait consister dans la récitation en commun d'un *Pater*, d'un *Ave* et du *Souvenez-vous* de saint Joseph. La neuvaine commença le vendredi 21 juin; la malade, revêtue aussitôt du cordon bénit, fut invitée à s'unir, comme elle le pourrait, aux prières qu'on allait faire pour sa guérison.

Les premiers jours de la neuvaine, aucun changement ne survint dans son état; le cinquième jour, qui était un mardi, ses souffrances devinrent plus vives et redoublèrent d'intensité jusqu'à la tombée de la nuit. Informées de ce qui se passait et croyant que la chère malade touchait à sa dernière heure, les sœurs de la maison voulurent la voir une dernière fois et allèrent toutes, les unes après les autres, prier auprès de son lit de douleur.

Cette espèce d'agonie se prolongea jusqu'à minuit. En ce moment-là même, les souffrances parurent se calmer un peu, et la malade s'endormit doucement. Le mercredi, à 3 heures du matin, sixième jour de la neuvaine, la malade se réveilla en sursaut, en disant : « *Qui est-ce qui m'appelle? Quelqu'un m'a appelée trois fois,* » et se levant sans efforts sur son lit, « *où suis-je?* » s'écria-t-elle, et se palpant les mains, les bras et la figure : « *Je n'ai plus de mal, je suis guérie. O saint Joseph, que vous êtes bon! Que vous êtes bon!* »

Elle se lève aussitôt, s'habille à la hâte, et se dirige vers la tribune de la chapelle intérieure du couvent, où elle se met en prières en attendant le réveil de la com-

munauté. Mais il lui tardait trop d'aller consoler la bonne supérieure, pour attendre jusqu'à cinq heures. A quatre heures, elle va frapper à la porte de sa cellule, et entre en disant : « *Ma mère, oh ! que saint Joseph est bon !* — « *Qui êtes-vous, mon enfant,* » lui répond la digne supérieure ? *Que voulez-vous si matin ?* » — « *Mais, ma mère, je suis votre petite sœur Sainte-Odile, votre pauvre malade ; saint Joseph m'a guérie.* » — « *Que dites-vous, mon enfant ? Mais est-ce bien vous qui êtes là ?* » — « *Oui, ma mère, c'est moi ; je n'ai plus de mal, je suis guérie. Oh ! que saint Joseph est bon !* » Et la vénérable supérieure la serrait dans ses bras, en pleurant avec elle de joie et de reconnaissance.

Lorsque, à cinq heures et demie, sonna l'exercice de l'oraison, sœur Sainte-Odile voulut s'y rendre avec toutes ses compagnes. Son entrée dans la salle commune causa une surprise qu'il est plus aisé de concevoir que d'exprimer ; tous les yeux se fixèrent sur elle comme sur une apparition mystérieuse, et tous les cœurs se réunirent dans un commun sentiment d'ineffable admiration.

Ce bienheureux mercredi fut un jour de fête et de grande joie pour toute la communauté. L'enfant bénie de saint Joseph, cette pauvre infirme qui, depuis six mois, ne pouvait marcher, qui, depuis plus de quinze jours, ne pouvait articuler une parole ni prendre d'autre aliment que quelques gouttes d'eau, suivit tous les exercices de la maison sans éprouver la moindre fatigue, sans laisser apercevoir aucune trace de ses souffrances.

Le médecin qui l'avait soignée étant venu, comme d'habitude, pour s'informer de son état, fut étrangement surpris de la trouver toute joyeuse au milieu de ses compagnes, et il n'hésita point à confesser que sa gué-

raison devait être attribuée à toute autre vertu que celle des remèdes qu'il avait prescrits.

14. — Comment meurent les amis de saint Joseph.

« J'avais demandé, dans le courant de juin dernier, une neuvaine pour obtenir du grand saint Joseph la guérison d'une de mes sœurs qui était bien malade. Nous ne demandions, comme on le doit toujours, que sous la réserve de la volonté de Dieu, cette volonté nous étant infiniment plus chère que tous nos désirs.

» Saint Joseph savait sans doute que la mort était pour notre chère malade le meilleur gain; c'est pourquoi il est venu la chercher lui-même, j'en ai l'intime conviction, le 19 du courant, un mercredi, à cinq heures moins quelques minutes. Ma bien-aimée sœur n'avait que 25 ans; elle était bien pieuse. D'une faible santé, elle avait toujours eu à offrir à Dieu quelques sacrifices, quelques souffrances, surtout les derniers mois de sa vie; mais sa patience, son courage, sa parfaite résignation, en tout, à la très-sainte volonté de Dieu, son calme, je dirai plus, son bonheur en parlant de sa mort, de son *beau jour*, ainsi qu'elle le nommait, tout cela, qui nous a tant édifié et m'a en particulier si souvent consolée, tout cela, dis-je, ne le devons-nous pas au glorieux Patron de la bonne mort, qu'elle aimait, qu'elle priait à chaque instant du jour, que nous avons tant prié pour elle aussi? Elle avait près de son lit un tableau représentant saint Joseph portant dans ses bras le saint Enfant-Jésus; c'était sur cette image chérie que ses yeux se fixaient avec amour, lorsque ses souffrances se faisaient sentir plus violemment: « Avec la grâce de

Dieu, disait-elle, je suis bien soumise à tout : à la vie, à la mort, à la santé, à la maladie ; je lis sur mon image avec bonheur ces trois mots : Allez à Joseph ; j'y vais et je m'en trouve bien. »

» Je ne puis me la figurer qu'au ciel, où Jésus, Marie et Joseph l'auront conduite en triomphe. Pourtant nous prions et nous faisons prier beaucoup pour elle ; je la recommande donc, cette chère sœur que j'aimais tendrement, à vos saintes prières et à celles des nombreux associés de saint Joseph de Valence. »

#### 15. — Saint Joseph console une mère.

Une mère avait un petit garçon qui se disposait à faire sa première communion. Depuis plusieurs années, ce cher enfant lui causait beaucoup d'inquiétude pour l'avenir, car il était très-dissipé. Elle voyait le moment du grand jour arriver, et pas d'amélioration. Cependant elle avait toujours espoir que la première communion le changerait ; mais plus elle voyait avancer ce beau jour, plus elle se désolait en voyant la même conduite. Elle priait le bon Dieu de tout son cœur, mais ce bon père semblait rester sourd à sa voix... Un jour elle allait visiter une église, et y vit plusieurs statues qui la frappèrent beaucoup, entre autres celle de saint Joseph : elle se sentit aussitôt poussée du désir de commencer une neuvaine à ce grand Saint, en qui elle avait déjà toute confiance. Il lui semblait que son pauvre petit allait devenir tout de suite plus sage, mais il n'en fut pas ainsi ; le bon Dieu voulait sans doute éprouver sa confiance jusqu'à la fin, puisque, deux jours avant sa première communion, il laissait encore, hélas ! beaucoup à désirer.

La pauvre mère ne se décourage cependant pas. Au contraire, elle redouble de prières ; enfin, la veille du beau jour, son pauvre enfant se sentit très-touché pendant une instruction de la retraite, et pleura beaucoup. Ce soir même, il vint se jeter aux pieds de son père et de sa mère ; là, à genoux, il leur demanda pardon, mais c'était une demande qui partait du cœur car il fondait en larmes. Les parents étaient émus et heureux de le voir ainsi ! Enfin, ce cher enfant fit sa première communion avec de très-bonnes dispositions, et depuis il continue à donner de la consolation et à persévérer. Grâces à saint Joseph !

16. — Conversion d'un avare racontée par son curé.

Le bon saint Joseph, que nous avons le bonheur d'aimer, sait ajuster les grâces qui découlent de son intercession, aux besoins de ceux qui les réclament.

Pierre A... habitait ma paroisse depuis quinze ans. Tout, dans son extérieur, dénonçait l'extrême indigence et excitait la pitié. Quelques parents éloignés l'avaient successivement recueilli. La nourriture et le vêtement lui étaient assurés. Il vivait tranquille, pratiquait la religion avec une régularité édifiante, s'approchait des Sacrements bien souvent, et ses relations dans le monde lui attiraient l'estime.

Il devint infirme à ne pouvoir marcher. Il resta sur le grabat ; mais un homme riche et charitable adoucissait sa peine en lui envoyant des secours de toute sorte. Le pauvre grabataire était aussi reconnaissant que d'ailleurs il était patient et résigné.

Tout cet ensemble était très-bien, mais à côté agis-

sait une passion qui torturait son âme... il était avare.

Sa part d'héritage de famille avait été d'environ 800 francs, placée chez un notaire qui, chaque année, avait ordre de garder l'intérêt — productif lui aussi. — Cette somme fit boule de neige et réalisa à la fin un capital de près de 4,000 francs.

D'autre part, le malheureux ne prenait que des aliments gâtés, toujours par une économie inspirée par l'avarice. Il mangeait son pain quand il était dur et moisi ; sa viande, quand elle était trop faite ; ses fruits quand ils étaient presque pourris. Ses vêtements les plus propres avaient été relégués au fond d'un coffre ; il les eût usés à s'en servir.

Je le voyais souvent. La dévotion à saint Joseph était ce que je lui recommandais le plus. Il la goûtait tant, que ses invocations à ce bon Saint étaient devenues fréquentes.

Quelle heureuse transformation s'opéra dans cette âme !

Il commença par me révéler ses pensées inquiètes, l'existence de la somme grossie chez son notaire, et bientôt, la résolution sérieusement prise par lui de donner son avoir à la maison du Seigneur, assuré qu'il recevrait par là miséricorde, et que, donnant à Dieu son argent, Dieu lui donnerait son Ciel.

Sans délai, il fait rentrer 1,800 francs qu'il me remet. Ne pouvant sur l'heure faire rentrer le reste, il mande le notaire et en dispose par testament en faveur de l'église. Si le tiers seulement de cette disposition a eu son effet, ce n'a pas dépendu de lui : ses héritiers ont réclamé après sa mort, et leur réclamation a été entendue.

Notre malade avait ainsi, par saint Joseph, vaincu sa passion, en se dépouillant avant sa mort — chose bien

rare! — Il vécut quelques mois encore libre, s'occupant du ciel, joyeux au milieu des souffrances.

Il s'éteignit au commencement d'avril 1862.

#### 17. — Une offrande en reconnaissance.

L'année dernière, mademoiselle M. A., d'une paroisse à l'extrémité sud du diocèse de Luçon, passait ici quelques mois, chez son neveu, instituteur communal.

Cette pieuse demoiselle goûtait délicieusement la dévotion au glorieux saint Joseph, que son cœur avait ignorée jusque-là.

Ces prémices lui valurent une grâce qu'elle n'oubliera jamais. — Elle me la racontait dernièrement encore, avec l'expression la plus reconnaissante.

Prise d'un bouton douloureux à la jambe, elle alla, à trois lieues de distance, trouver une personne réputée habile pour guérir ces sortes de maux, surtout les cancers. Les premiers remèdes diminuèrent momentanément la douleur; mais au bout de quelques jours, on découvrit toutes les apparences d'un cancer. La bonne demoiselle n'en fut point surprise, en raison des douleurs intolérables qu'elle ressentait.

Une première application d'un remède très-douloureux pouvait la guérir, mais peu probablement; un autre remède plus douloureux encore et d'une plus longue application deviendrait nécessaire sans doute, et on ne dut point lui laisser ignorer que, s'il y avait espoir, il restait aussi des chances d'insuccès.

La pauvre demoiselle devint bien triste, plus triste encore par l'ennui que lui causait l'impossibilité de s'accoutumer dans la localité.

Elle se retire dans sa chambre, et, les larmes aux yeux, le cœur oppressé, elle tombe à genoux, s'abandonne confiante au saint Patriarche, et lui promet de décorer son image, s'il daigne lui obtenir la guérison du mal affreux dont elle est atteinte. L'application du premier remède a tout fait disparaître, et, dans la quinzaine, elle revint joyeuse; elle était guérie. C'était en mars 1863.

Elle va me remettre l'offrande qu'elle avait promise.

Le curé de LA G.

18. — La prière persévérante récompensée.

Savoie.

Honneur, gloire et louange à saint Joseph, à présent et dans les siècles ! Depuis plusieurs années, je ne cessais d'implorer le secours de l'auguste Epoux de la Vierge immaculée pour plusieurs faveurs, tant dans l'ordre spirituel que temporel. Je les ai enfin obtenues durant le mois qui lui est consacré par l'Eglise. Plus saint Joseph paraissait lent à m'exaucer, plus ma confiance augmentait, au point que j'avais pris pour refrain de mes supplications : « Nous verrons celui des deux qui se fatiguera le premier ; vous, puissant Protecteur des affligés, à rester sourd à mes prières, et moi à vous recommander mes suppliques auprès de votre divin Fils adoptif. Si vous êtes occupé à en soulager d'autres, continuez-leur vos soins. J'attends, je suis sûre que mon tour viendra. Je comprends que vous avez beaucoup de travail, puisqu'on réclame votre intercession dans toutes les parties

de l'univers. » Je m'étais tellement abandonnée à sa volonté, que, s'il m'avait laissée solliciter ma guérison toute ma vie, je m'y serais résignée, sachant qu'il ne diffère d'exaucer que pour dédommager par des faveurs plus marquantes, c'est ce qui m'est arrivé, car j'ai été favorisée au delà de mes espérances. Je puis avouer qu'il m'a accordée des grâces auxquelles je n'avais jamais pensé, mais qui étaient le complément de celles que je demandais. Je ne puis en faire le détail, vu qu'elles me sont personnelles. Mais j'aime à les publier d'une manière générale, pour que les personnes qui seraient tentées de se plaindre des retards que saint Joseph apporte à les exaucer, apprennent à lui faire violence, et attendent avec calme et confiance le jour et l'instant de sa visite. Elles éprouveront, comme moi, les plus consolants effets de cette paternelle affection. Je joins à mon récit la somme de cinq francs, faible hommage de ma reconnaissance envers mon céleste bienfaiteur.

#### 19. — Retour à Dieu.

« Algérie, 10 mai 1870.

» Depuis plusieurs années, mon fils avait une conduite irrégulière, et ne pratiquait plus ses devoirs de chrétien. J'avais beaucoup prié et fait prier pour lui et je n'avais point été exaucée.

» Pendant le mois de mars dernier que je faisais exactement dans la petite paroisse que j'habite en Algérie, il me vint l'inspiration de faire une neuvaine à saint Joseph et de lui promettre plusieurs choses, si mon fils faisait ses pâques, et surtout s'il persévérait. La neu-

vaine n'était point finie, que mon pauvre enfant brise sa chaîne, et prend la résolution de partir pour Buénos-Ayres, nous disant qu'il a besoin de s'éloigner, de rompre avec bien des choses ; il nous quitte en me promettant de ne point s'embarquer sans se réconcilier avec Dieu. Huit jours après, il m'écrivait de Marseille : « J'ai dépouillé le vieil homme ; je suis résolu de marcher droit. Je suis allé trouver le R. P. Teissier, je me suis très-bien entendu avec lui ; je suis monté deux fois à Notre-Dame de la Garde. Ne sois pas plus inquiet de ma santé spirituelle que de ma santé matérielle. »

» Antonia CURRAT. »

20. — La paix rétablie dans une famille  
par saint Joseph.

Permettez-moi de vous communiquer la relation suivante :

Dernièrement, une bien triste affaire réclamait mon intervention. Vers sept heures du matin, l'on accourt me chercher pour une femme très-malade, mais dont on me tait la maladie. Il y avait dans ce message je ne sais quoi de mystérieux qui m'intrigua. J'eus, en arrivant, le mot de l'énigme d'un voisin qui me dit :

« Monsieur, c'est la faiblesse seule qui tue la malade ; et cette faiblesse vient d'un fond de chagrin lui faisant repousser toute nourriture. Dans son désespoir, elle appelle la mort à grands cris ; et, ces jours derniers, elle a même essayé de s'enlever la vie en se précipitant du haut de sa grange. Quelqu'un put heureusement la rete-

nir à temps ; mais, depuis lors, impossible de la décider à manger. »

Alors le brave homme m'apprit que cela résultait d'une brouille entre le mari de cette femme et leur gendre. Le gendre, paraît-il, n'était pas assez soumis au beau-père qui, de son côté, exigeait peut-être trop de prévenances. Toujours est-il qu'après une vive altercation le beau-père enjoignit au gendre de quitter la maison, etc., d'où le poignant chagrin de la mère ne pouvant se décider à se séparer de sa fille unique.

Instruit de la chose, je me rends alors auprès de la malade que je trouve, en effet, d'une faiblesse et d'une agitation extrêmes. Cependant je réussis à la calmer et lui fis même promettre de prendre désormais la nourriture qu'on lui présenterait. Mais je ne vis point son mari parti, me dit-on, de très-grand matin, sans savoir ce qu'il était devenu. Cette soudaine disparition ne contribuait qu'à redoubler les angoisses de la pauvre malade chez qui la crainte d'un suicide venait se joindre aux autres alarmes. Je me retirai sur ces entrefaites priant de tout cœur saint Joseph (car c'était un mercredi) d'assister cette famille désolée. Enfin le lendemain soir l'on m'avertit que le fugitif était rentré et « que peut-être de bonnes paroles de ma part lui feraient du bien. » Quoique le village fût éloigné, je n'hésitai pas à m'y rendre, mais je ne pus rien obtenir de cet obstiné. Il se montra cependant touché de ma démarche, dont il me remercia beaucoup, et ce fut tout. Je m'en revins donc très-triste, n'ayant d'autre espoir que dans la prière et spécialement dans le secours de saint Joseph ; je promis de publier cette grâce si j'étais exaucé. Eh bien ! gloire à ce grand saint, avocat et patron des causes désespérées ! Une subite transformation s'opère, dès le soir même,

dans les sentiments de nos deux irréconciliables. Inutile de dire qu'à cette vue la malade se sentit moitié guérie, et maintenant la santé, la paix et l'union règnent dans cette maison naguère si péniblement troublée.

Ma promesse est remplie.

M. J. C., vicaire.

#### 21. -- Saint Joseph patron des voyageurs.

En vous priant d'insérer dans les *Annales de saint Joseph* un nouveau trait de protection, je viens accomplir une promesse faite à ce bon Père qui nous a secourus dans un pressant danger.

Jeudi, 6 juin, au retour d'une promenade en voiture que nous faisons avec quelques élèves de notre pensionnat, un des chevaux que l'on avait dételé à cause de la rapidité de la descente, courait çà et là, menaçant de se jeter sur nous, essayant de blesser les animaux qu'il rencontrait sur la route ; nos jeunes filles étaient bien effrayées, et nous-mêmes très-peu rassurées. Les personnes qui passaient près de nous semblaient alarmées de notre situation, au point que plusieurs d'entre elles se disaient : Je ne voudrais pas être dans cette voiture. Cependant, maîtresses et élèves, nous avons recours à notre bon saint Joseph ; et ce ne fut point en vain ; ce tendre Père nous a si bien protégées que, contre toute apparence, nous n'avons pas éprouvé le plus léger accident.

## 22. — Nouvelles fleurs du mois de saint Joseph.

P., près Saint-Brieuc, 1<sup>er</sup> mai 1877.

C'est pour moi une dette sacrée de reconnaissance envers saint Joseph, de vous faire part des grâces qu'il m'a obtenues en mars dernier.

Depuis plusieurs mois, j'étais affligé d'une névralgie frontale des plus aiguës; vous dire ce que j'ai souffert, et physiquement et moralement, me serait impossible; toute étude m'était devenue insupportable, et mes exercices religieux un continuel tourment.

Dans cette extrémité, je me tournai vers le Sacré-Cœur de Jésus, je fis en son honneur plusieurs neuvaines, que je priai Marie, sa Mère immaculée, de vouloir bien elle-même présenter à son divin Fils. J'éprouvai quelque soulagement, mais toujours il me restait des malaises et des inquiétudes.

J'en étais là, quand a commencé le mois consacré au virginal Epoux de Marie; ce fut pour moi comme l'aurore précurseur d'un beau jour. Une voix intérieure me disait de prendre confiance, que, cette fois, je verrais cesser mes maux. Rempli de cette douce espérance, je me suis mis à réciter chaque jour les litanies du saint Patriarche; j'ai fait précéder sa fête d'une neuvaine et promis un *ex-voto* pour son autel. Ce n'a pas été en vain, car, avec le mois béni de mon saint Protecteur ont cessé mes appréhensions et mes maux.

Le bon Maître me réservait cette faveur par l'entremise de son Père nourricier, sans doute, pour ranimer

ma dévotion à saint Joseph, et mieux faire comprendre à tous le puissant crédit dont il jouit sur son divin Cœur. Je lis avec infiniment de plaisir vos pieuses *Annales*. Que de bien elles sont appelées à faire ! Je ne doute pas que le nombre de vos lecteurs n'aille sans cesse croissant.

V..., prêtre.

23.— Gloire à saint Joseph.

« Sienne (Italie), décembre 1876.

» Une jeune personne voulant se consacrer au bon Dieu fut atteinte, durant son noviciat, d'une maladie qui, sans sa complète guérison, l'aurait empêchée d'être admise à la profession ; désolée, cette pauvre âme s'adressa, avec toute l'ardeur de son cœur, à saint Joseph, en qui elle avait une amoureuse confiance. Une neuvaine de messes fut aussi célébrée à cette intention, avec promesse de faire connaître la grâce obtenue. Le saint Patriarche ne resta point sourd à ces humbles supplications ! La veille de la clôture du mois de mars, la jeune personne assura que le lendemain elle n'éprouverait plus aucun mal. En effet, la communauté tout entière fut témoin de la puissance de ce grand Saint, et à l'unanimité les cœurs s'adressèrent à lui pour le remercier et le glorifier !

» Vous tous qui souffrez et pleurez, allez, allez donc avec confiance à Joseph, il essuiera lui-même les larmes de vos yeux !

« SŒUR G...,

» Fille de la charité. »

## 24. — Grâces diverses.

« Hôpital de Rochefort, 22 avril 1876.

» Après avoir obtenu plusieurs faveurs signalées, par l'intercession de saint Joseph, j'en sollicitais une autre, bien persuadée que ma confiance ne serait point déçue. J'avais un enfant dans un état de faiblesse si grande, qu'il ne pouvait se tenir debout sans appui. Je m'adressai donc à saint Joseph, qu'on n'invoque jamais en vain, et je commençai une neuvaine en son honneur plusieurs jours avant sa fête, en lui promettant que, si mon enfant marchait à la fin de la neuvaine, je ferais publier le fait dans votre journal. Quelle ne fut pas ma joie lorsque, la veille de la fête de ce grand Saint, je vis ce cher petit se détacher de mes bras et parcourir seul l'appartement. Depuis lors ses forces s'accroissent de jour en jour. Gloire ! amour ! et reconnaissance à saint Joseph !

» M... »

« Saint-Malo, 3 novembre 1876.

» Pénétrée de la plus vive reconnaissance pour saint Joseph que j'avais choisi comme mon avocat auprès de Dieu, afin d'obtenir la guérison de mon fils aîné, atteint d'épilepsie depuis 18 ans, je suis heureuse de recourir à votre publication, afin de proclamer une fois de plus la bonté et le pouvoir sans limites du virginal époux de Marie. Mes prières pleines de confiance ont été exau-

cées ; mon cœur, si longtemps affligé de l'état déplorable de mon fils, déborde de gratitude ; il jouit maintenant d'une santé parfaite et n'a pas eu la plus légère attaque.

» VEUVE B... »

« Château-du-Creux, 22 janvier 1876.

» Au commencement du mois de mars de l'année dernière, je reçus involontairement d'une jeune fille un coup à la tête qui me renouvela à l'instant même des douleurs très-vives que deux ans de repos et quatre ans d'hydrothérapie avaient eu beaucoup de peine à calmer. A dater de ce moment toute occupation me devint un supplice ; je ne pouvais, sans souffrir, entendre une note de musique ; par conséquent, je me voyais déjà dans l'impossibilité de continuer à me livrer à mes travaux habituels d'institutrice. Je me laissais aller à de tristes réflexions, lorsque la jeune fille, causé involontaire de cet accident, me suggéra la pensée de faire une neuvaine à saint Joseph pour obtenir ma guérison ; je me rendis à ses désirs, et, à la fin de mars, toute douleur avait disparu ; j'étais parfaitement guérie. C'est pour témoigner à mon saint Protecteur ma reconnaissance, que je vous ai fait part de cette faveur.

» J. CORNELY. »

25. — Guérison d'une fidèle servante de saint Joseph.

Une communauté de la Belgique, très-dévouée à saint Joseph nous a communiqué la lettre suivante :

« Carmel de Malines, 24 septembre 1876.

» Votre aimable lettre m'a bien réjouie ; il y avait si longtemps que je n'avais reçu des nouvelles de ce doux pays qui m'est toujours si cher, où se sont écoulés mes plus beaux jours après ceux que je passe au sommet de la sainte Montagne, vestibule du paradis. Savez-vous qu'il y a 25 ans depuis le 20 août dernier, que je m'y suis envolée à l'ombre du manteau de Marie, la douce Reine du ciel et du Carmel ? A l'occasion de mon petit jubilé, je vous demande à toutes une grâce, un précieux présent : une sainte communion de réparation et d'action de grâces ; de réparation, pour mon ingratitude et mes nombreuses infidélités, et de reconnaissance, pour ce grand bienfait de ma vocation et pour toutes les faveurs qu'il a plu au Seigneur et à sa très-douce Mère de répandre sur cette indigne créature. Cette communion, voudrez-vous l'offrir dimanche, 1<sup>er</sup> octobre.

» Et, de mon côté, je vous promets de prier, de mon mieux, aux intentions de chacune de ces bonnes Mères et Sœurs.

» Une de nos zélatrices de vos environs (Svevighem), bonne personne, mais sans instruction, vient d'obtenir une grâce de guérison de notre bon père saint Joseph, après lui avoir promis de la faire insérer dans son *Propagateur* ; elle me prie de lui rendre ce service, et moi j'ai recours à vous, puisque vous êtes en relation avec le R. P. Huguet. Elle était dans un état désespéré et réduite à une faiblesse extraordinaire par une bronchite, elle toussait à faire pitié. Beaucoup de prières furent faites par tout le village ; car c'est une personne qui fait tout le bien qui est en son pouvoir et est fort

estimée et aimée. Cependant le ciel resta sourd jusqu'à ce qu'un dernier effort fût tenté, un redoublement de prières à la sainte Vierge et à saint Joseph et que la malade eût promis de faire insérer sa guérison dans le *Propagateur*. Saint Joseph, par sa puissante médiation, obtint très-promptement cette grâce tant désirée; les forces revinrent immédiatement et la guérison fut parfaite.

» Agréez, etc.

» SŒUR N... »

## 26. — Secours temporels.

« Institut Saint-Ignace d'Anvers, 19 septembre.

» Pour satisfaire au désir d'une protégée de saint Joseph, je transcris et vous envoie ces quelques lignes qu'elle a promis de faire mettre dans le *Propagateur*, si Votre Révérence le juge à propos :

» Il y a quelque temps, un membre de ma famille était dans l'impossibilité de payer une somme assez ronde; il n'y avait plus d'autre moyen que de suspendre ses paiements. J'entre dans une église et je promets à saint Joseph que, s'il m'accorde la grâce que je sollicite de lui, je le communiquerai à son *Propagateur* : le même soir, nous étions hors de tout embarras. Gloire et honneur à saint Joseph qui daigne exaucer toujours ceux qui sont dans le besoin !

• A ce trait de la bonté de saint Joseph, je puis ajouter le fait suivant, que je tiens de la bouche même de la personne à laquelle il est arrivé.

» N... se trouvait dans le cas de devoir payer le lendemain une somme de deux mille francs, elle ne possédait

rien à ce moment ; elle s'adresse avec confiance à saint Joseph ; les pratiques arrivent en foule, des paiements arriérés et sur lesquels elle ne comptait plus, sont faits. Malgré tout cela, il lui manquait encore deux cents francs une heure avant l'époque du paiement ; toute troublée, elle envoie son frère emprunter la somme qui lui manquait encore. Mais à peine celui-ci a-t-il quitté la maison, qu'elle sent qu'elle a manqué de confiance ; elle court pour le rappeler, mais déjà il était trop loin ; alors elle se jette à genoux, demande pardon à saint Joseph, et à ce moment quelqu'un entre dans la maison pour lui payer encore une dette de trois cents francs.

• Au comble de la joie, elle ne sait comment remercier son bon saint Joseph.

• Agrérez, etc.

• L. TRIEST,

• de la Compagnie de Jésus. •

## 27. — Papiers retrouvés.

• Seine-Inférieure, 29 novembre 1876.

• Depuis *un an*, je réclamaï au chemin de fer un acte, pour une cession d'eau ; malgré des demandes réitérées, je ne pouvais obtenir cet acte, *très-important*, pour le présent et pour l'avenir ; on m'avait conseillé d'attaquer la Compagnie du chemin de fer, en me disant que, si je n'avais pas cet acte, ce pourrait être à l'avenir pour mes enfants une foule de procès et de frais incalculables ; — peut-être la *ruine*.

• J'étais extrêmement tourmentée, aucune réclamation ne recevait de réponse ; deux fois un agent chef

était venu me demander de modifier l'acte, disant que les conditions mises par moi étaient *insignifiantes*. (J'avais mis, que ni maintenant, ni à l'avenir, moi, ou mes enfants, n'aurions à nous mêler ni de procès, ni des frais que les nombreuses usines du pays pourraient faire). Je n'avais pas voulu naturellement rien changer à cet acte, dont on ne voulait pas me remettre le double.

» La pensée me vint, il y a très-peu de jours, de m'adresser à saint Joseph, et tout à l'heure on m'apporte cette pièce.

» Veuillez, mon révérend Père, remercier ce bon saint avec moi, et pour moi, vous saurez le faire plus dignement. — Que saint Joseph soit béni ! Sans lui, je n'aurais pas obtenu cet acte, ni la tranquillité au sujet de l'avenir pour mes enfants.

» PRINCESSE DE B... »

28. — Admirable conversion d'un enfant prodigue.

Rennes, le 22 mars 1878.

Vos pieuses et intéressantes *Annales* sont remplies de faits qui prouvent éloquemment la bonté et la puissance de saint Joseph à l'égard de tous ceux qui l'invoquent avec confiance.

Un père et une mère d'une foi et d'une piété vraiment patriarcales, avaient un fils unique, âgé d'une vingtaine d'années, élevé chrétiennement ; mais, entraîné par de mauvaises compagnies, ce jeune homme contracta des habitudes vicieuses qui faisaient la désolation de ses excellents parents. Pleins de confiance en la protection de la très-sainte Vierge et de son chaste époux saint

Joseph, ils les priaient sans cesse pour obtenir sa conversion, et souvent même, malgré la modicité de leur fortune (ils faisaient un petit commerce), ils faisaient offrir à cette intention le saint sacrifice de la Messe, spécialement dans le mois consacré par la piété chrétienne à saint Joseph. Sur ces entrefaites éclate la guerre contre la Prusse (1870) et leur fils est obligé de prendre les armes. Durant toute la durée de cette campagne, si désastreuse, hélas ! pour notre chère patrie, ses pieux parents redoublent de prières pour conjurer Dieu, par l'entremise de saint Joseph, de protéger leur pauvre enfant, et de le ramener sain et sauf, et surtout bon chrétien. Consolez-vous, chers parents, vous avez trop bien prié pour n'être pas un jour exaucés. Et en effet, leur fils, dans une grande bataille où il se conduisit en brave, voit tomber mort à ses côtés l'un de ses compagnons d'armes, l'autre est grièvement blessé ; quant à lui il n'a aucun mal. Toutefois il est emmené, avec des milliers d'autres, comme prisonnier au fond de l'Allemagne. Là, un grand nombre de ces pauvres soldats meurent de froid et de misère ; pour lui, sa santé se soutient malgré les privations et les souffrances qu'il endure. Enfin la paix est conclue, les captifs sont rendus à la liberté, et bientôt notre jeune soldat rentre en France. Quelques mois après il était libéré du service militaire, et revenait à la maison paternelle. Ah ! qui pourrait peindre sa joie et celle de ses chers parents dont le cœur avait tant souffert durant sa longue absence ? — Comme ils bénissaient Dieu, comme ils remerciaient saint Joseph de la protection si manifeste et si bienveillante qu'il avait accordée à ce cher fils pour lequel ils l'avaient tant prié !

Ce qui mit le comble à leur bonheur, ce fut de voir

L'heureux changement opéré dans l'âme de leur enfant. Dès son départ pour la guerre, la grâce avait touché son cœur. Le souvenir de son éducation si chrétienne et les derniers conseils de ses pieux parents l'avaient porté à prier lui-même Marie et Joseph de le protéger. Les dangers auxquels il avait comme miraculeusement échappé, avaient excité de plus en plus sa confiance; enfin, la grâce avait achevé son œuvre, et, plus heureux que tant d'autres moins chrétiens, hélas! au retour de la guerre qu'ils ne l'étaient au moment du départ, notre jeune et courageux Breton était revenu meilleur, on peut le dire, entièrement converti. Non, ce n'était plus ce fils indocile et irrespectueux, indifférent pour ses devoirs de religion et passant ses loisirs au cabaret, mais c'était un fils obéissant et respectueux, ne voulant d'autre société que celle de ses parents bien-aimés, les accompagnant chaque dimanche aux offices de la paroisse et souvent à la Table sainte, faisant exactement avec eux ses prières du matin et du soir, les soulageant de son mieux dans leurs travaux. Aussi son père et sa mère se disaient-ils les plus heureux du monde, et, comme témoignage de leur gratitude, ils firent célébrer une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Joseph; chaque année depuis lors, ils ont continué de le faire pendant le mois de mars, et le bon saint Joseph n'a pas cessé, lui aussi, de se montrer leur insigne bienfaiteur. Non-seulement leur fils a persévéré dans ses bons sentiments qui l'ont rendu le modèle des jeunes gens de la petite ville qu'il habite, mais leur petit commerce est devenu plus florissant qu'ils ne l'avaient jamais espéré...

Gloire et amour à saint Joseph! et redisons la parole de son illustre servante sainte Thérèse : « C'est un saint qu'on n'invoque jamais en vain. »

A. M., prêtre.

29. — Saint Joseph supplée les médecins  
à bout de ressources.

« Patriarcat latin de Jérusalem, 1<sup>er</sup> mars 1877.

» Mon révérend Père,

» Je vous envoie, pour preuve du bien opéré par votre pieuse publication, la relation ci-incluse du fait prodigieux raconté par la supérieure de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, établies à Jérusalem. Je suis un des témoins de cette guérison et vous serai reconnaissant de vouloir bien la publier dans votre nouveau journal.

» Agrérez l'expression de mes respectueux sentiments.

» A.-J. CODERC,

» Chanoine, Secrétaire du Patriarcat. »

« Jérusalem, 22 février 1877.

» Mon révérend Père,

» Je ne puis résister au désir de vous communiquer une grande faveur dont une de nos Sœurs a été l'objet de la part de notre bon Père saint Joseph.

» Cette chère Sœur avait, au doigt majeur de la main droite, un cor qui la faisait horriblement souffrir ; il grossissait tous les jours, et les racines, comme des pointes aiguës, pénétraient jusqu'à l'os. Par son emploi, la Sœur est attachée à l'ouvrage, elle ne pouvait plus

mettre le dé, tant le doigt avait grossi, ce qui lui causait une grande peine et parfois même une certaine humiliation. Après avoir employé inutilement un grand nombre de remèdes, comme le mal augmentait toujours, le médecin fit une opération très-douloureuse, mais qui n'eut d'autre résultat que de mettre à une rude épreuve la patience de la pauvre malade. La Sœur ne pouvait plus se servir de son doigt, le pouce et l'index étaient atteints du même mal. Le médecin nous déclara que cette Sœur ne pourrait pas guérir de cette infirmité. Je pensais déjà à l'employer à la pharmacie ; mais, dans sa foi naïve et confiante, notre chère Sœur Hélène s'adressa à notre bon Père saint Joseph par une neuvaine à laquelle elle invita ses compagnes à s'unir. Dès les premiers jours le mal commença à disparaître, et à la fin de la neuvaine, il ne restait plus que la cicatrice ; les deux autres doigts sont guéris. Il n'y a qu'un miracle qui ait pu opérer cette guérison ; la Sœur a repris son emploi, elle coud les étoffes les plus dures sans éprouver aucune gêne, aussi sa reconnaissance envers notre bon Père saint Joseph est-elle sans bornes. Dans le courant de l'année dernière, nous avons aussi reçu deux faveurs temporelles à la suite d'une neuvaine, après avoir promis de vous le communiquer ; les humbles filles de saint Joseph seront heureuses de prouver ainsi leur reconnaissance envers ce bon Père et de contribuer à accroître la confiance de ses serviteurs en la toute-puissance de ce glorieux Patriarche.

• SŒUR CYPRIENNE, Supérieure. •

## 30. — Confiance et persévérance récompensées.

N..., 24 mai 1879.

Depuis trente ans, je sollicitais la conversion de mon père, disant à saint Joseph qu'une conversion à l'heure de la mort ne me satisferait pas, que je désirais quelque chose de plus glorieux à Dieu.

Chaque année, au mois de mars, je faisais célébrer une neuvaine de messes. Les délais de saint Joseph m'étonnaient sans me décourager, tellement j'ai confiance en sa paternelle bonté.

J'obtins de mon père qu'il ferait un pèlerinage à Lourdes : la vue de la grotte l'attendrit, mais néanmoins il refusa absolument de se confesser, quoique ma mère qui l'accompagnait insistât pour cela.

Au carême dernier, je fis de nouvelles démarches : même résistance.

Plusieurs accidents me faisaient craindre pour mon père une mort subite ; il était temps de presser saint Joseph.

La faveur du jubilé ne fit qu'accroître mon désir, je redoublai mes prières, cinq communautés voulurent bien s'unir à moi. Dix petites filles de cinq à neuf ans offraient, depuis le commencement de mai, toutes leurs demi-heures de sagesse à cette intention.

Saint Joseph me faisant attendre depuis trente ans, je crus pouvoir me permettre de lui fixer une époque : Bon saint Joseph, lui dis-je, c'est du 13 au 22 mai que je vous donne pour m'obtenir la conversion de mon père.

Le 22 était, pour notre paroisse, le jour de la clôture du jubilé.

Le 18, M. le curé se présenta chez mon père et lui dit : Lorsque vous étiez dans le commerce, Monsieur, vous receviez d'autant mieux les commis-voyageurs qu'ils représentaient des maisons plus honorables ; voici, lui dit-il, en lui présentant le missionnaire qui l'accompagnait, que je vous amène le commis-voyageur du bon Dieu. Là-dessus, M. le curé se retira et laissa le missionnaire seul avec mon père qui, peu après, pleurait les péchés qu'il n'avait pas confessés depuis 65 ans !

Le lendemain il reçut la sainte communion, et le jour de l'Ascension, Notre-Seigneur le visita de nouveau pour le faire participer à la grande indulgence du jubilé.

Mon père nous redit souvent son bonheur et remercie lui-même le bon Maître qui ne s'est pas lassé des longues résistances qu'il opposait à ses pressantes sollicitations.

Depuis dix ans, le portrait de mon père, renfermé dans un médaillon, est suspendu par une petite chaîne d'or au cou de saint Joseph.

---

---

## DÉCEMBRE.

---

### 1. — Guérison merveilleuse d'une enfant de Marie.

Notre-Dame bénit et encourage la dévotion envers son auguste époux. Elle vient de le montrer par une grande grâce accordée à une de ses plus dévouées associées, le jour même du Patronage de saint Joseph, le 26 avril.

Mademoiselle E. S. habite une ville du Midi. Depuis l'année 1846, toutes les douleurs, toutes les souffrances, toutes les peines physiques et morales se sont donné rendez-vous pour affliger son cœur et tourmenter son corps. La science elle-même ne peut expliquer comment l'organisme peut résister à ces complications, à cet envahissement de tant de maladies... Depuis quatre ans, la paralysie avait gagné l'œsophage et la bouche. Non-seulement la malade ne pouvait prendre une seule goutte de liquide... elle n'avait pas même la sensation de ce que l'on injectait dans sa bouche pour humecter ses lèvres desséchées et brûlées par la fièvre.

Un médecin dévoué prodiguait ses soins à la malade,

et la visitait chaque jour avec un dévouement que Dieu seul peut apprécier et récompenser.

Il eut la pensée de substituer aux organes naturels, conducteurs des aliments, un tube menu et flexible, par lequel il transmettait chaque jour à l'estomac une tasse de liquide nutritif.

Tel était le moyen employé depuis quatre ans pour conserver à la malade le souffle de vie que la science s'étonnait de trouver dans un corps depuis longtemps désorganisé.

Mademoiselle E. S. aimait ardemment saint Joseph... Elle implorait le secours de la puissante Reine du ciel et avait toujours eu pour le père nourricier de Jésus une confiance sans bornes.

Un désir vif, ardent, irrésistible, s'était emparé de son âme. Elle voulait boire sans le secours du tube, qui secondait si efficacement le docteur... Et elle exprimait ce désir dans toutes ses prières à Notre-Dame et à saint Joseph.

C'était la veille du Patronage, le docteur avait fait servir à la malade son repas ordinaire. Lorsqu'il fut parti, M<sup>lle</sup> E. S. se jette aux pieds de l'image de l'auguste époux de Marie, et implore de nouveau son secours.

« Accordez-moi la grâce, lui disait-elle, de boire sans le secours de la sonde, avant de mourir. » Et tout le jour elle sollicita avec larmes l'intervention du puissant ami du divin Cœur.

« Maman, disait-elle à sa mère, demain je boirai sans le secours de la sonde... saint Joseph m'accordera cette faveur. »

» Le lendemain, sitôt que je pus me lever, écrit la malade, j'essayai de boire, et je pris le bol de lait sans peine. Quelle ne fut pas ma joie, mon délire! ... Le doc-

teur vint à onze heures. Il m'est impossible de vous décrire son étonnement. La veille il m'avait dit : Guérir du gosier, c'est impossible !

Depuis ce temps, la malade continua à prendre les liquides nécessaires à son alimentation, sans le secours de la sonde.

Un jour elle a cru que la grâce allait lui être retirée. Il a fallu recourir à la charité du docteur, mais le lendemain c'était mercredi. Pendant qu'on célébrait la sainte Messe à la chapelle des Carmélites, M<sup>lle</sup> E. S. prit son bol de lait et continue de jouir de cette faveur insigne, qu'elle a sollicitée du puissant et bon saint Joseph. La sonde a été déposée sur son autel ; elle vient corroborer le témoignage de tous les serviteurs dévoués au saint époux de Marie.

Dans nos tribulations, recourons à lui ; il nous exaucera et sera toujours notre protecteur.

## 2. — Protection merveilleuse de saint Joseph.

Un de nos fidèles correspondants nous a communiqué en date du 9 mai 1878 le trait suivant qui avait déjà paru dans une publication de la localité :

Un négociant de Laval avait une forte traite à payer le lendemain de la fête de saint Joseph. Il compta ses fonds et se trouvait à court de deux cents francs. Alors il repassa son argent et constata toujours le même déficit. Que vais-je faire ? se dit-il à lui-même. Pour la première fois je me trouve forcé d'ajourner ce paiement, et de laisser protester ce billet. Cette pensée lui brisa le cœur, et dans sa douleur il s'écria : O bon saint Joseph, venez à mon secours, sans quoi je perdrai mon crédit et ne pour-

rai faire honneur à mes affaires. Oh ! oui, j'irai demain à votre sanctuaire béni, pour vous prier de me tirer d'embarras... Et, en effet, il se dirigea le lendemain vers le sanctuaire de Saint-Joseph-des-Champs si fécond en prodiges, comme l'attestent plus de quatre-vingts *ex-voto* appendus à ses murailles. Mais que n'obtient pas une prière faite avec une véritable confiance ? Aussi, arrivé à la chapelle si chère au cœur de saint Joseph, il supplia avec larmes ce grand Saint de ne pas permettre qu'il manquât à ses engagements d'honneur qui anéantiraient son commerce et le ruineraient totalement. Puis après avoir épanché son cœur dans celui de ce bon Père, il se retira avec confiance, attendant l'heureux effet de sa protection. Rentré chez lui, il retourne dans son cabinet, toujours poursuivi par la pensée poignante de sa détresse. Mais quelle ne fut pas sa surprise en recomptant son argent d'y trouver les deux cents francs qui manquaient et complétaient la somme entière qu'il devait. D'abord il crut que des clients étaient venus payer, et appela aussitôt sa femme en lui demandant qui avait apporté cet argent. Celle-ci lui répondit : Je n'ai vu personne de la journée. — Comment se fait-il que je trouve les deux cents francs qui me manquaient ? Jetant alors les yeux au ciel : C'est donc vous, bon saint Joseph, qui m'avez secouru dans ma détresse afin de m'éviter un déshonneur et un affront, et, les yeux pleins de larmes, il remerciait son bienfaiteur et son trésorier. Amour et reconnaissance à saint Joseph !

Laval, 11 avril 1878.

Saint Joseph nous a obtenu une faveur dont nous ne saurions trop le remercier. Voici le fait en peu de mots. Mon pauvre frère, frappé d'une attaque foudroyante

d'apoplexie se trouvait dans un état désespéré, et ce qu'il y avait de plus affligeant pour nous, c'était de voir qu'ayant complètement perdu connaissance, il ne pouvait pas recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Dans notre douleur, nous nous sommes adressés avec confiance à saint Joseph patron de la bonne mort ; ce bienheureux Père, consolateur des affligés, a exaucé notre prière. Au grand étonnement des médecins, le cher moribond, auquel nous avons mis le cordon de saint Joseph, a aussitôt retrouvé l'usage de ses facultés ; il a pu recevoir les sacrements avec de saintes dispositions et, deux heures après, il rendait son âme à Dieu sous le regards de Marie et de Joseph.

Veuve BRASSEUX.

### 3. Un pauvre ouvrier préservé de l'amputation de la jambe.

H..., Province de Liège, le 8 novembre 1868.

Dans le courant du mois d'octobre 1867, H. M... eut la jambe cassée par une barre de fer dans l'atelier où il travaillait, on le ramena chez lui et un médecin remit la jambe. Au bout de quelque temps, alors que l'on croyait tout danger disparu, une enflure considérable, accompagnée de douleurs atroces, se produisit plus bas, au-dessous de la fracture.

Après plusieurs mois d'indicibles souffrances, la jambe se déchira depuis le genou jusqu'au talon ; les médecins qui le traitait décidèrent de faire l'amputation quoiqu'ils n'eussent pas beaucoup d'espoir de le sauver par cette opération. Le malade et ses parents s'y oppo-

sèrent et quelques jours après les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison, vu qu'il ne pouvait plus rien prendre pas même une goutte d'eau sans vomir immédiatement.

Comme nous nous intéressions beaucoup à la famille de ce pauvre jeune homme, nous lui suggérâmes de recourir à l'intercession de saint Joseph pour obtenir sa guérison. Mon frère lui porta le cordon béni; le 4 mars il fit commencer à sa famille une neuvaine à saint Joseph; (nous en commençâmes une aussi) avec promesse de faire publier la guérison. A peine avait-il été ceint du cordon, que les vomissements cessèrent; une amélioration se manifesta tout de suite à la jambe, les forces revinrent et, le jour de saint Joseph, il put s'asseoir sur son lit, à la grande surprise des médecins qui l'avaient tant de fois condamné.

C'est pour accomplir sa promesse, que je vous prie de publier cette guérison merveilleuse qui n'a pas peu servi à propager la dévotion à saint Joseph dans la commune et les environs.

P. D...

#### 4. — Jeune fille guérie.

Une jeune personne, âgée de dix-huit à vingt ans, de complexion délicate, d'une paroisse distante de 12 kilomètres de la nôtre, avait à un pied un engorgement douloureux venu sans cause connue, et que le médecin attribuait à la faiblesse du tempérament. Aussi, les moyens curatifs étaient-ils impuissants.

La malade était presque continuellement assise, la

jambe élevée au niveau du siège qui la portait. Si elle essayait de faire quelques pas, c'était à l'aide nécessaire de béquilles. En plus, teint pâle — amaigrissement progressif — point d'appétit. Tout dénotait une gravité qui alarmait justement les parents.

A cette période de la maladie, le père avait, ici, des travaux à faire et à surveiller en qualité d'entrepreneur. Il me fit part de son chagrin et me pria de recommander sa fille aux prières de l'Association. Je lui ordonnai en plus la salutation à saint Joseph : *Je vous salue, Joseph, plein de grâces...*, que la malade répèterait souvent en union avec nous.

Le tout commencé, la malade devint un peu mieux encore ; et bientôt elle put marcher sans appui. Les forces revenaient avec l'appétit et l'embonpoint. Quelques jours après elle reprenait son travail.

Enfin, parfaitement guérie, elle vint, le jour de l'Assomption dernière, faire à saint Joseph son pèlerinage d'action de grâces. Je l'ai vue forte, gaie, alerte.

C. A.

##### 5. — Une lettre à saint Joseph.

« Une de nos enfants, âgée de 14 ans et élevée chez les Dames de la Providence de Porcieux, souffrait depuis longtemps, avec une patience admirable, les différentes maladies que Dieu lui avait envoyées. Un jour, au milieu de ses souffrances, cette pauvre enfant eut recours à saint Joseph ; elle lui promit, s'il lui obtenait de Dieu sa guérison, de redoubler d'amour pour lui. Sa prière fut exaucée. Mais quelques mois plus tard, sur le point de

quitter le pensionnat pour rentrer dans sa famille, elle fut effrayée à la pensée des dangers auxquels son innocence allait être exposée au milieu du monde. Que fit-elle alors ? Un premier bienfait-déjà obtenu de saint Joseph, l'encouragea à le prier de nouveau. Se retirant donc à l'écart de ses autres compagnes, le 18 mars 1872, elle prit une plume, une belle feuille de papier à lettre et exposa à saint Joseph, dans un style plein de naturel et de simplicité, ses embarras et ses peines. Dans cette lettre adressée au saint Patriarche, elle commence par lui rappeler les paroles de sainte Thérèse, qui déclare ne l'avoir jamais invoqué en vain ; elle espère donc ne pas être la première à qui il refuserait ses faveurs. Elle le supplie ensuite d'être le protecteur de son innocence, de daigner la couvrir de son manteau virginal et de lui accorder la grâce d'aimer toujours Jésus, son amour ; enfin elle lui adresse plusieurs demandes pour les différents membres de sa famille, et termine par ces paroles copiées textuellement :

« Le ciel ! le ciel ! je ne désire que lui, que mon Jésus ; faites donc, ô bon saint Joseph, que le moment de ma mort arrive bientôt (elle était alors très-bien portante), afin que j'offense moins mon amour et que je le possède bientôt. Le ciel ! Jésus ! voilà mon vœu. O amour, ô époux de mon âme, vous verrai-je bientôt ? »

» Après avoir ainsi terminé sa lettre, cette jeune fille alla la placer sous le piédestal d'une statue de saint Joseph, afin qu'il en prit connaissance le lendemain, jour de sa fête, 19 mars 1872.

» Sa prière fut exaucée. L'année suivante, presque à la même époque, une maladie de langueur l'épuisait peu à peu. Aujourd'hui, elle est au ciel où elle bénit son saint Protecteur de l'avoir arrachée aux dangers de ce

monde. Avant de mourir, elle avait manifesté le désir d'aller s'agenouiller encore aux pieds de la Vierge immaculée de Lourdes. Son état de souffrance lui rendait impossible un pareil voyage; mais elle pria Marie et Joseph, un mieux momentanément se déclara et lui permit de satisfaire son pieux désir.

» Que la sainte volonté de Dieu soit faite en toutes choses, que saint Joseph soit béni et qu'il daigne continuer de protéger les autres membres de notre famille !

» L.... »

#### 6. — Santé rétablie. — Vocation affermie.

« Deux fois déjà, j'ai obtenu des grâces spéciales de la protection du grand saint Joseph. Voilà près de quatre ans, il me rendit la voix, après une extinction de onze semaines, et c'est à la fin d'une neuvaine et le jour de sa fête, le 19 mars au matin, que la voix me revint tout d'un coup comme par le passé, au grand étonnement, de tous mes parents et amis, et même du docteur qui jugeait ma vie en danger.

» Maintenant je lui dois une grâce plus signalée encore, le rétablissement de ma santé, qui me permet d'entrer en religion, chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul, pour suivre l'attrait que j'éprouve depuis si longtemps. Dieu semblait sourd à toutes mes prières, ma santé déclinait toujours, et, comme me le disait notre pasteur, chacun s'attristait en me regardant comme poitrinaire; et maintenant, tout va bien, l'appétit est grand, mon tempérament se fortifie, enfin Dieu m'ap-

pelle, et je me rends à sa voix mercredi 9 septembre courant.

» Honneur donc à saint Joseph pour tant et de si grandes grâces ! Je crois accomplir un devoir sacré en publiant tant de faveurs.

» Ah ! je voudrais qu'il me fût permis de porter son cordon ! Etant en religion, puisse-t-il maintenant m'accorder la persévérance !

» J.-LÉONIE, R..., Enfant de Marie. »

#### 7. — Conversion sincère.

Au commencement de l'année, je donnai à une personne pieuse deux exemplaires de la *Dévotion des sept dimanches consacrés à saint Joseph* ; elle la goûta, et une de ses voisines, femme d'un ouvrier, étant venue lui confier le chagrin que lui causait son mari, éloigné depuis longtemps des sacrements, et les tentatives vaines qu'elle avait faites pour le convertir, cette bonne fille lui conseilla de recourir à saint Joseph et de faire en son honneur la dévotion des sept Dimanches. A cet effet, elle lui prêta un de ces opuscules. La pauvre femme la remercia de tout son cœur et commença cette salutaire pratique, avec une confiance et une ferveur qui s'accrurent à mesure que le terme approchait. Enfin, la dernière semaine étant arrivée, cette femme, comptant sur l'assistance du saint époux de Marie, résolut de livrer l'assaut et d'attaquer un sujet qu'il n'était pas permis de toucher depuis fort longtemps. Afin de se donner du courage, elle s'arma, pour ainsi dire, d'une image de saint Joseph, la présenta à son mari en lui disant :

« Oh ! mon ami, si tu voulais recourir à saint Joseph, il t'obtiendrait, j'en suis sûre, la grâce de revenir à Dieu. » A sa grande surprise comme à sa grande joie, il prend l'image, la baise avec affection et avec transport, et dit à sa femme qu'il est tout décidé à se confesser sans délai. Il s'approcha, en effet, du sacrement de Pénitence avec avec de saintes dispositions, versant une grande abondance de larmes qui témoignèrent de la sincérité de son retour à Dieu. Le carême touchait à sa fin ; on prêchait, dans notre ville, une retraite pour les hommes ; il en suivit les exercices avec ferveur et eut le bonheur, le jour de la clôture, de faire la sainte communion. Plein de courage, il fit, quelques jours après, publiquement, un pèlerinage d'actions de grâces à la chapelle de la Délivrante, à trois lieues de Caen. Depuis cette époque, il ne s'est pas démenti une fois. On doit regarder ses bons sentiments avec d'autant plus de confiance, qu'il a fait de très-grands sacrifices pour être libre de sanctifier les dimanches et les fêtes. Il est si persuadé qu'il doit sa conversion à saint Joseph, qu'il ne céderait pas pour tous les trésors du monde la petite image que lui présenta sa femme.

Tout ce qui intéresse le culte de ce glorieux Patron, le remplit de joie.

#### 8. — Saint Joseph consolateur des familles.

Une pieuse famille de la Lozère gémissait depuis long temps sur un véritable malheur ; tous les enfants que Dieu lui donnait mouraient sans avoir reçu le baptême. On était sans espoir : les médecins disaient qu'il en serait toujours ainsi.

Vainement on avait prié : les supplications les plus ferventes n'avaient pu fléchir le Ciel. Déjà cinq enfants avaient été frappés par la mort, sans qu'on eût la consolation de leur donner la vie chrétienne. Dieu réservait à saint Joseph de mettre un terme à cette douleur.

Il y avait dans cette famille une jeune personne consacrée à Dieu dans une fervente communauté de religieuses. Instruite de la désolation de ses parents, elle leur écrivit qu'il leur restait encore une ressource ; que sans doute ils avaient oublié de recourir à saint Joseph, chef de la sainte Famille, qui pourtant était le patron du père malheureux ; qu'il fallait s'adresser à lui, l'invoquer avec pleine confiance et lui demander que *du moins* la grâce du baptême fût accordée aux enfants qui pourraient naître encore.

Elle n'osait porter plus loin ses espérances. Mais saint Joseph n'a pas voulu faire la chose à demi. Il a obtenu non-seulement qu'un enfant nouveau-né pût recevoir l'eau baptismale, mais qu'il jouît dès sa naissance d'une santé parfaite.

Pour qu'on ne pût douter de l'intervention de saint Joseph, la double faveur a été accordée pendant le mois qui lui est consacré. L'enfant, née le 6 mars, a été appelée Joséphine. La famille, par un juste sentiment de gratitude, a voué à saint Joseph son culte et son amour, et elle a obtenu de M. le curé que le mois de mars soit célébré dans l'église de la paroisse : bel exemple que plusieurs de nos lecteurs s'empresseront d'imiter.

L'abbé VEYRENC.

## 9. — Que saint Joseph la guérisse.

« Une jeune fille de onze ans, placée chez les Sœurs de saint Vincent-de-Paul, à S., près N., était, de la tête aux pieds, couverte de boutons purulents, et dans un état qui approchait de la lèpre.

» A la fin du mois de juin dernier, on préparait les jeunes enfants de la communauté à la première communion. La supérieure pensait par prudence qu'il n'était point possible d'admettre la malade avec ses jeunes compagnes, pour l'accomplissement de ce devoir, et celle-ci tomba dans une affliction extrême lorsqu'elle apprit la détermination dont elle était l'objet.

» La supérieure, vivement touchée, se dit : Mon Dieu ! cette pauvre petite n'aura donc pas même un beau jour dans sa vie ! Eh bien ! s'écria-t-elle, *que saint Joseph la guérisse !*

» L'enfant commença d'elle-même, et sans aucune direction, une neuvaine devant une statue de saint Joseph placée dans le petit oratoire de la maison.

» Pendant les quatre premiers jours le mal alla croissant.

» La supérieure, dont l'inquiétude arrivait au comble, fit appeler le médecin, et lui dit : Guérissez-moi bientôt cette enfant. Bientôt ! répondit le docteur, cela ne se pourrait pas, et il y faudra bien du temps ; je n'ai jamais rien vu de pareil dans mon exercice. Mais toutefois, voici mon ordonnance.

» Il était trop tard pour envoyer à la ville chercher les médicaments, et l'on remit au lendemain.

» Ce lendemain était un *mercredi*, jour consacré à

saint Joseph, la jeune malade est parfaitement guérie ! Dès le matin de ce jour, elle put, à l'heure du lever, s'habiller en même temps que ses compagnes, descendre à la classe, sans qu'il lui restât même trace de son affreuse maladie....

» Quelques jours après, elle fit sa première communion avec ses jeunes compagnes, dans un sentiment d'ineffable bonheur, et d'inexprimable reconnaissance.

» C. B. de B. »

10. — Saint Joseph remédie pendant la nuit  
aux suites d'un terrible accident.

Noviciat du Saint-Cœur de Marie, 16 mars 1873,  
à Chevilly (près Paris).

Mon très-révérénd et bien-aimé Père,

Permettez à un de vos enfants de vous faire connaître la grande faveur qu'il vient de recevoir de saint Joseph.

Le 6 novembre dernier, j'aidais à décharger du vin, quand tout à coup l'échelle servant de plan incliné pour descendre les fûts se détacha et me tomba sur le pied droit avec un tonneau de 225 kilog. Il en résulta une foulure *des plus graves*, au jugement de deux médecins. Pendant quatre mois, tous les remèdes furent vainement employés. Le mal, loin de céder, sembla s'aggraver toujours. Enfin, il fallut en venir aux bains sulfureux, qui n'eurent d'autre effet que de me brûler la peau du pied.

N'attendant plus rien des remèdes humains, je m'adressai au bon saint Joseph. Il sembla insensible à une première neuvaine; mais ce n'était pas encore son mois privilégié. Le 1<sup>er</sup> mars, un samedi, j'en commençai une seconde. Le mercredi suivant, je me couchai avec des douleurs qui allaient jusqu'à m'arracher des larmes. Je m'endormis cependant, après avoir encore invoqué saint Joseph. Ce fut durant mon sommeil que ce tendre Père daigna me guérir. En effet, le lendemain jeudi 6 mars, je n'éprouvai plus aucun mal. Pour ne pas manquer à la recommandation du père Préfet de santé, j'avais pris encore, à mon lever, la béquille dont je me servais habituellement. Mais bientôt, trouvant cet instrument complètement inutile, je le quittai pour courir et sauter à mon aise, sans plus éprouver la moindre gêne. La guérison était complète, et elle avait été subite. Durant quelques jours, je souffris encore un peu, mais c'était par suite du renouvellement de la peau sur la partie brûlée par les bains sulfureux.

Voici maintenant onze jours que je travaille et marche toute la journée, sans plus rien éprouver de mon ancienne foulure.

Tel est, mon très-révérend Père, le récit de la faveur dont je suis redevable au bon Père saint Joseph. J'aime à la publier à sa gloire, et je lui promets en retour une affection et une reconnaissance sans limites.

Votre enfant très-dévoué et très-respectueux,

Eugène ESCHBACH, en religion frère REMI.  
BURC, Supérieur.

Pour copie conforme.

R. P. SCHVINDENHEIM,  
Supérieur général des Pères du Saint-Cœur-de-Marie.

## 11. — Un franc-maçon solidaire gagné par saint Joseph.

Voici un trait bien consolant de la compassion de saint Joseph pour les pauvres pécheurs.

« Un ouvrier fondeur, honnête garçon, mais ayant entièrement perdu tout sentiment religieux, tomba, dans les premiers jours d'avril, gravement malade.

» De bonnes voisines lui prodiguaient les soins que réclamait son état, et voyaient avec peine le mal s'aggraver.

» Une d'elles lui parlait souvent de revenir à Dieu. Elle était toujours repoussée par d'affreux blasphèmes.

» Ayant entendu parler du cordon de saint Joseph, elle se rendait à la communauté pour en demander un, lorsqu'elle trouva une bonne dame qui lui céda le sien ; car le cas était pressant, le malade touchant à sa dernière heure. Cependant la Sœur ne savait quel moyen prendre pour placer le cordon sur le pauvre malade, qui l'aurait refusé. Elle eut l'inspiration de fendre l'épaulette de la chemise qu'on allait mettre au moribond, et glissa le cordon dans cette épaulette qu'elle recousit. C'était vers trois heures que ce malheureux recevait, à son insu, ce gage de salut. Pendant ce temps-là, quelques amis, *Solidaires* et *Franc-maçons*, vinrent le voir et lui dirent : « Ne te laisse pas gagner, tu sais ce que tu as promis. » Et le malade répondit *que personne ne le ferait changer de sentiment.*

» Vers cinq heures, la grâce agissant sur ce cœur, il appela la bonne dame qui le soignait, et qui, en ce moment, était en prière pour supplier le Seigneur de sauver cette âme. Quand il la vit près de lui, il la pria

de vouloir bien lui amener un prêtre, qu'il voulait se confesser, et de se presser, car il sentait qu'il n'avait pas longtemps à vivre. Le prêtre arriva et le confessa. Il m'a assuré que le malade avait paru animé de très-bons sentiments.

» Ce pauvre garçon ne cessait de demander qu'on lui donnât le bon Dieu, qu'il n'avait plus reçu depuis sa première communion : il avait cinquante-trois ans.

» Le bon Dieu ne voulut pas lui accorder cette grâce ; il fut content de son désir. Le prêtre ne put que lui donner l'extrême-onction ; il expira aussitôt après.

» Cette conversion, attribuée à juste titre à saint Joseph, a augmenté la confiance et la dévotion d'un grand nombre d'âmes. Le bruit s'en répandit aussitôt dans toute la ville ; plusieurs personnes m'en ont parlé. Ce que je viens de vous dire, mon révérend Père, m'a été raconté par la dame même qui a placé le cordon sur le malade et l'a assisté à son dernier moment. »

## 12. — Protection pendant la guerre.

« Au commencement de la dernière guerre avec les Prussiens, je me suis mise, ainsi que tous les miens, sous la protection de saint Joseph. Mes *fil*s se sont engagés dans les zouaves ; jugez de mes inquiétudes ! Confiés à Marie et à saint Joseph, ils sont partis portant sur leur poitrine la chemisette de Notre-Dame de Chartres et le Sacré-Cœur que je regardais avec raison comme une bonne sauvegarde, car ma confiance n'a pas été trompée. Après avoir assisté aux batailles les plus meurtrières, il m'ont été rendus sans la moindre blessure.

» Au moment où les Prussiens me sont arrivés à la

campagne, en novembre 1870, j'ai encore supplié mes saints protecteurs d'avoir pitié de moi ; j'ai mis tout ce que je possédais sous leur garde, et j'aime à reconnaître qu'ils ont opéré un vrai miracle chez moi.

» Pendant cinq mois d'angoisses, ces tristes hôtes ne m'ont pris aucun de mes nombreux animaux et après leur départ, quoique j'aie eu à leur fournir énormément de fourrage pour leurs chevaux, il m'en est resté assez pour nourrir les miens jusqu'à la nouvelle récolte, quoique, avant leur arrivée, mes domestiques m'eussent engagée à acheter du foin, dans la crainte que ma provision de 1870 ne pût suffire pour mes bestiaux. Saint Joseph a donc dans sa bonté multiplié mon foin dans mes greniers ; tous mes gens l'ont constaté sans pouvoir l'expliquer. Moi, j'y ai reconnu la main miséricordieuse de Marie et de saint Joseph qui n'abandonnent jamais ceux qui se confient en eux.

» De plus, par suite de différentes circonstances pénibles, je me trouvais au même moment accablée d'affaires très-difficiles à terminer ; confiées à mes saints protecteurs, elles sont en grande partie achevées, et mieux que je ne pouvais l'espérer. Sous peu j'aimerai à leur mettre les *ex-voto*, que j'ai promis, lorsque tout sera fini.

» En attendant cette heureuse fin, veuillez, mon révérend Père, m'aider à remercier Jésus, Marie et Joseph de leur bienveillant concours dont je ne puis douter, j'aime à redire avec saint Bernard et sainte Thérèse : Jamais en vain on ne les invoque avec confiance.

» L. B. C. »

## 13. — Plaie guérie.

Langres, le 19 mars.

J'ai voulu attendre jusqu'à ce jour pour vous écrire, afin de rendre la guérison plus évidente. Voici de quoi il s'agit :

Depuis plusieurs années, j'avais une plaie à la jambe droite, je n'y faisais pas grande attention ; mais au mois de novembre la plaie devint plus hideuse que jamais ; je fus condamnée par le médecin à garder la chambre, à ne pas bouger, car, dès que je marchais, la plaie s'envenimait. J'employais bien des remèdes, on me donna même des coups de lancette ; mais tout cela ne servit qu'à agrandir la plaie.

Mes parents, mes connaissances désespéraient de ma guérison ; moi seule, je ne perdais pas confiance.

Je fis des neuvaines à saint Joseph et demandai plusieurs messes à cette intention. J'entrai moi-même dans une de ses confréries, afin de l'intéresser en ma faveur. Enfin, au mois de juillet de l'année suivante, lorsque je commençais à me décourager, saint Joseph m'inspira l'idée de faire les Sept-Dimanches.

Oh ! heureuse idée qui devait hâter ma guérison, soyez bénie !

Je les fis régulièrement, malgré les ordonnances du médecin, qui me défendit de marcher ; et le samedi de la septième semaine, j'éprouvais du mieux ; la plaie devint moins livide, et, à l'aide de quelques remèdes, elle fut bientôt cicatrisée, et depuis le mois de septembre je n'ai éprouvé aucune douleur.

Gloire, amour, reconnaissance envers saint Joseph ! je voudrais me faire entendre de tous.

Dans une chute de dix pieds de haut, je risquais de perdre la vie ; ce jour était le dernier de la dévotion des Sept-Dimanches en l'honneur de saint Joseph, que je venais de faire, et j'ai tout lieu de croire que c'est par la protection de ce grand Saint que je ne ressentis de cette chute qu'une douleur insignifiante.

DODIN.

14. — Les fruits d'une neuvaine.

Hainaut, Belgique.

Une dame, mère de trois enfants en bas âge, étant atteinte d'une maladie incurable, et condamnée par les médecins, nous fit prier de faire une neuvaine au précieux Sang, après laquelle nous en fîmes une seconde en l'honneur de notre bien-aimé père saint Joseph, avec promesse de le faire insérer dans votre journal, s'il nous exauçait ; la neuvaine était à peine terminée, que cette pauvre femme rendait grâces au ciel de la santé recouvrée ; faveur dont saint Joseph n'a cessé de la gratifier jusqu'à ce jour. Quelque temps après, nous trouvant nous-mêmes dans l'impossibilité de commencer deux classes pour de pauvres enfants presque aussi abandonnées que les sauvages, nous avons fait les *Sept Dimanches en l'honneur de notre saint Protecteur*, pendant lesquels, contre toute apparence, il nous envoya deux Sœurs. Le nombre d'élèves augmentant de jour en jour, il fallut nécessairement penser à une troisième classe, et notre

bon père saint Joseph y a de nouveau pourvu. Ces trois classes sont actuellement remplies d'élèves.

Amour et reconnaissance à notre bien-aimé Père qui, nous l'espérons, nous conservera nos chères enfants et nous aidera à gagner tous ces petits cœurs au bon Dieu.

A toutes ces faveurs, saint Joseph vient d'en ajouter une, qui m'est personnelle, et de laquelle je lui serai toute ma vie infiniment reconnaissante...

N. . ., religieuse.

#### 15. – Mort d'une jeune Irlandaise, dévote à saint Joseph.

Deux jeunes filles jumelles, appartenant à une famille irlandaise catholique, avaient été reçues comme pensionnaires dans la maison d'éducation dirigée par les religieuses Ursulines à B..., pour y terminer leur éducation. Toutes deux montraient les plus heureuses dispositions et surtout une tendre piété pour la très-sainte Vierge ; aussi ne tardèrent-elles pas à être admises au nombre des Congréganistes. L'une des deux sœurs surtout exprimait sa joie naïve et le bonheur qu'elle ressentait après avoir fait sa confession : *J'ai tout dit, je suis si contente, j'ai dit tout ce que je savais !*

Le 29, cette chère enfant fut prise d'un crâchement de sang ; elle s'alita bientôt, mais les médecins n'annoncèrent aucun danger immédiat. Le mal s'aggrava tout à coup ; une phthisie rapide se déclara. Le jeudi 21 au matin, la petite Marguerite ne se croyait même pas malade. On la vit baisser sensiblement, et l'on courut chez M. l'aumônier ; il était absent. Ce fut presque providentiel en un sens, car le soir voyant qu'il ne rentrait

pas, l'on amena un Père Rédemptoriste qui parlait fort bien l'anglais. En attendant, la Mère zélatrice, anglaise, avait prévenu la petite malade du danger où elle se trouvait en lui demandant si elle avait peur.

Oh ! non, répondit-elle, *je n'ai pas peur du bon Dieu, je l'aime*. Puis elle ajouta : *Je regrette de n'avoir pas aimé davantage la très-sainte Vierge, mais elle m'aime, n'est-ce pas ?* Puis, appelant la Maitresse générale, elle lui donna avec le plus grand calme ses commissions pour sa famille.

Le Père Rédemptoriste étant arrivé, elle se confessa parfaitement en anglais, reçut l'Extrême-Onction, mais ne put, hélas ! avaler la sainte Hostie ; on lui donna le scapulaire avec les indulgences, et elle répéta avec le prêtre, nombre de fois, les invocations de Jésus, de Marie et de Joseph. Je l'avais recommandée, quelque temps auparavant, aux prières des associés de l'Archiconfrérie de saint Joseph d'Angers.

J'aime à penser que ce bon Patriarche l'a aidée spécialement en cette dernière heure, car elle est décédée doucement, heureusement, vers les sept heures et demie du soir. Nous avons été frappées de son air angélique après son trépas. Son pauvre père est arrivé d'Irlande pour ne trouver que les restes de son enfant. Je vous laisse à penser quelle fut sa douleur.

Il était étranger, sans aucune connaissance dans notre ville, et il ne sait pas un mot de français. C'était une position navrante.

Heureusement c'est un excellent catholique, comme sa femme ; ils sauront mettre à profit leur affliction.

16. — Une mère de famille dans un état désespéré,  
guérie par saint Joseph.

Une jeune femme de ma connaissance, mère de deux enfants en bas âge, tomba, par suite d'imprudences diverses, dans un état de dépérissement complet, et tel, que depuis plus de trois mois, elle ne pouvait garder aucun des aliments qu'on lui donnait; état, qu'aggravaient les soins malentendus du docteur qui la visitait. Son époux et avec lui toute sa famille prévoyaient avec raison, la malheureuse et inévitable issue de cette maladie, dont les progrès devenaient chaque jour plus effrayants. Un autre médecin qui fut appelé n'hésita pas à déclarer qu'elle était perdue sans ressource. On la fit aussitôt administrer. Ne pouvant prendre aucune espèce de nourriture, ne supportant pas même un léger bouillon, sa faiblesse était extrême; elle n'avait presque plus de voix, ses yeux étaient vitreux, elle délirait à chaque instant; tout en elle attestait une fin prochaine, sa famille en pleurs, n'attendait que son dernier soupirs. La nouvelle de son triste état m'était parvenue, j'allais la voir, et la trouvais si mal, que je ne pus m'empêcher de croire (comme toutes les personnes qui l'entouraient) qu'elle ne verrait pas le lendemain. Mais tout à coup, une idée, une inspiration me fut donnée. Pourquoi saint Joseph ne ferait-il pas pour cette jeune mère ce qu'il avait déjà fait si souvent pour d'autres? Pourquoi ne lui rendrait-il pas la santé? Pleine de cette espérance, je courus chercher un cordon béni et je promis au glorieux Patriarche de faire agréger la malade à la sainte association de saint Joseph et de publier la merveilleuse

guérison de cette Dame, s'il voulait bien m'accorder cette grâce.

Je portai le cordon béni à la mourante le soir même, elle le reçut avec confiance et ne voulut pas s'en dessaisir : je lui dis que j'allais commencer, de concert avec d'autres personnes, une neuvaine en l'honneur de saint Joseph, lui recommandant de s'unir d'intention aux prières, elle me fit un signe d'assentiment. La nuit suivante fut une nuit d'angoisses pour sa famille ; il semblait que la mort redoublait d'efforts pour garder la victime qu'on cherchait à lui ravir par l'intercession de saint Joseph.

Mais, ô prodige ! à mesure que le jour répandait ses premières lueurs, on remarqua qu'un grand calme succédait à sa fiévreuse agitation qui ne lui avait pas laissé un instant de repos pendant la nuit ; bien plus, elle demanda quelque nourriture qu'elle digéra sans aucune difficulté ; surpris et étonnés, ses parents ne savaient s'ils devaient se réjouir, quand la suite vint leur prouver qu'ils ne seraient point trompés dans leur espoir, car le même jour, et à plusieurs reprises, elle demanda des aliments qu'elle digéra parfaitement bien ; son teint, de cadavéreux qu'il était, reprit une couleur naturelle, sa voix retrouva sa sonorité, et tous ses membres, une vigueur qu'ils avaient perdu depuis longtemps. Le deuxième jour, le mieux augmenta si sensiblement, que l'ecclésiastique qui la visitait, fut au comble de l'étonnement de la voir en aussi bon état ; mais plus grand encore fut celui du médecin, qui avoue que rien au monde n'eût pu la tirer de sa triste position, qu'il y avait évidemment quelque chose de surnaturel dans un changement si subit et si inattendu.

Toutes les personnes qui vinrent la voir ce jour-là et

les suivants convinrent également que sa guérison tenait du prodige.

E. de M.

17. — Trait touchant de la protection de saint Joseph.

Il y a déjà quelque temps, mon révérend Père, que je fis à mon bon saint Joseph la promesse de vous écrire un fait que je ne puis attribuer qu'à sa protection. Abonnée dès la première année à votre excellente et si pieuse publication, chacun des numéros me rappelait ma promesse, et, lecture faite, je voulais toujours me mettre à l'œuvre; un peu de paresse jointe à peu de loisirs me retinrent toujours. Enfin je termine la lecture de votre publication du mois de septembre, et je ne veux m'appliquer à rien autre chose sans vous avoir transmis ce que j'ai tardé depuis si longtemps de proclamer en l'honneur de notre si bon Père.

En décembre 1862, je fus introduite pour affaire dans le parloir de la Maison des Petites-Sœurs des Pauvres établies dans notre ville. En attendant la Sœur supérieure, je contemplais une statue de saint Joseph dont les doigts étaient brisés. Durant la conversation que vous devinez, je fis remarquer à la bonne Mère qui me disait attendre tout de saint Joseph, qu'elle s'exposait bien à ne pas recevoir beaucoup d'argent, puisque les mains de sa statue étaient toutes brisées. « C'est vrai, me dit-elle, mais saint Joseph le sait bien, et s'il veut qu'on lui raccommode les doigts, il saura choisir lui-même son docteur et son chirurgien. » Il me prit à cœur d'être la personne désignée, et je dis à la bonne Mère : « Faites donc porter la statue chez l'homme que je lui désignai,

et nous verrons comment saint Joseph s'exécutera. » Quelques semaines après, on vint me dire que la statue était remise à neuf. Ce que l'on demanda outrepassait un peu mes prévisions, mais pour saint Joseph je payai volontiers l'entière réparation de sa statue.

Puis la bonne Mère me dit : « Nous voudrions bien mettre notre saint Joseph au milieu de la cour de nos vieillards, mais nous le trouvons si *beau* que nous craignons les injures du temps. » Aussitôt je lui proposai de faire construire un tout simple abri.

Peu au courant de ce que ces sortes de petites constructions pouvaient coûter pour être convenablement établies, je le proposai à la bonne Mère, croyant même que, lui fournissant simplement quelques objets que j'avais à ma disposition, les bons vieillards eussent pu les ajuster sans m'entraîner dans des frais que je ne pouvais supporter. Elle me répliqua tout simplement : « Mais si vous vouliez vous en charger, notre entrepreneur nous ferait cela plus solidement que ne sauraient le faire nos bons vieux. »

Encore une fois, mon bon Père, me voilà prise et je ne veux pas reculer. Je ne fis cette fois aucune diligence. Le mois de mars s'écoule et je ne songeais guère à l'abri promis à notre cher saint Joseph. La ferveur d'une Semaine-Sainte me stimula, et le Vendredi-Saint, à sept heures, je me rendis chez les Petites-Sœurs avec l'individu à qui je voulais confier mon plan. Il m'avoua que la dépense pouvait atteindre 100 francs. Je m'étais dit : « Je donnerais volontiers 20 francs, mais 100 francs ! » Ma pauvre petite bourse ne pouvait les compter de sitôt... Encore une fois ma bonne volonté se fait sentir au cœur, et, sans trop mesurer la gêne à laquelle j'allais m'astreindre par cette petite dépense, je dis à l'ouvrier :

« C'est pour saint Joseph, qui est aussi le patron de votre atelier. Faites tout pour le mieux. »

Chemin faisant, pour me rendre à l'église, je dis à saint Joseph : « Vous voyez, bon père, que c'est vous qui me poussez à cette dépense, à vous de me fournir les moyens d'y faire face. » Je me sentis alors toute joyeuse comme après une bonne action et nullement inquiète. Vers midi, j'entrai chez une amie à qui je redis, sans la moindre intention de réclamer son concours dans ma petite entreprise, l'aventure de ma matinée. Elle me répond : « Il y a quelques jours que j'ai le projet de faire une petite offrande à saint Joseph. Si vous le permettez, j'entrerai de moitié dans toute la dépense. » Les larmes me vinrent aux yeux en éprouvant si promptement la protection et l'aide de notre bien-aimé et puissant père saint Joseph, et je racontai à mon amie, qui me connaissait, du reste, de quelle anxiété elle me soulageait et le *cœur* et la *bourse*. Elle partagea ma joie et me dit qu'elle eut été jalouse si saint Joseph l'avait oubliée dans cette petite circonstance. Les petits travaux de maçonnerie, de charpente, de couverture et de peinture s'élevèrent à 126 francs. Une autre amie voulut aussi y contribuer, de sorte que j'eus à peine le tiers des débours à payer. Je n'eusse pas voulu en donner moins ; j'étais heureuse de consacrer à saint Joseph les économies de mon année.

## 18. — Saint Joseph salut des infirmes.

Namur (Belgique), 29 juin 1875.

Je tiens à vous signaler un de ces faits providentiels qui sont de nature à accroître la vénération des cœurs chrétiens pour saint Joseph.

Une jeune personne, N. T. H..., de la ville de N... (Belgique), souffrait depuis longtemps d'un affaissement organique qui ne lui permettait de se livrer à aucune espèce de travail. Sa faiblesse était telle qu'elle ne pouvait soulever le moindre objet.

On avait invoqué tous les secours de l'art ; les prescriptions des docteurs les plus expérimentés échouaient devant ce malaise indéterminé qui allait sans cesse en s'aggravant.

Cette jeune personne en était d'autant plus attristée, qu'elle avait conçu l'intention d'embrasser la vie religieuse ; mais cette pénible affection était un obstacle à la réalisation de ses espérances.

Quoique sa dévotion envers saint Joseph eût toujours été très-grande, elle résolut de faire un appel extraordinaire à la protection de ce grand saint. Elle commença une neuvaine spéciale ; elle sollicita les prières des personnes ferventes, et elle eut fréquemment recours à la sainte eucharistie.

Ces supplications ne tardèrent pas à être exaucées : la guérison fut immédiate. Cette jeune fille fut admise à l'état religieux ; elle dirige une classe nombreuse d'élèves, et sa santé forte et robuste lui permit de soutenir les

fatigues d'un enseignement journalier, ainsi que l'accomplissement des exercices de la communauté.

Puisse cette précieuse faveur accordée par saint Joseph animer les fidèles d'un nouveau zèle et étendre une dévotion rehaussée, chaque jour, par les grâces les plus signalées !

J'espère que vous daignerez publier ce trait.

J'en exprime un désir d'autant plus vif que la personne qui est redevable à saint Joseph de cette grande grâce est une de mes proches parentes.

N. J., -

Chanoine titulaire de la Cathédrale de Namur.

#### 19. — Monastère sous le vocable de saint Joseph.

La Sœur Marie-Elisabeth Carantène, religieuse de la Visitation de Marseille, supporta avec une patience admirable et que rien ne put lasser, le long délai que son père apporta à la réalisation de sa vocation. Il ne voulut jamais entendre parler de son engagement en religion ; mais l'intérêt plus que la tendresse motivait son opposition. Il se plaisait extrêmement à la cour, où il menait grand train, et, dissipant son bien dans cette vie fastueuse, il avait besoin que sa fille lui laissât les rentes de la fortune de sa mère. Elle se trouvait donc hors d'état de songer à la fondation projetée ; aussi disait-elle quelquefois, en parlant de la grâce de sa profession ajournée indéfiniment : « Il est bien triste de penser que je ne pourrai posséder le plus grand de tous les biens que par la perte de la personne que j'aime le plus au monde. » Les prières et les vertus de cette sainte

âme obtinrent enfin à M. Carantène la grâce de finir chrétiennement ses jours dans un couvent de Carmes déchaussés, où il fut soigneusement assisté. Cet événement, qui toucha beaucoup le cœur de cette chère Sœur, arriva au mois de mars 1651 ; aussitôt elle disposa toutes choses pour accomplir ses pieux desseins. On arrivait au jour marqué pour la fondation, lorsque des difficultés insurmontables firent désespérer du succès. La chère fondatrice recourut alors à saint Joseph, et lui promit, dans le cas où elle obtiendrait le consentement de l'évêque et des consuls, de le choisir pour patron et titulaire du nouveau monastère. Elle fut exaucée ; le jour même de la fête de saint Joseph 1652, l'affaire fut conclue avec toutes sortes d'offres et de civilité de la part de ceux mêmes qui s'y étaient le plus opposés.

#### 20. — Le démon chassé par saint Joseph.

Tous les missionnaires, dans les pays infidèles, ont constaté l'action des démons sur ces malheureux païens, qui n'ont pas encore eu le bonheur de recevoir le baptême.

Un évêque lazarisite racontait dernièrement qu'ayant visité une école où se trouvaient deux cents enfants, il lui suffit d'un simple regard pour découvrir aussitôt les deux qui étaient baptisés.

« Par le baptême, Dieu, notre Père, nous arrache à la puissance des ténèbres, et nous transfère dans le royaume de son Fils bien-aimé. » (Col. I. 13.) Satan ne se contente pas de tourmenter dans leur âme ces pauvres infidèles, mais encore il les afflige souvent de maux si étranges, qu'on les nomme dans le pays « maladies du diable. » Les médecins eux-mêmes se déclarent im-

puissants dans ces sortes de cas, auxquels les sacrements seuls peuvent porter remède. On cite à ce sujet mille traits authentiques. En voici un récent, raconté par le R. P. Royer, dans une livraison des *Missions catholiques* :

« Le 19 mars, fête de saint Joseph, je vois passer un ouvrier d'une maigreur effrayante et d'une pâleur cadavéreuse. C'était un païen.

» — Qu'avez-vous donc ? lui demandai-je d'un ton épouvanté.

» — Ah ! répondit-il en déposant son petit fardeau, je n'en puis plus, je suis à bout de forces !

» Je le fais asseoir, puis je l'interroge sur sa maladie. Il me demande un remède.

» — Oh ! lui dis-je en souriant, croyez en Dieu, votre mal est incurable. Songez à sauver votre âme, ce sera le meilleur remède.

» — Eh bien ! je crois, reprend-il d'un accent convaincu, et si Dieu me guérit, ma famille et beaucoup d'autres croiront. Voilà deux ans que je suis en butte au *Zié-pin* (maladie du diable).

» Je l'encourage, lui donne le petit livre de prières nécessaires, et lui recommande de prier saint Joseph, puis de venir dans cinq jours à Jed-Kiao, où nous devions célébrer la fête de l'Annonciation. Il fut fidèle au rendez-vous. Du plus loin qu'il m'aperçut, il s'écria : « Je suis guéri ! Depuis cinq jours le diable n'est pas revenu. » Sa figure était rayonnante de joie. Je lui remis quelques livres de religion pour lui et pour ses enfants.

» Le 4 avril, je commençais la mission de Jed-Kiao, lorsque notre homme m'amène son second fils, âgé de onze ans, sachant déjà lire les prières et le catéchisme.

» — Je suis bien content de vous, lui dis-je.

» — Si le Père veut venir chez moi, il y trouvera beaucoup de personnes disposées à croire en Dieu à cause de ma guérison.

» Je me rendis à ses désirs. Je fus, en effet, ravi des dispositions des païens et de toute la famille. Je baptisai le plus jeune des enfants et le nommai Joseph, en reconnaissance du bienfait obtenu par le saint Patriarche. Ce fut le premier baptisé d'une chrétienté qui, aujourd'hui (1869), compte plus de vingt familles catéchumènes. »

#### 21. — Une brebis ramenée au bercail.

Un de nos abonnés nous communique l'extrait suivant d'une lettre d'une ville d'Italie que lui adresse un de ses amis.

C'est de la part de saint Joseph un trait de protection plus admirable sans doute qu'une guérison instantanée. La guérison d'une maladie corporelle peut n'être pas l'effet immédiat de l'action divine, mais une guérison spirituelle ne peut être que le fruit de la grâce ; Dieu seul peut opérer ces changements, cette œuvre est toujours un miracle parce qu'elle est au-dessus des lois de la nature. Ah ! puissent les amis de saint Joseph avoir souvent recours à sa puissante médiation pour obtenir cette sorte de miracle.

Ecoutez maintenant un petit trait sur le compte de notre bon père saint Joseph. — Une dame, appartenant à une des premières familles de cette ville, s'était, depuis quelque temps, séparée de son mari et de ses enfants, au grand scandale de la ville entière. Tout fut mis en œuvre pour la ramener, mais tout fut inutile.

Une vieille dame, qui lui était très-attachée, parce

qu'elle l'avait élevée presque dès l'enfance, voyant qu'on ne pouvait rien obtenir, remit cette affaire aux mains de saint Joseph et lui demanda la grâce de ramener cette malheureuse femme ; elle voulait à tout prix que saint Joseph se chargeât de cette œuvre. D'abord, elle fit en l'honneur du saint Nourricier cinq ou six neuvaines de suite : je crois qu'elle communiait tous les jours. Cinq ou six semaines ! C'était à faire perdre patience, mais sa foi n'a pas été ébranlée par cette longue attente. Aussi qu'est-il arrivé ? — Ce matin même, 13 juin, le vénérable religieux qui dirige cette vieille servante de saint Joseph m'a dit : Saint Joseph a fait le miracle ! La pauvre égarée a écrit à son mari deux belles lettres pleines de repentir et de sentiments les plus inespérés ; elle lui demande pardon avec larmes ; elle lui dit qu'avant de le revoir, et avant de venir se jeter dans les bras de ses chers enfants, elle veut faire pénitence de sa faute ; elle veut entrer pour quelque temps dans un couvent, et elle prie son mari de lui imposer lui-même cette pénitence afin qu'elle devienne plus méritoire par la vertu de l'obéissance. Le miracle est évident pour tous ceux qui ont été témoins du scandale, et ils bénissent maintenant le bon Dieu de cet heureux retour. Qu'il serve à nous remplir vous et moi d'une nouvelle confiance en notre grand Saint : prions-le donc l'un pour l'autre ! prions-le surtout pour notre pauvre Italie. Ah ! si je pouvais vous dire les épouvantables ravages que font ici ces deux démons de l'enfer : *la révolution* et *le protestantisme* !...

## 22. — Parents consolés par saint Joseph.

Nous avons reçu d'une Sœur de Saint-Joseph, du diocèse de Lyon, les lignes suivantes :

« Au mois de septembre dernier, une maladie régnait dans la paroisse sous le nom de fièvre scarlatine. Une mère de famille avait une fille unique atteinte de cette maladie : elle vint éplorée nous demander le secours de nos prières, disant que les médecins n'avaient donné aucune lueur d'espérance au sujet de sa guérison. Nous allâmes voir la petite fille ; effectivement nous la trouvâmes réduite à la dernière extrémité, l'enflure avait gagné la poitrine, sa respiration gênée était imperceptible. Nous comprîmes bien le danger où elle se trouvait. Nous dîmes à la mère que sans un miracle il n'y avait point d'espoir de guérison ; la voyant incapable de recevoir aucune parole de résignation, nous l'engageâmes à redoubler de confiance envers saint Joseph. Nous commençâmes une neuvaine conjurant ce saint Patriarche de conserver à une famille livrée à la plus vive affliction, je dirai presque au désespoir, l'unique fille qui restait à cette pauvre mère, de sept enfants qu'elle avait perdus en bas âge. Saint Joseph ne fut point insensible à notre prière ; peu à peu l'enflure disparut, et le dernier jour de la neuvaine, la petite fille se leva, mangea et donna l'espérance d'une guérison prochaine ; maintenant elle est parfaitement guérie.

« Depuis près de deux ans, nous demandions avec confiance au bon saint Joseph la grâce de pouvoir vendre, malgré des difficultés inouïes, un bien qui nous était à charge, et nous causait d'innombrables et con-

tinuels soucis. Après avoir promis à ce grand saint de faire insérer cette faveur dans les *Annales du culte de saint Joseph*, nous avons l'assurance intime que nous serions exaucés. Notre espérance n'a point été déçue, car au moment où, vu les circonstances, nous nous y serions le moins attendues, et en dépit du mauvais vouloir de personnes influentes et hostiles, la propriété a été vendue à un prix au delà de nos espérances. »

23. — Recours efficace à saint Joseph dans la plus terrible des maladies mortelles.

De toutes les maladies auxquelles l'humanité est sujette depuis le péché, il n'en est pas de plus affreuse que la rage. Quoi de plus triste, en effet, que de voir une créature raisonnable ressembler tout à coup à une bête fauve, des morsures de laquelle on a toute la peine à se défendre. Il y a quelques années, une religieuse trinitaire nous écrivait de l'hôpital de Langogne : « Depuis longtemps employée à donner mes soins à toutes les misères humaines, je n'ai jamais été témoin d'un spectacle plus déchirant que dans ces derniers mois où j'ai été chargée de plusieurs malheureux mordus par des loups atteints de la rage. On était obligé de leur mettre une camisole de force afin de les empêcher de se déchirer eux-mêmes et leurs parents venus de loin pour les voir. »

D'après les docteurs, la mort vient ordinairement avant le cinquième jour. On cite cependant des exemples où les accès ne se sont déclarés que plusieurs mois et même plusieurs années après l'accident. Ils peuvent

résulter d'une imagination frappée, même à la suite d'une morsure d'un animal qui n'est pas enragé.

Autrefois on allait en pèlerinage à saint Hubert dans les Ardennes, pour demander d'être préservé ou délivré de la rage ; c'était, si nous pouvons parler ainsi, la spécialité de ce saint, comme l'on invoque saint Roch contre la peste, sainte Apollonie pour le mal de dents, saint Antoine pour retrouver les objets perdus, etc., etc. Mais saint Joseph, ainsi que le fait remarquer saint Thomas, a reçu de son divin Fils adoptif le privilège de nous secourir dans tous nos besoins spirituels et corporels.

Voici un trait récent qui nous est communiqué par un vénérable curé :

La Capelle-Farcel, 9 décembre 1875.

Dans le mois de novembre 1874, un homme d'une commune voisine se trouvait dans un domaine isolé de ma paroisse. Etant sorti dans la soirée, autour de la maison, il fut mordu par un chien enragé qui lui fit plusieurs blessures à une jambe. Le chien s'échappa au milieu des ténèbres de la nuit, mais on eut des preuves indubitables de la rage et on s'empressa d'abattre les chiens du domaine qui avaient été mordus. Impossible d'avoir le médecin pour faire la cautérisation, ni personne qui voulût se charger de cette opération indispensable. Par suite le malheureux blessé tomba dans un état de trouble et d'agitation que rien ne pouvait calmer. Sa frayeur était telle qu'on pouvait s'attendre aux suites les plus funestes.

La dame de la maison très-dévote à saint Joseph eut aussitôt la pensée de recourir à sa protection et elle lui

promit, avec l'assentiment du blessé, que, si ce malheureux échappait à une maladie si affreuse, elle ferait insérer le fait, au bout d'un an, dans le *Propagateur*.

A peine cette promesse était-elle formulée que le malade recouvrait le calme et la tranquillité. Le lendemain le médecin cautérisait les plaies et deux jours après cet homme se rendait dans le Languedoc à un couvent de religieuse où l'on a un remède efficace contre la rage et qu'on lui fit prendre. Aujourd'hui cet homme est très-bien portant et il remercie saint Joseph, dont la protection a été si sensible dans le changement subit de l'état moral de cet homme, aussitôt qu'il a été invoqué avec promesse de publier le fait. Ce qui lui a donné le temps d'avoir recours aux moyens ordinaires de préservation contre la rage.

Je profite de cette occasion, pour vous prier de vous unir à moi, afin de remercier saint Joseph de toutes les faveurs dont il me comble, depuis que je me suis mis sous sa protection.

Tous les ans, je n'oublie pas de dire la messe et de faire dans notre église en union avec tous vos associés la dévotion des Sept dimanches selon vos recommandations.

Agréez, etc.

GALZIN,

Curé de la Capelle-Farcel.

24. - Une religieuse délivrée de l'obsession du démon.

Couvent de Sainte-Croix.

Il y a quatre ans, une jeune religieuse de notre Maison étant tombée dans un état de désolation intérieure,

le démon s'en servit afin de la jeter dans le désespoir ; il lui inspira de l'horreur pour toutes les vertus : l'obéissance, la charité, etc. ; elle avait de l'aversion pour ses Supérieures et même pour les choses de Dieu, cette pauvre créature était obsédée du démon ; toute la Communauté priait pour elle ; mais le moment n'était pas encore venu ; le bon Dieu voulait laisser à saint Joseph le soin de guérir cette âme. Le mois de ce grand saint étant arrivé, la Communauté redoubla ses prières et le bon saint Joseph nous prouva une fois de plus combien il est puissant auprès de Jésus et de Marie ; le jour de sa fête, la religieuse tourmentée par le mauvais esprit, redevint calme, soumise, confiante au bon Dieu et fervente comme un ange. J'avais promis que si saint Joseph nous obtenait cette grâce, je vous écrirais pour vous prier de l'insérer dans vos *Annales*.

Gloire au bon saint Joseph et actions de grâces pour cette faveur signalée et pour un grand nombre d'autres qu'il a accordées à notre Communauté dont il est le Protecteur.

MARIE-SAINT-JEAN, Supérieure.

25. — Persévérance récompensée.

On nous écrit le trait suivant :

Qui ne sait ce que Dieu a mis de sa puissance entre les mains de saint Joseph et ce que saint Joseph met de bonté à s'en servir pour le bien des hommes ? Aussi la dévotion envers ce grand saint prend-elle, tous les jours, sur les cœurs, un empire de plus en plus grand. Dans la paroisse de Saint-Didier-la-Seauve, où elle a été introduite depuis peu d'années, elle serait à son apogée, si

la gloire des Saints pouvait avoir des limites. Parmi nos populations chrétiennes, tout le monde court à Joseph, dépositaire des trésors du ciel ; il est le refuge dans toutes les tempêtes de la vie, mais c'est un refuge si sûr, que l'on n'entend jamais dire qu'on se jette en vain entre ses bras puissants. Que de traits à citer ! Mentionnons seulement le suivant :

Un enfant de six ans avait été atteint, à un doigt, d'une humeur scrofuleuse. Causé par l'humidité d'une maison nouvellement construite, le mal avait fait, en peu de temps, de rapides progrès. Plusieurs médecins visitèrent successivement le malade ; chacun ordonna des remèdes ; on espéra, on prit patience. Aucun mieux ne se manifesta, si bien que, devant l'inefficacité de leur science, les médecins finirent par déclarer la maladie incurable et décidèrent l'amputation du doigt. Les parents ne purent se résigner à l'autoriser sans tenter le secours du ciel. Ils s'adressèrent à saint Joseph. On communia, on fit des neuvaines, on donna des messes en l'honneur du saint Patriarche ; tous les jours on mit sur le doigt du malade de l'huile de la lampe du saint, tous les jours on pria, tous les jours on espéra. Ce ne fut pas inutilement : au bout d'un mois, le doigt de l'enfant avait repris sa couleur, sa forme et sa santé premières. Aujourd'hui, les traces du mal ne se connaissent plus. L'enfant, qui paraît doué des meilleures dispositions pour la vertu, se plaît à redire : « C'est saint Joseph qui m'a guéri. » *Mirabilis Deus in sanctis suis !* Oh ! que Dieu est admirable dans ses saints !

P., vicaire.

26 — Lampe allumée en l'honneur de saint Joseph  
et grâce obtenue.

« Depuis quelque temps, il s'était formé, à mon côté gauche, un amas d'humeurs, qui, par sa forme et par plusieurs autres signes, s'annonçait comme un abcès froid. Un mal de ce genre me jetait dans la plus vive inquiétude, moins encore par sa nature, qui me faisait craindre un traitement de longue durée, que par l'endroit où il s'était fixé. Un jour donc, une pieuse amie, me voyant plongée dans un accès d'hypocondrie, effet naturel de mon mal, m'en demanda la cause; la lui ayant fait connaître, elle me proposa aussitôt de recourir à saint Joseph, en faisant quelque chose en son honneur. Je me déterminai donc, à l'exemple de plusieurs qui avaient déjà été exaucés, à faire la pratique des sept jours en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de saint Joseph, en récitant chaque jour les prières propres à cette dévotion, et en oignant la partie malade de l'huile de la lampe allumée devant l'image de ce puissant protecteur. O merveilleuse bonté de saint Joseph! à peine étais-je arrivée au cinquième jour que toute enflure avait disparu, et avant le septième, il ne me restait plus aucune douleur. Délivrée d'une manière si prompte et si complète d'un mal qui m'affligeait si fort, je ne puis m'empêcher d'y reconnaître un prodige, et de le publier à la gloire de ce saint patriarche pour lui en témoigner toute ma reconnaissance. » (*Il Divoto.*)

27. — Ce qui est impossible aux médecins  
est facile à saint Joseph.

Une religieuse très-dévote à saint Joseph nous a adressé la lettre suivante :

« Depuis près de dix-huit ans, j'étais affligée de glandes au cou qui suppuraient presque toujours, et qui, de temps à autre, me causaient des douleurs terribles ; j'avais consulté plusieurs médecins sans éprouver aucun soulagement ; au contraire, le mal empirant de jour en jour, m'enlevait toutes mes forces. Le 20 février, le mal ayant augmenté, je crus devoir consulter encore le médecin qui me soignait depuis seize ans ; il me dit pour toute consolation que *ces sortes de glandes ne guérissent jamais*. Nous étions alors aux approches du beau mois de notre glorieux Père. Je pris la résolution de redoubler de ferveur et de zèle pendant ce temps-là. Je promis à saint Joseph que s'il obtenait ma guérison, je le communiquerais au *Propagateur* et je ferais dire plusieurs messes et réciterais les sept douleurs et les sept allégresses tous les dimanches pendant un an ; de plus, que je dirais chaque jour sept *Pater* et sept *Ave* en son honneur. Saint Joseph n'a point été sourd à ma prière. Le jour de sa fête, étant prosternée devant son autel, où brûlait une lampe, j'eus la salutaire inspiration d'oindre mes glandes avec de cette huile : les plaies se fermèrent pour ne plus se rouvrir. Voilà trois mois qui se sont écoulés depuis ma guérison, et je n'ai pas ressenti la moindre douleur. Gloire, amour et reconnaissance soient rendus à notre saint Patriarche. Je conserverai toute ma vie le souvenir d'un tel bienfait. »

## 28. — Les misères humaines secourues par la charité.

Asile et Dépôt de mendicité à Neurcy-les-la-Demie,  
le 19 décembre 1879.

1° J'habite une maison de pauvres délaissés où je puis pratiquer la charité envers toutes sortes de malheureux : c'était mon désir depuis longtemps. Dans cette maison, j'ai encore le bonheur de retrouver une Supérieure qui déjà, dans un autre établissement, a été pour moi une vraie mère, un guide et un modèle pour ma vie religieuse. J'ai eu recours à saint Joseph, car tout autre moyen eut été inutile ; après dix mois de prières, j'ai été exaucée. Gloire, amour, reconnaissance à saint Joseph !

2° Pour cet établissement, qui est important, nous étions en difficultés et pour la construction d'une fontaine, et pour concentrer des sources qui nous donneraient l'eau suffisante. Nous avons confié le tout à saint Joseph, avec promesse, si nous étions exaucées, de faire mettre cette faveur obtenue par son intercession, sur les *Annales* du culte de saint Joseph et de placer sa statue à la fontaine même et de l'y honorer. Nous avons obtenu au-delà de nos espérances : la fontaine a été terminée avant le temps fixé et depuis trois ans nous avons de l'eau en abondance. La statue de notre Bienfaiteur est placée dans une petite niche à l'intérieur de la fontaine.

3° Outre les vieillards, les idiots, les épileptiques, les aveugles, les paralytiques, les nécessiteux de toutes espèces, cet établissement reçoit de jeunes orphelines condamnées à être mises en punition. Très-souvent nous reconnaissons qu'elles sont bien innocentes. La haute

administration voulait les placer ailleurs; nous avons eu recours à saint Joseph, car cet établissement est utile à ces jeunes filles et en retour il en reçoit des services importants. Nous avons eu recours à saint Joseph, et ces enfants nous sont conservées.

4° Pendant les chaleurs d'un été, nous avons été obligées de tuer deux porcs : malgré les précautions, la viande se gâte. Cependant on est à bout, il faut s'en servir. On retient les morceaux, les quartiers, on essaye sur tout. La cuisson au lieu de diminuer l'infection, elle l'augmente. La viande n'est que pourriture. Nous prions saint Joseph, nous donnons pour une messe en son honneur. Deux jours après nous retrouvons notre viande d'une fraîcheur extraordinaire; vers et pourriture, tout avait disparu. Gloire à saint Joseph!

SŒUR MARIE,  
religieuse de la Charité de Besançon.

#### 29. — La phtisique guérie en prêchant.

Nous prenons le trait suivant dans l'intéressant opuscule : *Saint Joseph, considération sur sa vie et chants en son honneur*, 3<sup>e</sup> édition, 1880 :

« Un jeune novice de la Compagnie de Jésus fut atteint d'une phtisie tellement grave que, d'après l'avis des médecins, les supérieurs lui conseillèrent de rentrer dans sa famille. Déjà le malade, d'une maigreur extrême, avait perdu tout appétit; à peine s'il pouvait proférer quelques paroles. La décision des médecins l'affecta profondément. Il supplia, conjura le Supérieur de le garder encore quelques jours. « Une neuvaine à

saint Joseph, » disait-il, « vaudrait mieux que tous les remèdes ; le saint Patriarche le sauverait, c'était sa conviction. » Le Supérieur se laissa gagner ; il voulut même que toute la Maison s'unit aux prières du jeune religieux.

» Celui-ci était tellement persuadé qu'il serait guéri, qu'il commença immédiatement à composer le panégyrique du saint Patriarche, se proposant de le prêcher au réfectoire le jour de la fête du patronage, qui terminait sa neuvaine.

» Cependant ses forces diminuaient visiblement, mais sa confiance redoublait. La veille du patronage, il va chez le R. P. Supérieur, demande la permission de prêcher, le soir même, le sermon qu'il ne devait donner que le lendemain. Le Supérieur hésite un instant, car le jeune malade n'a plus qu'un souffle ; mais il cède bientôt sur les assurances que celui-ci lui donne de sa prochaine guérison.

» Voilà donc le pauvre malade en chaire ; la surprise est générale. Il commence à prêcher, on le regarde. A peine si d'abord on entend quelques mots ; mais peu à peu sa voix s'anime, devient sonore. A la fin du repas, elle est complètement revenue avec les forces et la santé. Au comble de la joie, le novice, dans une péroraison animée, proclame la bonté du saint Patriarche et la reconnaissance qui déborde de son cœur.

» Il faut avouer que saint Joseph n'avait point fait les choses à demi ; car le R. P. Finaz, dont il est ici question, guéri en 1836, a été envoyé à Madagascar, où, depuis longues années, il supporte les influences de ce climat meurtrier.

» Le R. P. de Ponlevoy, témoin de ce fait, nous en a transmis les détails. »

## 30. — Une mexicaine préservée de la cécité.

Nous recevons d'une sœur de Saint-Vincent-de-Paul les lignes suivantes :

« Une jeune personne, qui autrefois fréquentait nos classes, au Mexique, et qui lit avec grand plaisir les *Annales du culte de saint Joseph*, m'écrit ce qui suit, me priant de le traduire de l'espagnol, et de vous le communiquer.

» Ce que fait bien volontiers, mon révérend Père, votre très-humble servante. »

« Jalapa (Mexique), septembre 1879.

. . . . .

« Une de mes tantes fut atteinte à l'œil gauche d'un commencement de cécité. Sa vue s'obscurcissait, de manière à ce qu'elle ne voyait plus les objets que comme à travers un nuage.

» Le mal fit de si rapides progrès, qu'au bout de huit jours cet œil n'apercevait plus la lumière.

» Le médecin déclara que c'était une paralysie de la rétine, et que tout remède serait sans effet. Il ajouta qu'il était fort à craindre que le mal n'atteignît l'autre côté.

» En effet, le même obscurcissement ne tarda pas à se manifester à l'œil droit; et bientôt tout lui apparut au milieu d'un brouillard.

» C'est alors que, profondément affligée de voir que ma bonne tante allait devenir complètement aveugle, je m'adressai avec confiance à saint Joseph, le suppliant

de conserver à la malade au moins un œil, et promettant, si j'obtenais cette faveur, de l'écrire au rédacteur des *Annales*.

» A peine ma promesse était-elle achevée, que ma tante sentit s'éclaircir son œil droit. Le nuage qui le couvrait se dissipa peu à peu; et, à cinq jours de là, l'œil était revenu à son état habituel, c'est-à-dire parfaitement sain. Elle l'a conservé ainsi jusqu'à sa mort.

• Cette marque insigne de la protection du saint Patriarche me pénétra de reconnaissance; et je vous prie, chère Mère, de m'aider à tenir ma promesse.

» La difficulté d'écrire en français m'a fait différer jusqu'au moment où j'ai pu avoir recours à votre complaisance; et le long retard survenu dans notre correspondance est cause de celui que j'ai mis à acquitter ma pieuse dette.

• AURÉLIE CARILLO,  
• Enfant de Marie. »

### 31. — Travail venu à propos.

On écrit d'une communauté de Rennes.

Je viens m'acquitter d'une dette envers notre bon père saint Joseph.

Me trouvant, il y a quelque temps, dans un fort embarras, l'unique confectionneur qui occupait nos enfants me prévient qu'il se trouvait dans l'impossibilité de continuer, et qu'à partir de ce jour, il ne m'enverrait plus rien. Il me restait du travail, pour les occuper seulement pendant deux jours; c'était au commencement de l'hiver. Je recommandai mon affaire à

saint Joseph, et je lui promis de le faire insérer au *Propagateur* s'il me faisait trouver de l'ouvrage, et s'il nous venait en aide pour nourrir nos 200 Orphelines pendant que je chercherais du travail et qu'elles feraient leur apprentissage; car j'étais bien persuadée que je ne trouverais pas le même genre d'occupation.

Je partis pour Paris; et après avoir cherché pendant trois jours en vain, je m'adressai encore à saint Joseph; et je lui dis : que s'il voulait aussi m'abandonner, il me forcerait de même à abandonner ces pauvres enfants. Et je fus encore à la recherche. La première maison où je m'adressai m'en promit. Il en fût de même de toutes celles que je pus voir le reste de la journée.

Je repartis donc bien contente, mais croyant trouver tout mon petit monde inoccupé; car je ne devais recevoir des envois de Paris, que dans la huitaine. Mais qu'elle fut ma surprise, en arrivant à la Maison, de voir tout le monde occupé. Nos Sœurs me dirent que, aussitôt après mon départ, plusieurs personnes étaient venues leur offrir du travail.

Les secours ont été aussi assez abondants pour que nous puissions donner à nos pauvres enfants tout ce qui leur est nécessaire. Et je puis dire, à la louange de saint Joseph, qu'il protège notre maison d'une manière visible.

FIN.

716 - L. H. - 1820  
716 - 716 - 1820  
716 - 716 - 1820

---

# TABLE

---

Introduction.	v
Déclaration de l'auteur.	xvi

## JANVIER.

1. La dévotion à saint Joseph agréable à Jésus.	1
2. Les trois diamants de la B. Marguerite, dominicaine.	2
3. Dévotion à saint Joseph, marque de prédestination.	2
4. Combien Marie désire qu'on honore saint Joseph.	3
5. Le petit enfant guéri par saint Joseph.	4
6. Culte de saint Joseph propagé par sainte Thérèse.	6
7. Le chapelet en l'honneur de saint Joseph.	8
8. Guérison de la sœur Anne-Thérèse.	9
9. Confiance en saint Joseph récompensée.	10
10. Protection de saint Joseph.	11
11. Les larmes d'un pieux écolier.	12
12. Les tentations vaincues.	13
13. Le père consolé par un ange.	14
14. Admirable conformité à la volonté de Dieu.	15
15. Vœux exaucés.	16
16. Sauvé du naufrage.	17
17. Secours dans un grand danger.	18
18. Dévotion à la sainte Famille.	19
19. Débiteurs fidèles.	20

20. Jeune récompensé.	21
21. Guérison de Madame de Moutmorency.	22
22. Que saint Joseph est bon !	23
23. Vertu de l'aumône.	24
24. Une apparition.	25
25. Guérison de la sœur Jeanne-des-Anges.	26
26. Saint Joseph est un bon Pilote.	27
27. La vocation religieuse favorisée.	28
28. Un jeune impie converti.	30
29. Une vocation pour les missions étrangères.	31
30. L'obéissance religieuse récompensée.	32
31. Les images miraculeuses de saint Joseph.	33

## F É V R I E R.

1. Une mort précieuse devant Dieu.	35
2. La persévérance dans la prière obtient des miracles.	36
3. Deux faveurs merveilleuses.	37
4. Dévotion du vénérable curé d'Ars.	38
5. Saint Joseph sera mon médecin.	39
6. Un nouveau trait de la protection de saint Joseph.	40
7. Opération devenue inutile.	42
8. Saint Joseph soutient les intérêts des communautés.	43
9. Danger de perdre la vue évité, grâce à l'intercession de saint Joseph.	45
10. Recours à saint Joseph dans les maladies incurables.	46
11. Un pauvre ouvrier préservé de l'amputation de la jambe.	47
12. Modèle de zèle.	48
13. Protection de saint Joseph au moment de la mort.	48
14. Un grand serviteur de saint Joseph.	49
15. Guérisons en Terre-Sainte.	51
16. Guérison d'un missionnaire Jésuite.	53
17. Un ex-voto.	54
18. La protection de saint Joseph vaut mieux que tous les remèdes.	55
19. Communautés protégées.	57
20. Le démon vaincu.	58
21. Gloire et reconnaissance à saint Joseph.	59
22. Persévérance récompensée.	60
23. Guérison radicale obtenue par saint Joseph.	62

24. Grâce obtenue le 19 mars.	63
25. Conversion d'un malade endurci.	64
26. Guérison et vocation religieuse.	65
27. Double faveur.	67
28. Saint Joseph guérit deux enfants de la scarlatine.	68
29. Mémoire conservée par saint Joseph.	69

## M A R S.

1. Communion générale en l'honneur de saint Joseph.	70
2. Faveurs obtenues le 19 mars.	71
3. Saint Joseph bon économiste.	72
4. Touchante conversion.	73
5. Saint Joseph assiste à la mort un soldat français au Sénégal.	75
6. Vertu merveilleuse du silence.	77
7. Un père converti par les prières de son fils.	78
8. Demandez, demandez avec confiance, Jésus ne refuse rien à saint Joseph.	80
9. Monastère sous le vocable de saint Joseph.	82
10. Douceurs de tout genre accordées le 19 mars.	83
11. Grâces de conversion.	85
12. Vocation favorisée.	86
13. Maladie invétérée guérie subitement par saint Joseph.	87
14. Faveurs signalées obtenues par saint Joseph.	88
15. La onzième heure d'une sœur de charité.	91
16. Guérison obtenue le 19 Mars.	93
17. Actions de grâces à saint Joseph.	94
18. Nouvelles faveurs.	97
19. Une mère consolée.	98
20. Saint Joseph dans l'île de Java.	99
21. Lettre adressée par le révérend Père Loriguet au P. Louis, directeur de l'archiconfrérie de saint Joseph, à Angers.	100
22. Saint Joseph salut des infirmes.	101
23. Un secours providentiel.	102
24. Grâce obtenue par saint Joseph.	104
25. L'enfant de saint Joseph protégé par son patron.	105
26. Saint Joseph nous vient en aide dans nos difficultés temporelles.	106
27. Vertu de la médaille de saint Joseph.	108

28. Saint Joseph veille sur les siens.	108
29. Protection de saint Joseph.	110
30. Lettre du Brésil.	110
31. Le sou de saint Joseph.	112

## A V R I L.

1. Aimé et loué soit saint Joseph.	115
2. Amour et reconnaissance éternelle à saint Joseph.	116
3. Une messe solennelle d'actions de grâces.	116
4. Vertu du saint sacrifice.	118
5. Une douleur bien chrétienne.	121
6. Saint Joseph à l'hôpital d'Alger.	122
7. Guérison merveilleuse.	124
8. La persévérance récompensée.	125
9. Un homme sauvé par la médiation de Jésus et de Joseph.	126
10. Une reconnaissance posthume.	127
11. La foi obtient des prodiges.	128
12. Guérison frappante.	129
13. Mort précieuse des serviteurs de Joseph.	130
14. Bienveillante protection de saint Joseph.	131
15. Une jeune fille sauvée d'un grand danger.	132
16. Les joies de la conversion.	133
17. Protection de saint Joseph.	134
18. Une religieuse guérie d'hydropisie.	136
19. Guérison des plus merveilleuse.	137
20. Dévotion du B. Jean Berchmans à saint Joseph.	140
21. Saint Joseph ne se lasse jamais de secourir ses serviteurs.	143
22. La persévérance dans la prière.	144
23. Guérison suivie de vocation religieuse.	145
24. Protégés dans un éboulement.	146
25. Faveurs obtenues le mercredi.	147
26. Retour à Dieu, grâce à une éducation chrétienne.	149
27. Le Te Deum d'actions de grâces.	151
28. Guérison subite et conversion d'une jeune Anglaise protestante.	152
29. Maladie incurable guérie par saint Joseph.	154
30. Protection de saint Joseph dans un grave danger.	155

## M A I.

1. Combien la dévotion à saint Joseph est agréable à Marie.	158
2. Une espérance réallisée.	159
3. Une affreuse maladie guérie par saint Joseph.	160
4. Grâce de vocation obtenue par la protection de saint Joseph.	161
5. Une heureuse fête de saint Joseph.	162
6. Une veuve chrétienne protégée par saint Joseph.	164
7. La puissance de saint Joseph est inépuisable.	165
8. Saint Joseph, consolateur des âmes livrées à la peine et au désespoir.	166
9. Miracle ! miracle !	167
10. Il faut être fidèle aux bonnes résolutions.	169
11. Le vénérable Perboire.	170
12. Guérison miraculeuse obtenue par l'intercession de saint Joseph.	171
13. Conversion obtenue par saint Joseph.	172
14. La pieuse quêteuse protégée par saint Joseph.	173
15. Une guérison miraculeuse dans un monastère de Clarisses.	175
16. Guérison instantanée et attestée par les prêtres de la paroisse.	178
17. Un ouvrier de la onzième heure.	181
18. Saint Joseph glorifié.	183
19. Dévotion du Père Cotton.	184
20. Conversion admirable.	184
21. Peines intérieures dissipées.	186
22. Traits d'une protection signalée.	187
23. Un capitaine sauvé par saint Joseph.	189
24. Souvenir du siège de Strasbourg.	190
25. Une jeune fille empêchée d'aller à Paris.	191
26. La foi récompensée.	192
27. Grâces obtenues par l'intercession de saint Joseph.	193
28. Saint Joseph protège les pécheurs convertis.	194
29. Une famille consacrée à Jésus, à Marie et à Joseph.	195
30. Une belle mort.	197
31. Guérison instantanée.	198

## J U I N.

1. Le bienheureux Joseph Herman de Steinfeld.	200
2. Le père Joseph Picot de Clorivière.	201
3. Le bienheureux Joseph Oriol, prêtre.	202
4. Le P. Joseph Varin.	203
5. Le P. Joseph Barelle, de la Société de Jésus.	204
6. Saint Joseph de Léoniss <sup>a</sup> .	205
7. Saint Joseph de la Croix.	205
8. Sœur Marie de Saint-Joseph, compagne de sainte Thérèse.	206
9. Sœur Marie-Joseph, compagne de la bienheureuse Mar- guerite-Marie.	207
10. Un vœu à saint Joseph.	208
11. Guérison subite.	209
12. Succès d'une neuvaine à saint Joseph.	210
13. Saint Joseph pourvoyeur des communautés.	211
14. Epileptique guérie.	214
15. Le grenadier fidèle à saint Joseph.	215
16. Protection pendant la peste.	216
17. Saint Joseph protecteur des Carmélites.	219
18. Une religieuse acclimatée.	220
19. Conversion d'un protestant.	221
20. Piété de saint Louis de Gonzague.	222
21. Le Père nourricier des pauvres.	223
22. Nouvelles faveurs.	225
23. Allez à Joseph.	226
24. La dévotion à saint Joseph en Océanie.	228
25. Carmélites secourues.	229
26. Protection de saint Joseph dans un grave danger.	231
27. Faveur obtenue le jour du Patronage de saint Joseph.	232
28. Heureux accident obtenu par l'intercession de saint Joseph.	234
29. Sainte mort du cardinal de Bérulle.	235
30. Un jeune homme préservé de la cécité.	237

## JUILLET.

1. Les prières d'une mère.	238
2. Prenez garde aux serpents.	239
3. L'innocence reconnue.	240
4. Un curé poitrinaire abandonné par les médecins et guéri par saint Joseph.	241
5. Un petit agneau offert pour l'entretien de la lampe de saint Joseph.	242
6. Un enfant de chœur de quatre vingt-sept ans.	243
7. Secours bien à propos.	245
8. Protection dans un incendie.	246
9. Sainte pratique.	248
10. Diverses faveurs.	249
11. Examens bien passés.	250
12. Une épouse reconnaissante.	250
13. Provisions envoyées par saint Joseph.	251
14. Une église restaurée et un enfant au ciel.	252
15. Un procès gagné.	254
16. Conversion d'un grand pécheur mourant.	255
17. Nouvelle preuve de la puissance de saint Joseph.	257
18. Saint Joseph avocat des causes désespérées.	259
19. Dévotion de saint Vincent de Paul à saint Joseph.	261
20. Une maladie envoyée par saint Joseph.	262
21. Saint Joseph plus puissant que les hommes.	263
22. Un pieux lieutenant.	264
23. Une pauvre servante secourue par saint Joseph.	265
24. Un prédicateur aguerri.	267
25. Saint Joseph aime qu'on amuse les jeunes gens.	268
26. Saint Joseph pourvoyeur des pauvres Clarisses.	271
27. Efficacité du cordon de saint Joseph.	272
28. Un coup de la Providence.	274
29. Confiance récompensée.	275
30. Vocations recommandées à saint Joseph.	276
31. La voix recouvrée.	279

## A O U T.

1. Lettre d'une religieuse.	281
2. Les élèves sans talent protégés par saint Joseph.	282
3. Vocation favorisée.	284
4. Saint Joseph rend la santé à un jeune négociant de Pesaro.	284
5. Une belle mort.	287
6. Saint Joseph, notre Providence.	288
7. Souvenir de Patay.	289
8. Saint Joseph favorise les vocations religieuses.	290
9. Dévotion d'un saint homme, de Tours, à la sainte Famille.	291
10. Un sanglier envoyé aux Petits-Sœurs des pauvres.	293
11. Le culte de saint Joseph en Syrie.	294
12. Confiance de Bernadette, sœur Marie-Bernard, en saint Joseph.	296
13. Trait de la protection de saint Joseph, à Paris même.	298
14. La confiance récompensée.	300
15. Une grave infirmité guérie par saint Joseph.	301
16. Inquiétudes dissipées.	302
17. Une fervente zélatrice.	304
18. Prière d'une mère digne d'être exaucée.	306
19. Promesse récompensée.	308
20. Relation édifiante.	309
21. Une date bénie.	312
22. Une bonne inspiration.	314
23. L'avocat des causes désespérées.	315
24. Vin multiplié par saint Joseph.	316
25. Conversion d'un Prodiges.	318
26. Conversion d'une mondaine.	319
27. Vertu des Litanies de saint Joseph.	320
28. Dévotion d'une pieuse Carmélite à la Sainte Enfance.	321
29. La mort prévue.	322
30. Belles paroles d'une sœur de Saint Joseph sur son lit de mort.	324
31. Extrait d'une lettre du R. P. N. Louis, directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph, à Angers, au R. P. Huguet.	325

## SEPTEMBRE.

1. Secours dans une chute.	328
2. La prière d'un petit enfant malade à saint Joseph.	329
3. Guérison due à saint Joseph.	330
4. Saint Joseph protège les zélateurs de l'Œuvre de la Sainte- Enfance, au Brésil.	331
5. Singulier privilège d'une mort instantanée accordé par saint Joseph.	333
6. Famille délivrée d'une attaque de voleurs.	335
7. Le beau rêve d'un jeune serviteur de saint Joseph.	336
8. Guérison suivie de conversion.	337
9. Un père reconnaissant.	340
10. Une lettre édifiante.	341
11. Vertu de la prière.	343
12. Cure merveilleuse.	344
13. Guérison attribuée à saint Joseph du Chêne.	345
14. Bourse retrouvée.	347
15. Résignation admirable.	347
16. Du soin spirituel pour les serviteurs.	349
17. Dévotion du bienheureux Benoit-Joseph Labre.	351
18. Sainte Chantal.	351
19. Vertu d'une promesse faite à saint Joseph.	353
20. Une religieuse agonisante guérie subitement le 19 mars.	354
21. Une âme arrachée à l'enfer.	355
22. La persévérance dans la prière obtient des miracles.	356
23. La foi obtient des miracles.	357
24. Charité récompensée.	359
25. Une messe d'actions de grâces.	361
26. Origine du cordon de saint Joseph.	362
27. Vertu merveilleuse du cordon.	363
28. Saint Joseph protecteur des malheureux.	365
29. Guérison d'une petite fille.	366
30. Saint Joseph justifié.	367

## OCTOBRE.

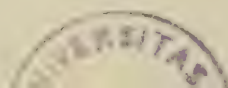
1. Guérison et vocation religieuse.	370
2. Piété de saint Liguori.	371
3. Etablissement dû à saint Joseph.	372
4. Guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph	373
5. Piété du B. Albert le Grand.	375
6. Protection accordée aux Chartreux.	376
7. Les Sœurs de la Miséricorde de Séz.	377
8. Dévotion de sainte Thérèse au virginal Epoux de Marie.	378
9. Communication surnaturelle.	380
10. Un grand maître de la vie spirituelle.	380
11. Sainte Thérèse sauvée d'un grand danger.	382
12. Qu'il fait bon mourir au Carmel!	383
13. Les épreuves de sainte Thérèse.	384
14. Une mère consolée par la guérison de sa fille.	385
15. Prières pratiques de la vénérable sœur Marguerite-Marie.	387
16. Grâce obtenue le mercredi.	388
17. Première communion favorisée par saint Joseph.	389
18. Saint Joseph secourt les religieuses dans les besoins tem- porels.	391
19. Protection signalée à la mort.	392
20. Faveur obtenue par saint Joseph.	393
21. Saint Joseph, patron des vocations religieuses	395
22. Dévotion à Jésus enfant.	396
23. Soldats protégés.	397
24. Préservation de la fièvre.	398
25. Saint-Joseph-des-Champs.	399
26. Le fils unique rendu à ses parents.	401
27. Un ouvrier de la dernière heure.	402
28. Saint Joseph protecteur des exilés.	403
29. Saint Joseph n'abandonne jamais ses enfants.	404
30. Saint Joseph protecteur des maisons religieuses.	406
31. Le démon vaincu.	407

## NOVEMBRE.

1. Saint Joseph nommé économé d'un couvent.	409
2. En faveur des âmes du purgatoire.	410
3. Secours dans une occasion décisive.	411
4. Le zèle récompensé.	412
5. Une grâce obtenue.	413
6. Comment on bâtit une église.	415
7. Saint Joseph n'abandonne pas ceux qui l'invoquent.	417
8. Secours dans un procès.	418
9. Deux enfants de Marie sauvées par miracle.	419
10. Les Pâques d'un nouveau converti.	422
11. Migraine de dix-huit ans guérie par saint Joseph	423
12. Une guérison au Canada.	424
13. Que saint Joseph est bon !	425
14. Comment meurent les amis de saint Joseph.	428
15. Saint Joseph console une mère.	429
16. Conversion d'un avare raconté par son curé.	430
17. Une offrande en reconnaissance.	432
18. La prière persévérante récompensée.	433
19. Retour à Dieu.	434
20. La paix rétablie dans une famille par saint Joseph.	435
21. Saint Joseph patron des voyageurs.	437
22. Nouvelles fleurs du mois de saint Joseph.	438
23. Gloire à saint Joseph.	439
24. Grâces diverses.	440
25. Guérison d'une fidèle servante de saint Joseph.	441
26. Secours temporels.	443
27. Papiers retrouvés.	444
28. Admirable conversion d'un enfant prodigue	445
29. Saint Joseph supplée les médecins à bout de ressources	448
30. Confiance et persévérance récompensées.	450

## D É C E M B R E .

1. Guérison merveilleuse d'une enfant de Marie.	452
2. Protection merveilleuse de saint Joseph.	454
3. Un pauvre ouvrier préservé de l'amputation de la jambe.	456
4. Jeune fille guérie.	457
5. Une lettre à saint Joseph.	458
6. Santé rétablie. Vocation affermie.	460
7. Conversion sincère.	461
8. Saint Joseph consolateur des familles.	462
9. Que saint Joseph la guérisse.	464
10. Saint Joseph remédie pendant la nuit aux suites d'un terrible accident.	465
11. Un franc-maçon solidaire gagné par saint Joseph.	467
12. Protection pendant la guerre.	468
13. Plaie guérie.	470
14. Les fruits d'une neuvaine.	471
15. Mort d'une jeune Irlandaise, dévote à saint Joseph.	472
16. Une mère de famille dans un état désespéré, guérie par saint Joseph.	474
17. Trait touchant de la protection de saint Joseph.	476
18. Saint Joseph salut des infirmes.	479
19. Monastère sous le vocable de saint Joseph.	480
20. Le démon chassé par saint Joseph.	481
21. Une brebis ramenée au bercaïl.	483
22. Parents consolés par saint Joseph.	485
23. Recours efficace à saint Joseph dans la plus terrible des maladies mortelles.	486
24. Une religieuse délivrée de l'obsession du démon.	488
25. Persévérance récompensée.	489
26. Lampe allumée en l'honneur de S. Joseph et grâce obtenue.	491
27. Ce qui est impossible aux médecins est facile à S. Joseph.	492
28. Les misères humaines secourues par la charité.	493
29. La phtisique guéri en prêchant.	494
30. Une Mexicaine préservée de la cécité.	496
31. Travail venu à propos.	497



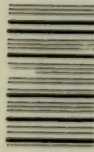


La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

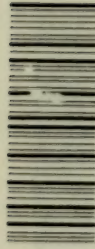
The Library  
University of  
Date Due

20 JAN. 1993

19 JAN. 1993



a39003



011769915b

CE

2-01-9

B Q T 2 0 8 1 • H 8 A 1 8 8 0  
 H U G H E T 1 J E A N J O S E P H •  
 A N N E E M I S E R I C O R D I E U S E

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	10	06	02	16	9